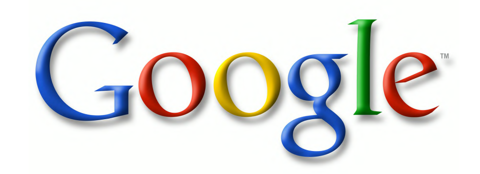
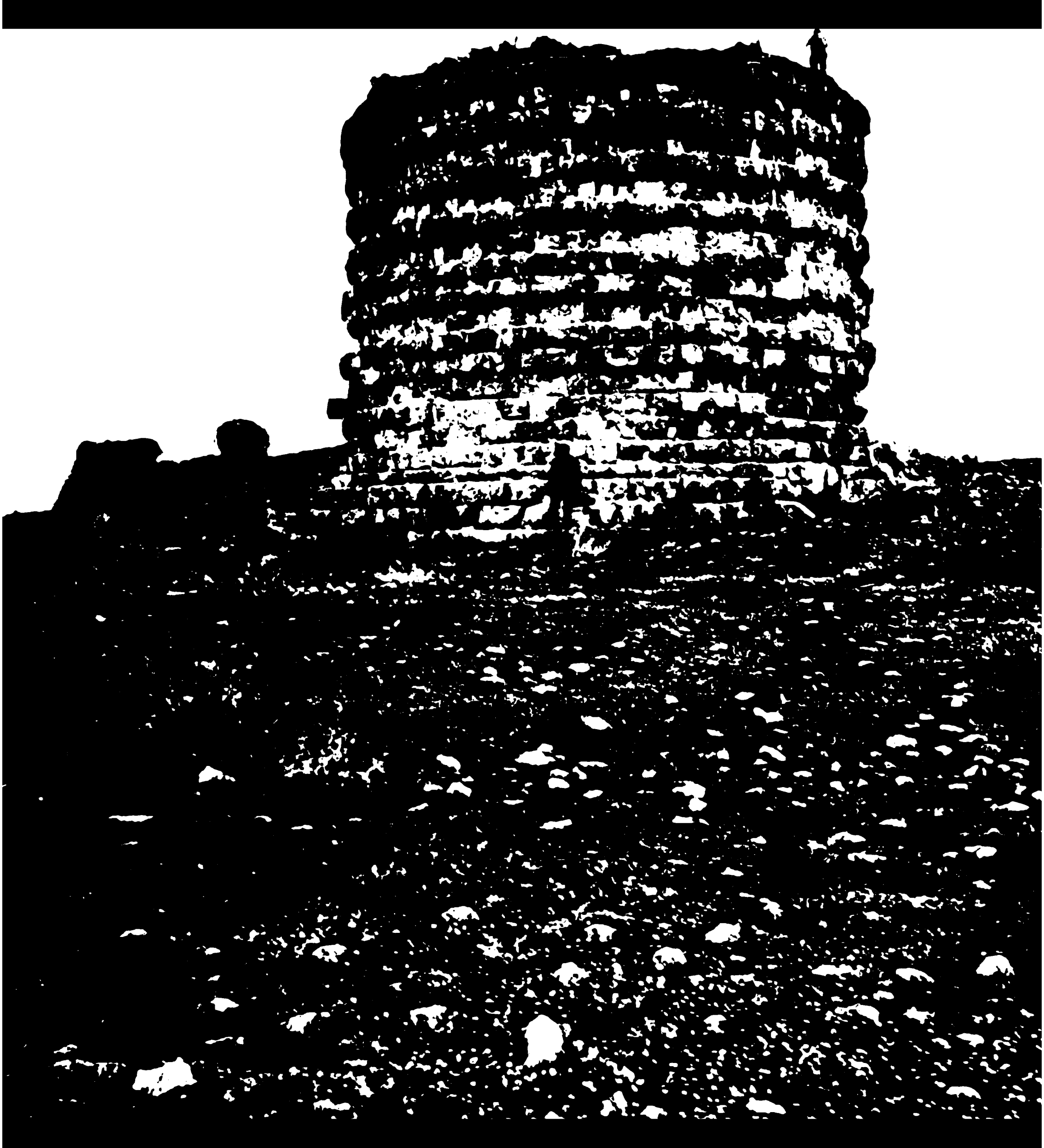
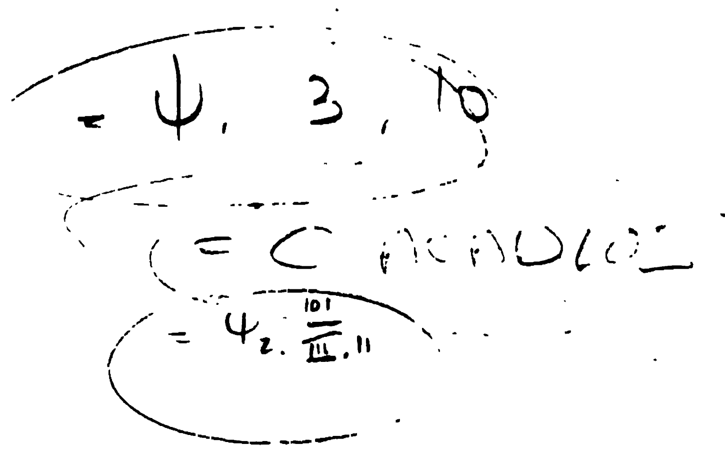




Archives des missions scientifiques et littéraires. ...

France min. de l'éduc. nat, Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires



ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME XI.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXV.

TABLE DES MATIÈRES

SUIVANT L'ORDRE DANS LEQUEL ELLES SONT PLACÉES DANS CE VOLUME.

IMPRIMERIE NATIONALE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RAPPORT

SUR

UNE MISSION EN TUNISIE

(1881-1882),

PAR M. R. CAGNAT.

Monsieur le Ministre,

J'ai voulu consacrer ma seconde année de mission en Tunisie à explorer dans le détail deux régions qui, à cause de la nature du sol ou du caractère des habitants, avaient été peu étudiées jusqu'ici.

La première s'étend depuis Zaghouan et Hammamet au nord jusqu'à Kairouan et Souse au sud : c'est le pays des Zlass et des Ouled-Saïd, pays de plaines immenses, limité à l'est par le golfe d'Hammamet, à l'ouest par une succession de montagnes généralement d'un accès assez difficile, qui relient le mont Zaghouan au Djebel Ousselet; malheureusement les circonstances ne m'ont pas permis de visiter la partie occidentale de cette région. Le sol est fertile en céréales et très favorable à la culture de l'olivier; aussi était-il, à l'époque romaine, couvert d'habitations rurales ou de petits villages occupés par des cultivateurs, dont on trouve aujourd'hui les ruines à chaque pas. Les grandes villes, au contraire, y sont en petit nombre, et elles sont complètement bouleversées. Ce fait s'explique d'ailleurs aisément : l'importance d'Hadrumète

IMPRIMERIE NATIONALE.

(*Souse*) a toujours attiré de ce côté les armées ennemies, et l'on sait que cette région a particulièrement souffert des dévastations des Vandales et des Maures [1]. Il n'est donc pas étonnant que j'aie recueilli dans ce pays relativement un petit nombre de documents épigraphiques. J'aurai également peu de monuments d'architecture intéressants à signaler à Votre Excellence.

Je n'ai pas cru devoir énumérer dans le texte les petites ruines où l'on ne voit plus que des pierres informes couvrant la surface du sol, mais j'ai eu soin d'indiquer sur une carte, que j'ai l'honneur de joindre au présent rapport, toutes celles que j'ai visitées [2].

Mes découvertes épigraphiques ont été, au contraire, plus nombreuses dans la seconde partie de ma mission, où, partant du Kef, ville au sud de laquelle je n'ai pas voulu descendre cette année, je suis allé jusqu'à Tabarca, parcourant ainsi les environs de la frontière algérienne.

[1] Cf. Procope, *De bel. Vand.*, I, 5 et seq.

[2] J'ai parcouru cette région à la suite de la compagnie franche commandée par M. le capitaine Bordier. Je tiens à le remercier cordialement ici, ainsi que ses lieutenants, MM. Gélas et Le Gal, et ses soldats, du concours et de l'appui qu'ils m'ont prêtés dans mes recherches.

PREMIÈRE PARTIE.

ZAGHOUAN ET SES ENVIRONS.

La ville de Zaghouan ne m'a fourni aucun document nouveau.

El-Mogran [1].

Dans la cour de la maison dite *de l'Embranchement* se trouvent déposées les trois inscriptions suivantes, qui ont été trouvées, m'a-t-on dit, entre le Foum Karrouba et le Djougar, dans les travaux de l'aqueduc [2].

1.

Haut. de l'inscription, 0m 58; larg. 0m 40. — Haut. des lettres, 0m 045.

D M S
M·PICARIO M·MEMo
RIS·FIL·TVRRANIANO
CASTO·RARO CVM VI
XIT VIRO MAGIS
TRO ETIAM IV
RIS QVI LXX AN
NVM AETATIS
EGRESSVS M[illegible]

(Estampage.)

D(iis) M(anibus) s(acrum). M. Picario, M. (Picarii) Memoris fil(io), Turraniano, casto, raro, cum vixit, viro; magistro etiam juris, qui septuagesimum annum aetatis egressus meae.....

A la ligne 5, la troisième lettre ressemble plutôt à un I qu'à un T; je ne crois pas néanmoins qu'il faille lire *II viro.*

(1) El-Mogran est le point où se réunissent les deux branches de l'aqueduc qui amène à Tunis les eaux du Zaghouan et du Djougar.

(2) Le P. Delattre, qui vient d'en publier le texte d'après la copie prise par lui en 1880 (*Bulletin de l'Académie d'Hippone*, XVII, p. 83), dit que la première inscription a été trouvée à 25 kilomètres de l'Embranchement, près du siphon du Djougar; la seconde, près de l'Embranchement même, et la troisième au lieu dit *Zaouïat-el-Kedima.*

2.

Haut. des lettres, 0m 08.

D M S

D(iis) M(anibus) s(acrum).

Il n'y a jamais eu d'autres caractères gravés sur cette pierre.

3.

Haut. des lettres, 0m 045.

L·APRONIVS·L·F
MILES·LEG·III·AVG
H·E·S

L. Apronius, L. f(ilius), miles leg(ionis) III Aug(ustae), h(ic) e(st) s(itus).

Henchir el-Kasbat (*Thuburbo Majus*).

M. Tissot avait publié autrefois [1] une inscription que Wilmanns n'a pas retrouvée parmi les ruines de l'Henchir el-Kasbat; il en a conclu qu'elle avait été employée à la construction du pont jeté sur l'Oued Méliana; ce qui n'est pas. Elle a été remise au jour cette année dans les fouilles faites par MM. les officiers du 87e de ligne. L'un d'eux, M. le docteur Cliquet, a bien voulu m'en communiquer un dessin et une copie; je la transcris ici, parce qu'elle offre quelque différence avec le texte publié dans le *Corpus* [2].

4.

M · F A N N I O *m. f.*
PAPIRIA V*i*TA*li*) *coh.*
iiii SYCAMBR*or. coh.*
*i his*P MISSO *honesta*
MISSIONE *a divo ha*
DRIANO *praef. juris*
DIC·FLAM P QVI OB
HONOREM FLAM HS X M *n*
reip. intulit et ampli
VS LVDORVM SCAE
NICOR DIEM ET EPV
LVM DEDIT CVI CVM
ORDO STATVAM DECRE
VISSET *tit*VLO CONTENTVS
S P POSVIT·D D

[1] *Rev. afric.*, I, p. 419.
[2] VIII, 853.

M. Fannio [M. f(ilio)], Papiria (tribu), V[i]ta[li c(enturioni) coh(ortis) IIII] Sycambr[or(um), coh(ortis) I His]p(anorum), misso [honesta] missione [a divo Ha]driano, [praef(ecto) juris] dic(undi), flam(ini) p(erpetuo), qui ob honorem flam(onii) HS X m(illia) [n(ummum) reip(ublicae) intulit et ampli]us ludorum scaenicor(um) diem et epulam dedit; cui, cum ordo statuam decrevisset, [tit]ulo contentus s(ua) p(ecunia) posuit; d(ecurionum) d(ecreto).

A la dernière ligne, la copie du docteur Cliquet portait P D; je pense que c'est par erreur.

Henchir Mcherga (*Municipium Giufi*).

5.

Cf. *C. I. L.*, VIII, 859.

La base sur laquelle se lit cette inscription porte, gravés sur le bandeau de la corniche supérieure, en caractères de 11 centimètres de hauteur, dans un cartouche à queues d'aronde, les deux mots suivants omis dans le *Corpus* :

LEONTI DARDANI

Ce sont deux surnoms appartenant aux personnages mentionnés dans l'inscription, et dont l'un s'appelait par conséquent P. Iddibalius Victorinus Leontius, et l'autre M. Domitius Victor Dardanus.

6.

Cf. *C. I. L.*, VIII, 861.

On lit de même sur la corniche supérieure de la base qui porte cette inscription, en caractères de 16 centimètres de hauteur, les mots :

PATRICI LIBERI

Les personnages mentionnés au-dessous se nommaient donc Q. Cervius Tertullus Felix Celerianus Patricius et P. Cornelius Dativus Liber.

7.

Cf. *C. I. L.*, VIII, 862.

Le *Corpus* n'a pas signalé non plus la première ligne de ce texte épigraphique, qui porte :

CONSTANTI

gravé en caractères de 10 centimètres de hauteur. Les noms complets de M. Cimbrius étaient, par suite : M. Cimbrius Saturninus Constantius.

8.

Cf. *C. I. L.*, VIII, 864.

J'ai lu ainsi le commencement de ce texte :

I R I *b·pot*
III·IMP V COS P P

9.

Cf. *C. I. L.*, VIII, 869.

Cette inscription est très difficile à déchiffrer ; ma copie diffère un peu de celle de Wilmanns :

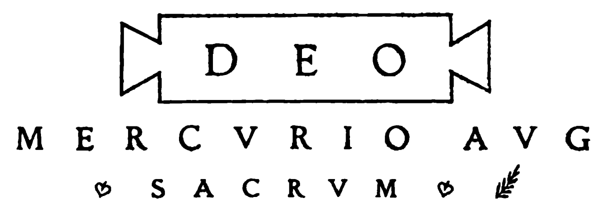
M · C V ʾ O l *ius*
S E C V I D V *s*
VIXIT *a*N N*is*
L\\
M G\ ʾOLIVS
FELIX PIVS
VIXIT ANNIS

M. Cu.ol[ius] Secundu[s] vixit [a]nn[is] LXX; M. Gu.olius Felix pius vixit annis.....

J'ai noté que la première lettre du *gentilicium*, qu'il est impossible de lire exactement, ressemble à un C à la première ligne et à un G à la cinquième.

10.

Sur une petite base de 1^{m} 30 de bauteur et de 0^{m} 31 de largeur. — Haut. des lettres : 1re l. 0^{m} 10; 2e l. 0^{m} 07; 3e l. 0^{m} 055; 4e l. et suiv. 0^{m} 04. — Les caractères sont parfaitement nets et la lecture est absolument certaine :



C·IMBRIVS SATVRVS MANCEPS ET Q (*sic*)
GEMNIVS ET C·CALPVRNIVS OPTATVS ET
BARGIVS SECVNDVS ET RVFINVS COINI ET
PRIMVS IDIL · ET PRIMVS CVRVNNI · ET FELIX ·
C · GEMNI · ET · PRIMVS BVRROS ET FABIVS HO
NORATVS ET SECVNDVS DEANA ET SEMPRONIVS
SEVERIANVS · ET CERIVS FELIX SOCII · NITIONES
SVA LIBERALITATE FECERVNT ANNO II VIRR
P IVLI MAI · PRIMIANI ET C · ANNAEI
NAMPHAMONIS .

(Estampage.)

Deo Mercurio Aug(usto) sacrum. Cimbrius Saturus, manceps, et Q. Gemnius et C. Calpurnius Optatus et Bargius Secundus et Rufinus, Coini (filius), et Primus, Idil(is filius), et Primus, Curunni (filius), et Felix, C. Gemni(i filius), et Primus, Burros (filius?), et Fabius Honoratus et Secundus, Deana (filius?), et Sempronius Severianus et Cerius Felix, socii nitiones, sua liberalitate fecerunt; anno II vir(orum) P. Juli(i) Mai(i) Primiani et C. Annaei Namphamonis.

Ce texte est intéressant. Il ajoute à l'onomastique africaine cinq noms qui ne s'y sont pas encore rencontrés : Coinus, Idil, Curunnus, Burros et Deana. Ces deux derniers ne doivent pas, ce semble, être regardés comme des *agnomina* au nominatif; ainsi que le demande l'analogie, il faut plutôt y chercher des génitifs indiquant la filiation de Primus et de Secundus. Je lis Cimbrius et non C. Imbrius, malgré le point séparatif, le gentilicium Cimbrius étant déjà connu par une inscription de l'Henchir Mcherga (n° 7).

Les personnages mentionnés ici, et qui sont au nombre de treize, formaient une société : le premier, Cimbrius Saturus, en

en était le *manceps* (1), les autres étaient les associés. On sait que les impôts des municipes, comme ceux de l'État, étaient loués à des fermiers qui se chargeaient de les percevoir.

Le sens du mot *nitiones*, comme le terme lui-même, m'est inconnu. On serait tenté de le regarder comme le régime du verbe *fecerunt*, qui se trouve à la ligne suivante; mais, dans les inscriptions trouvées à l'Henchir Mcherga, la formule fréquente *sua liberalitate fecerunt* n'est jamais accompagnée d'un régime exprimé. Il faut donc bien plutôt voir dans ce mot un qualificatif du substantif *socii*. Je n'en ai pas trouvé d'explication satisfaisante.

11.

Sur une belle base, haute de 1^m 65 et large de 0^m 65. — Haut. des lettres : 1re l. 0^m 12; 2e l. 0^m 09; 3e l. et suiv. 0^m 08.

Sur la corniche supérieure :

PROBANTI LAODICI 

Sur la base :

PACI · AVG · SACRVM
L · PVBLICIVS · OPTATI · VEI · FIL
PAP · OPTATVS · ET
P · GODDAEVS VICTORIS FIL PAP
RVFINVS · Q̄Q̄ · AEDILES INLATA R P S H
SVA LIBERALITATE FECERVNT · ET · OB DE
DICATIONEM EPVLVM ORDINI DE
DERVNT L D D D

Probanti(i), Laodici. — Paci Aug(ustae) sacrum. L. Publicius, Optati Vei(i) fil(ius), Pap(iria tribu), Optatus et P. Goddaeus, Victoris fil(ius), Pap(iria tribu) Rufinus, q(uaestoricii), aediles, inlata r(ei) p(ublicae) s(umma) h(onoraria), sua liberalitate fecerunt, et, ob dedicationem, epulum ordini dederunt. L(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum).

Les sigles QQ semblent être l'abréviation de *quaestoricii*, ainsi que Wilmanns l'a déjà remarqué à propos d'inscriptions analogues de l'Henchir Mcherga (2).

(1) Sur le sens du mot *manceps*, cf. Festus, p. 151 (éd. Müller), *Pseudo-Ascon., ad divin.* (éd. Orelli), p. 113, etc.
(2) Cf. *C. I. L.*, VIII, 859 et 862.

12.

Haut. de la base, 1^{m} 12; larg. 0^{m} 55. — Haut. des lettres, 0^{m} 08.

PLVTONI AVG
SACRVM
Q ʀVTILIVS COMMVNS
PROCVLIANI·F·PROCVLIA
NVS·FL·P·ET Q·FILONIVS·MAX·F
VICTOR AEDILES SVA LIBERAL*i*
TATE FECERVNT ET OB
D L *dic* A T I O N E *m gy* M
N A S I V M *p* O *p* V *lo* D F
DERVNT L D D D

Plutoni Aug(usto) sacrum. Q. Rutilius Communis, Proculiani f(ilius), Proculianus, fl(amen) p(erpetuus) et Q. Filonius, Max(imi) f(ilius), Victor, aediles, sua liberal[i]*tate fecerunt et ob de*[*dic*]*ationè*[*m gy*]*mnasium* [*p*]*o*-[*p*]*u*[*l*]*o dederunt. L(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum).*

Sur le côté gauche de la base on voit une aigle romaine. Deux surnoms, appartenant aux personnages mentionnés dans ce texte, qui étaient probablement écrits sur le bandeau de la corniche supérieure, sont illisibles aujourd'hui.

13.

Base de 1^{m} 20 de hauteur et de 0^{m} 50 de largeur. — Haut. des lettres : 1re et 2e l. 0^{m} 07; 3e l. 0^{m} 06; les autres lignes, 0^{m} 05. — Les caractères étaient gravés peu profondément et ont été effacés par le temps.

P L V T O N I
A V *g sa* ʳ R
QVAM L IACCHIRI
VS ROGATVS II MV*n*
ANNO AEDILITATIS SVAE
MVNIFICENTIAM PROMI
SERAT EANDEM Q[redacted]LONI
VS FELIX[redacted]RIVS EX ASSE
[redacted]ISABIOSCRIBTVS[redacted]
[redacted]I \ ' ' ' \ M
T V ' '

(Estampage.)

Plutoni Au[g(usto) sa]cr(um). Quam L. Iacchirius Rogatus fl(amen?) mu[n(i-cipii)], anno aedilitatis suae, munificentiam promiserat, eandem Q..... lonius Felix .....rius ex asse.....

14.

Fragment de base, haut de 0^{m} 70 et large de 0^{m} 50. — Haut. des lettres : 1re l. 0^{m} 09; 2e l. 0^{m} 08; 3e l. 0^{m} 05.

CARNVNTI
Q·FVRFANIO
MODERATIANO
[illegible] I [illegible]

Carnunti(i). — *Q. Furfanio Moderatiano.....*

15.

IVLII

ROUTE DE ZAGHOUAN À HAMMAMET.

Henchir Beni-Darradji.

Il ne reste plus guère dans cet henchir qu'un grand monument en blocage à moitié ruiné, qui peut avoir encore 6 mètres de haut; il se composait de deux étages : c'était certainement un mausolée.

Henchir Bandou.

Les ruines qui se voient en cet endroit sont très confuses, mais elles couvrent un certain espace de terrain.

Henchir Sidi-Djedidi.

En face de la zaouïa de Sidi-Djedidi et sur la rive gauche de l'Oued Saboun s'élevait, au haut d'une petite colline, un poste militaire de quelque importance. On ne distingue nettement aujourd'hui que des citernes.

Henchir Mergab-es-Saïd.

Cette ruine est située sur une petite éminence, à gauche de la route de Sidi-Djedidi à Hammamet; on y voit encore de gros murs en blocage, restes d'une construction fortifiée.

ROUTE D'HAMMAMET À DAR-EL-BEY DE L'ENFIDA, PAR BOU-FICHA.

Après avoir traversé les ruines de l'ancienne *Putput* (Henchir Souk-el-Abiod), on arrive devant un grand mausolée en forme de tour, appelé par les indigènes *Kasr-Mnara*. J'ai l'honneur d'en joindre la photographie à ce rapport (pl. XII). Tous ceux qui l'ont vu en ont parlé[1], et je ne m'y arrêterai pas longuement. Du côté nord-ouest se trouve une porte qui était presque entièrement obstruée par la terre et les débris tombés de la tour. On en aperçoit la partie supérieure dans ma photographie, à droite. Je l'ai fait déblayer et j'ai pénétré dans une chambre voûtée mesurant environ 4 mètres de longueur sur 1 m. 60 de largeur. La voûte en est encore couverte d'un enduit en ciment; la hauteur en est de 2 mètres[2].

La base quadrangulaire sur laquelle repose cette tour et que sir Grenville Temple dit avoir 6 pieds de haut est, comme on le voit par ma photographie, entièrement enterrée aujourd'hui.

Au nord de *Kasr-Mnara* se trouvent un grand nombre de petits henchirs, que j'ai tous visités. Trois seulement méritent d'être signalés :

Henchir Sidi-Bethir.

On y voit encore les restes d'un monument rectangulaire qui mesure 20 pas de longueur sur 16 de largeur et auprès duquel gisent à terre des colonnes de calcaire rougeâtre.

Henchir Tafernin.

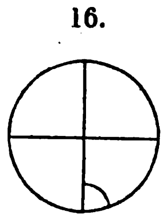
Cette ruine, située au milieu des montagnes, n'est plus qu'une

[1] Cf. *C. I. L.*, VIII, 963, et Guérin, *Voy. arch.*, I, 82 et 83.

[2] Je pense que c'est de cette chambre intérieure que parlent Schaw, *Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie*, I, p. 206, et sir Grenville Temple, *Excursions in the Mediterranean*, t. II, p. 8.

accumulation de pierres de grand appareil au milieu desquelles se dressent quelques pans de mur encore debout. Il y avait évidemment en cet endroit une petite ville. Je n'y ai pas trouvé d'inscription; j'ai constaté seulement la présence d'une croix dans un cercle de 20 centimètres de diamètre, ainsi figurée :

16.



Dans les flancs de la montagne se voient des grottes fort curieuses : l'une d'elles mesure environ 10 mètres de hauteur sur 20 mètres de longueur et de largeur; elles sont creusées dans un grès fort tendre. Les Arabes s'en servent aujourd'hui pour y remiser leurs troupeaux.

Cet henchir est dominé par un piton dont le sommet était couronné d'un ouvrage fortifié. On en distingue parfaitement les substructions en quelques endroits; les montants de la porte d'entrée en sont encore en place, ainsi que deux degrés de l'escalier qui y conduisait.

Henchir Baïech.

Il a été trouvé dans cet endroit une inscription dont M. le capitaine Bordier a bien voulu me remettre une copie et un estampage :

17.

Haut. des lettres, 0^m 05.

M ❦ F L A M I*nius* *vixit annis*
❦ LXXXII ❦ O *t. b. q.* etc.
S C O R N E L I*us*
s VAE PECVNIEC

M. Flami[*nius. . . . vixit annis*] *LXXXII. O*(*ssa*) [*t*(*ua*) *b*(*ene*) *q*(*uiescant*), etc.]
S. Corneli[*us. . . . . s*]*uae pecuni*(*a*)*e c. . . . .*

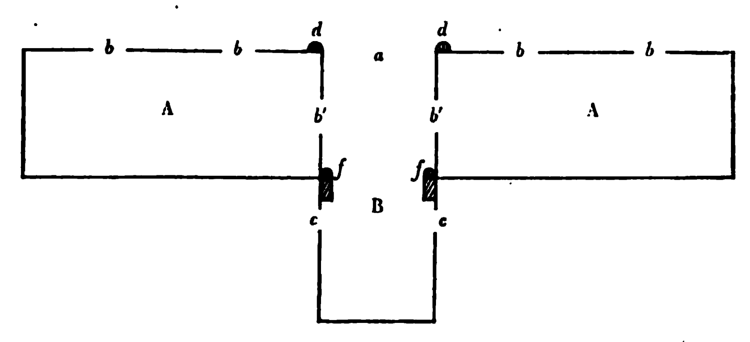
Henchir bou-Ficha.

L'Henchir bou-Ficha est une ruine de fort peu d'importance; on y a trouvé pourtant une croix sculptée dans un cercle de 24 centimètres de diamètre. La pierre qui la pôrte est encastrée dans le mur de la maison construite près de là par la Compagnie franco-africaine.

Henchir Sidi-Khalifa (*Aphrodisium.* — *Grasse*).

Les ruines de cette ville, qui ont été plusieurs fois déjà visitées et décrites[1], portent actuellement le nom de Sidi-Khalifa, marabout auquel on a bâti près de là une koubba, il y a environ un siècle. Elles s'appelaient auparavant Henchir Fradise. C'est un fait que les voyageurs avaient déjà fait connaître; les indigènes nous en ont confirmé la vérité, et le cheik de l'endroit nous a montré à l'appui l'acte de propriété de sa zaouïa. Les deux monuments les plus importants sont :

1° La porte triomphale (pl. XIII). — A 90 pas au sud, mon attention fut attirée par plusieurs arcades dont la partie supérieure



A. Couloirs sans issue où l'on pénétrait par les portes *b'*.

B. Couloir où l'on avait accès par la porte *a* et d'où l'on ne pouvait sortir que par les portes *c*. Longueur, 5m 20.

a. Porte en plein cintre. Largeur, 2m 35.

b, *b'*. Portes plus petites, en plein cintre. Largeur, 1m 80.

c. Petites portes latérales de 0m 70 de largeur.

d. Colonnes engagées surmontées d'un chapiteau corinthien.

f. Colonnes semblables aux colonnes *d*.

sortait de terre. Je fis commencer des fouilles sur ce point : mais l'eau, qui abondait dans les ruines au moment de mon passage,

[1] Cf. surtout Guérin, *Voy. arch.*, II, p. 311 et suiv.

vint bientôt nous forcer à renoncer au travail[1]. J'ai pu néanmoins prendre le plan ci-dessus de l'édifice que nous avions entrepris de dégager et dont je pense avoir reconnu la disposition générale.

Je croirais assez volontiers que ce monument, qui est exactement dans l'axe de la porte triomphale, et dont les chapiteaux sont presque identiques à ceux de cette porte, y était relié par une colonnade, ainsi que semblerait l'indiquer une amorce d'arcade qui se remarque au-dessus de la colonne engagée dans le pied-droit oriental de la porte triomphale. Cet ensemble aurait ainsi formé une place entourée de portiques. Il est évident que, pour pouvoir affirmer ce fait, il aurait fallu pousser les fouilles plus loin que nous ne l'avons fait.

2° Une forteresse. — La colline qui domine la ville à l'est est couronnée par un grand monument dont M. Guérin donne la description suivante[2] : « C'est une enceinte rectangulaire construite avec de magnifiques blocs parfaitement appareillés; elle mesure 30 mètres de long (lisez 15) sur 10 m. 53 de large[3]. Les assises inférieures reposent en retraite sur un soubassement. Une corniche, actuellement détruite en grande partie, décorait jadis la partie supérieure de cette enceinte, qui me paraît être la cella d'un temple. » Plus loin, il ajoute : « La ville d'Aphrodisium devait sans doute renfermer un temple en l'honneur de Vénus Aphrodite, à laquelle, en vertu de son nom même, elle semblait comme dédiée. Si cette conjecture est fondée, je ne serais pas éloigné de penser que la cella que j'ai décrite était celle du temple de cette déesse[4]. » Cette conjecture ne me semble pas avoir été confirmée par nos fouilles.

Le monument se composait de trois étages. L'étage supérieur était percé de fenêtres munies de barreaux en pierre; au lieu de pratiquer simplement une ouverture carrée dans l'épaisseur du mur, l'ouvrier avait eu soin de laisser à la surface extérieure une sorte de grillage formé par les parties de pierre qu'il n'avait pas

[1] Il nous a été impossible de déblayer les fûts des colonnes qui se voient de chaque côté de la porte centrale; les chapiteaux seuls ont été mis au jour; la moitié au moins de l'édifice, en hauteur, est restée enterrée.

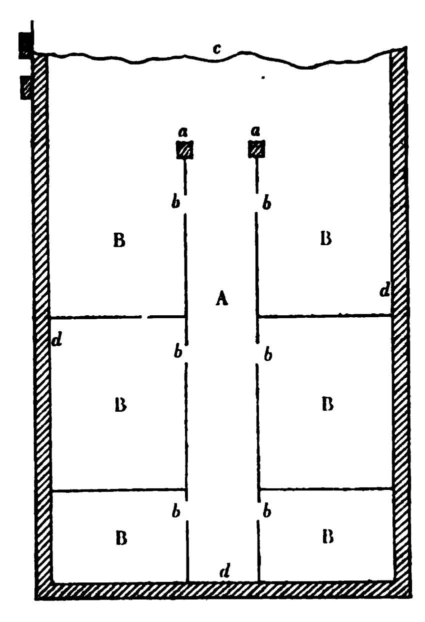
[2] *Voy. arch.*, II, p. 312.

[3] La hauteur du monument jusqu'à la corniche est de 8 mètres.

[4] *Voy. arch.*, II, p. 314.

enlevées. Le plafond de cet étage a disparu, ainsi qu'une grande partie des parois latérales.

Nous avons déblayé le second étage, qui était entièrement rempli de pierres, de terre et de cendres, formant à elles seules une couche de 90 centimètres de hauteur[1]. Il était haut de 3 m. 10 et se composait de six chambres entre lesquelles régnait un couloir dirigé *à peu près* de l'est à l'ouest. Dans les chambres, nous avons trouvé deux petites lampes vernissées à moitié brisées, ainsi qu'un col et un pied de flacon en verre de petites dimensions. Voici le plan de ce second étage :



A. Couloir central, large de 1m 56.
B. Chambres.
a. Pierres et montants de la porte d'entrée intérieure.
b. Petites portes des chambres (largeur, 0m 90).
c. Murs en blocage et citernes, probablement d'une époque postérieure, qui limitent l'édifice à l'est.
d. Mur en blocage qui est recouvert d'un revêtement extérieur en grand appareil.

Quant à l'étage inférieur que nous n'avons pas eu le temps de

[1] Les couches successives que nous avons rencontrées sont, en commençant par le haut : 1° couche de terre végétale, 2° couche de cendres, 3° couche de mortier, 4° couche de pierres et de sable.

fouiller, il n'a pas aujourd'hui d'issue visible. Au milieu du mur qui regarde l'ouest on remarque, à quelque distance au-dessus du sol actuel, les restes d'une console qui supportait peut-être une statue.

L'entrée était donc probablement tournée à l'est, mais elle paraît avoir disparu sous des constructions postérieures; toute cette face est absolument bouleversée.

En résumé, je n'ai retrouvé dans cet édifice aucun des éléments caractéristiques d'un temple, sauf peut-être l'orientation, et je pense, jusqu'à ce que de nouvelles fouilles plus complètes permettent de décider la question d'une façon absolue, que l'opinion de M. Pelissier[1], qui fait de ce monument une forteresse, est beaucoup plus plausible que celle de M. Guérin.

Parmi les pierres entassées à l'étage supérieur et qui avaient servi à une reconstruction de la partie orientale, j'ai trouvé le fragment d'inscription suivant, gravé sur un cippe en forme d'autel, en lettres de la belle époque.

18.

Haut. de la pierre, 0m 22; larg. 0m 40. — Haut. des lettres, 0m 05.
Les C et les O sont aussi larges que hauts.

PANTHEI
CONCO*r*
MVNICIPIB\ *s*

P. Anthe[*mius?*] *Concor*[*dius?*] *municipibu*[*s*].....

Le commencement des lignes est intact; il ne manque pas plus de trois ou quatre lettres à la fin. A la première ligne, on distingue après l'E une haste verticale, suivant laquelle la pierre a été brisée.

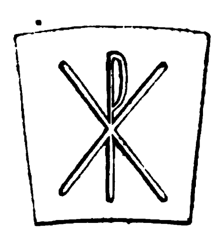
Les autres monuments que l'on peut signaler sont :

a. Une église déjà mentionnée par M. Guérin. J'y ai remarqué une croix grecque de 20 centimètres de haut, probablement celle dont il parle[2], un chrisme sculpté sur une clef de voûte :

[1] *Description de la régence de Tunis*, p. 244.
[2] *Loc. cit.*, p. 313.

19.

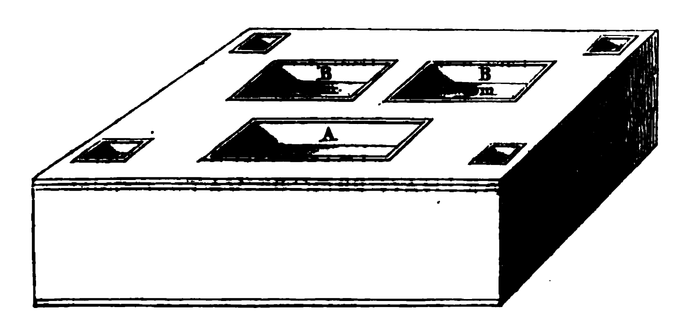
Haut. du ρ, 0^m 22. — Chaque haste du χ mesure 0^m 20.



et une pierre rectangulaire où se voient sept trous de forme et de grandeur différentes :

20.

Larg. de la pierre, 0^m 80; long. 1^m; épaiss. 0^m 40. — Trou A : long. 0^m 30; larg. 0^m 32; prof. 0^m 18. Trous B : long. 0^m 25; larg. 0^m 34. Trous *m* : prof. 0^m 10.



Il n'y a sur les faces latérales de cette pierre aucune trace d'inscription, ce qui eût pourtant été nécessaire pour nous éclairer sur l'usage auquel elle était destinée. Sa présence au milieu des ruines d'une église inviterait à y voir un monument religieux. Par la forme générale, elle se rapproche des autels primitifs du culte catholique [1].

b. Un amphithéâtre qui mesure 38 pas de largeur. Une très petite partie du podium est encore debout.

[1] Cf. Martigny, *Dict. des antiquités chrétiennes*, au mot *Ara*.

En parcourant les ruines de cette ville, j'ai encore remarqué :

1° Sur un chapiteau qui gisait à terre, au pied de la colline où est bâtie la forteresse, à une centaine de pas de l'arc de triomphe, un chrisme haut de 12 centimètres et large de 10; la partie supérieure de la croix repose sur l'abaque et la partie inférieure sur le chapiteau même :

21.



2° Une inscription gravée sur une base brisée, dont les deux parties ont été employées dans des constructions; les premières lignes seules peuvent être déchiffrées avec certitude :

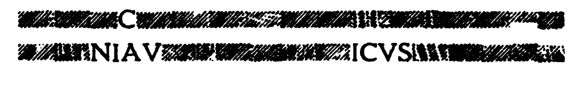
22.

Larg. o^{m} 55. — Haut. des lettres, o^{m} o5.

A.

QAGRIORVSTICIANOVEPROCAVGN
TRACT KARTHAG·PROC PRIVAT *au* GGNN
PERITALIAMPRO *c* TOTVS ..... IST.
.....MAVREII ... II .....
..... VG ... R ... V ... V .....

B.



(Estampage.)

Q. Agrio Rusticiano v(iro) e(gregio), proc(uratori) Aug(usti) n(ostri) tract(us) Karthag(iniensis), proc(uratori) privat(ae) [Au]g(ustorum duorum) n(ostrorum) per Italiam, pro[c(uratori)] totius. . . . .

Si ce *cursus honorum* est rédigé, comme il semble, dans l'ordre inverse et qu'il soit question de Marc-Aurèle à la quatrième ligne, Q. Agrius Rusticianus aurait été *procurator tractus carthaginiensis,*

peut-être sous le règne de Marc-Aurèle et postérieurement à la mort de L. Verus (an. 169); il aurait exercé auparavant la fonction de *procurator privatae per Italiam*, vraisemblablement sous Marc-Aurèle et L. Verus. La forme des lettres ne contredit pas cette hypothèse;

3° Des fragments de poterie avec inscriptions dont je transcrirai le texte à la fin de mon rapport.

Henchir Fragha.

L'Henchir Fragha, qui m'a été désigné aussi sous le nom d'Henchir Chigarnia, renferme un fort byzantin, flanqué de quatre bastions aux angles, de belles dimensions et assez bien conservé.

M. Mangiavacchi, qui, grâce à la position qu'il occupe dans la Société franco-africaine, connaît parfaitement tout ce pays, me fit remarquer dans cette ruine un magnifique piédestal enterré jusqu'au sommet; il portait l'inscription suivante, que M. L. Renier a bien voulu communiquer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres [1] :

23.

Haut. du piédestal, 1^{m} 60; larg. 0^{m} 70. — Le cadre de l'inscription mesure 0^{m} 84 de hauteur. — Les lettres sont hautes de 0^{m} 04.

IMP·CAES·FLAVIO
VALERIO
CONSTANTINO·PIO
FEL·INVICTO·AVG·
PONTIFICI·MAX·
TRIB·POTESTATE
COL·VPPENNA·DEVOTA
NVMINI MAIESTATIQ
EIVS
DD PP

(Estampage.)

Imp(eratori) Caes(ari) Flavio Valerio Constantino Pio Fel(ici) Invicto Aug(usto), pontifici max(imo), trib(unicia) potestate, col(onia) Uppenna devota numini majestatiq(ue) ejus; d(ecurionum) d(ecreto), p(ecunia) p(ublica).

[1] Séance du 10 mars 1882.

La ville située en cet endroit portait donc le nom d'*Uppenna* et avait sous Constantin le titre de colonie.

Le fort avait été bâti avec des pierres empruntées aux diverses constructions de la ville, ainsi que le prouve la présence dans ses murs de deux inscriptions qui y ont été recueillies et sont maintenant encastrées dans le bordj de Dar-el-Bey de l'Enfida.

24.

Haut. de la pierre, 0m 30; larg. 0m 30. — Haut. des lettres, 0m 045.

OD M S
CESEI IVS · MARTIS
VIXIT
ANIS ♡ LXX

Θ(*ανών*)? *D*(*iis*) *M*(*anibus*) *s*(*acrum*). *C*(*a*)*esel*(*l*)*ius Martis vixit a*(*n*)*nis LXX.*

Le surnom *Martis* s'est déjà rencontré plusieurs fois en Afrique[1].

25.

Haut. de la pierre, 0m 50; larg. 1m 10. — Haut. des lettres : 1re l. 0m 10; 2e l. 0m 08.



Ex of(*f*)*icina Mu.....tina.*

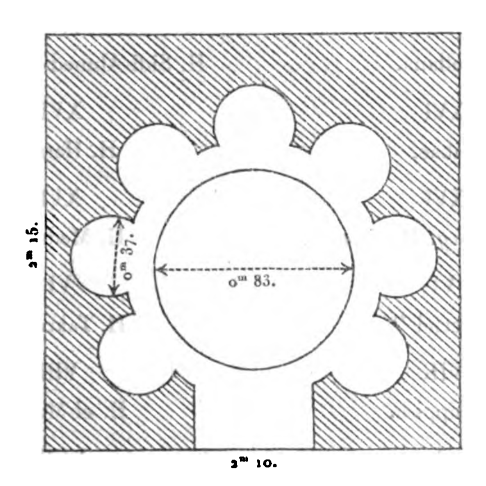
On y a trouvé aussi deux pierres portant des croix grecques dans des cercles, l'un de 47, l'autre de 40 centimètres de diamètre.

Je dois encore signaler une piscine d'une forme particulière qui se voit au milieu des ruines de l'Henchir Fragha : elle se compose d'un bassin central de 88 centimètres de diamètre, profond de 50 environ. On y descend par un second bassin d'un diamètre plus grand; mais, au lieu d'avoir comme l'autre la forme d'une cuve cylindrique, ce dernier se compose de sept niches demi-cylindriques dans lesquelles une personne peut s'asseoir, chacune d'elles ayant 37 centimètres de diamètre. Si l'on faisait une coupe de cette

[1] Cf. *C. I. L., Indices*, p. 1028.

piscine à 10 centimètres au-dessus du bord du cylindre intérieur, on obtiendrait cette figure :

26.



Henchir Bir-Ouled-el-Guelaï.

M. Mangiavacchi m'a communiqué l'inscription suivante, relevée par lui auprès du puits dit *Bir Ouled-el-Guelaï*, à quelques kilomètres au sud-est de Dar el-Bey de l'Enfida :

27.

Croissant.

IATEPRAETACA
MAIVM RVRIS S·P·M
S H E

..... *matri? dulciss(imae) p(osuit). [V(ixit)] an(nis).*
..... *S(ita) h(ic) e(st).*

ROUTE DE ZAGHOUAN À SOUSE.

La Table de Peutinger indique une route allant de Thuburbo Majus à Hadrumetum; j'emprunte au *Corpus* le tableau suivant,

qui donne, en même temps que le texte de la table, la synonymie moderne des noms antiques d'après les savants allemands [1] :

Tuburbo Majus.	H. el-Kasbat.
XV	XV
Onellana.	H. Sidi-Ahmed-Abd-el-Aziz.
XVI	XVI
Bibae.	H. Harath.
XVI	XVI
Mediocera (*leg.* Mediccera).	H. Medeker.
VI	VI
Aggerfel [2].	H. Takrouna.
VIII	VIII
Ulisippira.	H. el-Menzel.
?	XVIII
Gurra (*leg.* Gurza).	Kala-Kebira.
VII	VII
Hadrito (*leg.* Hadrumeto).	Souse.

Les traces de cette voie sont parfaitement visibles encore aujourd'hui, et je l'ai suivie depuis un point appelé Henchir Rmirmir, situé sur la route de Zaghouan à Aïn-Medeker jusqu'à un pont jeté sur l'Oued Boul dont je parlerai tout à l'heure.

L'Henchir Rmirmir se trouve à 17 kilomètres environ au sud-sud-est de Zaghouan; on y voit les restes d'un établissement de peu d'importance; on y a néanmoins découvert cette année un fragment de mosaïque d'un travail fort soigné. On y distinguait une tête de Vierge très expressive; à droite la trace d'une palme ou d'un lys, à gauche un oiseau.

A partir de cet henchir, la route se dirige du nord au sud vers Aïn-Medeker : en face de la montagne où est situé l'Henchir Batria, j'ai rencontré une borne milliaire, qui a été transportée ensuite à Dar-el-Bey de l'Enfida :

[1] *C. I. L.*, VIII, p. 17.
[2] Ce mot est lu *Aggersel* par certains éditeurs.

28.

Haut. de la pierre, 0m 70; larg. 0m 22. — Haut. des lettres, 0m 04.

D N
FLAVIO IV
LIO CRIS
PO NOBILI
SSIMO CA
(sic) ESI
XXVIII

(Estampage.)

D(omino) n(ostro) Flavio Julio Crispo, nobilissimo Caes(ar)i.
(Millia passuum) XXVIII.

Ce monument est le premier qui ait été trouvé en Afrique en l'honneur de Crispus, le fils de Constantin[1].

Le nombre des milles (XXVIII) est en désaccord avec les données de la Table de Peutinger. En effet, la distance de Thuburbo Majus à Mediccera y est indiquée comme étant de 47 milles; cette borne ayant été rencontrée à 9 kilomètres avant d'arriver à Aïn-Medeker, c'est-à-dire à 6 milles, le point où elle était placée, se trouverait, suivant la table, à 41 milles de Thuburbo et à 45 de Souse. Ces deux nombres s'écartent considérablement de notre chiffre XXVIII. Il faut donc avoir recours aux conjectures pour expliquer ce fait : deux suppositions me semblent également plausibles :

1° On sait que deux routes partaient de Thuburbo Majus : l'une se dirigeait vers Carthage par Onellana, Uthina (*Oudena*) et Maxula (*Radès*)[2]; l'autre, celle dont nous avons donné plus haut le tableau, quittait la première à Onellana pour gagner au sud-est Bibae. Il fallait donc, pour venir de Carthage à Souse, en passant par Aïn-Medeker, ce qui est la voie la plus courte, faire un crochet à droite pour se diriger vers Onellana, puis un second crochet à gauche pour marcher sur Bibae, puis un troisième à droite pour atteindre Mediccera, détours qui augmentaient consi-

[1] On en a découvert presque en même temps un autre en Algérie.
[2] *Table de Peutinger* (éd. Fortia d'Urban), p. 294.

dérablement la distance et que la configuration du pays ne rendait pas nécessaires. Rien n'empêche de supposer qu'il y avait une voie plus courte partant d'Uthina (qui se trouve précisément à 28 milles du point où j'ai rencontré le milliaire[1] et se dirigeant en droite ligne vers Mediccera.

2° Il se pourrait aussi que, outre la voie que nous avons citée entre Thuburbo Majus et Mediccera, et qui contournait le mont Zaghouan par le nord, à une certaine distance, il y eût, pour relier ces deux points, une seconde route plus courte, qui aurait passé au sud de cette montagne, entre celle-ci et le massif du Djebel Saouaf, et qui, contournant le Djebel Zeriba, serait ensuite descendue en droite ligne vers Aïn-Medeker. En tenant compte des détours qu'elle aurait été obligée de faire, car le défilé est assez difficile à franchir de ce côté, on arrive aussi à peu près au nombre de 28 milles, la distance de Batria à Thuburbo Majus à vol d'oiseau étant de 22 milles.

Quoi qu'il en soit, l'ancienne voie de Thuburbo à Hadrumetum mesurait, entre les deux accotements, 6 mètres de largeur; j'ai obtenu ce chiffre en deux endroits différents. Après avoir passé à 2 kilomètres à l'est de Batria, ville qui était reliée à cette voie par une petite route dont on distingue encore les traces, elle gagnait Aïn-Medeker, qu'elle traversait. On voit au milieu des ruines de cette ville deux mausolées qui bordaient la route; puis, suivant toujours la direction nord-sud, elle passait entre le Djebel Takrouna et le Djebel Abd-er-Rahman-el-Karsi et franchissait l'Oued Boul sur une chaussée de 7 m. 50 de largeur, dont les restes sont encore debout. A partir de ce point, je n'ai plus retrouvé de traces de cette voie; mais on croit qu'elle passait successivement par l'Henchir el-Menzel et par Kala-Kebira, où il n'a pas été fait, cette année, de nouvelles découvertes, à ma connaissance.

J'ai visité successivement toutes les ruines qui se rencontrent le long de cette voie entre l'Oued Boul et l'Oued el-Hammam, et je crois utile de m'arrêter sur quelques-unes d'entre elles.

[1] Il est encore une autre ville éloignée de ce point de 28 milles, c'est Vina (*H. Meden*); mais une route secondaire qui aurait relié Vina à la route partant de Thuburbo Majus vers Hadrumetum aurait certainement passé par Bibae; par conséquent, au delà de cette ville, on ne trouverait plus d'autres milliaires que ceux de la voie principale.

Henchir Batria (*Botria*).

M. Guérin a décrit très exactement les restes de cette ville [1]. J'ai fait fouiller les ruines de l'édifice où il a copié les deux inscriptions qu'il rapporte sous les numéros 492 et 493. Nous avons mis au jour un dallage en pierre blanche ainsi que les bases d'un certain nombre de colonnes qui étaient encore en place; nous avons aussi trouvé les fragments d'un entablement qui semblait entièrement couvert par une grande inscription :

29.

Long. des fragments : *a*, 2m 57; *b*, 2m 52 [2]; *c*, 1m 36 [3]; *d*, 1,58; *e*, 2m 70; *f*, 2m 25; *g*, 0m 72; *h*, 2m 19 [4]; *i*, 0m 45; *k*, 0m 63. Haut. des lettres, 0m 13.

a. 

ADMINISTARNTE·Q·MYCIO ENDVL

b. VICTORINVS VIR CLARISSIMVS CON

c. CENTIO·FL·P·CVR·REI·PVBLIC

d. 'TE PLVRIMA SECLA COEPTVM

e. BVS PARTE EX PEC PVB PARTE EX OBLATIONE

f. SPLENDONI RESTVTIANI ET P AVR ROBVRI·PR

g. \ SOLO DVARV

h. VIRATVS·C·AVRELI·GALOSI ET M FAVONI MA

i. OB:VM

k. MIPPAVTT

(Estampages.)

Vota p(opuli) B(otriensis?). Administrante. Q. Mycio Endul....., Victorinus vir clarissimus, con[sularis?....... cum]..... centio, fl(amine) p(erpetuo), cur(atore) rei public[ae ....an]te plurima s(a)ecla coeptum, ...bus parte ex pecunia publica, parte ex oblatione..... Splendoni(i) Restutiani et P. Aur(elii) Roburi, pr....., a solo, duaru[m] ..... [restituit, anno II] viratus C. Aureli(i) Galosi et M. Favoni(i) Ma.....

[1] *Voy. arch.*, II, 305-307.
[2] Cf. *C. I. L.*, VIII, 917.
[3] Cf. *C. I. L.*, VIII, 917 (?).
[4] Cf. *C. I. L.*, VIII, 914.

Il est impossible d'assigner aux deux derniers fragments (*i* et *k*) une place, même conjecturale, dans cette inscription.

Nous avons rencontré encore dans nos fouilles les fragments d'inscription suivants :

30.

Sur des fragments d'entablement très dégradés par le temps. — Long. des fragments : A, 1^{m} 60; B, 2^{m} 40; C, 1^{m} 52. — Haut. des lettres, 0^{m} 22.

A.

ΠΠΤΊΤΊΙΙ · Π\/O

B.

NDI ЧTNII¦SCUMI

C.

IIAPII

31.

Haut. de la pierre, 0^{m} 50; larg. 0^{m} 45. — Haut. des lettres : 1re l. 0^{m} 08; 2e l. 0^{m} 10.

ET · COMM
GATISVLL

Henchir Sidi-Abd-er-Rahman-el-Karsi.

Au pied de la montagne appelée *Sidi-Abd-er-Rahman-el-Karsi* et près de la koubba consacrée à ce saint on voit une ruine romaine d'une assez vaste étendue : peu de monuments y subsistent encore, mais il y avait là certainement un établissement de quelque importance. On y voit notamment un bassin de 6 mètres de largeur sur 7 m. 50 de longueur, où l'on descendait par un escalier de neuf marches encore parfaitement conservé. L'eau y était amenée de la source voisine, qui fournit en abondance une eau gazeuse très agréable au goût, par un petit aqueduc à ciel ouvert fort bien conservé. La source elle-même est canalisée et sort par un conduit

rectangulaire qui déverse ses eaux dans une grande chambre intérieure d'environ 1 m. 50 de largeur sur 3 mètres de longueur, d'où elle s'écoule entre deux murs taillés dans le roc. Je suis porté à identifier cette ville avec l'Aggerfel de la Table de Peutinger, que les auteurs du *Corpus* placent, comme on l'a vu, à Takrouna.

Voici les raisons qui me semblent donner quelque poids à cette opinion :

1° Les restes romains d'El-Karsi sont beaucoup plus considérables que ceux de Takrouna, qui en réalité sont insignifiants.

2° La voie romaine dont j'ai parlé plus haut passe entre l'Henchir el-Karsi et l'henchir situé au pied du Djebel Takrouna (versant est), mais à 3,100 mètres du premier et à 6 kilomètres au moins du second. Comme, d'un autre côté, la distance entre Aïn-Medeker et Takrouna est à peu près la même que celle d'Aïn-Medeker à El-Karsi, je crois qu'il est préférable d'identifier cette dernière ville avec l'Aggerfel de la table.

Je n'ai rencontré dans ces ruines qu'un seul cippe romain, employé dans la construction d'une fontaine située auprès de la koubba. L'inscription en est entièrement effacée.

Henchir Zombra.

En face du village de Sidi-bou-Ali, à 27 kilomètres environ au nord-ouest de Souse, se trouve une ruine désignée par les indigènes sous le nom d'Henchir Zombra. On y voit encore les restes d'un amphithéâtre [1] long de 62 pas et large de 48; j'y ai également remarqué quatre cippes dont l'inscription a été détruite intentionnellement : la face sur laquelle elle était gravée a été enlevée par éclats.

Souse.

J'avais entendu parler d'une collection de terres cuites appartenant à un industriel français, M. Gandolfe, qui les avait trouvées à l'Henchir Biniana, ruines situées à 13 kilomètres au nord-nord-ouest de Souse. M. Gandolfe a bien voulu me montrer toute sa collection et me permettre de l'étudier.

[1] M. Pelissier (*Description de la régence de Tunis*, p. 261) parle des ruines d'un théâtre que je n'ai pas remarquées.

Elle se compose de dix-huit statuettes, généralement en terre rougeâtre. Celles-ci se divisent en quatre types distincts, qu'elles reproduisent avec certaines différences de détail; mais elles sont loin d'avoir toutes une égale valeur artistique.

Premier type.

Femme (?) drapée, debout, semblant tenir de la main gauche un petit vase dans lequel elle puise de la main droite; au-dessous de la main gauche pend un autre vase de forme allongée. Le travail en est assez soigné. On distingue encore des traces de peinture rouge sur cette statuette, dont la hauteur est de 32 centimètres[1] (pl. XXIV, 1).

Ce type se trouve reproduit sur onze terres cuites :

1° Hauteur, 28 centimètres. Cette figure est beaucoup moins élégante que la première : les yeux sont très grands et très fendus; la chevelure est disposée différemment (pl. XXIV, 2).

2° Hauteur, 27 centimètres. Travail plus grossier que celui de deux statuettes précédentes.

3° Hauteur, 25 centimètres.

4° Hauteur, 25 centimètres.

5° Hauteur, 27 centimètres.

6° Hauteur, 26 centimètres. Les draperies sont moins soignées encore que dans les figures déjà citées.

7° Hauteur, 24 centimètres. Travail très grossier.

8° Hauteur, 25 centimètres. Même sujet, mais le personnage tient de la main gauche un bélier sur lequel s'appuie la main droite; on ne distingue plus de vase.

9° Hauteur, 22 centimètres. Même sujet, mais on ne voit plus de draperies : le personnage est couvert d'une tunique sans aucun pli : on aperçoit seulement la trace d'un pan du vêtement qui retombe de l'épaule gauche sur le côté droit. Cette statuette tient, comme la précédente, un bélier dans la main gauche.

10° Même sujet.

11° Hauteur, 23 centimètres. Statuette où se trouvent réunis les attributs signalés dans les statuettes précédentes, le vase et le bélier. Art très grossier (pl. XXIV, 3).

[1] Sur le haut de la cuisse gauche se voit une croix de Saint-André en relief.

Deuxième type.

Femme debout, vêtue d'une tunique talaire, la tête couverte d'un voile qui encadre la figure. Hauteur de la statuette, 28 centimètres. (Les bras sont cassés.)

Sur une autre statuette analogue, la femme est assise. Art très grossier.

Troisième type.

Personnage drapé portant de la main gauche un objet de forme indécise; le bras droit retombe le long du côté et la main tient un vase.

Quatrième type.

Figure accroupie; dans la main gauche, on distingue un oiseau, une colombe sans doute; dans la main droite, des raisins. Sur le front on voit un croissant renversé. Terre grisâtre. Trace de couleur rouge et bleue. Hauteur de la statuette, 10 centimètres (pl. XV). Ce type est reproduit sur deux autres figurines identiques, en terre rougeâtre, hautes de 18 centimètres.

Sans vouloir étudier ici ces statuettes dans le détail, ni en déterminer la valeur, ce qui appartient à de plus compétents, je ferai remarquer que tous les attributs qu'elles portent à la main, bélier, vase, raisins et colombe, sont des symboles de Baal-Hâmân et de Tanit [1]. Nous sommes donc en présence de figures non pas phéniciennes, mais punico-romaines; la représentation du croissant sur le front de l'une d'elles conduit aussi à cette conclusion.

J'ai relevé dans la même collection quelques marques de lampes, que je publierai plus bas, et un fragment d'inscription trouvé à Souse même :

32.

Haut. des lettres, 0m 03.

dis man sa C R V M
Λ
vixit annis IX · M · V ·

[*Di(is) M(anibus) sa*]*crum; . . . . . a* [*vixit annis*] *IX m(ensibus) V . . . . .*

[1] Cf. Ph. Berger, *La Trinité carthaginoise* (extrait de la *Gazette archéologique*, 1880), p. 9 et suiv., p. 31 et suiv.

ROUTE DE ZAGHOUAN À SOUSE, PAR DAR-BEL-OUAR.

Au lieu de suivre la route dont je viens de parler, on peut en prendre une autre un peu plus longue, mais où l'on trouve des restes antiques très intéressants : c'est celle qui, contournant le Djebel Zaghouan, passe entre cette montagne d'un côté, le Djebel Zeriba, puis le Djebel Saouaf de l'autre, suit les pentes occidentales de cette dernière montagne et se dirige ensuite vers le sud-est, pour gagner Souse. On rencontre successivement plusieurs henchirs importants.

Henchir el-Kasr.

Cet henchir s'étend sur les dernières pentes méridionales du Djebel Zaghouan et occupe une longueur de 2 kilomètres à peu près. On distingue successivement, en allant de l'est à l'ouest :

a. Sur un mamelon, une construction forte bâtie en grand appareil;

b. 200 ou 300 mètres plus loin, un mausolée ruiné, entouré de débris confus;

c. A 1 kilomètre au delà, une grande quantité de ruines au milieu desquelles s'élève un fort beau mausolée de forme rectangulaire, haut de 2 mètres environ, large de 6 m. 45 et long de 8 m. 10.

Au fond, à droite et à gauche, se voient trois niches qui mesurent 2 mètres de hauteur sur 1 m. 18 de largeur; les pierres sont appareillées avec grand soin.

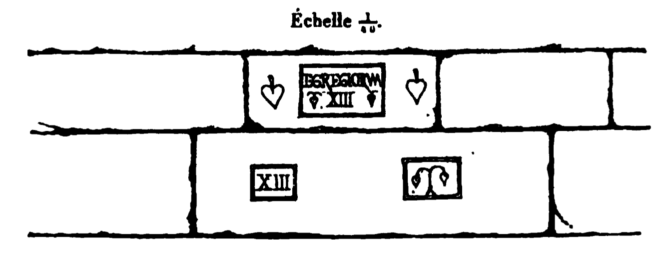
Au-dessus de la porte d'entrée se lit une inscription dont la rédaction sort des habitudes épigraphiques de la langue latine. Elle ne nous apprend ni le nom des personnages ensevelis dans ce mausolée, ni même celui de la famille à laquelle ils appartenaient, ni l'âge auquel ils sont morts. A cause de son originalité même, il m'a semblé utile d'en reproduire le dessin, bien qu'elle ait été déjà signalée par Borgia, avec quelques petites inexactitudes il est vrai [1].

[1] *Leydensia*, IV, n° 14 (II) = *C. I. L.*, VIII, 901.

33.

Haut. des lettres, 0m 07.

Échelle $\frac{1}{40}$.



C'est le seul monument qui soit encore debout dans cet henchir.

Henchir Zaktoun.

Au pied du versant méridional du Djebel Saouaf, à 19 kilomètres de Zaghouan et à 10 kilomètres de Batria à vol d'oiseau, on rencontre des ruines qui couvrent un espace de 2 kilomètres carrés environ. La ville romaine qui s'élevait en cet endroit portait le nom de Thaca (*civitas Thacensium*)[1], ainsi que le prouvent deux inscriptions que j'y ai relevées et qui ont été communiquées à l'Académie des inscriptions et belles-lettres[2] :

34.

Haut. de la pierre, 0m 40; larg. 0m 87. — Haut. des lettres : 1re et 2e l. 0m 07; les autres, 0m 05.

DIIS · AVG · SACR
PRO · SALVTE · IMP · CA*es*
T · AELI · HADRIANI · ANTONIN*i* ·
AVG · PII · LIBERORVMQ · EIV*s*
CIVITAS · THAC · S · P · F · SVF · FELICE · AE · *f*

(Estampage.)

Diis Aug(ustis) sacr(um), pro salute Imp(eratoris) Ca[es(aris)] T. Aeli(i) Hadriani Antonin[i] Aug(usti) Pii liberorumq(ue) eju[s], civitas Thac(ensium s(ua) p(ecunia) f(ecit); suf(fete) Felice Ae[l(ii)? f(ilio)].

(1) On remarquera la ressemblance du nom ancien Thaca et de l'ethnique moderne.

(2) Séance du 28 avril 1882.

On est frappé de la similitude qui existe entre cette inscription et un autre texte épigraphique trouvé dans une ville voisine, Thibica (*H. Bir-Magra*) et publié dans le *Corpus* [1] :

Aesculapio Aug(usto) sacr(um), pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) T. Aeli(i) Hadriani Antonini Aug(usti) Pii, liberorumq(ue) ejus, civitas Thibicaensis [dec(reto) dec(uriorum)], p(ublica) p(ecunia) fecit; instante operi Felice Victoriae? filio, sufete.

Au temps d'Antonin le Pieux, la ville de Thaca était donc une *civitas juris peregrini,* administrée par des suffètes, comme sa voisine *Thibica;* elle porte encore ce titre dans un autre texte épigraphique gravé en 212, sous le règne de Caracalla, qui se lit sur le mur (côté nord) d'un grand édifice, le seul qui soit debout dans cet henchir. Ce monument, de forme rectangulaire, mesure environ 5 mètres de hauteur; il est long de 22 mètres et large de 29. Du côté sud, le mur est percé d'une fenêtre de 2 mètres de largeur sur 2 m. 50 de hauteur, et d'une porte de même largeur qui n'a actuellement que 1 mètre de hauteur. A gauche de la fenêtre, en regardant de l'intérieur du monument, existe une meurtrière. Du côté nord, l'édifice est flanqué de deux bastions : c'était donc une forteresse; mais le mot *aedes* qui se rencontre dans l'inscription que je vais citer nous indique que c'est par suite d'un remaniement postérieur qu'il reçut cette destination :

[1] VIII, 765.

35.

Long. de l'inscription, 7m 86; haut. 0m 35. — Haut. des lettres, 0m 08.

[redacted]*pontif*ICI*s*MAX*i*MIRPXVIMPIICOSIIIPPDIVISEPTIMISEVERIPIIARA*bic*IADIA*b*ENI*c*I*parth*ICIM\X*britannici*
[redacted]*pronepotis d*IVIHADRIANIABNEPOT*is*DIVITRAIANIPARTHICI *et divi nervaeadnepotis*
[redacted]CIVITASTHACENSIVM AEDEM V [redacted] IS EIVS PECVNIA PVBLICA *f*ECI I

(Estampage et photographie.)

La moitié de l'inscription, à gauche, est effacée; depuis le début jusqu'à la première lettre réellement nette (M de MAX dans *pontificis maximi*), j'ai mesuré 4 mètres exactement. La seconde et la troisième lettre de la première ligne m'ont paru être RO; il faut donc lire et restituer ainsi cette inscription :

[*P*]*ro* [*salute Imp*(*eratoris*) *Caes*(*aris*) *M. Aureli*[*i*] *Antonini Pii Fel*(*icis*) *Aug*(*usti*) *Parthici Max*(*imi*) *Britannici Max*(*imi*)[1] *ponti-f*]*ici*[*s*] *max*[*i*]*m*(*i*), *tr*(*ibunicia*) *p*(*otestate*) *XV, imp*(*eratoris*) *II, co*(*n*)*s*(*ulis*) *III, p*(*atris*) *p*(*atriae*), *divi Septimi*(*i*) *Severi Pii Ara*[*b*]*i*[*c*]*i Adia*[*b*]*enici* [*Parth*]*ici Max*(*imi*) [*Britannici Max*(*imi*) *fil*(*ii*), *divi M. Antonini Pii Germanici Sarmatici nepot*(*is*), *divi Antonini Pii pronepotis, d*]*ivi Hadriani abnepot*[*is*], *divi Trajani Parthici* [*et divi Nervae adnepotis.........*] *civitas Thacensium aedem vi*[*ctor*(*i*) ?]*is ejus pecunia publica fecit.*

C'est en 212 que Caracalla était en même temps consul pour la troisième fois et revêtu de la quinzième puissance tribunitienne.

[1] Caracalla, n'ayant pris le titre *Germanicus Maximus* qu'en 213, ne pouvait le porter dans cette inscription.

IMPRIMERIE NATIONALE.

J'ai trouvé en cet endroit une inscription d'une date postérieure, mutilée malheureusement, où les habitants de la ville sont appelés *municipes*, ce qui indique que Thaca avait reçu le droit de cité romaine avant l'époque où cette inscription avait été gravée. La ville de Thibica, sa voisine, portait le titre de municipe en 254, sous le règne de Gallien[1] :

36.

Haut. de la pierre, 0m 30; larg. 1m. — Haut. des lettres, 0m 055.

SA*ec*VLO *b*EATISSIMO DN
SEMPER AVG MVNICIPE*s thacenses*
VETVSTATE CONLAPSAS AD M*eliorem statum reduxe*
*r*VNT DEDICAN*te* AELIO

(Estampage.)

Sa[ec]ulo [b]eatissimo d(omini) n(ostri)......... semper Aug(usti); municipe[s Thacenses.......] vetustate conlapsas ad m[eliorem statum reduxer]unt; dedican[te] Aelio.....

Henchir Zguidân.

A 11 kilomètres au sud de l'Henchir Zaktoun se trouve une autre ruine de moyenne étendue appelée Henchir Zguidân. On y voit les restes d'une grande forteresse de 60 mètres de longueur environ sur 40 mètres de largeur, flanquée de huit bastions, un à chaque angle et un au milieu de chaque face, ainsi qu'un grand nombre de citernes et de bassins destinés à assurer à la garnison qui y séjournait l'eau potable nécessaire à son alimentation.

Dar-bel-Ouar. — Henchir el-Hadjar.

A 13 kilomètres au sud-sud-ouest de Dar-el-Bey de l'Enfida, et à peu près à la hauteur de l'Henchir el-Menzel, déjà plusieurs fois décrit par les explorateurs, se rencontre la maison d'un des chefs de la dernière insurrection, Bel Ouar. Auprès de cette maison s'élèvent plusieurs monticules couverts de dolmens. Les indigènes appellent ce lieu *Henchir el-Hadjar* (l'henchir des pierres). On y voit aussi une petite ruine romaine sans aucune importance.

[1] *C. I. L.*, VIII, 766.

Ces dolmens avaient déjà été signalés par MM. les docteurs Rebatel et Tirant, de Lyon, mais d'une façon vague et qui ne permettait pas de savoir exactement l'endroit où ils se trouvaient. Les indications qu'ils ont données sur le nombre de ces documents mégalithiques ne sont pas non plus parfaitement exactes[1]. Je n'ai pu rester moi-même en cet endroit que quelques heures; mais pendant que j'étais à Souse, M. le capitaine Bordier de la compagnie franche de Tunis, retenu pendant deux jours à Dar-bel-Ouar, avait l'obligeance de faire mesurer quelques-uns de ces dolmens et d'étudier à mon intention cette vaste nécropole que je n'avais fait qu'entrevoir.

Voici les renseignements qu'il m'a fournis :

En suivant la route de Dar-bel-Ouar à Dar-el-Bey de l'Enfida, à 1 kilomètre environ du premier point, on rencontre à droite un massif de cactus très remarquable qui me servira de point de repère. Si, de ce point, on marche sur le nord-est, on constate la présence de dolmens sur une longueur de 156 mètres; la colline sur laquelle ils se trouvent prend alors la direction nord-nord-ouest; elle a 235 mètres de long; puis les dolmens cessent. Si, d'un autre côté, on revient aux cactus et que l'on continue à suivre la route de Dar-bel-Ouar à Dar-el-Bey, on longe à droite un petit monticule de 887 mètres de longueur et de 150 mètres de largeur environ, qui est également couvert de dolmens. Ces élévations forment donc les trois côtés d'un quadrilatère dont le quatrième manque; mais, suivant le prolongement de ce quatrième côté, à gauche de la route, s'étend une colline dont la direction est sud-sud-ouest et qui mesure 800 mètres de long; on y rencontre de nouveaux dolmens. L'intérieur de ce quadrilatère, une grande plaine, ne présente plus que des traces fort rares de

[1] *Voyage dans la régence de Tunis* (*Tour du monde*, 1875, 1er semestre), p. 318, col. 2. Ce fut en abordant contre notre gré le massif de Zaghouan par les passages situés à gauche du Djebel Takroun..... que nous avons découvert, à quelque distance du pied de la montagne, une agglomération de deux cent cinquante à trois cents dolmens en parfait état de conservation. Cette vaste nécropole préhistorique occupe un carré de 500 mètres de côté environ. Chaque dolmen, uniformément orienté de l'est à l'ouest, est entouré d'une enceinte de pierres enfoncées en terre, ayant 6 à 7 mètres de diamètre. Sur quelques-uns, la pierre supérieure, qui mesure de 2 à 3 mètres de côté, a été renversée; mais la plupart sont parfaitement intacts.

dolmens. On comprend d'ailleurs aisément que les indigènes les aient détruits, s'ils ont jamais existé, pour pouvoir plus facilement labourer leurs terres.

Tous ces dolmens sont rigoureusement orientés : les plus importants ont été mesurés : leur hauteur varie de 1 m. 50 à 2 mètres, leur largeur de 80 centimètres à 1 mètre. Quant aux enceintes de pierres qui les entourent, leur diamètre est généralement de 6 m. 50 ou 7 mètres; il y en a qui atteignent 8 mètres. La plupart contiennent un ou deux dolmens; dans l'une d'elles pourtant il a été remarqué six dolmens accolés ou plutôt un dolmen sextuple; on en a trouvé aussi de doubles et de triples.

J'ai l'honneur de joindre à ce rapport la photographie d'une de ces enceintes contenant deux dolmens; le diamètre en est de 8 mètres environ. Le plus grand dolmen est haut de 1 m. 70 et large de 1 m. 25; le plus petit n'a pas plus de 70 centimètres de hauteur sur 1 mètre de largeur; il est situé au sud du grand (pl. XVI).

A 50 mètres environ au nord-nord-est du massif de cactus dont j'ai parlé en commençant, se trouvent des dolmens qui ont été autrefois fouillés. Sous l'un d'eux il existe deux cryptes qui ont 1 mètre de hauteur à peu près et 4 m. 50 de profondeur.

Le premier caveau, celui par lequel on entre, est profond de 1 m. 50 et large de 2 mètres; le sol en est aujourd'hui plus élevé que celui du second caveau, mais cela tient à la paille que les Arabes y ont amoncelée; la largeur de ce dernier est plus grande, elle est de 3 mètres environ; la profondeur en est également de 3 mètres.

A cinq ou six pas de là, au sud-ouest, se trouvait un autre dolmen, aujourd'hui détruit, sous lequel il n'y avait qu'un seul caveau, de forme circulaire, qui mesurait au moins 4 mètres de profondeur; sa hauteur était à peu près de 1 m. 50, et on y pénétrait par un escalier qui, bien que dégradé, est encore très facile à distinguer.

La porte d'entrée de ces cryptes se trouve un peu en avant de l'ouverture du dolmen, mais dans l'intérieur de l'enceinte de pierres qui l'entoure.

M. le capitaine Bordier a fait fouiller plusieurs de ces dolmens. Généralement les fouilles n'ont produit aucun résultat. Dans un dolmen pourtant, on a trouvé des ossements humains que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Excellence. Malgré cette découverte,

qui semblait exclure l'idée d'une crypte, M. le capitaine Bordier a voulu s'assurer s'il n'y avait pas de caveau sous ce dolmen; malheureusement il n'y a pas réussi; mais, en creusant en avant de de l'entrée, les soldats ont trouvé, à 80 centimètres de profondeur, du plâtre en assez grande quantité.

ROUTE DE KAIROUAN À SOUSE.

Kairouan.

On sait que Kairouan n'est pas construit sur l'emplacement d'une ville antique; néanmoins il y existe des fragments d'inscriptions latines, encastrés dans les murailles ou utilisés dans la construction des murs des édifices. D'où viennent ces monuments épigraphiques? On pense généralement qu'ils ont été apportés de *Vicus Augusti* (actuellement Haouch-Sabra), ruine située non loin de là et dont les pierres auraient servi à bâtir les maisons de la ville. Mais rien n'est prouvé à ce sujet. J'ai recueilli à Kairouan trois inscriptions :

37.

Haut. des pierres : A, 0m 50, B, 0m 48; larg. : A, 0m 78, B, 0m 78.
Haut. des lettres, 0m 07.

A.

THICI MAXIMI DIV
RATORIS CAESARIS
S DIVI TRAIANI ADNEP
CAE AEDEM FECERV

B.

I ANTONINI FILI
/RELLI ANTONINI
ƆIVI NERVAE ADNEPOTIS
ITET DEDICAVERVNT ❦

Cf. *C. I. L.*, VIII, 80.

Je n'ai pas à reproduire ici la restitution du *Corpus;* je ferai seulement observer que le deuxième de ces fragments était le dernier de l'inscription; que, par conséquent, il faut rejeter *divi*

Commodi fratris au début de la deuxième ligne et *Pii Felicis Au-g(usti)* au début de la troisième.

A la ligne 3, il faut lire, sans hésitation : [*abnepoti*]*s*, *Divi Trajani adnepotis*, *Divi Nervae adnepotis*.

Les sigles DDPP ne pouvaient trouver place qu'à la cinquième ligne.

38.

A l'angle du mur d'une citerne, sur un cippe haut de 60 centimètres et large de 30, on déchiffre avec peine une inscription funéraire :

Haut. des lettres : 1re l. 0m 04; 2e et 3e l. 0m 03; les autres, 0m 01.

D M ♡ S
Q·...RIE...
C·L·VS ...
vIxit AN XX...
CNE...E...NIVS
...R...T...INO...RN
H ♡ SS E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Q..... Celsus?... [*v*]*i*[*xit*] *an(nis) XX..... H(ic) s(itus) s(epultus?) e(st).*

C'est peut-être cette inscription qui porte au *Corpus* le n° 82 *a*.

39.

Dans les murs du rempart (côté nord).

IIVLIHOMVLI

..... *L. Juli(i) Homulli?*

Ksar-Talga.

Un peu avant d'arriver à Sidi-el-Hani, à gauche de la route, se trouvent les ruines d'un monument en blocage haut de 6 mètres environ : ce sont celles d'un mausolée à deux étages. Sur le mur qui regarde le nord, intérieurement, j'ai cru distinguer les traces des niches destinées à recevoir des urnes funéraires; extérieure-

ment on voit deux colonnes engagées qui servaient pour l'ornementation : elles sont également en blocage.

Henchir Sidi-el-Hani.

La koubba consacrée au marabout de ce nom est construite sur l'emplacement d'une petite ville romaine; les fouilles qu'a nécessitées, cette année, l'établissement d'un camp français sur ce point ont amené la découverte de grosses colonnes, dont une de marbre; mais on n'a trouvé aucun texte épigraphique qui permît de connaître le nom de l'établissement antique situé en cet endroit. Cependant on peut affirmer que c'était un bourg d'une certaine importance : on voit encore les traces d'un théâtre, construit en petit appareil, dont l'hémicycle est parfaitement dessiné, et les restes d'un cimetière assez étendu.

Les autres henchirs qu'on rencontre sur cette route ont déjà été signalés par M. Guérin. Je n'ai rien à ajouter à la description qu'il en a faite [1].

[1] *Voy. arch.*, II, p. 323.

DEUXIÈME PARTIE.

Henchir Hammam-Darradji (*Bulla Regia*).

On connaît déjà un certain nombre d'inscriptions provenant du Hammam Darradji; les suivantes sont inédites :

40.

Sur une base, couchée dans le ruisseau, près du théâtre.

Haut. de l'inscription, 0m 86; larg. 0m 37. — Haut. des lettres, 0m 05.

a r a d i a e R o S
c i a e[redacted]N E[redacted]
[redacted]E[redacted]
C A L P V R N I A·*e*
P V R G I L I A *e*
C ꟼ F I L I A E
P ARADI ROSCI
RVFINI SATVRNI
NI TIBERIANICI
PATRONAE V
NIVERSVS ORDO

(Estampage.)

[*Aradiae*] *Ros*[*ciae*]........... *Calpurnia*[*e*] *Purgilia*[*e*], *c*(*larissimae*) *p*(*uellae*), *filiae P. Aradi*(*i*) *Rosci*(*i*) *Rufini Saturnini Tiberianici*, *patronae*, *universus ordo* (*posuit*).

La première lettre de la ligne 5 est un P ou un R.

Les sigles C ꟼ se sont déjà rencontrées deux fois en Afrique[1].

Il sera question plus loin, à propos d'une inscription de Sidi-Ali-bel-Kassem, du père de cette femme, P. Aradius Rufinus[2].

[1] Cf. *C. I. L.*, VIII, 238 et 1181.
[2] Cf. les numéros 167 et 168.

41.

Sur un fragment de base couché dans le ruisseau, à moitié chemin entre le marais et la porte triomphale.

Haut. 1^{m}; larg. 0^{m} 12. — Haut. des lettres, 0^{m} 04.

IO
PP
FE
FR
M
†N
AV
VM
[redacted]
BV
CEN
SIM
PA

Le commencement des lignes seul est intact.

42.

Pierre trouvée dans les travaux de la route de Souk-el-Arba à Fernana; actuellement au camp de Souk-el-Arba.

Haut. de la pierre, 0^{m} 30; largeur, 0^{m} 28. — Haut. des lettres, 0^{m} 03.

Croissant.

D M S
A M M E I A
MITTIA VIXI
TANIS LX M
V D VII
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Ammeia Mittia vixit an(n)is LX, m(ensibus) V, d(iebus) VII. H(ic) s(ita) e(st).

Le mot Ammeia est une forme du gentilicium Ammia, qui est bien connu.

43.

Pierre trouvée au sud-ouest de la ville antique, sur une tombe de forme demi-cylindrique.

Haut. du cadre, o^{m} 40; larg. o^{m} 38. — Haut. des lettres, o^{m} 04.

D M S
ANTONIA FA
VSTA PIA VIXIT
ANNIS LV

D(iis) M(anibus) s(acrum). Antonia Fausta pia vixit annis LV.

44.

Pierre trouvée dans les travaux de la route; actuellement au camp de Souk-el-Arba.

Haut. de la pierre, o^{m} 28; larg. o^{m} 30. — Haut. des lettres, o^{m} 03.

Croissant.

D M S
IVLIA MOSCHS
VICXIT ANTS (sic)
LXXXII

D(iis) M(anibus) s(acrum). Julia Mosch(i)s vixit an(n)is LXXXXII.

45.

Pierre trouvée dans les travaux de la route; sur un cippe hexaèdre.

Haut. de l'inscription, o^{m} 60; larg. o^{m} 14. — Haut. des lettres, o^{m} 04.

D M S
IVNIA
VMBR
A CAS
TVLA
PIA
VIX
ANN
XV
D

D(iis) M(anibus) s(acrum). Junia Umbria Castula pia vix(it) ann(is) XV, d(iebus).....

46.

A l'ouest de la ville antique, au pied de la colline.

Haut. de l'inscription, 0m 25; larg. 0m 35. — Haut. des lettres, 0m 02.

D M S
PORCIA·VITALIS
PIA VIXIT ANN
LXV MENSIBIS (*sic*)
DIEBVS VII
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum); Porcia Vitalis pia vixit ann(is) LXV, mensibus. . . . . diebus VII. H(ic) s(ita) e(st).

47.

Pierre trouvée dans les travaux de la route; actuellement au camp de Souk-el-Arba.

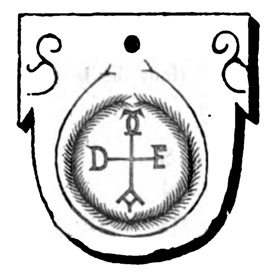
Haut. de l'inscription, 0m 24; larg. 0m 18. — Haut. des lettres : 1re et 2e l. 0m 04; les autres, 0m 025.

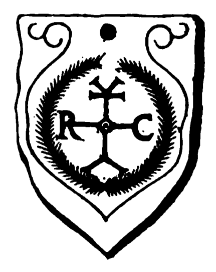
QVIN *tal*
VSSA
FIL AO
TVS PIV *s vi*
XIT ANN
H S E

Quin[tul]us ou *Quin[till]us, Sa. . . . .fil(ius), Ao. . . . .tus piu[s vi]xit ann(is). . . . . H(ic) s(itus) e(st).*

Il a été trouvé également dans les travaux de la même route, en fouillant une petite ruine qui se trouve à 2,800 mètres au nord de la gare de Souk-el-Arba, quatre petits écussons en argent où se lisent les lettres D E et R C gravées dans une couronne; je donne ici le dessin de deux d'entre eux en grandeur naturelle, les deux autres sont identiques, mais moins bien conservés. Ils sont tous les quatre entre les mains de M. le capitaine du génie Droûhez, qui a eu l'amabilité de me les montrer.

48.





Henchir Oudeka.

L'an dernier, on m'avait remis la copie de trois parties d'une grande inscription que j'avais eu l'honneur de communiquer à Votre Excellence [1]. Je suis allé cette année visiter l'henchir où ils avaient été relevés. Les ruines qu'on voit à cet endroit sont celles d'une forteresse romaine assez vaste, autour de laquelle existent de nombreux restes de constructions. Il y avait là une cité dont le nom est inconnu, mais qui, au IIIe siècle, devait avoir une certaine importance. Le forum et l'escalier qui y conduisait sont mentionnés sur un texte épigraphique que j'y ai recueilli et qui fait partie de cette grande inscription dont j'ai publié trois fragments l'an passé. J'ai vérifié le texte de ces trois derniers : ils sont disséminés sur différents points de la forteresse ou parmi les pierres qui gisent alentour. L'inscription tout entière se composait d'un plus grand nombre de morceaux; le début en est sans doute enterré quelque part au milieu des ruines. Je suppose que cette inscription remplissait dans toute sa longueur l'entablement d'un portique (*porticum ascensus fori*) :

49.

Haut. des lettres, 0m 085.
Long. des fragments : *a*, 1m 85; *b*, 0m 97; *c*, 1m 15; *d*, 2m 70.

a.

...*cum*..., *ut actis ordinis* DIEI·NONARVM IVNIARVM FVSCI ET DEXTRI COS CO
.... SE·ACTIS·ORDINIS·CONTINETVR·DIEI·V·KAL·IANVAR
.... NDAM PORTICVM ASCENSVS FORI·CVM·SPIRITIS·EI

[1] Cf. mon premier rapport n° 247.

b.

*n*TINETVR · IN NVMERO ∅ DEC
*i*ARVM FVSCI ET · DEXTRI · COS
GRADIBVS · ET CAPITIBVS ET

c.

urionum ET INTER · AEDILICIOS ADLECTVS
.......*su*FFICIENTEM FRVMENTI · CO
.......*ex* IS XII MIL N PRIVATA *s*

d.

ESSET SINGVLARI INSTANTIA IN ADMINISTRATIONE II VIRR QQ
PIAM PROPRIIS SVMPTIBVS POPVLARIBVS EXHIBVIT
*s*A PECVNIA FECIT · IDEMQVe *ded*ICAVIT

(Estampage.)

..... [*Cum.........., ut actis ordinis*] *diei nonarum juniarum Fusci et Dextri co(n)s(ulum) co[n]tinetur, in numero dec[urionum] et inter aedilicios adlectus esset, singulari instantia in administratione II vir(orum) q(uin)-q(uennalium)....... se actis ordinis continetur diei V kal(endarum) ja-nuar[i]arum Fusci et Dextri co(n)s(ulum), ...[su]fficientem frumenti copiam propriis sumptibus exhibuit,.........ndam porticum ascensus fori, cum spiritis et gradibus et capitibus et....., [ex] H S XII mil(li-bus) n(ummum), privata [s]ua pecunia fecit, idemqu[e ded]icavit.*

J'ai déjà fait remarquer, l'an dernier, que le consulat de T. Manilius Fuscus (deuxième consulat) et de Sex. Calpurnius Domitius Dexter est de l'année 225.

La dernière ligne contient un mot, *spiritis*, qui est évidemment un terme d'architecture, mais qui ne s'est pas encore rencontré, du moins à ma connaissance. On pourrait regarder *spiritis* comme un ablatif incorrect du mot *spiritus* [1] et chercher à ce terme un sens voisin de celui de *spiraculum* « soupirail », mais on ne voit pas trop à quelle partie du portique il pourrait s'appliquer. M. R. Mowat, à qui j'avais communiqué cette inscription, m'a fait remarquer que ce peut être l'ablatif de *spirita*, qui se rapproche de *spira*, mot consacré en architecture et qui signifie « base de colonne caractérisée par des tores » [1]. A côté

[1] L'ablatif singulier *spirito* s'est rencontré une fois. (Orelli, 3030.)

de *σφαῖρα*, on trouve l'adjectif *σφαιρίτης* (qui a la forme d'une sphère), en latin *sphaerita*[2]; à côté de *στήλη*, *στηλίτης* (qui sert de colonne), on a donc pu de *σπεῖρα* former par dérivation le mot *σπειρίτης* (*spirita*), qui aurait une signification voisine de *spira*, sinon le même sens. Si dans cette inscription le mot *spiritis* était placé à côté de *capitibus*, l'explication que propose M. Mowat tirerait de cette juxtaposition une grande force; malheureusement il en est séparé par *gradibus* et par conséquent il n'est pas prouvé qu'il se rapporte aux colonnes du portique, auxquelles le terme *capitibus* « chapiteaux » s'applique certainement. Cependant ce dernier sens me paraît beaucoup plus acceptable que le premier.

50.

Sur une base qui a été employée dans une construction et taillée en cintre à cette intention était gravé le *cursus honorum* d'un personnage d'ordre sénatorial, dont il ne reste plus que le fragment suivant :

Haut. des lettres, 0m 04.

. . . . *a*
*div*Ↄ COM*modo aedili*
*cer*EREALI · *ıı aetori*
*per*EGRINO ADL*ecto ab*
*imp*P · CAES^{C} · L · SEPTI*mi*O
*sev*ERO PIO PERTINACI F*t*
m · *au*RELIO *a*NTO*nino augg*
*ad c*VRAM CIVI
ORVM
ᴗCO
∩

. . . . [*a div*]*o Com*[*modo, aedili cer*]*eali, pr*[*aetori per*]*egrino, adl*[*ec*]*t*[*o ab imp*(*eratoribus duobus*)] *Caes*(*aribus*) *L. Septi*[*mi*]*o* [*Sev*]*ero Pio Pertinaci e*[*t M. Au*]*relio* [*A*]*nto*[*nino Aug*(*ustis*) *ad c*]*uram civi*[*tatis* ou *civi*[*tatium* . . . .]*orum* . . . .

La dernière charge mentionnée a été exercée sous les règnes de Septime Sévère et de Caracalla, c'est-à-dire entre les années 198

(1) Festus, p. 330 : « Spira dicitur basis columnae unius tori aut duorum. » C'est dans cette acception que le mot *spira* est employé par Vitruve et Pline.

(2) Caton, *De Re rust.*, 82.

et 209; l'inscription a été gravée avant la mort de Septime Sévère (an. 211), puisque cet empereur ne porte pas ici le titre de *divus*.

J'ai, de plus, relevé dans cette ruine trois inscriptions funéraires :

51.

Haut. de l'inscription, 0m 50; larg. 0m 60. — Haut. des lettres, 0m 085.

*e*GNATIVS
·PAL·FORTIS
PIVS·VIXIT·AN
NIS XXXXVII

.. [*E*]*gnatius*, . . . *f*(*ilius*), *Pal*(*atina tribu*), *Fortis pius vixit annis XXXXVII.*

On remarquera la mention de la tribu Palatina, qui ne s'est encore rencontrée qu'une fois en Tunisie [1].

52.

Sur un cippe en forme d'autel.

Haut. de l'inscription, 0m 83; larg. 0m 40. — Haut. des lettres, 0m 08.

D M S
OCTAV*ia*
D I G N *a*
PIA VIX*it*
ANS LX
H S I

D(*iis*) *M*(*anibus*) *s*(*acrum*). *Octav*[*ia*] *Dign*[*a*]*pia vix*[*it*] *annis LXV*. .
H(*ic*) *s*(*ita*) *e*(*st*).

53.

Haut. de l'inscription, 0m 90; larg. 0m 50. Haut. des lettres, 0m 10.
Caractères effacés par le temps.

D
E M D
I. P S
E

Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu d'autres caractères gravés sur cette pierre, mais je ne pourrais l'affirmer.

[1] *C. I. L.*, VIII, 58. Inscription trouvée à Leptis Parva.

NEBEUR.

Henchir Sidi-Merzoug.

A l'endroit où s'étendent aujourd'hui la ville arabe de Nebeur et ses jardins d'oliviers existait un établissement romain que nous savons, par deux inscriptions[1], avoir été un *castellum*. Il couvrait aussi le pied de la montagne situé en face de Nebeur, de l'autre côté de la route du Kef : il y a là, autour de la koubba de Sidi-Merzoug, des ruines très apparentes au milieu desquelles j'ai recueilli quelques inscriptions. J'y joins certains textes épigraphiques que j'ai copiés à Nebeur même :

54.

Henchir Sidi-Merzoug.

Sur une grande pierre brisée à gauche.

Haut. des lettres, 0m 055. — Les caractères sont très difficiles à déchiffrer.

*flore*I I SECVLO *imp · caes · flavi · iuli*
*consta*NTI VICTORIS AC *triumphatoris aug*
Δ INTVSIFO IADRIVS
/S ET CVRATOR III ORDINIS

(**Estampage.**)

[Flore]nti ? s(a)eculo [Imp(eratoris) Caes(aris) Flavi(i) Juli(i) Consta]nti(i) victoris ac [triumphatoris Aug(usti)] . . . . rius . . . . us et curator . . . . ordinis . . . .

55.

Henchir Sidi-Merzoug.

Sur deux fragments d'une grande inscription.

Haut. des lettres, 0m 20.

a. NIIOPLAIMRAI

b. P CAv

(1) *C. I. L.*, VIII, 1615 et 1616.

56.

Henchir Sidi-Merzoug [1].

Haut. de l'inscription, 0m 35; larg. 0m 30. — Haut. des lettres, 0m 03.

D · M · S ❦
C · PACCIVS · RO
GATVS · FL · P · P ·
II · VIR · COL · SIC
PREF · CASTE
V · A · LXXVIII · H · S · E

(Estampage.)

D(iis) M(anibus) s(acrum). C. Paccius Rogatus, fl(amen) p(er)p(etuus), II vir col(oniae) Sic(cae), pr(a)ef(ectus), caste v(ixit) a(nnis) LXXVIII. H(ic) s(itus) e(st).

Nous apprenons par ce monument que le castellum sur l'emplacement duquel se trouve aujourd'hui Nebeur dépendait de la colonie du Kef (*Sicca Veneria*), dans le territoire de laquelle il était compris. En conséquence, la justice y était rendue, non par un personnage dont le choix était laissé aux *castellani*, mais par un des magistrats suprêmes de la colonie, qui était chargé de cette fonction et prenait pour la circonstance le titre de *praefectus j(ure) d(icundo)*, ou plus brièvement *praefectus* [2]. C. Paccius Rogatus était peut-être mort à Nebeur au moment où il y faisait une tournée pour rendre la justice, et on l'y avait enterré.

57.

Henchir Sidi-Merzoug.

Haut. de la pierre, 0m 47; larg. 0m 30. — Haut. des lettres, 0m 055.

D M *s*
P · A E M *i*
L I V S · *f*
Q · M O D *es*
TVS · V · A*nn*
LXXV H *s e*

(1) Cf. Académie des inscriptions et belles-lettres, séance du 28 avril 1882.
(2) Frontin. (*Gromat. veter.*, p. 49) : «Coloniae quoque loca quaedam habent ad-

D(iis) M(anibus) [s(acrum)]. P. Aem[i]lius. . f(ilius), Q(uirina tribu), Mod[es]tus v(ixit) a[nn(is)] LXXV. H(ic) [s(itus) e(st)].

58.

Nebeur.

Sur un pilier, à l'intérieur de la koubba de Sidi-Abd-el-Kader.

Haut. de l'inscription, 0m 60; larg. 0m 27. — Haut. des lettres, 0m 04.

D M S
Q·AEMI
LIVS·SA
TVRNI
NVS
V·A·LXI
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Q. Aemilius Saturninus v(ixit) a(nnis) LXI. H(ic) s(itus) e(st).

59.

Henchir Sidi-Merzoug.

Haut. des lettres, 0m 07.

D M S
Q·ANNI
VS MAR
TIALIS
V A LXX
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Q. Annius Martialis v(ixit) a(nnis) LXX. H(ic) s(itus) e(st).

signata in alienis finibus, quae loca solemus praefecturas appellare.» — Sicul. Flac., p. 159 : « ... Quae singulae praefecturae appellantur... ex eo quod in diversis regionibus magistratus coloniarum juris dictionem mittere solent.»

60.

Henchir Sidi-Merzoug.

Haut. de l'inscription, 0m 39; larg. 0m 40. — Haut. des lettres, 0m 05.

D M S
Q · CAECILI
VS · Q · F · *quir*
DECOR · V*ix* A*n*
LXXVIII *h s e*

D(iis) M(anibus) s(acrum). Q. Caecilius, Q. f(ilius), [Quir(ina tribu)] Decor v[ix(it)] a[n(nis)] LXXXVIII. [H(ic) s(itus) e(st)].

61.

Henchir Sidi-Merzoug.

Haut. de l'inscription, 0m 27; larg. 0m 30. — Haut. des lettres, 0m 035.

d m s
*c*AECILI*s*
Q *f* QVIR · RO
VS *p*I*s*
vix · an · XXI
h s E

[D(iis) M(anibus) s(acrum). C]aecilius[s] Q. [f(ilius)], Quir(ina tribu), Ro. . . . us [p]iu[s vix(it) an(nis)] XXI. [H(ic) s(itus)] e(st).

62.

Nebeur.

Haut. de l'inscription, 0m 37; larg. 0m 27. — Haut. des lettres, 0m 03.

D S M
M CLODIVS
BARIHA
V · A · LQ (*sic*)
H · S · E

D(iis) s(acrum) M(anibus). M. Clodius Bariha v(ixit) a(nnis) quinquaginta q(uatuor) ou *q(uinque)*? *H(ic) s(itus) e(st).*

63.

Henchir Sidi-Merzoug.

Haut. de l'inscription, 0m 52; larg. 0m 30. — Haut. des lettres, 0m 04.

D M S
C · IVLIVS
CRE*s*CEN (*sic*)
VIC · ANIS
LXXI
H S S

D(iis) M(anibus) s(acrum). C. Julius Cre[s]cen(s) vic(sit) an(n)is LXXI. H(ic) s(itus) s(epultus?).

64.

Nebeur.

Sur un beau cippe en marbre servant de pilier, dans l'intérieur de la koubba de Sidi-Abd-el-Kader. Sur les côtés, à droite et à gauche, se voient des ceps de vigne élégamment sculptés.

Haut. de l'inscription, 1m 10; larg. 0m 37. — Haut. des lettres, 0m 05.

Guirlande.

D M S	D M S
M · I V L I	A V L I A
VS M F*il*	F O R T V
Q CR'▒P	N A T A
NVS COR	Q · F I L
N E L I A	C V L C I A
N V S	*n* A V A
V A LXXI	
H S E	

D(iis) M(anibus) s(acrum). M. Julius, M. f[il(ius)], Q(uirina tribu), Cr[is]p[i]nus? Cornelianus v(ixit) a(nnis) LXXI. H(ic) s(itus) e(st).

D(iis) M(anibus) s(acrum). Aulia Fortunata, Q. fil(ia), Culcia[n]a v(ixit) a(nnis) .....

65.

Henchir Sidi-Merzoug.

Haut. de l'inscription, 0m 33; larg. 0m 28. — Haut. des lettres, 0m 05.
L'écriture du texte est très négligée.

D M S
Q IVLIVS
SECVNDVS
VIXIT AN
NIS L+XXI (*sic*)
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Q. Julius Secundus vixit annis LXXXI.
H(ic) s(itus) e(st).

66.

Nebeur.

Sur un cippe funéraire qui sert de pilier dans une maison. Cf. *C. I. L.*, VIII, 1618.

Haut. de l'inscription, 0m 50; larg. 0m 28. — Haut. des lettres, 0m 03.

D M S	D M S
CABRIIIA	C IVLI
NAMPHA	VS N
ME V A	M
XXI	O
H S *e*	*v i x a n*
	LXXV
	H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). C. Julius N........o [vix(it) an(nis)] LXXV.
H(ic) s(itus) e(st).

D(iis) M(anibus) s(acrum). Ca[p]rilia Namphame v(ixit) a(nnis) XXI.
H(ic) s(ita) [e(st)].

67.

Trouvée à Nebeur; aujourd'hui au musée du Kef.

Haut. de l'inscription, 0^{m} 165; larg. 0^{m} 20. — Haut. des lettres, 0^{m} 04.
Caractères très grossièrement tracés.

D M S
L FABIV*s*
PRIVAM

D(iis) M(anibus) s(acrum); . . L. Fabiu[s] . . . . .

68.

Henchir Sidi-Merzoug.

Haut. de l'inscription, 0^{m} 40; larg. 0^{m} 37. — Haut. des lettres, 0^{m} 03.

d *m* S
Q MVNATIVS
SATVRNINVS
V A LXXVI
E H S

*[D(iis) M(anibus)] s(acrum). Q. Munatius Saturninus v(ixit) a(nnis) LXXVI.
E(st) h(ic) s(itus).*

69.

Henchir Sidi-Merzoug.

Haut. des lettres, 0^{m} 05.

Q MVI
L·F''''
ROG*/tus*
VAL
H S *e*

*Q. Mu. . . . . L. fil(ius). . . . . Roga[tus] v(ixit) a(nnis) L. . . . .
H(ic) s(itus) [e(st)].*

70.

Nebeur.

Sur une pierre encastrée dans le mur de la koubba de Sidi Abd-el-Kader, extérieurement. Cf. *C. I. L.*, VIII, 1620.

Haut. des lettres, 0m 075.

D M S
PACIVS ROGATIANVS
V A XX....

D(iis) M(anibus) s(acrum). Pacius Rogatianus v(ixit) a(nnis) XX.....

71.

Henchir Sidi-Merzoug.

Sur une pierre brisée à gauche.

Haut. de l'inscription, 0m 30; larg. 0m 20. — Haut. des lettres, 0m 06.

D · M · S
V O L V S
*i*V S S I P O
RO V A X..I

(Estampage.)

D(iis) M(anibus) s(acrum)... Volus[i]us Sipo..ro v(ixit) a(nnis) XXI ou *XVI*.

72.

Henchir Sidi-Merzoug.

Haut. des lettres, 0m 05.

d m s
VS
*ro*GATVS
v A LXXX...
H S *e*

[D(iis) M(anibus) s(acrum)] ......us [Ro]gatus [v(ixit)] a(nnis) LXXX... H(ic) s(itus) [e(st)].

73.

Henchir Sidi-Merzoug.

Sur un cippe hexaèdre brisé.

H S E

H(ic) s(itus?) e(st).

74.

Henchir Sidi-Merzoug.

Haut. des lettres : 1re l. 0m045 ; 2e l. 0m035.

√I S
IC

LE KEF.

J'avais déjà eu l'honneur de communiquer à Votre Excellence, l'an dernier, un certain nombre d'inscriptions romaines que j'avais relevées au Kef. L'occupation française a mis au jour quelques textes nouveaux et a permis de pénétrer dans des maisons particulières où d'autres étaient ignorés. Je me suis empressé de les relever.

75.

Dans le jardin de M. Roy, sur un dé d'autel. (Communication de M. Roy.)

MATRI
DEVM
MAGNAE
SACRVM

Matri Deum Magnae sacrum.

76.

Au même endroit.

Haut. des lettres, 0m 18.

PIETA

77.

Dans la cour d'une maison, sur un fragment de colonne. Actuellement au musée du Kef.

Haut. de la pierre, 0m 36. — Haut. des lettres, 0m 065.

D N
FL·CLA
DIO·I\
liano

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Claudio Ju[liano P(io) F(elici) semper Aug(usto).]

78.

Pierre encastrée extérieurement dans la muraille de la kasbah (côté nord).

Haut. de l'inscription, 0m 80; larg. 0m 50. — Haut. des lettres: 1re, 2e et 3e l. 0m 05; les autres, 0m 025.

Q·IVLIO·C·F·QVR
AQVi⌊AE
EQVO·PVBLICO
ADLECTO·IN QVINQ
DECVRIAS·⊃·LEG·I·ADIV
TRICIS·⊃·LEG·XXX·VLPI
AE·VICTRICIS·⊃·LEG X
FRETENSIS
IVLIVS·FIDVS·AQVILA
FRATRI·OPTIMO·DECRETO
ORDINIS·POSVIT·P·P·
REMISSA

Q. Julio, C. f(ilio), Quir(ina tribu), Aqu[i]lae, equo publico, adlecto in quinq(ue) decurias, c(enturioni) leg(ionis) I Adjutricis, c(enturioni) leg(ionis) XXX Ulpiae Victricis, c(enturioni) leg(ionis) X Fretensis; Julius Fidus Aquila fratri optimo, decreto ordinis, posuit; p(ecunia) p(ublica) remissa.

79.

Dans la maison dite *Dar ben-Achour,* où ont déjà été trouvées deux grandes inscriptions [1], on a découvert, quelques jours avant mon arrivée, un texte épigraphique très intéressant dont il a été fait mention à l'Académie des inscriptions et belles-lettres [2]; malheureusement l'état de dégradation de la pierre ne permet pas d'en lire toutes les lignes complètement; pour permettre à ceux que ce monument intéressera de déchiffrer les parties qui m'ont échappé, j'ai l'honneur d'en joindre une photographie à ce rapport (pl. XVII). Cette photographie est d'autant plus utile que le monument original n'existe plus aujourd'hui : il a été employé dans la construction d'une maison peu de jours après mon départ. J'en avais heureusement pris un bon estampage qui m'a aidé à lire certaines parties de l'inscription, moins nettement rendues par la photographie.

Haut. du cadre, 0m 50; larg. 0m 43. — Haut. des lettres, 0m 015.

IEV Ↄ II III *seve*
RAM FILIAM LICINI PATERNI SPLENDIDI ... *laudabi*
LIS VIRI HODIERNA DIE DEFVNCTAM ESSE QVID ET A QVI*bus*
IN MEMORIAM EIVS HONORVM IN PARENTVM IPSIVS CO*n*
SOLAT*io*NEM FIERI PLACERET L CALPVRNIVS *Ma*
XIMVSALFINVSSENTENTIAM INTERROGATVSCENSVITIN\ *er*
BAINFRASCRIBTA CVMLICINIPATERNIVIRIDEPRIMORIB*us*
NOSTRISETVITAE MODERATIOETMORVMMAXIMVMACPRACI*ic*
VMTESTIMONIVMINFOVENDISETIAMREIP*u*BNOSTRAEOPIBVSNON
MODICADOC*u*M*e*NTAEMIC*ent par*ENTVM QVOQVE ACMAIORVI
IPSIVS*eti*AMINA[illegible]SEXCOL*e*NDSQMOENIBVSNOSTR*s*QV*e*
IN SVSTINENDS ALENDSQ · CIVIBVS EGREGIA ATQ EXIMA LBERALITA*s*
ENITEATACPER[illegible]OCIAMETSIINGENTISACMAXIMLVCTVSEIVS*d*
PATERN MINIMA SINT APVT EVM NOSTRA SOLACIA TAMEN AD LENEND*os*
CONPESCENDOSQ DO*loris* IMPETVSETAD HONORANDAM IAI
PVELLAERVDMA*tu*RAEMEMORAMCVMC[illegible]VTRS[illegible]BRA[illegible]XI[illegible]
EIVSDEPVELEROGANDOSTATVAMO[illegible]SPVLCHERRMO*atQue*
CELEBERRMO P[illegible]PEC E DEM LICINAE SEVERÆ CONSTITVENDAM *ut*
PIETATISORDINISNOSTRI ERGA PATERNVM ADFECTO PERPETVO SI*t*
CONTESTATA

(1) *C. I. L.*, VIII, 1641 et 1648.
(2) Séance du 28 avril 1882.

[Quod .... II viri jure dicundo (?) verba fecerunt Seve]ram, filiam Licini(i) Paterni splendidi et [laudabi]lis viri, hodierna die defunctam esse; quid et a quib[us], in memoriam ejus honorum, in parentum ipsius co[n]-solat[io]nem fieri placeret; — L. Calpurnius M[a]ximus Alfinus, sententiam interrogatus censuit in v[er]ba infra scribta : — Cum Licini(i) Paterni, viri de primorib[us] nostris, et vitae moderatio et morum maximum ac practi[c]um testimonium, in fovendis etiam reip[u]b(licae) nostrae opibus, non modica doc[u]m[e]nta emic[ent, par]entum quoque ac majorum ipsius, [eti]am in a[dornandi?]s excolendisq(ue) moenibus, nostri[s]qu[e] in sustinendis alendisq(ue) civibus, egregia atque eximia liberalita[s] eniteat, ac per [h]oc? tametsi ingentis ac maximi luctus ejus[d(em)] Paterni minima sint aput eum nostra solacia, tamen ad leniend[os] conpescendos (?) q(ue) do[loris i]mpetus, et ad honorandam jam? puellae rudi ma[tu]rae memoriam, cum....... ejus de publ(ico?) erogando, statuam....... pulcherrimo [at]q(ue) celeberrimo p[ubl(ica?)] pec(unia), et? diem Liciniae Severae constituendam [ut] pietatis ordinis nostri erga Paternum adfect(i)o perpetuo si[t] contestata.

A la ligne 5, il y a entre le T et l'N de *solationem* un espace beaucoup trop considérable pour les lettres *io* seulement; il faut en conclure qu'il y avait primitivement dans la pierre à cette place un défaut qui empêchait d'y graver quoi que ce soit.

Ligne 11, pour que la restitution que j'ai proposée soit acceptable, il faut supposer que le T et l'I du mot ETAM étaient liés.

Ligne 15, il n'est pas possible de lire nettement sur le monument *compescendos*, que l'on s'attendrait à rencontrer; l'estampage ne donne d'une façon certaine que la dernière partie du mot. Je propose donc cette lecture sous toutes réserves.

A la fin de cette même ligne, il ne faut pas songer au mot *tam*, comme je l'avais supposé d'abord. Les T ne dépassent jamais la la ligne dans le reste de l'inscription; les I, au contraire, sont souvent plus grands que les lettres voisines.

Ligne 16, malgré la solennité quelque peu recherchée de cette expression, je crois qu'il est difficile de lire autrement le commencement de cette ligne[1].

[1] Voir, pour le commentaire, la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 28 avril 1882. Cf. des inscriptions analogues à celle-ci : *C. I. L.*, v, 522, 875; Wilmanns, 692 (*a*), 695, etc.

80.

Pierre encastrée extérieurement dans la muraille de la kasbah (côté nord), à 6 mètres de hauteur environ.

Haut. des lettres, 0m 10 à peu près.

IVM VETVS

NTIANIO PON

81.

Dans le mur de la maison dite *Dar Berbouch.*

Haut. des lettres, 0m 10.

DE*d*ICAV

.. *de*[*d*]*icav*(*it?*).

82.

Dans le mur de la kasbah, à côté de l'inscription rapportée plus haut sous le numéro 78.

D D

..... *d*(*ecurionum*) *d*(*ecreto*).

83.

Pierre encastrée extérieurement dans le mur de la kasbah (côte ouest).

Haut. des lettres, 0m 10.

Λ˅AEMILIVS
Λ˅AEMILIVS
C˅AEMILIVS·FF

M. Aemilius..... *M. Aemilius*..... *C. Aemilius Fe*[*lix?*].....

84.

Sur un cippe en forme d'autel, près de la maison dite *Dar ben-Achour.*

Haut. de l'inscription, 0m 54; larg. 0m 33. — Haut. des lettres, 0m 035.

AEMILIA·Q·F
FLORA·VIXIT
NNIS·XVI
H·S·E

Aemilia, Q. f(ilia), Flora, vixit annis XVI. H(ic) s(ita) e(st).

85.

Sur un cippe en forme d'autel, en dehors de la ville, le long des murs (côté nord-est).

Haut. de la pierre, 0m 28; larg. 0m 40. — Haut. des lettres, 0m 04.

D · MA · SA ·
AEMI · LIA · Q ·
FILIA · GALA VIX
ANIS · LXXXVII
HIC · SEPELITA

D(iis) Ma(nibus) sa(crum). Aemilia, Q. filia, Gala vix(it) an(n)is LXXXVII. Hic sepelita.

86.

Pierre encastrée dans les murs de la kasbah (côté nord).

Haut. de la pierre, 0m 41; larg. 0m 35. — Haut. des lettres, 0m 035.

	D M S
	AGRIA
	DOMITIL
	LAVIXIT
VIXIT	ANNIS
an[illegible]	XXXV
H S E	H S E

. . . . . *vixit [annis . . . . .]. H(ic) s(itus)? e(st).*

D(iis) M(anibus) s(acrum). Agria Domitilla vixit annis XXXV. H(ic) s(ita) e(st).

87.

Dans la cour de la maison où j'ai relevé l'inscription que j'ai rapportée sons le numéro 77.

Haut. de la pierre, 0^{m} 19; larg. 0^{m} 20. — Haut. des lettres, 0^{m} 03.

D M S
▓▓G R I A
/IX·ANN IIII

D(iis) M(anibus) s(acrum). [A]gria? vix(it) ann(is) IIII.

88.

Au musée du Kef.

Haut. de la pierre, 0^{m} 19; larg. 0^{m} 24. — Haut. des lettres, 0^{m} 03.

ANTONIA
BIILLOS·VIX
AN · XI
H · S · E

Antonia Bellos(a) vix(it) an(nis) XI. H(ic) s(ita) e(st).

Le surnom *Bellosa* s'est déjà rencontré.

89.

Près du cimetière juif.

Haut. de l'inscription, 0^{m} 18; larg. 0^{m} 28. — Haut. des lettres, 0^{m} 035.

APPIA·MA
XI·MA·V·A
LXXVII·H·S·E

Appia Maxima v(ixit) a(nnis) LXXVII. H(ic) s(ita) e(st).

90.

Texte copié par les soins de la Société archéologique du Kef.

APVLEIA
L F FELICI

Apuleia, L. f(ilia), Felici.....

91.

Près du cimetière juif.

Haut. de l'inscription, 0m 23; larg. 0m 25. — Haut. des lettres, 0m 04.

AVILIA
SECVRA
VIX ANIS
XXXI

Avilia Secura vix(it) an(n)is XXXI.

92.

Au même endroit.

Haut. de l'inscription, 0m 33; larg. 0m 50. — Haut. des lettres, 0m 03.

D M S
BADVLLIA
POSTumA v·a
XXXX

Badullia Post[um]a [v(ixit) a(nnis)] XXXX.

93.

Dans le mur de la kasbah (côté ouest), à 5 mètres de hauteur environ.

D M S
CAECILIA
ROGATA
VIX AN XL

D(iis) M(anibus) s(acrum). Caecilia Rogata vix(it) anni(s) XL.

94.

Dans le mur de la kasbah (côté sud), à la même hauteur à peu près que la précédente.

Haut. de la pierre, 0m 50. — Haut. des lettres, 0m 08.

D *m* *s*
M CASCELLIV*s* *praef*
EQVITVM VIXI*t annis*

D(iis) [M(anibus) s(acrum)]. M. Cascelliu[s..... praef(ectus)] equitum vixi[t annis.....

95.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

D M S
M CLELIA
[redacted]RINA PIA
VIXIT ANNIS
[redacted]H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). M. Clelia ....rina pia vixit annis .....
H(ic) s(ita) e(st).

On sait combien sont rares les exemples de prénoms donnés à des femmes; si cette inscription est bien copiée, elle est intéressante sous ce rapport.

96.

Cippe hexaèdre trouvé dans les fouilles faites au pied du mur de la kasbah (côté nord).

Haut. de l'inscription, 0m 90; larg. 0m 27.
Haut. des lettres : les 5 premières lignes, 0m 05; les autres, 0m 045.

Guirlande.

D M S
P CLODIVS
F A V S T I
N V S Þ V S
FRATER FI
[redacted]MVS HOMO
[redacted]ↄIILICISSI
MVS QVI VI
TAM VIXIT
IVCVNDAM
ET QVIETAM
AN[redacted] \\\VI
H · S *e*

D(iis) M(anibus) s(acrum). P. Clodius Faustinus, pius frater, fi[r]mus homo [at]q(ue)? felicissimus, qui vitam vixit jucundam et quietam an[n](is) XXXVI. H(ic) s(itus) [e(st)].

97.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

C L O D I A
H E L P I S
V I X A N N
LXXXV H S E

Clodia Helpis vix(it) ann(is) LXXXV. H(ic) s(ita) e(st).

98.

Dans le mur de la kasbah, extérieurement (coté sud).

Haut. de l'inscription, 0^m 60; larg. 0^m 30. — Haut. des lettres, 0^m 04.

CORNE
LIA M F
MACRI
NAPIA
VIXIT
ANNIS
XXXVIII

Cornelia, M. f(ilia), Macrina, pia vixit annis XXXVIII.

99.

Copie de M. Roy.

H Λ V E
D M S
F E L I C I
TAS FELI
CIS VIXIT
ANNIS XII
H E S

Have! D(iis) M(anibus) s(acrum). Felicitas, Felicis (conjux), vixit annis XII.
H(ic) e(st) s(ita).

IMPRIMERIE NATIONALE.

100.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

D M S
GVLA PA
CATA VI
XIT ANI
S XXXV

D(iis) M(anibus) s(acrum). Gula Pacata vixit an(n)is XXXV.

101.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

D M S
SEX HERCV
LANIVS SECVN
DVS LATOSVS
VIXIT ANN XXXIII
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Sex. Herculanius Secundus Latosus vixit ann(is) XXXIII. H(ic) s(itus) e(st).

102.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

D M S	D M S
IVLIAM	IVLIVS
LVTI	ACHIL
OLA VI	EVS VI
X AN	X AN LI
LV	H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Julius Achileus[1] *vix(it) an(nis) LI. H(ic) s(itus) e(st).*

D(iis) M(anibus) s(acrum). Julia, M. [f(ilia)], Lutiola vix(it) an(nis) LV.

[1] Pour l'orthographe *Achileus* au lieu de *Achilleus*, cf. Gruter, 930, 2.

103.

Dans une rue de la ville.

Haut. de la pierre, 0m 30; larg. 0m 25. — Haut. des lettres, 0m 04.

DIS M SAC
T · IVLIVS
ARION
VIXIT
AN

Di(i)s M(anibus) sac(rum). T. Julius Arion vixit an(nis).....

104.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

D M S
I V L I A
LVCRINA
VIXIT
A XL H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Julia Lucrina vixit a(nnis) XL.
H(ic) s(ita) e(st).

105.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

D M S
M IVLI
VS MON
TANVS
VIX AN
NIS LXXXV
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). M. Julius Montanus vix(it) an(nis) LXXXV.
H(ic) s(itus) e(st).

106.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

D M S
IVLIA PVB
LIA Q FIL PI
A V I X I T
ANNIS

D(iis) M(anibus) s(acrum). Julia Publia, Q. fil(ia), pia vixit annis.....

107.

Près du cimetière juif.

Haut. de l'inscription, 0m 19; larg. 0m 23. — Haut. des lettres, 0m 025.

IVLIA QATA
VIX ANIS
TO LXXXV (*sic*)

Julia Cata vix(it) an(n)is LXXXV. T(ibi) o(ssa) (bene quiescant).

108.

Pierre encastrée dans le mur de la kasbah, extérieurement (côté nord).

D M *s*
C · IVNI*s*
E M I ΛΛ*us vixit*
ANNIS

D(iis) M(anibus) [s(acrum)]. C. Junia[s .....]mian[us vixit] annis......

109.

Texte copiée par les soins de la Société archéologique.

D M S
Q LARGIVS
P F QVR
M A X I M V S
VIXT A LXXVI

D(iis)·M(anibus) s(acrum). Q. Largius, P. f(ilius), Quir(ina tribu), Maximus vixit a(nnis) LXXVI.

110.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

P LICINIA
L F SATVR
NINA VI
XIT ANNIS
XXV

P. Licinia, L. f(ilia), Saturnina, vixit annis XXV.

On remarquera que dans ce texte, de même que dans celui que j'ai rapporté plus haut (n° 95), on rencontre un prénom devant un nom de femme.

111.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

LVCIVS MARIVS
ADIVTOR VIX AN
IS XXX
H X D

Lucius Marius Adjutor vix(it) an(n)is XXX. H(ic) e(st)? d(epositus?).

A la dernière ligne, je suppose que l'X est le résultat d'une mauvaise lecture et qu'il devait y avoir sur la pierre un E qu'un accident aura rendu méconnaissable.

Le prénom du personnage est, contrairement à l'usage, écrit en toutes lettres.

112.

Texte copié par les soins de la Société archéologique.

D M S
METRODORA
QVALIMATRO
NVI VIXIT AN
NIS XXXIII MENS
VIII DID II

D(iis) M(anibus) s(acrum). Metrodora, quae e[t] Matronul[a]? vixit annis XXXIII, mens(ibus) VIII, di[e]b(us) II.

113.

Texte copié dans la maison de M. Roy; aujourd'hui au musée.

Haut. de la pierre, 0m 20; larg. 0m 185. — Haut. des lettres, 0m 02.

D ▾ M ▾ S
NVMERIA▾
VICTORIA▾
VIX ▾ ANNIS
XXXX▾VII

D(iis) M(anibus) s(acrum). Numeria Victoria vix(it) annis XXXXVII.

114.

Au musée du Kef.

Haut. de la pierre, 0m 17; larg. 0m 16.
Haut. des lettres : 1re l. 0m 04; 2e et 3e l. 0m 035.

V A L E R I *a*
F · PICA VI*x* · *a n*
XXXV H S *e*

Valeri[a, ..] f(ilia), Pica, vi[x(it) an(nis)] XXXV. H(ic) s(ita) [e(st)].

115.

Dans le mur de la kasbah, à droite de la porte d'entrée, à 7 ou 8 mètres de hauteur au moins, en caractères de 20 centimètres environ.

N I

J'ai également relevé au Kef, sur certaines des lampes exposées au musée, des marques de potiers, que je publierai à la fin de mon rapport en même temps que celles dont j'ai pris la copie à Souse et à Tunis.

Henchir Guergour (*Masculula*).

Sur la route du Kef à Ghardimaou, ou du moins à quelques kilomètres à gauche, se trouve l'Henchir Guergour, dont j'ai déjà longuement parlé dans mon premier rapport. J'y suis retourné cette année pour achever les recherches que j'y avais commencées. J'y ai découvert de nouvelles inscriptions néo-puniques, qui figureront au *Corpus inscriptionum semiticarum*, et un certain nombre d'inscriptions latines :

116.

Haut. de l'inscription, 0^{m} 10; larg. 0^{m} 31. — Haut. des lettres, 0^{m} 03.

DIS · MANIBVS
SACRVM
CELSVS · SATVRNI
[illegible]

D(iis) Manibus sacrum. Celsus Saturninus.....

117.

Haut. de l'inscription, 0^{m} 29; larg. 0^{m} 19. — Haut. des lettres, 2^{m} 025.

IANVARIA FO
RTVNATI NAS
S^{II} SERVA VIXIT
*a*NIS XXXXV
h S *e*

Januaria, Fortunati Nassii serva, vixit [a]n(n)is XXXXV.
[H(ic)] s(ita) [e(st)].

118.

Haut. des lettres, 0^{m} 035.

IVN[redacted]V S[redacted]L I[redacted]I
LI · SA[redacted]IVS ·
*vi*XIT *anni*S GV · H · S ·

Suit une inscription néo-punique.

. . . *Jun[i]us* . . . . [*vi*]*xit* [*anni*]*s CV* (?). *H*(*ic*) *s*(*itus*).

119.

Haut. de l'inscription, 0m 23; larg. 0m 28. — Haut. des lettres, 0m 02.

D · M · S
IVLIA MARCELLA
PIA VIXIT ANNIS
XXXXIIII CVRAN
TE · CI · FIL

D(*iis*) *M*(*anibus*) *s*(*acrum*). *Julia Marcella pia vixit annis XXXXIIII, curante Cl*(*audio?*) *fi*[*l*(*io*)].

120.

Haut. des lettres, 0m 025.

D M S	D *m s*
NAMGIDE	M I G I N
N A M P A	NAMGIDE
MONIS F	NIS · FILIVS
VIXIT AN	V I X I T A N
NIS XXXI	IS · XV · CVRA
	MVM EIVS
	H S E

(Estampage.)

D(*iis*) [*M*(*anibus*) *s*(*acrum*)]. *Migin Namgidenis filius vixit annis XV; cura Mum*. . . . . *ejus* (*conjugis*). *H*(*ic*) *s*(*itus*) *e*(*st*).

D(*iis*) *M*(*anibus*) *s*(*acrum*). *Namgide, Nampamonis f*(*ilia*) *vixit annis XXI.*

Les noms puniques *Namgide* (pour *Namgidde*[1] ou *Namgedde*) et *Nampamo* (pour *Namphamo*) sont connus par un certain nombre d'exemples; le nom *Migin* ne s'est encore rencontré que deux fois dans les inscriptions latines d'Afrique, sous la forme *Miggin*[2], qui

[1] Cf. mon premier rapport, n° 148.
[2] *C. I. L.*, VIII, 10686 *bis*.

est la bonne, comme le prouve une lettre du grammairien Maximus à saint Augustin où ce nom est cité [1]. Quant au mot MVM, qui, je crois, est certain, c'est sans doute aussi un nom ou un commencement de nom indigène, mais il est inconnu.

121.

Haut. de l'inscription, 0m 33; larg. 0m 28. — Haut. des lettres, 0m 025.

D M S
NINVS SATVRI
FILIVS·VIXIT·
ANNIS LXXXV·
CVRANTIBVS·
FILIS·SATVRVS· (*sic*)
ET MVTHVN
H·S·E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Ninus, Saturi filius, vixit annis LXXXV; curantibus fili(i)s Saturus et Muthun. H(ic) s(itus) e(st).

122.

Haut. de l'inscription, 0m 25; larg. 0m 22. — Haut. des lettres, 0m 025.

D M S
ROGATA B*a*
RECBALIS M
F·PIA·VIXIT
ANNIS·LX
H S E

(Estampage.)

D(iis) M(anibus) s(acrum). Rogata, B[a]recbalis M (?) f(ilia), pia vixit annis LX. H(ic) s(ita) e(st).

[1] Ep. XVI, vol. II, p. 19 (éd. des Bénéd. de Saint-Maur). Cette lettre est reproduite au *Corpus*, VIII, p. 474. La phrase qui nous intéresse est la suivante : «Quis enim ferat Jovi fulmina vibranti praeferri Migginem, Junoni, Minervae, Veneri, Vestaeque Sanaem et cunctis (pro nefas!) diis immortalibus archimartyrem Namphamonem?» Deux évêques ont porté ce nom. (Cf. *C. I. L.*, *loc. cit.*, note 1.)



123.

Haut. de l'inscription, $0^m\ 20$; larg. $0^m\ 25$. — Haut. des lettres, $0^m\ 03$.

D · M · S
SATVRNINVS
ZABONIS FIL
PIVS VIX A XXV
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Saturninus Zabonis, fil(ius), pius vix(it) a(nnis) XXV. H(ic) s(itus) e(st).

124.

Haut. de l'inscription, $0^m\ 14$; larg. $0^m\ 24$. — Haut. des lettres, $0^m\ 015$.

D M S
SCANTIA PRIMA
IANVARI FILIA PI*a*
VIXIT ANNIS I
CVRANTE S

D(iis) M(anibus) s(acrum). Scantia Prima, Januari(i) filia, pi[a] vixit annis . . . ; curante S. . . . .

125.

Sur le mausolée qui se trouve à l'est de la ville, où j'avais déjà relevé quatre inscriptions, j'en ai copié deux nouvelles qui m'avaient échappé l'an passé à cause de la hauteur à laquelle elles sont gravées et du peu de netteté des caractères. La première qui se lit tout à fait au-dessous de la corniche est la suivante :

A.

Haut. des lettres, $0^m\ 035$.

[redacted]SEMPRONIVS SEMPI
[redacted] IIIIANVS VIC *o*NIAC
[redacted]VIXIT *f*IECIT
annis

. . . . Sempronius . . . . .anus Vic. . . . . vixit [annis]. . . . . ; Sempr[o]nia, C. [f(ilia)], fecit.

La seconde est placée au-dessus de l'inscription que j'ai publiée l'an dernier sous le numéro 133.

B.

Haut. des lettres, 0^{m} 025.

*sempr*ONIVS
VICT*o*RINVS
p i V *s v* IXIT·CERTA
ANIS CVRANTE
III

Sempr]*onius Vict*[*o*]*rinus* [*pi*]*u*[*s v*]*ixit*..... *a*(*n*)*nis*.....; *curante*.....

A la ligne 3, les lettres du dernier mot ne sont pas absolument certaines : on pourrait peut-être lire *Cirta*(*e*). Ce mausolée était donc le tombeau de personnages appartenant à la famille *Sempronia*. La connaissance de ce fait permet de tenter la restitution des autres épitaphes gravées sur le même monument un peu autrement que je ne l'avais essayé dans mon premier rapport; j'en modifierai aussi légèrement le texte, que j'ai vérifié sous une lumière plus favorable.

C = 130 de mon premier rapport.

*curan*tE CORNE*lia*[redacted]
[redacted]NA VXORE EIVS *h s* E

..... [*curan*]*te Corne*[*lia*] ....*na*, *uxore ejus*. [*H*(*ic*) *s*(*itus*)] *e*(*st*).

D = 131.

CORNELI*a* BERE
CTINA *pia* VIXIT
ANNIS LXX[redacted]II
CVRANTES[redacted]RO[redacted]
[redacted]IO GRECA[redacted]
[redacted]FIIV[redacted]
h S *e*

Corneli[*a*] *Berectina* [*pia*] *vixit annis LXX*...*II*, *curante S*[*emp*]*ro*[*n*]*io? Gre*..... [*H*(*ic*)] *s*(*ita*) [*e*(*st*)].

E = 133.

Lignes 2 et 3 :

PIA VIXIT ANNIS LXXXIII CVRANTIBVS
*sem*PRONIO ET TAVRINO FIL *h s e*

La famille Sempronia semble d'ailleurs avoir compté à Masculula un certain nombre de membres, car j'ai trouvé trois autres épitaphes relatives à des femmes portant ce nom :

126.

Haut. de l'inscription, 0^{m} 18; larg. 0^{m} 18. — Haut. des lettres, 0^{m} 01.

• D M S
SEMPRONIA CRE
TA·P·VIXIT·AN*n*
XV

D(iis) M(anibus) s(acrum). Sempronia Creta (?) p(ia) vixit an[n(is)] XV.

127.

Haut. de l'inscription, 0^{m} 20; larg. 0^{m} 33. — Haut. des lettres, 0^{m} 025.

D M S
SEMPRONIA SATVRNI
NA RVSTICI NINI FILLIA (*sic*)
PIA VIX ANNIS XVII
H·S·E CVRANTIBVS PATRVI
S

(Estampage.)

D(iis) M(anibus) s(acrum). Sempronia Saturnina, Rustici Nini filia, pia vix(it) annis XVII. H(ic) s(ita) e(st); curantibus patruis.

Ligne 5, R A N, dans le mot *Curantibus*, forment un monogramme. R V, dans le mot PATRVIS, sont liés.

128.

Haut. de l'inscription, 0^{m} 20; larg. 0^{m} 47. — Haut. des lettres, 0^{m} 025.

d M S	D M *s*
*sem*PRONI	▨▨▨IN▨
a STI▨A	▨NTINVS
pia VIXIT	PIVS VIX*i*T
*an*IS LXV	ANISXXX
H S E	

[D(iis)] M(anibus) s(acrum). [Sem]proni[a Ru]sti[c]a?
[pia] vixit [a(n)n]is LXV. H(ic) s(ita) e(st).

D(iis) M(anibus) [s(acrum)] ....ntinus pius vix[i]t an(n)is XXX.

Le surnom *Rustica*, ainsi que je l'ai noté en présence de la pierre, n'est pas certain.

129.

Haut. de la pierre, o^m 18; larg. o^m 25. — Haut. des lettres, o^m 025.

D M S
*v*INDEMIALIS
*s*ECVNDI · F
VIX · AN · V · H · S · E

D(iis) M(anibus) s(acrum). [V]indemialis, [S]ecundi f(ilius?) vix(it) an(nis) V. H(ic) s(itus) e(st).

130.

Haut. des lettres, o^m 02.

DIS MANIBVS
MANIBVS (*sic*)
s \CRVM GAT

131.

Haut. des lettres, o^m 03.

DIS MAN*ibus*
SACR

132.

Haut. des lettres, o^m 03.

SADITA
CV

133.

Haut. des lettres, o^m 025.

ıvıᴗRI SATVRI

134.

Haut. des lettres, 0m 03.

RIZAN
*p*IVS VIXIT AN*nis*
H S *e*

(Estampage.)

135.

Haut. des lettres, 0m 02.

KNAILI
CVRANTIBVS FILIS

136.

Haut. des lettres, 0m 04.

vS VIXIT·AN
XXXV·H·S·E

137.

Haut. des lettres, 0m 025.

PIVS VIXI ANNIS II
CVRANTIBVS FILIS
H *s* *e*

138.

Haut. des lettres, 0m 035.

L I L V
H S E

139.

Haut. des lettres, 0m 025.

vix·*an*·XXXV

Ghardimaou et ses environs.

Les travaux exécutés pour la construction d'un bordj à Ghardi-

maou ont amené la découverte de plusieurs textes épigraphiques qui sont destinés à être encastrés dans les murailles du bordj :

140.

Sur une dalle de marbre.

Haut. des lettres : 1re l. 0m 07 ; 2e l. et suiv. 0m 05 ; 6e l. 0m 035.

ti·claudio caes·AVG·GERM·PONT·MA *x*
*trib·pot·xii imp xx*VI·COS V̄·PATRI·PATR·CEN*s*
*c*ELER·PROCVRATOR·DE
PECVNIA·FEC[illegible]IT C\ *ra*N*te*
FLAMINE·AVG*vsti perpetuo*
MILV[illegible]IV[illegible]IB[illegible]

[*Ti. Claudio Caes(ari)*] *Aug(usto)*, *Germ(anico)*, *pont(ifici) ma*[*x(imo)*, *trib(unicia) pot(estate) XII*, *imp(eratori) XX*]*VI*, *co(n)s(uli) V*, *patri patr(iae)*, *cen*[*s(ori)*. . . . . *C*]*eler*, *procurator de* . . . . *pecunia fec*[*erun*]*t*, *cu*[*ra*]*n*[*te*] . . . . . *flamine Augu*[*sti*] *perpetuo* . . . . .

L'empereur mentionné dans cette inscription est certainement Claude, le seul qui porte à la fois le titre de *Germanicus* et de *censor*, et dont le cinquième consulat réponde en même temps à un nombre de salutations impériales ou de puissances tribunitiennes terminé par VI[1]. Reste à déterminer quel est ici ce double nombre, et comment il convient de compléter la deuxième ligne. Le chiffre VI doit-il être rapporté aux puissances tribunitiennes ou aux salutations impériales? On voit tout de suite que la première de ces interprétations ne peut être adoptée.

En effet, si on l'admettait, on aurait le choix entre le nombre VI et le nombre [X]VI. Or l'empereur Claude fut consul pour la cinquième fois au commencement du mois de janvier 51. A cette époque, le chiffre de ses puissances tribunitiennes était de dix, puisqu'elles se comptent du 25 janvier 41. Il ne faut donc pas songer

[1] On pourrait être tenté d'attribuer cette inscription à Trajan, qui prit, lui aussi, le surnom de *Germanicus*, et porta pendant plusieurs années les titres d'*imp. VI*, *cos. V*; mais il n'est pas qualifié de *censor* sur les monuments; en outre, il ne reçut le titre d'*imp. VI* qu'à la fin de l'année 106 ou au début de l'année 107 (cf. Mommsen, *Hermes*, III, p. 131), et à cette époque il ajoutait à son surnom de *Germanicus* celui de *Dacicus*.

au nombre VI; non plus d'ailleurs qu'au nombre [X]VI, Claude étant mort dans le cours de sa XIVe puissance tribunitienne.

Ce chiffre VI s'applique aux salutations impériales. Mais on ne sait pas au juste quel était au 1er janvier 51 le nombre des salutations impériales de Claude. Nous avons, en effet, un monument de l'année 50 [1] (antérieur au 25 janvier de cette année) où il est qualifié de *imp. XVI*, titre qu'il portait déjà en 48-49. Or c'est précisément en cette année 50 que le roi Caractacus fut fait prisonnier, après une lutte de neuf années. Il est impossible qu'à cette occasion Claude n'ait pas augmenté le nombre de ses salutations impériales; et, de fait, nous trouvons sur les monnaies, à côté de sa neuvième puissance tribunitienne (49-50), sa dix-septième et même sa dix-huitième salutation impériale [2].

Par conséquent, il n'était plus *imp. XVI* au 1er janvier 51, alors qu'il devenait *cos. V;* il était au moins *imp. XVIII* [3], et ce n'est pas le nombre XVI qu'il faut rétablir sur le monument de Ghardimaou.

Du 25 janvier 51 au 24 janvier 52, il porte les titres de *trib. pot. XI, cos. V;* le nombre de ses salutations impériales est à ce moment de XXI, d'après la restitution faite par M. Mommsen dans la célèbre inscription de l'arc de Claude [4], de XXIII suivant d'autres textes épigraphiques [5]. Notre inscription serait donc postérieure au 24 janvier 52.

D'un autre côté, on possède un diplôme militaire daté du troisième jour avant les ides de décembre (11 décembre) 52 [6]; Claude y porte les titres de *trib. pot. XII, imp. XXVII, cos. V,* et jamais le nombre de ses salutations impériales ne s'éleva plus haut.

En conséquence, le monument que j'ai copié à Ghardimaou doit être de cette même année 52, postérieur au mois de janvier et antérieur au mois de décembre, et la restitution que j'ai proposée

[1] Or., 713. = *C. I. L.*, v, 5804.

[2] Eckhel, *D. N. V.*, VI, p. 249.

[3] Une inscription d'Espagne (*C. I. L.*, II, 4644) donne *trib. pot. X, cos. IIII, imp. XXI;* mais le texte n'en est connu que par des copies anciennes et porte des traces d'interpolation. On ne saurait donc en tirer aucune conséquence certaine.

[4] *C. I. L.*, VI, 920.

[5] Gruter, 188, 6 (*Ex Fastis Onufrii*) : « Ti. Claudius, Drusi f., Caesar Augustus Germanicus pont. max., trib. pot. XI, imp. XXIIII, cos. V, p. p. restituit. » — *C. I. L.*, III, 1977.

[6] Renier, *Dipl. milit.*, n° 8.

est par là même justifiée. Il est de la même année que l'inscription de l'*Aqua Claudia*[1], mais fut gravé un peu auparavant.

Le prénom et le nom du procurateur ont été emportés par la cassure de la pierre; on ne connaît que son surnom, Celer. Il est donc impossible de savoir au juste quel était ce personnage; néanmoins on ne peut laisser passer ce *cognomen* sans rappeler qu'il existait à cette époque un chevalier romain célèbre que Tacite appelle P. Celer[2]; c'est lui qui, en l'année 54, empoisonna le proconsul d'Asie, M. Julius Silanus.

A la ligne 4, entre FEC et T, il y a place pour trois lettres au moins; il ne faut pas songer à restituer FEC*i*T, mais bien plutôt FEC*erun*T.

141.

Copie de M. le sous-lieutenant Cuinet et de l'auteur. Sur une belle base.

Haut. des lettres, 0m 08.

P · SEXTILIO · P · F
ARN FELICI
F L A M A V G P P
SACERDOTI PR*o*
VINCIAE AFRICAE
P · AVSINCHIVS TV
BERO SEXTILIANVS
AVO OPTIMO
OB MERITVM

P. Sextilio, P. f(ilio), Arn(ensi tribu), Felici, flam(ini) Aug(usti) p(er)-p(etuo), sacerdoti pr[o]vinciae Africae; P. Ausinchius (?) Tubero Sextilianus avo optimo, ob meritum.

On sait que les députés des cités de l'Afrique proconsulaire se réunissaient à Carthage une fois chaque année sous la présidence du *sacerdos provinciae Africae*, prêtre du culte de la famille impériale, élu annuellement parmi les personnes les plus considérées de la province[3]. P. Sextilius Felix exerçait cette fonction honorifique au moment où l'inscription fut gravée.

[1] *C. I. L.*, VI, 1256.
[2] *Ann.*, XIII, 1.
[3] Cf. Marquardt, *Ephem. epigr.*, I, p. 212.

IMPRIMERIE NATIONALE.



142.

Haut. des lettres, o^m o3. — Caractères très difficiles à lire.

DATIVS AII
CAANDAT
PIVS VIX
ANNIS
II AVE

Dati(v)us . . . . pius vixit annis II. Ave!

143.

Haut. de l'inscription, o^m 35; larg. o^m 49. — Haut. des lettres, o^m o4.

D M S	D M S
IVLIA VIC	C MARIVS
TORIA · PI	SCINTILLA
A ET BONA	PIVS ET PA
VIXIT AN	TER BONVS
NIS LV H S E	VIXIT ANNIS
	LX H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). C. Marius Scintilla pius et pater bonus vixit annis LX. H(ic) s(itus) e(st).

D(iis) M(anibus) s(acrum). Julia Victoria pia et bona vixit annis LV, H(ic) s(ita) e(st).

144.

Haut. de l'inscription, o^m 26; larg. o^m 41. — Haut. des lettres, o^m o4.

Homme appuyé de la main droite
sur un bâton.

MVTVN CIIIIE
RIS · PIVS · VI
XIT · ANNIS
LXXXX P · P ·

Mutun, C. . . . . ris (filius), pius vixit annis LXXXX. P(ater) p(osuit).

145.

Haut. de l'inscription, 0m 34; larg. 0m 32. — Haut. des lettres, 0m 025.

D M S
SEX POMPEIVS MA
RIANVS AEDILIS
II VIRV VIXIT AN
NIS XXXX
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Sex. Pompeius Marianus, aedilis, II viru, vixit annis XXXX. H(ic) s(itus) e(st).

On remarquera la forme *II viru* qui n'est pas nouvelle en Afrique et dont nous retrouverons plusieurs exemples dans les ruines voisines de Ghardimaou.

146.

Sous un pont du camp.

Haut. des lettres, 0m 04.

L VENTILIVS
COFO VIXIT
ANOS LXXX
O T B Q

L. Ventilius Cofo vixit an(n)os LXXX. O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant).

147.

Haut. de l'inscription, 0m 28; larg. 0m 34. — Haut. des lettres, 0m 04.

VINICIA · SECVN
*di*l l A · VIX · AN · LXXX
H S E

Vinicia Secundilla (?) vix(it) an(nis) LXXX. H(ic) s(ita) e(st).

Il a été également trouvé sur une pierre un chrisme sculpté.

Henchir Sidi-Mohammed-el-Azrag.

A 8 kilomètres environ au sud-est de Ghardimaou se trouve une koubba consacrée à Sidi Mohammed el Azrag; elle est construite sur l'emplacement d'une petite ville antique sans importance. Seul un grand mausolée à deux étages est encore debout. Il mesure 7 m. 70 de hauteur sur 4 m. 20 de largeur et 3 m. 95 de longueur.

On lit, à 4 m. 50 du sol, l'inscription suivante gravée dans un cartouche à queues d'aronde :

148.

Haut. du cartouche, o^m 35 ; larg. 1^m 85. — Haut. des lettres, o^m 09.

...SALLVSTIVS SILVAN*us p*IVS VIXIT ANNIS
SI I I I IA ROGATA PIA *vi*XIT ANNIS

.. *Sallustius Silvan*[*us, p*]*ius vixit annis* ..... ; — *Sentia? Rogata pia* [*vi*]*xit annis*.

A la deuxième ligne, le nombre d'années semble n'avoir jamais été indiqué; il est impossible de dire s'il en était de même à la première.

149.

Pierre encastrée dans le mur de la koubba.

Haut. de l'inscription, o^m 28 ; larg. o^m 39. — Haut. des lettres, o^m 02.

Femme tenant une fleur.	Homme.
D M	S
PASSINIA IV	M SVLPICI
C*u*NDA PIA	VS PROCES
*vix*IT ANNIS	SIANVS PIVS
	VIXIT ANNIS
	LIIII H S E

M. Sulpicius Processianus pius vixit annis LIIII. H(*ic*) *s*(*itus*) *e*(*st*). — *D*(*iis*) *M*(*anibus*) *s*(*acrum*). *Passinia Juc*[*u*]*nda pia* [*vix*]*it annis*.....

Henchir el-Adoud.

A 11 kilomètres au nord-ouest de Ghardimaou se trouve un henchir de peu d'importance appelé Henchir el-Adoud. J'y ai relevé une inscription sur une stèle en pierre blanche :

150 [1].

Haut. de l'inscription, 0^{m} 26; larg. 0^{m} 32. — Haut. des lettres, 0^{m} 025.

Femme.	Homme.
D M S	D M S
ARRA RE	M · IVLIVS II*i*
GILLA MA	MVS PIVS VI
TER PIA	XIT · ANN · XXV
VIXIT AN	PARENTES FILIO
NIS [illegible]II	CARISSIMO
	FECERVNT · H · S · E

(Estampage.)

D(iis) M(anibus) s(acrum). M. Julius Pr[i]mus pius vixit ann(is) XXV. Parentes filio carissimo fecerunt. H(ic) s(itus) e(st).

D(iis) M(anibus) s(acrum). Arria Regilla, mater pia, vixit annis X...II.

Henchir Tebaga.

A 6 kilomètres environ à l'ouest-nord-ouest de Ghardimaou et au pied du Djebel Tebaga s'étendent des ruines assez disséminées qui couvrent un vaste espace de terrain; elles sont perdues au milieu d'une grande quantité d'oliviers de la plus belle venue. J'ai rencontré dans cet henchir, à côté l'une de l'autre, quatre grandes stèles encore debout et sur lesquelles on voyait la trace de bas-reliefs grossiers; sur l'une d'entre elles seulement des lettres sont encore visibles; j'y ai déchiffré l'inscription funéraire qui suit :

[1] Cf. *Académie d'Hippone*, séance du 17 juin 1882, où cette inscription a été communiquée par M. le capitaine Vincent, qui m'a fort aimablement accompagné dans quelques-unes de mes excursions autour de Ghardimaou.

151.

Haut. de l'inscription, 0m 48; larg. 0m 47. — Haut. des lettres, 0m 07.

Femme tenant la main droite
sur un autel.

D M S
SECVNDA
SECVI■L F (sic)
PIA V A LXXX
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Secundu, Secu(n)di f(ilia), pia v(ixit) a(nnis) LXXX. H(ic) s(ita) e(st).

Henchir Sidi-Ali-bel-Kassem.

L'Henchir Sidi-Ali-bel-Kassem a déjà été visité par M. Tissot, qui l'a identifié avec l'*Ad Aquas* de la Table de Peutinger. J'ai pu y copier quelques inscriptions inédites.

152[1].

Haut. de l'inscription, 0m 16; larg. 0m 34. — Haut. des lettres, 0m 03.

I·GRANIVS·FRV
GI·ARA·PRIAPO
DE·SVO·FECIT·MA
IORIO·SVO·

L. ou *T. Granius Frugi ara(m) Priapo de suo fecit Majorio suo.*

Les monuments élevés à Priape sont rares[2]; on n'en n'avait pas encore trouvé un seul en Afrique.

[1] Cf. *Académie des inscriptions et belles-lettres* (séance du 17 février 1882).

[2] Cf. à propos de Priape et de certaines inscriptions consacrées à cette divinité, O. Iahn, *Specimen epigraphicum* (Kiliae, 1841, in-8°), p. 63 et suivantes.

153.

Sur une belle base gisant à terre au milieu d'un champ.

Haut. de l'inscription, 0m 73; larg. 0m 37. — Haut. des lettres, 0m 03.

DIVO M·AVRELIO
COMMODO ANTO
NINO DIVI·M·AVRELI
ANTONINI FILIO FRAT
IMP·CAESARIS·L·SEP
TIMI·SEVERI·PII·PER
TINACIS·AVG·ARA
BICI·ADIABENICI
PARTHICI MAXIMI
PATRIS·IMP·CAES
M·AVRELI·ANTONI
NI AVG *et l septimi*
getae CAESARIS
D·D·P·P

Divo M. Aurelio Commodo Antonino, divi M. Aurelii Antonini filio, frat(ri) Imp(eratoris) Caesaris L. Septimi(i) Severi Pii Pertinacis Aug(usti) Arabici Adiabenici Parthici Maximi, patris Imp(eratoris) Caes(aris) M. Aureli(i) Antonini Aug(usti) [et L. Septimi(i) Getae Caesaris]. D(ecurionum) d(ecreto), p(ecunia) p(ublica).

La dernière ligne est incomplètement martelée et le mot CAESARIS est encore lisible.

La date de cette inscription doit être cherchée entre l'an 198, où Septime Sévère prit le surnom de *Parthicus Maximus*, et l'an 209, où Geta prit ceux de *Pius Augustus*, qu'il ne porte pas ici, et à partir duquel on commence à compter ses puissances tribunitiennes.

On sait que la mémoire de Commode, abolie après sa mort, fut réhabilitée sous Septime Sévère [1].

Il faut rapprocher cette inscription du monument dédié à Geta

[1] Cf. Eckhel, *D. N. V.*, VII, p. 132; Lampr., *In Commod.*, 17; Spartian., *In Sever.*, 2.

que M. Tissot a copié dans ces ruines[1]; les deux bases sont aujourd'hui encore voisines l'une de l'autre, et il est probable qu'elles ont été gravées à la même époque pour honorer Septime Sévère et les membres de sa famille.

154.

Sur une belle base, non loin de la précédente.

Haut. de l'inscription, 0m 96; larg. 0m 46.
Haut. des lettres : l. 1 à 10, 0m 06; l. 11 à 13, 0m 05.

C OCTAVIO
Q FIL CORNEL
HONORATO ⟩
ADLECTO EX EQ
R·A·DIVO PIO N
LEG II AVG ⟩ LEG
VII CL PIAE·FIDEL·
⟩ LEG XVI FLAVI
AE·FIR·⟩ LEG X
GEM P F V PRNC
(sic) POSTERIORI
Q·OCTAVIVS PATER D D
S P F ITEMQVE DEDICAVIT

(Estampage.)

C. Octavio, Q. fil(io), Cornel(ia tribu), Honorato, c(enturioni) adlecto ex eq(uite) r(omano) a divo Pio in leg(ionem) II Aug(ustam), c(enturioni) leg(ionis) VII Cl(audiae) Piae Fidel(is), c(enturioni) legionis XVI Flaviae Fir(mae), c(enturioni) leg(ionis) X Gem(inae) P(iae) F(idelis) quinto princ(ipi) posteriori, Q. Octavius, pater, d(ecreto) d(ecurionum), s(ua) p(ecunia) f(ecit) itemque dedicavit.

Le centurion appelé *quintus princeps posterior* est le *princeps posterior* de la cinquième cohorte dans une légion et le vingt-huitième de la légion tout entière[2].

[1] *C. I. L.*, VIII, 10603.
[2] Cf. Mommsen, *Nomina et gradus centurionum* (*Eph. epigr.*, IV, 1879), p. 237.

155.

Sur une grande base très fruste.

Haut. de l'inscription, 0m 97; larg. 0m 58. — Haut. des lettres, 0m 055.

GENIO · COLONIAE
AVG · SACR
*do*MITIVS · T · FIL · ARN
NS · SVLPICIANS (*sic*)
NTIOV
IIV
ISPCG
M · IVL C

Genio coloniae Aug(usto) sacr(um). . . . [Do]mitius, T. fil(ius), Arn(ensi tribu), ...ns Sulpicianus . . . .

Quelque mutilée que soit cette inscription, elle nous apprend que la ville antique située à l'endroit appelé *Ad Aquas* par la Table de Peutinger était une colonie. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce fait.

156.

Haut. des lettres, 0m 06.

C O N C O R D I A E
AVG SAC
T POMPONIVS T F FAB
MONTANVS AED
II VIR II QVINQ DESIG

Concordiae Aug(ustae) sac(rum). T. Pomponius, T. f(ilius), Fabi(a tribu), Montanus, aed(ilis), II vir iterum, quinq(ennalis) desig(natus).

157.

Cf. *C. I. L.*, VIII, 10606.

Ma copie diffère un peu du texte donné par le *Corpus;* j'ai lu ainsi les deux premières lignes :

IIAMO...

CII SVA P FECIT

..... *sua p(ecunia) fecit*, etc.

D'ailleurs les caractères sont peu nets.

158.

Sur un petit autel.

Haut. 0m 53; larg. 0m 23. — Haut. des lettres, 0m 035.

IESIIO

T · HANAPSVA

AED · Q · II VIRV

FLAM · SAC R BIS

VOT · SOLVIT

LIB · A

(Estampage.)

..... *T. Hanapsua* (?), *aed(ilis)*, *q(uaestor)*, *II viru*, *flam(en) sacr(orum) bis vot(um) s(olvit) lib(ens) a(nimo)*.

A la deuxième ligne, il y a un point entre T et H; il faut sans doute chercher dans la réunion des lettres qui la composent quelque nom africain; nous n'en connaissons pas qui ressemble à *Hanapsua* [1].

Ligne 4, les mots *flam. sac.* sont écrits dans un creux de 2 millimètres : il y avait donc primitivement au commencement de cette ligne d'autres caractères, gravés sans doute par erreur, et qu'on a fait disparaître. On a des exemples de *flamines sacrorum*, notamment à Urgavo, en Espagne [2]. L'itération des sacerdoces munici-

[1] On pourrait voir dans les dernières lettres de cette ligne la formule *p(ecunia) sua*, mais ces mots ne seraient point à leur place en cet endroit de l'inscription.

[2] *C. I. L.*, II, 2105 : *flamen sacr(orum) publ(icorum) municip(ii) Alb(ensis) Ur(gavonis)*. Cf. un *pontifex publicorum sacrificiorum* à Nîmes (Or., 2157) et un *pontifex sacrorum publicor(um) faciendorum* à Sulci, en Sardaigne (Or., 5969).

paux est chose assez rare, aussi n'est-il pas sans intérêt de faire remarquer que cette inscription nous en fournit un nouvel exemple.

159.

Haut. des lettres, 0^{m} 06.

postulatione
POPVLI·D·D·P·P

.....*[postulatione] populi, d(ecurionum) d(ecreto), p(ecunia) p(ublica).*

160.

Haut. des lettres, 0^{m} 045.

Q·AEMILI
VS·M·F·AEM
PVDENS
VIX·AN·XI
H·S·E

Q. Aemilius, M. f(ilius), Aem(ilia tribu), Pudens vix(it) an(nis) XI. H(ic) s(itus) e(st).

Ligne 2, E et M sont liés, la haste de l'E se confondant avec le jambage de gauche de l'M.

161.

Haut. de l'inscription, 0^{m} 29; larg. 0^{m} 27. — Haut. des lettres, 0^{m} 035.

CAECILIA
NAMPHA
ME·PIA·VI
XIT·ANNIS·
XXXXVIIII·
H·S·E

Caecilia Namphame pia vixit annis XXXXVIIII. H(ic) s(ita) e(st).

162.

Haut. de l'inscription, o^{m} 27; larg. o^{m} 28. — Haut. des lettres, o^{m} o3.

Tête d'homme.

M CALPVRN
IVS · SIIVIIRVS
AIID · II VIR
VIX · ANS LXV
H S E

M. Calpurnius Severus, aed(ilis), II vir, vix(it) an(n)is LXV.
H(ic) s(itus) e(st).

163.

Haut. de l'inscription, o^{m} 46; larg. o^{m} 29. — Haut. des lettres, o^{m} o5.

d *m* S
f ABIA · MI
[illegible]PIA
VIXIT ·
ANNIS
LXVI H S E

[D(iis) M(anibus)] s(acrum). [F]abia Mi..... pia vixit annis LXVI.
H(ic) s(ita) e(st).

164.

Haut. de l'inscription, o^{m} 20; larg. o^{m} 20. — Haut. des lettres, o^{m} o5.

C MEMMI
VS · Q · F · ARN
VALENS · AED
II VIR · QVINQ · ELN
vix · *ann* · XXXIIX

C. Memmius, Q. f(ilius), Arn(ensi tribu) Valens, aed(ilis),
II vir quinq(uennalis)..... [vix(it) ann(is)] XXXIIX.

Ligne 4; le dernier mot m'a paru être ELN; mais les caractères sont loin d'être nets et réguliers; peut-être pourrait-on considérer la première lettre de ce groupe comme un F et la dernière comme

une M dont le dernier jambage serait effacé; on obtiendrait ainsi FLM, *flam(en)*.

165.

Haut. de l'inscription, 0m 24; larg. 0m 26. — Haut. des lettres, 0m 035.

D M S
SAFIDIA·S...
ABIM PI VIX
ANIS C\
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Safidia, S. [f(ilia)], Abim pi(a) vix(it) an(n)is CV. H(ic) s(ita) e(st).

166.

Sur un fragment de pierre.

Haut. des lettres, 0m 04.

SEX ΛEMII I
IICIIONOMII

... *Sex. Aemili*.....

A 2 kilomètres environ au sud de Sidi-Ali-bel-Kassem se trouve un henchir de petite étendue appelé Henchir Mouça. J'y ai relevé sept inscriptions :

167-168.

Sur deux petits autels se faisant face.

Haut. des inscriptions, 0m 70; larg. 0m 30. — Haut. des lettres : 1re l. 0m 06; les autres, 0m 05.

SOLI
Q·ARADIVS RVFINVS
COS
VOTVM

Soli; Q. Aradius Rufinus co(n)s(ul), votum.

LVNAE
Q ARADIVS RVFINVS
COS
VOTVM

Lunae; Q. Aradius Rufinus co(n)s(ul), votum (1).

Le consul qui a consacré ces deux autels en exécution d'un vœu s'appelait Q. Aradius Rufinus. Ce nom me donnera l'occasion de revenir sur un autre personnage qui porte le même *nomen* et le

(1) Cf. *C. I. L.*, VIII, 10602.

même *cognomen*, mais dont le *praenomen* est différent et que nous avons déjà rencontré dans une inscription du Hammam Darradji : P. Aradius Roscius Rufinus Saturninus Tiberianicus.

Les trois monuments sont à peu près du même temps, à en juger par la forme des caractères, c'est-à-dire de la fin du IIIe ou du IVe siècle. Or, à cette époque, la famille des Aradii était célèbre en Afrique : en 321, un certain Q. Aradius Valerius Proculus Populonius *praeses provinciae Valeriae Byzacenae* était choisi comme patron avec ses enfants et ses descendants par la colonie d'Hadrumète[1]; la même distinction lui était décernée cette année-là par la colonie de Thaenae[2] et l'année suivante par la colonie de Zama[3]. Le fils de ce personnage s'appelait L. Aradius Valerius Proculus Populonius et il exerça dans les diverses provinces d'Afrique successivement des charges importantes[4].

Il est évidemment impossible de savoir si nos deux Aradius étaient des parents ou des descendants de ceux dont je viens de parler. On connait d'ailleurs deux Aradius Rufinus, que l'on rencontre vers la même époque; mais on ignore leur prénom, ce qui empêche toute identification. Le premier est celui dont Symmaque fait l'éloge en ces termes[5] :

Princeps ingenio, fortunae munere princeps
Aetatis, Rufine, tuae, cui prospera, cuique
Tristia mirandis aequabat gloria rebus,
Unus amor cunctis et praesidium trepidorum;
Principibus, quorum viguisti tempore, doctus
Aut calcaria ferre bonis, aut fraena superbis.

C'est peut-être le même Aradius Rufinus[6] qui fut *praefectus urbi* en 312.

Le second vécut quelques années plus tard : il fut délégué par la ville de Rome vers l'empereur Julien en 363, et élevé par celui-ci à la dignité de *comes Orientis*[7].

Les deux personnages signalés dans nos inscriptions étant l'un

(1) Mommsen, *I. R. N.*, 6792.
(2) *Ibid.*, 6791.
(3) *Ibid.*, 6793.
(4) Or., 3672.
(5) *Ep.*, I, 2.
(6) Cf. de Vit, *Onomasticon*, au mot *Aradius*.
(7) Ammian., XXIII, 1, 4.

de rang sénatorial, puisque sa fille est appelée *clarissima puella*, l'autre consul, il n'est pas impossible que ce soient les mêmes que les deux Aradius Rufinus dont nous venons de parler.

Quoi qu'il en soit, la proximité des ruines où les trois inscriptions ont été trouvées, la ressemblance des surnoms et la similitude extérieure des lettres permettent de supposer qu'il y avait entre Q. Aradius Rufinus consul et L. Aradius Roscius Rufinus quelque lien de parenté.

La date du consulat, peut-être suffect, de Q. Aradius Rufinus est inconnue.

169.

Cf. *C. I. L.*, VIII, 10605.

Sur une grande pierre, dans un cartouche à queues d'aronde :

Haut. du cartouche, 0m 33; larg. 0m 52. — Haut. des lettres : 1re l. 0m 07; les autres, 0m 03.

Q · A N N A E V S
Q · F · POL · BALBVS · FAVEN
TINVS · ANN · LIII · MEILES
LEG · V · DONATVS · BIS · II
VIR · THVBVRN · H · S · E · VIXIT
HONESTE · ET · TV · AVE · ARBI
TRATV · Q · ANNAE[illegible] CAPVLAE

(Estampage.)

Q. Annaeus, Q. f(ilius), Pol(lia tribu), Balbus, Faventinus, ann(orum) LIII, meiles leg(ionis) V, donatus bis, II vir Thuburn(icensis), h(ic) s(itus) e(st); vixit honeste. Et tu, ave! Arbitratu Q. Annae[i] Capulae.

On remarquera l'orthographe archaïque *meiles*.

La légion *V* est probablement la *legio V Alaudae*, la plus ancienne des légions qui portèrent le numéro V.

L'expression *donatus bis*, complétée généralement par *donis militaribus* ou l'énumération de ces *dona militaria*, est ici prise absolument.

La ville dont Q. Annaeus était duumvir est mentionnée par Ptolémée, qui la nomme *Θουβούρνικα κολωνία* et la place dans la Numidie nouvelle[1], ainsi que par Pline, qui lui donne le titre

[1] IV, III, 29 : *Πόλεις δὲ εἰσιν ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ μεσόγειοι μεταξὺ μὲν Ἀμψάγα ποτα-*

d'*oppidum civium romanorum*[1]. Or l'Henchir Mouça a certainement été construit avec des pierres empruntées à la ville voisine de Sidi-Ali-bel-Kassem. Cette dernière étant une colonie, comme nous l'avons vu plus haut, on est naturellement porté à l'identifier avec la *colonia Thuburnica* de Ptolémée. *Ad Aquas*, qui n'est qu'un nom de station sur une voie romaine, et non pas un nom de ville, aurait été, dans ce cas, comme un faubourg de cette cité. On peut encore remarquer, à l'appui de cette identification, que Ptolémée, aussi bien que Pline, rapproche, dans son énumération, *Simittus* de la *colonia Thuburnica*. Chemtou et Sidi-Ali-bel-Kassem sont deux ruines éloignées seulement de 8 kilomètres environ.

La formule *arbitratu* signifiant « sous la direction de » n'est pas nouvelle en épigraphie.

170.

Sur un cippe en forme d'autel :

Haut. de l'inscription, 0m 26; larg. 0m 67.
Haut. des lettres : 1re, 2e et 3e l. 0m 04; 4e et 5e l. 0m 015.

D M S
M · G R A N I *u s*
*f*E L I X · A E L I *a n u s*
AMICVS INCOMPARA*bilis*
VIXIT ANNIS XXXXVII

(Estampage.)

D(iis) M(anibus) s(acrum). M. Grani[us F]elix Aeli[anus], amicus incompara[bilis], vixit annis XXXXVII.

171.

Larg. de l'inscription, 0m 38. — Haut. des lettres, 0m 04.

Q·OCTA*v*IVS
Q·FI*l* QVIR
II[illegible]RI[illegible]SEX II[illegible]
VET·PIV*s vi*
XIT AN*nis*
XLVIII

Q. Octa[v]ius, Q. fi[l](ius), Quir(ina tribu), ... vet(eranus) piu[s vi]xit an[nis] XLVIII.

μοῦ καὶ Θαβράκης πόλεως, Κιρτησίων μεν· ....., Νουμιδίας νέας· ..... Σιμίσθου, Θουβούρνικα κολωνία.....

[1] *H. N.*, V, IV, 29. (*Oppidum*) *Simittuense, Thunusidiense, Thuburnicense.....*

172.

Haut. de l'inscription, o^m 34; larg. o^m 34. — Haut. des lettres, o^m 04.

PINARIVS
F · ARNESIS · PE
*re*GRINVS · VE
*te*RANI · F · PIVS
/IXIT · AN · LXXV
H S

.. *Pinarius*, .. *f(ilius)*, *Arne(n)sis Pe[re]grinus*, *Ve[te]rani f(ilius)*, *pius vixit annis LXXV. H(ic) s(itus)*.

On remarquera que la filiation de ce personnage est deux fois mentionnée : à la seconde ligne, suivant la méthode habituelle, on a inséré cette filiation, indiquée par le prénom du père, entre le nom du fils et son surnom; mais comme le père de ce Pinarius Arnensis n'était vraisemblablement désigné d'habitude que sous son *agnomen* « Veteranus », on a cru devoir, pour plus de clarté, préciser après l'*agnomen* du fils, Peregrinus, qu'il était le « fils du vétéran ».

173.

Haut. de l'inscription, o^m 28; larg. o^m 29.
Haut. des lettres : 1re l. o^m 06; 2e l. et suiv. o^m 04.

DIS MANIB SACR
SALLVSTIA TERTVLLA
PIA VIX AN LXXXVII
H S E

D(iis) Manib(us) sacr(um). Sallustia Tertulla pia vix(it) an(nis) LXXXVII. H(ic) s(ita) e(st).

ROUTE DE SOUK-EL-ARBA À GHARDIMAOU.

Le long de la voie ferrée et à 200 mètres environ avant d'arriver à la station de Sidi-Meskin, il a été trouvé cette année par M. Cuinet, sous-lieutenant au 96e de ligne, une colonne de pierre

IMPRIMERIE NATIONALE.



sur laquelle est gravée une inscription fort intéressante, malheureusement à moitié effacée. L'original en est actuellement dans le jardin de la Résidence de France, à Tunis.

174.

Haut. de l'inscription, 1m; larg. 0m 40. — Haut. des lettres, 0m 035.

*d· n· flavio clau*DIO
*iul*IANO *semp*ER
aug · COL · IIV VN
\ VSVDA DEVOTA
MAIESTATI EVS
AE
D S O A

(Estampage.)

[*D*(*omino*) *n*(*ostro*) *Flavio Clau*]*dio* [*Jul*]*iano* [*semp*]*er* [*Aug*(*usto*)], *col*(*onia*) . . . *u*. . . *usuda devota majestati e*(*j*)*us*.

Cette inscription a été gravée à la place d'une autre dont il reste encore quelques lettres à peine lisibles à la ligne 7; l'écriture en est très négligée.

A la ligne 3, après le mot *col*(*onia*), on distingue le bas de deux jambages, qui pourraient être les deux hastes verticales d'un N, puis probablement le bas d'un V, puis un V, puis une lettre qui est une N ou une M.

A la ligne 4, la première lettre est un A, un X, ou même une S[1]; le reste du nom de la colonie inconnue qui figurait sur cette colonne est très net.

A la ligne 6, les lettres A E semblent, par la façon dont elles sont gravées, appartenir à cette inscription et non pas à celle qui avait été effacée pour lui faire place.

Il est très regrettable que le monument soit en aussi mauvais état de conservation, car il donnait un ethnique nouveau[2].

(1) Cette lettre est plus effacée ou moins profondément gravée que les autres.

(2) M. Tissot, à qui j'ai communiqué mon estampage, a bien voulu me dire qu'il lisait aux lignes 3 et 4 : COL·VTVNVZVDA, *Col*(*onia*) *V*(*eneria*) *Tunuzuda*. Ce serait donc la ville dont parle Victor de Vite (*Hist. persec. Wandal.*, I, 42). *Alibi namque, sicut Tunuzuda contigit, ... corpus Christi et sanguinem pavimentis sparserunt.* Cf. Plin., *H. N.*, V, IV, 29. . . . . . (*oppidum*) *Thunusidiense.*

Bordj Halal.

Près du bordj Halal, on a déterré, cette année, une belle pierre qui portait une dédicace à Liber. Elle est malheureusement aussi fort détériorée par le temps.

Les deux premières lignes seules sont lisibles; à la troisième, on aperçoit quelques caractères de la lecture desquels on ne saurait répondre. Quant à la quatrième, c'est à peine si çà et là on en distingue quelque trace.

175.

Haut. de la pierre, 0m 36; larg. 2m 30. — Haut. des lettres, 0m 06.

*l*IBERO · PATRI · AVG · SACRVM · PRO SALVTE · ET VICTO*riis*
*im*P · NERVAE · TRAIANI · CAESARIS · AVG GERM *d*Λ*c*
COSI RCVNOSOSAS GIISTE IIONORISIES IINSESESCISCIVIORINORA

(Estampage.)

[L]ibero Patri Aug(usto) sacram, pro salute et victo[riis Im]p(eratoris)
Nervae Trajani Caesaris Aug(usti) Germ(anici) [D]a[c(ici)].....

Trajan prit le titre de Dacicus en 102 ou 103; l'inscription serait postérieure à cette date.

Henchir Guennara.

A 3 kilomètres avant d'arriver à Chemtou, j'ai copié au bord de la route, sur une tombe arabe, le fragment d'inscription funéraire suivant :

176.

Haut. des lettres, 0m 08.

d *m* S
NAX
ᴗETHO
ᛊMO
PI

A 2 kilomètres plus loin, et par conséquent à 1 kilomètre de Chemtou, se trouvent les inscriptions transcrites au *Corpus* sous les numéros 10589, 10590, 10591; les deux dernières sont exactement reproduites; la troisième donne lieu à une observation :

177.

A la ligne 4, le nombre III est écrit dans un creux de 2 millimètres : il a donc été martelé et rétabli ensuite.

A la ligne 5, entre AVG et PIVS, il y a un creux qui occupe l'espace de trois lettres; elles avaient été primitivement gravées et ont été martelées. Il est assez difficile de dire exactement ce qu'il faut restituer à cette place. Les lettres P V (*Pia Vindex*) n'étant jamais martelées dans les inscriptions relatives à la *legio III Aug.*[1], il ne faut pas songer à les y rétablir.

COM (*Commoda*) s'est rencontré une fois comme surnom de cette légion : on pourrait supposer que ces lettres étaient inscrites sur notre pierre.

Antoniana est un surnom de la troisième légion qui se lit plus fréquemment et qui a été parfois effacé; on en connaît des exemples[2]. Si tel était le mot gravé après AVG, ce qui n'a rien que de vraisemblable, il faudrait compléter ainsi cette quatrième ligne :

AVG [*ant*] PIVS VI

AVG n'a pas été martelé.

Enfin à la ligne 6, le I qui suit le V dans le chiffre LXXVI est gravé hors du cadre.

Au même endroit, j'ai copié une borne milliaire qui, si elle n'est pas à sa place, n'est pas bien éloignée de l'endroit où elle était dressée primitivement :

178.

Haut. des lettres, 0m 03.

IMP CAES
FLAVIO CLAVDI*o*
IVLIA*n*O AVG
si 1ITTVS D*e*
VOTA
I

Imp(eratori) Caes(ari) Flavio Claudi[*o*] *Julia*[*n*]*o Aug(usto)*,
[*Si*]*mittus d*[*e*]*vota. Mille (passus)*.

Cette borne, ainsi que d'autres monuments dont je publierai

(1) Cf. *C. I. L.*, VIII, *Indices*, p. 1073.
(2) Cf. *C. I. L.*, VIII, 2504, 2871.

le texte plus loin, donne lieu à une observation importante. Quel était, pour la forme et l'orthographe, le nom de la ville antique dont les ruines se nomment aujourd'hui Henchir Chemtou? Toutes les fois que ce mot s'est rencontré jusqu'ici sous la forme *Simittu*, à une seule exception près, il était à l'ablatif[1] :

Itinéraire d'Antonin[2], *Simittu;*

Table de Peutinger[3], *Sunitu;*

Borne milliaire[4], *Simit[tu]*.

On pouvait donc penser que ce nom était *Simittu*, et l'on en a fait un substantif indéclinable; il n'en a pas toujours été ainsi; la colonie qui s'élevait en cet endroit s'appelait, au moins à la basse époque, *Simittus*.

Quant à la façon d'écrire ce nom, elle est variable : on trouve ce mot dans les textes épigraphiques tantôt avec deux *t*, tantôt avec *tth*. On verra plus loin des exemples de cette dernière orthographe. L'explication que donne M. Tissot[5] du *σθ* qu'on rencontre dans la transcription grecque du mot *Simittus* par Ptolémée peut aussi s'appliquer au *th* que nous lirons sur certains monuments : c'était une manière de rendre par l'écriture la prononciation sifflante du double *t* berbère. Ajoutons que ce *th* se trouve généralement sur les textes des derniers temps de l'empire[6].

Chemtou.

Cet henchir est une des ruines les plus belles et les plus fécondes de la Tunisie.

Depuis qu'elle a été visitée par M. Tissot, qui en a longuement parlé[7], on y a trouvé de nouvelles inscriptions; le P. Delattre en a publié quelques-unes[8], et chaque jour amène de nouvelles découvertes.

(1) Ptolémée, IV, III, 29, donne Σιμίσθου au nominatif; et l'anonyme de Ravenne, *Semitam* (éd. Pinder et Parthey, CXLVIII, 8) à l'accusatif (?).

(2) Ed. Fortia, p. 12.

(3) *Ibid.*, p. 292.

(4) Tissot, *Le Bassin du Bagrada*, p. 24, n° 14. = *C. I. L.*, VIII, 10960.

(5) *Ibid.*, p. 9, note 1.

(6) On voit pourtant, par cette borne milliaire, que du temps de Julien le mot *Simittus* pouvait s'écrire sans *h*. Cf. une inscription (*C. I. L.*, VIII, 1261) qui, par la forme des lettres, semble être de la bonne époque, et où le *th* est employé.

(7) *Op. cit.*, p. 8 et suiv.

(8) *Rev. arch.* (1881, 2° semestre), p. 20 et suiv.

Toute l'originalité de cette ruine consiste dans la présence en cet endroit de carrières d'où l'on extrayait un marbre rouge et jaune fort estimé, appelé par les anciens *marmor numidicum* ou *lapis numidicus*, et qui en fournissent aujourd'hui encore des blocs immenses. Les Romains en faisaient usage pour orner leurs monuments publics aussi bien que leurs demeures particulières, et il en est question plus d'une fois dans les auteurs latins; on peut même reconstituer à peu près l'histoire de ce marbre.

Dès l'année de Rome 676, on commence à l'importer en Italie; toutefois, au dire de Pline[1], ce n'est pas encore sous forme de colonnes ni de plaques destinées à revêtir les murailles; on n'amenait que des blocs grossiers, dont on se servait pour former le seuil des maisons, ce qui annonce un mode d'exploitation encore peu perfectionné.

La première colonne dont on ait gardé le souvenir date de César. Suétone nous raconte qu'elle fut dressée dans le forum et que la plèbe y écrivit ces mots : « Au père de la patrie[2] ».

On sait qu'à l'époque des Antonins la plus grande partie des carrières et des mines du monde romain avaient été accaparées par les empereurs, par suite de confiscations, d'héritages ou d'achats, pour grossir les revenus du fisc ou ceux de leur caisse particulière[3]. La carrière de Chemtou ne fait pas exception et elle est comprise dans la *ratio patrimonii* impériale[4]. La première mention que j'aie rencontrée de ce fait remonte à Hadrien[5].

Celui-ci, nous le savons par les inscriptions trouvées dans les ruines d'Italie, prit à Chemtou du marbre qu'il employa à orner ses villas de Tivoli et d'Antium. Les colonnes du gymnase de

[1] *H. N.*, XXXVI, VIII, 1 : « M. Lepidus, Q. Catuli in consulatu conlega, primus omnium limina ex numidico marmore in domo posuit, magna reprensione. Is fuit consulanno Urbis DCLXXVI. Hoc primum invecti numidici marmoris vestigium invenio, non in columnis tamen crustisve, ... sed in massa ac vilissimo liminum usu. »

[2] *Jul.*, 85 : « Postea solidam columnam prope viginti pedum, lapidis numidici, in foro statuit scripsitque (plebs) : Parenti patriae. »

[3] Cf. Marquardt, *Staatsverwaltung*, II, p. 252 et suiv., et Hirschfeld, *Untersuchungen*, p. 72.

[4] Cf. Bruzza, *Iscrizioni dei marmi grezzi* (dans les *Annali*, 1870), n[os] 222 et suiv., la partie de l'article du P. Bruzza consacrée au *marmor numidicum* (p. 149 et suiv.), et les inscriptions que je publierai plus bas.

[5] Cf. n° 188.

Smyrne et de celui d'Athènes étaient également, d'après le Père Bruzza, de marbre numidique.

Au temps de Marc-Aurèle, on ouvrit dans une autre partie de la carrière de nouveaux chantiers qui, du nom de ce prince, furent dits *lapicaedinae Aurelianae;* ils sont mentionnés sur une inscription rapportée par le P. Bruzza[1], qui nous fait connaître un procurateur chargé de la direction de ces chantiers[2]. Sur les deux cents colonnes de marbre dont les Gordiens ornèrent leur villa de Préneste, cinquante étaient de marbre numidique[3], et l'empereur Tacite en donna cent[4] aux habitants d'Ostie.

Ce marbre était encore en honneur au VIe siècle, puisque Justinien l'employa pour orner l'église de Sainte-Sophie[5].

La carrière était exploitée surtout à ciel ouvert; on y voit cependant la trace de deux grandes galeries, à l'entrée de l'une desquelles se trouve une inscription. On peut encore se rendre compte aujourd'hui de la façon dont cette exploitation était conduite. On commençait par déterminer, à l'aide de sondages, la partie de la carrière qu'on se proposait d'attaquer, puis on commençait le travail; mais il semble qu'on ait procédé autrement qu'on ne le fait actuellement à Chemtou : au lieu de jeter à terre un bloc de marbre informe et de le tailler ensuite, ce qui a l'avantage d'éviter le travail de l'équarrissage pour les morceaux que l'on reconnaît contenir des défauts, mais l'inconvénient de perdre une certaine quantité de marbre[6], les Romains taillaient le bloc sur place et ne le détachaient qu'après lui avoir donné la forme à peu près définitive qu'il était destiné à recevoir dans la carrière. Cette mé-

(1) *Loc. cit.*, n° 224.

(2) On en connaît peut-être un autre, si les sigles PROC · M · N qui se rencontrent dans une inscription trouvée à un kilomètre de Chemtou (*C. I. L.*, VIII, 10589) doivent s'interpréter par *Proc(urator) m(etallorum) n(ovorum)*.

(3) Capitol., *In Gordianos tres*, XXXII, 2 : « Ducentas columnas in tetrastylo habens (villa) quarum... quinquaginta numidicae. »

(4) Vopisc., *In Tac.*, x, 5 : « Columnas centum numidicas pedum vicenum ternum Ostiensibus donavit de proprio. »

(5) Paul. Silentiar., v. 217 :

ἀμφὶ βαθυπρίωνα ῥάχιν Μαυρδσιδος ἄκρης.

(6) La carrière étant très riche, il s'agit aujourd'hui de ne pas employer inutilement la main-d'œuvre, qui est la grosse dépense; chez les Romains, où le coût de la main-d'œuvre était nul, puisque la carrière était exploitée par des esclaves de l'empereur, l'économie consistait à ne pas perdre de marbre.

thode était appliquée pour les colonnes mêmes, et l'on en voit encore la trace sur les flancs de la montagne, notamment au nord-ouest de la maison construite au milieu des ruines par le directeur des travaux d'exploitation, M. Sovet [1]. Il y a là une immense niche, mesurant environ 4 mètres de hauteur sur autant de largeur, d'où ont été tirées des colonnes dont on peut aisément se représenter la dimension : la courbe en est encore marquée dans le marbre de la carrière [2].

Un fragment de colonne gît à terre auprès de la maison de M. Sovet (côté sud). On lit sur la section l'inscription suivante, copiée déjà par le P. Delattre avec quelques légères inexactitudes [3] :

179.

Haut. des lettres, 0m03.

SVRA $\overline{\text{III}}$ E SENECIO*ne* II
EX RAT FELICIS AVG S*er*
N DCXLIII [redacted]XXX
FILNRIS

(Estampage.)

A la ligne 4, la quatrième lettre semble être une N dont il manquerait la haste verticale gauche, mais la barre transversale se confond avec une fente dans le marbre, qui se prolonge au-dessous et au-dessus jusqu'à la barre verticale du D, qu'elle suit pour continuer au delà; il se pourrait donc qu'il fallût lire simplement :

FILIRIS

Sura III et Senecio[ne] II consulibus; ex rat(ione) Felicis, Aug(usti) s[er(vi)]; n(umero) DCXLIII, [loco?] XXX.....

Le consulat de L. Licinius Sura et de Q. Sosius Senecio est de l'année 107.

La formule *ex ratione* a donné lieu à des discussions que d'autres

(1) C'est à son amabilité que je dois une partie des détails que je rapporte ici.

(2) Ailleurs j'ai remarqué la trace des trous destinés à recevoir les échafaudages, et non loin de là de petits bassins taillés à même le marbre, où l'eau s'amassait comme en une auge : il semble que cette eau était recueillie afin de permettre aux ouvriers d'affiler leurs instruments.

(3) *Rev. archéol.* (1881, 2e semestre), p. 20.

ont rappelées [1] et que je n'ai pas à reproduire ici. Le numéro qui suit indique le nombre de blocs extraits *dans l'année* [2], pour la partie de la carrière dont Félix était le *rationalis.*

Devant le nombre XXX, il est possible de restituer *loco*, par analogie avec d'autres inscriptions relevées sur des blocs de marbre [3].

Quant à la dernière ligne, elle est inexplicable, comme généralement la dernière ligne de ces sortes d'inscriptions, où l'on ne rencontre souvent qu'une lettre ou deux; nous en verrons plus loin des exemples [4].

Il a été trouvé à l'est de la maison de M. Sovet, sur le penchant de la montagne ou au pied, en face de l'amphithéâtre, plusieurs blocs de marbre de forme rectangulaire, équarris et tout prêts à être emportés; ils mesurent en général 1 m. 50 de longueur sur 1 mètre de largeur; les plus petits ont 30 centimètres de hauteur. On ne voit pas pourquoi ils ont été ainsi abandonnés au milieu d'une carrière en pleine exploitation, alors qu'il y avait toujours moyen de tirer parti de blocs de cette dimension, quelque défaut que renfermât le marbre : or quelques-uns de ces blocs n'en contiennent aucun; il est à remarquer d'ailleurs qu'ils ont été tous extraits vers la même époque.

J'y ai lu les inscriptions suivantes :

180.

Haut. des lettres, 0m015.

IMP ANTONINI AVG PII
N D CVI OF REGIA
ORFITO ET PRISCO COS
Ϸ C

Imp(eratoris) Antonini Aug(usti) Pii; n(umero) DCVI. Of(ficina) regia; Orfito et Prisco co(n)s(ulibus).

Le consulat de Ser. Cornelius Salvidienus Scipio Orfitus et de Q. Nonius Sosius Priscus est de l'an 149.

(1) Hirschfeld, *op. cit.*, p. 80 et 81.
(2) Cf. plus bas, p. 106.
(3) Cf. notamment Bruzza, *op. cit.*, n° 259.
(4) Cf. Bruzza, *op. cit.*, p. 109.

181[1].

Haut. des lettres, 0m 02.

IMP ANTONN AVG D
N CCCXLIII *of* REG
GALLICANOE VEERe
RC

Imp(eratoris) Antonini Aug(usti) d(omini); n(umero) CCCXLIII.
[Of(ficina)] reg(ia); Gallicano et Veter[e] (consulibus).

Le consulat de M. Gavius Squilla Gallicanus et de Sex. Carminius Vetus est de l'an 150.

182.

Haut. des lettres, 0m 02.

IMP ANTONINI AVG PII
N CXXCIX OF REGIA
CONDIANO E MAXIMO
RC

Imp(eratoris) Antonini Aug(usti) Pii; n(umero) CXXCIX. Of(ficina) regia;
Condiano et Maximo (consulibus).

Le consulat de Sex. Quintilius Condianus et de Sex. Quintilius Maximus est de l'an 151.

Ligne 1, le nom de l'empereur placé au génitif en tête de toutes ces inscriptions indique que la carrière fait partie du domaine impérial.

Ligne 2, la comparaison de ces trois monuments prouve, ce que l'on n'avait pu établir jusqu'ici que par conjecture[2], que le numéro inscrit sur ces textes indique la quantité de blocs extraits annuellement, puisque ce nombre est de 606 en 140, de 343 en 150 et de 139 en 151, et cela pour la même *officina*. S'il en était autrement, le nombre qui se lit sur ces blocs irait chaque année en augmentant et non en diminuant.

(1) Cf. *Rev. arch.* (1881, 2e semestre), p. 20 et 32.
(2) Cf. Hirschfeld, *op. cit.*, p. 79, n. 3.

Le sens du mot *officina* a été fixé par M. de Rossi[1].

Ligne 4, les sigles de cette ligne sont inexplicables. Ils se composent, non pas d'un P suivi d'un C, mais d'un P formant monogramme avec un E. Cet E se trouve tantôt au-dessus du P, tantôt au-dessous[2]. Il faut remarquer qu'ils ne varient pas suivant les *officinae*.

183.

Haut. des lettres, 0m 02.

IMP ANTONINI AVG PII D
N D[redacted] OF AGRIPPAE
GALLICANO ET VETERE COS
PE C

Imp(eratoris) Antonini Aug(usti) Pii d(omini); n(umero) D...... Of(ficina) Agrippae; Gallicano et Vetere (co(n)s(ulibus).

Ces consuls sont ceux de l'année 150.

184.

IMP ANTONINI AVG PII D
N DXVII OF AGRIPP
GALLICANO E VETERE COS
PE C

185.

imp . antonini aug PII D
n . *of . a*GRIPP
*gallicano et vete*RE CoS
pec

En face de la maison de M. Sovet, par conséquent dans une

[1] *Bulletin d'arch. chrétienne* (1868), p. 24.

[2] Je rappellerai, comme un simple rapprochement, dont il ne faut tirer aucune conséquence, que ce sigle se rencontre sur les médaillons contorniates. Cf. Ch. Robert, *Médaillons contorniates*, Paris, 1881 (extrait de l'Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie), p. 3, et *Étude sur les médaillons contorniates*, Bruxelles, 1882, p. 29 et suiv.

autre partie de la carrière, on a trouvé parmi les déblais un bloc de marbre non équarri sur la surface la moins inégale duquel on lit :

186.

Haut. des lettres, 0m 04.

N CCCV OF GENII MONTIS
IMP COMMODO AVG IIII E VICTORINO iI COS
CAESVRA MAXIMI PROC

N(umero) CCCV; of(ficina) Genii Montis; Imp(eratore) Commodo Aug(usto) IIII et Victorino [I]I co(n)s(ulibus). Caesura Maximi proc(uratoris).

Le troisième consulat de Commode et le deuxième de C. Aufidius Victorinus sont de l'an 183.

Cette inscription complète le nombre des trois *officinae* dont j'ai relevé les noms à Chemtou et qui sont : *officina Agrippae, officina Genii Montis, officina regia.*

La première et la troisième étaient exploitées simultanément[1].

Le terme *Caesura* s'est déjà rencontré sur d'autres inscriptions analogues. Généralement, dans chaque carrière, un des directeurs avait pour mission spéciale de surveiller la taille (*caesura*) du marbre; quelquefois c'était un centurion, plus souvent un affranchi[2]. Ici c'est le procurateur de la mine qui semble avoir été chargé de cette fonction, ou du moins l'avoir exercée dans certaines circonstances.

Nous avons vu plus haut que le marbre numidique était employé dans les édifices publics et les palais impériaux, c'est-à-dire destiné à l'usage ou aux libéralités des empereurs, ce qui n'empêchait sans doute pas d'en vendre des blocs à de riches particuliers ou à des villes pour la construction de monuments privés ou municipaux. Il m'a semblé intéressant de rechercher dans les ruines de Chemtou quel avait été l'emploi fait du marbre numidique.

[1] Cf. les numéros 181 et 183. Il faut y ajouter naturellement l'*officina Aureliana* signalée par le P. Bruzza, n° 222, et reproduite plus bas, p. 110, note 1.

[2] Bruzza, *op. cit.*, nos 258 et 259 (centurion). — Bruzza, *op. cit.*, n° 279 = Wilmanns, 2778, n° 291 = Waddington, *Voy. arch.*, III, 1712 (affranchi).

Les édifices construits en blocage sont bâtis avec les déchets de marbre de la carrière; l'empereur et les particuliers trouvaient leur profit, l'un à vendre sur place les morceaux de marbre dont il ne pouvait tirer parti, les autres à les acheter sur place aussi et à employer le marbre là où l'on se sert généralement d'une pierre plus ou moins tendre[1].

Les gros blocs se rencontrent plus rarement.

De tous les monuments publics de Chemtou, qui sont cependant en grand nombre et assez importants, deux seulement, à ma connaissance, ont été construits en marbre : ce sont les deux monuments nécessaires par excellence à un Romain, un temple et un amphithéâtre.

Les soubassements du temple existent encore; ils se trouvent sur la colline située au nord de la maison de M. Sovet. Parmi les blocs qui les composaient, on en a rencontré deux avec des inscriptions :

187.

Haut. des lettres, 0m 18.

a. SACR

b. ˅ SAC

Sacr(um).

Autour de la ligne de ces soubassements, on voit plusieurs blocs de marbre où sont sculptées, dans des cercles saillants de 70 centimètres de diamètre, des figures que je croirais représenter les signes du Zodiaque. Les trois seuls que l'on puisse encore distinguer sont le Scorpion, le Lion ou le Capricorne et peut-être le Cancer.

L'amphithéâtre, situé à l'est de la maison de M. Sovet, était construit moitié en blocage, moitié en gros blocs de marbre; plusieurs portent des inscriptions qui sont malheureusement illisibles pour la plupart, parce qu'elles ont été longtemps exposées à l'air et à la pluie. J'ai pu déchiffrer à peu près les deux suivantes :

[1] Le petit monticule appelé par les indigènes *Djebel el-Hadjela* est entièrement formé des déchets de la carrière.

188.

Haut. des lettres, o^{m} o2.

HADRIANI AVG
E C T
CAN INIC
GERMCA II

Hadriani Aug(usti).....

Le reste de l'inscription est trop incertain pour donner lieu à une interprétation même douteuse.

189.

Haut. des lettres, o^{m} o2.

IMP ANTONINI AVG PII N LX OF
AVRELO VERO C*ae*S III E COMMODO *ii*
P C

Imp(eratoris) Antonini Aug(usti) Pii; n(umero) LX. Of(ficina).....;
Aurelio Vero C[ae]s(are) III et Commodo [II] ..

Ce bloc a été extrait au début de l'an 161, car Antonin le Pieux mourut au mois de mars de cette année, et après sa mort les deux consuls, ses fils adoptifs, ayant changé de nom, on grava sur les monuments non plus *Aurelio Vero Caes III* et *Commodo II*, mais *Antonino III* et *Vero II;* ainsi que nous le lisons sur une colonne extraite de cette même carrière de Chemtou et trouvée à Rome, dans le champ de Mars[1], qui date par conséquent de la seconde partie de cette année 161.

[1] Bruzza, *op. cit.*, n° 222 :

*impe*RATORVM CAESARVM
*antoni*NI ET VERI AVGVSTORVM D *d*
N LXX OF AVR
*ant*ONINO III ET VERO II COS
P C
B T

Ligne 5. Le texte de Fabretti auquel le P. Bruzza a emprunté cette inscription porte P C; il doit être corrigé comme je l'ai fait. — Les sigles B T signifient, d'après M. Mommsen, *B(rachium) t(ertium)*. (*Bullett.*, 1871, p. 160.)

Je croirais volontiers que ces deux monuments sont dus à la libéralité impériale : fournir les matériaux nécessaires à la construction d'un temple était montrer sa piété pour les dieux et leur payer, pour ainsi dire, la dîme de la carrière ; donner le marbre pour bâtir un amphithéâtre était procurer aux affranchis et aux esclaves de l'empereur amassés à Chemtou, ainsi qu'aux habitants de la ville qui s'était fondée [1] autour de la carrière, la distraction dont ils étaient le plus avides. S'il n'en avait pas été ainsi, il n'y aurait pas de raison pour que d'autres monuments n'eussent pas été bâtis aussi en marbre du pays. D'après les deux inscriptions copiées sur des blocs de l'amphithéâtre, la construction de ce monument remonterait au siècle des Antonins, époque où ont été faits les grands travaux publics de Chemtou que nous connaissons, le pont et la route de Simittus à Thabraca.

De tous ces textes épigraphiques relevés sur des blocs de marbre équarris ou non, on peut tirer encore une autre conclusion : non seulement ce n'est pas à Rome, opinion qui a d'ailleurs été abandonnée aujourd'hui [2], mais ce n'est même pas en vue de l'exportation ou du transport [3], que les blocs étaient ainsi marqués : c'était une simple mesure d'administration, de contrôle intérieur de la carrière; autrement on ne trouverait le numéro du bloc indiqué ni sur les marbres employés pour l'amphithéâtre, ni surtout sur le morceau brut dont j'ai rapporté l'inscription sous le numéro 186, et qui a été découvert dans la carrière, au milieu de déblais de toute sorte.

A l'entrée d'une galerie se trouve, gravée sur le roc, l'inscription

(1) Les auteurs du *Corpus* croient que la colonie de Simittus aurait été fondée pour ruiner la puissance de l'antique ville numide de Bulla Regia (p. 175, col. 2, et p. 211, col. 2). Je suis persuadé que la fortune de Chemtou est due uniquement à la présence de la carrière de marbre; les affranchis et les esclaves établis en cet endroit avec leur famille ont donné à cette cité, pendant toute la durée de l'empire et jusqu'à l'époque chrétienne, une vie et un mouvement qui en ont assuré la prospérité.

(2) Cf. Bruzza; *op. cit.*, p. 107, et Hirschfeld, *op. cit.*, p. 78 et 79.

(3) Marini le dit positivement (*Iscriz. Albane*, p. 34). « Queste osservazioni confermano, dit le P. Bruzza (*op. cit.*, p. 107), quanto scrisse il Marini, il quale le giudicò segnate per cura dei ministri e servi augustali sì per rendere ragione di quello che spedivano e sì per togliere ogni occasione d' errore allo sbarco. » — Cette opinion est exprimée de nouveau par Wilmanns (*Exempla inscript. latin.*, p. 224).

suivante, déjà relevée par le P. Delattre avec de légères inexactitudes[1] :

190.



OFF INVE
NTA A DIO
TIMO
aVG N L
INRI

Off(icina) inventa a Diotimo [A]ug(usti) n(ostri) l(iberto). Inri!

Diotimus semble avoir été le *probator* de la carrière, celui qui était chargé de vérifier la qualité du marbre, et par conséquent qui indiquait les endroits où il convenait d'installer un chantier. Les *probatores* sont des affranchis[2].

Ce document vient à l'appui du texte de Paul le Silentiaire cité plus haut et nous prouve que la carrière de Chemtou a été exploitée jusqu'aux derniers temps de l'empire, alors que le christianisme s'affichait hautement.

191.

Enfin j'ai copié sur un morceau de marbre non équarri trouvé en face la maison de M. Sovet le mot :

EVTYCHE

gravé en caractères de 3 centimètres de hauteur.

Cette inscription, est-il besoin de le dire, n'a rien d'officiel. Eutyche était le nom d'une esclave qui occupait sans doute assez de place dans la pensée d'un des ouvriers pour que celui-ci ait éprouvé le besoin de le graver sur le marbre.

[1] *Rev. arch.* (2e semestre 1881), p. 26. Cf. p. 24 le commentaire de M. Héron de Villefosse.

[2] Bruzza, *op. cit.*, nos 1 et 4, et Wilmanns, 2771 (*o* et *p*).

Les autres textes épigraphiques inédits ou inexactement publiés que j'ai rencontrés dans ces ruines sont les suivants :

192.

Sur une colonne de pierre trouvée à quelques pas en avant de la maison de M. Sovet.

Haut. des lettres, 0m 08.

D N FLAV*io*
DELMA*ti o*
NOB · CAES
COL · SIMITTHVS
DEVOTA
I

D(omino) n(ostro) Flav[io] Delmati[o], nob(ilissimo) Caes(ari), col(onia) Simitthus devota. Mille passus.

Delmatius, neveu de Constantin, reçut le titre de César en 335 et fut tué en 337; ce monument date donc d'une des années 335, 336 ou 337.

Après la mort de Delmatius et l'extinction de la famille de Constantin, cette colonne fut dressée en terre en sens inverse, et sur la partie qui servait de pied auparavant on grava cette autre inscription :

193.

Haut. des lettres, 0m 05.

IMPP · CAESS
FF LL · VALENTI
NIANO ET VALEN
TI AVGG DEVOTA
SIMITTHVS
I

Imp(eratoribus duobus) Caes(aribus) Fl(aviis) Valentiniano et Valenti Aug(ustis), devota Simitthus. Mille passus.

La date du monument doit être cherchée entre les années 364, où Valentinien et Valens montèrent sur le trône, et 367, où Gratien leur fut associé.

IMPRIMERIE NATIONALE.

194.

Sur un fragment de colonne trouvé en face de la maison de M. Sovet.

Haut. des lettres, 0m 04.

invicto
*prin*ᴗɪɪ'ɪ Ↄ *n*
*ma*GNENTIO
·*se*MPER AVG
c·*i* /L N SIMIT
*t*HVS DEVOTA
I

(Estampage.)

[*Invicto prin*]*cipi, d*(*omino*) [*n*(*ostro*), *Ma*]*gnentio* [*se*]*mper Aug*(*usto*), [*c*(*olonia*) *J*]*ul*(*ia*) *N*(*umidica*) *Simit*[*t*]*hus devota. Mille passus.*

Cette inscription date de l'an 350 ou de l'an 351, peut-être même de l'an 352 ou 353, car ce n'est qu'en cette dernière année que Magnence se donna la mort.

La ligne 5 est fort importante : il est impossible de lire autre chose au début que . . . '/LN. Dès lors il faut expliquer ces lettres comme je l'ai fait, car dans une inscription du *Corpus*[1], Simittus est appelé *Colonia . . . l . . . Numidica Augusta Simitthensium;* le mauvais état de conservation de la pierre permettait d'hésiter, pour le premier surnom de la colonie, entre *Julia* ou *Flavia*. Le texte que je viens de transcrire tranche la question.

195.

Sur un fragment de pierre, près des thermes.

Haut. des lettres, 0m 04.

AVG

196.

Sur une pierre encastrée dans la construction du barrage du pont, que les dernières crues de la rivière avaient mise à jour

(1) VIII 1261.

lors de mon passage : elle est couchée au milieu du lit de la Medjerda.

Haut. des lettres, 0m 06.

SEX CORNELIO C F*il*
QVIR FELICI PACAT*o*
*i*III VIRO VIARV*m*
*c*VRANDAR · TRI*b*
*l*ATICLAVIO LEG II*i cy*
RENAICAE PATRO*no*
COLONIAE
DD PP

(Estampage.)

Sex. Cornelio, C. f[il(io)], Quir(ina tribu), Felici Pacat[o], [I]III viro viaru[m c]urandar(um), tri[b(uno) l]aticlavio leg(ionis) II[I Cy]renaicae, patro[no] coloniae; d(ecurionum) d(ecreto), p(ecunia) p(ublica).

197.

Fragment trouvé dans les déblais de la carrière en face la maison de M. Sovet :

MILIA ✕ VIA VIA
*a*D QVOD OPVS · SOLA ✕ · TRIA · MILIA · A · FISCO ACCEPTA
SVNT

(Estampage.)

..... [*a*]*d quod opus sola denariorum tria mil(l)ia a fisco accepta sunt.*

198.

Fragment de base trouvé sur la voie romaine de Chemtou à Tabarca, à droite :

Hauteur du fragment, 0m 44 ; largeur, 0m 31.
Haut. des lettres : les 8 premières lignes, 0m 04 ; les 2 dernières, 0m 03.

*fl*AMEN
perpet(?) CVRIAE
*caeles*TIAEHSX
*m. n. lo*CAVIT
*o*b MERITO · P · P
CVRIA · CAELEST
MESVLEVM · P · SVA
ET · EXVVIAS · FEC
ET · NATALI EIVS · XI K
APRIL · AEPVLANTVR

(Estampage.)

. . . . . . , *fl]amen {perpet(uus)?] curiae [Caeles]tiae, HS X {m(illibus) n(ummum) lo]cavit b(ene) merito p(ro?) p(ietate?)* ou *p(ecunia) p(ropria)*; *curia Caelest(ia) mesuleum p(ecunia) sua et exuvias fec(it), et natali ejus, XI k(alendas) apriles, aepulantur.*

Cette base était vraisemblablement celle d'une statue consacrée par un flamine de la *curia Caelestia* à un personnage qui lui tenait de près ou qui avait une grande position dans la curie. On voit les honneurs que celle-ci lui avait décernés.

Le mot *exuviae* est obscur et ne s'est pas encore rencontré, que je sache, sur les inscriptions, du moins dans une acception qui permette d'établir quel sens on doit lui donner ici.

199.

Sur la même voie romaine.

Haut. de l'inscription, 0m 30; larg. 0m 40. — Haut. des lettres, 0m 04.

D M S
AEMILIA IRO
PIA VIXIT AN
NIS CV
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Aemilia Iro pia vixit annis CV. H(ic) s(ita) e(st).

200.

Non loin de la précédente.

Haut. des lettres, 0m 04.

D M S
ARELLIA
COLOMBA
P·V·A
XXI

D(iis) M(anibus) s(acrum). Arellia Colomba p(ia) v(ixit) a(nnis) XXI.

201.

Non loin de la précédente.

Haut. de l'inscription, 0m 20; larg. 0m 25. — Haut. des lettres, 0m 025.

Homme debout.

DIS · MAN · SAC
Q CORNELIVS
HONORATVS
PIVS · VIXIT · AN
D III M · V · H · S · E
O · T · B · Q · T · T · L · S · D

D(i)is Man(ibus) s(acrum). Q. Cornelius Honoratus pius vixit an(no I), d(iebus) III, m(ensibus) V. H(ic) s(itus) e(st). O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant), tibi) t(erra) l(evis) s(it), d(ulcissime?).

La tombe voisine portait cette épitaphe :

202.

Haut. de l'inscription, 0m 28; larg. 0m 30. — Haut. des lettres, 0m 03.

Homme debout.

DIS MAN · SAC
Q CO·R NELIVS
ZABO PIVS VI
XIT · AN · V · H · S · L · T

D(i)is Man(ibus) s(acrum). Q. Cornelius Zabo pius vixit an(nis) V. H(ic) s(itus). L(evis) t(erra).

Ce sont là évidemment les tombes de deux frères morts tous deux en bas âge.

203.

Non loin de la précédente, en caractères presque cursifs.

Haut. des lettres, 0m 02.

D M S
L MVNATIVS RES
TITVTVS PIVS VIXIT
ANN XX
H S

D(iis) M(anibus) s(acrum). L. Munatius Restitutus pius vixit ann(is) XX. H(ic) s(itus).

204.

Tombe trouvée à Chemtou; l'original est actuellement à Tunis, chez M. Aubert.

Femme debout.

PAPIRIA·L·FI
LIA·QVIN
TA·PIAV*ix*
ann

Papiria, L. filia, Quinta, pia v[ixit) annis]...

205.

Non loin de l'inscription qui porte le n° 203.

Haut. des lettres, 0m 03.

D M S
G·POSTIMIVS·MA
XIMVS·PIVS·VIX
IT ANIS
LXXXXIII

D(iis) M(anibus) s(acrum). G. Postimius Maximus pius vixit an(n)is LXXXXIII.

206.

Non loin de l'amphithéâtre.

Haut. de l'inscription, 0m 38; larg. 0m 36. — Haut. des lettres, 0m 04.

Personnage debout.

L·SILICIVS OPTA
TVS VIX·AN·L
INTERCEPTVS
IN ITINERE
HVIC·VETERANI
MORANTES
SIMITTV·DE
SVO·FECERVNT

L. Silicius Optatus vix(it) an(nis) L, interceptus in itinere. Huic veterani morantes Simittu de suo fecerunt.

207.

Sur la voie romaine de Chemtou à Tabarca.

Haut. des lettres, 0m 04.

Femme debout.

VIPSANIA QV
INTA·PIA·VIXIT
ANIS XXXII
H S E

Vipsania Quinta pia vixit an(n)is XXXII. H(ic) s(ita) e(st).

208.

Non loin de la précédente.

Haut. des lettres, 0m 04.

A·L·F
*f*LAVIA VIXIT
*an*NIS LX H S E

. . . . . *a*, *L. f(ilia)*, *[F]lavia*, *vixit [an]nis LX. H(ic) s(ita) e(st).*

Flavia est pris ici comme surnom[1].

J'ai recopié également une partie des inscriptions que le P. Delattre avait déjà relevées dans cet endroit. Certains mots de quelques-unes d'entre elles ayant donné lieu à des doutes[2], je crois devoir reproduire ici les trois suivantes :

209.

Cf. *Rev. arch.*, *loc. cit.*, p. 28.

D M S
C·PONTIDI
VS·NVRT
IALIS·V
IX·ANNI
S·XXXXV

[1] Cf. par exemple *C. I. L.*, VIII, 10945.

[2] Cf. les observations de M. Héron de Villefosse à la suite de l'article du P. Delattre (*Rev. archéol.*, *loc. cit.*).

Le surnom est bien *Nurtialis;* c'est peut-être une faute du graveur pour *Naptialis*, surnom connu.

210.

Cf. *Rev. arch.*, *loc. cit.*, p. 29.

D M S
RABIRIA ZABVLIA
PIA·VIX·ANNIS
XXII·H·S·E

211.

Cf. *Rev. arch.*, *loc. cit.*, p. 31.

D M S
IVLIA NAM
PHAME PIA
VIXIT ANNIS
L · H · S · E

A vingt-cinq minutes de Chemtou, en suivant la voie romaine qui mène à Tabarca, on rencontre, près de la source appelée Aïn-Ksira et sur le plateau situé au nord, des ruines qui couvrent une certaine étendue; les monuments en ont été construits avec des pierres empruntées à des tombes[1]; ce devait être un des faubourgs de Chemtou; j'y ai relevé plusieurs épitaphes :

212.

Haut. de l'inscription, 0m 40; larg. 0m 45. — Haut. des lettres, 0m 04.

Homme debout.

DIS ❧ MAN ❧ SAC
Q ❧ HOSTILIVS ❧
Q · F · PRIMVS
PIVS ❧ VIXIT
ANNIS ❧ LXXIII
O·T·B·Q·T·T·L·S·H·S·E

D(i)is Man(ibus) sac(rum). Q. Hostilius, Q. f(ilius), Primus, pius vixit annis LXXIII. O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant); t(ibi) t(erra) l(evis) s(it). H(ic) s(itus) e(st).

[1] C'est là qu'on a trouvé le troisième milliaire de la voie romaine.

213.

Haut. de l'inscription, o^m 3o ; larg. o^m 36. — Haut. des lettres, o^m o3.

Femme.		Homme.
D	M	S
VETVRIA		C IVLIVS
SECVNDA		PRIMVS
PIA VIXIT		PIVS VIXIT
ANNIS·L		ΛNNIS LX

D(iis) M(anibus) s(acrum). C. Julius Primus pius vixit annis LX. — Veturia Secunda pia vixit annis L.

214.

Haut. de l'inscription, o^m 36; larg. o^m 46. — Haut. des lettres, o^m o35.

Femme.

D M S
MAMILLIA·PAILIL (*sic*)
LA·PIA·VIXIT·ANNIS
XXI·T·T·L S

D(iis) M(anibus) s(acrum). Mamillia Paililla pia vixit annis XXI. T(ibi) t(erra) l(evis) s(it).

Le surnom Paililla est étrange : on serait plutôt tenté de lire Paetilla ou Pamilla, surnoms connus; mais la onzième et la douzième lettre de la première ligne m'ont semblé être I et L.

215.

Haut. de l'inscription, o^m 5o; larg. o^m 34. — Haut. des lettres, o^m o4.

RVBRIA
HONORATA
PIA·VIXIT
ANNIS XXXVI
T·FLAVIVS
POSTIMVS (*sic*)
VXORI
CARISSIMAE

Rubria Honorata pia vixit annis XXXVI. T. Flavius Postimus uxori carissimae.

216.

Sur une base en forme d'autel dont l'inscription a déjà été copiée par le P. Delattre [1].

Haut. des lettres, 0m 03. — Les caractères sont effacés à gauche.

d M S
. *sal*ˡVSTIVS·C·F·Q·FOR
tun ATIANVS COSTOB
oci O QVOD INTER COS
*tO bocos n*VTRITVS SIT CV
ΛIERI ι VS

[*D*(*iis*)] *M*(*anibus*) *s*(*acrum*). [. *Sal*]*lustius*, *C*. *f*(*ilius*), *Q*[*uirina tribu*], *For*[*tun*]*atianus Costob*(*ocio?*), *quod inter Cos*[*t*]*o*[*bocos n*]*utritus sit*...

Le sens du mot *Costob*.... qui se trouve à la fin de la troisième ligne et au début de la quatrième n'est pas clair; il était même obscur pour les Romains, puisqu'on avait cru utile de l'expliquer dans les lignes suivantes : *quod inter Cos*..*o*... *nutritus sit*. Il semble que ce soit non un surnom, puisque le personnage porte déjà celui de Fortunatianus, mais un *agnomen*.

D'un autre côté, des expressions : *inter Cos*...*o*... *nutritus sit*, on peut conclure que cet *agnomen* est tiré d'un nom de peuple commençant par *Costob*. Or on n'en connaît qu'un seul qui puisse convenir, celui des *Costobolae*, appelés aussi *Costoboci* [2] par les auteurs : ils habitaient la Sarmatie. Il faut avouer que la présence de ce nom de peuple sur une inscription funéraire de Chemtou est très inattendue; aussi ne proposons-nous ces suppléments qu'avec la plus grande réserve.

Le diminutif *Costobocio*, qui convient très bien pour la longueur des lignes, m'a été suggéré par M. Mowat.

Après avoir grandi en Sarmatie, Sallustius Fortunatianus serait venu à Chemtou, où il serait mort.

Il y avait d'ailleurs dans cette ville d'autres membres de sa fa-

[1] *Rev. archéol.*, *loc. cit.*, p. 22.

[2] Cf. de Vit, *Onomasticon*, au mot *Costobolae*. Ammien adopte la forme *Costobolae* (XXII, VIII, 42); Pline, la forme *Costobocci* (VI, VII, 1); Capitolin écrit *Costoboci* (*In M. Aur.*, 22), et on lit *Coisstobocensis* sur une inscription (Or., 510 et 990).

mille, car on lit à côté de son épitaphe celle d'un de ses parents, déjà copiée par le P. Delattre[1].

217.

Sur une base en forme d'autel.

Haut. de l'inscription, 0m 60; larg. 0m 40. — Haut. des lettres, 0m 04.

D M S
L·SALLVSTI
us·C·FIL·Q·RO
*ga*TVS CORN*e*
LIANVS·P*ius*
VIX·AN. .
H · S *e*

D(iis) M(anibus) s(acrum). L. Sallusti[us], C. fil(ius), Q(uirina tribu), Ro[ga]tus Corn[e]lianus, p[ius] vix(it) an(nis)..... H(ic) s(itus) [e(st)].

218.

Au même endroit[2].

Haut. des lettres, 0m 035.

Édicule à colonnes doriques cannelées
surmonté d'un casque.

D · M · S
❦ TVRRI\ *s*
VS·V*ixit an*
I ❦ *mens*
*di*EBVS ❦ XI
*t*VRRI*us*
/S·P
CAR

D(iis) M(anibus) s(acrum). ... Turrius ....us v[ixit an(nis) ....] I, [mens(ibus).... di]ebus XI. ..... T]urri[us .....us] p[ater? filio?] car[issimo].

(1) *Rev. archéol., loc. cit.*, p. 22.
(2) *Cf. Rev. archéol., loc. cit.*, p. 23.

219.

Haut. de l'inscription, o^m 54; larg. o^m 44. — Haut. des lettres, o^m o3.

Homme, la main droite sur un autel.	Femme.
D ❦ M ❦ S	D ❦ M ❦ S
M VETVRIVS	AVRELIA
·M FIL ❦ QVIR	SEX ❦ FIL ❦
PRIMVS	ZABVLLA
PIVS ❦ VIXIT	PIA VIXIT
ANNIS	ANNIS
H ❦ S ❦ E	H ❦ S ❦ E

VETVRII · PRIMVS ET HONO
RATVS PARENTIBVS
OPTIMIS FECERVNT

D(iis) M(anibus) s(acrum). M. Veturius, M. fil(ius), Quir(ina tribu), Primus, pius vixit annis... H(ic) s(itus) e(st).

D(iis) M(anibus) s(acrum). Aurelia, Sex fil(ia), Zabulla, pia vixit annis..... H(ic) s(ita) e(st).

Veturii Primus et Honoratus parentibus optimis fecerunt.

L'âge du père et celui de la mère n'ont jamais été indiqués sur la pierre.

220.

Haut. des lettres, o^m o5.

BI[redacted]PC
*st*VMA PIAVIXT
ANNIS XVIIII

..... *Po[st]uma pia vixit annis XVIIII.*

ROUTE DE CHEMTOU À TABARCA.

La voie romaine qui conduisait de Simittus à Thabraca est encore parfaitement visible, au sortir de Chemtou, pendant 2 kilomètres, puis on en perd les traces; mais sa direction devait être

à peu près la même que celle du chemin arabe qui existe aujourd'hui entre ces deux points; il en est généralement ainsi un peu partout, mais surtout en Afrique. D'ailleurs j'ai retrouvé deux des bornes milliaires de l'ancienne voie sur la route actuelle.

Henchir ed-Dekir.

En suivant cette dernière et à 11,500 mètres de Chemtou, on rencontre sur la droite une ruine assez vaste qui occupe tout un mamelon planté d'oliviers et de figuiers d'Inde. Au milieu se trouve une source d'une limpidité remarquable: l'eau s'amasse dans un bassin voûté, de travail romain, en pierres de taille, où l'on descend par quelques marches; mais il s'est produit à l'intérieur et au dehors des éboulements qui ne permettent pas de se rendre compte aujourd'hui de l'architecture du monument.

Le nom ancien de cette ville est inconnu; les indigènes ont appelé les ruines qui en restent *Henchir ed-Dekir*. Tous les édifices antiques ont été détruits et les pierres employées dans les murs des jardins arabes; j'y ai copié trois inscriptions qui font regretter de n'en avoir pu trouver d'autres :

221.

Sur une base de 1 mètre de hauteur, large de 45 centimètres.

Haut. des lettres, 0m 05.

INVICTO HERCV
LI SACRVM
PRO SALVTE
IMP·CAES·M·AV
RELI SEVERI *alexan*
dri AVG ET IVLIAE
mamaeae
AVG GEMELLINVS
REC\VVS

(Estampage.)

Invicto Herculi sacrum, pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) M. Aureli(i) Severi [Alexandri] Aug(usti) et Juliae [Mamaeae] Aug(ustae), Gemellinus.....

222.

Sur une base de forme rectangulaire, brisée en plusieurs morceaux; l'inscription occupait trois des faces de la base, commençait sur la face *a*, puis se continuait sur la face *b*, à droite, et finissait sur la face *c*, à gauche.

La largeur de chaque face est de 0m 42. — La hauteur de la face *a* est de 0m 60; celle de la face *b*, de 0m 39; celle de la face *c*, de 0m 70. — La hauteur des lettres est de 0m 03. — Le monument est aujourd'hui au musée du Louvre.

Face *a*.

CVR*i*A · IOVIS · ACTA
V · K · DECEMBRES
MATERNO ET *a*TTICO COS
NATALE · CIVI*t*ATIS · QVOT
BONVM FAVS*t*VM · FELICEM
PLACVITINTEPETSETCONVE
NITSECVNDVI*d*ECRET*v m*
PVBLICVM *on s*ERVARE
SIQVISFLAM*ene*SSEVOLVE*rit*
DDVINIAMPIIIP
PANEETSALEETCII
SIQVISMAGISTER *d d*
VINIAMPII
d ...

Face *b*.

SIQVISFLAMINIMALEDIXERT
AVTMANVSINIECERITDDX
SIMAGISTERQVESTORIIMI*e*
RAVERITETNONFECERITDD
VINIAMPSIINCONCILIVM
PRESENSNONVENERITDD
SIQVESTORALICVINONN*u*
NTIAVERITDDXISIN
DEORDINEDECESS*erit*

Face *c.*

SIQISATVINVINFERENDIERT
ETABALIENAVERITDDDVPLV
SIQVISSILENTIOQVESTOR'c
ALIQVITDONAVERITETNE*g*
ave\ITDD*u*vPLVM
*si*QVISDE·PROPINQVISDECES
SERITATMILIARIVMVIETCVI
NVNTIATVRNONIERTDDXII
SIQVISPROPATREE
MATREPROSOCP /M*pr*
OSOC*n n m d*DXVIEMQV*i*
PROPINOVSDECES*s*ERIT
DDXIIIIQVESTOR
MAIORIBVSATFE

*p*OMPEIVST\
in

(Estampage.)

Colonne *a.*

En tête de ce règlement se lisent ces mots :

1. *Curia Jovis, acta V k(alendas) decembres, Materno et* [*A*]*ttico co(n)s(ulibus).*

Du sens qu'il faut attribuer au mot *curia* dépend l'interprétation du monument tout entier.

Il faut d'abord remarquer que la ruine appelée Henchir ed-Dekir ne couvre qu'un mamelon de fort peu d'étendue, où il n'existe pas de traces de monuments importants, que cette ruine est perdue au milieu des montagnes et qu'aucune ville arabe n'ayant été élevée sur ce point ni même dans le voisinage, les édifices anciens n'ont pu être détruits comme ailleurs pour fournir des matériaux destinés à des constructions modernes. La localité antique qui se trouvait en cet endroit n'a donc jamais été une ville, même de médiocre importance : c'était vraisemblablement un petit bourg, une réunion de paysans et de cultivateurs (*vicus?*); c'est ce que confirme d'ailleurs la seule inscription funéraire relevée dans cet

endroit, que je rapporterai au numéro suivant; on y lit : *in agris meis hos titulos posui.*

De plus, la *summa honoraria* exigée pour les dignitaires et les amendes imposées aux membres de l'association sont tellement faibles qu'on ne saurait considérer celle-ci que comme une réunion de petites gens ou une corporation peu importante.

Ces considérations empêchent de donner ici au mot *curia* le sens de « sénat municipal ». En effet, si l'on admettait cette interprétation, il faudrait voir dans ce règlement une sorte de loi organique de la localité, explication que les détails mêmes du décret et surtout l'exiguïté des *sommes honoraires* ne rendent guère acceptable.

Nous connaissons le taux de quelques sommes honoraires exigées en Afrique, non seulement dans de grandes villes, mais même dans de petites municipalités, dans des *pagi,* dans des *vici :* elles s'y élèvent au moins à 2,000 sesterces pour le *flamonium.* On était loin de demander un pareil sacrifice à l'Henchir ed-Dekir [1].

Encore moins faut-il prendre le mot *curia* dans le sens de « division électorale ».

Nous sommes ici (c'est l'avis de M. Mommsen, qui a bien voulu m'éclairer sur ce point) en présence d'un collège funéraire, sans doute un *collegium Jovis,* siégeant dans quelque petit *vicus* voisin de Simittus et de Bulla Regia. On sait que ces sortes d'associations se mettaient sous la protection d'une ou plusieurs divinités dont elles prenaient le nom [2].

Curia désigne la salle de délibération des *socii,* comme dans une inscription déjà connue [3].

On a donc commencé par indiquer, en tête du règlement, le lieu où la réunion avait eu lieu et la date de cette réunion, ainsi que l'on a coutume de faire pour des actes de cette espèce.

Le consulat de M. Cornelius, M. f., Nigrinius Curiatius Maternus et de Ti. Claudius Bradua Atticus est de l'année 185, sous le règne de Commode.

L'orthographe *natale,* et non *natali,* à l'ablatif, est la plus usitée [4].

[1] Il en était ainsi dans le *Pagus Medelitanus* (*C. I. L.*, VIII, 885) et à Verecunda, qui était un *vicus* (*Ibid.*, 4202).

[2] Cf. Mommsen, *De Collegiis et Sodaliciis*, p. 92 et suiv.

[3] *C. I. L.*, V, 5447. *Q(uaestor) collegi(i) centonarior(um) anni quo curia dedicata est.*

[4] Cf. *C. I. L.*, III, p. 919, et Wilmanns, 752, ligne 22 : *III Idus febrar(ias)*, natale Domitiae.

2. *Quot bonum, faustum, felicem placuit interest et convenit secundum decretum publicum* [*o*]*b*[*se*]*rvare.*

Dans le mot *interest*, l'ordre des deux dernières lettres a été interverti par le graveur.

Cette phrase contient une formule bien connue[1], mais qui est ici singulièrement défigurée par l'ignorance du rédacteur.

Les premiers paragraphes de la loi règlent la *summa honoraria* que doivent payer les dignitaires :

3. *Si quis flamen esse voluerit d*(*are*) *d*(*ebebit*)[2] *vini amp*(*horas*) *tres et praeterea? pane*(*m*) *et sale*(*m*), *et ci*[*baria*][3].

Le flamine, c'est-à-dire le prêtre chargé du culte dans le collège, devait payer la plus forte somme honoraire : on lui demande trois amphores de vin, du pain, du sel et des rations de vivres.

On remarquera que cette *summa honoraria* est exigée en nature : on retrouve des dispositions analogues dans les lois des collèges funéraires que nous avons conservées[4]; ces objets sont destinés à servir aux repas de corps et aux distributions faites aux membres des curies à l'occasion de certaines solennités.

La quantité de vin que le flamine doit donner est parfaitement définie : elle est de trois amphores, c'est-à-dire, d'après Dureau de la Malle[5], qui évalue la capacité de l'amphore à 26 litres 012295, de 78 litres 036885. Celle des autres objets qu'on exige de lui est moins nettement déterminée.

4. *Si quis magister*... [*d*(*are*) *d*(*ebebit*)] *vini amp*(*horas*) *II*...

Le *magister* payait également une somme honoraire en nature. Ici la pierre est brisée et l'on peut se demander quelles étaient

(1) Cic., *De Divin.*, I, XLV, 102 : «Quae (omina) majores nostri quia valere censebant, idcirco omnibus rebus agendis : Quod bonum, faustum, felix fortunatumque esset praefabantur.»

(2) Les sigles D D qui se lisent à chaque instant dans ce décret ne pouvant pas s'expliquer ici par *d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*), on pourrait songer à *d*(*ono*) *d*(*abit*); mais cette formule, qui convient pour les sommes honoraires, ne se comprendrait pas lorsqu'il s'agit d'amendes. Il en est de même de *d*(*abit*), *d*(*onabit*). *Dare debebit* est une formule usitée en pareille circonstance; cf. la loi du collège de Diane et d'Antinoüs (Wilmanns, 319), l. 60, 64, etc.

(3) Ces restitutions sont de M. Mommsen, qui admet la faute *sale*(*m*).

(4) Cf. la loi du collège de Diane et d'Antinoüs (Wilmanns, 319), l. 19, 59, 71.

(5) *Économie politique des Romains*, t. I, p. 444.

les dispositions contenues dans cette partie de l'inscription. Il ne faut sans doute pas chercher la *summa honoraria* que devait payer le questeur, car la questure d'ordinaire n'est pas un honneur, mais une charge, et comme telle ne devait pas être soumise à une taxe.

Peut-être y avait-il la mention d'une somme que chaque membre aurait été tenu de verser, d'une cotisation soit annuelle, soit mensuelle, ainsi que cela se passe pour les collèges dont les lois nous sont connues [1].

5. . . . [*d*(*are*)] *d*(*ebebit*) *denarios II*. . .

Peut-être ce paragraphe doit-il être rapporté également au *magister*.

La première colonne n'a pas perdu plus de deux ou trois lignes, puisque celle qui était gravée sur la face gauche du monument et qui est complète n'est guère plus longue.

Colonne *b*.

Au début de la deuxième colonne sont relatés les droits et les devoirs des dignitaires, ainsi que les amendes qu'entraîne pour eux l'oubli de ces devoirs, pour les autres la violation de ces droits :

1. *Si quis flamini maledixerit, aut manus injecerit d*(*are*), *d*(*ebebit*) *denarios I*[*I*] ou *I*[*II*].

Le flamine, étant le personnage sacré de la société, devait être à l'abri de toute violence comme de toute injure.

La somme de 2 deniers équivaut à 1 fr. 55; celle de 3 deniers à 2 fr. 33 [2].

Il n'est pas question des devoirs du flamine, auxquels sans doute on ne veut pas supposer qu'il puisse manquer.

2. *Si magister qu*(*a*)*estori im*[*pe*]*raverit et* (*quaestor*) *non fecerit, d*(*are*) *d*(*ebebit*) *vini amp*(*horam*).

Le questeur doit obéir aux ordres du *magister*, sans quoi il paye une amende d'une amphore de vin, ce qui représente une somme d'argent relativement assez forte.

[1] Cf. la loi du collège de Diane et d'Antinoüs (Wilmanns, 319), l. 28 et suiv.

[2] Dureau de la Malle, *Économie politique des Romains*, t. I, p. 448.

3. *Si in concilium pr(a)esens non venerit, d(are) d(ebebit) c(ongium?).*

Le sujet du mot *venerit* me semble être *magister*. En effet, cette partie de l'inscription est divisée en trois paragraphes, et le nom du magistrat placé en tête de chacun d'eux doit s'appliquer à tout le reste du paragraphe. Si donc le sujet de *venerit* n'était pas *magister*, mais *quaestor*, ce mot ne serait pas répété au début de la phrase suivante.

Quand le *magister*, pour une raison quelconque, est absent du bourg, il est naturellement exempt de toute amende. C'est l'indifférence seule qui est punie[1].

4. *Si qu(a)estor alicui non n[u]ntiaverit, d(are) d(ebebit) denarium.*

L'expression *nuntiare* ne semble pas ici, d'après le contexte, avoir le sens technique que nous établirons plus loin : il signifie plutôt convoquer quelqu'un des membres de la société aux délibérations du collège.

5. *Si... de ordine decess[erit]...*

Le mot qui suit *si* commence par un A, un N ou un M. Peut-être faut-il suppléer *m[agister]*, bien que ce substantif soit un peu long pour la place dont on dispose jusqu'à la fin de la ligne.

Quant au terme *ordo*, il ne signifie pas, comme dans les inscriptions municipales « conseil des décurions ». Dans un collège, il a le sens de « ensemble des membres du collège ». C'est ainsi que sur l'*album* que nous possédons du collège des *Lenunclarii tabularii auxiliares*, à Ostie[2], on lit en tête : *Ordo corporatorum lenunclarior(um) tabulariorum auxiliares(ium) Ostiensium;* puis viennent plusieurs listes : 1° celle des patrons; 2° celle des magistrats; 3° celle de la *plebs*[3]. De même, à la fin de la *lex collegii* d'Esculape et d'Hygie, il est dit : *Hoc decretum ordini n(ostro) placuit in conventu pleno*[4]. On pourrait multiplier les exemples à l'appui de ce fait. C'est cet *ordo* qui a voté le décret public dont il est question à la septième ligne de la première colonne.

(1) Cf., à propos de l'indifférence du *magister*, Wilmanns, 321.
(2) Orelli, 4054.
(3) Cf. un autre *album* semblable. (Orelli, 4104.)
(4) Wilmanns, 320, l. 66.

La suite de ces dispositions est perdue, et, malgré toutes mes recherches, malgré les offres que j'ai faites aux Arabes pour les engager à rechercher les morceaux brisés de la pierre, je n'ai pu arriver à rien retrouver.

Colonne *c*.

Cette colonne débute par deux règlements qui sont destinés à sauvegarder la fortune de l'association :

Si quis at vinu(m) inferend(um) ierit et abalienaverit, d(are) d(ebebit) duplu(m).

Il s'agit évidemment ici du vin dû comme amende ou comme *summa honoraria*. Pour trouver le sens du mot *inferre*, il faut se rappeler que lorsqu'il s'agit d'argent, *arcae inferre, aerario inferre*, ou même *inferre* simplement, signifient : « verser à la caisse, payer[1] ». Or le vin était sans doute déposé dans un endroit convenu en attendant qu'il fût consommé pour les repas ou les distributions : *inferre* signifierait ici, par analogie avec l'expression *arcae inferre*, porter dans cet endroit, verser, payer.

2. *Si quis silentio qu(a)estoris aliquit donaverit et ne[gave]rit, d(are) d(ebebit) duplum.*

M. Mommsen pense que *silentio* doit être interprété ici dans le sens de *pro silentio, silentii causa*. La phrase signifierait donc : Lorsqu'un membre, qui n'aura pas payé sa cotisation, aura donné quelque chose au questeur pour acheter son silence et niera sa dette, il payera une amende du double.

Viennent ensuite les dispositions relatives aux funérailles des membres du collège :

3. *[S]i quis de propinquis decesserit at milliarum sextum, et cui nuntiatur non ierit, d(are) d(ebebit) denarios duos.*

Pour bien comprendre ce règlement, il faut se reporter à la loi du collège de Diane et d'Antinoüs. Il y est dit[2] : Lorsqu'un asso-

[1] Loi du collège d'Esculape et d'Hygie (Wilmanns, 320), l. 65 : « uti, poenae nomine, arkae n(ostrae) inferant HS XX m. n. » Plin., *Ep.*, II, XI, 20 : « septingenta millia aerario inferenda. » — *Panegyr.*, XXXIX, 6.

[2] Wilmanns, 319, l. 37 et suiv.

cié est mort à une distance de Lanuvium qui ne dépasse pas 20 milles, et qu'il en a été fait part (*et nuntiatum erit*), trois membres du collège doivent partir aussitôt pour présider aux obsèques et en couvrir les frais. Mais, si le confrère est mort à une distance de plus de 20 milles et qu'on n'ait pas pu en faire part (*et nuntiari non potuit*), celui qui a fourni l'argent pour l'enterrer peut se faire rembourser ensuite par la société moyennant certaines conditions.

L'article du règlement de l'Henchir ed-Dekir que je viens de transcrire est analogue : quand un membre de la société mourait à une distance de 6 milles au plus, on devait en faire part à sa famille, et un ou plusieurs des parents étaient tenus de partir pour assister aux obsèques du défunt; autrement ils étaient frappés d'une amende.

Ainsi la société veillait à ce que les funérailles de ses membres fussent faites convenablement; il était tout naturel de choisir parmi les parents du mort un ou plusieurs associés chargés d'y veiller, non pas comme parents, mais comme représentants de la société.

4. *Si quis pro patre et matre, pro socrum [pr]o socra[m, d(are)] d(ebebit) denarios quinque.*

5. *I(t)em (si) qu[is] propinqu(u)s deces(s)erit, d(are) d(ebebit) denarios quatuor.*

La concision de ces deux phrases nuit à la clarté du sens. On comprend pourtant qu'elles contiennent des dispositions relatives encore aux funérailles : l'amende était plus forte quand le délit était commis envers le père, la mère, le beau-père et la belle-mère, que lorsqu'il s'agissait seulement d'un *propinquus*.

De plus, nous avons vu dans le paragraphe précédent (col. *c* 3) que celui qui n'assistait pas à l'enterrement d'un parent (*propinquus*) mort à 6 milles au plus était frappé d'une amende de 2 deniers. Ici l'amende est double. Le cas est donc plus grave.

Il semble qu'il faille expliquer ainsi ces deux paragraphes : Si le père, la mère, le beau-père, la belle-mère sont morts à une distance moindre que la distance précédemment fixée, que l'on ait rempli les formalités voulues et que le fils ou le beau-fils n'ait pas assisté aux obsèques, il devra payer 5 deniers. Si le défunt

est un parent moins proche, toutes les autres conditions restant les mêmes, l'amende n'est plus que de 4 deniers.

6. *Quaestor... majoribus atfe...*

Malgré le peu de lettres qui manquent, il est difficile de saisir exactement la portée de ce paragraphe.

La ligne suivante renfermait peut-être des noms propres, ceux des témoins (dignitaires ou simples membres de la société) qui avaient mis leur signature en bas du décret, ainsi qu'il était d'usage de le faire en pareille circonstance.

223 (1).

Sur un beau cippe en forme d'autel.

En tête du monument, on voit une femme couchée; sur le côté gauche, un homme appuyé sur une haste.

Haut. de l'inscription, 0^{m} 62; larg. 0^{m} 52. — Haut. des lettres, 0^{m} 04.
Les lettres gravées sur la plinthe sont hautes de 0^{m} 02.

D M S
C MESSIVS · FE*lix*
*e*T MEMORIA*e*
IN ETERNVM
IIEXII!RIV[illegible]O
IIV*m* MONV*m*EN
TVM MIHI ET IVL
*i*AE SILICIAE VXOR*i*
MEAE IN AGRIS
MEIS HOSTITVLOS
POSVI ANNVM
AGENS L[illegible]IX · P*i*VS VI
XIT ANNIS I[illegible]VVII

Sur la plinthe :

DEDICAT · XI · KAL · DEC · MESSALA ET SABINO COS
IVLIA SILICIA PIA VIXIT ANNIS[illegible]

(Estampage.)

(1) Cf. *Académie d'Hippone*, séance du 17 juin 1882, où cette inscription a été communiquée par M. le capitaine Vincent.

D(iis) M(anibus) s(acrum). C. Messius F[elix e]t memoria[e], in (a)eternum et ...... u[m] monu[m]entum, mihi et Jul[i]ae Siliciae uxor[i] meae in agris meis hos titulos posui annum agens L..IX; p[i]us vixit annis L..XXII. — Dedicat(um) XI kal(endas) dec(embres), Messala et Sabino co(n)s(ulibus). — Julia Silicia pia vixit annis...

Le nom de C. Messius Felix est singulièrement placé entre *Diis Manibus sacrum* et *memoriae;* il ne semble pas pourtant, d'après l'aspect du monument, qu'il ait été ajouté postérieurement. Ce personnage avait fait préparer son tombeau alors qu'il était vivant; quand lui et sa femme furent morts, leur âge fut inscrit sur la pierre.

Le consulat de Silius Messala et de C. Octavius Appius Suetrius Sabinus est de l'année 214.

Henchir Zerour. — Aïn Gaga.

En continuant de suivre le chemin de Chemtou à Tabarca, on passe au pied d'un henchir appelé *Henchir Zerour,* où je n'ai rencontré que les restes d'une citerne assez vaste; à droite de la route est une source dite *Aïn Gaga;* j'y ai relevé sur un cippe funéraire les traces d'une inscription :

224.

Haut. des lettres, 0m 03.

D M *s*
[redacted] IT\ [redacted]
ABA [redacted]
VI [redacted]

et, ce qui est plus important, le texte d'une borne milliaire; c'est, on le voit tout de suite, un des milliaires de la route de Simittus à Thabraca. Je suppose, d'après la distance qui sépare ce point de Chemtou, d'un côté, et de l'autre, de Fernana, où j'ai retrouvé la treizième milliaire, qu'il devait porter les numéros VIII ou IX :

225.

Larg. de la colonne, 0m 50. — Haut. des lettres, 0m 05.

i m p . c a e s a r
d i v i t r a i a n i
p a r t h i c . f i l .
d i v i n e r v a e n e p .
t r a i a n u s
h a d r i a n u S AVG
PONTIF MAX
TRIB POTEST XIII
COS III P P
VIAM A SIMITTV
VSQ THABRACAM FEC

[*Imp(erator) Caesar, divi Trajani Parthic(i) fil(ius), divi Nervae nep(os), Trajanus Hadrianu*]*s Aug(ustus), pontif(ex) max(imus), trib(unicia) potest(ate) XIII, co(n)s(ul) III, p(ater) p(atriae*[1]*), viam a Simittu*[2] *usq(ue) Thabracam fec(it).*

Cette inscription est de l'année 129.

226.

Au marabout de Sidi-Douidoui, environ à 1 kilomètre du camp de Fernana, à l'ouest, sur une belle colonne de marbre blanc.

Haut. du cadre de l'inscription, 1m 20; larg. 0m 50. — Haut. des lettres, 0m 05. Copie de M. le capitaine Vincent et de l'auteur.

i m p . c a e s a r
d i v i t r a i A N I
ı A R *t h i c* I FIL
DIVI *ne*RVAE NEP
T R A I A N V S
HADRIANVS AVG
PONTIFE*x* M*ax*
TRIB POTES*t. xiii*
COS III I *p*
VIAM A SIM*ittu*
*u*SQ THABRACA*m fec.*
XIII

(1) Il est donc à peu près certain qu'il faut ajouter P P sur le texte du premier milliaire tel qu'il a été publié par le *Corpus*, VIII, 10960. En effet, Hadrien prit le titre de *pater patriae* en l'année 128. (Cf. Oros., VII, 13; Spart., *In Hadr.*, VI, 4; Eckhel, *D. N. V.*, VI, p. 515.) Malheureusement j'ai négligé de vérifier ce détail sur le monument lui-même.

(2) Ma copie porte, sans doute par erreur, à l'avant-dernière ligne SIMITTH; à la dernière, AD, au lieu de VSQ, que j'ai rétabli.

On voit que cette inscription est identique à la précédente; il est donc possible de suivre jusqu'à ce point l'ancienne voie romaine.

A partir de Fernana, le pays devient très accidenté et se couvre de forêts : il faut, pour continuer sa route, gravir une montagne élevée par un sentier difficile, puis on redescend l'autre versant et l'on débouche dans une vallée assez fertile, dominée à gauche par la colline où est construite la koubba de Sidi-Abdallah. Je n'ai remarqué dans cette partie du pays aucune trace de la voie romaine; mais en supposant même qu'elle se confondît avec le sentier que l'on suit aujourd'hui, ce qui est fort incertain, on conçoit qu'au milieu d'une forêt toute trace en ait disparu. Toutefois, qu'elle ait suivi cette direction ou ait contourné la montagne en profitant de petites vallées latérales, il me semble qu'elle devait passer au pied de la koubba de Sidi-Abdallah; car, au bas du rocher où s'élève cette koubba, existe une trouée relativement facile à franchir, communiquant par le col d'Aïn-Draham avec la grande vallée qui se termine à Tabarca : c'était donc pour une route un tracé presque obligatoire. D'ailleurs il a été trouvé, à 1 kilomètre environ avant d'arriver au pied de la colline couronnée par la koubba, une borne milliaire dont M. le capitaine Vincent m'avait signalé l'existence. J'ai vérifié sur le monument l'exactitude de la copie qu'il m'en avait communiquée.

227.

Haut. des lettres, 0m 055; celles qu'on lit à droite de l'inscription n'ont que 0m 03.

D D N N
FLAVIO
VALERIO
CONSTAN
TINO ET
LICINIO
LICINIANO
P P AVGG
PRO
A XVIII

l r I M C A V A
PIO PON BV P P

D(ominis duobus) n(ostris) Flavio Valerio Constantino et Licinio Liciniano, p(er)p(etuis) Aug(ustis [1]*). (Millia passuum) XVIII.*

[1] J'explique *p p* par *perpetuis*. Cf. *C. I. L.*, VIII, 10246.

La date de ce monument doit être cherchée entre les années 307 et 323, dates extrêmes du règne simultané de Constantin et de Licinius. Le premier ne portant pas ici le surnom de *Maximus*, qui lui fut décerné en 315, il est possible que cette inscription soit antérieure à cette époque.

On voit, par les lettres qui restent encore à gauche, qu'elle fut gravée à la place d'une autre dont on n'avait effacé qu'une partie et qu'il est possible de restituer :

F *o r t i s s i m o*
P *r i n c i p i*
I M *p . c a e s*
C A *u r e l i o*
V A *l e r i o*
d i o c l e t i a n o
PIO *f e l . i n v .*
PON*t . m a x . t r i*
BV*n i c . p o t e s t .*
P P P R O *c o s*

Le nombre de 18 milles, dont la lecture est certaine, ne représente pas la distance de ce point à Chemtou par Fernana; il y a en effet entre le marabout de Sidi-Douidoui, où a été trouvée le treizième milliaire, et l'endroit où est cette colonne 13,500 mètres environ. C'est donc le chiffre XXII ou le chiffre XXIII qui conviendrait ici, si le nombre de milles était compté à partir de Chemtou. Mais il faut remarquer que le chiffre XVIII correspond presque exactement à la distance de la koubba de Sidi-Abdallah à Tabarca.

Après avoir passé le col d'Aïn-Draham, si l'on suit le chemin qui mène à Tabarca par les crêtes, c'est-à-dire le sentier arabe, on rencontre, à 1,500 mètres environ du camp et à gauche de la route, une pierre très fruste, sur laquelle on peut encore lire :

228.

Haut. des lettres, 0m 03.
Copie de M. le capitaine Vincent et de l'auteur.

FLAVIO CL
IAVDIO CC (*sic*)
*n*STAN
TIO
NO
B CS

Flavio Claudio Co[n]stantio nob(ilissimo) C(ae)s(ari).

Tabarca.

J'ai eu l'honneur, dans mon dernier rapport, de parler longuement à Votre Excellence des rares monuments qui se voyaient encore à Tabarca. Cette année, il a été fait des fouilles sur bien des points de la ville antique pour l'établissement d'un village européen au pied du Bordj Djedid, sur le rivage de la mer; parmi les ruines qui y ont été mises au jour et les pierres qui ont été sorties de terre pour être employées dans les constructions nouvelles, on ne peut signaler aucune découverte vraiment intéressante; j'ai seulement copié sur la colline du bordj cinq inscriptions funéraires :

229.

Sur une pierre servant de marche au bureau des renseignements indigènes.

Haut. de l'inscription, o^m 44; larg. o^m 33. — Haut. des lettres, o^m o65.

M · A N I
O N I S · D
ABARIS F
VTINES V
A LV

M. Antoni(u)s?, Dabaris f(ilius), Utine(n)s(is)? v(ixit a(nnis) LV.

Le *cognomen* Dabaris figure déjà au *Corpus*[1].

230.

Au camp de l'artillerie.

Haut. des lettres, o^m o3.

GRANIA·L·F
TERTVLLA

Grania, L. f(ilia), Tertulla.....

[1] VIII, 6704.

231.

Au cimetière militaire.

Haut. de l'inscription, 0m 31; larg. 0m 33. — Haut. des lettres, 0m 03.

D M S
C MARIVS·IVBA
TVS OCTAVIA*nus*
PIVS VIXIT A
NNIS L MEN
VII·D·III H·S·E

D(iis) M(anibus) s(acrum). C. Marius Jubatus Octavia[nus] pius vixit annis L, men(sibus) VII, d(iebus) III. H(ic) s(itus) e(st).

232.

Sur une pierre servant de seuil au bureau des renseignements indigènes.

Haut. de l'inscription, 0m 29; larg. 0m 31. — Haut. des lettres, 0m 035.
Les caractères sont très négligés et effacés en partie.

D M S
MARCVS
PR·SCNIVS
IIR·NIVS
LVCI·FILIVS
ANIS·VIXI
XXXX

D(iis) M(anibus) s(acrum). Marcus Paconius? (ou *Pa[s]senius?*) *Firmus?, Luci(i) filius, an(n)is vixi(t) XXXX.*

233.

Cf. *C. I. L.*, VIII, 5202.
Au pied de l'escalier intérieur du bordj, à droite en montant.

Haut. de l'inscription, 0m 28; larg. 0m 23. — Haut. des lettres, 0m 04.

D ♡ M ♡ S
SVLPICIA
MAIOR
PIA·V·A
X·C·V·H·S·E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Sulpicia major pia v(ixit) a(nnis) XCV. H(ic) s(ita) e(st).

Entre Tabarca et Béja, le pays, fort accidenté et couvert de forêts, ne renferme pas, m'a-t-on dit, de ruines importantes. Une seule m'a été signalée : elle s'appelle Henchir ou Kasr Zaga.

Henchir Zaga.

On y voit les restes de quelques constructions sans importance au milieu desquelles se dresse, sur le point le plus élevé, un château fort qui date de l'époque byzantine (pl. XVIII). La face du monument qui regarde le nord-ouest est seule bien conservée : elle mesure 23 mètres de longueur, elle est percée, au milieu, d'une porte de 1 m. 50 de largeur, dont la hauteur jusqu'à la naissance de la voûte est de 3 mètres. Au-dessus de la porte existe une fenêtre de même largeur, en forme de demi-cercle, haute de 80 centimètres; de chaque côté de la porte et à la même hauteur à peu près que celle-ci, il y a deux meurtrières. Les murs sont épais de 1 m. 56. Les autres faces du fort sont en partie écroulées.

J'ai trouvé parmi les pierres qui formaient le montant gauche de la porte d'entrée l'inscription suivante :

234.

Haut. des lettres, 0^m 04; sauf la 2[e] ligne, dont les lettres mesurent 0^m 05. Celles qui se lisent à gauche ne sont hautes que de 0^m 03.

EXI I M P C A E S M A V R E L I *us*
S·AC
PRΓ COMMODVS
SCRI
ITV M A N T O N I N V S · A V G · S A R M A T I
IVNC C V S · G E R M A N I C V S · M A X I M V S
LVRIO LVCVLLO ET NOMINE ALIO
RVM PROCVRATORES CONTEM
PL ATIONE DISCIPVLINA*e* ET

(Estampage.)

Imp(erator) Caes(ar) M. Aureli[us] Commodus Antoninus Aug(ustus) Sarmaticus Germanicus Maximus Lurio Lucullo et nomine aliorum : Procuratores, contemplatione discipulina[e] et [instituti mei, etc.]

La partie de ce texte qui est encore intacte n'est autre chose

que le début d'un décret de Commode dont on a déjà trouvé un exemplaire en Tunisie et que j'ai eu l'occasion d'étudier ailleurs [1]. La seule différence à signaler est que sur cet exemplaire le nom de Commode n'était pas martelé, tandis qu'il a été martelé sur celui-ci, et regravé ensuite après la réhabilitation de ce prince [2]. On est donc tenté de croire que l'inscription tout entière est une répétition de celle qui a été rencontrée non loin de Souk-el-Khmis, à l'Henchir Dakhla.

Cependant parmi les groupes de lettres qui existent encore à gauche et qui sont un reste de la colonne précédente, il en est qu'on ne retrouve pas dans l'avant-dernière colonne de la table de l'Henchir Dakhla, notamment EXI et IVNC, non plus que dans le reste de l'inscription; il faut donc supposer ou bien que le texte qui précédait cette répétition du décret de Commode était différent de celui qu'on lit dans la table de l'Henchir Dakhla, ou que les quelques lettres qui existent encore ici faisaient partie des passages de cette table qui sont perdus : il n'y aurait rien d'étonnant à cette dernière hypothèse, car il est évident que dans ce nouvel exemplaire le rescrit impérial est disposé matériellement autrement qu'il ne l'était dans le premier.

S'il en est ainsi et que ce monument ne soit que la reproduction de celui qui était déjà connu, il faut en conclure que l'Henchir Zaga était compris dans le *Saltus Burunitanus*. La distance qui sépare Zaga de l'Henchir Dakhla est environ de 30 kilomètres; ce *saltus* aurait donc eu, au moins en longueur, une étendue considérable, ce qui n'est pas en désaccord avec ce que nous savons des *saltus* africains [3].

Autrement il faudrait supposer que le fait qui avait motivé l'envoi d'un rescrit impérial aux colons du *Saltus Burunitanus* s'était aussi produit à l'Henchir Zaga, c'est-à-dire que les *conductores* avaient usé de malversations envers les colons, que ceux-ci en avaient référé à l'empereur comme leurs voisins et que le rescrit envoyé aux premiers, où le nom du *saltus* n'est d'ailleurs pas prononcé, s'appliquait aussi aux seconds; cette supposition, bien que

(1) *La table de Souk-el-Khmis* (*Rev. arch.*, février et mars 1881).

(2) On distingue encore les traces de la première gravure.

(3) Frontin (*Gromat. Veter.*, éd. Lachmann, p. 53) « ...in Africa, ubi saltus non minores habent privati quam respublicae territoria; quin immo, multi saltus longe majores sunt territoriis. »

moins vraisemblable que la première, n'est pourtant pas inadmissible.

On peut seulement affirmer, en présence de ce monument, que l'Henchir Zaga faisait partie d'un *saltus* impérial compris dans le *Tractus Karthaginiensis*(1).

J'ai remarqué aussi une croix grêle tracée par une main inhabile sur une pierre du fort, intérieurement.

Dans le même henchir, on voit des chambres funéraires creusées dans le roc (pl. XIX). Les deux plus grandes de celles qui figurent sur ma photographie ont 1 m. 42 de hauteur sur 1 m. 70 de largeur et 1 m. 58 de profondeur : l'ouverture est haute de 66 centimètres et large de 58; elle regarde l'est.

Ailleurs il n'y a qu'une seule chambre, mais les dimensions n'en sont pas très différentes. Ces tombeaux sont taillés au ciseau dans le rocher avec une grande régularité, et leur porte est entourée d'un cadre où s'engageait sans doute une dalle destinée à fermer l'ouverture du caveau.

J'ai eu l'occasion de constater la présence de semblables tombeaux sur la route de l'Henchir Zaga à Aïn-Draham, à l'endroit appelé Souk-el-Tnine (le marché du lundi); la montagne située au nord du chêne-liège autour duquel se tient le marché en contient une grande quantité : les chambres ont à peu près les mêmes dimensions que celles dont j'ai déjà parlé; la plus élevée que j'aie rencontrée mesure 1 m. 60 de hauteur; elles ne sont pas toutes orientées. On m'a assuré qu'il y en avait de pareilles du côté de Fernana, et M. le capitaine Vincent a remarqué des tombeaux de cette espèce dans les environs de Béja(2).

Tels sont les différents monuments que j'ai eu l'occasion de voir et d'étudier dans les deux parties de mon voyage. J'ai pu recueillir de plus, soit par moi-même, soit grâce à l'amabilité de quelques personnes, des documents venant de divers points de la régence; je les réunirai ici.

(1) On sait que le décret de Commode fut transmis aux intéressés par l'intermédiaire du *procurator tractus Karthaginiensis*. Cf. la table de Souk-el-Khmis, III, 10 et suiv.

(2) *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 17, p. 98. Cf. aussi Guérin, *Voyage arch.*, II, p. 36.

Tunis.

235.

Borne milliaire servant de seuil à l'entrée du fort de Filfil, intérieurement.

Haut. des lettres, 0m 06.

d . n . imp . cons
TANT*in*O ſ *ax*
INVI*ct*O AVG *pon*
I I F I *ci m*A X I *mo*
T R I *b . pot* C ⌒ c
I I I

[*D(omino) n(ostro) Imp(eratori) Cons*]*tant*[*in*]*o M*[*ax(imo) Invi*[*ct*]*o Aug(usto)*, [*pon*]*tifi*[*ci m*]*axi*[*mo*], *tri*[*b(unicia) pot(estate)*], *co(n)s(uli)*. (*Millia passuum*) *III*.

On a trouvé plusieurs bornes milliaires au nom de Constantin sur la route de Carthage à Théveste (1).

236.

Au musée de Tunis (2). Sur un beau cippe funéraire en forme d'autel, orné de sculptures assez soignées, mais mutilées comme l'inscription elle-même. Provenance inconnue.

Haut. des lettres : 1re ligne, 0m 04 ; 2e et suiv. 0m 03.

I T I V S F E L I X Z O B B O R I I F *il*
I I E S I A E G E N E R O S A E S O R O *ri*
et SIBI CVM SINI
VM

(Estampage.)

. . . . . *tius Felix Zobborii f*[*il(ius)* . . . *M*]*ilesiae? Generosae soro*[*ri*
. . . . *et*] *sibi, cum*. . . . .

(1) *C. I. L.*, VIII, 10050, à Tunis; *ibid.*, 10060, à Crich-el-Oued; *ibid.*, 10064, à Sidi-Median; et peut-être *ibid*, 10069, à Testour.

(2) S. A. le Bey a bien voulu donner à la France, cette année, un certain

237.

Cf. Tissot, *Bassin du Bagrada*, p. 95, et *C. I. L.*, VIII, 1056.

Au musée de Tunis. Sur une grande pierre provenant de l'Henchir Sriou.

Haut. des lettres : 1re ligne, 0m 06 ; 2e et 3e lignes, 0m 055.

IMP·CAES M AVRELI SEVERI ALEXAND*ri aug. et iuliae mamaeae matris aug.*
ET SENATVS ET *pat*RIAE I[illegible]II\ [illegible]S Q·V
ET M CAECILIO MANII [illegible]II [illegible]P FILIO II V·Q

(Estampage.)

[*Pro salute?*] *Imp(eratoris) Caes(aris) M. Aureli(i) Severi Alexand*[*ri Aug(usti) et Juliae Mamaeae, matris Aug(usti)*)] *et senatus et* [*pat*]*riae*..... [*cum*........] *et M. Caecilio Manilio?*..... *filio II v(iro) q(uinquennali)*.....

Le mot *Alexandri* semble plutôt avoir été usé par le temps que martelé à dessein.

Utique ou Carthage.

Dans la collection d'antiquités de M. le capitaine Faurax, j'ai relevé trois fragments d'inscriptions qui ont été trouvés à Utique ou à Carthage.

238.

A.

Haut. des lettres, 0m 03.

LELLI
EDEL

nombre de pierres antiques ayant appartenu autrefois au fils du Khasnadar; elles sont actuellement déposées dans le jardin de la Résidence de France, en attendant l'organisation du musée où elles prendront place. Toutes les inscriptions ont été signalées au *Corpus* (1141, 1142, 1143, 1144, 1146, 1148, 1156, 1163), à l'exception d'une seule que je rapporte ici.


IMPRIMERIE NATIONALE.

B.

Haut. des lettres, 0m 05.

FNTII

C.

Haut. des lettres : 1re ligne, 0m 02; les autres, 0m 015.

DIS *man sacr*
P · H
O

Carthage.

A Souse, dans la collection de M. A. Gandolfe, j'ai copié l'inscription suivante, qui avait été apportée de Carthage[1] :

239.

Plaque de marbre blanc.

Haut. 0m 25; larg. 0m 30.
Haut. des lettres : 1re ligne, 0m 03; les autres, 0m 025.

D· M S·
C·HOSIDIVS·OPTATVS
PIVS·VIXIT·ANNIS
XXVII·M·X·DIEB·VII
H · S · E

D(iis) M(anibus) s(acrum). C. Hosidius Optatus pius vixit annis XXVII, m(ensibus) X, dieb(us) VII. H(ic) s(itus) e(st).

Radès.

Les travaux faits cette année pour tracer le chemin de fer de Tunis à Hamman-Lif ont amené la découverte de plusieurs objets antiques, notamment de deux fragments de statue et d'une belle inscription :

240.

Sur une grande plaque de marbre blanc; actuellement au musée de Saint-Louis de Carthage.

[1] Cf. *Bulletin épigr. de la Gaule* (mai-juin 1882).

D'un côté on lit, en caractères de 10 centimètres de hauteur :

SABINAE
AVG
IMP·HADRIAN
AVG

La pierre a été ensuite retournée pour être utilisée de nouveau et sur l'autre face du marbre on a gravé, en lettres de 75 millimètres de hauteur :

COS · P · A · IIII · AMATORI OR
DINIS AEQVE MAXVLAE (*sic*)
OB MVLTA ERGA SE MERITA
VNIVERSVS OBSEQVENS
GRATVS ORDO · MAXVL

Cette inscription a été publiée cette année par le P. Delattre dans le *Bulletin critique*[1], avec un commentaire de M. Héron de Villefosse; ce dernier a émis l'idée qu'il était possible peut-être de distinguer à la première ligne les traces du nom qui y figurait primitivement : il n'en est rien. Ce qui est certain, c'est que l'on voit encore la courbe de l'*o* qui terminait le mot *pro*, à la fin de cette ligne, et qu'aux deux tiers environ de la longueur de cette même ligne il y a une partie de la surface primitive du marbre qui n'a pas été martelée, parce qu'elle ne portait aucun caractère.

C'est de Radès que semblent provenir également les deux fragments suivants d'inscriptions chrétiennes. Ils m'ont été présentés par des Arabes qui leur assignaient cette origine.

241.

A.

Haut. des lettres, 0m 04.

DON*at*
FIDE*lis*

Don[at...] fide[lis in pace vixit ann...

(1) 1883, p. 34.

10.

B.

Haut. des lettres, 0m 05.

ARTE
FIDEL*is* IN PACE

Arte.... fidel[is] in pace [vixit ann...

Enfin on a trouvé, pendant que j'étais absent de Tunis, dans les environs de Radès, entre cette ville et Hammam-Lif, une borne sur laquelle, m'a-t-on dit, était gravé le mot *Thunes*. Elle a été enlevée presque aussitôt, sans qu'aucune copie de l'inscription en ait été prise. Il est souhaitable que celui qui a acheté ce monument et l'a emporté en fasse au moins profiter la science.

242.

Trouvée à l'Henchir el-Kedim (13 kilomètres à l'est du Kef). Copie de MM. Roy et Grébus.

DEO SOLI
HONORI ET
VIRTVTI
PRO SALVTE

Deo Soli, Honori et Virtuti, pro salute [Imp... [1]

243.

Trouvée du côté d'Ellez. (Communication de M. Roy, d'après une copie qu'il en avait reçue.)

DDDDNNNNDIOCL*etiano et maximiano invictis augg. et constantio et galerio maximiano nobb*
CLESCCVASOLO
T CNVMID

[1] Cf. une inscription analogue *C. I. L.*, VIII, 1626.

244.

Trouvée dans une ruine, à 10 kilomètres de Testour, sur la route de Bou-Geliba (sans doute à l'Henchir Dermoulia). (Communication de M. Roy, d'après une copie qu'il en avait reçue.)

XAVGIPMRNI
SPASIANO
AVG PP FINE
PROVINCIALE
NOVAREIVET
D ERIGIT

Sous cette copie très imparfaite on reconnaît l'inscription suivante, qui est du plus haut intérêt pour la géographie de l'Afrique romaine :

*e*X AVCT*o*RITATE *i*MP
*caes ve*SPASIANI
AVG P P FINE*s*
PROVINCI*ae* AFR
NOVA*e* RE*sti*TVTI
PER L CLE

[E]x auct[o]ritate [I]mp(eratoris) [Caes(aris Ve]spasiani Aug(usti] p(atris) p(atriae), fine[s] provinci[ae] Afr(icae) Nova[e] re[sti]tuti per L. ou *T. Cle.....*

On remarquera qu'il n'y a aucune date contenue dans cette inscription; peut-être y a-t-il eu une ligne omise dans la copie qui m'a été donnée, et le mot AVG était-il suivi de l'indication des puissances tribunitiennes et des autres titres de Vespasien.

A la ligne 4, on s'attendrait à trouver PROV · AFRICAE plutôt que PROVINCIAE AFR.

Enfin M. Roy a eu la grande amabilité de me communiquer les inscriptions suivantes, dont il s'était procuré les estampages. J'ai vérifié le texte de ces documents sur les estampages mêmes.

245.

Dans une hutte arabe, à Koudiat-el-Khil (Ouled Ayar).

Haut. des lettres, 0^{m} 045.

DDNNI I ^vi(CONSTANT
IOIIGALIIIOMAXiMI
ANoNOBILISSIMISCAES
ARIBVS A V G G
IIII

D(ominis) n(ostris duobus) Fla[vi]o Constantio et Galerio Max[i]mian[o] nobilissimis Caesaribus Aug(ustis). (Millia passuum) IIII.

246.

Sur le haut du Djebel el-Mezarègue :

Haut. du cadre de l'inscription, 0^{m} 60; larg. 0^{m} 40. — Haut. des lettres, 0^{m} 05.

IOVI
OPTIMO MA
XIMO CAPII
M SEIVS SAIV
VS FECIT

Jovi Optimo Maximo Capit(olino) M. Seius salvus fecit.

247.

Près de la fontaine de Zouarin, à 2 ou 3 kilomètres au N. N. E. d'Ebba, dans le mur d'une maison arabe appartenant au cheik Settala. Le monument n'affecte pas, paraît-il, la forme d'une colonne milliaire. Il est intact :

Haut. des lettres, 0^{m} 06.

CHELLENSES
N V M I D A E
P CCCCXLIII ❦

Chellenses Numidae. P(assus) CCCCXLIII.

Ce monument est des plus importants pour la géographie historique de l'Afrique, puisqu'il nous apprend, d'une façon approxi-

mative, il est vrai, l'emplacement de la ville de Cilla, aux environs de laquelle se livra, suivant Appien[1], la bataille dite de *Zama*.

L'emploi du *ch* au lieu de *c* dans le mot *Chellenses* est à signaler. On retrouve un fait identique dans l'inscription suivante :

248.

A Djezza, chez les Ouled-Yacoub (20 kilomètres environ au sud du Kef).

Long. de la pierre, 4^{m} 50. — Haut. des lettres : 1re l. 0^{m} 07; 2e l. 0^{m} 06.

GENIO COLONIAE IVLIAE VENERIAE CHIRTAE NOVAE *qui*
AVBV*z*ZA' CONSISTVNT PAGANICVM PECVNIA' SVA' A *solo resti* I VER*unt*

Genio Coloniae Juliae Veneriae Chirtae Novae......... qui Aubu[z]za consistunt paganicum pecunia sua a s[olo resti]tuer[unt].

Cette inscription nous apprend que l'Henchir Djezza portait autrefois le nom d'*Aubuzza;* on peut en conclure aussi sans témérité que c'était un *pagus* dépendant de Sicca, puisque le monument est dédié au génie de cette colonie[2]. Le mot *paganicum* désigne ici sans doute la salle de réunion où les *pagani* s'assemblaient pour leurs délibérations.

Le début de la première ligne paraît martelé, mais non pas assez pourtant pour que les lettres ne soient plus lisibles.

249.

A Zaouiet-et-Gaïa (1 kilomètre au nord de la kasbah du Kef).

Haut. des lettres, $0^{m}02$.

NVMIDARVM PRIMA MVLIERVM
PLANCINA GENERE REGIO
BONA MATER BONA CONIVNX
HIC SVM SEPVLTA MVLTIS
*l*ACRIMIS MEORVM AMARIS
*m*ATRONA HONESTA PRAETER ALIAS FEMINA*s*
HIC SVM SEPVLTA EXORTA GENERE REGIO
TER DENOS ANNOS ET TER TERNOS FVNCTA CVR*a*
BONARVM I E[redacted]I[redacted]AR[redacted]I[redacted]O[redacted]VNÏVS[redacted]NI

(1) *Pun.*, XL. Πόλις δ' ἐγγὺς ἦν Κίλλα, καὶ παρ' αὐτὴν λόφος εὐφυὴς ἐς σ7ρατοπεδείαν, κ. τ. λ.

(2) On sait que *Sicca Veneria* est appelée *Cirta Nova* dans certaines inscriptions. *C. I. L.*, VIII, 1632 et 1648. Cf. Val. Max., II, VI, 15; Plin., *H. N.*, V, III, 22.

Numidarum prima mulierum,
Plancina, genere regio,
Bona mater, bona conjunx,
Hic sum sepulta multis
[L]acrimis meorum amaris;
[M]atrona honesta praeter alias femina[s]
Hic sum sepulta exorta genere regio;
Ter denos annos et ter ternos functa cur[a]
Bonarum fe[m]in[ar]um?.........

Les deux premières lignes forment chacune un dimètre iambique acatalectique; la troisième, un ionique mineur; la quatrième et la cinquième sont des dimètres catalectiques; la sixième et la septième, des trimètres acatalectiques; la huitième forme un trimètre hypercatalectique.

Le ton de fierté qui perce dans cette épitaphe est aussi remarquable que la variété des rythmes employés.

250.

Au même endroit.

Haut. des lettres, 0m 045.

D *m* S
ILOISIO[redacted]VNI[redacted]I
TILLI TIIIE
O *vix an*NIS
LXIII

MARQUES DE FABRIQUE.

PLATS, VASES.

1.

Sur un fragment de poterie grossière, en caractères cursifs. L'original est en ce moment entre mes mains.



2.

Sur un fond de poterie rouge dans un cartouche en forme de pied-droit. L'original est en ce moment entre mes mains.

QVSER·

LAMPES.

Musée du Kef.

Sur des fonds de lampe sans sujets figurés ou brisées.

3.

CLO

[C.] *Clo(dii)* [*Suc(cessi)*]?[1]

[1] Cf. *C. I. L.*, VIII, 10478, 6 et 7; *Bull. épigr. de la Gaule*, t. I, p. 110.

4.

IVLIANI

Juliani.

5.

EX oFFIC
NVNDi
NARI

Ex offic(ina) Nund[i]nari(i).

6.

C OPPI RES

C. Oppi(i) Res(tituti) [1].

7.

EX OFICINA
SAPIDI

Ex of(f)icina Sapidi.

Collection de M. Roy, au Kef.

8.

C POMPO

C. Pompo(nii).

9.

L MVN SVC

L. Mun(atii) Suc(cessi) [2].

[1] Cf. *C. I. L.*, VIII, 10478, 32, et mon rapport de l'an dernier, p. 102 et suiv.

[2] Cf. *C. I. L.*, VIII, 10478, 26.

Collection de M. A. Gandolfe, à Souse.

10.

Marque de fabrique :

COPPIRES

C. Oppi(i) Res(tituti).

11.

Tête barbue.
Marque de fabrique :

MNOVIVST*i*[1]

M. Nov(ii) Just[i].

12.

Chien au pas, à droite.
Marque de fabrique :

MNOVIVST*i*

M. Nov(ii) Just[i].

13.

Lièvre courant à gauche, à droite un épi.
Marque de fabrique :

MNOVIVSTI

M. Nov(ii) Justi.

14.

Animal courant à droite.
Marque de fabrique :

R[redacted]O S[redacted]VS

[1] Cf. *C. I. L.*, VIII, 10478, 30.

15.

Cupidon courant à droite.
Marque de fabrique :

R[1].

Tunis. — Collection de M. Lebois, vétérinaire militaire.

16.

Aigle tournant la tête à gauche.
Marque de fabrique :

CAPRARI

Caprari(i).

17.

Même sujet.
Marque de fabrique :

EX OFI
L · HORTE
NSI

Ex of(f)icina L. Hortensi(i).

18.

Femme à cheval sur un cerf à droite.
Marque de fabrique :

EX OF*i*
VINDI
CIS

Ex of(f)[i](cina) Vindicis.

Veuillez agréer, etc.

R. Cagnat.

Septembre 1882.

[1] Cf. *C. I. L.*, VIII, 10478, 61.



Héliog. Dujardin.



Héliog. Dujardin



1



3



2

PL. XV.



Hėliog. Dujardin.



Heliog. Dujardin.



Héliog. Dujardin.

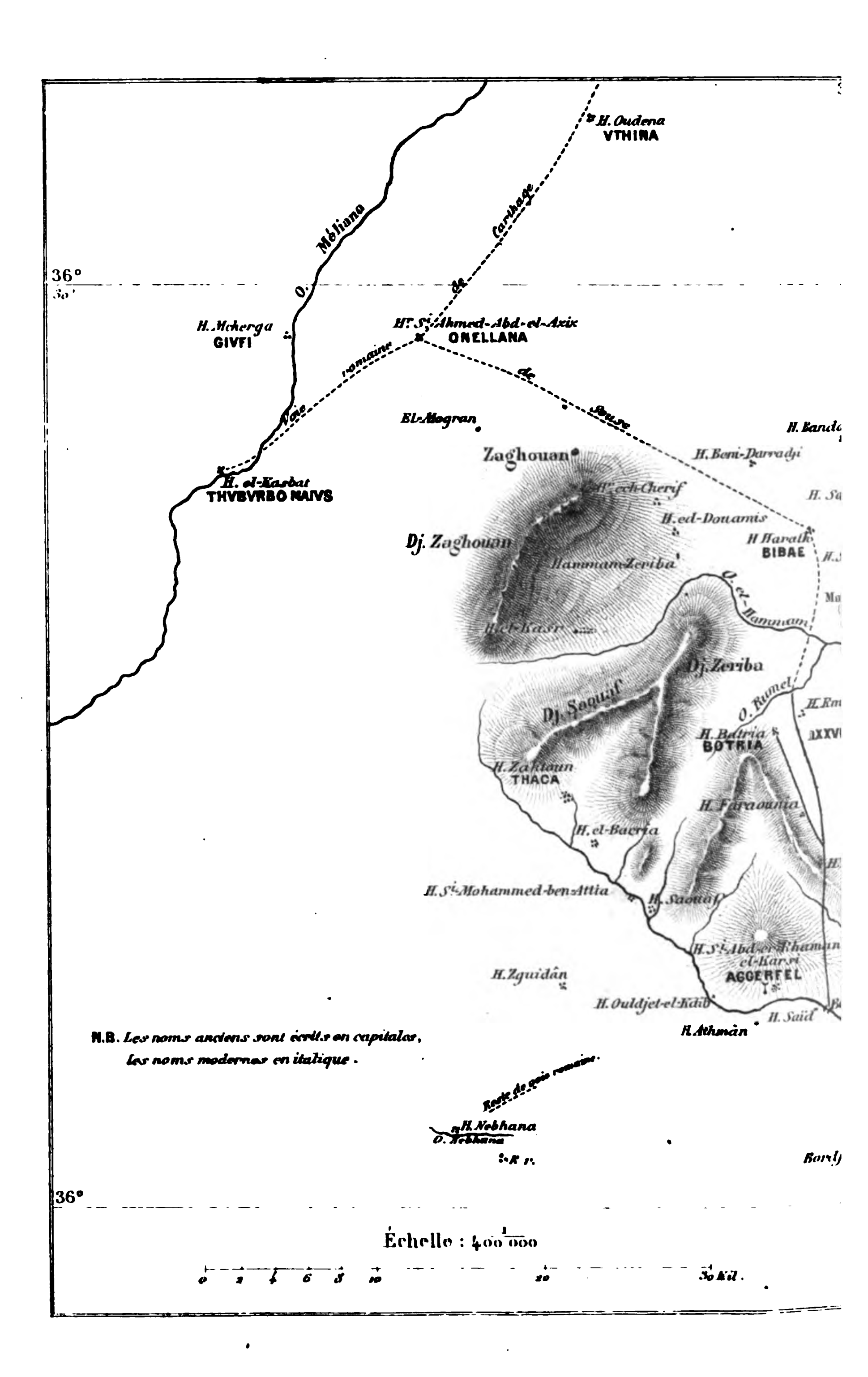
Pl. XVIII.



Héliog Dujardin.



Héliog. Dujardin



H. Oudena
VTHINA
O. Méliana
Voie romaine de Carthage
de Sousse
36°
30'
H. Mcherga
GIVFI
H.t S.i Ahmed-Abd-el-Aziz
ONELLANA
El-Mogran
H. Bando
Zaghouan
H. Beni-Darradji
H. el-Kasbat
THVBVRBO MAIVS
H.r ech-Cherif
H. ed-Douamis
Dj. Zaghouan
H. Haratb
BIBAE
Hammam Zeriba
O. el-Hammam
H. el-Kasr
Dj. Zeriba
Dj. Saouaf
O. Rumel
H. Batria
BOTRIA
H. Zaktoun
THACA
H. Faraouania
H. el-Bacria
H. S.i Mohammed-ben-Attia
H. Saouaf
H. S.i Abd-er-Rhaman el-Karsi
AGGERFEL
H. Zguidân
H. Ouldjet-el-Kaïd
H. Saïd
H. Athmân
N.B. Les noms anciens sont écrits en capitales, les noms modernes en italique.
Reste de voie romaine
H. Nebhana
O. Nebhana
36°
Échelle : 1/400 000
0
2
4
6
8
10
20
30 Kil.

36°
30'

H. el-Meden
VINA
St Djedidi
H. el-Akhdar
H. Mergab-es-Saïd
H. Kedeb
H. Zouguia
H. el-Hammam
H. Gouça
H. St Ahmed
H. Tafernin
H. St Bokhir
H. St Cherif
Kasr Djena
H. St Saïd
St Messaoud
H. St Baïech
Kasr-Menara
Hammamet
PVTPVT
Ksour Gamons
H. Ouaïd
H. Faouara
H. Naissa
H. bou-Fida
H. Goubbaa
H. Abd-el-Kader
H. St Khalifa
APHRODISIVM
Aïn-el-Mallouf
H. Castlaïa
H. Fragha
VPPENNA
Dj. Takrouna
Dar el Bey de l'Enfida
R. r.
Chaussée romaine
Boul
H. Fellala
H. Grouibda
Dar Khaled
Dolmens (el-Hadjar)
Dar bel-Ouar
Herglu
HORREA CAELIA

GOLFE DE HAMMAMET

36°

Imprimerie Nationale

RAPPORTS

SUR

UNE MISSION EN PALESTINE ET EN PHÉNICIE

ENTREPRISE EN 1881,

PAR M. CH. CLERMONT-GANNEAU,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT,
ANCIEN VICE-CONSUL DE FRANCE À JAFFA,
SECRÉTAIRE-INTERPRÈTE DU GOUVERNEMENT POUR LES LANGUES ORIENTALES,
DIRECTEUR ADJOINT À L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

CINQUIÈME RAPPORT.

Paris, le 8 février 1882.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux instructions contenues dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à la date du 19 mars 1881, en me confiant la mission archéologique dont je viens de m'acquitter en Syrie, j'ai l'honneur de vous adresser un rapport général sur l'ensemble des recherches exécutées et des découvertes faites au cours de cette mission, aujourd'hui terminée.

Je commencerai par rappeler pour mémoire les quatre rapports partiels que j'ai eu l'honneur de vous envoyer successivement pendant mon séjour en Orient, et qui sont consacrés à quelques points de détail[1]. Le loisir m'a manqué depuis pour continuer à vous tenir régulièrement au courant des travaux qui absorbaient tout le temps que j'y pouvais consacrer. Mais ce silence forcé n'avait pas pour cause l'inaction, bien au contraire.

Débarqué à Jaffa le 31 janvier 1881, je m'y suis embarqué le 31 décembre pour revenir en France.

Ma mission malheureusement ne s'est pas faite, je dois le dire, dans des conditions aussi favorables que je l'aurais désiré.

[1] *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3ᵉ série, t. IX, p. 277-321.

Les débuts, comme vous ne l'ignorez pas, Monsieur le Ministre, en ont été particulièrement difficiles. A peine arrivé, je suis tombé gravement malade, atteint du typhus. Dès que l'état de mes forces me l'a permis, je me suis mis à l'œuvre, faisant tous mes efforts pour regagner le temps perdu. Mais je devais compter, d'autre part, avec les exigences du service consulaire dont j'étais chargé à Jaffa, exigences qu'il m'était souvent malaisé, parfois impossible de concilier avec les nécessités de mes recherches.

Néanmoins cette mission, pour n'avoir pas été aussi féconde qu'elle eût pu l'être dans d'autres conditions, n'a pas été sans fruits. Quelques-uns des résultats des nouvelles explorations que j'ai entreprises sur ce terrain de Syrie, d'autant plus intéressant pour l'archéologue qu'il semble plus rebelle à l'archéologie, constitueront, si je ne m'abuse, de véritables gains pour la science.

Je crois devoir d'abord indiquer succinctement la région sur laquelle s'est exercée principalement mon action. Je ferai ensuite une sorte de statistique rapide des éléments matériels et autres documents que j'y ai pu recueillir.

Les diverses localités que j'ai explorées ou visitées en 1881, quelques-unes à plusieurs reprises, sont :

Jaffa et ses environs immédiats, qui ont été naturellement de ma part l'objet d'une étude suivie et approfondie; la nécropole judéo-grecque de l'ancienne Joppé, à *Saknet-Abou-k'bîr,* dont j'avais reconnu l'emplacement huit ans auparavant; *Djébéliyé, Hadjar-Qādem, Ech-Chouhada, Sélémé, Djaloûs, Soummeil, 'Abd-en-Neby, Cheykh-Mou'ennès,* le fleuve de la *Audjè, Djelîl;* le sanctuaire de *Sîdna 'Aly; Arsoûf,* l'antique Apollonias, où j'ai, entre autres découvertes, obtenu la vérification matérielle d'une conjecture que j'avais émise autrefois, à savoir qu'Arsouf n'est autre chose que la ville sainte de *Reseph,* l'*Apollon* phénicien; *Beit-Dedjan, Sittna-Néfisé, Dādjoûn;* le sanctuaire et le fleuve de *Neby-Roûbîn;* l'ancien port de *Yebna* (Yamné); *Ramlé, Lydda-Diospolis, Gezer, Nî'ānè, Sarfend, 'Aqer* (l'antique Ekron), *'Amwās* (Emmaüs-Nicopolis), *Lātroûn, Qoubāb, Cheykh-Ma'allè, 'Adjendjoûl, Wād-Abou Roûs, Qariet-Abou-Ghaûch, Qalaûnyè; Jérusalem* et, aux environs, le *Mont des Oliviers,* la *Vallée de Josaphat,* le mausolée dit *Tombeaux des Rois,* la *Fontaine de la Vierge,* la *Piscine de Siloé* et le canal creusé dans le roc qui réunit la source à la piscine; *Neby Daoûd*

(le Cénacle), le village de *Selouân*, *El-'Azariyè* (Béthanie), *El-Hadabè*, *En'kâché*, *Deir-el-Mousallabè* (Sainte-Croix), *Bethléem*, le *Mont Carmel*, *Haïfa*, *Saint-Jean-d'Acre* (Ptolémaïs), le fleuve de *Na'mân*, le sanctuaire de *Neby-Sâleh*, *Saïda* (Sidon) et ses nécropoles, enfin *Beyrouth*.

En dehors des recherches archéologiques, qui étaient mon principal objectif, j'ai pu faire quelques intéressantes constatations topographiques. Par exemple, certaines localités mentionnées ci-dessus ne figurent sur aucune des cartes les plus récentes de la Palestine, pas même dans le grand *Map of Palestine*, que vient de publier le *Palestine Exploration Fund*, et qui est incontestablement la meilleure de toutes. Parmi ces *desiderata* topographiques, je signalerai *Hadjar-Qâdem*, *Tell-Younès* (entre Jaffa et l'ancien port de Yamné), *Ech-Chouhada*, *Dâdjoun*, qui représente le véritable emplacement de la *Beth-Dagon* de l'*Onomasticon*, ainsi que je l'ai déjà démontré dans mon rapport n° 2.

A ces diverses localités il convient d'ajouter les suivantes, que je n'ai pas eu l'occasion d'explorer directement, au moins au cours de cette dernière campagne, mais qui m'ont fourni un notable contingent d'antiquités :

Ascalon, *Medjdel*, *Hamâmè*, *Gaza*, *Tell-el-'Adjoûl*, *Moghâr* près d'*Ekron*, *Yâlo* (Ayalon), *Mâlha*, des environs de Jérusalem, *Jéricho*, le pays de *Karak* d'outre-Jourdain, *Césarée*, *Sébaste* (Samarie), *Yerka*, *Tyr*, le *fleuve du Chien*, *Beit Meri* (Liban), *Tripoli*, *Amrith*, *Tortose*, *Lattakié*, *Baalbeck*, diverses localités du Hauran et de la Syrie centrale, *Palmyre*, *Orfa*, *Balanée*, *Chypre*, *Rhodes*, *Yenichehr*, *Tchafdar Hisar* (Ascania d'Asie Mineure).

Je ne crois pouvoir mieux faire, pour donner une idée générale des principaux résultats de cette mission, que de dresser le catalogue des objets qui en proviennent. Ce catalogue, très sommaire et nécessairement provisoire, comprend un ensemble de 264 numéros, répartis en deux séries distinctes : I et II.

La première, qui compte 112 numéros, renferme la liste des monuments recueillis en originaux.

La seconde, qui compte 152 numéros, renferme la liste des monuments ou des sites dont j'ai dû me borner à prendre des reproductions.

Les monuments originaux, à l'exception de trois ou quatre qui sont restés à Jaffa, ont été rapportés par moi à Paris, où ils se trouvent à la disposition de l'État, en attendant d'être incorporés à nos collections nationales.

Les reproductions consistent en estampages, photographies, dessins, calques et croquis, moulages et empreintes, dont le relevé donne :

Estampages	72
Clichés photographiques	24
Photographies	30
Dessins ou croquis	31
Moulages ou empreintes	47
TOTAL	204

Pour plus de commodité, j'ai consacré à chacune des deux séries I et II un numérotage distinct. Les numéros répétés ne font donc pas double emploi.

L'ordre dans lequel se succèdent les monuments n'a absolument rien de systématique, l'inscription s'étant faite, pour la plupart, au fur et à mesure des entrées.

C'est pourquoi je pense qu'il ne sera pas inutile de dégager à l'avance de ce catalogue et de signaler certains groupes naturels qui méritent d'être envisagés isolément.

Je n'ai pas besoin de dire que les descriptions rapides données dans le catalogue ne sauraient tenir lieu des dissertations plus ou moins détaillées auxquelles prêtent ces monuments, dissertations que je me réserve d'aborder plus tard dans un ouvrage spécial. Il ne faut donc considérer ce rapport que comme le simple inventaire des matériaux qui seront ultérieurement mis en œuvre pour ce travail indispensable.

Si l'on considère les monuments sous le rapport du genre auquel ils appartiennent, on constate l'existence de :

I. — STATUETTES OU BAS-RELIEFS DE BRONZE.

Vingt-trois numéros :

Série I : 1, 7, 23, 55, 68, 111.

Série II : 81, 92, 95, 95 *bis*, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 125.

II. — SCULPTURES SUR PIERRE.

Treize numéros :

A. Rondes-bosses (six numéros) :

Série I : 3, 87.

Série II : 80, 110, 111, 121.

B. Bas-reliefs (sept numéros) .

Série I : 4, 20, 75, 106.

Série II : 91, 109, 127.

III. — VASES ET LAMPES DE TERRE CUITE [1].

Cinquante-sept numéros :

Série I : 25, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 52 *bis*, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 80, 81, 83, 84, 85, 101, 103, 104, 105.

IV. — OSSUAIRES ORNEMENTÉS, SANS INSCRIPTIONS [2].

Quatre numéros :

Série I : 12.

Série II : 77, 78, 79.

V. — OBJETS DIVERS.

Vingt-sept numéros :

Série I : 5 (ciseau de pierre), 17, 18 (paire de chapiteaux), 19 (fragment de vasque de pierre), 21 (fragment de vase de pierre), 22 (pommeau de dague des Croisés), 28 (alabastrum), 62 (grand plat de bronze juif), 66 (scarabée phénicien), 67 (cylindre hiéroglyphique), 69 (fiole de verre), 92 (monnaie d'argent), 94, 102 (perle de métal), 108, 109 (mosaïque de Tyr).

Série II : 67 *bis* (empreintes de gemmes diverses), 68, 69, 70, 71, 72, 82 (antéfixe de terre cuite), 90, 105, 116 (mosaïque d'Édesse), 126 (monnaie inédite de Joppé).

[1] Les lampes étaient au nombre de vingt. Il n'en reste plus actuellement que dix-huit, deux ayant disparu depuis le transport de la collection à Paris.

[2] La section des inscriptions comprend, en outre, un certain nombre d'ossuaires également inédits, portant des épigraphes grecques et hébraïques.



L'épigraphie, qui constitue le groupe suivant, forme dans cette collection une partie importante. Elle compte 155 numéros, dont Jérusalem représente presque un sixième. Il suffit, pour constater les progrès faits par l'épigraphie de la ville sainte, de se reporter à ce qu'en disait, en 1864, M. de Vogüé dans son beau livre intitulé : *Le Temple de Jérusalem* : « De toutes les villes antiques, Jérusalem est celle qui a fourni le moins d'inscriptions; presque toute la collection tient sur une seule feuille [1]. » Si l'on ajoute aux nouvelles inscriptions hiérosolymitaines que je rapporte de ma dernière mission, celles que j'y ai découvertes antérieurement, depuis 1867, ce sont aujourd'hui des pages entières que l'on peut remplir, et, dans le nombre, se trouvent des textes d'une valeur capitale.

Les inscriptions que j'ai recueillies en 1881, soit à Jérusalem, soit ailleurs, se distribuent en huit classes : A, B, C, D, E, F, G, H.

VI. — ÉPIGRAPHIE.

Cent cinquante-cinq numéros :

A. Inscriptions phéniciennes (cinq numéros) :

Série I : 26, 66 (?).

Série II : 65, 67, 94.

B. Inscriptions hébraïques en caractères archaïques (trois numéros) :

Série II : 20, 50, 73, 117.

C. Inscriptions en hébreu carré (dix numéros) :

Série I : 71.

Série II : 5, 9, 11, 26, 27, 76, 117, 128, 132.

D. Inscriptions grecques, gréco-romaines, judéo-grecques, byzantines (quatre-vingt-dix numéros) :

Série I : 2, 6, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 24, 70, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 91, 93, 110.

Série II : 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 18, 19, 24, 25, 28, 29, 30, 31, 31 *bis*, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 83, 119, 120 A et B,

[1] C'est-à-dire se réduit à une dizaine de numéros.

122, 123, 127, 129, 130, 132, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 151, 152.

E. Inscriptions romaines (quatorze numéros) :

Série I : 8, 9, 10, 27, 86, 88, 89, 90.

Série II : 21, 49, 59, 74, 148, 150.

F. Inscriptions des Croisés, latines ou françaises (dix numéros) :

Série I : 106, 107.

Série II : 14, 23, 84 A et B, 85, 86, 113, 114, 115.

G. Inscriptions coufiques (sept numéros) :

Série I : 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Série II : 22.

H. Inscriptions diverses (dix-neuf numéros) :

Série II : 16, 17, 35, 45, 56 (palmyrénienne), 60, 61, 62, 63 (fausse moabite), 64, 66, 75 (arménienne), 77 (fausse moabite), 87, 88, 112 (assyrienne), 116, 118, 119.

Enfin je classerai dans un dernier groupe certains documents utiles pour l'archéologie ou la topographie, et ne faisant pas double emploi avec les reproductions constituant la série II :

VII. — VUES, CROQUIS, PLANS, ETC.

Cinq numéros :

Série II : 89, 93, 124, 131, 133.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respect.

Ch. Clermont-Ganneau.

CATALOGUE SOMMAIRE

DES OBJETS

PROVENANT DE LA MISSION DE M. CLERMONT-GANNEAU (1881).

Série I.

MONUMENTS ORIGINAUX.

1.

Bronze. — *Ascalon* (?).

Statuette d'Osiris, style égyptien. Le dieu coiffé du bonnet conique à bouton, flanqué des deux plumes, tenant le fouet et le crochet. Plate. Usée par le frottement et incomplète par en bas. Hauteur, 0m 065.

2.

Marbre. — *Jaffa*.

Titulus funéraire judéo-grec; provient de la nécropole antique de Joppé, dont j'ai signalé dès 1873 l'emplacement dans les jardins entourant la ville, à Saknet-Abou-K'bîr. Deux lignes. Épitaphe d'Ézéchias, fils de Lévi.

3.

Marbre. — *Sébaste* (*Samarie*).

Tête de statue colossale : femme. Beau style grec ou gréco-romain. Mutilée. Hauteur, du menton à la naissance des cheveux, 0m 30. Trou destiné à recevoir un goujon métallique.

(Gravée, pl. II, A.)

4.

Marbre. — *Arsoûf* (*Apollonias*).

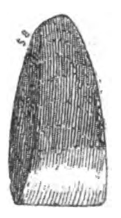
Fragment de bas-relief. Jambe de devant et jambe de derrière d'un cheval, avec *ferrures à clous très apparentes*, semblables à celles qui *sont encore usitées de nos jours en Syrie* (fer plein). Document très important pour la question archéologique, si controversée, de l'emploi, par les anciens, des fers à clous.

(Gravé, pl. II, B.)

5.

Pierre dure (jadéite ?). — *Baalbek* (*Héliopolis de Syrie*).

Petit ciseau de pierre dure polie, admirablement taillé. L'un des plus beaux spécimens connus de l'âge de pierre en Syrie. Longueur, 0^m 035.



6.

Marbre. — *Césarée*.

Plaque portant une inscription grecque chrétienne. Épitaphe de Georgios, d'Anastasia et de leurs enfants. Quatre lignes.

7.

Bronze. — *Yâlo ?* (*Ayalon*).

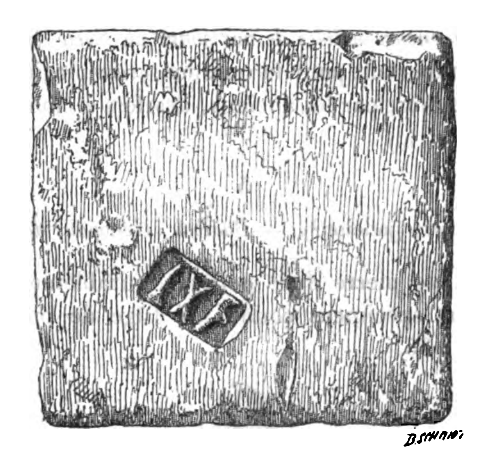
Lion accroupi, rugissant. Bronze coulé creux. Hauteur, 0^m 07. Époque douteuse.

8.

Terre cuite. — *Beit-Djâla* ou *Jérusalem*.

Brique estampillée au timbre de la Xe légion Fretensis, laissée

en garnison à Jérusalem après la prise de cette ville par Titus. Troisième exemplaire à ajouter aux deux premiers que j'ai découverts et publiés en 1872 [1]. L'estampille de cette nouvelle brique, LXF, est, d'ailleurs, une variante nouvelle des deux précédentes. Brique plate, carrée, mesurant $0^{m}\,18 \times 0^{m}\,17$.



9.

Calcaire. — *Emmaüs-Nicopolis* (*'Amwâs*).

Fragment d'inscription romaine, sur un gros bloc épais, équarri. Trois lignes. Inscription impériale.



(1) Depuis j'en ai relevé trois autres : une, découverte par moi en 1874, et faisant actuellement partie de la collection du *Palestine Exploration Fund*; un second exemplaire, dans la même collection; une troisième brique, publiée récemment par M. Guthe, qui n'en avait pas d'abord saisi la signification.

10.

Calcaire. — *Emmaüs-Nicopolis* (*'Amwâs*).

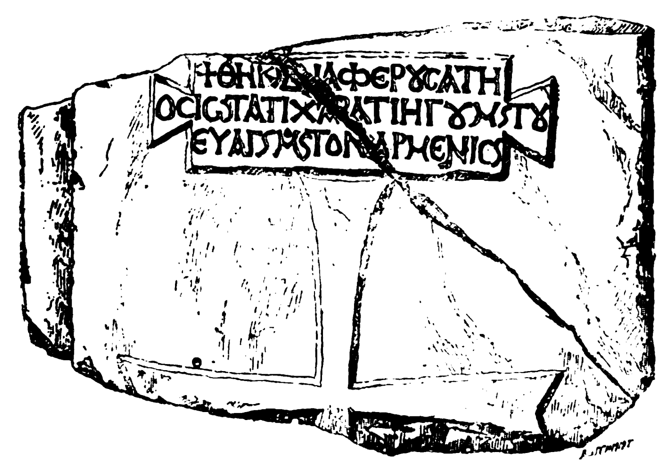
Fragment d'inscription romaine. Pierre moulurée. Trois lignes.



11.

Calcaire. — *Jérusalem.*

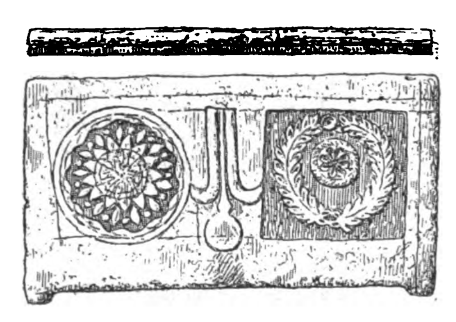
Inscription grecque chrétienne sur une grande dalle en calcaire dur, brisée en haut et en bas. Trois lignes dans un cartouche à oreillettes triangulaires. Au-dessous, grande croix en relief. L'inscription, bien que partagée en deux par une cassure, est intacte. Épitaphe d'une supérieure d'un monastère, probablement arménien, du mont des Oliviers.



12.

Calcaire tendre (*nāri*). — *Jérusalem.*

Ossuaire juif, provenant des environs immédiats de Jérusalem. Décoré, sur trois de ses faces, d'ornements *en relief,* particularité très rare sur ces sortes de monuments [1]. Le couvercle est brisé. Hauteur, 0^m 30; longueur, 0^m 57.


13.

Calcaire. — *Jérusalem.*

Fragment d'inscription grecque de l'époque byzantine, provenant du terrain du Moristan (ancien établissement des chevaliers de l'Hôpital de Saint-Jean). Quatre lignes.

14.

Calcaire. — *Qalaūnyè* (près de *Jérusalem*).

Fragment d'inscription grecque ou latine, où l'on ne voit plus que les caractères NIA, terminant peut-être le nom antique de la localité, *Colonia.*



(1) Cf. n° II, 79, A, B.

15.

Marbre. — *Emmaüs-Nicopolis* (*ʿAmwâs*).

Fragment d'inscription grecque. Deux lignes. A la première : ΠΟΛ, appartenant peut-être au mot ΝΙΚΟΠΟΛΙϹ, nom gréco-romain d'Emmaüs.



16.

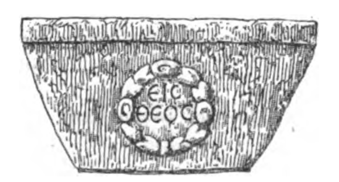
Marbre. — *Ramlé* (?).

Fragment d'inscription grecque de l'époque byzantine. Cinq lignes. Provenance incertaine. Vient peut-être de Lydda, ville voisine de Ramlé.

17.

Marbre. — *Nʿânè* (au sud de *Ramlé*).

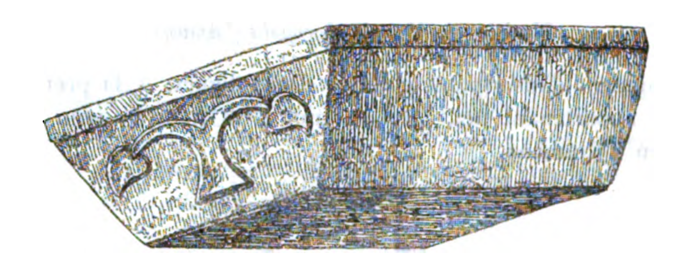
Chapiteau de pilier. Forme et ornementation curieuses. Sur l'un des côtés (le chapiteau est quadrangulaire), dans une couronne, est gravée la formule ЄΙϹ ΘЄΟϹ, *un seul Dieu !* identique



à celle du chapiteau ionien à inscription bilingue, grecque et hébraïque, trouvé à Emmaüs[1] et étudié dans mon rapport n° 2[2], dont il vient confirmer les conclusions.

[1] Cf. section II du catalogue, n° 50.
[2] *Arch. des Missions*, vol. IX, p. 291 et suiv.

Hauteur, 0m 22; grand côté, 0m 70; petit côté, 0m 45.

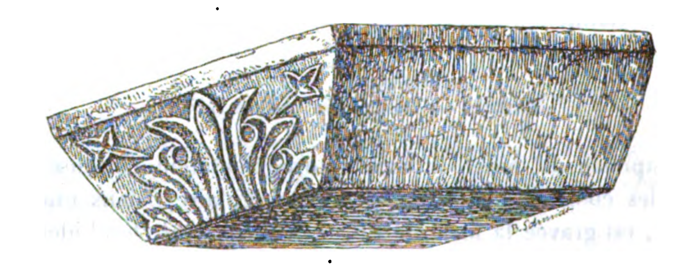


18.

Marbre. — *Nîʿânè.*

Chapiteau, pendant du précédent, mais anépigraphe. Le détail de l'ornementation diffère [1].

Hauteur, 0m 20; grand côté, 0m 67; petit côté, 0m 42.



19.

Marbre. — *Sarfend.*

Fragment du bord d'une grande vasque à parois épaisses. Porte encore quelques caractères grecs de l'époque byzantine, reste d'une inscription plus considérable qui devait courir tout autour de la vasque.

[1] Les originaux des numéros 17 et 18 sont restés déposés à Jaffa, à la disposition de l'État. (Ils ont été depuis transportés à Paris.)

20.

Marbre. — *Jérusalem.*

Fragment d'un bas-relief représentant l'*entrée de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux.* Sculpture des Croisés, d'un très beau style. Taille médiévale (stries obliques), très nettement marquée sur l'un des côtés. A rapprocher de la frise surmontant le portail d'entrée de l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, frise à laquelle ce fragment appartient peut-être.

(Gravé, pl. XI, A.)

21.

Marbre. — *Jérusalem.*

Fragment d'un grand vase de marbre blanc, richement décoré de feuillages et de gaudrons très élégants.

(Gravé, pl. II, C.)

22.

Bronze émaillé. — *Jérusalem.*

Pommeau de dague du temps des Croisades. Disque de cuivre ou de bronze, dentelé, orné, sur ses deux faces, d'une fleur dans un cercle de croisettes. A rapprocher de celui que j'ai recueilli en 1874 à Naplouse et publié en 1878[1] dans le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* (p. 194 et suiv.).

Au-dessus de la gravure est reproduit le motif de l'ornement central de l'autre face. Remarquer à la partie supérieure le trou d'insertion de la soie.



[1] Cf. *Bulletin*, etc., même année, p. 75.

23.

Bronze. — *Tripoli de Syrie.*

Tête de statuette, coupée à la naissance des épaules, en bronze coulé plein. La pièce paraît avoir été destinée à être ajustée dans un ensemble. Tête d'Apollon-Hélios, radiée de sept rayons. Hauteur, du menton à la naissance des cheveux, 0^m 030.



24.

Marbre. — *Moghâr* (près d'*Ekron*).

Petite dalle portant une inscription grecque datée, de l'époque byzantine. Incomplète. Cinq lignes.



25.

Terre cuite. — *Djebeliyè* (près de *Jaffa*).

Vase à une anse. Poterie cannelée horizontalement. Hauteur, 0m 30.

Provient du lieu dit *Ech-Choŭhăda* (*les Martyrs*), au sud de Djebeliyè, environs de Jaffa, au bord de la mer (localité manquant sur les cartes les plus récentes).



26.

Marbre. — *Mont Carmel.*

Fragment d'inscription phénicienne, découvert par ma mère sur les pentes du mont Carmel, entre le couvent et la grotte d'Élie. Dalle épaisse, brisée et réemployée parmi les matériaux d'une construction postérieure. Cinq lignes :

. . . .
. . . . (בן עבד(אסר . . . .
. . . . בן (ע(בדאלם בן ארש . . . .
. . . . ה(ס)פר ובעל . . . . . .
. . . .

. . . *fils d'Abdousir,* [*fils de N. . . . fils d'*]*Abdelim, fils d'Aris . . . le scribe; et Baal . . . . .*

La Phénicie propre n'avait fourni jusqu'à ce jour que *neuf* inscriptions phéniciennes. Celle-ci ouvre un supplément au *Corpus inscriptionum semiticarum* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où elle devra être inscrite sous le numéro 9 *bis*.

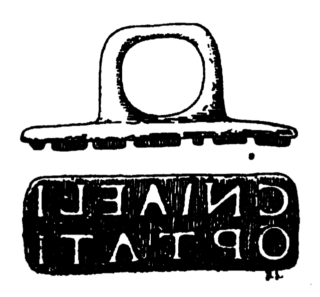
(Gravée, pl. I, A.)

27.

Bronze. — *Ramlé* (?).

Sceau matrice romain, en bronze. Rectangle allongé, muni d'une boucle ou bélière fixe destinée à faciliter la manœuvre de l'impression. Deux lignes; lettres en relief. Au nom de *Cneius Aelius Optatus* :

CNI AELI
OPTATI



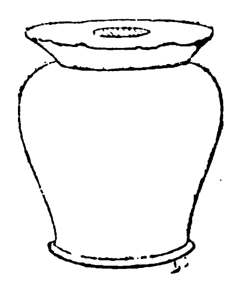
28–53.

Mobilier funéraire trouvé dans un caveau sépulcral creusé dans le roc, au bord de la mer, à Qal'at-ed-Dabbé, l'ancien port de Yabné ou Yamné.

28.

Albâtre.

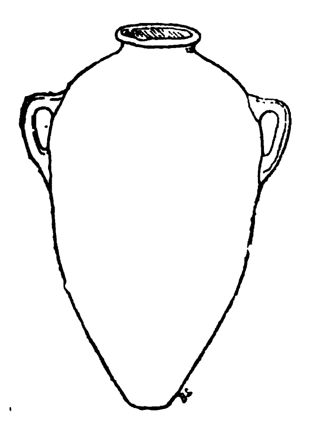
Petit *alabastrum* à forme surbaissée, à parois épaisses et à bords larges et plats. Sans couvercle. Hauteur, 0^{m} 080.



29.

Terre cuite.

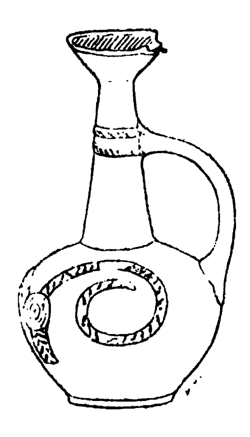
Grande amphore à deux anses, fond pointu. Hauteur, 0m 60.



30.

Terre cuite.

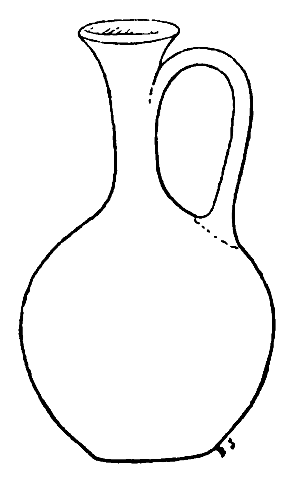
Petite fiole de terre fine, à col allongé, à une anse. Forme élégante. Décoration en léger relief sur la panse. Hauteur, 0m 14.



31.

Terre cuite.

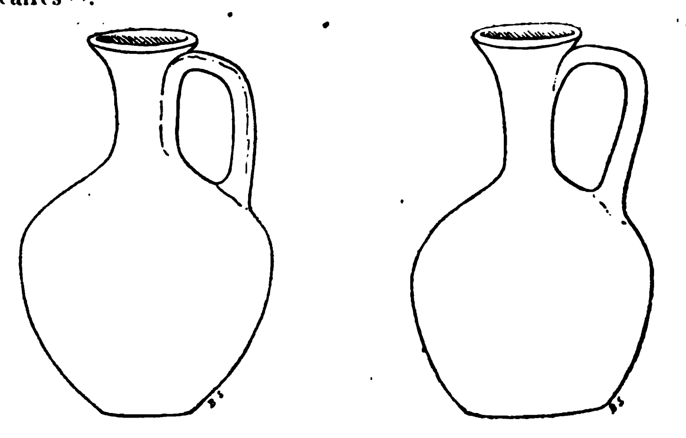
Petite fiole, terre cuite polie, panse sphéroïdale, à une anse. Hauteur, 0m 15.



32–39.

Terre cuite.

Petites fioles analogues à la précédente. Plusieurs exemplaires sont couverts d'une couche, plus ou moins épaisse, de concrétions calcaires [1].



[1] Le numéro 39 a été brisé depuis son transport à Paris.

40.

Terre cuite.

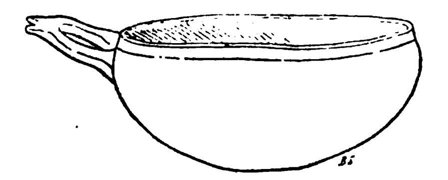
Petite fiole de forme basse et large, d'un type différent des fioles précédentes. Une anse. Hauteur, 0^m 11.



41.

Terre cuite.

Plat profond, ou petite soupière, de terre fine. Un manche évidé, en forme d'anse horizontale. Diamètre, 0^m 15.



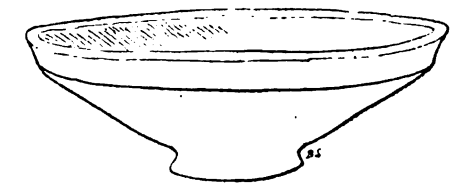
42.

Terre cuite.

Plat ou jatte conique, à pied bas.

IMPRIMERIE NATIONALE.

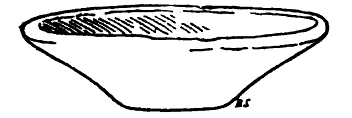
Terre moins fine que celle des numéros précédents. Diamètre, 0^m 20.



43.

Terre cuite.

Plat analogue au précédent, sans pied, plus petit. Diamètre, 0^m 14.



44.

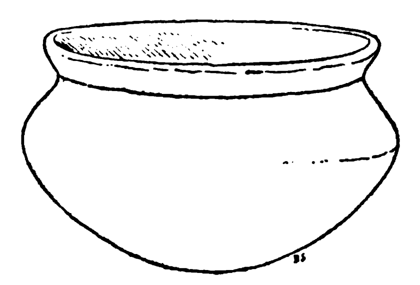
Terre cuite.

Tout petit plat, ou godet. Diamètre, 0^m 055.

45.

Terre cuite.

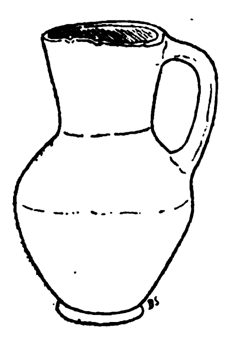
Marmite, ou *olla*, sans anse ni oreilles. Hauteur, 0^m 10.



46.

Terre cuite.

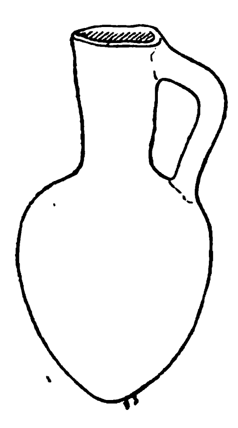
Pot à une anse, bec de déversoir. Base d'aplomb. Hauteur, 0m 20.



47.

Terre cuite.

Pot plus petit, sans base. Bec de déversoir. Hauteur, 0m 15.



48.

Terre cuite.

Pot semblable au précédent, mais plus petit. Hauteur, 0m 14.

49.

Terre cuite.

Identique au précédent.

50.

Terre cuite.

Identique au précédent.

51.

Terre cuite.

Lampe du type écuelle, à bord pincé en forme de bec.

52.

Terre cuite.

Semblable à la précédente, mais plus petite.

52 *bis.*

Terre cuite.

Semblable à la précédente.

53.

Terre cuite.

Semblable à la précédente, mais encore un peu plus petite.

54.

Terre cuite. — *Césarée.*

Marmite ou *olla*, de terre cuite, à deux anses; cannelures hori-

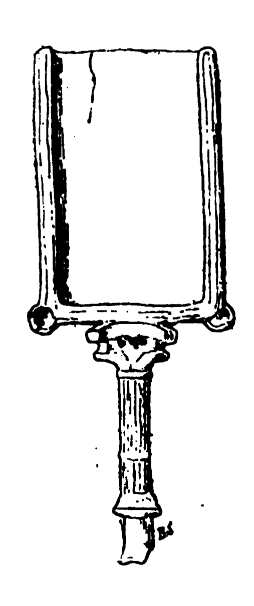
zontales légèrement indiquées. Arrondie par en bas. Hauteur, 0^{m} 245.



[55.]

Bronze. — *Ascalon* ou *Gaza.*

Pelle à feu, ornée de ciselures assez élégantes. Le manche représente une sorte de colonnette avec son chapiteau et son fût cannelé verticalement. Dessous, quatre petits pieds pour poser la pelle d'aplomb en l'isolant. Longueur, 0^{m} 26.



56.

Terre cuite. — *N'ânè* (au sud de *Ramlé*).

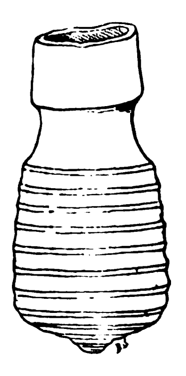
Grande amphore à deux anses, terre cuite cannelée horizontalement. Hauteur, 0m 45.



57.

Terre cuite. — *N'ânè*.

Vase cylindrique en terre cuite, cannelée horizontalement, de la forme dite *Qaddoûs*[1] en arabe. Hauteur, 0m 22.



58.

Terre cuite. — *N'ânè*.

Brique carrée, 0m 15 × 0m 11 × 0m 035 (ép.). Moule en creux

[1] (قدوس = *κάδος*).

pour fabriquer des lampes antiques du type le plus en usage dans la Palestine chrétienne. Semble être un surmoulage d'une lampe type, pris sur une brique d'argile, cuite ensuite. Représente la partie supérieure de la lampe. Décoration : palme et inscription grecque, probablement chrétienne, analogue à celles que j'ai déjà fait connaître dans des publications antérieures.

Ces lampes se fabriquaient en deux parties séparées, le dessus et le dessous, qu'on ajustait ensuite avant la cuisson. Parfois ces deux parties se sont décollées, et l'on trouve des dessus et des dessous de lampe isolés.



59.

Terre cuite. — *Niʿânè.*

Lampe ornée de palmes.



60.

Terre cuite. — *Nîânè.*

Lampe ornée de raisins et de palmes.



61.

Terre cuite. — *Nîânè.*

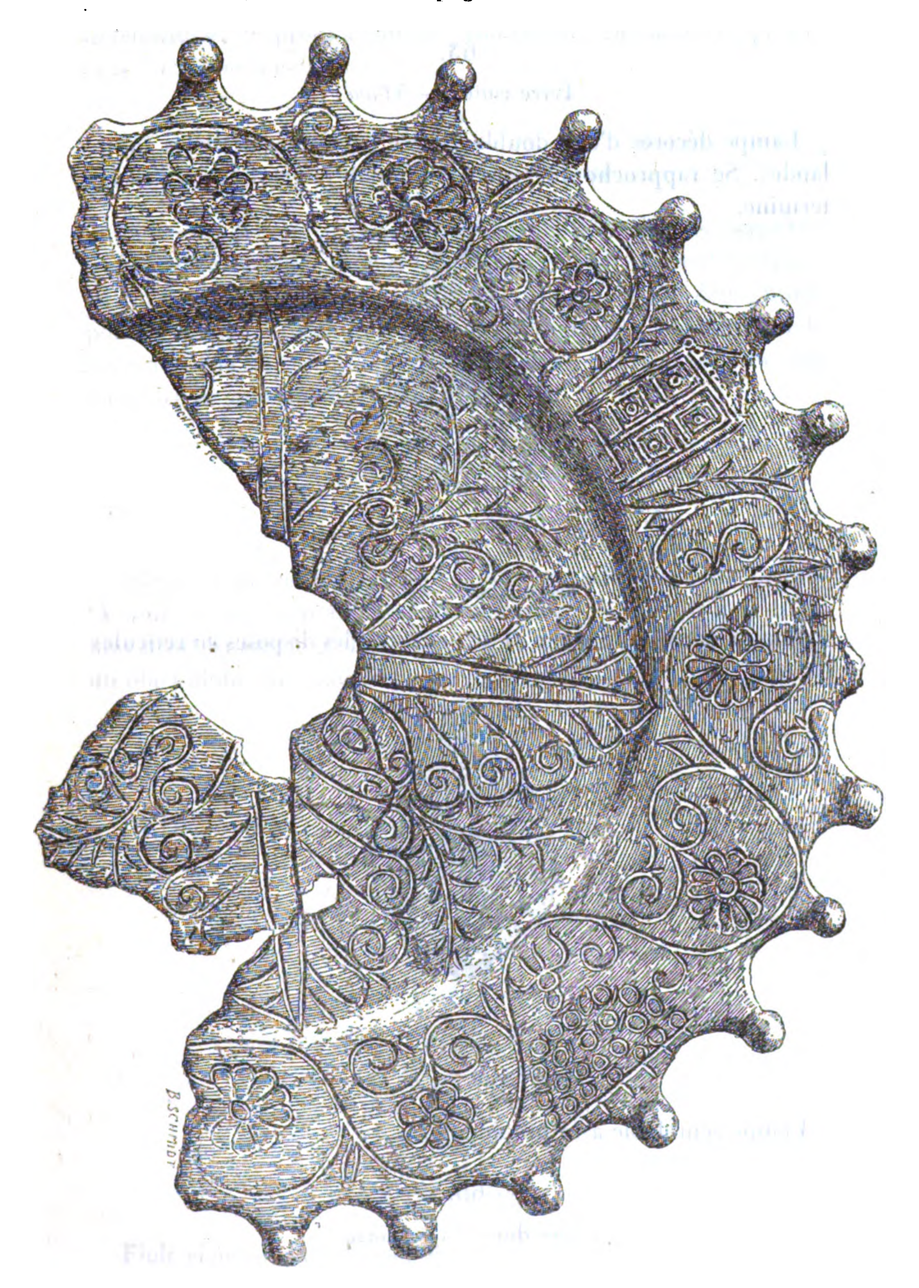
Lampe ornée de feuillages et de rinceaux. Moins bien conservée que la précédente.

62.

Bronze. — *Nîânè.*

Grand plat circulaire, en bronze coulé et ciselé, massif et épais. Décoré à l'intérieur de rinceaux, fleurs, feuillages, pampres, etc., gravés au trait. L'on remarque dans l'ornementation la représentation d'un petit édicule fermé par une porte à deux vantaux [1] et du *chandelier à sept branches* caractéristique de la symbolique juive. Le bord est festonné de petits arcs de cercle concaves surmontés de boutons saillants pris dans la masse du métal, ce qui achève de donner un caractère très original à ce monument, qui servait probablement à des usages religieux, et rappelle les patènes ministériales. Diamètre, 0^m 50. Neuf fragments, grands et petits, se raccordant. Il manque environ un tiers du plat.

[1] Cette représentation, fréquente sur les sarcophages chrétiens, se retrouve encore sur un ossuaire juif en calcaire tendre, du mont des Oliviers, figurant dans le présent catalogue sous le numéro 78 (section II). Les portes y sont figurées vertes.

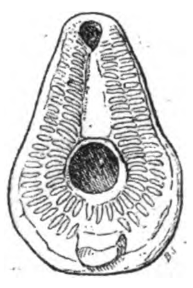


PLAT JUIF EN BRONZE.

63.

Terre cuite. — *Nîᶜânè.*

Lampe décorée d'une double rangée de traits parallèles (guirlande). Se rapproche du type des lampes juives tel que l'ai déterminé.



64.

Terre cuite. — *Nîᶜânè.*

Lampe décorée de lignes et de petits cercles disposés en réticules étoilés.



65.

Terre cuite. — *Nîᶜânè.*

Lampe semblable à la précédente.

66.

Pierre dure (?). — *Gaza.*

Scarabee percé longitudinalement. Sous le plat, quadrupède

indéterminé, de profil à gauche. Au-dessous, un caractère phénicien, *aleph* renversé (?).

67.

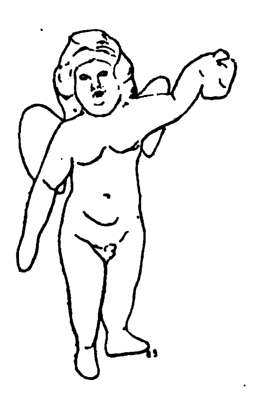
Matière indéterminée. — *Gaza.*

Petit cylindre percé longitudinalement. Hiéroglyphes égyptiens très finement gravés. Provient de *Tell-el-ʿAdjoûl,* au sud de Gaza, où fut trouvée, il y a deux ans, la statue colossale de Zeus, transportée depuis à Constantinople. Les hiéroglyphes semblent être le résultat d'une de ces imitations égyptiennes qui caractérisent tout un genre de monuments phéniciens.

68.

Bronze. — *Gaza.*

Statuette, provenant, comme le numéro précédent, de Tell-el-ʿAdjoûl, et représentant un Éros marchant les ailes éployées, le bras droit baissé, le gauche levé. Le dieu tient de la main gauche un objet globulaire indistinct. Hauteur, 0^{m} 085.



69.

Verre. — *Gaza.*

Fiole élancée, sans panse, striée verticalement, munie de deux anses et d'un pied. La pièce s'est curieusement déjetée pendant le

soufflage. Hauteur, 0m 11. Même provenance que les deux numéros précédents [1].

70.

Marbre. — *Gaza.*

Plaque portant une inscription grecque incomplète. Trois lignes. Semble contenir le mot Διαβίου, particulier à l'épigraphie judéo-grecque [2].

71.

Marbre. — *Ascalon.*

Fragment d'inscription en caractères hébreux carrés anciens, en relief. Quatre lignes, séparées par des barres horizontales continues.

(Gravée, pl. I, B.)

72.

Marbre. — *Ascalon.*

Inscription grecque incomplète. Trois lignes. A la dernière ligne, caractères indécis, peut-être sémitiques (?).

73.

Marbre. — *Hamâmé* (près d'*Ascalon*).

Fragment d'inscription grecque. Une ligne sur un morceau mouluré.

74.

Marbre. — *Ascalon.*

Fragment d'inscription grecque. Une ligne sur un morceau mouluré.

(1) Ce monument a malheureusement disparu pendant le séjour de quelques mois que la collection a fait au palais du Trocadéro avant d'être transportée au Louvre.

(2) Cf. mon rapport n° 2.

75.

Marbre. — *Ascalon.*

Plaque de marbre découpée et gravée, représentant la tête et le cou d'un pigeon[1].



76.

Marbre. — *Jaffa.*

Fragment de *titulus* funéraire judéo-grec, en deux morceaux (76 A et 76 B), provenant de la nécropole antique de Joppé (*Abou-K'bîr*). Quatre lignes. Palme.

77.

Marbre. — *Jaffa.*

Titulus funéraire judéo-grec. Même provenance que le précédent. Un seul mot. Complet.

78.

Marbre. — *Medjdel* (près d'*Ascalon*).

Fragment d'inscription grecque sur un gros bloc mouluré (corniche?) Une ligne en grands caractères.

79.

Marbre. — *Medjdel.*

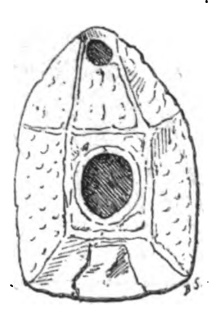
Plaque de marbre brisée portant une inscription grecque datée. Époque byzantine. Cinq lignes.

[1] Cf. le pigeon, symbole d'Ascalon, ou plutôt de la déesse patronne de cette ville.

80.

Terre cuite. — *Césarée.*

Lampe de forme pentagonale.



81.

Terre cuite. — *Jérusalem.*

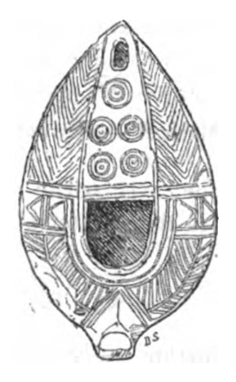
Lampe de forme antique. Tout autour inscription arabe en caractères ornementaux.



82.

Terre cuite. — *Nᶜâné.*

Lampe décorée de palmes et de cercles concentriques.



83.

Terre cuite. — *Nᶜâné.*

Lampe décorée de pampres et de raisins.



84.

Terre cuite. — *Provenance incertaine.*

Lampe de forme identique à la précédente.

85.

Terre cuite. — *Provenance incertaine* (*Ramlé?*).

Lampe ornée de pampres et de raisins.

86.

Marbre. — *Beyrouth.*

Fragment d'inscription romaine. Quatre lignes. Mention d'une cohorte.

87.

Marbre. — *Beyrouth.*

Pied droit d'une statue, avec partie du socle adhérent. Grandeur demi-nature. Trouvé dans le terrain du nouvel hôpital des lazaristes.

88.

Marbre. — *Beyrouth.*

Fragment d'inscription romaine. Trois lignes. Mention de la *Colonie* (de Beyrouth). Même provenance que le numéro précédent.

89.

Marbre. — *Beyrouth.*

Fragment d'inscription romaine. Quatre lignes. Même provenance que les deux numéros précédents.

90.

Marbre. — *Beyrouth.*

Fragment d'inscription romaine monumentale, sur un morceau de frise orné d'oves. Hauteur des lettres, 0^{m} 19. Même provenance que les numéros 87, 88, 89.

91.

Marbre. — *Jaffa.*

Fragment de *titulus* funéraire judéo-grec. Deux lignes. Provient de la nécropole antique de Joppé, déjà signalée.

92.

Argent. — *Jaffa.*

Monnaie de Charlemagne (ou d'un autre carlovingien?). Trouvée dans la nécropole de Joppé, plaquée contre une dalle de calcaire coquillier obturant un caveau sépulcral. Peut fournir une indication chronologique pour l'âge des dernières inhumations dans cette nécropole et la date de quelques-unes des épitaphes judéo-grecques, dont plusieurs sont visiblement de fort basse époque.



93.

Calcaire. — *Sidon (Saïda).*

Cippe funéraire. Colonnette sur base carrée adhérente, entourée d'une couronne à la partie supérieure. Hauteur, 0m 36. Quatre lignes. Épitaphe d'Hermès.

94.

Matières diverses. — *Gaza.*

Menus fragments de verres colorés, métal, terre émaillée, etc., recueillis à Gaza, sur le bord de la mer, vers le bâtiment de la Quarantaine, à un endroit d'où l'on extrait des pierres taillées antiques.

95.

Calcaire. — *Ramlé.*

Fragment d'inscription coufique. Six lignes.

96.

Marbre. — *Ramlé.*

Fragment d'inscription coufique. Quatre lignes.

IMPRIMERIE NATIONALE

97.

Marbre. — *Provenance incertaine.*

Fragment d'inscription coufique. Quatre lignes.

98.

Marbre. — *Ascalon.*

Fragment d'inscription coufique, datée de l'an de l'hégire 470 environ. Cinq lignes.

99.

Marbre. — *Ascalon.*

Fragment d'inscription coufique relatant la construction de l'enceinte de la ville d'Ascalon et d'une forteresse, vers l'an 300 et quelques de l'hégire, par Abou'l Hassan. Huit lignes.

100.

Marbre. — *Ramlé.*

Fragments d'inscription coufique monumentale, en grands caractères karmatiques ornementés. Huit morceaux, dont quelques-uns ne se rejoignent pas [1].

101.

Terre cuite. — *Chypre.*

Vase en forme de quadrupède allongé. Pattes tronquées. Goulot tenant lieu de tête. Traces de peinture grossière. Longueur, 0^m 15.

102.

Métal indéterminé. — *Césarée.*

Fragment de perle sphérique, en métal indéterminé, à cassure

[1] Restés à Jaffa.

brillante et cristalline, oxydé à l'extérieur, ainsi que sur les parois du trajet du trou qui traversait la perle de part en part et permettait de l'enfiler. Diamètre, 0^{m} 006. Trouvée dans un sarcophage antique à Césarée, avec plusieurs autres faisant partie du même collier.

103.

Terre cuite. — *Ramlé* (?).

Lampe ornée de cercles, losanges, palmes, etc. Provenance incertaine.



104.

Terre cuite. — *Sarfend.*

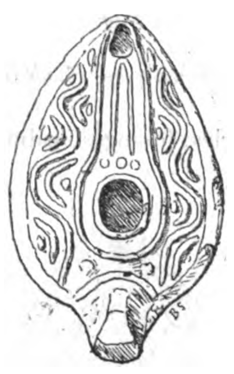
Lampe ornée de palmes, rectangles, points et cercles.



105.

Terre cuite. — *Surfend.*

Lampe ornée de points et de méandres ondulés. Sous la base, petite ellipse en relief.



106.

Marbre. — *Saint-Jean-d'Acre* (*Ptolémaïs*) [1].

Dalle tombale d'un Croisé français, sire Gautier Meinne-Abeuf, mort le 20 juillet ou juin 1278, et de sa femme, dame Alemanne, morte le 27 août de la même année. Épitaphe en langue française. Douze lignes. Très beaux caractères. Écu du défunt : *de x aux trois bandes de x;* les émaux sont indéterminés; l'on remarque encore dans le champ un travail au pointillé destiné à fixer des pâtes colorées qui les indiquaient et qui ont disparu.

La partie postérieure de la dalle est ornée de bas-reliefs appartenant à une dalle primitive beaucoup plus grande, peut-être un côté de sarcophage antique de l'époque byzantine : grande croix grecque martelée, inscrite dans une couronne; losanges, entrelacs,

[1] Cf. mon rapport n° 3. Aux indications données dans ce rapport, j'ajouterai que j'ai relevé le nom de *Meneboeuf* parmi les familles fixées en Syrie que mentionne le *Sommaire du Supplément aux familles d'Outre-Mer*, publié en 1881, par M. Rey. J'ai retrouvé de plus le nom d'un sire Gerard Mainebuef dans trois chartes françaises, datées d'Acre, des années 1265 et 1269. (Sebastiano Paoli, *Codice diplomatico*, p. 180, 188, 195.) Le Barthélemy Mainebeuf que j'ai cité dans mon rapport n° 3 se rencontre encore, sous la forme de *Berteleme Meinebuef*, parmi les témoins d'un acte de 1258 rédigé en français. (Strehlke, *Tab. ord. Theuton.*, 97.)

fleurons, etc. Le martelage de la croix a dû être exécuté par les Musulmans antérieurement à l'arrivée des Croisés.

Dimensions : o^{m} 55 × o^{m} 485 × o^{m} o5 (ép.).

(Gravée, pl. X, A et B [revers].)

107.

Marbre. — *Soūr* (*Tyr*).

Pierre tombale d'un Croisé, *Petrus, filius Sergii Capuani* (?), mort l'an 1190, indiction VIII. Épitaphe latine. Cinq lignes. Semble être la plus ancienne inscription des Croisades, *datée*, que l'on ait découverte jusqu'à ce jour [1].

Dimensions : o^{m} 15 × o^{m} 15 × o^{m} o4 (ép.).

(Gravée, pl. X, C.)

108.

Divers.

Un lot de fragments de provenances diverses et incertaines : pierres sculptées, poteries, verreries, métal, etc.

109.

Mosaïque. — *Soūr* (*Tyr*).

Fragment détaché représentant une femme, peut-être la Vierge. Provient de l'ancienne cathédrale de Tyr [2].

110.

Calcaire. — *Soūr* (*Tyr*).

Gros bloc encastré dans une des absides de l'ancienne cathédrale. Inscription grecque. Cinq lignes [3].

Dimensions actuelles : o^{m} 61 × o^{m} 35 × o^{m} 4o.

[1] Cf. mes *Matériaux inédits pour servir à l'histoire des Croisades*.

[2] L'original est resté déposé à Jaffa, à la disposition de l'État.

[3] L'original est également déposé à Jaffa. J'en ai l'estampage et un croquis. (Carnet, p. 13o et 131.) [A été, depuis, transporté à Paris.]



111 A et B.

Bronze. — *Ascalon* ou *Gaza*.

Deux pendants de bronze de forme triangulaire; tête de femme (?); surmontés d'une belière de suspension. Hauteur, 0^{m} 07.



Série II.

REPRODUCTION DE MONUMENTS

DONT LES ORIGINAUX N'ONT PU ÊTRE RECUEILLIS,

DESSINS OU COPIES, CROQUIS DIVERS, EMPREINTES, MOULAGES, ESTAMPAGES, CLICHÉS OU ÉPREUVES PHOTOGRAPHIQUES.

---

1 [1].

Marbre. — *Ascalon* (?). — Estampage.

Segment longitudinal de colonne, le quart environ du fût cylindrique. Tronquée en haut. Hauteur, 1^{m} 35. Inscription grecque. Huit lignes. Datée de l'an 12 de l'empereur Commode Antonin. Provenance incertaine. D'après les renseignements que j'ai recueillis de quelques indigènes, le monument proviendrait en réalité de Ramlé, des ruines du *Djāmeʿ el-Abiadh*, au milieu desquelles s'élève la tour dite des *Quarante-Martyrs*.

2.

Marbre. — *Tyr*. — Estampages A, B, C, D.

Plaque brisée en quatre morceaux, A, B, C, D. Épaisseur, 0^{m} 07. Inscription grecque de quatre ou cinq lignes. C et D se joignent certainement; A et B probablement. La jonction entre les groupes A B et C D est douteuse.

3.

Marbre. — *Césarée* ou *Jaffa* (?). — Estampage.

Titulus funéraire (?). Plaque épaisse de 0^{m} 02. Inscription grecque. Une ligne. Provenance douteuse.

[1] Les originaux des numéros 1-19 sont actuellement chez le baron von Ustinow, à Jaffa.

4.

Marbre. — *Jaffa.* — Estampage.

Titulus funéraire. Épaisseur, 0m 33. Épitaphe judéo-grecque de *Patriké.* Trois lignes. Provient de la nécropole de Joppé, à Abou-K'bîr.

5.

Marbre. — *Jaffa.* — Estampage.

Titulus funéraire. Épaisseur, 0m 018. Brisé en plusieurs morceaux. Inscription en caractères hébreux carrés anciens. Quatre ou cinq lignes. Nécropole de Joppé.

6.

Marbre. — *Jaffa.* — Estampage.

Titulus funéraire[1]. Épaisseur, 0m 02. Épitaphe judéo-grecque de *Siméon, fils d'Isaac.* Trois lignes. Nécropole de Joppé.

7.

Marbre. — *Jaffa.* — Estampage.

Titulus funéraire. Épaisseur, 0m 02. Épitaphe judéo-grecque de *Ioulinas*, *Glégoria* (*sic*, pour *Gregoria*), etc. Cinq lignes; deux palmes. Nécropole de Joppé.

8.

Marbre. — *Beyrouth* (?). — Estampage.

Bas-relief funéraire. Épaisseur, 0m 035. Personnage viril, drapé à la romaine dans un édicule à colonnes. Au-dessous, inscription grecque. Deux lignes. Provenance incertaine.

9.

Marbre. — *Jaffa.* — Estampage.

Fragment de *titulus* funéraire. Épaisseur, 0m 015. Inscription en hébreu carré ancien. Trois lignes. Nécropole de Joppé.

(1) Μιμώριον διαφέρον.

10.

Marbre. — *Césarée.* — Estampage.

Fragment d'inscription grecque. Trois lignes. Épaisseur, 0m 025.

11.

Marbre. — *Jaffa.* — Estampage.

Fragment de titulus funéraire. Épaisseur, 0m 025. Inscription incomplète en caractères grecs et hébreux carrés anciens. Trois lignes; deux palmes et שלום. Nécropole de Joppé.

12.

Marbre. — *Césarée* (?). — Estampage.

Fragment d'inscription grecque. Trois lignes. Épaisseur, 0m 02. Provenance incertaine.

13.

Marbre. — *Bassa* (près de *Râs-Naqoûra*, région de *Tyr*). — Estampage.

Fragment de dalle moulurée. Épaisseur, 0m 06. Sur le bord, fragment d'inscription grecque chrétienne. Une ligne.

14.

Marbre. — *Ascalon* (?). — Estampage.

Dalle funéraire (1). Trou pour scellement au plomb (2). Épitaphe latine métrique d'un personnage des Croisades, le *maréchal Hugo, fils de Salomon de Quiliugo*, templier, tué par une machine de guerre (3).

(1) Le 6e cahier du journal *Das heilige Land* (1876) contient une reproduction assez médiocre de cette dalle, ainsi que des numéros suivants, 14 et 53.

(2) Même particularité sur la dalle de l'évêque publiée dans mes *Matériaux inédits pour servir à l'histoire des Croisades* et sur celle qui est inscrite sous le n° 106, section I du présent catalogue.

(3) Ce personnage était peut-être d'origine bretonne, à en juger d'après la physionomie de son nom. L'on pourrait être tenté de croire qu'il faisait partie des quarante templiers qui partagèrent le sort tragique du grand maître à l'assaut d'Ascalon, le 14 août 1153. Mais il n'est nullement prouvé que l'inscription provienne réellement d'Ascalon. D'ailleurs les caractères semblent indiquer une époque

Huit lignes. Distiques léonins.

Mareschaud(us) Hugo Salomonis de Quiliugo,
Templi milicie p(ro)vid(us) eximie;
Miles bellator, fortis, pedes assiliator;
Hostibus horribilis, cum sociis humilis.
Tormenti strat(us) ictu lapidis, tumulatus,
Ut legit(ur) titulo, c(o)ndit(ur) hoc tumulo.

(Gravée, pl. XII, A.)

15.

Calcaire. — *Arsouf* (*Apollonias*). — Estampage.

Linteau de porte. Longueur... Dans un cartouche à oreillettes triangulaires, inscription grecque débutant par les mots : ЄIC ΘЄOC O ZWN, etc.[1] Trois lignes.

16.

Marbre. — *Césarée.* — Estampage.

Fragment portant des traces de lettres douteuses. Épaisseur, 0m 02.

17.

Marbre. — *Arsoûf* (*Apollonias*). — Estampage.

Fragment d'inscription latine des Croisades (?). Épaisseur, 0m 02.

18.

Marbre. — *Tyr* (?). — Estampage.

Fragment portant une inscription grecque. Une ligne. Épaisseur, 0m 02. Provenance incertaine.

moins ancienne. L'on pourrait songer alors au maréchal du Temple *Hugues de Joy* (1251), ou au maréchal dont le nom ne nous a pas été conservé par l'histoire et qui fut tué à la prise d'Acre, en 1291. (Cf. Rey, *Sommaire du Supplément aux familles d'Outre-Mer*, p. 32.)

[1] Cf., pour cette formule, les numéros 17 (section I) et 51 (section II) de ce catalogue.

19.

Marbre. — *Asculon.* — Estampage.

Chapiteau antique. Sur le dessus, lettres et signes épigraphiques.

20 [1].

Roc. — *Jérusalem.* — 1 copie, 2 estampages, 3 moulages en plâtre.

Inscription hébréo-phénicienne. Six lignes. Gravée sur le roc, dans le canal souterrain qui amène l'eau de la fontaine de la Vierge à la piscine dite *de Siloé*. Date de l'époque des rois de Juda. Deux moulages pris par moi ont été envoyés au Ministère de l'instruction publique pour être transmis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* [2].

J'en donne une reproduction montrant tout le champ du grand cartouche rectangulaire dans lequel le texte est inscrit, cette disposition importante ayant échappé aux rares observateurs qui ont été à même d'étudier comme moi l'inscription sur place.

(Gravée, pl. VII.)

21.

Calcaire. — *Jérusalem* [3]. — 1 estampage, 1 cliché photographique.

Fragment d'inscription romaine, gravée sur un bloc de calcaire, dans un cartouche à oreillettes triangulaires. Épaisseur, 0m 25. Cinq lignes. Contient le nom de *Rufus*, qualifié de *patronus*, peut-

[1] L'original est *in situ*. Mon attention avait été appelée, dès 1880, sur ce texte précieux, par un estampage, malheureusement des plus imparfaits, que m'avaient transmis des amis d'Angleterre. Je n'avais réussi alors à y déchiffrer que quelques mots et des caractères épars. L'étude réitérée que j'ai pu faire de l'original même m'a permis d'arriver à des lectures corrigeant sur plusieurs points importants celles qui ont été proposées par des savants étrangers auxquels ma maladie avait permis de me devancer. (Voir dans la *Revue archéologique*, octobre 1881, p. 351, les extraits d'une lettre sur ce sujet adressée à M. E. Renan.)

[2] Cf. n° 124, section II de ce catalogue.

[3] L'original est actuellement au couvent latin de Saint-Sauveur.

être l'un des gouverneurs d'Aelia Capitolina. Trouvée dans les travaux exécutés à la Casa Nova des Franciscains.



22 (1).

Marbre. — *Jérusalem.* — Estampage.

Inscription coufique datée de l'an 316 de l'hégire. Neuf lignes. Épitaphe de ʿObeid Allah, fils de Hassan. *Croix.*

23 (2).

Calcaire. — *Jérusalem.* — Estampages A, B et copie.

Fragment d'inscription latine des Croisades gravée sur un grand bloc calcaire, à taille médiévale, employé dans la construction d'un des piliers des arcades du Haram ech-Cherîf (3) :

Longueur, de l'*a* de *jacet* à l'*s* de *bus*, 0m 85.

...CET DROGO DE BVS...

[*Hic ja*]*cet Drogo de Bus*...

(Gravé, pl. XI, B.)

(1) Au couvent grec de Sainte-Croix, près de Jérusalem.

(2) *In situ.*

(3) Sur la face sud du deuxième pilier du portique, à main droite, en entrant par la porte Bāb es-Silsilé.

24 [1].

Calcaire. — *Jérusalem.* — Estampages A, B.

Inscription grecque byzantine datée (épitaphe), gravée sur un gros bloc de calcaire employé dans un des piliers du Moristan (ancien hôpital des chevaliers de Saint-Jean). Trois lignes. Grandes lettres.

25 [2].

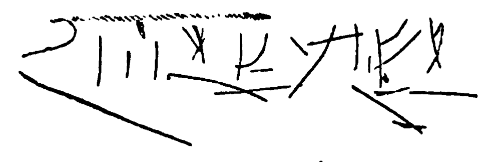
Marbre. — *Jérusalem.* — Estampage.

Fragment d'inscription grecque. Deux lignes. Épaisseur, 0m 023. Trouvé dans les travaux exécutés dans le terrain dit *du Spasme.* Couleur bleue dans le creux des lettres.

26 [3].

Calcaire tendre (*nāri*). — *Mālha* (près de *Jérusalem*). — Estampage.

Inscription en *graffito,* sur l'un des côtés d'un couvercle triangulaire d'ossuaire juif. Une ligne de caractères hébreux carrés anciens : ישוע בר (ou בן) מתי, *Jésus, fils de Mattaï* (?). Brisé en deux morceaux.



27.

Calcaire tendre. — *Mālha.* — Estampage.

Même inscription répétée sur l'autre côté du couvercle triangulaire.

28 [4].

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Estampages A, B, C.

Inscription judéo-grecque, sur le petit bout d'un petit ossuaire en calcaire tendre (*nāri*). Quatre lignes. Brisée en trois fragments.

(1) *In situ.*

(2) Au patriarcat latin.

(3) Les originaux des numéros 26 et 27 sont au couvent grec de Sainte-Croix.

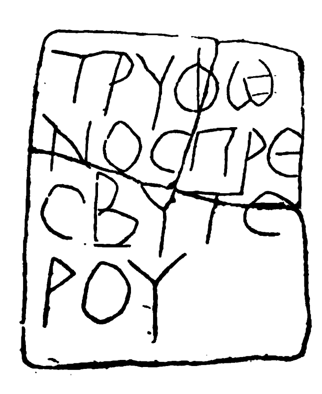
(4) Les originaux des numéros 28-47 sont actuellement chez l'archimandrite de la mission russe.

Épitaphe de ΤΡΥΦWΝΟC ΠΡЄCΒΥΤЄΡΟΥ, *Tryphon l'Aîné.* Je ne crois pas qu'ici Πρεσβύτερος doive être pris dans le sens de *prêtre*, membre du Πρεσβυτέριον ou du Συνέδριον (Matthieu, xvi, 21; xxi, 23. — Timothée, I, iv, 14). Cf. plus loin, n° 32, νεωτέρας.

Le nom de *Tryphon,* sous la forme *Tarphon,* טרפון, était fréquent chez les Juifs. Je l'ai retrouvé dans une inscription hébraïque de la nécropole de Joppé [1], dont voici la teneur :

הדא קבורתא דיודן ברה דרבי טרעון בירבי נוח נפש זיכרונו לברכה שלום

Ceci est la sépulture de Youdan, fils de Rabbi Tarphon le Beirabbi. Que son âme soit en repos et sa mémoire bénie. — Salut !



29.

Calcaire. — *Jérusalem (mont des Oliviers).* — Estampages A, B.

Inscription judéo-grecque, sur le petit bout d'un ossuaire en calcaire tendre. Trois lignes. Épitaphe de ΒЄΡΟΥΤΑΡΙΟΥ [2] ΚΑΙ ΝΙΚΑΝΔΡΟΥ, *Verutarius* et *Nicandros*. Brisée en deux fragments.



[1] Publiée par moi dans les *Proceedings of the Society of biblical Archaeology*, mars 1884, p. 123 et suiv.

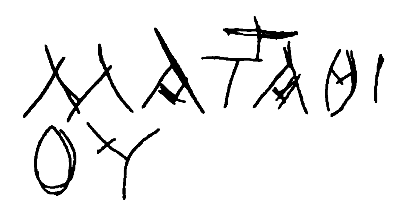
[2] Cf. *Lydus*, 158, 17. — Philoclès, *Greek Lexicon* (Boston), s. v.

Cf. plus loin, n° 32, pour le nom de Βερουτάριος=*Verutarius*, employé comme nom de femme. S'il en était de même ici, l'on pourrait supposer que cet ossuaire réunissait les restes du mari et de la femme. J'ai déjà signalé un cas semblable dans mes *Épitaphes hébraïques et grecques sur des ossuaires juifs inédits*[1].

30.

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Estampage.

Inscription judéo-grecque sur le dessous du couvercle plat, légèrement bombé, d'un ossuaire de calcaire tendre. Deux lignes : ΜΑΤΤΑΘΙΟΥ, *Mattathias*. Le second Τ semble avoir été surajouté.



31.

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — 2 estampages.

Inscription judéo-grecque gravée sur le petit bout d'un ossuaire en calcaire tendre. Quatre lignes : ΜΑΘΙΟΥ ΤΟΥ ΚΑϹΤΟΥ.



31 *bis*.

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Estampage[2] ou copie (?).

Sur la face antérieure ornée dudit ossuaire, en haut de la rosace

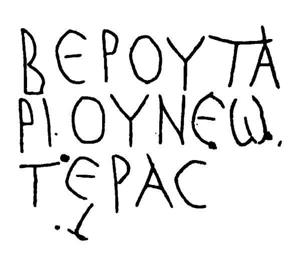
[1] N°s 40 et 40 *bis* : *Joseph* (en hébreu) et *Salomé* (en grec).
[2] Je n'ai pas retrouvé l'estampage que j'avais pris.

de droite : MA, probablement les deux premières lettres du nom ΜΑΘΙΟΥ.

32.

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Estampage.

Inscription judéo-grecque gravée sur le petit bout d'un ossuaire en calcaire tendre. Trois lignes : ΒΕΡΟΥΤΑΡΙΟΥ ΝΕΩΤΕΡΑϹ[1].



33.

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Calque.

Inscription judéo-grecque écrite très légèrement, au *qalam* et à l'encre, sur la face postérieure (barbouillée de rouge) d'un ossuaire en calcaire tendre. Une ligne. Très difficile à déchiffrer. Le patronymique se terminait très probablement en ... ΜΑΧΟΥ.



34.

Marbre. — *Jérusalem*. — Estampages A, B.

Fragment d'inscription grecque provenant du dallage du Haram ech-Cherîf. Cinq lignes. Datée. Contient le nom de *Salomon*.

35 [2].

Roc. — *Jérusalem*. — Estampage et dessin.

Caractères indéterminés, peut-être arméniens (?), gravés sur le roc, dans un champ situé entre l'établissement russe et la porte de Damas.

[1] Cf. nos 28 et 29 de la même section de ce catalogue.

[2] *In situ*.

36.

Calcaire. — *Jérusalem.* — Estampage.

Fragment d'inscription grecque sur dalle. Épaisseur, 0m 06. Trois lignes. Contient le nom de CYMωNOC.

37.

Marbre. — *Jérusalem.* — Estampage.

Fragment d'inscription grecque byzantine provenant du dallage du Haram ech-Cherîf. Épaisseur, 0m 015. Deux lignes. Contient le nom d'*Areobindos, commerciarius.*

38.

Calcaire. — *Jérusalem.* — Estampage.

Dalle grossièrement dressée portant une inscription grecque chrétienne. Trois lignes. Épaisseur, 0m 10.

39.

Calcaire. — *Jérusalem.* — Estampage.

Dalle portant une inscription grecque. Trois ou quatre lignes. Épaisseur, 0m 075. Contient le nom de *Stephanos.* Provient de la région nord extérieure de la ville.

40.

Marbre. — *Jérusalem.* — Estampages A, B, C, D.

Plaque brisée en quatre morceaux, portant une inscription grecque. Trois lignes. Épaisseur, 0m 03. Le morceau A n'est pas absolument certain comme position.

41.

Calcaire. — *Jérusalem (mont des Oliviers).* — Estampage.

Fragment de dalle grossièrement dressée portant une inscription grecque. Quatre lignes. Épaisseur, 0m 14.

IMPRIMERIE NATIONALE.



42.

Calcaire grossier. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Estampage.

Dalle portant une inscription grecque incomplète. Deux ou trois lignes. Épaisseur, 0m 12.

43.

Calcaire dur. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Estampage.

Fragment de dalle mal dressée portant une inscription grecque. Une ligne. Épaisseur, 0m 05.

44.

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Estampage.

Plaque de marbre portant le chrisme constantinien accosté de l'*alpha* et de l'*oméga*, ☧, dans un cercle ornementé. Épaisseur, 0m 028.

45.

Marbre. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Estampage.

Plaque portant une sigle indéterminée, Ƥ, rappelant le signe relevé par moi en 1874 sur un ossuaire provenant du mont des Oliviers. Épaisseur, 0m 03.

46.

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Estampage.

Dalle mal dressée portant un fragment d'inscription grecque. Trois lignes. Épaisseur, 0m 11.

47.

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — Estampage.

Fragment de dalle portant deux caractères grecs. Épaisseur, 0m 05.

48 [1].

Marbre. — *Qalaûnyè* (près de *Jérusalem*). — Estampage et dessin.

Fragment d'inscription grecque chrétienne sur morceau mouluré. Une ligne. Épaisseur, 0ᵐ 03.

49 [2].

Calcaire dur. — *Qalaûnyè*. — Estampage et dessin.

Fragment d'inscription latine. Deux lignes. Épaisseur, 0ᵐ 05.

50 [3].

Marbre. — *'Amwâs* (*Emmaûs-Nicopolis*). — 2 estampages et 2 clichés photographiques.

Inscription en caractères hébreux archaïques, du type israélite, gravée sur un chapiteau ionien trouvé dans le dallage de l'ancienne église. Deux lignes [4].

(Gravée, pl. I, C.)

51.

Marbre. — *'Amwâs*. — 2 estampages et 1 cliché photographique.

Inscription grecque chrétienne gravée sur l'autre face du précédent chapiteau. Une ligne [5]. Pour la formule ЄΙϹ ΘЄΟϹ [6], comparez le numéro 17 de la section I et le numéro 15 de la section II du présent catalogue.

(Gravée, pl. I, D.)

(1) Entre les mains d'un prêtre grec.

(2) *Idem.*

(3) Les originaux des numéros 50 et 51 sont actuellement chez Mˡˡᵉ de Saint-Cricq, à Bethléem.

(4) Cf. mon rapport n° 2. — J'ai dit que ce chapiteau pouvait bien appartenir à un autel, à un *ciborium*, à un baptistère. J'aurais pu ajouter aussi à un ambon ou à un iconostase.

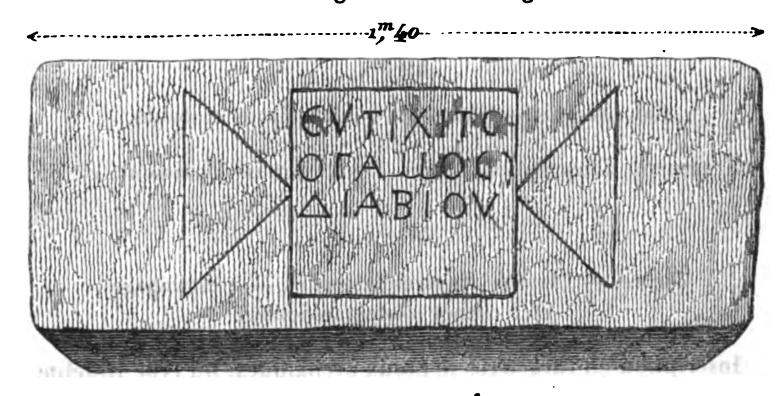
(5) Cf. mon rapport n° 2.

(6) Aux exemples chrétiens de la formule que j'ai déjà cités, ajoutez : ЄΙϹ ΘЄΟϹ ΚЄ Α ΧΡΙϹΤΟϹ Α, encadré dans un cartouche à oreillettes à queue d'aronde, dans une inscription d'Édesse (*Zeitschr. d. d. morgenl. Gesellsch.*, vol. XXXVI, pl. I, n° 9 et p. 166).

52 [1].

Calcaire. — *ʿAmwās.* — Estampage et dessin.

Inscription grecque gravée sur un linteau de porte, dans un cartouche à oreillettes triangulaires. Trois lignes [2].



53 [3].

Calcaire. — *ʿAmwās.* — Estampage.

Fragment d'inscription grecque sur un bloc épais. Quatre lignes. Mention d'un empereur romain. Provient des ruines de l'église de Latroun, localité contiguë à ʿAmwās et semblant avoir fait partie intégrante de l'antique Emmaüs-Nicopolis.

54 [4].

Marbre. — *Beyrouth* (?). — Estampage.

Fragment d'inscription grecque. Trois lignes. Provenance incertaine.

55.

Calcaire (?). — *Beyrouth* ou *Saïda* (?). — Estampage.

Inscription grecque sur la base d'un petit cippe funéraire, pro-

[1] Entre les mains des *fellāhs* de ʿAmwās.

[2] Cf. mon rapport n° 2.

[3] Entre les mains d'un indigène nommé Batâto. Cf. la note du numéro 14 (II).

[4] Les originaux des numéros 54-59 sont actuellement chez M. J. Löytved, vice-consul de Danemark à Beyrouth.

venant vraisemblablement de Saïda. Cinq lignes. Épitaphe d'*Eutychie.*

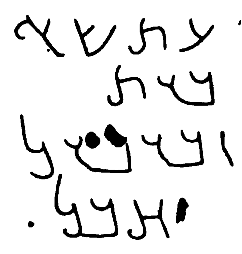
56.

Calcaire. — *Palmyre.* — Estampage.

Inscription palmyrénienne gravée à côté d'un buste de femme en bas relief. Quatre lignes. L'original a été transporté à Beyrouth.

עתשא
ברת
זבדב(ו)ל
חבל

'Atisa, fille de Zabdibal (?). *Habal*[1]!



57.

Marbre (?). — *Lattaquiè* (*Laodicée*). — Estampages A, B.

Inscription grecque incomplète. Huit lignes.

58.

Calcaire (?). — *Beit-Meri* (*environs de Beyrouth*). — 2 estampages et croquis.

Inscription grecque gravée sur un cippe votif. Treize lignes. Nouvelle dédicace au *Baal Marcod,* qui présidait à la danse et qui avait un sanctuaire en ce lieu[2].

Le *Baal Marcod* correspond peut-être au *Bès* dansant ou *Bès*

[1] Cf., pour l'acclamation funéraire *habal,* «hélas!» le Φεῦ! des *tablai* égyptiennes publiées par Ed. Le Blant.

[2] Cf. n° 102 et n° 108 (section II).

ὀρχηστής d'Athénée [1], dieu sémitique qui joue un rôle important, et encore obscur, dans le panthéon égyptien.



Cf. section II, n° 102, l'*Astarté dansante*, et n° 108, une figuration du dieu Bès.

* 59.

. . . . . — *Beyrouth.* — Estampage.

Inscription romaine. Sept lignes [2].

60.

. . . . . — *Jérusalem.* — Estampage.

Inscription grecque de basse époque. Sept lignes. Couvent de Mar-Mitri.

61.

. . . . . — *Jérusalem.* — Estampage.

Inscription grecque de basse époque. Sept lignes. Couvent de Mar-Mitri.

62.

. . . . . — *Jérusalem.* — Estampage.

Inscription grecque de basse époque. Cinq lignes. Couvent de Mar-Mitri.

(1) Ed. Schaefer, III, p. 57, ad lib. XI, ch. XIII.
(2) Déjà publiée par M. Waddington, *Inscr. gr. et lat. de la Syrie*, n° 1849. On

63 [1].

. . . . . — *Jérusalem.* — Estampage.

Inscription fausse en caractères *moabites.* Dix lignes.

64 [2].

Bronze. — *Saïda* (*Sidon*). — 1 empreinte au papier d'étain, 2 frottis, 1 épreuve photographique.

Disque de bronze mince couvert de caractères ayant un aspect phénicien ou grec archaïque, peut-être talismaniques [3]. Un petit fragment qui s'en est détaché a été estampé à part.

(Gravé, pl. III, A.)

65.

Bronze. — *Saïda* (*Sidon*). — 2 empreintes au papier d'étain, 1 à la cire, 1 épreuve photographique.

Sur une rame ou un gouvernail en bronze, autour duquel est entortillé un dauphin et sur lequel s'appuyait une statuette d'Astarté [4], l'Astarté de Sidon. Épigraphe phénicienne : לצדנם, *aux Sidoniens, des Sidoniens.* Pièce du plus haut intérêt. A comparer aux symboles caractéristiques des monnaies de Sidon.

(Gravée, pl. III, C.)

66.

Bronze. — *Saïda* (*Sidon*). — 2 empreintes au papier d'étain, 1 à la cire, 1 épreuve photographique.

Lame mince portant une ligne de caractères d'aspect phénicien ou grec archaïque, peut-être talismaniques (?) [5].

(Gravée, pl. III, B.)

l'a néanmoins laissée subsister dans ce catalogue, afin de ne pas troubler l'ordre des numéros.

[1] Dans une maison arabe.

[2] Les originaux des numéros 64-67 *bis* appartenaient alors à M. Pérétié de Beyrouth, mort depuis.

[3] Cf. plus bas, n° 66.

[4] Cf. n° 95 de cette section du catalogue.

[5] Cf. plus haut, n° 64.

67.

Améthyste. — *Provenance incertaine.* — Empreinte à la cire.

Sous le plat d'un scarabée, au-dessous d'un quadrupède cornu allaitant son petit, en caractères phéniciens :

𐤏𐤔𐤕𐤓𐤕𐤏𐤆 (עשתרתעז)

Astart'azz, nom propre d'homme signifiant celui dont *Astarté est la force* ou *le salut*[1].

67 *bis*.

Divers.

Une boite contenant des empreintes d'intailles archaïques remarquables par les sujets gravés ou par le style.

68.

Divers.

Une boîte contenant trois empreintes d'intailles orientales.

69.

Divers.

Feuille contenant sept empreintes d'intailles et de monnaies (provenant de Naplouse).

70.

Divers.

Groupes de quatre empreintes d'intailles, dont deux avec inscriptions byzantines grecques.

71.

Divers.

Groupe de dix empreintes d'intailles variées.

[1] J'ai publié cette gemme dans mes *Sceaux et cachets israélites, phéniciens et syriens*, n 16. Cf., pour la valeur exacte de עז, mon essai *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*, p. 124.

72.

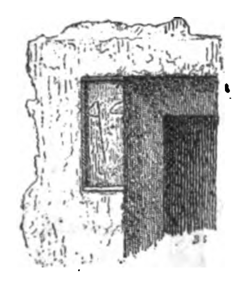
Divers.

Groupe de neuf empreintes d'intailles variées.

73 [1].

Roc. — *Jérusalem* (*village de Selwān*). — Estampage, 2 copies, 1 croquis [2] côté du monument), 1 épreuve photographique du site.

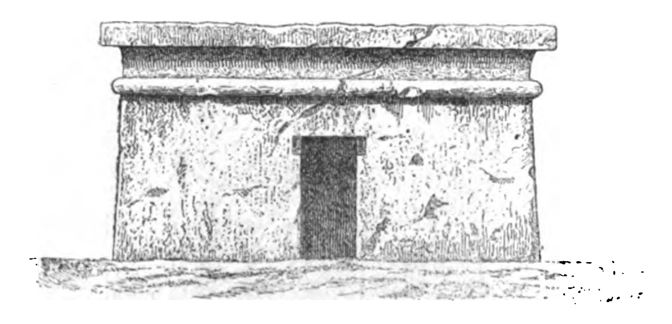
Au-dessus de la porte de l'édicule égyptien de Selwān, dans un cartouche creux détruit presque en entier par l'exhaussement ultérieur de la porte, deux caractères phéniciens ou hébreux archaïques, *rech* et, peut-être, *rech* ou *daleth*, dernières lettres d'une inscription d'une ligne qui courait au-dessus de la porte.



A.
Cartouche avec inscription.

Les caractères sont reproduits héliographiquement d'après l'estampage, pl. II, D.

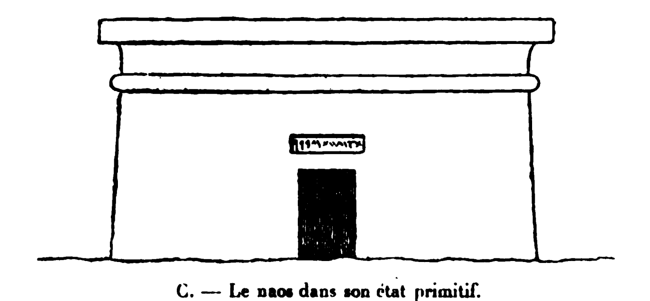
Cette constatation capitale, faite pour la première fois, permet d'assigner définitivement une date reculée à cet édicule, qui a été si souvent étudié et dont l'âge a été fort discuté. Elle est d'autant plus intéressante, que la corniche de cet édicule, spécimen désormais authentique et jusqu'ici unique de l'architecture en usage chez les Juifs à



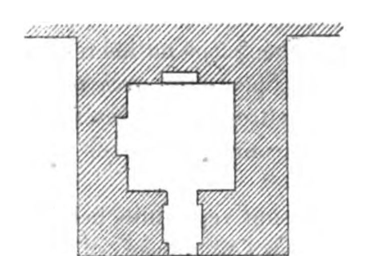
B. — Le naos dans son état actuel.

[1] L'original est *in situ*.
[2] Carnet, p. 125 et 126.

l'époque des rois de Juda, a visiblement servi, plus tard, de modèle à la corniche des tombeaux dits *de Zacharie* et *d'Absalon*.



C. — Le naos dans son état primitif.



D. — Plan du naos.



E. — Profil de la corniche du naos.

74 [1].

Calcaire. — *Jéricho*. — 1 cliché.

Fragment d'inscription romaine encadré dans un cartouche à oreillettes. Quatre lignes. Bloc épais.



[1] Actuellement au couvent arménien de Jérusalem.

75 [1].

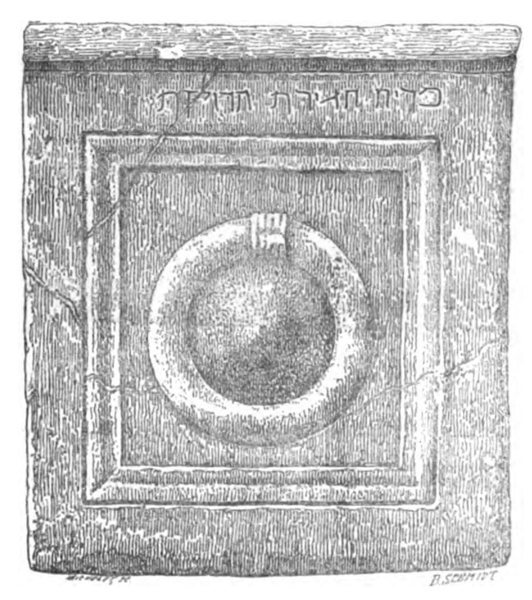
Marbre blanc veiné de bleu. — *Environs de Karak* (?)
(pays d'outre-Jourdain). — 1 cliché.

Inscription arménienne en caractères antiques, qui ne saurait être postérieure aux Croisades. Dix lignes [2].

76 [3] A et B.

Calcaire. — *Jérusalem (mont des Oliviers)*. — 2 clichés.

Plaque sculptée appartenant à l'extrémité d'un sarcophage ou à



[1] Actuellement au couvent arménien de Jérusalem.

[2] Cf. mon quatrième rapport (p. 45 du tirage à part).

[3] Au couvent grec de Sainte-Croix.

une porte de tombeau, et représentant une sorte de porte moulurée avec un heurtoir circulaire en haut relief. Inscription hébraïque en beaux caractères carrés anciens, donnant le nom de

מריה הגירת הדולקת

Mariah, la prosélyte fervente [1].

77 [2] A et B.

Calcaire tendre. — *Mulhā* (*environs de Jérusalem*). — 2 clichés.

Ossuaire juif orné de trois rosaces. Sur le rebord et au-dessous a été gravée, après coup, une longue *inscription fausse en caractères moabites*. Deux lignes.

L'ossuaire est authentique.

78 [3].

Calcaire tendre. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — 1 cliché.

Ossuaire juif orné de deux rosaces. Entre les deux rosaces est figuré un curieux édicule avec sa porte ouverte à deux battants [4].



79 A et B.

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — 2 clichés.

Ossuaire juif à couvercle triangulaire. Ornementation *en relief* [5].

[1] Cf. mes *Épigraphes hébraïques et grecques*, n° 52.

[2] Au couvent grec de Sainte-Croix.

[3] Dans la chapelle russe du mont des Oliviers, ainsi que l'original du numéro suivant.

[4] Cf. le numéro 62 du présent catalogue (section I).

[5] Cf. I, n° 13.

Une arcade en plein cintre entre deux colonnettes. A droite et à gauche, une étoile à cinq rais et un disque. Sur l'un des bouts, une couronne et une étoile dans un caisson mouluré.

(Gravé, pl. II, E, F.)

80[1] A et B.

Marbre. — *Ascalon.* — 2 clichés.

Statuette. Apollon nu, le bras droit levé au-dessus de sa tête (tenait peut-être une épée). Le bras gauche et les jambes sont brisés. A comparer aux types numismatiques d'Ascalon.



81.

Bronze — *Provenance incertaine.* — 1 cliché.

Petite figurine représentant un homme nu, le bras gauche levé, le droit abaissé; imberbe. Très finement ciselée. La moitié inférieure du corps manque.

[1] Au couvent de Sainte-Croix, ainsi que les originaux des numéros 81 et 82.

82.

Terre cuite. — *Pays de Karak* (*outre-Jourdain*). — 1 cliché.

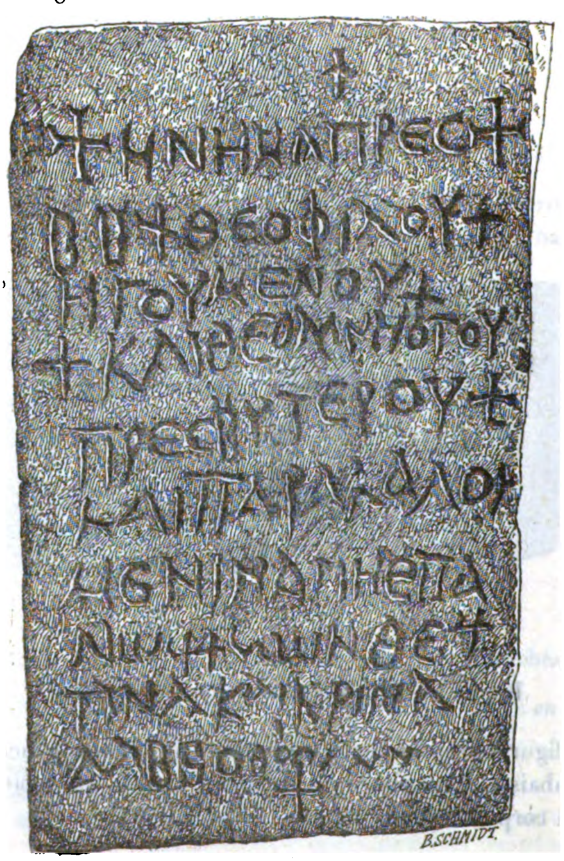
Antéfixe représentant un masque d'homme à tendance grotesque, chevelu et barbu.

(Gravé, pl. II, G.)

83 [1].

Calcaire. — *Jérusalem* (*mont des Oliviers*). — 1 cliché.

Inscription grecque chrétienne. Épitaphe de l'hégoumène Théophile. Dix lignes.



[1] Dans le sanctuaire dit du *Pater Noster*.

84 [1] A et B.

Argent plaqué, doré et émaillé. — *Bethléem.* — 1 cliché, 2 copies.

Deux chandeliers du temps des Croisades, formant la paire. Sur chacun d'eux est écrit tout autour de la base, en élégants caractères gothiques habilement niellés (métal noir sur fond or guilloché) :

✱ MALEDICATVR ⁝ QVI ⁝ ME ⁝ AVFERT ⁝ DE ⁝ LOC ⁝ O ⁝ SCE ⁝ NATIUITATIS ⁝ BETHLEEM

+ *Maledicatur qui me aufert de loco* [2] *s(an)c(t)e nativitatis Bethleem.*

85.

Cuivre doré. — *Bethléem.* — 1 cliché [3], 1 copie [4].

Bassin de 0^m 34 de diamètre, du temps des Croisades; trouvé à Bethléem avec la paire de chandeliers décrite ci-dessus. Fortement oxydé à l'extérieur. L'intérieur est entièrement gravé au trait : scènes représentant l'histoire et le martyre de saint Thomas (d'après la version latine du *De miraculis* et de la *Passio*).

Inscriptions métriques rimées, en vers léonins, dans le goût de l'époque.

Première inscription, circulaire, en caractères gothiques :

✱ FIDES · KARITAS ·

AD · CONVERTENDOS · THOMASTRANS · MITTITVR · INDOS ·

QVIVSVIRTVTES · CVPIVNTSISCIREFIDELES ·

HAECPERSCRVTENTVR · QVÆCORAMSCVLPTAVI DENTVR

[1] Les originaux des numéros 84-86 sont actuellement dans le couvent latin de Saint-Sauveur.

[2] Variante sur le second exemplaire : LOCO ⁝ SCE ⁝

[3] J'ai, depuis, fait exécuter d'excellentes photographies de ces intéressants monuments des Croisades, ainsi que des deux chandeliers. Cette série forme une suite de dix-neufs négatifs, que je me propose de faire reproduire par l'héliographie.

[4] Cf. n° 86 A et B.

+ *Fides. Karitas.*
Ad convertendos Thomas transmittitur Indos,
Cujus virtutes cupiunt si scire fideles
Hæc perscrutentur quæ coram sculpta videntur.

Seconde inscription, concentrique à la précédente :

✱ ꝑFIDVS · IMMODICA · FERVENSMIGDONIVS · IRA ·
P̄CIPIT · ABSCIDITҺOӔ · CAPVT · ENSEMINACI

+ *P(er) fidus immodica fervens Migdonius ira*
P(ræ)cipit abscidi Thomæ caput ense minaci.

86.

Cuivre doré. — *Bethléem.* — 1 cliché, 1 copie[1].

Bassin identique au précédent.
Suite des scènes de la vie de saint Thomas.

Première inscription circulaire :

✱ FVLGETAPOSTOLICISҺECPELVISCPHISŌPTATRIV̄ ·
ADTESTANSTҺOMĀ · FIDEIMERVISSECORONAM ·
COLLVMPRODÑO · FLECTENTEMSANGVINEFVSO ·

Fulget apostolis hæc pelvis c phis o(m)pta trium[2]
Adtestans Thomam fidei meruisse coronam,
Collum pro Domino flectentem sanguine fuso.

Deuxième inscription, concentrique à la première :

✱ CV̄ELETVPLEBIS · DOCTORE · CARER · DOLENTIS ·
COPRVS · APL̄CV̄ · DVCITVR · ADTVMVLVM ·

Cum fletu[3] *plebis doctore carer[e] dolentis,*
Corpus[4] *ap(osto)licum ducitur ad tumulum.*

Je donnerai dans un mémoire spécial la description et l'explication des scènes figurées.

[1] Cf. n° 85.

[2] Ce passage incompréhensible a dû être complètement défiguré par une méprise matérielle du graveur. Il faut probablement le restituer :

. . . . . *hæc pelvis compta triumphis*

[3] Il y a *eletu* sur l'original.

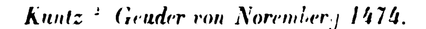
[4] Il y a COPRVS pour CORPVS sur l'original.

87 [1].

Peinture sur papier. — *Jérusalem.* — 1 cliché.

Feuille de papier trouvée sous un ancien enduit, collée sur l'un des murs de la salle du Cénacle, au mont Sion (Neby Daoud). Dessus est peint un écusson : trois étoiles roses (gueules) sur champ azur; surmonté d'un beaume empanaché; sur le cimier, une étoile aux pointes fleuries. Les étoiles sont à huit rais.

En haut, en caractères gothiques :



Kuntz [2] *Geuder von Noremberg 1474.*



Trouvé avec trois autres feuilles du même genre. Deux ont malheureusement disparu [3].

Il existe encore deux familles de ce nom en Allemagne, les barons bavarois *Geuder von Rabenstein* et les *Geuder von Heroldsberg*. Écu : au 1 et 4, d'azur au triangle renversé d'argent, chaque angle orné d'une étoile du même.

(1) L'original a été saisi et déposé chez le gouverneur.

(2) *Conrad*. Consulter, sur cette habitude des pèlerins du XVe siècle d'apposer leurs armoiries et leurs noms sur les murs des édifices de Terre-Sainte, les diverses relations du temps, notamment le récit de Faber.

(3) L'une d'elles portait, m'ont assuré les Arabes, *deux bras croisés*, ce qui rappelle le symbole bien connu de l'ordre des franciscains, à qui appartenait à cette époque le Cénacle.

IMPRIMERIE NATIONALE



88 [1].

Peinture sur papier. — *Jérusalem.* — 1 cliché.

Feuille analogue à la précédente et provenant du même endroit. Écussón avec armoiries. Au-dessus, en caractères gothiques de la même époque que les précédentes : *Sigmund Laber* [2].



Les deux figures sont peut-être deux queues de poisson coupées, faisant allusion au nom de *Laber* (*labre, laberdan,* sorte de morue verte). Il existe aujourd'hui en Autriche des *Laber* qui portent *d'or à deux poissons nageants d'azur entre deux fasces ondées de gueule.*

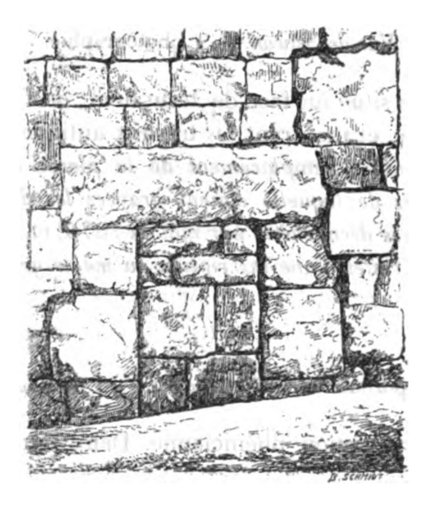
89.

Porte murée de l'enceinte du Haram. — *Jérusalem.* — 1 cliché [3].

Vue prise avant l'ouverture de cette porte ou poterne murée, qui avait passé jusqu'alors inaperçue, et qu'après l'avoir découverte j'ai décidé les Turcs à dégager.

[1] L'original était entre les mains d'un ouvrier indigène.
[2] Cf. mon 4e rapport (p. 45 du tirage à part).
[3] Cf. n° 131 de cette même section.

Elle donne accès dans le terre-plein intérieur du Haram, à environ 6 mètres au-dessous du sol.



90 [1].

Marbre. — *Ascalon* (?). — 1 photographie.

Disque sculpté sur ses deux faces, légèrement convexe. D'un côté, étoile à huit branches, à l'intérieur de laquelle est un fleuron.

91.

Marbre. — *Ascalon*. — 1 photographie.

Bas-relief représentant deux oiseaux fantastiques dans une attitude bizarre, becquetant une sorte de fleur.

92.

Bronze. — *Yāzoūr* (près *Jaffa*). — 1 photographie.

Tige recourbée, paraissant avoir fait partie d'un support de trépied (il y en a deux autres semblables) et se terminant par une tête de dragon ou de griffon tenant dans son bec entr'ouvert une petite boule (fruit?) [2].

(1) Les originaux des numéros 90-92 sont actuellement chez le baron von Ustinow.

(2) J'ai, depuis, trouvé dans les collections du British Museum un fragment

93.

Vue de Selwān. — 1 photographie.

Vue du village situé en face de Jérusalem, de l'autre côté de la vallée du Cédron, et montrant les travaux antiques exécutés dans le roc; notamment : *l'emplacement de la pierre de Zoheleth; la chambre au-dessus de laquelle étaient gravées les deux inscriptions hébréo-phéniciennes découvertes par moi en 1870,* et *l'édicule de style égyptien avec les restes d'une inscription du même genre.*

94 [1].

Calcaire poreux. — *Saïda* (*Sidon*). — 1 photographie.

Fragment d'inscription phénicienne. Deux lignes. Grands caractères.

(Gravé, pl. V, A.)

95 [2].

Bronze. — *Saïda* (*Sidon*). — 1 photographie.

Figurine haute de 0m 16 : Vénus-Astarté nue, debout, le bras gauche relevé; la main droite tient encore le bout de la rame brisée portant l'inscription phénicienne לצדנם, *aux Sidoniens,* donnée plus haut [3].

(Gravée, pl. III, B.)

95 *bis*.

Bronze. — *Saïda.* — 1 photographie.

Figurine haute de 0m 16. Femme nue, debout, diadémée; une

tout à fait semblable et paraissant provenir du même monument. Il est inscrit au catalogue d'entrée sous les numéros 80, 5-31, 77. La provenance indiquée est *Gaza.* La date de son entrée (1880) me confirme dans l'idée qu'il sort du même endroit.

(1) Appartenait à M. Pérétié.

(2) Chez M. Löytved, ainsi que les originaux des numéros 96-105.

(3) Cf. n° 65 de cette même section.

tresse ramenée sur l'épaule; le bras gauche relevé à la hauteur de l'épaule; la main droite tenant un objet cylindrique brisé (manche de miroir?)

(Gravée, pl. IV, C.)

96.

Bronze. — *Saïda.* — 1 photographie.

Figurine haute de 0^m 16. Femme nue, debout. Tient de la main droite une tresse de ses cheveux; tenait de la gauche un objet qui a disparu (miroir?). Sur la tête, un diadème. Vénus-Astarté (?).

(Gravée, pl. IV, F.)

97.

Bronze. — *Saïda.* — 1 photographie.

Figurine haute de 0^m 16. Femme debout, à moitié nue. Une draperie élégante couvre la partie inférieure du corps depuis la naissance des cuisses. De la main droite elle tient une tresse de ses cheveux; de la gauche elle tenait un objet qui a disparu (un miroir?). Les formes sont souples et délicates; la tête a une expression charmante. Très probablement, comme les numéros précédents, Aphrodite-Astarté à sa toilette.

(Gravée, pl. IV, E.)

98.

Bronze. — *Saïda.* — 1 photographie.

Figurine haute de 0^m 155. Femme nue, debout. Au col, une bulle d'or pendant à un collier de même métal. Aux bras, des armilles d'or. Très beau travail.

(Gravée, pl. IV, B.)

99.

Bronze. — *Saïda.* — 1 photographie.

Figurine haute de 0^m 165. Personnage viril, imberbe, debout, drapé à la romaine dans sa toge.

100.

Bronze. — *Mont Liban.* — 1 photographie.

Tête de statuette, destinée à être rapportée sur un corps : Hermès, coiffé du pétase ailé. Entre les deux ailes se dresse un attribut indéterminé. Yeux incrustés.

(Gravée, pl. V, B.)

101.

Bronze. — *Tortose.* — 1 photographie.

Figurine haute de 0m 18. Femme nue, debout, coiffée d'un diadème. La main droite, à moitié brisée, ramenée sur le sein gauche; la gauche dans la pose de la Vénus dite *pudique.* Le caractère provocant du geste est ici très accentué. Aux bras, des armilles. Vénus-Astarté [1].

(Gravée, pl. IV, D.)

102.

Bronze. — *Tortose.* — 1 photographie.

Figurine haute de 0m 27. Femme nue, debout, dansant en faisant claquer ses doigts à la mode orientale. Coiffée des attributs fréquents chez les Vénus isiaques gréco-égyptiennes.

Charmante statuette et des plus curieuses sous le rapport mythologique. C'est Astarté *dansant,* en personne. A comparer le culte du *Baal Marcod* (Baal danseur), à Beit-Meri, dans le Liban [2].

(Gravée, pl. III, D.)

103.

Bronze (?). — *Tyr.* — 1 photographie.

Figurine haute de 0m 045. Personnage imberbe coiffé du pschent

[1] Cf. n° 125, même section.
[2] Cf. n° 58 de cette section du catalogue.

égyptien, assis et pinçant d'une espèce de harpe ou luth. Spécimen de l'art phénicien d'un véritable intérêt.



(Gravée, pl. III, F.)[1]

104.

Bronze. — *Mont Liban.* — 1 photographie.

Figurine haute de 0m 055. Panthère accroupie, les pattes de devant étendues et écartées, se retournant vers la droite. Elle porte suspendu au col un petit masque de Bacchus en argent.

(Gravée, pl. III, E.)

105.

Matière indéterminée. — *Tortose.* — 1 photographie.

Figurine haute de 0m 04. Singe cynocéphale de style égyptien, assis et portant sur la tête le disque symbolique.

(Gravée, pl. III, G.)

[1] Le cliché ci-dessus ainsi que ceux des numéros 106 et 109 de la même section de ce catalogue sont empruntés à l'*Histoire de l'Art dans l'antiquité*, de M. Perrot (III, p. 77), à qui j'avais communiqué ces trois monuments, et qui, en retour, a bien voulu mettre à ma disposition les gravures qu'il en a fait exécuter d'après mes photographies. La gravure sur zinc ne me paraissant pas rendre avec toute la précision désirable l'aspect de ces curieux spécimens de l'art phénicien, je les ai reproduits héliographiquement sur les planches III, F, et VI, A et C.

106 [1].

Bronze. — *Syrie : provenance incertaine.* — 1 photographie.

Bas-relief fondu et habilement ciselé; découpé en silhouette :



[1] Appartenait à M. Pérétié, ainsi que les originaux des numéros 107-111.

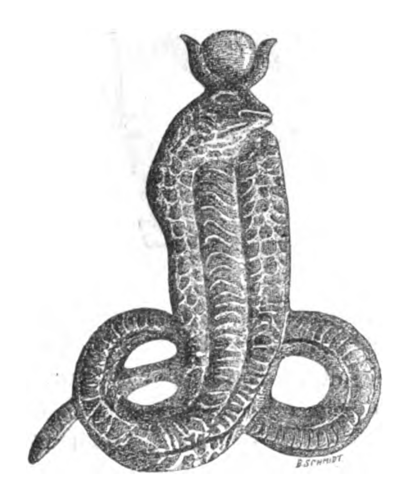
buste de déesse de type égyptien, de profil à droite, portant sur sa tête le disque entre les deux cornes. Au-dessous, une torsade horizontale formée d'un uræus couronné qui redresse la tête sur le front de la déesse; les cheveux sont tressés en petites nattes serrées. Rappelle singulièrement la tête de la déesse phénicienne de Byblos, la Baalat Gebal, gravée sur la stèle Yehawmelek.

(Gravée, pl. VI, C.)

107.

Bronze. — *Syrie : provenance incertaine.* — 1 photographie.

Bas-relief fondu et ciselé, découpé en silhouette, comme le précédent : uræus couronné du disque entre les deux cornes, redressé; la queue enlacée en forme de 8.



108.

Bronze. — *Syrie : provenance incertaine.* — 1 photographie.

Bas-relief fondu et ciselé, découpé en silhouette : le dieu Bès trapu, difforme, la face bestiale, la tête surmontée de sa coiffure caractéristique, les mains sur les hanches; entre ses jambes, un zig-zag, dont la valeur symbolique est facile à deviner[1].

[1] Ces trois monuments, n[os] 106, 107 et 108, acquis par M. Pérétié, proviennent d'une localité indéterminée de Syrie, mais certainement du bassin de l'Euphrate. Ils faisaient peut-être partie d'un même ensemble décoratif.

Cf. même section, n° 58.



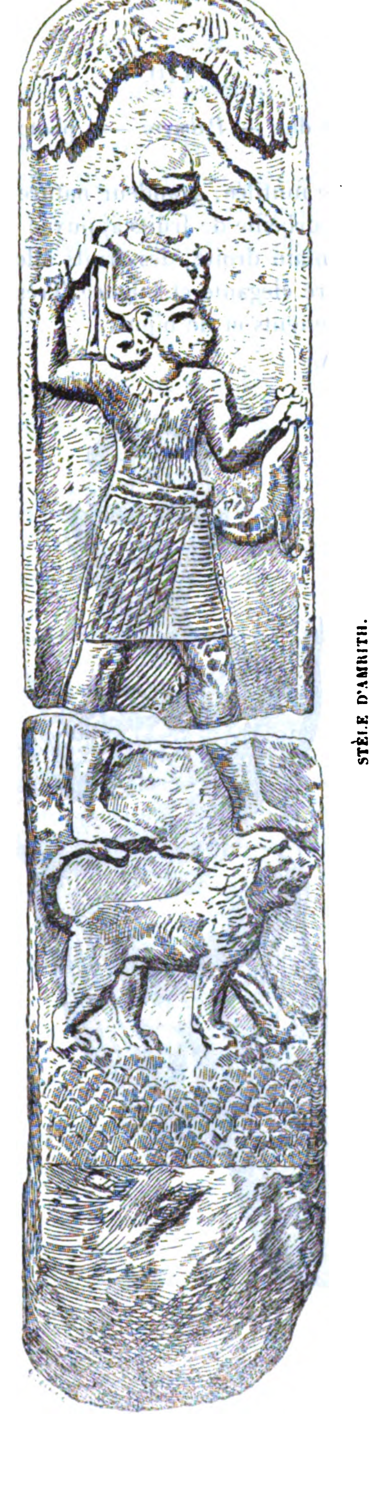
109.

Calcaire dur. — *Amrith* (au lieu dit *Nahr-Abrak*). — 1 photographie.

Stèle haute et étroite, arrondie par en haut. Hauteur, 1m 80; largeur, 0m 35; épaisseur, 0m 20. Brisée en deux morceaux. Sculptée en bas relief : un personnage debout, de profil, vêtu à l'égyptienne, coiffé du bonnet conique à bouton, avec l'uræus se projetant en avant; imberbe, cheveux bouclés; tenant de la main gauche un lion suspendu, la tête en bas, par les pieds de derrière; de la main droite, il brandit une arme recourbée. Il est debout sur un lion de profil, rugissant, la queue en trompette, les pattes reposant sur une montagne à double cime. Au-dessus de la tête du héros, le disque embrassé par le croissant [1] et, couronnant le tout, le disque aux ailes éployées. Mélange de style assyrien et égyptien caractéristique de l'art phénicien de haute époque.

(Gravée, pl. VI, A.)

[1] Ce symbole, à cet état, reproduit, selon moi, l'aspect de la lune dans le phénomène dit *de la lumière cendrée*.



STÈLE D'AMRITH.

110.

Calcaire dur. — *Palmyre*. — 1 photographie.

Statue de femme mutilée, grandeur naturelle. Elle tient de la main gauche une corbeille de fruits appuyée contre son sein, et, au-dessous, de la main droite, des fruits allongés ressemblant à des bananes. Facture élégante et soignée. Très intéressants détails de coiffure, de vêtements et de bijoux.

(Gravée, pl. VI, A.)



111 A et B.

Marbre. — *Balanée.* — 2 photographies (de dos et de face).

Statuette d'un joli style grec. Aphrodite nue, appuyée sur la tête d'un Hermès barbu, ithyphallique, au pied duquel est un petit Éros agenouillé. La déesse touche de sa main droite le mollet de sa jambe relevée. Le poli du marbre est altéré par un dépôt ferrugineux.

(Gravée, pl. V, C, D.)

112 [1] A, B et C.

Sur le rocher, au bord du fleuve du Chien (au nord de Beyrouth). — 3 photographies.

Grand texte cunéiforme assyrien récemment découvert sur la rive droite du fleuve, c'est-à-dire du côté opposé à celui des bas-reliefs égyptiens et assyriens déjà connus.

113.

Marbre. — *Jérusalem.* — Photographie.

Fragment d'une inscription des Croisades, probablement métrique, provenant de la mosquée d'Omar, où il a été mis au jour pendant les réparations exécutées en 1874. Beaux caractères du XIe siècle. Il ne reste que le commencement des lignes, qui étaient au nombre de six :

Tollitur. . . . .
quinta su[ae]. . . . .
novem. . . . .
qui rap. . . . .
mensis. . . . .
mericus. e. . . . .

Il semble qu'il s'agit d'un personnage nommé *Aimericus*, dont on donne l'âge et la date de la mort.

(Gravé, pl. X, D.)

[1] *In situ.*

114.

Sidon. — Estampage.

Inscription des Croisades, actuellement conservée à Cannes et provenant de la collection Lycklama. Je l'ai relevée à Cannes en septembre 1879, au cours d'une mission en Italie dont m'avait chargé le Ministre de l'instruction publique. Croix à double traverse, entre deux compas. L'inscription, disposée en cinq lignes, est dispersée au milieu des symboles figurés. L'ensemble est un peu effacé :

Hic req[*u*]*ies*[*cit*]
Her(*bert?*)*us d'Ambro*. . .
. . . .

(Gravée, pl. XI, C.)

115.

Plaque de marbre. — *Jérusalem*. — Estampage.

Fragment d'inscription des Croisades très effacée. L'original est déposé dans l'établissement français de Sainte-Anne. L'inscription est incomplète et paraît avoir beaucoup souffert. On distingue les traces de six lignes :

[*anni*] *ab in*[*carnatione Domi*]*ni*
n(*ost*)*ri Jehu X*[*risti* . . . .]
XIII, indicio[*ne* . . . . ? *feriae?*
quin]*te jenuari* . . . . *io*
Stralle[*r ?* . . . . *hic ja*]*cet*. . .

(Gravé, pl. XII, B.)

116.

Mosaïque. — *ʿOrfa* (*Édesse*). — Dessin [1].

Femme de face, coiffée d'un grand bonnet conique; debout; devant elle deux petits enfants, dont les cheveux forment une coque bizarre, une sorte de volute rejetée sur le côté; j'ai constaté l'existence de cette coiffure, caractéristique dans sa singularité, sur un autre monument congénère provenant d'Édesse [2].

(1) Remis à M. E. Renan pour le déchiffrement de l'inscription.
(2) Publié par M. Sachau, dans la *Zeitschrift der deutschen Morgenländischen*

Inscription syriaque estranghélo ; à droite, huit lignes ; à gauche, quatre lignes ; difficile à déchiffrer. La copie, exécutée par une main inexpérimentée, semble être cependant très fidèle dans sa naïveté.

(Gravée, pl. IX.)[1]

117.

Plaque rectangulaire, matière indéterminée. — *Rhodes.* — Dessin.

Au milieu d'une ornementation élégante, fleurs, fruits, vase, rinceaux, inscription hébraïque en caractères carrés. Dix lignes. Stèle funéraire. Ne doit pas dépasser l'époque de la Renaissance.

118.

Terre cuite (?). — *Tchafdar-Hisar* (*Ascania*) ? — Dessin.

Vase en forme d'*olla*. Décoration faite d'éléments géométriques. En haut de la panse, inscription grecque douteuse.

119.

Pierre indéterminée. — *Yenichehr d'Asie.* — Dessin.

Bas-relief funéraire représentant un édicule distyle, à fronton triangulaire : feuillages, bucranes, palmettes, etc. Entre les deux colonnes, édicule distyle plus petit, cintré, avec un symbole ayant approximativement la forme d'un 8. Sur l'architrave, une ligne de caractères indéterminés. Plus haut, restes d'une inscription grecque de deux lignes : ...COCNHC CѠCOC NO....... Z[H]-CAC ЄTH M XAIP(Є).

120 A et B.

Fragments d'inscription grecque des environs de Ramlé. — 2 copies d'un indigène.

Gesellschaft (vol. XXXVI, p. 158), pour l'inscription seulement. Une photographie du monument, communiquée à l'Académie des inscriptions par M. E. Renan, montre le buste en bas relief d'un personnage viril coiffé identiquement.

[1] Planche gravée d'après mon dessin pour accompagner l'article de M. Renan, dans le *Journal asiatique* (février-mars 1883, p. 246 et suiv.).

121[1] A et B.

Marbre. — *Arsoûf* (*Apollonias*). — 2 dessins; un moulage.

Statue de 0^m 70 de hauteur, représentant un épervier de taille colossale; mutilée. Les plumes sont figurées par un curieux travail d'imbrication. Le bec est brisé. L'oiseau est figuré debout; les ailes, fermées, sont à peine indiquées. Les pattes sont absentes. Une large entaille pratiquée à la partie antérieure et inférieure du corps montre que la statue venait se superposer à quelque autre chose.

Au col de l'oiseau est suspendu par un double cordon un médaillon circulaire, où est sculpté en relief un monogramme grec, qu'il faut peut-être lire ΙΟΥΛΙΑΝΟϹ.

Travail grec de basse époque fait sous une influence égyptienne indirecte. Rappelle tout à fait le type de l'Horus hiéracocéphale, d'où est sorti, par voie iconologique, le saint Georges chrétien[2].

J'ai montré autrefois que le dieu phénicien *Reseph*, correspondant exactement à cet Horus ornithomorphe, ainsi qu'à l'Apollon hellénique, avait donné son nom à la ville antique d'*Arsoûf* (Apollonias des Grecs) : ارسوف = רשף. Il est probable que nous avons là une image, réminiscence tardive, du Reseph phénicien, patron éponyme de la ville d'Arsoûf.

(Gravée, pl. II, H.)

122.

Yerka (*environs de Saint-Jean-d'Acre*). — Copie d'un indigène.

Inscription grecque byzantine. Trois lignes. Le reste est enfoui en terre.

123.

Yerka (*environs de Saint-Jean-d'Acre*). — Copie d'un indigène.

Fragment d'inscription grecque ou médiévale (?). Une ligne. Le reste est caché par une autre pierre.

[1] L'original était dans le *Haram* de Sidna 'Aly. L'autorité locale, mise en éveil par l'intérêt que j'y avais attaché, l'a depuis fait saisir et transporter à Jérusalem.

[2] Cf. mon mémoire sur *Horus et saint Georges*.

124.

Aqueduc de Siloé (*Jérusalem*). — Dessin.

Plan et coupe de l'aqueduc percé dans le roc et contenant la grande inscription hébraïque archaïque n° 20 (section II). Dressés, à ma demande, par mon ami le colonel sir Charles Warren (R. E.), d'après ses relevés pris en 1867. Échelle : $\frac{1}{1000}$. Cotes réelles exprimées. Le dessin a été réduit d'un tiers à la gravure.

(Gravés, pl. VII.)

125[1].

Bronze. — *Saïda* (*Sidon*). — 1 photographie.

Statuette d'Astarté[2], nue; geste de la Vénus dite *pudique;* armilles; diadème tripartite. Physionomie souriante. Style grec. Hauteur, 0m 23. Cf. n° 101 de cette section du catalogue.

(Gravée, pl. IV, A.)

126.

Bronze. — *Jaffa* (*Joppé*). — Empreintes.

Monnaie inédite de l'antique Joppé, au nom de l'empereur Héliogabale[3]. Cette monnaie tranche un point controversé de la numismatique palestinienne. Elle nous prouve, en effet, que M. de Saulcy[4], en étant tenté de voir, non sans quelque hésitation, dans les lettres ΦΛΑ l'abréviation de l'épithète ΦΛΑ(ΟΥΙΑC), avait raison contre M. Reichardt[5], qui les prenait pour la notation de la date 531 (des Séleucides = 251 de notre ère).



(1) A M. Löytved.

(2) Cf. les figurines semblables des numéros 95-98 et 101.

(3) Je l'ai donnée dans la *Revue archéologique* (février 1882, p. 74), avec un note intéressante de M. Darricarrère, qui possède l'original.

(4) *Numismatique de la Terre-Sainte*, p. 177.

(5) *Wiener numism. Monatschr.*, III, p. 192 et 193.

IMPRIMERIE NATIONALE.

127[1].

Basalte. — *Selgo* ou *Selik*, à deux heures et demie de *Samosate*, sur l'Euphrate. — Estampages et dessins.

Monument de la plus haute importance, découvert par M. Löytved, qui a bien voulu m'en donner l'estampage et un croquis. Stèle quadrangulaire, mesurant 1m 50 de hauteur, sur 0m 63 de largeur et 0m 35 d'épaisseur.

Bas-relief représentant un roi d'Arménie, ou de Commagène, qui offre de grandes analogies avec les portraits monétaires de Tigrane : debout, en pantalon oriental, présentant la main à l'Héraklès hellénique, également debout, devant lui, la massue sur l'épaule.

Sur les faces latérales, à droite et à gauche, inscription grecque comptant environ 40 + 45 = 85 lignes. Malheureusement ce sont des tronçons de phrases sans suite. Il est à supposer que l'inscription se continuait sur la face postérieure; elle aura été détruite, à moins qu'elle n'ait échappé à l'attention de M. Löytved[2].

128[3].

Djebāïl (*Byblos*). — Estampage.

Inscription funéraire en hébreu carré[4]. Cinq lignes. Épitaphe de Hallevi, fils de Manassé, chef de la communauté[5], datée de l'an 1411 de l'ère des Séleucides (1100 après J.-C.) :

נאסף תמ(י)ם
הלוי בר מנש
ה
ראש הקהל
נע שנת אתיא
לשטרות

Fournit un synchronisme important pour une inscription ana-

(1) *In situ.*

(2) M. Löytved m'a confirmé, depuis, par lettre, que ma conjecture était exacte et que la face postérieure est, en effet, couverte de caractères.

(3) L'original est entre les mains d'un indigène.

(4) Cf. les deux articles que j'ai consacrés à cette inscription dans la *Revue critique* (19 février et 21 mai 1883).

(5) ראש הקהל, cf. Benjamin de Tudèle, p. 30, éd. Asher.

logue recueillie autrefois à Djébāïl par M. E. Renan, et à laquelle quelques savants avaient été tentés d'attribuer une antiquité exagérée[1]. A comparer aux inscriptions juives du Yémen.

129.

Beyrouth. — Estampages A et B.

Sur les débris d'un grand sarcophage trouvé du côté du Nahr Beyrouth; deux fragments d'inscription grecque se faisant peut-être suite. L'un d'eux a conservé l'extrémité du cartouche à queue d'aronde qui encadrait l'inscription. Deux lignes. Épitaphe chrétienne.

130[2].

Roc. — *Jérusalem (mont des Oliviers).* — Croquis[3].

Au-dessus de l'entrée cintrée d'un caveau funéraire creusé dans le roc, déblayé par moi :

⳩ PΩ

131.

Jérusalem (mur du Haram). — Croquis[4].

Plans et croquis montrant le résultat des excavations entreprises, sur ma demande, par les Turcs au pied du mur est du Haram (enceinte du temple juif). Découverte d'une porte murée, inconnue jusqu'ici, donnant accès dans le terre-plein intérieur du sanctuaire[5].

132[6].

Roc. — *Gezer.* — Croquis[7].

Troisième exemplaire de l'inscription bilingue, hébraïque et

[1] Chwolson, *Corp. inscr. hebr.*, p. 101 et suiv. Cf. Fr. Lenormant, *Essai sur la propag. de l'alph. phén.*, I, 273.
[2] *In situ.*
[3] Carnet, p. 39.
[4] Carnet, p. 44 et 45.
[5] Cf. n° 89 de cette même section.
[6] *In situ.*
[7] Carnet, p. 55, 74-76.

grecque, fixant l'emplacement et déterminant le périmètre légal de Gezer, la fameuse ville royale chananéenne retrouvée par moi il y a une douzaine d'années. Deux lignes.

ΑΛΚΙΟΥ תחם גזר

D'Alkios. Limite de Gezer.

J'avais découvert les deux autres exemplaires en 1874.

Copie de la nouvelle inscription; plans et croquis montrant la disposition topographique des textes.

J'avais, à l'origine, proposé de voir dans ce mot grec ΑΛΚΙΟ ou ΑΛΚΙΟΥ, répété trois fois, une transcription, hellénisée pour le son, du nom juif très répandu *Helkias* (חלקיהו), probablement quelque magistrat ou personnage de marque ayant présidé à l'établissement de la limite. Nombre de personnes avaient hésité à adopter cette conjecture. Je puis la confirmer, grâce à un monument que je connais depuis treize ans, et dont l'original, acquis ultérieurement par M. Chevarrier, mon prédécesseur à Jaffa, est récemment entré au Louvre. C'est un grand ossuaire en pierre calcaire surmonté d'un couvercle demi-cylindrique et orné sur sa face antérieure et ses deux petits bouts. Il porte en outre une inscription grecque qui court sur le bord du petit bout de gauche et de la face antérieure. Je crois bon d'en donner ici une reproduction d'après l'estampage que j'ai pris en 1871 et les dessins exécutés sous ma direction en 1874 par M. Lecomte, alors que le monument était encore en place dans un ancien caveau sépulcral de Lydda, dont j'ai également rapporté un plan exact.

L'inscription se lit :

Πυρίνθυν ou *Πυρινοῦν, ὁ καὶ Μαλθάκης ὑιων Ἀλκίου Σίμωνος Γωϐαρ.*

Je ne m'arrête pas, en ce moment, aux formes, très intéressantes cependant, sous bien des rapports, de *Πυρίνθυν, Μαλθάκης, Γωϐαρ*, ni à la question de savoir si *ὑιων* est pour *ὑιωνός*. Je ne retiens que le nom d'*Alkios* et son association au nom incontestablement juif de Simon. L'Alkios de Lydda et l'Alkios de Gezer sont rigoureusement homonymes. Il ne serait pas impossible qu'ils fussent identiques. Lydda-Diospolis est, somme toute, à peu de distance de Gezer, et, si l'on tient compte de ce que l'épitaphe de Pyrinthyn a pu être gravée deux générations après l'époque de

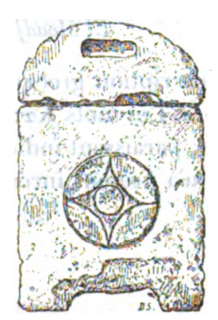
son père ou grand-père Alkios, l'on trouve un intervalle suffisant pour justifier l'écart paléographique qui peut exister entre les in-



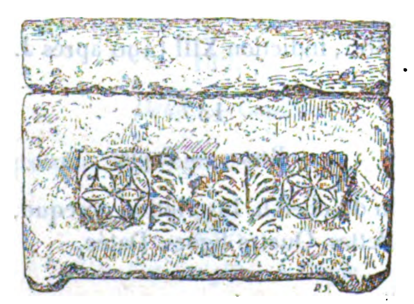
Face antérieure.



Côté gauche.



Côté droit.



Face postérieure.

scriptions grecques de Gezer et l'inscription de l'ossuaire, dont les caractères sont, d'ailleurs, d'une assez bonne époque.

133.

Dādjoūn. — Croquis [1].

Position de *Dādjoūn*, localité omise par toutes les cartes de Palestine, et représentant le *Kepher-Dagon* de l'*Onomasticon*.

134 [2].

Calcaire grossier. — *Jérusalem.* — Dessin [3].

Dalle funéraire. Épitaphe chrétienne :

✠ Θήκη Ἰοάνης (*sic*) · ἐκ βίου BPc.

135 [4].

El-Moudjeidel, près de Tell-el-Hara. — Copie.

Inscription grecque relative à la construction d'une tour. Huit lignes. Les mots Κατὰ Δαμασκοῦ, placés immédiatement devant la date, paraissent indiquer l'existence d'une *ère propre à Damas*, ère jusqu'à présent inconnue.

136.

Bostra. — Copie.

Sur une pierre mesurant 2^{m} 10 × 0^{m} 45, dans une maison. Inscription grecque. Trois lignes. Construction d'un prétoire pour l'hegemôn.

Datée de l'an 385, indiction XIII (490 après J.-C.)

137.

Bostra. — Copie.

Dans la maison du cheikh. Inscription grecque, inscrite dans un cartouche à oreillettes. Quatre lignes. Datée.

(1) Carnet, p. 86.

(2) Chez l'archimandrite de la mission russe.

(3) Carnet, p. 124.

(4) Ce numéro et les suivants ont été copiés par M. Löytved, qui a bien voulu me communiquer ses copies. Je les crois inédits; tout au moins ils ne figurent pas dans les *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, de M. Waddington.

138.

El-Hît. — Copie.

Inscription grecque métrique. Six lignes. Épitaphe d'un cavalier appelé Diomèdes.

139.

El-Heyât. — Copie.

Dans un cartouche à oreillettes ornées, inscription grecque de cinq lignes.

Proklos, fils d'Aumos, consacre un Hermès pour le salut de son fils Agrippianos.

C'est le pendant exact du numéro 2096 du recueil de M. Waddington, où nous voyons le même individu consacrer un Ganymède pour son autre fils Aumos [1].

140.

Dakir. — Copie.

Inscription grecque. Trois lignes. Fragment.

141.

Dakir. — Copie.

Inscription grecque. Six lignes. Fragment.

142.

Dakir. — Copie.

Inscription grecque. Une ligne.

143.

Souwâret-es-s'ghîr. — Copie.

Inscription grecque. Quatre lignes. Fragment.

[1] C'est peut-être le même qui, sous le numéro 2098, consacre une Aphrodite pour sa fille Asmathé.

144.

Dakir. — Copie.

Inscription grecque. Deux lignes.

145.

Dakir. — Copie.

Inscription grecque. Quatre lignes.

146.

Baalbek. — Copie.

Dans une maison, sur un piédestal, dont une seule face est visible. Inscription grecque. Quatre lignes.

147.

Baalbek. — Copie.

Sur un buste. Inscription grecque. Deux lignes.

148.

Baalbek. — Copie.

Dans le quartier musulman, près de la porte de Homs, sous un buste en bas relief. Inscription romaine. Trois lignes. Fragment.

149.

Baalbek. — Copie.

Dans une maison près de la route. Inscription grecque. Deux lignes. Sous un buste sculpté dans une stèle arrondie par en haut.

150.

Séleucie. — Copie.

Sur le roc, dans le canal :

DIVVSVESPASIANVS
ETDIVVSTITVS
FC

151.

Basalte. — *Barin* (*Raphanæa*). — Copie.

Inscription grecque chrétienne. Trois lignes.

152.

Barin. — Copie.

Inscription grecque chrétienne. Une ligne. La date locale 725 et le chrisme ☧.

NOTES COMPLÉMENTAIRES.

Les antiquités portant les numéros 64-67 *bis*, 94 et 106-111 (section II) ont été recueillies par M. Pérétié pour M. de Clercq et sont entrées dans la magnifique collection de celui-ci. Je suis heureux d'annoncer que M. de Clercq doit prochainement publier le catalogue raisonné de sa collection, avec reproduction, par la gravure, de toutes les pièces principales[1]. Nul n'est plus à même que lui d'interpréter savamment les merveilles qu'il a su réunir.

L'épitaphe du maréchal du Temple, Hugues de Quiliugo (II, n° 14), a été publiée par M. Schlumberger dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France* (1882, p. 145), d'après un estampage qu'il tenait de M. Chevarrier, mon prédécesseur à Jaffa. J'ai vu avec plaisir que je m'étais rencontré avec ce savant médiéviste sur la plupart des points dans le commentaire de ce texte. La reproduction que j'en donne rectifie en plusieurs endroits l'aspect paléographique de la planche du *Bulletin* et établit qu'il faut bien lire, comme je l'ai fait et comme l'indique, d'ailleurs, la rime : QVILIVGO et non QVILIVCO.

[1] La série des cylindres orientaux est déjà sous presse.

INDICATION

DES OBJETS GRAVÉS SUR LES PLANCHES,

AVEC RENVOIS

AUX NUMÉROS CORRESPONDANTS DES SECTIONS I ET II DU CATALOGUE.

PLANCHE I.

A = I, 26. — Inscription phénicienne du mont Carmel. (Marbre.)

B = I, 71. — Inscription en hébreu carré. Ascalon (?). (Marbre.)

C = II, 50. } Chapiteau avec inscription bilingue, hébréo-phénicienne et grecque.
D = II, 51. } Emmaüs. (Marbre.)

PLANCHE II.

A = I, 3. — Tête colossale. Sébaste. (Marbre.)

B = I, 4. — Fragment de bas-relief. Arsouf. (Marbre.)

C = I, 21. — Fragment de vase. Jérusalem. (Marbre.)

D = II, 73. — Fragment d'inscription hébréo-phénicienne. Jérusalem. (Sur le roc.)

E = } F = } II, 79 A et B. — Ossuaire juif. Jérusalem. (Calcaire.)

G = II, 82. — Antéfixe. Pays de Karak. (Terre cuite.)

H = II, 121 A et B. — Statue d'épervier. Arsouf. (Marbre.)

PLANCHE III.

A = II, 64. — Disque avec caractères. Sidon. (Bronze.)

B = II, 66. — Lame avec caractères. Sidon. (Bronze.)

C = II, 65. — Rame avec inscription phénicienne. Sidon. (Bronze.)

D = II, 102. — Statuette d'Astarté dansante. Tortose. (Bronze.)

E = II, 104. — Figurine de panthère. Mont Liban. (Bronze.)

F = II, 103. — Figurine de musicienne. Tyr. (Bronze.)

G = II, 105. — Figurine de cynocéphale. Tortose.

PLANCHE IV.

A = II, 125. — Statuette d'Astarté. Sidon. (Bronze.)

B = II, 98. — Statuette d'Astarté. Sidon. (Bronze.)

C = II, 95 *bis*. — Statuette d'Astarté. Sidon. (Bronze.)

D = II, 101. — Statuette d'Astarté. Tortose. (Bronze.)

E = II, 97. — Statuette d'Astarté. Sidon. (Bronze.)

F = II, 96. — Statuette d'Astarté. Sidon. (Bronze.)

PLANCHE V.

A = II, 94. — Fragment d'inscription phénicienne. Sidon. (Calcaire poreux.)
B = II, 100. — Tête d'Hermès. Liban. (Bronze.)
C =
D = } II, 111 A et B. — Statuettes d'Aphrodite, Hermès et Éros. Balanée. (Marbre.)

PLANCHE VI.

A = II, 109. — Stèle phénicienne. Amrith. (Calcaire dur.)
B = II, 110. — Statue de femme. Palmyre. (Calcaire dur.)
C = II, 106. — Bas-relief, tête de déesse égypto-phénicienne. Syrie. (Bronze.)

PLANCHE VII.

II, 124. — Plan et coupe de l'aqueduc de Siloé. (D'après les relevés de sir Charles Warren, R. E.; au $\frac{1}{1000}$; gravés au $\frac{1}{1250}$.)

PLANCHE VIII.

II, 20. — Inscription hébréo-phénicienne de l'aqueduc de Siloé [1]. Jérusalem. (Roc.)

PLANCHE IX.

II, 116. — Mosaïque syriaque avec inscription. (Fac-similé d'un dessin.)

PLANCHE X.

A = I, 106. — Dalle tombale du croisé sire Gautier Meinne-Abeuf. Saint-Jean-d'Acre. (Marbre.)
B = I, 106. — Revers de la dalle ci-dessus.
C = I, 107. — Inscription des Croisades, datée de 1190. Tyr. (Marbre.)
D = II, 113. — Inscription des Croisades, XIe siècle. Jérusalem. (Marbre.)

PLANCHE XI.

A = I, 20. — Fragment de bas-relief des Croisades. Jérusalem. (Marbre.)
B = II, 23. — Inscription des Croisades. Jérusalem. (Calcaire.)
C = II, 114. — Inscription des Croisades. Sidon (?).

PLANCHE XII.

A = II, 14. — Inscription des Croisades. Ascalon (?). (Marbre.)
B = II, 115. — Inscription des Croisades. Jérusalem.

[1] La gravure héliographique, exécutée directement d'après le creux en plâtre pris par moi sur l'original pour la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*, représente l'inscription invertie et en relief, et montre le champ avec les traces du cartouche d'encadrement.

C



ʿAMWĀS (EMMAÜS-NICOPOLIS)





D

B ASCALON?





A _ MONT CARMEL

Héliog. Dujardin. Paris

…ssion de M. Clermont-Ganneau

H. ARSOUF (APOLLONIAS)



G. PAYS DE MOAB



A. SEBASTE (SAMARIE)

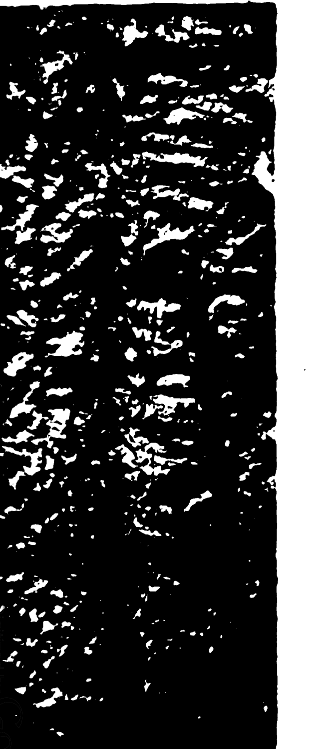


H. ARSOUF (APOLLONIAS)

C. JÉRUSALEM

D. JÉRUSALEM (SELWÂN)









F. JÉRUSALEM

Héliog. Dujardin. Paris

C. Clermont-Ganneau

C _ SIDON

D _ TORTOSE

B _ SIDON

E _ LIBAN

A _ SIDON

F . TYR

G _ TORTOSE

Heliog Dujardin Paris



A B C

D_TORTOSE E F

Mission de M. Clermont-Ganneau

Héliog. Dujardin Paris

A _ SIDON



B _ LIBAN



C _ BALANÉE _ D

Héliog. Dujardin Paris

... de M. Clermont-Ganneau

A . AMRITH


B . PALMYRE







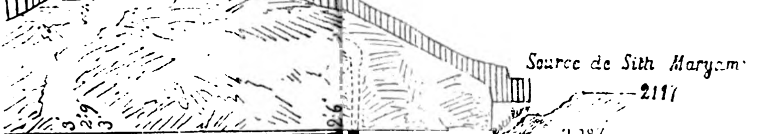
Heliog Dujardin Paris.

C . SYRIE

Mission de M Clermont-Ganneau

AQUEDUC DE SILOÉ,

CHARLES WARREN, R. E.





Helioḡ Dujardin

SILOÉ (JÉRUSALEM)



Héliog. Dujardin

ORFA (EDESSE)

X

S^T JEAN D'ACRE

A

B



C   S^T JEAN D'ACRE





Héliog. Dujardin Paris

D _ JÉRUSALEM

Mission de M. Clermont Ganneau

B _ JÉRUSALEM



C _ SIDON



A _ JÉRUSALEM

Mission de M. Clermont-Ganneau

A _ ASCALON ?

B _ JÉRUSALEM



Héliog Dujardin Paris

Mission de M Clermont Ganneau

QUATRIÈME RAPPORT

DE

M. CH. TISSOT,

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES),

SUR

LES MISSIONS ARCHÉOLOGIQUES EN AFRIQUE.

I

Dans la séance du 20 avril 1883, notre confrère M. Ernest Desjardins a communiqué à l'Académie une inscription très intéressante découverte par M. Letaille[1] aux environs de Makter, en Tunisie. Cette inscription, que nous publions aujourd'hui en héliogravure d'après un estampage très soigné, présentait de grandes difficultés de lecture; nous avons avons pu les surmonter en partie, grâce au concours de notre savant collègue M. Léopold Delisle. L'écriture rappelle à la fois l'onciale du haut moyen âge et les graffites de Pompéi. On sait que les inscriptions en cursive sur matière dure sont de la plus grande rareté, et cette circonstance seule suffirait à donner une importance de premier ordre au document découvert par M. Letaille. Le fond de l'inscription, d'ailleurs, n'est pas moins intéressant que la forme. Le défunt, dont le nom n'est pas indiqué, raconte, en distiques, l'histoire de sa vie. De simple journalier, employé aux travaux de la moisson, il s'est élevé, par son activité, à la condition de chef ouvrier; puis

[1] Voir les précédents envois du même voyageur pendant sa première mission, communiqués à l'*Académie des inscriptions*, séances du 30 mars (*Comptes rendus*, 1883, p. 25, 96 et 98. Découverte de la *Colonia Zamensis*. Rectification, note de M. Tissot, p. 203-210), du 13 avril (p. 147 et 148) et du 27 avril (p. 152-155).

il est devenu propriétaire et a occupé un siège dans la curie. Son bonheur, récompense de sa vie honnête et laborieuse, n'a été troublé par aucune médisance. L'épitaphe se termine par une leçon de morale : « Apprenez, mortels, à mener une vie sans reproche : celui qui a vécu sans crime, mérite de mourir ainsi. »

Assurément, dans ce petit morceau, les idées valent mieux que l'expression; mais ce mélange de prétention et de maladresse, ces fautes de quantité et d'orthographe, caractérisent à merveille le parvenu du travail manuel qui s'est efforcé d'acquérir sur le tard quelques notions hâtives de littérature et de poésie. En comparant cette épitaphe en vers boiteux à bien d'autres compositions analogues trouvées en Afrique, on est frappé de l'accent tout personnel qui la distingue et qui n'a rien de commun avec la pompeuse rhétorique de commande gravée sur la mausolée de Flavius Secundus à Cillium. Si le moissonneur n'a pas composé lui-même son épitaphe, du moins le poète municipal chargé de ce soin a-t-il pu travailler sous son inspiration directe et peut-être sur un canevas écrit par lui. Cette autobiographie d'un laboureur devenu propriétaire et magistrat de son municipe est encore singulièrement instructive à d'autres égards; elle jette une lumière nouvelle et toute favorable sur la condition des classes agricoles dans les provinces de l'empire. Rien n'autorise à en faire descendre l'époque jusqu'à l'établissement définitif du christianisme; le caractère de l'écriture ne peut être invoqué comme un argument dans ce sens. Les graffites de Pompéi montrent suffisamment que l'écriture cursive était en usage de très bonne heure. Nous inclinerions à considérer cette inscription comme contemporaine des Sévères et de la grande prospérité industrielle et agricole dont l'Afrique jouit sous ces empereurs.

Voici les vers que l'estampage et l'héliogravure nous ont permis de déchiffrer avec certitude (voir pl. I) :

. . . .
. . . .
Ex. . . . .
. . . . .vixi colendo
. . . . .ferebat.
Et cum maturas segetes produxerat annus
Demessor calami tum ego primus eram.
Falcifera cum turma virum processerat arv. .



HÉLIOG. DUJARDIN PARIS

INSCRIPTION DE MAKTER

Le Moissonneur

Seu Cirtae nomadas, seu Jovis (?), arva petens
Demessor cunctos anteibam primus in arvis,
Pos[t] tergus lincuens densa meum agmina (*sic*).
Bis senas messes rabido sub sole totondi.
Ductor et ex opere postea factus eram.
Undecim et turmas messorum duximus anni[s]
Et Numidae campos nostra manus secuit.
Hic labor et vita parvo cont[ent]a valere
Et dominum fecere domus et villa paratas,
Et nullis opibus indiget ipsa domus.
Et nostra vita fructus percepit honorum :
Inter conscriptos scriptus et ipse fui.
Ordinis in templo, delectus ab ordine, sedi,
Et de rusticulo censor et ipse fui.
Et genui, et vidi juvenes crevisse nepotes.
Vitae pro meritis claros transcvimus annos,
Quos nullo lingua crimine ledit atrox.
Discite, mortales, sine crimine degere vitam.
Sic meruit, vixit qui sine fraude, mori [1].

[1] Nous donnons ici l'alphabet des caractères employés dans l'original de l'inscription de Makter :

A
B
C
D
E
F
G
H
I
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U ou V
X

M. Letaille a reçu au mois d'octobre 1883 une nouvelle mission du Ministère de l'instruction publique à l'effet de poursuivre ses recherches dans le vaste champ de ruines de Makter. Cette seconde campagne conduite par lui avec beaucoup de persévérance et de zèle, a déjà fourni des résultats intéressants, dont nous ne pouvons signaler ici que les principaux. Les deux inscriptions suivantes, dont M. Letaille nous a adressé les estampages, donnent pour la première fois le nom complet de la ville antique qui s'élevait à la place de Makter, ainsi que l'ethnique *Mactaritanus*.

I. Piédestal trouvé à Makter, au centre de la ville antique. Hauteur de l'inscription, 0m 75; largeur, 0m 45; hauteur des lettres, 0m 05.

(1)
(2)
IMP·CAES L·SEPTIMI SEVERI
PII PERTINACIS AVG·ARAB·
ADIAB·PART·MAX·FORTISSI
MI FELICISSIMI PONT·MAX
TRIB·POTEST·VII·IMP·XI COS·II
P P PROCOS (3)
IMP·CAES·M·AVRELI ANTONINI AVG
TRIB·POT·II PROCOS (4)
DIVI M ANTONINI PII GER·SARM
(5) DIVI ANTONINI PII (6)
DIVI HADRIANI (7) DIVI TRAIA
NI PART·ET DIVI NERVAE (8) COL·AE
LIA AVRELIA MACTARIS D D·PP

L'inscription se lit sans difficulté et les lacunes indiquées peuvent être remplies avec certitude. Les deux premières lignes ont été martelées dans l'antiquité; elles doivent se restituer ainsi :

IMP·P·SEPTIMIO GETAE
AVG

(1) *Imp. P. Septimio Getae.* — (2) *Aug.* — (3) *Filio.* — (4) *Fratri.* — (5) *Nepot.* — (6) *Pronep.* — (7) *Abnep.* — (8) *Adnep.*

II. La seconde inscription, trouvée à Makter également, est malheureusement peu lisible; mais elle donne à la huitième ligne le mot MACTARITANAE, ethnique de la cité que fait connaître l'inscription précédente, *Colonia Aelia, Aurelia, Mactaris.* Les dernières lignes, que l'on peut déchiffrer en partie, indiquent le sujet de l'inscription, qui est une dédicace en l'honneur de C. Sextius, C. f., de la tribu Papiria.

FRATRIS SVI[redacted]
COL SVAE MACTARITANAE EPVLATIC[redacted]EX
VSVRIS[redacted]FRATRIS SVI
QVODANNIS[redacted]OB QVAM LIBERALITATEM
EIVS STATVAM[redacted]POSVER[redacted]

II

L'Académie sait avec quel zèle les officiers de l'armée d'occupation de la Tunisie ont collaboré, depuis deux ans, à l'exploration archéologique de ce pays. Nous sommes heureux de constater que ce zèle ne s'est pas refroidi et que nos officiers ont fourni, cette année encore, un large contingent de découvertes à l'épigraphie africaine. Souvent, il est vrai, dans une matière si difficile, le travail et la bonne volonté ne suffisent pas; pour copier les textes et pour en faire de bons estampages, il faut une certaine habileté professionnelle que l'expérience seule peut donner à la longue. Ces observations s'appliquent en particulier aux nombreuses communications de M. le D[r] Rouire, que nous sommes obligé de résumer très brièvement. Parmi les inscriptions qu'il a recueillies, il en est un certain nombre qui figurent déjà dans le *Corpus;* d'autres, qui paraissent inédites, sont copiées avec trop d'inexpérience pour qu'on puisse en tenter la restitution. Nous mentionnerons, parmi ces dernières, une douzaine d'inscriptions funéraires recueillies à Sidi-Aïsch, sur la route de Gafsa à Feriana, localité dont M. le D[r] Rouire a donné une description soignée. L'auteur a joint à son envoi des photographies exécutées d'après les dessins de M. Godart, qui faisait partie d'une des grandes colonnes militaires formées dans l'automne de 1881; les inscriptions ainsi reproduites sont d'une extrême incorrection, et ne peuvent être d'aucun usage. On peut en dire autant des estampages de M. Rouire, dont plusieurs ont été pris à l'aide de papier *collé,* circonstance regret-

IMPRIMERIE NATIONALE.

table qui leur enlève toute valeur, l'emploi de papier non collé étant indispensable quand il s'agit de reproduire les détails d'une inscription souvent mal gravée et détériorée par le temps.

M. le capitaine Vincent, détaché à Badja, nous a envoyé un travail plein d'intérêt sur les recherches qu'il a entreprises dans les environs de cette ville où il dirigeait le service des renseignements. Son mémoire est accompagné de dessins soignés et de plans qui mériteraient d'être reproduits par la gravure. A Badja même, M. Vincent a recueilli une inscription importante qui donne une date consulaire :

CAESARE M AVG
M PLAVTIO SILVANO
M TITV▒NI VS M F
AFRICANVS AEDE*m* ·
LVRIS REFECIT▒

[Imp(eratore)] Caesare Aug(usto) M(arco) Plautio Silvano M(arcus) Titu[r]nius M(arci) f(ilius) Africanus aede[m Tel]luris refecit.

Le consulat de Plautius Silvanus remonte à l'an 752 de Rome. L'enceinte de la ville a fourni à M. Vincent la matière d'une curieuse étude. Il en a dégagé une partie et découvert une belle porte à double entrée construite en pierre de grand appareil, au-dessus de laquelle est bâtie la porte moderne de Bab-es-Souk. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'au prix de fouilles difficiles, que M. Vincent a conduites avec beaucoup d'intelligence. D'autres fouilles, pratiquées par lui à Bou-Hamba, à 1,800 mètres de Badja, ont amené la découverte d'une nécropole punique, dont cent vingt caveaux ont été explorés. Tous les tombeaux sont construits sur un même modèle. On y descend par une entrée rectangulaire taillée dans une maçonnerie en béton entremêlé de grosses pierres; le couloir conduit à une voûte dont la coupe est tantôt circulaire et tantôt carrée. Le caractère de ces tombes est celui de la seconde époque phénicienne. M. Vincent a dessiné la coupe de huit d'entre elles, en indiquant exactement les objets qu'il a découverts dans chacune, à droite et à gauche des ossements. Ces objets, dont il a également envoyé les dessins, sont des lampes, de petits lécythes, des urnes funéraires et quelques monnaies de bronze carthaginoises aux symboles du palmier et du cheval. Il serait à désirer que l'exploration de cette nécropole fût reprise avec autant de

soin que M. Vincent en a mis à la commencer. Enfin, le même officier a découvert sur l'Oued Badja les restes d'un camp retranché romain, s'étendant sur une superficie de 2 hectares 55 ares au confluent de l'Oued Badja et du Châbet el Louza. Le fossé et le vallum sont reconnaissables sur une assez grande étendue; la face sud présente des murs et des restes de tours. Les faces nord-ouest et est sont intactes et défendues par des fossés de 20 mètres de largeur sur 3 mètres de profondeur. M. le capitaine Vincent a fait preuve, dans l'exposé de ses recherches, d'une sagacité et d'une précision qui lui font honneur; seules, les copies d'inscriptions qu'il nous communique laissent encore beaucoup à désirer.

Nous devons à M. le lieutenant Espérandieu, qui a accompagné M. Letaille dans une partie de sa mission, trois plans intéressants des ruines de *Siguese* (Pont Romain), *Laribus* (Lorbes) et *Mactaris* (Makter). On ne saurait trop encourager nos officiers à faire des travaux de ce genre, auxquels leurs études les ont parfaitement préparés. Les plans de M. Espérandieu sont habilement dessinés et représentent un labeur considérable, dont l'Académie lui sait gré.

M. le lieutenant Fonssagrives a découvert à Zaghouan et dans les environs de cette ville sept inscriptions ou fragments d'inscriptions qui ont déjà été communiqués à l'Académie des inscriptions (séance du 19 octobre 1883)[1]. Ces textes présentent un intérêt sérieux et ont été copiés d'une manière satisfaisante; il n'est pas inutile de les reproduire ici avec quelques-unes des observations qu'ils suggèrent.

Le premier texte envoyé par M. Fonssagrives a été trouvé à Zaghouan même. C'est un fragment de dédicace gravé sur un cippe qui a été scié par la moitié dans le sens de la longueur.

VENERI · AV
ALVIOLEN RESCENTI
NIMINIVS · MISTLI
AD ORNANDAM PATRIAM
PAVPERTATIS SVAE IN P
COMPENSATIONEM I
PECVNIA SVA FECER
ICATIONEM · PVGI

[1] Publiées par moi dans le numéro 5, 3e année, du *Bulletin épigraphique de la Gaule*, p. 217-221.

Veneri Au[(g. s(acrum) . . . A]nniolen[us, C]rescenti[s f(ilius), etc . . .] miminius Misili[ssae filius] . . . . ad ornandam patriam [et in levamentum] paupertatis suae [aedem? cellam?], pecunia sua fecer[unt, ob cujus de]dicationem, pugi[les et gymnasium universis civibus dederunt].

Il s'agit, comme on le voit, d'un monument dédié à Vénus Auguste par deux personnages dont les noms sont incomplets. La copie de M. Fonssagrives porte ALVIOLEN [*us*] : nous lisons sur l'estampage [*a*] NNIOLEN [*us*], nom analogue à celui d'*Anniolus* que donne une inscription africaine. Le nom qui suit, au génitif, est certainement *Crescens*. Le nom du second des deux donateurs est également mutilé : M. Fonssagrives a lu . . . NIMINIVS. L'estampage donne MMINIVS. Le nom qui suit, MISILI [SS], est libyen : le mot *mas, mes* ou *mis* « fils de » entre dans la composition d'un grand nombre de noms indigènes, *Masiva, Massinissa, Micipsa, Mesotul,* etc. On trouve dans les inscriptions lybiques le second composant à l'état isolé : *Iba, Inissa, Ibsa.* Le complément que nous donnons est justifié par le nom d'*Ilissa* qui se rencontre dans l'épigraphie libyenne.

Un autre fragment, trouvé à Zaghouan, est relatif à un *procurator Augusti,* c'est-à-dire à un administrateur des domaines impériaux : les *dedicantes* sont les *officiales* du procurateur, ou employés de ses bureaux.

L · PLAVTIO · ITA
PROC · AVG
OFFICIAII
IPC

A Henchir-Beni-Derradj, à 7 kilomètres environ à l'est de Zaghouan, et sur le chemin qui conduit de ce bourg à Hammamet, M. Fonssagrives a rencontré la dédicace suivante :

MARTI VI 'A ANOS V
PRO SAL NIBVS OIO
M AVRELI AN R RADI
CIVV
CVRO
Q · II

Cette dédicace à Mars Victor Augustus, pour le salut de l'em-

pereur M. Aurelius Antoninus (*Caracalla*), a été gravée sur une pierre qui portait déjà une inscription dont il subsiste encore quelques caractères. On s'est borné à effacer tant bien que mal le premier texte et à graver le second dans un rectangle central creusé à 5 millimètres de profondeur. On trouve en Afrique de nombreux exemples d'économies de ce genre.

Les deux derniers textes, de beaucoup les plus intéressants, ont été découverts à Henchir-Drâa et Gamra, dans le Bahirt Simindja, vaste plaine arrosée par l'Oued Meliân et bornée au sud par le massif de Zaghouân, à l'est par les collines d'Oudena, l'ancienne Uthina, et à l'ouest par le plateau qui sépare le bassin de l'Oued Meliân de celui de la Medjerda.

Voici la première des deux inscriptions découvertes dans ces ruines par M. Fonssagrives :

MENSVR

P · LIGARIO · MAXIMI · LIGARI · FIL · POTITO ·
DECVRIONI ET MAGISTRATO · ANNVALI · CI
VITATIS · SVAE GORITANAE QVI EX SVA LI
BERALITATE · REI · PVBL · SVAE · HS · IIII · MIL ·
N · INFERENDA REPROMISIT VT EX EIVS
SVMMAE REDITVM ID EST VSVRAE XLX
DIE · XVI · KAL · IAN · NATALIS EIVS PVGILI
BVS ET GYMNASIO ITEMQVE DECVRIO
NIBVS EPVLO SVO QVOQVE ANNO IN PER
PETVVM AB EADEM · REP · INSVMERENTVR
P · LIGARIVS SECVRVS OB DEBITAM PATRI
PIETATEM POSVIT · I · D · D · D ·

P(ublio) Ligario, Maximi Ligarii fil(io), Potito, decurioni et magistrato (sic) *annuali civitatis suae Goritanae, qui, ex sua liberalitate, rei publ(icae) suae, sestertium quattuor millia nummum inferenda repromisit, ut, ex ejus summae reditum* (sic), *id est usurae, denarii sexaginta, die decimo sexto kalendas januarias, natalis ejus, pugilibus et gymnasio itemque decurionibus epulo, suo quoque anno in perpetuum, ab eadem rep(ublica) insumerentur, P(ublius) Ligarius Securus ob debitam patri pietatem posuit. L(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).*

A Publius Ligarius Potitus, fils de Maximus Ligarius, décurion et magistrat annuel de Gor, sa ville natale, qui, dans sa libéralité, s'est engagé à verser au trésor de la cité la somme de 4,000 sesterces, pour

que, du revenu (c'est-à-dire des intérêts de cette somme), 60 deniers soient consacrés par ladite cité, chaque année, à perpétuité, le 16 des kalendes de janvier, jour de naissance du donateur, à des combats de pugilistes et à des jeux gymnastiques, ainsi qu'à un banquet offert aux décurions.

Publius Ligarius Securus, dans un légitime sentiment de piété filiale, a élevé (cette statue), le terrain ayant été accordé par un décret des décurions.

En dehors de l'inscription, et sur la plinthe supérieure du piédestal, on remarque, en petits caractères, l'abréviation MENSVR. Elle constate peut-être que la plinthe donne précisément la mesure de l'emplacement concédé par le décret de la curie. Les monuments de ce genre étaient si nombreux dans quelques villes africaines, que le forum en était littéralement encombré. Le terrain était donc strictement mesuré et, malgré cette précaution, certaines cités étaient obligées d'aligner sur deux rangs les statues de leurs bienfaiteurs.

Les mots *magistrato annuali*, qu'on lit à la deuxième ligne, confirment, croyons-nous, l'existence d'une organisation municipale particulière qu'on avait déjà cru entrevoir dans d'autres bourgs africains.

Une inscription de Sila (*C. I. L.*, t. VIII, 5884) nomme un *magistratus :*

gENIo NVMINIS
CAPVT AMSAGAE ❦
SACRVM
C ❦ ARRVNTIVS
FAVSTVS ❦ ARRVNTI
PROCVLI · FILIVS ·
❦ MAGISTRATVS
PERMISSO ORDINIS
SVIS PECVNIS FECIT
ITEMQVE DEDICAVIT
LIBENS ❦ ANIMO

Wilmanns suppose que ce *magistratus* est le *magister pagi : magistratum nescio quem, scilicet, ni fallimur, magistrum pagi.* Mais il reconnaît en même temps que la condition de Sila était de tous points analogue à celle de Sigus, et il constate ailleurs que Sigus,

qualifiée dans d'autres inscriptions de *res publica*, avait une organi sation qui tenait le milieu entre celle du municipe proprement dit et celle du simple *pagus*.

Une inscription d'Uzelis (*C. I. L.*, t. VIII, 6339) fait également mention d'un *magistratus* et des sommes honoraires payées par lui à l'occasion de son décurionat et de sa magistrature :

P. Marcius, P. filius, Q(uirina), Crescens, mag(istratus), ob statuam, quam, ob honorem magistratus sui, die tertio nonarum Januariarum, in Capitolio promiser(at), inlatis r(ei) p(ublicae) summis honorariis decurionatus et mag(istratus), sua p(ecunia) f(ecit) et, eodem anno, die XVI k(alendas) octobr(is), dedicavit. L(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

Ici, comme dans l'inscription qui nous occupe, il est question du double honneur du décurionat et de la magistrature annuelle. Quel était au juste le sens de ce mot *magistratus ?* Devons-nous y voir simplement le titre de « magistrat » dans son acception la plus large? En qualifiant son père de *magistratus annualis*, le fils de Ligarius Potitus a-t-il fait allusion aux honneurs annuels de l'édilité ou du duumvirat? Une telle explication n'est guère admissible. L'emploi du mot *magistratus* dans ce sens est sans exemple, au moins en Afrique, et l'on comprend aisément que l'amour-propre des bienfaiteurs des cités ou la piété filiale des héritiers de ces bienfaiteurs n'ait pas trouvé son compte à cette formule vague, alors que les titres d'édile et de duumvir étaient de véritables titres de noblesse.

Nous inclinerions donc à croire que le mot *magistratus* a ici une signification spéciale et qu'à Gor, comme à Uzelis et à Sila, il désigne, non pas le *magister pagi*, mais une dignité municipale supérieure à ce dernier titre, bien qu'inférieure aux dignités des municipes régulièrement organisés. Notre *magistratus annualis*, en d'autres termes, nous paraît être un administrateur spécial, dont la fonction correspond à l'organisation particulière de la cité, organisation qui forme la transition entre le *pagus* et le municipe. Les rédacteurs du huitième volume du *Corpus*, tout en admettant l'existence de cette organisation intermédiaire, ne voient pas dans le *magistratus* autre chose que le *magister pagi*. N'est-ce pas se refuser à la conclusion après avoir posé les prémisses? Après nous être demandé, pour notre part, en quoi pouvait consister cette organisation spéciale prenant rang, pour ainsi dire, entre celle du pagus et celle du municipe, nous sommes tenté de croire que les trois inscriptions de Sila,

d'Uzelis et de Gor nous l'expliquent en nous montrant à la tête de ces trois petites communautés un *magistratus* annuel pris parmi les décurions [1].

La seconde inscription découverte par M. Fonssagrives à Henchir-Drâav et à Gamra a trait, comme les précédentes inscriptions, à des libéralités testamentaires :

MARIO · MARINO · FELICIS · FIL
FL · PP · OB · IN · SIGNEM · IN · PATRIA · ET · CI
VES · SVOS · LIBERALITATEM · QVI · TESTAMEN
TO · SVO · R · P · SVAE · GORITANAE · HS · XII · MIL
N · DEDIT · EX · CVIVS · VSVRIS · DIE · NATALI
SVO · IDIBVS · SEPTEMBR · QVOD · ANNIS
DECVRIONES · SPORTVLAS · ACCEPERENT · ET
GYMNASIVM · VNIVERSIS · CIVIBVS · OB · QVE
LIBERALITATEM · EIVS · CVM · ORDO · DE · PVBLICO · STA
TVAM · EI · DECREVISSET · MARIA · VICTORIA · FIL
HERES · EIVS · TITVLO · ET · LOCO · CONTENTA [illegible]
POSVIT · ET · CVM · OFELIO · PRIMO · SV [illegible]
FL · PP · MARITO · SVO · ORDINI · EPVLVM · DEDIT

Les lacunes ou les erreurs de la copie de M. Fonssagrives sont faciles à suppléer et à corriger, grâce à l'estampage, et le texte est certain :

Mario Marino, Felicis fil(io), fl(amini) p(er)petuo, ob insignem in patria et cives suos liberalitatem, qui testamento suo r(ei) p(ublicae) suae Goritanae sestertium duodecim mil(ia) n(ummum) dedit, ex cujus usuris, die natali suo, idibus septembr(ibus), quodannis, decuriones sportulas acceperent, et gymnasium universis civibus, ob quam liberalitatem ejus cum ordo de publico statuam ei decrevisset, Maria Victoria fil(ia) [et] heres ejus, titulo et loco contenta, [de suo] posuit, et cum Ofelio Primo Saturnino, flamini perpetuo, marito suo, ordini epulum dedit.

Nous voyons figurer dans ce second texte des flamines perpétuels, ce qui indique bien que la *respublica Goritana* avait une organisation supérieure à celle d'un simple *pagus*.

Les libéralités testamentaires que la cité reconnaît, au moins indirectement, sont trois fois plus considérables que dans le texte

[1] M. Mommsen, à qui nous avons soumis cette conjecture, s'y est complètement rallié.

précédent. Aussi n'est-ce plus un banquet annuel qui est offert aux décurions; ce sont des sportules, c'est-à-dire des sommes d'argent, qui leur sont distribuées. On sait que les sportules consistaient, à l'origine, en comestibles contenus dans des corbeilles; ces offrandes en nature se transformèrent avec le temps en présents en numéraire.

Nous avons cru devoir insister sur les communications de M. Fonssagrives à cause de l'intérêt exceptionnel qu'elles présentent. Le soin avec lequel ont été pris les estampages et les copies de ces textes a beaucoup facilité notre tâche; il témoigne d'une intelligence et d'un zèle auxquels l'Académie est heureuse de rendre hommage.

La capitale de Djerba, l'ancienne Meninx, où s'élève aujourd'hui le bordj d'El-Kantara, tête de la digue antique qui reliait l'île au continent, a été le théâtre de fouilles considérables, exécutées, d'après les instructions de M. le général Jamais, par les officiers du 71e de ligne. Les ruines de Meninx s'étendent le long de la mer, sur une longueur de 2 kilomètres environ, et présentent une série de petits monticules dont plusieurs ont été fouillés méthodiquement. M. le lieutenant Gilbert, chargé de la direction des travaux, expose avec détail, dans trois rapports, la marche et les résultats de l'opération pendant l'hiver et le printemps de 1882. Le centre des ruines de Meninx est marqué par les débris d'un grand édifice, dont les colonnes monolithes, de marbre rouge et vert, couvrent le sol. On y a trouvé six statues acéphales en haut relief et d'intéressants fragments d'architecture, mais aucune inscription n'a permis de déterminer la nature du monument qu'elles décoraient. Les monticules qu'on a déblayés recouvraient les restes de maisons romaines ornées de pavés en mosaïque d'une très bonne exécution. M. Gilbert énumère les objets que les fouilles d'El-Kantara ont rendus au jour : nous signalerons d'après lui un masque de femme grimaçante, ciselé sur bronze en demi-relief; une statue d'homme drapé et une tête virile barbue, en marbre blanc. La découverte la plus importante est celle d'un pavé en mosaïque où l'on voyait quatre chevaux, la tête ornée de panaches; le nom de chaque cheval était inscrit au-dessus en lettres noires, comme dans la mosaïque de l'Oued Atmenia publiée par la Société archéologique de Constantine.

CERVLEVS   ISPICATVS   LVXVRIOSVS   BOTROCALEVS (?)

M. Gilbert décrit encore une autre mosaïque, de dimensions considérables, représentant des poissons, des canards et des fruits.

Les ruines de Meninx ont été explorées de nouveau, au mois de février de cette année, par deux missionnaires de l'Académie; leurs rapports font mention de statues de marbre, trop lourdes pour être enlevées, et de mosaïques très détériorées, portant la trace de dévastations récentes. L'Académie est en droit de demander ce que sont devenues, entre autres, la tête de bronze signalée par M. le lieutenant Gilbert et la mosaïque représentant les quatre chevaux dont le rapport nous a conservé l'inscription. Ces objets, qui auraient leur place marquée dans une de nos collections nationales, ne sauraient rester entre les mains de ceux qui les ont découverts, puisque les fouilles ont été faites par des militaires, c'est-à-dire aux frais de l'État. Il est non moins admissible que l'on détruise des pavés de mosaïque afin de pouvoir détacher et soustraire certaines parties qui paraissent intéressantes. Ce sont là de véritables actes de vandalisme, que nous mentionnons avec regret, avec l'espérance qu'ils ne se reproduiront plus.

Au mois de juin 1882, la colonne de M. le général Jamais a campé pendant quinze jours à Bou-Ghrara (l'ancienne Gigthis), sur la côte opposée à l'île de Djerba. M. le capitaine du génie Xardel y a fait exécuter quelques fouilles, qui ont dégagé en partie le pourtour du forum où se trouvent les inscriptions publiées dans le *Corpus*. Le rapport signale la découverte d'un bas-relief en terre cuite représentant des soldats romains, mais il ne dit pas ce qu'est devenu ce bas-relief, qu'il serait intéressant de mieux connaître. Les inscriptions recueillies par M. Xardel figurent déjà dans le *Corpus*, à l'exception d'une seule : c'est un texte considérable gravé sur une colonne de marbre, mais d'une lecture si difficile qu'on n'a pu en reproduire qu'un petit nombre de lettres, dont il est impossible de tirer un sens. Dans les habitations privées de Gigthis, on a trouvé une mosaïque, des poteries et quelques fragments de métal; ces découvertes sont indiquées rapidement par le rapport, qui contient aussi des observations succinctes relatives à la topographie de Bou Ghrara.

M. le capitaine de Prudhomme, du 83ᵉ de ligne, actuellement en garnison à Sfax (Tunisie), communique à l'Académie, par l'entremise d'un de nos missionnaires en Afrique, un intéressant recueil de textes épigraphiques et de dessins d'après des monu-

ments découverts dans les environs de Bordj-Messaoudi, où M. de Prudhomme se trouvait détaché avec sa compagnie au mois de juillet 1883. L'Académie n'a pas oublié qu'elle doit déjà au même officier la connaissance d'une mosaïque très curieuse trouvée à Hammam-Lif et dont une copie à l'aquarelle lui a été soumise l'an dernier.

Les inscriptions copiées par M. de Prudhomme sont au nombre de cent cinquante environ; la plupart sont inédites et proviennent des fouilles exécutées sous sa direction. M. de Prudhomme exprime lui-même à plusieurs reprises le regret de n'avoir pas eu à sa disposition du papier à estampage; c'est un regret auquel nous nous associons d'autant plus vivement qu'un grand nombre de textes copiés par cet officier présentent des incertitudes ou des erreurs de lecture qu'il est plus facile de reconnaître que de corriger.

A *Henchir-Douames* (colonia Uchitanorum Majorum), M. de Prudhomme a relevé de nouveau les textes donnant le nom de cette ville antique, textes qui avaient été communiqués à l'Académie par M. le docteur de Balthazar. Il a copié en outre des inscriptions funéraires nouvelles et dessiné une porte monumentale dont la moitié est encore debout. Plusieurs bas-reliefs, dessinés par M. de Prudhomme à *Henchir-Laouga,* ont été transportés par ses soins à Bordj-Messaoudi. Les croquis habilement faits que nous avons eus sous les yeux nous font connaître quelques monuments remarquables déterrés dans les henchirs environnants. Nous citerons un grand bas-relief en forme d'autel, où l'image d'une femme drapée placée dans une niche est soutenue par deux cariatides; un bas-relief représentant une chasse, particulièrement intéressant par les animaux dont il offre l'image grossière; on y reconnaît le lion, l'éléphant, l'ours, le buffle et le cerf. A *Henchir-Aïn-Gharsalla,* M. de Prudhomme a découvert et copié une pierre représentant une femme nue debout, sculptée en ronde bosse; la niche où cette statue est posée est soutenue par un homme accroupi d'un dessin bizarre. Le même henchir lui a fourni une curieuse représentation de banquet funéraire où un homme et une femme, assis sur un lit devant une table, sont servis par deux génies ailés, ainsi qu'un autre bas-relief surmonté d'un fronton où des génies et des têtes radiées surmontent deux bustes placés dans une niche. Il serait fort désirable que ces spécimens de l'art romain en Afrique fussent transportés dans une collection publique et reproduits par la photo-

graphie; l'imitation de modèles gréco-romains s'y allie d'une façon singulière à un réalisme maladroit qui rappelle les reliefs libyens taillés dans le roc.

Parmi les inscriptions copiées par M. de Prudhomme, il en est un grand nombre de funéraires, découvertes dans les différentes nécropoles qu'il a explorées. L'une d'elles, gravée sous le banquet funéraire que nous avons signalé, et dont le texte est malheureusement très incertain, paraît se rapporter à une accoucheuse, OBSTETRIX. Une autre, trouvée à l'Henchir-Aïn-Gharsalla, mentionne un IVSTINVS SACERDOS CEREALIVM. Le même henchir a fourni des bornes milliaires où l'on distingue les noms des empereurs Tacite, Probus et Trajan Dèce. Une grande pierre déterrée près de Teborsouk porte les deux vers suivants :

HAEC TAM PRISCA SVIS LONGAQVE ORIGINE NOLIS
CVRATOR TITVLIS SEMPER VIVESCERE LECTIS

L'inscription suivante, découverte à *Henchir-el-Oust,* présenterait certainement un grand intérêt si l'on pouvait en obtenir une copie moins fautive :

pro s[ALVTE IMP CAES M AVRELI COMM]*odi*
pont. [MAX TRIB POTEST · XIII · IMP · VIII COS]
[redacted]SACERDOS PVBLICVS DEAE CE
O PRAECIPVA ERGA SANCTISSIMVM MV
*am*PLIVS STATVA IANO PATRI[redacted]ET DEI
ob CVIVS DEDICATIONE LVDOS[redacted]

A la troisième ligne, il faut probablement lire *Sacerdos publicus Deae Cereris;* la mention d'une statue de Janus à la cinquième ne peut être acceptée que sous toutes réserves, à cause des défectuosités très nombreuses de la copie.

A Henchir-el-Oust, une architrave porte en lettres colossales l'inscription suivante :

VICTORIIS AVG SACR PRO SALVTE
M AVRELI SEVERI ALEXANDRI PII FELI(*cis au*)GVSTI PONTIFICIS MAXIMI TRIB

Une longue dédicace en quatre lignes, trouvée à *Henchir-Mest,*

se rapporte à la construction d'édifices dont, paraît-il, on a conservé des restes :

SVA IMPENSA EXTRVXIT
ORDONAVIT ET ARCVM PARIETIBVS CONIVNCTIS ET PORTICVS
ET IN TEMPLO LIBERI PATRIS ET VENERIS SVA PECVNIA FECIT ET EPVLVM OB DEDI
VSVRIS QVOD ANNIS OB DIEM DEDICATIONIS EPVLVM

Nous devons borner là nos citations, car plusieurs autres textes copiés par M. de Prudhomme offrent à la curiosité qu'ils éveillent un trop petit nombre de mots intelligibles. Les inscriptions de l'Afrique romaine sont généralement difficiles à lire et l'on ne saurait trop rappeler à ceux qui les recueillent de prendre des estampages en même temps que des copies. Les documents épigraphiques rassemblés par M. le capitaine de Prudhomme devront être estampés avec soin avant que la publication intégrale en soit possible. Même dans l'état défectueux où ils nous sont communiqués, ils font honneur au zèle de notre correspondant, qu'il faut louer aussi d'avoir employé à des fouilles fructueuses les quelques loisirs dont il disposait au camp de Bordj-Messaoudi.

RAPPORT

À M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR

UNE MISSION AUX ÎLES PHILIPPINES

ET EN MALAISIE

(1879-1881),

PAR M. LE DOCTEUR J. MONTANO.

Ce rapport est divisé en cinq chapitres :

I. Géologie.
II. Météorologie (avec quelques notes sur l'hydrographie).
III. Anthropologie.
IV. Pathologie.
V. Dialectes.
VI. Géographie politique. — Agriculture. — Commerce.

La Zoologie et la Botanique feront l'objet d'un travail ultérieur.

CHAPITRE PREMIER.

GÉOLOGIE.

L'archipel des Philippines, traversé par le 120° de longitude est de Paris, s'étend du 5° au 19° de latitude nord. Il est presque partout entouré de mers profondes; à peu de distance de ses côtes orientales, l'océan Pacifique atteint des profondeurs de 4,000 à 6,000 mètres, et les mers resserrées de Célèbes et de Mindoro ont donné des sondes voisines de 4,800 mètres.

L'archipel, presque entièrement formé de régions montagneuses, présente des sommets élevés; le Mayon, volcan du S. E. de Luçon, mesure 2,734 mètres, le mont Urdaneta, dans la péninsule de Surigao, 1,900 mètres, et j'ai établi que l'Apo, volcan du S. E. de

Mindanao s'élève, à 3,143 mètres. Tous ces sommets sont dans le voisinage immédiat de la mer. (Voyez cartes nos 1 et 2.)

Ce point du globe, comme la côte occidentale de l'Amérique du Sud, fournit un des principaux arguments de la théorie d'après laquelle les contractions de l'écorce terrestre s'effectueraient toujours sur les mêmes lignes, augmentant sans cesse les différences de niveau entre le sommet des points émergés et la profondeur des mers.

Les quelques faits publiés sur la géologie des Philippines et ceux que j'ai pu observer moi-même paraissent indiquer que la masse entière des Philippines est formée de roches éruptives anciennes, principalement devoniennes, recouvertes par les alluvions qu'elles ont fournies et par les produits d'éruptions volcaniques tertiaires, quaternaires et actuelles. Un soulèvement du sol est intervenu à la fin de l'époque quaternaire et se continue de nos jours.

On a trouvé le granit dans le nord de Luçon, mais la plus grande partie des terrains étudiés jusqu'ici paraît reposer sur les schistes cristallins et la diorite.

M. Centeno, directeur du service des mines aux Philippines, a constaté l'absence de fossiles modernes et anciens à une altitude élevée, sur tous les points qu'il a visités[1]. Les dépôts marins où se trouvent des fossiles sont peu étendus et récents. A Tarlac (Luçon; 130 kilom. nord de Manille), quelques bancs, peu puissants, sont exploités pour la fabrication de la chaux; on y rencontre les genres *Berenice, Trochus, Caryophyllea, Meandrina.* Auprès de Camiling, à 40 kilomètres sud du golfe de Lingayen, on retrouve, à une altitude de 80 mètres, les mêmes fossiles mêlés aux genres *Pholas, Balanus, Physa;* ils sont englobés dans un tuf volcanique surmonté d'un sédiment calcaire qui renferme des serpules.

La présence de ces fossiles, analogues à ceux qui vivent aujourd'hui dans les mers voisines, fait penser à M. Centeno que l'âge de ces sédiments n'est pas postérieur au post-pliocène récent, et qu'à cette époque le sol fertile des provinces de Pangasinan, de la Pampanga et de Bulacan (Luçon) formait le fond d'un détroit qui mettait en communication le golfe de Lingayen et la baie de

[1] Don José Centeno y Garcia, *Memoria geologico-minera de Filipinas* (*Revista de Filipinas*. Manila, 1879).

Manille. Le même auteur a observé des faits analogues à Cebú. M. le professeur de Richthofen cependant [1] a trouvé dans les calcaires de Binangonan, au nord du lac de Bay (Luçon), près de la côte du Pacifique, beaucoup de nummulites.

A ces dépôts marins il faut ajouter les bancs de polypiers, tels que ceux qu'a signalés M. Semper et qui se transforment promptement en calcaire dur et compact.

Les terrains de sédiment qui n'ont pas une origine marine paraissent, d'après les connaissances actuelles, limités au terrain houiller. La houille se rencontre sur un grand nombre de points, entre autres dans la province d'Albay, à l'extrémité S. E. de Luçon. Les gisements les plus abondants existent dans les îles de Cebú et de Négros, séparées aujourd'hui par le détroit connu sous le nom de *Estrecho del Tañon* et que M. Centeno pense avoir été réunies à l'époque houillère. Cet auteur a reconnu que, dans ces îles, la houille forme plusieurs couches séparées par des argiles et des grès, et que tout le système repose sur un banc puissant de calcaire; cette houille présente toutes les variétés, depuis la plus ancienne houille grasse jusqu'à la plus récente, sèche et brûlant avec une flamme longue.

Il est donc probable, vu la présence constatée de la houille sur un très grand nombre de points de l'archipel, que la formation houillère y a eu une grande importance et qu'une grande partie de ses couches est cachée sous les produits volcaniques.

Tous les faits que j'ai pu observer dans l'intérieur et sur les côtes de la partie orientale de Mindanao tendent à prouver que cette région de l'île, émergée pour la plus grande partie depuis les époques les plus anciennes, a subi, à l'époque moderne, un soulèvement qui se continue encore de nos jours.

En remontant le cours du Rio *Sahug* (sud de Mindanao), on ne peut d'abord avoir aucune idée de la constitution géologique du sol, car dans sa partie inférieure le rio coule sur une plaine d'al-

[1] Cité par J. Roth dans son mémoire sur la constitution géologique des Philippines (appendice aux *Reisen in den Philippinen*, par F. Jagor. Berlin, 1873).

L'ouvrage de M. Jagor a été traduit en espagnol par M. D. Sebastian Vidal y Soler (*Viaje por Filipinas*. Madrid, 1875).

M. Vidal, directeur du service des eaux et forêts aux Philippines, a publié sur cette colonie des travaux très importants, notamment : *Memoria sobre los montes de Filipinas*. Madrid, 1874.

IMPRIMERIE NATIONALE

luvion couverte d'une épaisse couche d'humus. Plus haut, le lit du rio, moins profond, présente de nombreux rapides formés par des blocs de rochers, souvent de dimensions considérables. Les roches qui constituent ces rochers appartiennent aux espèces suivantes : porphyre quartzifère, porphyre pétrosiliceux, mélaphyre, calcaires compact blanc, spathique et cristallin[1]. Par 7° 40′ de latitude nord, c'est-à-dire, à environ 35 kilomètres en ligne directe du golfe de Davao, le lit du Rio Sahug est encombré de blocs énormes de polypiers, qui appartiennent, autant que l'échantillon que j'ai rapporté permet d'en juger, à une espèce du genre *Astræa* semblable à celle qui vit actuellement dans le golfe de Davao. Dans la plupart des points où des éboulements permettent de voir la constitution des berges, celles-ci sont formées par un calcaire terreux qui présente une apparence de stratification horizontale.

Au centre de Mindanao, le mont *Hoagusan* sépare le bassin du Rio Sahug de celui du Rio Agusan, qui se jette dans la baie de Butuan au nord de l'île. Le torrent *Tubuan*, affluent de l'Agusan, prend naissance sur le mont Hoagusan, à 270 mètres d'altitude environ. En ce point, on retrouve les mélaphyres. Les berges du torrent présentent des couches d'argile plastique, à stratification concordante, plongeant vers le nord sous un angle de 45°. La plus grande partie du lit du torrent, très accidenté, est formé de calcaire terreux, qui en plusieurs points se montre en masses verticales de 20 à 40 mètres de puissance.

Sur la rive droite du Rio Agusan, au nord du lac de *Dagum* ou *Linao*, à distance à peu près égale du golfe de Davao et de la baie de Butuan, le mont Bunauan, dont l'altitude est de 240 mètres au-dessus du niveau de la mer et de 210 mètres environ au-dessus de la plaine qui s'étend au pied de son versant sud, paraît entièrement formé de laves andésitiques, qui se montrent en blocs de 10 à 20 mètres cubes. Cette même roche altérée se retrouve dans le Rio Bunauan, qui coule au pied de la montagne. Ces laves andésitiques modernes ont été analysées par M. Ch. Velain, maître de conférences à la Sorbonne.

Du mont Hoagusan jusqu'à la mer, les rives du Rio Agusan, cou-

[1] Déterminées, ainsi que les suivantes, au laboratoire de géologie du Muséum d'histoire naturelle.

vertes de forêts ou de prairies, permettent moins encore que celles du Sahug de reconnaître la nature des roches sous-jacentes. Près du confluent du *Mahassam*, sur la rive droite du rio, un promontoire élevé de quelques mètres est constitué par des couches de limon stratifiées, inclinées de 45° vers l'ouest. Entre *las Nieves* et *Butuan*, la berge de la rive gauche est constituée par de la dolérite altérée dans le pépérin, stratifiée et inclinée de 20° vers l'est.

La péninsule de *Surigao* (N.E. de Mindanao) est formée par la terminaison de la grande cordillère qui parcourt la partie orientale de l'île, du nord au sud; cette péninsule est limitée à l'est par le Pacifique et à l'ouest par la baie de Butuan. La côte de la baie de Butuan est formée par les contreforts de la cordillère centrale. Ces contreforts, parallèles entre eux et obliques à la direction N. et S. de la cordillère, plongent dans la mer sous des pentes très vives; la stratification de ces roches, redressée en plusieurs points, révèle de la façon la plus nette l'influence d'un exhaussement; les échantillons que j'ai recueillis sur ces points appartiennent au mélaphyre et au calcaire cristallisé. Sur la côte orientale de la même péninsule, j'ai rencontré aussi des mélaphyres avec des calcaires phylladifères, et des wackes.

En pénétrant dans l'intérieur de cette péninsule, sur le mont Baguian, à l'altitude de 250 mètres, l'argile du sol laissait à découvert du jaspe rouge avec des veines de quartz.

Le grand lac de Maïnit, situé au centre de la péninsule, à l'altitude de 40 mètres, paraît être le cratère d'un ancien volcan; il est circulaire, très profond, et ses berges sont presque taillées à pic; il est entouré de montagnes élevées, où abondent les sources thermales. J'ai rapporté un échantillon de celles de *Mapaço*, à 6 kilomètres au nord du lac, qui sont abondantes et coulent sur un massif de calcaire concrétionné (travertin).

Les grottes de *Kabatuan*, situées sur la rive orientale du lac, sont ouvertes dans un massif calcaire qui, quoique fort compact, est constitué par des récifs madréporiques, trop altérés pour qu'il soit possible de les déterminer.

Au centre de l'île, entre Bislig, l'océan Pacifique et le Rio Simulao, affluent de l'Agusan, j'ai franchi la cordillère centrale par le col du mont *Bucan* (à l'altitude de 130 mètres), dont le sol est constitué par une couche épaisse d'argile jaune; mais, au pied du

versant ouest de cette montagne, le *Miaga*, ruisseau affluent du Simulao, présente des cascades et des rapides qui permettent d'apercevoir des massifs d'andésites miocènes [1] d'une grande puissance.

La côte orientale de Mindanao, entre Bislig et la baie de Pujada, présente une succession de caps, généralement élevés, et d'anses, formés par les contreforts de la cordillère centrale.

Entre Bislig et Catel, j'ai recueilli sur cette côte des mélaphyres altérés au contact de la serpentine. C'est sur cette côte que le soulèvement qui s'opère actuellement apparaît avec le plus d'évidence. De larges bancs de madrépores soulevés au-dessus du niveau de la mer s'étendent en larges tables horizontales polies par les vagues que les vents du N. E. élèvent au-dessus de leur niveau normal. Ces bancs madréporiques sont surtout importants entre Catel et la pointe *Bagoso;* c'est sans doute à des bancs de la même origine que sont dus les brisants entre Bislig et Catel, dont le mauvais temps m'empêcha d'approcher; ces brisants forment au large, parallèlement au rivage, un cordon sur lequel la mer brise avec fureur, tandis qu'un calme relatif règne dans la zone qu'ils protègent.

Partout sur cette côte, mais surtout entre la pointe Bagoso et la baie de *Pujada*, les preuves du soulèvement sont manifestes. On trouve là tous les degrés entre les madrépores brisés, confondus, agglomérés par l'humus sur le sommet des caps, et ceux qui, soulevés au bord de la plage, n'ont perdu leur matière organique que depuis peu de temps; sur la plage même, on rencontre à chaque pas des conglomérats qui se forment par le mélange des sables, des débris de mollusques et de madrépores. C'est sans doute à cette origine qu'il faut rapporter les masses calcaires qui donnent lieu à des cascades fort pittoresques, situées à une faible altitude, dans le voisinage immédiat de la côte, entre *Manay* et *Mampanon*.

Dans le golfe de *Mayo*, voisin de celui de Pujada, les falaises de Batunan, qui ont une assez grande étendue et dont la hauteur varie entre 20 et 60 mètres, sont formées d'un poudingue polygénique où abondent des mollusques semblables à ceux qui vivent actuellement dans le golfe.

[1] Déterminées par M. Ch. Velain.

Sur la côte de la baie de Pujada, j'ai recueilli des mélaphyres et du gypse uni à de la pyrite de fer, et sur la chaîne qui la sépare du golfe de Davao, du quartz bréchiforme; dans la grande faille orientée au S. E. qui coupe la plus grande partie de cette chaîne, j'ai trouvé du quartz résinite, et à Kuavo, sur le golfe de Davao, des serpentines.

Les mouvements du sol sont tout aussi apparents sur les côtes du golfe de Davao. Les débris de madrépores sont fréquents, même à des altitudes assez élevées, et ces gisements sont bien connus des indigènes, qui savent par expérience qu'ils sont impropres à certaines cultures, notamment à celle du cacao. Sur le rivage même, le soulèvement actuel est indiqué par les bancs de madrépores qui forment la limite ouest de l'île Samal et dont les arêtes sont à peine émoussées. Les petits îlots Malipano, dont les roches anfractueuses sont utilisées par les indigènes comme abri sépulcral, sont formés par le sommet d'un banc de madrépores dont la base est encore vivante et en pleine multiplication. Le soulèvement de ces îlots doit être fort récent, car les substructions madréporiques dont ils sont couverts sont peu altérées et leur végétation, quoique très épaisse, présente peu d'essences de haute taille.

Sur quelques points du golfe de Davao, notamment au nord, entre Davao et le détroit de Paquiputan, le sol s'affaisse; ce mouvement est facile à constater, car, partout où il se produit, la forêt, envahie par la mer, ne tarde pas à périr.

L'*archipel de Soulou* s'étend de Bornéo à Mindanao en une chaîne d'îles situées sur les sommets du relief sous-marin. Sans doute plusieurs de ces îles, peu élevées, sont en grande partie constituées par des bancs de polypiers qui se sont peu à peu exhaussés jusqu'à la surface de la mer et qui, par l'apport de détritus de toute espèce, sont devenus propres à la végétation. Il en est autrement de beaucoup d'autres îles et notamment de celle de *Soulou*, qui donne son nom à l'archipel. Dans l'île Soulou, je n'ai observé de signes de formation madréporique que sur le rivage et dans son voisinage immédiat, dans des terrains où l'on avait creusé des puits. La couche traversée est homogène et formée d'un mélange de madrépores et de mollusques; elle paraît reposer sur des sables; son niveau supérieur est élevé de 2 mètres environ au-dessus des plus hautes marées. La masse de l'île semble

être de structure volcanique; des tranchées profondes, ouvertes dans les collines auxquelles est adossée la ville espagnole de Soulou, dégagent de nombreux blocs de laves[1] englobant des galets. Des blocs de la même roche, beaucoup plus volumineux, sont dispersés sur la plage et se montrent en abondance dans le lit des ruisseaux, ainsi que dans tous les sentiers ravinés par la pluie qui conduisent sur les sommets de l'île[2]. Partout ailleurs, une puissante couche d'humus, recouverte de prairies de *Cogon*[3] ou de forêts, cache la structure du terrain.

Les modifications que subit le relief du sol aux Philippines dépendent de deux causes qui paraissent être subordonnées l'une à l'autre : les tremblements de terre et les éruptions volcaniques.

Le premier de ces phénomènes, par son intensité et sa multiplicité, a une influence beaucoup plus considérable.

On peut dire que les mouvements du sol sont constants aux Philippines. Le sismographe de l'observatoire de Manille est toujours en mouvement, même quand la stabilité du sol paraît parfaite. Pendant le court séjour que j'ai fait à Albay, au pied du volcan *Mayon*, deux fois la terre trembla d'une façon très perceptible, mais sans produire de dégâts.

Sur la côte du golfe de Davao, à l'est du volcan Apo, j'ai rarement passé une journée sans observer de tremblement de terre; ce phénomène se manifestait seulement par des mouvements d'oscillation horizontale communément dirigés de l'ouest à l'est. En général, ces mouvements passaient inaperçus des habitants. Ils étaient cependant très appréciables, non seulement par les indications du grossier sismographe que j'avais installé dans ma chambre, mais encore par le frémissement qu'ils imprimaient aux toitures légères des constructions de ce pays.

En 1872, Pollok et Cottabato, à 160 kilomètres ouest de Davao, furent complètement ruinées par un tremblement de terre.

Au nord de Mindanao, dans la province de Surigao, ce phéno-

[1] Les échantillons géologiques recueillis ont été égarés.

[2] L'île est très accidentée : la chaîne qui s'élève parallèlement à la mer, à une très faible distance de la côte N.O, est dominée par les monts *Tuman-Tangis*, *Bat-Pulah* (375 mètres), une saillie innommée de 716 mètres, et le mont *Bahu* (843 mètres).

[3] *Imperata arundinacea.*

mène paraît moins fréquent, mais plus intense, qu'à Davao; les souvenirs des habitants et beaucoup de ruines, à Surigao même, témoignent de cette intensité.

On peut dire qu'il n'est pas d'année où quelque province des Philippines ne soit fortement éprouvée par un phénomène de ce genre.

La ville de Manille a été plusieurs fois ruinée par les tremblements de terre. L'avant-dernier, qui se produisit en 1863, renversa la plupart des édifices publics et un grand nombre de maisons particulières bâties en maçonnerie. Ces dernières constructions sont cependant établies avec toutes les précautions que l'expérience a suggérées contre un fléau toujours imminent et elles résistent assez bien quand les secousses ne sont pas très violentes. Les murs maçonnés, épais, ne s'élèvent que jusqu'à la hauteur du plancher du premier et unique étage de la maison. Cet étage est formé par une grande cage en bois dont les pièces fortement reliées entre elles constituent un ensemble indissoluble posé sur les murs. La toiture, recouverte en tuiles, auxquelles on substitue de plus en plus des feuilles de tôle galvanisée, est supportée par un système d'arbalétriers qui ont un certain jeu sur les fermes dans le sens de leur longueur. Il résulte de cette disposition que le mouvement imprimé par les oscillations du sol est décomposé et fortement atténué en se propageant aux diverses parties de l'édifice.

Le dernier grand tremblement de terre de Manille, survenu en juillet 1880, causa beaucoup de dégâts, surtout par l'ébranlement et la chute des cloisons, des escaliers et des aménagements intérieurs; mais, dans le plus grand nombre des maisons, le gros œuvre resta en place, malgré des secousses répétées et très intenses.

Je me trouvais à Mindanao quand ce tremblement de terre se produisit; mais le R. P. Faura, directeur de l'observatoire de Manille, a bien voulu me communiquer le résultat de ses observations, que je traduis ci-après :

« Les observations ont été déduites des indications fournies par les sismomètres horizontal et vertical [1]. Nous ne leur donnons

[1] « Le sismomètre *horizontal* se compose d'un pendule de 60 centimètres de longueur, pouvant osciller dans toutes les directions au-dessus d'un plateau à section sphérique, recouvert de poudre de lycopode, dont le rayon de courbure est

pas une valeur absolue, parce que ces appareils ne sont bien sûrs que dans les cas où les mouvements de l'écorce terrestre ne sont ni très intenses ni très compliqués; nous pensons cependant qu'ils donnent une idée suffisamment exacte du phénomène. Ces réserves faites, nous allons transcrire les diverses observations qui ont été recueillies chaque jour.

« Dans les mois d'avril et de mai, on commença à ressentir des secousses dans les provinces du nord de Luçon. Le centre d'oscillation sismique, autant qu'on peut le déduire des renseignements qui nous ont été fournis, paraît coïncider avec l'emplacement d'un volcan éteint depuis longtemps, situé entre Lepanto et Abra, dans la cordillère centrale de Luçon, par 16° 22' latitude nord et 127° longitude est de San-Fernando (118° 27' 27" E. de Paris).

« Au début, les secousses étaient rares et faibles; mais, dans le mois de juin, elles devinrent assez fortes et s'étendirent au nord et

égal à la longueur du pendule; au centre du plateau se trouve un petit anneau qui est entraîné par le premier mouvement du pendule et s'arrête invariablement du côté opposé à celui d'où vient la première onde sismique.

« Le sismomètre *vertical* consiste en une tige métallique rigide à l'extrémité supérieure de laquelle est soudé un ressort hélicoïdal en laiton. A la dernière spire de ce ressort est fixé un poids cylindrique en plomb traversé par la tige métallique au long de laquelle il se meut librement sous l'influence des oscillations terrestres. Sous ce poids est un index de liège, traversé aussi par la tige métallique, lequel est entraîné par le poids dans ses diverses oscillations et demeure fixé au point où il est porté par l'oscillation maxima.

« Quand nous parlons des arcs d'ondulation sismique décrits à partir du centre de l'appareil, nous n'entendons pas dire que les édifices aient éprouvé en divers sens la même inclinaison que le pendule; il est évident, en effet, que, dans une moitié de ses ondulations, le pendule se meut non par suite de l'inclinaison de l'édifice, mais seulement à cause de la vitesse acquise dans la première partie de l'ondulation. Nous avons indiqué dans les figures (*) les deux demi-ondulations afin de respecter l'opinion d'après laquelle les ondes sismiques sont semblables aux ondes sonores, tandis que, suivant une autre opinion, elles ne sont que l'effet du soulèvement et de l'affaissement du sol en des points plus ou moins éloignés du lieu de l'observation.

« On voit dans les figures un grand nombre de lignes qui ne se continuent pas avec les lignes voisines; nous croyons que ce fait est le résultat des nombreuses secousses en sens vertical qui faisaient brusquement sauter le pendule, le forçant à abandonner une courbe pour en suivre une autre qui commençait avec la nouvelle secousse. Nous pouvons affirmer que les courbes qui sont reproduites ici l'ont été avec la plus grande exactitude d'après celles que le sismomètre a tracées sur le plateau recouvert de poudre de lycopode. »

(*) Pl. XXXII à XXXIV.

au sud dans une zone beaucoup plus vaste; leur direction fut toujours la même. On ressentit encore quelques secousses au commencement de juillet; mais, du 5 au 14 de ce mois, on ne reçut à Manille aucune nouvelle de tremblements de terre ayant affecté un point de Luçon.

« Le 14 juillet, à midi 53 minutes, les menaces de mauvais temps dans le N.E. de Luçon étant indiquées par une baisse extraordinaire du baromètre, la première secousse se fit sentir. Dans cette secousse se montrent deux centres d'oscillation, le premier situé dans le 2ᵉ quadrant, et le second dans le 3ᵉ quadrant. C'est par ce dernier que se termina cette première secousse, dont le sens fut principalement horizontal; l'amplitude totale de l'oscillation fut de 5° 25'. Le pendule horizontal décrivit une croix dont les branches, tracées presque à angle droit, étaient orientées S.E. 10° N. et S.O. 5° S.

« Le premier choc eut lieu dans la direction du N.O. L'amplitude de l'oscillation en ce sens mesure un arc de 5° 25'; ce ne fut là sans doute que l'effet de la première secousse, car aussitôt après le pendule se mit à osciller dans une direction perpendiculaire à la précédente, avec une amplitude un peu moindre.

« L'index du sismomètre vertical marqua un mouvement de 4 millimètres. Après cette première secousse, deux autres se firent sentir dans l'espace d'une heure et demie.

« Le 15 et le 16 juillet, il n'y eut pas de mouvements perceptibles; le 17, il se produisit deux secousses légères.

« Le 18, à midi 40 minutes, eut lieu le grand tremblement avec mouvements d'oscillation, de trépidation et de rotation combinés; il dura 1 minute 10 secondes. Les mouvements du pendule furent si nombreux et si variés qu'il est impossible de les énumérer tous. Nous nous bornerons donc à donner les principales directions et amplitudes. Les autres peuvent se voir dans la planche XXXII.

« Nous devons dire que, selon nous, la grande oscillation de l'ouest à l'est, qui fut la plus régulière et ne fut pas troublée par des secousses violentes, indique la vraie inclinaison des édifices vers l'ouest.

« Première oscillation maxima de l'E. 5° S. à l'O. 5° N.; l'amplitude maxima de l'oscillation en ce sens égale 22°, savoir : 11° à l'est et 11° à l'ouest.

« Seconde oscillation maxima du S. O. au N. E.; vraie amplitude = 19°; mais ici la courbe est plus étendue au S. O., où elle atteint 10° 10′, tandis qu'au N. E. elle s'arrête à 8° 50′.

« Troisième oscillation maxima du N. 4° O. au S. 4° E.; amplitude de l'oscillatien en ce sens = 16°; la courbe est plus développée vers l'est; l'impulsion paraît donc dirigée du nord au sud. L'index du sismomètre vertical parcourut 34 millimètres.

« Depuis lors jusqu'au 20 à 3 heures p. m., moment où eut lieu une forte secousse, il se produisit une série ininterrompue de petites secousses qui indiquaient la permanence du phénomène.

« Dans cette dernière secousse (pl. XXXIII), il n'y eut que des mouvements d'oscillation et de trépidation, mais d'une violence extraordinaire. L'oscillation du pendule fut dirigée du S.E. 15 N. au N. O. 15° S. L'amplitude de l'oscillation dans ce sens soustend un arc de 12° 30′, toutefois avec la particularité suivante : l'oscillation n'est pas unique, mais composée de trois oscillations partielles, qui montrent bien la violence des secousses.

« Après avoir été projeté par la première impulsion, le pendule, en revenant à son point de départ, reçoit une nouvelle impulsion, qui non seulement neutralise la vitesse qu'il avait acquise en revenant à sa position primitive, mais encore le fait arriver, une seconde et une troisième fois, presque à la même hauteur.

« Il est vrai que l'inclinaison des édifices n'atteignit pas le degré indiqué par le pendule; mais qui pourrait mesurer la commotion terrible qu'ils éprouvaient pendant des secousses aussi violentes et aussi nombreuses? Si l'on combine seulement les trois secousses indiquées par l'ondulation verticale, qui approche de 24 millimètres, on s'étonnera que les édifices ruinés n'aient pas été plus nombreux encore.

« Pendant toute l'après-midi, le pendule oscilla du N. E. au S. O.

« A 10 heures 40 minutes p. m., eut lieu une nouvelle secousse (pl. XXXIV); celle-ci, bien que très violente, présente déjà un caractère différent des autres. Dans les précédentes, le foyer d'irradiation sismique le plus intense se trouvait dans le 2ᵉ quadrant. Dans celle-ci, l'ébranlement commence, il est vrai, à l'est, mais avec beaucoup moins de force qu'auparavant; le foyer d'oscillation situé dans le 1ᵉʳ quadrant persiste avec plus de violence encore. L'oscillation de l'est à l'ouest est de 10°, tandis que celle du N. E. au

S. O. embrasse un arc de 17°. L'index du sismomètre vertical se déplaça de 28 millimètres.

« Les commotions continuèrent, mais elles diminuaient d'intensité et devenaient moins nombreuses.

« Le pendule, qui n'avait jamais été tranquille depuis le 18 jusqu'au 21, à 3 heures p. m., resta immobile à plusieurs reprises pendant les trois jours suivants. Le 25, à 4 heures 2 minutes a. m., se produisit une autre secousse, peu intense; la direction de l'ondulation était 26° N., et l'amplitude 3° 54'. Le mouvement de trépidation fut inappréciable, puisque l'index du pendule ne s'écarta de sa position normale que de 7 dixièmes de millimètre.

« En résumé, le 14, nous trouvons deux foyers d'irradiation sismique, un dans le 1er, un dans le 2e quadrant. Le 18, nous trouvons encore ces deux foyers, mais d'autres apparaissent qui projettent le pendule dans toutes les directions imaginables, comme on peut le voir par la planche XXXII.

« Le 20, à 3 heures 40 minutes p. m., le foyer du 2e quadrant se manifeste par des secousses d'une violence épouvantable, et les autres foyers disparaissent. (Pl. XXXIII.)

« Le tremblement du 20, à 10 heures 40 p. m. (pl. XXXIV), nous montre une énorme variation dans les foyers d'irradiation sismique. Les oscillations de l'est à l'ouest, qui correspondent aux foyers précédemment si actifs, sont graduelles et beaucoup moins violentes; au contraire, celles du N.E. au S.O. sont très intenses. Enfin le 25, à 4 heures a. m., le foyer du 1er quadrant se manifeste seul, avec peu d'intensité; les autres ne donnent aucun signe. Nous ne voulons, pour le moment, tirer aucune conclusion de ces faits, et nous nous contentons de les soumettre à l'examen des personnes compétentes. »

M. Centeno[1] ne croit pas que le centre de ces oscillations ait été situé entre Abra et Lepanto.

D'après cet ingénieur, toutes les crevasses et les dépressions qui ont été produites par ces tremblements de terre se trouvent dans le voisinage des fleuves, des marais ou de la mer; il en déduit qu'elles ont eu lieu sur les points évidés par les cours d'eau

[1] *Abstract of a memoir on the earthquakes in the island of Luzon in 1880*, by don José Centeno y Garcia, translated by prof. Chaplin (*Transact. of the Seimological Society of Japan*, vol. V. Tokio, 1883).

ou les infiltrations. A Malacañang, faubourg de Manille, il s'est produit une fente de 4 mètres de profondeur, pénétrant au travers de tout le dépôt alluvial moderne et atteignant les roches volcaniques qui forment le sous-sol de toute la province de Manille et d'une partie de celle de Bulacan. Le cours du Pasig paraît former une ligne de démarcation entre deux zones où l'intensité du tremblement de terre du 20 juillet 1880 fut très inégale.

Les gisements de roches volcaniques, si nombreux dans presque toutes les îles Philippines, montrent que les éruptions ont été, dans les temps passés, beaucoup plus importantes que de nos jours. Actuellement, un grand nombre de volcans sont éteints; mais ceux dont l'activité persiste sont encore assez nombreux pour faire de l'archipel une des contrées les plus volcaniques du globe.

Les volcans des Philippines, situés du nord au sud, sont considérés comme la continuation de la grande chaîne volcanique qui commence aux îles Kouriles et se termine à Sumatra, en passant par le Japon, les îles Lou-Tchou ou Liu-Kieu, les Philippines, Célèbes, les Moluques et les îles situées à l'est du détroit de la Sonde.

Aux Philippines, le premier anneau de cette chaîne volcanique est le volcan de *Babuyan,* dans la petite île de ce nom voisine de la côte nord de Luçon; à partir du volcan de Taal, près de la baie de Manille, cette chaîne se dédouble : le rameau oriental forme les volcans *Mayon* et *Bulusan* à l'extrémité S. E. de Luçon; le rameau de l'ouest donne naissance au volcan de *Camiguin,* île située près de la côte nord de Mindanao. Les deux rameaux se réunissent au sud de Mindanao, dans le massif auquel appartiennent le *Matutun* et l'*Apo,* et qui domine le golfe de Davao.

Le volcan de Taal, que je n'ai pu visiter, est bien connu; Roth [1] pense que les laves qui forment le cratère sont des dolérites.

Le Mayon, qui se dresse sur la rive même du golfe d'Albay, à la hauteur de 2,734 mètres, et dont le cône parfaitement régulier concourt à former un des plus beaux paysages du monde, était beaucoup moins bien connu. Il est douteux que l'ascension en ait jamais été faite; du moins quand je passai à Albay avec mon collègue M. Paul Rey, les habitants nous dirent que jusqu'ici elle

[1] *Loc. cit.*

n'avait pu réussir. Pressés de gagner le sud de l'archipel, nous ne pûmes tenter cette ascension, qui doit être difficile et demander d'assez longs préparatifs. Nous dûmes nous borner à constater les résultats de l'éruption de 1814, qui détruisit *Daraga*, le plus important pueblo de la province, et de celle de 1871, qui a dévasté la région fertile qui s'étendait entre le volcan et la mer. A notre passage, cette zone ravagée se reboisait spontanément par des Casuarinées.

Depuis lors, en juillet 1881, il s'est produit une nouvelle éruption, observée par M. Abella, auquel j'emprunte les détails suivants [1].

Depuis le commencement du siècle, le Mayon a eu neuf ou dix éruptions. Le 6 juillet 1881, eut lieu une émission de laves et de cendres, émission qui se répéta le 14 décembre. Toutes ces éruptions ont d'abord donné des cendres; ensuite sont venues les laves embrasées, fragmentées et incohérentes, qui coulaient du sommet du cratère et par les fentes latérales du sud et du S. S. E.

La constitution géologique du Mayon ne peut être établie avec une certitude absolue, faute de crevasses profondes. En bloc, le Mayon doit se composer de roches essentiellement basaltiques, formées de feldspath et d'augite; ces roches sont compactes dans les diques, spongieuses dans les courants de laves, souvent aussi scoriformes et métamorphosées par l'action de sources gazeuses acides.

Les laves fragmentées que rejetait le Mayon au moment des observations de M. Abella présentent diverses formes pétrologiques. Le type le plus fluide est une lave basaltique essentiellement augitique, un peu scoriforme, mais moins spongieuse que celle du volcan de Taal. Un autre type est celui de nombreux *conglomérats laviques* formés par des fragments de dolérite compacte enrobés dans une autre lave basaltique semi-vitreuse qui a servi de ciment *par voie ignée*. Sans doute la dolérite a été arrachée des parois du volcan. Le squelette du Mayon serait donc exclusivement composé de dolérites, le type basaltique que l'on rencontre à sa surface provenant seulement des éruptions modernes et contemporaines. Ces dolérites sont identiques à celles de Taal, qui, d'après M. Jagor, ne diffèrent pas de celles de l'Etna.

[1] Don Enrique Abella y Casariego, *Monografia geologica del volcan de Albay ó el Mayon* (*Transact. of the Seismological Society of Japan*, vol. V. Tokio, 1883.)

A Daraga et à Libog, au pied des versants sud et est du Mayon, on trouve des tufs volcaniques, des pépérins, des brèches de dolérite renfermées dans une argile analogue aux cendres du volcan.

M. Drasche suppose que le Mayon est entré dans la deuxième phase des éruptions volcaniques (torrents détritiques de lave), la première étant constituée par les laves seules, et la troisième par des cendres.

M. Abella signale la source ferrugineuse de San-Antonio, qui coule sur la dolérite, et celle de Budiao, qui est sulfureuse et légèrement thermale.

La province d'Albay compte du reste de très nombreuses sources thermales, indices de l'activité souterraine de la région.

J'ai visité avec M. P. Rey celles de Manito et de Tiwi.

La source de Manito, située dans le voisinage de la pointe Paron, sur le golfe d'Albay, occupe un ancien cratère dont la paroi nord échancrée donne passage aux eaux qui tombent sur la plage en formant une petite cascade; le cratère, ellipsoïde, mesure environ 150 mètres de longueur sur 60 de largeur; l'eau est vivement agitée par les vapeurs abondantes qu'elle dégage; sa surface est couverte d'une mousse rougeâtre. La température, à 4 mètres de profondeur, égale 70° 1 C. Cette eau ne contient ni manganèse, ni acide chlorhydrique, ni acide azotique, libres ou en solution. La matière qui se présente sous l'apparence d'une mousse rougeâtre est organique; car, incinérée par l'acide sulfurique et chauffée, elle nous a donné un abondant dégagement de vapeurs ammoniacales.

Les sources de Tiwi sont sulfureuses et siliceuses.

Les premières surgissent de plusieurs points voisins et se perdent dans un ruisseau. La température en est très élevée; elles donnent lieu à un dépôt de soufre peu important.

Les sources siliceuses jaillissent un peu plus loin, au milieu d'une zone sans végétation, entièrement recouverte de silice; cette zone est parsemée de petits cônes de la même matière, formés par les jets d'eau siliceuse; les uns sont pleins, les dépôts de l'eau siliceuse qui les a produits en ayant oblitéré graduellement l'orifice; les autres, geysers minuscules, sont en voie de formation. Le sol, siliceux, est brûlant et paraît constitué par une croûte mince qui recouvre une nappe large et unique d'eau siliceuse. En un point,

cette croûte s'est affaissée et laisse voir la nappe sous-jacente profonde de 8 à 10 mètres sur une étendue d'environ 60 mètres de diamètre. Cette nappe n'a pas de limites visibles, l'épaisseur de la croûte qui la recouvre n'atteignant pas sa surface. L'eau siliceuse s'élève et baisse, dit-on, avec le flux et le reflux de la mer, qui est voisin.

Ces eaux ont une couleur bleue d'une transparence, d'une finesse et d'un éclat extraordinaires. Plusieurs observations nous montrèrent que leur température était de 85° C. Mais les indigènes nous affirmèrent qu'elle était souvent beaucoup plus élevée. Ces eaux incrustent rapidement les objets qui y sont plongés.

J'ai déjà signalé l'abondance des sources thermales au N. E. de Mindanao dans les environs du lac de Maïnit. Le même fait ne se reproduit pas au sud de l'île dans la contrée dominée par le volcan Apo.

J'ai eu la bonne fortune d'accomplir l'ascension de ce volcan, qui n'avait pas encore été faite et qui avait été l'objet de deux tentatives infructueuses[1].

J'étais en compagnie du gouverneur de Davao, M. le commandant don Joaquin Rajal y Larre, et de plusieurs autres officiers ou résidents espagnols. Pendant l'ascension, M. le lieutenant de vaisseau don Enrique de Ramos y Azcaraga observait à Davao, au pied du volcan, le baromètre, le thermomètre et l'hygromètre; en comparant ses observations avec celles que je fis pendant l'ascension au moyen des mêmes instruments, nous avons fixé l'altitude des divers points remarquables et celle du sommet du volcan, que nous avons trouvée égale à 3,143 mètres. Les détails de cette ascension ayant été précédemment publiés[2], je ne les reproduirai pas.

L'Apo paraît être en ce moment à l'état de solfatare. Son cône est recouvert, depuis le sommet jusqu'à 2,300 mètres d'altitude environ, d'un manteau de soufre qui recouvre lui-même, sur une épaisseur variable, les cendres et les blocs d'andésite modernes. L'énorme crevasse ouverte dans son flanc donne issue à des jets de vapeur d'acide sulfureux, qui s'échappent avec un bruit strident. Ces vapeurs sont si abondantes, que, vues de Davao, elles paraissent être des nuages attachés au flanc du volcan.

[1] En 1859 et 1870.

[2] *Bullet. Soc. de géographie*, juin 1881, et *Tour du monde*, 2e semestre 1884.

En dehors des andésites, les seules roches que j'aie trouvées dans le système de l'Apo consistent en un échantillon de pyrite de fer et un échantillon de jaspe rouge.

Les Philippines sont très riches en mines de tout genre. J'ai indiqué plus haut les principaux gisements de houille. D'après M. Centeno, les minerais de fer se rencontrent presque partout; ceux de Luçon donnent jusqu'à 75 et 80 p. 0/0 de fer pur, et cette île possède un gisement de fer oxydulé magnétique presque pur; ces minerais sont à peine exploités; on ne s'en sert guère que pour fabriquer les poêles en usage dans le pays et connus sous le nom *Carahay*. La bonne qualité de ce métal explique la réputation qu'ont les kriss de Soulou, les armuriers de cette île n'employant de temps immémorial d'autre matière que les vieux *Carahay* des Philippines, qui leur sont apportés par les trafiquants chinois.

Le cuivre est surtout abondant dans le district de Lepanto (N. de Luçon); il y est à l'état de pyrites ou de cuivre arsénieux; l'exploitation de ce minerai n'est encore pratiquée que par les indigènes insoumis des montagnes, qui ont su vaincre toutes les difficultés de l'extraction et du traitement; l'utilité qu'ils en retirent se borne à la fabrication de quelques ornements et de quelques ustensiles de ménage. Les indigènes insoumis de Mindanao qui fondent et travaillent le cuivre, non sans art, acquièrent la matière première soit des *Moros*, soit des trafiquants bisayas, par voie d'échange.

L'or se trouve dans les filons de quartz et dans les alluvions volcaniques de toutes les îles. Il paraît être spécialement abondant dans la péninsule de Surigao (N. E. de Mindanao) et dans les îles qui l'avoisinent. Une société vient de se former pour l'extraction de ce métal dans la petite île de Panaon (entre Surigao et Leyte). Le village de Placer, à quelques milles S. E. de Surigao, doit son nom à la richesse relative des alluvions du voisinage. Le nom du rio ou torrent *Siga* (*brillant*, en bisaya) tributaire du Rio Tubay, déversoir du lac de Maïnit, a la même origine. J'ai rapporté de ce rio un échantillon de sable qui n'a pu encore être analysé. D'après M. Centeno, dans la province de Surigao, l'or se rencontre surtout dans les ardoises talqueuses altérées et dans les serpentines. On trouverait parfois dans les alluvions des pépites pesant plusieurs onces cas-

tillanes (1 once = 28 grammes 76); le prix en serait de 18 piastres (90 francs) le tael (39 grammes 54).

D'après le même auteur, le plomb se trouve à Cebú à l'état de galène renfermant 47 p. o/o de métal.

Quant au soufre, les divers volcans, soit complètement éteints, soit passés à l'état de solfatare, en contiennent des quantités considérables.

CHAPITRE II.

MÉTÉOROLOGIE.

J'ai séjourné trop peu de temps dans la province de Malacca pour y recueillir des observations météorologiques suivies. Pendant notre séjour à Kessang (40 kilom. N. E. de Malacca), du 29 juin au 10 juillet 1879, le temps fut beau, malgré la mousson du S. O.; la température maxima fut de 30°5 et la minima de 23°2; la température de midi se tint entre 28° et 29° [1].

Le climat des Philippines, comme celui des contrées voisines, est sous la dépendance des moussons, qui déterminent de notables variations dans la température, les pluies, les vents, variations qui ont elles-mêmes une influence prédominante sur la navigation et sur l'agriculture. Mais la constitution topographique de l'archipel, dont toutes les îles présentent au moins deux versants (et quelquefois davantage) séparés par des chaînes élevées, a pour résultat de faire dominer, au même moment, deux saisons contraires dans des régions souvent fort rapprochées.

On peut dire qu'il n'y a que deux saisons aux Philippines, la saison des pluies et la saison sèche, qui se partagent également l'année. La première se fait sentir quand soufflent les vents auxquels une région est exposée; la seconde dure tant que dominent les vents contre lesquels une région est abritée. Ainsi, pour tous les versants du sud et de l'ouest, la mousson de S. O. est la saison humide, et la mousson de N. E. la saison sèche; c'est le contraire pour les versants opposés.

L'établissement des moussons ne coïncide pas exactement, aux Philippines, pas plus qu'ailleurs, avec les équinoxes, et cet établissement n'est pas simultané pour les divers points de l'archipel.

[1] Toutes les indications thermométriques sont celles de l'échelle centigrade; toutes les hauteurs barométriques sont données en millimètres.

IMPRIMERIE NATIONALE.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE

DÉSIGNATION.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.
RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS POUR LES				
Température moyenne. (Therm. centigr.)..	26°0	26°5	27°8	29°8
Moyenne des températures — maxima.....	29°4	29°5	30°9	32°9
Moyenne des températures — minima.....	19°7	20°7	21°8	22°9
Pression atmosphérique................	756.85	757.10	756.68	756.62
Différence entre les pressions max. et min...	6.33	6.95	5.62	5.65
Humidité moyenne..................	73.2	70.2	66.1	69.1
Quantité de pluie mensuelle (millim.).....	26.0	20.5	8.7	30.5
Nombre de jours pluvieux..............	6.4	3.2	1.2	3.6
RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS				
Température moyenne................	28°1	27°4	28°9	31°6
Moyenne des températures — maxima.....	29°7	30°1	31°2	33°6
Moyenne des températures — minima.....	25°6	24°6	26°4	28°3
Pression atmosphérique................	760.66	762.32	761.66	759.39
Différence entre les pressions max. et min...	5.26	4.73	4.68	4.45
Humidité moyenne..................	70.9	69.7	65.5	63.8
Quantité de pluie mensuelle (millim.).....	0.0	8.9	10.8	5.5
Nombre de jours pluvieux..............	0	3	4	3

L'OBSERVATOIRE DE L'ATENEO MUNICIPAL DE MANILLE.

MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.
ANNÉES 1870 À 1877 INCLUSIVEMENT.							
30°0	28°6	27°6	27°4	27°0	26°9	26°5	25°7
33°0	31°5	30°5	30°5	30°4	30°3	30°0	29°3
23°5	22°7	21°7	21°5	21°2	21°2	20°8	19°5
755.10	754.64	754.40	753.40	753.90	754.71	755.49	756.55
6.12	6.84	6.03	7.69	9.64	7.15	8.15	8.03
71.7	73.6	80.5	82.3	80.0	80.9	78.6	74.3
54.0	238.9	276.0	478.5	230.6	193.1	112.7	19.8
6.0	14.0	15.6	18.8	15.4	14.6	10.4	3.4
POUR L'ANNÉE 1878.							
31°9	30°4	28°9	29°7	30°4	27°8	27°5	26°6
34°2	33°7	31°6	32°3	32°1	30°9	29°9	29°2
28°1	26°9	26°0	26°4	25°2	24°9	24°6	23°7
757.53	757.30	756.69	757.32	755.89	756.37	757.14	756.59
2 62	2.95	3.40	3.10	7.46	5.74	4.34	5.06
63.7	72.0	77.6	74.7	79.7	82.2	83.4	80.2
76.2	173.5	225.1	180.5	399.6	109.6	121.4	89.6
8	15	23	16	20	13	17	14

Nous nous trouvions le 10 novembre 1879 dans la mer de Mindoro; la mousson de S. O. y régnait encore, alors qu'à notre départ d'Albay (S. E. de Luçon), le 20 octobre précédent, la mousson de N. E. était déjà régulièrement établie depuis une huitaine de jours.

De même, le 10 avril 1880, quand nous arrivâmes à Davao (S. E. de Mindanao), la mousson de S. O. débutait, tandis qu'elle régnait depuis le 10 mars sur l'île Soulou.

Manille est exposé aux vents de S. O., mais la saison des pluies ne s'établit qu'au commencement de juin, elle dure jusqu'en novembre; la saison sèche occupe les autres mois; les mois de novembre à février sont remarquables par l'abaissement de la température; ceux de mars, d'avril, de mai sont les plus chauds de l'année; le maximum de température coïncide habituellement avec la position zénithale du soleil.

Depuis quelques années, les phénomènes météorologiques sont soigneusement enregistrés à l'observatoire de l'Ateneo municipal de Manille, desservi par les religieux de la Compagnie de Jésus. Le R. P. Faura, directeur actuel de l'observatoire, dont les indications nous ont été si utiles pour notre voyage, a bien voulu me communiquer le résultat de ses observations météorologiques pour les années 1870-1877 et 1878. J'en ai extrait les chiffres donnés plus haut (p. 290 et 291).

Je n'ai pas le relevé des observations pour 1879 et 1880; pour ces années, j'emprunte les résultats suivants à M. Agustin de la Cavada Mendez de Vigo[1], qui les a sans doute puisés dans les publications de l'observatoire:

ANNÉES.	BAROMÈTRE.			THERMOMÈTRE.			HUMIDITÉ RELATIVE.		
	Maxima.	Minima.	Moyenne.	Maxima.	Minima.	Moyenne.	Maxima.	Minima.	Moyenne.
1879...	762.19	755.16	759.19	30.04	25.03	28.02	90.09	62.07	75.06
1880...	761.13	756.61	759.47	30.01	26.04	27.08	89.06	61.07	74.04

(1) *Annuario estadistico.* Manila, 1881.

D'après le même auteur, voici la température moyenne de quelques-unes des provinces de Luçon :

Abra	26° 25	Lepanto	27° 50
Cagayan	26° 25	Nueva-Ecija	35° 00
Benguet	27° 50	Union	37° 25
Ilocos Sud	27° 50		

Un facteur important du climat de Manille, qui ne figure pas dans les tableaux précédents, mais qui est signalé par le R. P. Faura, est l'énorme quantité d'électricité développée par les phénomènes atmosphériques. Pendant toutes les soirées que j'ai passées à Manille, le ciel fut sillonné d'éclairs; il en fut de même dans tous les lieux de l'archipel que j'ai visités, fait important au point de vue de l'hygiène du pays.

A Balabac, établissement espagnol situé dans l'île et sur le détroit du même nom, entre la mer de Mindoro et la mer de Chine, on ne connaît pas de saison sèche. Il pleut également à torrents par les vents de S. O. et de N. E. La moyenne thermométrique nychthémérale se tient toujours entre 27° et 31°. Je n'ai pu avoir d'autres renseignements météorologiques sur ce point.

Sur la côte N. O. de l'île Soulou, dans la ville espagnole, abritée contre les vents de l'est par une chaîne élevée, on connaît deux saisons : une saison sèche de novembre à mars, une humide de mars à novembre. Cependant, durant le premier séjour que nous y fîmes, du 15 novembre 1879 au 18 janvier 1880, il plut presque tous les jours, par ondées assez courtes, mais violentes et répétées. Pendant toute cette période, les vents d'est dominèrent au large et le baromètre se tint entre 763 et 767 millimètres. Les indications de l'hygromètre varièrent entre 76 p. o/o et 84 p. o/o, mais presque toujours elles accusaient 78 p. o/o. Les variations nychthémérales du thermomètre furent restreintes; le maximum, vers 2 heures p. m., était de 29° à 29°5; le minimum, entre 6 et 7 heures a. m., variait entre 23° et 24°.

La mousson de S. O. s'établit à Soulou pendant notre second séjour, vers le 10 mars 1880, avec des vents violents et des pluies torrentielles. Du 4 mars au 6 avril, la pluie fut presque constante. Les indications du thermomètre ne furent pas sensiblement différentes de celles que j'avais observées de novembre à janvier.

Pendant cette période, il y eut de violents orages et la foudre

tomba plusieurs fois. Ce phénomène était autrefois inconnu des indigènes; il ne se produit que depuis la construction des maisons européennes dont la toiture est en tôle galvanisée.

A Elok-Pura (baie de Sandakan, N. E. de Bornéo, sur la mer de Célèbes), abrité des vents d'ouest par des hauteurs très raides, nos observations ont été suivies du 25 janvier au 16 février 1880. Dans ces 23 jours, nous avons noté 12 jours de pluie torrentielle, 5 de pluie légère, 6 de beau temps. Le baromètre, observé à midi, s'est toujours tenu entre 764 et 766 millimètres; le thermomètre, observé à la même heure, a marqué : minimum, 26°5; maximum, 30°; moyenne, 28°8. La moyenne des maxima de la journée s'est élevée à 29°3, celle des minima à 23°5. La moyenne de l'humidité relative a été de 80.7 p. o/o : maximum = 92 p. o/o, minimum = 70 p. o/o.

J'ai séjourné assez longtemps à Davao, situé au nord du golfe de ce nom, au S. E. de Mindanao. Bien que fréquemment en excursion, j'ai pu tenir note des observations météorologiques pendant la plus grande partie de mon séjour, grâce à plusieurs personnes qui les prenaient en mon absence. Ces observations ont été faites du 14 avril au 2 novembre 1880, pour 166 jours, qui représentent un peu plus des quatre cinquièmes de cette période.

Le 14 avril, la mousson de S. O. venait de s'établir; les vents de cette partie du quadrant se firent sentir sans exception jusqu'à la fin de juillet; ils alternèrent alors pendant quelques jours avec les vents de la partie du nord, qui dominèrent bientôt exclusivement et amenèrent la saison sèche. A mon second séjour à Davao, du 22 février au 24 mars 1881, cette saison sèche durait encore, et, pendant ces 32 jours, il n'y eut que 4 jours de pluie légère. Pendant la première période au contraire, du 14 avril au 20 août 1880, les orages, très fréquents, étaient d'une violence extrême. Ils se produisaient le plus souvent à la chute du jour, et, après une heure environ d'éclairs et de tonnerre, se résolvaient en pluie torrentielle qui durait la plus grande partie de la nuit.

Voici le résultat de mes observations du 14 avril au 2 novembre 1880 :

OBSERVATIONS PRISES A DAVAO (S. E. MINDANAO) EN 1880. — ALTITUDE AU-DESSUS DE LA MER = 6 MÈTRES.

MOIS et NOMBRE DE JOURS d'observation par mois.	THERMOMÈTRE CENTIGRADE.					BAROMÈTRE.			HUMIDITÉ RELATIVE.			NOMBRE DE JOURS				
	Moyenne à midi.	Maximum du mois.	Moyenne des maxima du mois.	Minimum du mois.	Moyenne des minima du mois.	Moyenne à midi (en millim.).	Maximum (en mill.).	Minimum (en mill.).	Moyenne à midi.	Maximum.	Minimum.	PLUVIEUX.	COUVERTS.	BEAUX.	AVEC VENTS O.-S.O.	AVEC VENTS N.-N.E.
14-30 avril. . 15 j.	29° 4	31° 3	30° 1	24° 0	24° 6	766	767	764	78.2	85	65	11	0	4	15	.
Mai. . . . . 31 j.	29° 1	31° 3	30° 0	22° 5	24° 4	768	773	764	80.8	92	71	18	7	6	31	.
Juin. . . . . . . 30 j.	27° 8	30° 3	28° 9	23° 0	23° 9	771	773	770	84.4	92	77	24	0	6	30	.
Juillet. . . . . . 29 j.	27° 5	29° 5	28° 3	22° 9	23° 8	771	773	768	85.5	92	78	25	0	4	7	22
Août. . . . . . . 13 j.	28° 2	30° 0	29° 5	23° 7	23° 9	772	773	770	81.2	85	77	2	0	11	Variables du S.O. au N.-N.E.	
Septembre. . . 30 j.	28° 7	31° 2	29° 4	23° 0	23° 5	770	773	769	81.8	92	77	12	0	18	7	23
1er oct.-2 nov. 18 j.	28° 5	31° 5	29° 9	22° 5	23° 8	776	779	774	74.8	85	65	6	0	12	2	16

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

DATE ET HEURE.		LIEU DE L'OBSERVATION.	ALTITUDE.	BAROMÈTRE.
NOVEMBRE 1880.			mètres.	millim.
6	Midi.......	Embouchure du Rio Tagum.........	0	776,0
7	8h 30 a. m..	Bincuñgan, Rio Tagum............	—	777,0
8	6 00 —	Babao, Rio Sahug................	—	776,0
10	7 00 —	Kalibubasan, Rio Sahug............	—	775,0
11	6 00 —	Nagta, Rio Sahug.................	—	775,0
12	6 00 —	*Idem*............................	—	776,0
13	6 00 —	Daug, Rio Sahug..................	—	776,0
	Midi.......	Rio Sahug........................	—	776,0
14	6h 00 a. m..	Tilacan, Rio Sahug................	—	775,0
15	7 00 —	Rio Sahug........................	—	774,0
16	7 00 —	*Idem*............................	—	772,0
17	6 00 —	*Idem*............................	—	769,0
18	7 00 —	*Idem*............................	—	769,0
19	6 00 —	*Idem*............................	—	768,0
20	8 00 —	*Idem*............................	—	768,0
21	7 00 —	*Idem*............................	—	767,0
	Midi.......	Husip, source du Sahug...........	100	766,5
22	Midi.......	Mont Hoagusan....................	320	752,0
23	5h 30 a. m..	*Idem*............................	320	748,0
	7 00 p. m..	Dagohoy, Rio Agusan..............	50	771,0
24	6 00 a. m..	Rio Agusan.......................	—	771,0
25	7 00 —	Patrocinio, Rio Agusan............	—	773,0
	Midi.......	Rio Agusan.......................	—	773,0
26	5h 30 a. m..	Kambuaya, Rio Agusan.............	—	772,0
27	7 30 p. m..	Village de Bunauan...............	30	773,0
28	7 30 —	*Idem*............................	30	772,0
29	2 30 —	*Idem*............................	30	771,0
30	1 00 —	*Idem*............................	30	772,0

À L'INTÉRIEUR DE MINDANAO.

THERMOMÈTRE CENTIGRADE.	ÉTAT DU CIEL.	PARTIES DU CIEL découvertes. — (De 1 à 10.)	VENTS.	OBSERVATIONS.
29° 7	Couvert.	0	N. O.	Pluie torrentielle après midi.
23° 7	Cirrhus.	9	N. E.	Pluie après midi.
23° 0	*Idem.*	9	Calme.	*Idem.*
25° 0	Brouillard.	0	N. E.	Orage après midi.
23° 5	Couvert.	0	Calme.	Pluie le soir.
23° 5	*Idem.*	0	*Idem.*	
22° 5	Cirrhus.	8	*Idem.*	
28° 5	*Idem.*	4	E.	
23° 5	Cirrhus.	0	Calme.	
25° 0	Couvert.	0	*Idem.*	Pluie pendant toute la nuit.
24° 0	*Idem.*	0	*Idem.*	
23° 0	Brouillard.	0	E.	*Idem.*
23° 0	Couvert.	0	Calme.	Pluie matin et soir.
24° 5	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
25° 0	Pluie.	0	*Idem.*	Pluie dans la matinée.
28° 7	*Idem.*	0	N. E.	Pluie toute la journée.
28° 0	Couvert.	0	*Idem.*	Pluie toute la nuit.
26° 7	Pluie.	0	*Idem.*	
21° 5	Couvert.	0	N. E.	
26° 0	Cumulus strat.	5	Calme.	
23° 5	Brouillard.	0	*Idem.*	
24° 0	*Idem.*	0	*Idem.*	
31° 0	Cirrhus E.	9	N. E.	Pluie torrentielle après midi.
23° 7	Brouillard.	0	Calme.	Pluie après midi et la nuit.
26° 5	Pluie.	0	N. E.	
26° 7	Couvert.	0	Calme.	Pluie torrentielle après midi.
27° 2	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
26° 0	Cirrhus S.	9	*Idem.*	*Idem.*

DATE ET HEURE.		LIEU DE L'OBSERVATION.	ALTITUDE.	BAROMÈTRE.
DÉCEMBRE 1880.			mètres.	millim.
1er	8h 00 a. m..	Village de Bunauan................	30	773,0
	1 30 p. m..	Mont Bunauan....................	240	755,0
2	8 45 a. m..	Village de Bunauan................	30	773,0
	Midi.......	*Idem*............................	30	773,0
3	Midi.......	*Idem*............................	30	773,0
4	2h 45 p. m..	*Idem*............................	30	772,0
5	5 00 —	Village de Butuan, Rio Agusan.......	—	773,0
9	7 20 a. m..	*Idem*............................	—	774,5
	11 30 —	*Idem*............................	—	775,0
10	8 00 —	*Idem*............................	—	775,0
	Midi.......	*Idem*............................	—	775,0
11	9h 00 —	*Idem*............................	—	775,0
12	7 00 —	*Idem*............................	—	775,0
	Midi.......	*Idem*............................	—	774,5
13	7h 00 a. m..	*Idem*............................	—	776,0
	Midi.......	*Idem*............................	—	775,9
14	Midi.......	*Idem*............................	—	776,0
15	6h 00 a. m..	*Idem*............................	—	775,0
16	8 00 —	Baie de Butuan..................	0	776,0
22	7 30 —	*Idem*............................	0	776,0
	Midi.......	*Idem*............................	0	776,0
23	9h 00 a. m..	*Idem*............................	0	777,0
24	8 00 —	Village de Tubay..................	—	777,0
25	7 45 —	Plage de Baguian..................	0	776,0
	9 25 —	Mont Baguian....................	340	754,0
	2 00 p. m..	Village de Jabonga.................	40	772,0
26	4 25 —	Lac de Maïnit....................	40	772,0
27	2 30 —	Village de Maïnit..................	40	770,0
30	1 30 —	Village de Tubay..................	—	774,0
31	7 30 a. m..	*Idem*............................	—	774,5

THERMOMÈTRE CENTIGRADE.	ÉTAT DU CIEL.	PARTIES DU CIEL découvertes. (De 1 à 10.)	VENTS.	OBSERVATIONS.
25° 0	Couvert.	0	Calme.	Pluie dans la nuit.
27° 7	Cumulus N.	5	*Idem.*	
25° 7	Brouillard.	0	*Idem.*	
28° 0	Cumulus.	2	*Idem.*	
29° 0	Cumul., cirrh. str. E.	2	Calme.	Pluie dans la nuit et la matinée.
28° 5	Cumulus.	0	N. E.	*Idem.*
26° 0	Pluie.	0	Calme.	Pluie torrentielle toute la journée et toute la nuit.
24° 2	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
25° 2	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
24° 0	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
25° 7	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
23° 6	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
23° 9	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
25° 9	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
22° 9	Couvert.	0	*Idem.*	Pluie dans la nuit.
27° 5	Cirrhus strat. E.	2	N. E.	Orage après midi.
28° 0	Cumulus strat.	0	S. S. E.	Pluie dans la nuit.
23° 9	Couvert.	0	Calme.	*Idem.*
•	Cirrhus, cumulus.	0	*Idem.*	Pluie après midi.
24° 7	Pluie.	0	N. E.	Pluie torrentielle toute la journée.
24° 1	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
26° 2	Beau temps.		Calme.	
23° 9	*Idem.*		*Idem.*	
24° 0	Pluie.	0	*Idem.*	Pluie torrentielle.
25° 0	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
25° 7	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
25° 0	*Idem.*	0	N.	*Idem.*
24° 7	*Idem.*	0	*Idem.*	*Idem.*
25° 0	*Idem.*	0	N. O.	*Idem.*
23° 0	*Idem.*	0	N. E.	*Idem.*

Pendant mon voyage dans l'intérieur et sur les côtes nord et est de Mindanao, du 2 novembre 1880 au 22 février 1881, je n'ai pu faire d'observations à heure fixe, vu les difficultés de la route, augmentées par le mauvais temps.

La mousson de N. E. est la saison pluvieuse pour la côte orientale de Mindanao et son influence se fait sentir dans l'intérieur de l'île jusque dans le voisinage du golfe de Davao.

Je donne plus haut (p. 296-299) les observations que j'ai recueillies du 6 novembre au 31 décembre 1880; celles que j'ai pu prendre ultérieurement, contrariées par des difficultés de tout ordre, sont trop incomplètes pour que je puisse les donner utilement. J'étais à ce moment sur la côte orientale, où les grains étaient encore plus fréquents et plus intenses que dans l'intérieur de l'île; quant à la température, elle ne paraissait pas différer de celle que j'avais observée dans l'intérieur.

Les tempêtes sont fréquentes aux Philippines, elles sévissent à toutes les époques de l'année; les plus terribles, connues sous le nom de *vaguios* ou *baguios,* ne surviennent qu'à l'époque des équinoxes ou dans les deux mois suivants; celles de l'automne sont beaucoup plus fréquentes que celles du printemps.

Des observations répétées établissent l'identité des *baguios* (typhons de la mer de Chine) avec les cyclones des Antilles et de l'océan Indien.

Les baguios, comme les cyclones de l'hémisphère N., sont doués d'un double mouvement de translation et de rotation de droite à gauche; ils naissent dans l'océan Pacifique, à l'est des Philippines, et traversent l'archipel, toujours au nord du 9e parallèle. Leur direction générale est O. N. O.

Le mémoire publié par la commission hydrographique des Philippines[1] donne la trajectoire de sept baguios (4 et 18 septembre 1874; 5 mars 1874; 18, 25 et 27 octobre 1873; 4 avril et 13 octobre 1872) : toutes ces trajectoires sont comprises entre l'O. 30° N. et l'O. 14° N., sauf celle du 25 octobre 1873, qui est orientée O. 4° S. Ces baguios s'évanouissent dans la mer de Chine, ou, le plus souvent, ils atteignent le continent asiatique et, s'infléchissant au N. E. arrivent sur les côtes du Japon. La commission

(1) *Baguios*. Memoria redactada por el teniente de navion D. M. Villavicencio, jefe de la comision hidrográfica de Filipinas. Manila, 1874.

hydrographique estime que leur vitesse de translation est de 13 milles à l'heure en moyenne, que leur diamètre extérieur mesure de 40 à 130 milles et leur diamètre intérieur de 8 à 15 milles. Ces météores causent, presque chaque année, de terribles désastres dans l'archipel, ruinant les habitations et les cultures et causant la perte de plusieurs navires; celui des 19 et 20 novembre 1879 fit éprouver de graves dommages à la ville de Cebú et engloutit plusieurs bateaux, entre autres une canonnière à vapeur de la marine royale espagnole, dont on n'a plus entendu parler. Les effets de ces météores ne sont pas moins désastreux dans la mer de Chine et sur la côte asiatique; il suffit de dire que celui qui atteignit Hong-Kong le 23 septembre 1874 y causa la perte de quatorze navires et fit périr plusieurs milliers de personnes à Macao.

Le câble télégraphique immergé en 1880 entre Hong-Kong et Luçon est un immense bienfait pour la navigation, aujourd'hui si active, de ces parages. Depuis l'établissement des communications télégraphiques, l'observatoire de l'Ateneo municipal a toujours avisé en temps utile le port de Hong-Kong de l'imminence des baguios et prévenu ainsi des pertes énormes en hommes et en matériel.

La navigation de l'archipel des Philippines était autrefois fort périlleuse; aux difficultés résultant des courants et des écueils s'ajoutait le défaut de cartes, car jusqu'à ces dernières années les travaux hydrographiques avaient été entrepris avec des moyens insuffisants.

L'expédition de Malaspina leva en 1792 une carte générale de l'archipel; ce n'était pour ainsi dire qu'un cadre destiné à être rempli par des levés ultérieurs[1].

En 1850 et dans les années suivantes, les commodores Bate, Chimno, Reed, de la marine royale anglaise, exécutèrent d'importants travaux sur les côtes de Palawan (Paragua des cartes espagnoles) et dans le détroit de Balabac. C'est aussi de 1850 que datent, pour la plupart, les grands travaux de l'hydrographie espagnole, qui avait déjà donné des tracés remarquables, mais sou-

[1] Cf., pour plus de détails, don Camilo de Arana, *Derrotero del archipielago Filipino.* Direction de hidrografia. Madrid, 1879. Appendice n° 3.

vent interrompus à cause des luttes continuelles avec les pirates malais de l'archipel de Soulou. A cette époque, commença, sous la direction de D. Claudio Montero, le levé méthodique des côtes de l'archipel, auquel cet officier distingué a pris une si grande part.

Une commission hydrographique permanente, composée d'officiers de la marine royale, est uniquement occupée à rectifier et à compléter les cartes des Philippines; tous les points principaux sont aujourd'hui exactement déterminés par rapport à Manille.

Les parties qui restent encore à lever sont pour la plus grande partie situées sur les côtes orientales de l'archipel, dont le tracé actuel, dû à des documents anonymes, est très erroné.

Au cours de mon voyage à Mindanao, j'ai levé les itinéraires suivants : de Davao à Bunauan et à Butuan; de l'anse de Baguian au lac de Maïnit et à Tubay; de Bunauan à Bislig et à Caraga; de Mati à Kuavo; et, en outre, le cours de la rivière de Sagaliud, qui débouche au S. O. de la baie de Sandakan (N. E. de Bornéo). Ces divers itinéraires, levés à $\frac{1}{50\,000}$, ont été réduits et reproduits à la fin de ce rapport[1]. (Carte n° 1.)

Pour la détermination des longitudes, je me suis servi avec avantage de la formule suivante, due à MM. Beuf et Houel, qui facilite le calcul :

$$\cos t = \frac{S\,h - s\,\varphi\ s\,\delta}{\cos\varphi\ \cos\delta},$$

où t = angle au pôle, h = hauteur vraie de l'astre observé, φ = latitude, δ = déclinaison.

Cette formule m'a été indiquée par M. le lieutenant de vaisseau Rozet, aujourd'hui directeur de l'observatoire de Toulon, que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer successivement comme astronome à l'observatoire de la marine à Monsouris et comme officier chargé des montres à bord de *l'Annamite*, qui me porta de Toulon à Singapore.

M. Rozet est auteur d'un traité inédit de cosmographie et de navigation dont la communication m'a été fort utile, car cet ouvrage élémentaire expose avec la plus grande clarté toutes les

[1] J'ai donné : Rivière Sagaliud à $\frac{1}{800\,000}$ (*Bull. de la Soc. géogr.*, août 1880); Itinéraires de Mindanao à $\frac{1}{650\,000}$ (*Ibid.*, 4e trimestre 1882).

notions théoriques et pratiques nécessaires pour les observations astronomiques et la construction des cartes. La publication de ce traité, dont sont exclues toutes les théories qui n'ont pas une application immédiatement pratique, rendrait un immense service aux voyageurs étrangers à l'hydrographie.

Voici un exemple des calculs de longitude par la formule ci-dessus indiquée :

BABAO, RIO TAGUM (8 novembre 1880).

Latitude estimée = 7° 20′ N.
Longitude estimée = 8° 13′ E. de Paris.
Hauteur vraie ⊙ = 31° 24′ 54″ 5.
Déclinaison calculée pour heure de l'observation = 16° 37′ 54″ 5.

$S\,h = 9{,}717\ 03$	$s\,\varphi = 9{,}105\ 99$	$\cos\varphi = 9{,}996\ 43$
$A = 8{,}562\ 69$	$s\,\delta = 9{,}456\ 70$	$\cos\delta = 9{,}981\ 44$
$B = 1{,}154\ 34$	$A = 8{,}562\ 69$	$C = 9{,}977\ 87$

$S\,h = 9{,}717\ 03$
Log. addit. $B = 0{,}029\ 42$

$9{,}746\ 45$
$C = 9{,}977\ 87$

$\cos t = 9{,}768\ 58$ = 360° 0′ 00″ − 54° 3′ 40″

305° 56′ 20″ = 20h 23m 45s 30

Équation du temps pour heure de l'obs. = 16 7 16

Heure T. M. Babao = 20h 7m 38s 14
Heure T. M. Davao, d'après chronomètre = 20 6 53 50

0h 0m 44s 24

Long. Babao à l'est de Davao = 11′ 03″ 60.

Les marées présentent, aux Philippines, un régime singulier, dont les lois ne sont connues que depuis peu de temps. Ces lois, je les donne ici d'après les travaux publiés par M. le comte de Cañete del Pilar(1) et par M. le commandant D. Camilo de Arana(2).

(1) *Revista general de marina.* Madrid, mars 1880.
(2) *Derrotero del archip. filip.*, page 69 et append. 1 et 2.

Les îles Philippines forment un obstacle à la libre propagation de la marée qui se forme dans l'océan Pacifique; en arrivant au contact de l'archipel, le flot se divise en ondes secondaires; ces ondes pénètrent dans l'archipel par les détroits qui s'ouvrent sur le Pacifique et sur la mer de Chine; en se propageant dans l'intérieur de l'archipel et dans tous les sens, elles se combinent de la façon la plus variable, suivant la configuration des côtes; à l'irrégularité qui est la conséquence de ce fait vient encore s'ajouter celle qui résulte de l'inégalité diurne des marées.

En Europe, on ne tient compte que de l'onde semi-diurne, la diurne étant peu appréciable; au contraire, aux Philippines, l'onde diurne, c'est-à-dire l'onde dont le flux et le reflux s'accomplissent en 24 heures, a autant ou même plus d'importance que l'onde semi-diurne. De la coïncidence de ces deux ondes, dont les flux tantôt ont lieu en même temps, tantôt se contrarient, résulte une combinaison variable, changeante, qui paraît, à première vue, échapper à toute règle et qui explique le nom *locas* (folles) donné pendant longtemps aux marées de l'archipel.

Dans la baie de Manille, dans les détroits de Balabac et d'Iloilo, deux jours après que la déclinaison de la lune a été nulle, on observe deux flux et deux reflux, d'intensité sensiblement égale, dans les 24 heures. Les jours suivants, un des flux va en augmentant et l'autre en diminuant; en peu de jours, celui qui est en décroissance disparaît complètement, et il ne reste plus qu'un flux et un reflux en 24 heures.

C'est deux jours après la déclinaison maxima, nord ou sud, de la lune, que l'unique marée diurne est le mieux caractérisée et qu'elle acquiert sa plus grande hauteur. A partir de ce jour, l'unique marée diurne diminue d'amplitude, et peu de jours après se montrent de nouveau deux marées : la nouvelle marée va en augmentant, et les deux marées arrivent à être d'intensité égale deux jours après que la déclinaison de la lune est nulle. Les jours suivants, la marée qui augmentait décroît; c'est l'inverse pour celle qui diminuait; et le cycle se poursuit dans l'ordre que je viens d'indiquer.

La variation de l'*établissement du port* fait perdre à ce mot toute signification. L'*unité de hauteur* varie également beaucoup avec les divers mois de l'année; cette variation atteint, par exemple, 603 millimètres à Manille et 1 mètre 18 millimètres à Iloilo; *le*

niveau moyen varie aussi dans des limites qui atteignent 173 millimètres.

Telles sont en abrégé, les lois générales des marées aux Philippines; au sud de Mindanao, dans la mer de Célèbes, elles présentent encore des caractères particuliers, variables suivant les divers points où on les observe.

A Davao, il y a toujours deux marées par jour; à Pollok, une des marées fait défaut trois jours dans le mois lunaire; à Zamboanga, il n'y a qu'une seule marée pendant seize jours, et à Basilan, situé seulement à 9 milles de Zamboanga, ainsi qu'à Soulou, il n'y a jamais qu'une seule marée par jour.

Au nord de Mindanao, la même différence se produit entre Surigao et l'île voisine de Siargao.

Ce régime a des conséquences importantes pour la navigation. Ainsi, le 17 janvier 1881, par exemple, étant sur la côte ouest de la péninsule de Surigao par 9° 30′ environ de latitude, je vis la basse mer à 6 heures 30 minutes du soir; à la même heure, et d'après ce que j'avais observé quelque jours auparavant à Gigaquit, sur le Pacifique, la mer devait être étale sur ce dernier point; de ces différences de niveau résulte un courant alternativement nord et sud qui, dans certaines passes resserrées, acquiert une violence extraordinaire.

En rade de Surigao, les bateaux ont grand soin de ne pas mouiller au delà d'une certaine distance du rivage, car on sait bien que, plus au large, les courants atteignent, dans certaines circonstances, plus de 8 milles, et alors il n'y a ni ancre ni amarre qui résiste [1].

En profitant de ces courants de marée, qui ne me furent favorables que pendant une partie de mon trajet, je pus un jour franchir en trois heures, sans voile, les 28 kilomètres qui séparent Surigao de Tagauaan.

Quand deux courants de sens opposé se rencontrent, ils engendrent des tourbillons qui sont souvent funestes aux embarcations. Quant aux navires, ils ne sont pas engloutis, mais immobilisés, malgré le vent, au milieu d'une mer démontée dont les lames se brisent avec un fracas qu'on entend à plus d'un mille.

La côte orientale de Mindanao, dans toute la partie où je l'ai

[1] D. Camilo de Arana, *loc. cit.*

IMPRIMERIE NATIONALE

suivie, de Surigao à la pointe Tugas et de Bislig à la baie de Pujada, est bordée de bancs de madrépores au delà desquels le fond s'abaisse subitement. Pendant la mousson de N. E., les vagues formées dans l'immensité du Pacifique, rencontrant brusquement cet obstacle, acquièrent une hauteur et une force considérables et se brisent, en bordant la côte d'une ceinture d'écume qui se prolonge presque sans interruption depuis Placer jusqu'à la baie de Mayo. Presque tous les rios qui débouchent dans le Pacifique sont obstrués par des barres; celles de Catel et de Gigaquit ont surtout une mauvaise réputation, laquelle est loin d'être imméritée.

Souvent d'une pointe à l'autre s'étend parallèlement à la côte une ligne de récifs qui intercepte une zone peu profonde, relativement calme, dont peuvent profiter les embarcations; quelquefois, comme pour la pointe Sancop et la pointe Tambog, des arroyos connus sous le nom de *Silangas* permettent de passer d'une de ces zones de calme dans la suivante sans doubler les pointes, où la mer brise toujours avec fureur et qui sont, ainsi que les barres, souvent funestes aux embarcations du pays.

Voici ce que dit de la navigation dans ces parages M. le capitaine de frégate D. C. Garcia de la Torre[1], qui, en novembre 1876, fit une reconnaissance de la côte, du cap Saint-Augustin à Quinablangan :

« Je n'avais jamais vu une côte avec une mer aussi démontée; elle produit sur les bateaux l'effet d'un véritable ouragan. Les goélettes ne doivent jamais prendre cette route, sinon à l'époque des quadratures, car peut-être alors la mer est-elle plus tenable. En sortant de Baganga avec trois goélettes pour me rendre à Bislig, je profitai du flux, parce que, bien que l'on me dît le contraire, je supposai que le courant favoriserait notre marche vers le nord. Cependant, de minuit à 9 heures du matin, nous ne dépassâmes pas la *visita* de Dapnan, endurant pendant tout cet intervalle un temps périlleux pour des bateaux d'un aussi faible échantillon.

« Les goélettes étant pleines d'eau, l'une ayant perdu son grand mât, l'autre son mât d'artimon, les étais se rompant à chaque instant, il nous fallut revenir à Baganga, non sans risquer de tomber en travers; nous étions poussés avec une telle force, que, bien que le vent eût molli, nous y arrivâmes en un quart d'heure. »

(1) Cité par le *Derrotero*, p. 855.

Le même auteur a vu le courant constamment dirigé vers le sud, quand il se trouvait à 4 milles au large de la côte. En la suivant beaucoup plus près, de Bislig à Catelviejo, j'ai toujours vu le courant, violent, dirigé du nord au sud pendant le flot, et en sens contraire pendant le jusant.

Toute cette côte orientale de Mindanao est dangereuse; entre Surigao (9° 47′ 53″ latitude nord) et la baie de Mayo (6° 53′), elle n'offre d'autre mouillage, par les vents d'est, que celui de Bislig; ce mouillage est sûr; il y a partout 10 à 12 brasses, sauf sur une partie de la barre, qu'il serait facile de draguer, car son étendue ne dépasse par 12 brasses.

La baie de Mayo est un refuge médiocre; mais la baie de Pujada, qui n'en est séparée que par un isthme très étroit, présente un abri vaste et sûr contre tous les temps.

Cette baie si bien abritée, à l'entrée facile, forme un magnifique port naturel, dont l'importance sera considérable quand la région voisine sera colonisée; celle-ci est à peu près déserte aujourd'hui; on ne voit sur les rives de la baie d'autres habitations que celles du petit village Bisaya de Mati, dont les ressources sont très limitées.

CHAPITRE III.

ANTHROPOLOGIE [1].

La péninsule de Malacca et toute la partie du grand archipel d'Asie comprise à l'ouest de Florès, Céram, Gilolo (limite de la race Papoua) paraissent peuplées par trois races bien distinctes : les *Négritos*, les *Indonésiens*, les *Malais*.

C'est du moins ce qui résulte, à mon sens, de mes observations sur le vivant et de mes collections, *pour toutes les régions que j'ai parcourues*. C'est à ces régions que je limiterai cette partie de mon rapport, sans rechercher ce que les voyageurs nous ont appris des contrées voisines; leurs récits confirment d'ailleurs la trinité ethnique des populations dans tout l'archipel.

[1] Mes collections anthropologiques (en commun, comme toutes les autres, avec mon ami M. le Dr Paul Rey, pour la première partie de mon voyage) comprennent quatre séries :

1° Feuilles d'observations sur le vivant (avec échantillon des cheveux et photo-

En abordant l'étude de ces populations, il faut se pénétrer d'un fait qui est d'une importance capitale pour l'anthropologie. Pendant des siècles, la piraterie, les guerres continuelles de tribu à tribu, l'esclavage, ont été des fléaux endémiques de l'archipel; moins violents sur quelques points dans ces dernières années, ils continuent à exercer les mêmes ravages sur beaucoup d'autres[1].

Il faut donc s'attendre à trouver les races profondément altérées par les croisements et dans une proportion d'autant plus large que, plus robustes et plus entreprenantes, elles prélevaient plus de captifs sur les populations voisines.

On pourrait figurer schématiquement l'habitat des races que j'ai observées par trois zones concentriques, la plus interne étant occupée par les Négritos refoulés dans l'intérieur des terres par l'invasion indonésienne; les Indonésiens occupent la zone moyenne; ils ont été à leur tour chassés des côtes par les Malais, qui à peu près seuls aujourd'hui occupent la zone la plus excentrique et sont en réalité répandus sur tous les rivages.

Les divers groupes, d'importance numérique et anthropologique très inégale, dont j'étudierai les caractères, peuvent être classés de la façon suivante :

graphie du sujet) numérotées de 18 à 173 (les numéros 1-17 ont trait à d'autres races étudiées dans le trajet Toulon-Singapore). Les mesures sont prises suivant la méthode adoptée au laboratoire d'anthropologie du Muséum.

Les principaux résultats sont résumés dans le *tableau I*.

Les portraits des sujets mesurés, dont quelques-uns sont reproduits ci-après, portent les mêmes numéros que les feuilles d'observations.

Les numéros des colorations sont ceux des échelles chromatiques de la Société d'anthropologie;

2° Portraits de sujets non mesurés, numérotés I à L;

3° Crânes, numérotés 1 à 160;

4° Squelettes, numérotés I à IX.

Les principaux résultats de la mensuration des crânes isolés et des crânes des squelettes forment le *tableau II*.

Les indices sur le vivant sont calculés d'après les mesures directement obtenues, sans déduction de la quantité, non encore absolument déterminée, qui représente la différence entre les indices sur le vivant et sur le squelette.

[1] J'ai déjà donné quelques détails sur les mœurs des populations de Malacca et de l'archipel dans le *Bulletin de la Soc. de géogr.*, 1879-1882, dans la *Revue d'ethnogr.*, t. I, 1882, et dans mon *Voyage aux Philippines* (*Tour du monde*, 1er et 2e semestres 1884).

RACE.		NOM PORTÉ par CHAQUE GROUPE dans la région où il habite.	HABITAT.	NOMBRE D'HABITANTS.
I Négrito	pure...	A. Négrito....	Province de Bataan (Luçon).......	?
		B. Mamánua..	Autour du lac de Maïnit (N. E. de Mindanao)..................	300 à 400?
	métissé.	C. Négrito....	Près de Tiwi, province d'Albay (S. E. de Luçon)..................	100?
II Malaise	avec prédominance de sang négrito.	D. Manthra...	Forêts au nord et au N. O. de Malacca.	?
		E. Knabuï....		
		F. Udaï......		
		G. Jakun.....		
		H. Atas (1)....	Forêts de la province de Camarines-Sur (Luçon)..................	?
	avec prédominance de sang chinois.	I. Bicol.....	Province d'Albay, de Camarines-Norte et Sur, partie de celle de Tayabas (S. E. de Luçon)..............	350,000
		J. Tagaloc...	Manille et le centre de Luçon......	1,200,000
		K. Bisaya.....	Iles Bisayas et quelques pueblos sur les côtes de Mindanao...........	2,500,000
	avec traces de sang arabe, mêlé d'indonésien.	L. Moro, Orang-Islam, Orang-Soulou.....	Archipel de Soulou et spécialement île Soulou....................	10,000 (pour l'île Soulou).
		M. Moro. Orang-Islam......	Golfe de Davao (S. E. de Mindanao).	?
		N. Kalagan...		
III. Indonésienne		O. Buledupih.	Rio Sagaliud et Kinobatangan (N. E. de Bornéo)...................	1,000
		P. Samal.....	Ile Samal (golfe de Davao)........	50,000?
		Q. Bagobo....	Versant sud et est du volcan Apo (golfe de Davao).............	
		R. Guianga...		
		S. Atas......	Versant N. O. de l'Apo............	
		T. Tagacaolo..	Ouest et est du golfe de Davao.....	
		U. Tagabawa..	Nord du golfe de Davao...........	
		V. Manobo...	Golfe de Davao; bassin de l'Agusan; péninsule de Surigao...........	
		Y. Mandaya...	Bassin de Sahug; côte orientale de Mindanao......................	
		Y. Bilân ?.....	Ouest du golfe de Davao.........	?

(1) Nom donné par les populations catholiques des Philippines à beaucoup de populations sauvages, quelle que soit leur race.

I

A. — Négritos[1].

De tous les indigènes de l'archipel, les Négritos sont incontestablement et de beaucoup les plus faibles, les plus timides, les moins intelligents; comme ils ont toujours été la proie de leurs voisins, incapables de faire eux-mêmes des prisonniers, leur sang s'est conservé pur.

Depuis les travaux de MM. de Quatrefages et Hamy[2], il n'est plus douteux qu'ils n'aient dominé autrefois des îles Andaman au cap Engano, notamment dans la péninsule de Malacca et à Mindanao.

A une époque reculée, ils étaient sans doute les seuls habitants de la péninsule et de l'archipel. La grande uniformité de leur type milite fortement en faveur de cette hypothèse. Relégués aujourd'hui sur des sommets d'un accès difficile, ils ne sont plus guère représentés dans la péninsule que par les *Sakkayes* de la province de Pérak[3]; aux Philippines, ils forment encore plusieurs tribus disséminées, peu importantes, dont l'area principal est le centre de Luçon. Ils sont fatalement destinés à disparaître. Leurs métis, au contraire, sont fort répandus, et on verra qu'il n'est point de population dans l'archipel qui ne révèle le mélange de leur sang.

Les Négritos frappent tout d'abord par la grosseur relative de la tête, l'élévation du crâne, le défaut de prognathisme et de saillie des pommettes. Leur apparence générale est grêle; le thorax est peu développé, la jambe sans mollet; le pied, assez grossier et massif, est légèrement tourné en dedans, direction exagérée par le

[1] Pl. I, II, III.

[2] Ce fait a été établi par M. de Quatrefages dès 1862 (*Gazette médicale*). Voir de Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*. Paris 1882. Cf., en outre, les divers travaux de ces savants, et notamment A. de Quatrefages, *Nouvelles Études sur la distribution géographique des Négritos et sur leur identification avec les Pygmées asiatiques de Ctésias et de Pline*. — *Revue d'ethnographie*, t. I, 1882. — *Hommes fossiles et hommes sauvages*, ch. IV. Paris, 1884, etc. — E.-T. Hamy, *Étude sur un squelette d'Aeta des environs de Binangonan* (*Nouvelles Archives du Muséum*, 2e série, 1879); etc.

[3] J. Errington de la Croix, *Étude sur les Sakkaies de Perak* (*Rev. d'ethnographie*, t. I, 1882).

gros orteil fortement dévié; les autres orteils sont très courts; la paroi abdominale, très dure, est hémisphérique et fait saillie au-dessous de la ceinture serrée qui, chez les hommes, se continue avec le lambeau d'étoffe appliqué sur les parties génitales.

L'ouverture palpébrale est le plus souvent allongée, rectiligne; quelquefois cependant cette ouverture décrit une courbe très légère.

Le repli falciforme fait défaut, mais le prolongement interne de la paupière supérieure tend à former un pli qui parait être comme le rudiment de cette particularité anatomique.

Le sens des couleurs est complet chez ces indigènes, bien qu'ils n'aient pas tous les mots nécessaires pour distinguer les diverses nuances de papiers colorés; mais ils ne les confondent pas et savent fort bien les rattacher aux couleurs les plus usuelles : *dugo*, rouge (couleur du sang), *bigas*, vert (couleur du riz en herbe), etc.

Le front est remarquablement haut et vertical, et forme un angle très net avec le plan transverse de la face; la courbe antéro-postérieure du crâne est régulièrement circulaire, développée en hauteur; il en est de même de la courbe transverse; la région postérieure du crâne est toujours plus ou moins plane et le plus souvent déprimée dans sa moitié droite, fait en rapport sans doute avec le décubitus.

La coloration de la peau est presque toujours soit n° 43, soit n° 28; celle des cheveux, n°s 27 et 41, quelquefois n° 48.

La chevelure est abondante, très fine, crépue en grains de poivre, implantée par groupes de poils régulièrement espacés sur le cuir chevelu; elle grisonne parfois sans que le sujet ait atteint un âge avancé, à 50 ans environ. La section transversale du cheveu est assez régulièrement elliptique, non réniforme, quelquefois légèrement ovoïde[1]. La chevelure est rasée sur une surface allongée large de 5 à 6 centimètres, qui se prolonge depuis la limite postérieure de l'implantation des cheveux jusqu'au quart postérieur de la suture sagittale.

La barbe, qui a les mêmes caractères que les cheveux, est parfois touffue, et, dans ce cas, couvre toute l'étendue du maxillaire inférieur aussi bien que la lèvre supérieure. Le plus souvent elle est réduite à cette dernière région, au menton et à la partie supérieure de la branche montante du mandibule.

[1] Pl. XXXI, n°s 44 et 45.

La *couleur* des yeux ne correspond pas exactement aux couleurs de l'échelle chromatique; elle se rapproche des n°s 1 et 3, mais est beaucoup plus vive et brillante.

Les irrégularités sont assez fréquentes dans l'implantation des *dents*, spécialement des incisives, mais beaucoup moins que la carie (presque toujours limitée aux molaires), qui, à des degrés divers, se montre chez presque tous les sujets. Les incisives supérieures sont le plus souvent limées en pointe, l'usure oblique et latérale de la dent atteignant environ les deux tiers de la partie libre de celle-ci.

Les organes génitaux de l'homme sont médiocrement développés; les testicules sont petits, les poils du pubis rares et grêles; la circoncision est constante et le prépuce sectionné fort haut. Cette opération est pratiquée sur l'enfant de 10 à 12 ans, par son père, au moyen d'un couteau de forme quelconque.

Il ne m'a pas été possible d'observer les organes pelviens de la femme. La forme des mamelles chez les jeunes filles tient le milieu entre les variétés hémisphérique et pyriforme; dès la première grossesse, elles deviennent volumineuses et pendantes. Il n'est pas possible d'avoir des renseignements sur l'époque de la menstruation, les Négritos ne tenant aucun compte de leur âge.

Voici les dimensions des os des membres du squelette n° 1 dont le crâne est mesuré au tableau II.

Humérus = 269^{mm}; radius = 201^{mm}; fémur = 391^{mm}; tibia = 326^{mm}

INDICES.

Humérus = 100,	Radius = 74.72.
Fémur = 100,	Tibia = 83.37.
Fémur = 100,	Humérus = 68.79.

Les cases des Négritos, formées de matériaux légers, ont un plancher élevé de quelques pieds au-dessus du sol, suivant l'usage constant de la Malaisie. Les meubles sont nuls, les ustensiles se bornent à quelques vases grossiers et à quelques paniers.

Les Négritos dorment soit sur le plancher, soit sur un lit de camp incliné, sans rien qui soutienne le crâne. Comme leurs vêtements se réduisent, chez les hommes, à la mince bande d'étoffe qui recouvre les parties génitales, et se bornent à un jupon pour les femmes, ils ont soin d'entretenir du feu pour se protéger contre le refroidissement de la nuit.

L'état social des Négritos varie dans une mesure énorme selon qu'ils sont plus ou moins à l'abri des exactions des populations voisines. En général, ils ont un mauvais renom parmi les populations soumises et catholiques des Philippines.

J'ai toujours entendu dire qu'ils n'avaient jamais pratiqué le cannibalisme; mais on les accuse volontiers de pillages, de meurtres, d'incendies.

Il est probable que beaucoup de ces actes ne sont que des représailles, et que souvent ils sont inventés ou exagérés. En effet, les Indiens notables appelés à donner des renseignements sur les Négritos sont enclins à diminuer leur importance numérique d'une part, et de l'autre à les représenter comme des sauvages féroces, rebelles à tout progrès; ils cherchent ainsi à éluder toute relation entre les autorités espagnoles et les Négritos, avec lesquels ils font un commerce d'échanges d'autant plus lucratif qu'il est sans contrôle et que les sauvages, livrés à eux-mêmes, sont constamment spoliés.

Les détails suivants ne s'appliquent donc qu'aux Négritos observés dans la Sierra de Marivelès, aux environs de Balanga (province de Bataan [Luçon]).

Ces Négritos, sous l'autorité juste et éclairée du gouverneur de la province, D. Estanislao Chaves, vivent pacifiquement sur le versant oriental de la sierra. Chaque ménage a sa case entourée de défrichements où sont cultivés la banane, le riz, la canne à sucre, la patate. Ils élèvent de la volaille, des porcs, quelquefois même des buffles. A ces ressources alimentaires les Négritos joignent le produit de la chasse, pour laquelle ils dressent des chiens.

Leurs armes sont l'arc et la flèche. Le bois de l'arc est tiré du tronc de l'*anajao* (*Corypha minor*, Palm.) les intestins du cerf fournissent la corde. Les flèches sont armées de pointes de fer qu'ils fabriquent eux-mêmes et dont ils se procurent la matière par voie d'échange; leur forme est variée, et l'une d'elles, à pointe mobile, est assez ingénieuse. Les Négritos jouissent d'une grande réputation d'adresse; celle-ci néanmoins m'a paru contestable. Ils ont recours aux pièges; mais tous ces moyens sont bien précaires, et expliquent la misère de ces indigènes quand ils sont noyés au milieu de tribus énergiques et agressives et contraints à une vie errante, incompatible avec l'agriculture.

Ils sont habiles à trouver dans les forêts le miel, les résines et certaines racines comestibles. Le miel et les résines constituent des objets d'échange aux moyens desquels ils acquièrent, des Tagalocs de la côte, du fer, des vases à cuire le riz, quelques étoffes et du tabac; ils boivent volontiers de l'*anisado* ou de la *taba*, quand on leur en offre, mais je ne crois pas qu'ils en fassent jamais provision; l'alcoolisme paraît leur être inconnu.

Bien que connaissant le nom des monnaies espagnoles, les Négritos sont incapables de les distinguer entre elles et de se faire une idée de leur valeur.

Quand il a livré une quantité de denrées estimée, après débat, à 6 réaux, par exemple, un Négrito acceptera en échange une pièce de monnaie de 1 ou de 2 réaux.

La faculté du calcul est, en outre, extraordinairement limitée chez ces indigènes; les noms de nombre qui figurent dans leur vocabulaire [1] leur sont bien connus comme mots, mais n'ont pas pour eux une signification précise. Il est facile de se convaincre que les plus intelligents ne peuvent réellement compter au delà de 4 ou de 5; des nombres plus élevés ne représentent pour eux qu'une idée vague de multiplicité, sans doute ce que seraient pour nous les distances de l'astronomie exprimées en mètres. Ils ont du reste le sentiment de leur infériorité et n'emploient le terme d'homme (*tao*) que pour désigner les Indiens; en parlant d'eux-mêmes, ils disent seulement les *Négritos*, mot qui est passé dans leur dialecte et dont ils ne soupçonnent pas l'origine étrangère.

Il est difficile de décider avec certitude si les Négritos ont une conception du monde, des croyances, des traditions. Il faudrait, pour être exactement renseigné à cet égard, soit pouvoir causer avec un Négrito ayant quitté déjà adulte ses montagnes pour vivre au milieu des Indiens (cas qui ne s'est sans doute jamais présenté), soit vivre longtemps au milieu d'eux et acquérir avec leur confiance une connaissance suffisante de leur dialecte.

D'après les Tagalocs, fort peu compétents en ces matières, les Négritos n'auraient ni traditions, ni religion, ni croyance au surnaturel, ni magie, ni sortilèges, ce qui me paraît fort douteux et même impossible à admettre. En effet, dans une de leurs

[1] Voir chap. v, *Dialectes*.

danses, l'un d'eux, qui paraît chargé d'un rôle de ravisseur ou de perturbateur [1], figure, disent-ils, un esprit (*Antu*), désignation qui, dans toute la Malaisie, s'applique à un personnage surnaturel analogue aux démons du christianisme.

Il faut remarquer en outre que les Négritos ont pour les morts un véritable culte : les cadavres sont enterrés à près de 3 mètres de profondeur, ce qui pour des gens privés de tout outil de terrassier constitue un travail très pénible; l'enterrement a lieu sous la case qu'habitait le défunt, laquelle est alors abandonnée; ses habitants vont en construire une autre à quelque distance. Cet usage est constamment observé.

Enfin les Négritos passent pour fort habiles à trouver dans les forêts, outre les racines alimentaires, une foule de plantes et de graines dont ils extraient des huiles, des sucs qui constituent, au dire des Tagalocs, des remèdes d'une efficacité merveilleuse.

Il est difficile de concilier ces faits, dont les deux premiers sont certains, avec l'absence de toute religion, de toute croyance surnaturelle, de magie. L'opinion contraire paraît beaucoup plus probable.

L'*organisation sociale* est beaucoup plus complète, même chez les tribus errantes, qu'on ne pourrait le croire, vu leur infériorité intellectuelle; cette organisation est basée sur la famille et sur la propriété individuelle.

L'autorité n'est pas héréditaire : à la mort du chef, dont le pouvoir est très respecté, les pères de famille élisent son successeur. Ce chef électif et inamovible règle tous les différends et punit toutes les infractions, d'ailleurs très rares, suivant les usages traditionnels.

Le vol paraît inconnu; l'homicide est puni de mort, ainsi que l'adultère; dans ce dernier cas, c'est l'époux lésé qui exécute la sentence prononcée par le chef. Le viol, fort rare, paraît être le seul délit passible de coups de *bejuco*, contraste singulier avec les usages des Tagalocs du voisinage.

Le Négrito est *monogame* et n'achète pas sa femme, autre trait rare parmi les populations non chrétiennes de la Malaisie. Il fait seulement un petit cadeau à son futur beau-père, qui donne toujours à sa fille quelques objets qui demeurent la propriété de

[1] Voir *Voyage aux Philippines*, chap. II (*Tour du monde*, 1er semestre 1884).

cette dernière et sont repris par elle dans le cas de prédécès du mari.

Le *mariage* donne lieu à une cérémonie singulière : les futurs époux grimpent au sommet de deux arbres voisins, flexibles. Le chef de la tribu incline ces arbres l'un vers l'autre et quand le front des deux futurs est arrivé au contact, l'union est conclue. Cet acte est toujours accompagné de festins et de danses d'un caractère spécial [1]. Les relations sexuelles sont excessivement rares en dehors du mariage; toute jeune fille soupçonnée doit renoncer à l'espoir de trouver un mari.

La tendresse des parents pour leurs enfants est extrême, et ces derniers témoignent à leurs parents autant d'affection que de respect.

La *naissance* et la *mort* donnent aussi lieu à des cérémonies particulières. Le défunt, toujours profondément regretté, est enterré au milieu de larmes et de cris très sincères. Néanmoins un festin suit toujours la cérémonie, ainsi du reste que cela a lieu chez les Tagalocs et chez bien d'autres populations.

Dès que l'accouchement est terminé, la mère court se plonger dans un ruisseau voisin avec l'enfant, pratique constante qui contribue pour une large part à la disparition de la race. En sortant de ce bain, la mère brûle le placenta, en recueille les cendres et les avale en les délayant dans un peu d'eau, afin d'*assurer une bonne santé à son enfant.*

Le nom du nouveau-né lui est imposé après une délibération et un vote auxquels prend part toute la tribu. L'enfant est entouré des soins les plus tendres. Du reste, les Négritos sont compatissants, se secourent mutuellement et soignent avec dévouement leurs malades, même quand ils n'appartiennent pas à leur famille; dans un seul cas, le malade est abandonné à lui-même après que l'on a mis à sa portée de l'eau et des vivres, c'est lorsqu'il est atteint de petite vérole grave; la maladie est alors considérée comme un arrêt du destin, auquel on ne peut s'opposer [2].

La propriété appartient à celui qui l'a créée, le champ à celui qui l'a défriché, etc.

Quand la mère survit au père de famille, la propriété est divi-

[1] Voir *Voyage aux Philippines*, chap. II (*Tour du monde*, 1er semestre 1884).

[2] Les indigènes de la péninsule de Malacca agissent de même en pareil cas. (*Revue d'ethn.*, t. I.)

sée en deux parts égales : l'une va à la mère, l'autre aux enfants, qui la partagent également entre eux. Si les enfants sont en âge de pourvoir à leurs besoins, leur mère reste auprès d'eux; dans le cas contraire, elle rentre avec eux dans sa famille.

Le fait dominant du caractère des Négritos est leur amour profond, indestructible de l'indépendance. Il est fort possible que ce sentiment, aujourd'hui instinctif, se soit développé et enraciné chez eux à la suite d'une expérience séculaire leur prouvant qu'ils ne pouvaient attendre de leurs voisins que l'absorption ou la mort. En tout cas, les Négritos ne sauraient maintenant vivre ailleurs qu'au milieu de leurs forêts; ils n'ont pas d'esclaves et ne peuvent pas plus se plier à la servitude qu'à la domesticité. Je n'ai rencontré de rares esclaves négritos que dans le sud de Mindanao: c'étaient des femmes, seules de leur race dans la rancheria[1] où elles étaient détenues, et fort éloignées de toute agrégation de leurs semblables. Dans la province de Bataan, toutes les tentatives pour élever dans les pueblos des enfants négritos ont échoué, quelque jeunes qu'on les eût recueillis; vers l'âge de 10 à 12 ans, ils se sont toujours enfuis dans les forêts. On dit même qu'un Négrito emmené très jeune à Madrid, ordonné prêtre après avoir reçu l'instruction d'usage, et ramené plus tard aux Philippines, s'enfuit dans les montagnes dès son arrivée.

Histoire ou légende, l'anecdote peint bien le goût profond que les Négritos ont pour l'isolement et la liberté, seules conditions qui puissent retarder un peu leur disparition. S'ils se détermi-naient à vivre dans la circonscription des pueblos, leur faiblesse et les besoins nouveaux qu'ils seraient obligés de satisfaire les réduiraient au dernier degré du dénuement; parviendraient-ils à l'éviter, leur race s'éteindrait avec leurs enfants, les filles étant accaparées par la population indienne, parmi laquelle les garçons ne trouveraient certainement pas d'épouses.

B. — Mamánuas[2].

Les Négritos désignés sous ce nom par les populations qui les entourent sont disséminés par groupes errants, peu nombreux,

[1] Hameau d'indigènes indépendants.

[2] De *ma* préfixe de possession et *manua*, *banua* « sol, région ». Cf. avec le nom presque semblable des *Binua* ou *Benua*, tribus de la péninsule de Malacca habitant le pays avant l'invasion malaise.

autour du lac de Maïnit, dans la péninsule de Surigao (nord-est de Mindanao). J'ai pu, non sans peine, voir quatre d'entre eux et prendre l'observation incomplète d'une femme (voir tableau I, n° 173). Ces Négritos sont absolument semblables, anatomiquement, à ceux de la Sierra de Marivelès. Mais tandis que ces derniers n'ont d'autres voisins que les Tagalocs civilisés et régis par une autorité décidée à ne pas tolérer d'agressions brutales, les malheureux Mamánuas sont comprimés entre les Manobos indépendants, tribus redoutables, avides de sang et d'esclaves, et les Manobos convertis au christianisme et soumis à l'Espagne. Ces derniers, confondus à tort sous le même nom avec les Indiens Bisayas, ont gardé, dans leur nouvel état social, une grande partie de leurs mœurs rapaces et violentes. D'ailleurs, dans la péninsule de Surigao, la difficulté des communications, l'isolement et la rareté des pueblos s'opposent à ce que les Mamánuas soient efficacement protégés. Aussi sont-ils très craintifs et d'une sauvagerie extrême. Ils habitent des huttes grossières et, toujours prêts à changer de résidence à la moindre alerte, plantent à peine quelques bananiers. Il est remarquable que, malgré l'instabilité qui leur est imposée par des voisins impitoyables, les Mamánuas aient exactement les mêmes mœurs et les mêmes usages que les Négritos de la Sierra de Marivelès. C'est du moins ce qui résulte de tout ce que m'ont dit à ce sujet les indigènes, et des renseignements autrement sérieux qu'a bien voulu me communiquer le R. P. Chambo, missionnaire établi à Jabonga.

Au moment où j'arrivais à Maïnit, il venait de se passer chez des Mamánuas du voisinage un drame dont les péripéties démontrent que ces sauvages gardent, malgré leur vie misérable, la notion du droit et l'attachement à leurs anciennes coutumes. Je recherchai en vain la tribu; elle s'était déplacée sans laisser de traces.

C. — Négritos métis d'Albay [1].

A l'extrémité S. E. de Luçon (province d'Albay), près des sources thermales de Tiwi, dans les environs de Malinao, vivent des Négritos mélangés de sang indien. Leur taille moyenne (hommes

[1] Pl. IV. Voir aussi, même planche, le numéro 152, métisse négrito-bisaya, et planche IX, le numéro 251, fille du numéro 152 et de père espagnol.

= 1m5036), intermédiaire entre celle des Négritos de Bataan (♂ = 1m4853) et celle des Indiens Bicols (♂ = 1m5833), mais beaucoup plus rapprochée de la première, donne la mesure des rapports qui les unissent aux deux races.

Ces Négritos métis sont beaucoup plus robustes et mieux musclés que les Négritos purs de Marivelès; leurs cheveux sont beaucoup moins crépus; chez quelques sujets, ils sont à peine frisés; leur section transversale (pl. XXXI, n° 96) est intermédiaire entre celle des Négritos et celle des Bicols. La couleur de la peau (n° 37 et quelquefois nos 27-22) les rapproche des Bicols. La couleur des yeux est 1-2. Les dents sont saines, l'irrégularité d'implantation est rare. La petitesse de la taille, la disposition des narines tranversalement dilatées et regardant en avant, le lobule du nez, dont l'extrémité est légèrement recourbée en bas, la faible sinuosité de l'axe transverse de la fente palpébrale, la médiocrité ou le défaut de repli falciforme, donnent à leur visage une ressemblance frappante avec celui des Négritos purs.

Les mêmes caractères intermédiaires se manifestent dans leur intelligence et leurs mœurs. Par ce côté encore ils se rapprochent plus des Négritos que des Bicols; ils sont cependant meilleurs agriculteurs que les premiers et beaucoup moins misérables. Ils mènent à bien des cultures dont le rendement n'est pas immédiat, celle du cacaoyer par exemple qui demande quelques années avant d'être productive et qui leur assure un certain bien-être. Ils paraissent avoir renoncé à la chasse comme moyen usuel d'améliorer leur alimentation.

Ces métis sont du reste encore plus efficacement protégés par l'autorité espagnole que les Négritos de Marivelès, dont les forêts s'étendent sur un massif montagneux d'un accès difficile; car ils résident au bord de la mer, dans une région très civilisée et très peuplée.

Ces métis, comme les Négritos de Marivelès, reconnaissent l'autorité espagnole; ils ont des rapports fréquents avec les Bicols, mais vivent séparés; ils ont conservé leurs mœurs et leurs usages, et ne sont pas catholiques, ce qui assigne une date éloignée, antérieure à la conquête espagnole, à la formation de leur race. Ils tendent à disparaître, par suite du mariage de leurs filles avec les Bicols.

II

MALAIS.

D. — Manthras; E. — Knabuïs; F. — Udaïs; G. — Jakuns, de la province de Malacca[1].

Ces tribus, qui sont répandues dans l'intérieur de la péninsule de Malacca, forment la transition entre les métis négrito-malais (tels que ceux d'Albay) et les Malais, considérés comme type, qui occupent les côtes de la partie sud du grand archipel d'Asie.

Les traces de sang négrito que présentent ces tribus varient beaucoup avec les individus et paraissent des faits d'atavisme, ce qui assigne une époque éloignée au mélange du sang négrito avec le sang malais.

D'après le descobridor Godinho de Eredia, métis de Portugais et de mère malaise né à Malacca, dont le très intéressant récit, écrit en 1613, a été récemment publié[2], l'invasion de la péninsule par les Malais eut lieu en 1411, sous la conduite dû radjah Permicuri.

Cette invasion trouva la région de Malacca occupée par les *Saletes*, peuple pêcheur et guerrier. Ce nom paraît avoir aujourd'hui disparu de la péninsule; il est vrai que je n'ai pas fait de recherches spéciales à ce sujet, la publication de M. Janssen étant d'une date postérieure à celle de mon voyage.

Les *Saletes* dont parle Godinho sont sans doute les ancêtres des tribus actuelles; ils devaient être mélangés d'une faible dose de sang négrito, mais n'étaient pas des Négritos purs ou légèrement métissés.

Il est vraisemblable, en tout cas, que les tribus que j'ai visitées dans les forêts de la péninsule au nord de la ville de Malacca descendent de populations de race malaise qui auraient envahi la péninsule antérieurement aux invasions malaises historiques, et auraient en partie asservi, en partie refoulé vers le nord, la population négrito, dont les descendants directs sont aujourd'hui représentés par les *Orang Sakkaies*[3] de la province de Pérak.

[1] Pl. XXII.

[2] *Malacca, l'Inde méridionale et le Cathay*, manuscrit original autographe de Godinho de Eredia, reproduit en fac-similé et traduit par M. Léon Janssen. Bruxelles, 1882.

[3] Cf. J. Errington de la Croix, *Étude sur les Sakkaies de Pérak* (*Revue d'ethnographie*, t. I, 1882).

Si les tribus refoulées aujourd'hui par l'*invasion malaise historique* dans les montagnes de l'intérieur de la péninsule descendaient directement de populations où le sang négrito eût dominé, ces tribus devraient présenter un type plus franchement négrito; car, ainsi que toutes les populations vaincues, elles ont dû fournir et elles fournissent encore des femmes et des esclaves aux vainqueurs sans leur en prendre jamais.

Les Manthras, les Udaïs, les Knabuis et les Jakuns de la province de Malacca vivent dans des conditions comparables à celles des Négritos, un peu meilleures que celles des Mamánuas, moins bonnes que celles des Négritos de Bataan; ils sont donc fort misérables; quoique plus intelligents, ils ne connaissent pas l'écriture, mais ils conservent fidèlement par tradition le souvenir de leur ancienne puissance. Ils disent nettement qu'autrefois toute la région était en leur pouvoir et qu'ils occupaient non les montagnes, mais le rivage de la mer. A cette époque, avant d'avoir été chassés dans l'intérieur, ils étaient riches, puissants et possédaient une histoire écrite sur des lames d'écorce. J'ai eu pour guide un jeune Manthra du nom de *Pang lima dalam,* qu'il me dit être celui de son père et de tous ses ascendants, suivant l'usage de sa tribu; bien qu'il parlât passablement le malais, ce nom n'avait pour lui aucune signification; c'est cependant le titre que porte, dans les cours malaises, le seigneur chargé de l'intendance du palais.

L'état d'infériorité des tribus actuelles paraît donc résulter non de l'infériorité primitive de la race, mais simplement de l'oppression des envahisseurs. Condamnées à une vie presque aussi misérable que celle des Négritos de Mindanao, d'abord chassées de la côte, puis harcelées sans merci, ces tribus ont vu leur alimentation devenir difficile; leur vigueur physique a diminué, la crainte, la dissémination, le pillage, ont progressivement effacé les arts de la civilisation, sans toutefois en supprimer le souvenir.

Ayant déjà exposé ailleurs l'état social et les mœurs de ces tribus [1], je n'y reviendrai pas ici. Je me bornerai à signaler l'absence de l'arc, qui est remplacé par la sarbacane, faite d'une tige de roseau, au moyen de laquelle les Manthras et leurs voisins lancent de petites flèches empoisonnées. La flèche est poussée par une

[1] *Quelques jours chez les indigènes de la presqu'île de Malacca* (*Revue d'ethnographie*, t. I, 1882).

IMPRIMERIE NATIONALE.

bourre de coton ou de filaments végétaux analogues, exactement adaptée au calibre de la sarbacane.

Quant à l'intelligence des Manthras, j'ajouterai un fait que j'ai oublié de mentionner dans l'article cité. J'ai vu à la mission d'Ayer-Salak, près de Malacca, de jeunes Manthras de 15 à 18 ans, nés dans les forêts, qui avaient été élevés au séminaire de Penang. Ils parlaient le latin assez couramment et m'ont donné sans difficulté, dans cette langue, plusieurs renseignements intéressants.

Les Manthras sont les plus nombreux des sauvages de la province de Malacca, ce sont ceux qui offrent le plus d'unité anthropologique et chez lesquels les traits constitutifs de la race paraissent le mieux fixés; les autres tribus présentent des divergences plus considérables. Mon impression n'est peut-être que l'effet du hasard; il est fort possible que cette proportion soit inverse sur un autre point de la péninsule.

Quoi qu'il en soit, les Manthras de Malacca offrent les traits caractéristiques suivants : débilité générale; exiguïté de la taille (qui, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, se rapproche beaucoup de celle des Négritos); front proéminent, bombé (autre caractère négritoïde); ouverture palpébrale très allongée transversalement, repli falciforme constitué, non comme chez le Chinois, par un repli vertical, mais par un prolongemement angulaire; racine et partie supérieure du nez déprimées jusqu'au niveau d'un plan qui passerait par les pommettes; celles-ci sont massives et très saillantes; à leur niveau, la région centrale de la face produit l'effet non d'une saillie, mais d'une dépression; abdomen énorme; mains délicates; membre inférieur arqué dans le plan antéro-postérieur, conséquence de la direction du grand trochanter rejeté en arrière; pieds massifs à orteils courts (se rapprochant beaucoup du type négrito). Plusieurs des femmes sont à la fois nourrices et enceintes.

La coloration des yeux est presque toujours n° 1; celle de la peau, n° 37, quelquefois n°s 21, 22, 30; celle des cheveux, n°s 34, 41.

Généralement leurs cheveux ressemblent à ceux des Malais, aussi bien par leurs caractères extérieurs que par ceux qui sont révélés par les coupes. Cependant il n'est pas rare d'en rencontrer de fortement bouclés.

Le squelette manthra que j'ai trouvé près de Kessang présente beaucoup d'analogie avec celui des Négritos; le crâne particulière-

ment (voir tableau II, n° 1), dans sa partie crânienne proprement dite, est presque identique avec le Négrito de Bataan (voir tableau II, n° 2) [1].

Les Udaïs et les Knabuïs forment la transition entre les Manthras et les Jakuns. Ces derniers se distinguent assez nettement par la saillie moindre des pommettes, mais surtout par une vigueur plus grande, une musculature moins débile, faits qui ne sont peut-être qu'un accident local et auquel il ne faut pas, je crois, attacher une grande importance, car les unions sont fréquentes entre les diverses tribus.

H. — Atas de Camarines-Sur (Luçon).

Dans les forêts de la chaîne montagneuse qui forme l'arête de la partie S. E. de Luçon et s'étend dans les provinces de Tayabas, Camarines-Norte, Camarines-Sur et Albay, vivent des populations très mêlées que les Indiens désignent indifféremment sous les noms d'*Atas*, de *Remontados* ou d'*Infieles*, sans tenir aucun compte de leur race. Parmi les groupes insoumis, le plus souvent errants, qui habitent cette région peu accessible, plusieurs doivent leur origine à des Indiens qui se sont enfuis de leurs pueblos à la suite de quelques délits.

Les Atas ont, dans les provinces citées plus haut, une réputation d'énergie et de férocité qui paraît justifiée. Les deux seuls *Atas* que j'aie vus (tableau I, n°s 72 et 73) sont évidemment, le numéro 72 surtout, des Indiens avec une proportion plus grande de sang négrito.

Ces deux sujets sont bien musclés et leurs grands yeux noirs ont une expression à la fois réservée et fière; l'ouverture palpébrale est légèrement oblique et très allongée, le repli falciforme très marqué. La coloration de la peau est représentée par les numéros 36 et 37, celle des cheveux par le numéro 41. Je les place, dans ma description, à la suite des tribus de Malacca, car ils

(1) DIMENSIONS DES MEMBRES.

Humérus = 256mm; radius = 200mm; fémur = 382mm; tibia = 314mm.

INDICES.

Humérus = 100,	Radius	= 78.12.
Fémur = 100,	Tibia	= 82.19.
Fémur = 100,	Humérus	= 67.01.

paraissent, comme celles-ci, former la transition entre les véritables métis de Négritos et les Malais.

Les Atas de Camarines et des provinces voisines, fort incommodes par leurs brigandages, disparaîtront encore plus rapidement que les Négritos.

I. — Bicols [1].

Comme les Tagalocs et les Bisayas, avec lesquels ils forment la plus grande partie des *Indiens* (*Indios*) [2] des Philippines, les Bicols [3] sont des Malais qui s'écartent du tronc primitif à peu près dans la même mesure que les *Moros* du sud de Mindanao, mais dans un sens divergent. Ces derniers tendent vers le type indonésien, tandis que les premiers se rapprochent du chinois. Les Bicols étant de tous les Indiens ceux que j'ai pu le mieux observer, je les prendrai pour exemple de ce groupe.

Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de déterminer l'époque à laquelle la race malaise, après la fusion intime et la fixation des trois éléments qui la constituent, s'est étendue vers le nord, des îles de la Sonde à Formose, et plus loin encore, franchissant les détroits, cheminant le long des côtes. J'ai dit que cette émigration malaise couvrait les rivages, enfermant dans une ceinture presque continue les populations indonésiennes, qui entourent elles-mêmes les tribus négritos.

Il est vraisemblable que les populations malaises des Philippines possédaient des traditions écrites; leur système spécial d'écriture, très voisin mais non identique pour les Tagalocs et les Bisayas [4], les nombreux manuscrits qu'ils conservaient il y a trois siècles, en font foi. Mais la rapide extension du christianisme dans le nord, celle de l'islamisme, qui fut aussi rapide et exclusive dans le sud de l'archipel, eurent un résultat identique au point de vue de l'histoire : le système d'écriture indigène fut rapidement et complètement supplanté par le système latin ou le système arabe; les

[1] On écrit indifféremment Vicols ou Bicols, Visayas ou Bisayas, le *v* ayant souvent en espagnol la même valeur que le *b*.

[2] On désigne, aux Philippines, sous le nom de *Indios* les indigènes soumis et catholiques, par opposition aux populations indépendantes, soit *Moros*, soit *Infieles*.

[3] Pl. X, XXIII, XXIV, XXV.

[4] Voyez chap. v, *Dialectes*.

manuscrits, devenus illisibles, se perdirent; d'ailleurs, ils n'offraient plus d'intérêt à des populations qui, en vertu de leurs nouvelles croyances, n'avaient pour leur histoire que de l'indifférence et du mépris. Il est probable qu'avec du temps et de la patience on retrouverait aux Philippines un bon nombre de manuscrits antérieurs à la conquête espagnole; les dialectes de l'archipel n'ayant subi que des variations insignifiantes depuis cette époque, il serait dès lors facile de recueillir des traditions qui seraient sans doute d'un grand intérêt pour l'histoire de ces contrées.

Aujourd'hui nous pouvons seulement considérer comme certain que la diffusion vers le nord de la race malaise et de l'islam en fut pas simultanée. A l'arrivée des Espagnols, les Malais mahométans, qui formaient, il est vrai, les royaumes les plus forts et les mieux organisés, mais qui n'opposèrent pas cependant une résistance sérieuse, étaient concentrés autour de Manille, tandis que les non-mahométans de même race étaient répandus dans les régions que leurs descendants occupent encore aujourd'hui. Nous savons d'ailleurs qu'en débarquant à Célèbes en 1512, les Portugais n'y trouvèrent comme sectateurs de Mahomet que quelques marchands; la population de l'île ne se convertit à l'islamisme qu'un siècle plus tard. C'est alors, dans la première moitié du XVIIe siècle, que la puissance conquérante de l'islam fait pour ainsi dire explosion [1]; à partir de cette époque, elle devient un adversaire sérieux que l'Espagne n'a définitivement réduit à l'impuissance qu'en s'emparant de Soulou, centre de son action politique et religieuse. Les premiers progrès de l'islam n'ont pas eu lieu à main armée, mais par la voie pacifique du commerce. Les trafiquants mahométans, arabes ou malais, que leur civilisation rendait fort supérieurs aux Malais idolâtres, ont d'abord acquis de grandes richesses; ils ont ensuite épousé des filles de datos et de radjahs, et converti ou détrôné les familles de leurs femmes. Quand l'islam est ainsi devenu progressivement la religion des seigneurs et des chefs, il s'est imposé d'un coup à des populations entières, et c'est alors seulement que, servi par un instrument puissant, le Koran a fait éclater, dans le sud des Philippines comme ailleurs, sa puissance de conquête et de résistance. Les populations catholiques des Philippines, insouciantes, éloignées de tout fanatisme, ne songeant qu'à jouir en paix de

[1] D. Vicente Barrantes, *Guerras piráticas de Filipinas*. Madrid, 1878.

l'existence facile que leur donnait un sol fertile, eussent été fatalement soumises par les Malais de Mindanao ou de Soulou, sans la protection des escadres espagnoles.

Le type malais originel des Bicols s'est assez profondément modifié sous l'influence de croisements qui ont débuté vraisemblablement à une époque reculée, et se sont continués avec plus ou moins de fréquence jusqu'à nos jours.

Le premier en date de ces croisements, le plus important sans doute anciennement, est celui qui s'est opéré avec le sang négrito. Depuis déjà longtemps les Négritos sont devenus rares dans la province d'Albay. On a vu (§ C) que les seuls que j'y aie rencontrés ne sont pas de race pure; il en existe peut-être encore de non mélangés dans quelques îles du golfe; ils sont, en tout cas, fort réduits, et leur influence *actuelle* sur la population peut être considérée comme nulle. Mais le mélange antique de leur sang se révèle nettement chez certains sujets par l'exiguïté de la taille, par des cheveux plus ou moins bouclés et frisés, par la coloration beaucoup plus sombre de la peau. J'ai trouvé quantité de Bicols qui présentent à un haut degré plusieurs de ces caractères négritos.

Le croisement du Bicol avec les tribus de race indonésienne n'a pas laissé de trace bien nette. Il nese révèle guère que par la coloration de la peau sur de rares sujets.

Bien autrement important est le mélange du sang chinois, qui a dû se produire bien avant l'arrivée des Espagnols et dont l'importance croît sans cesse, au point que l'on peut prévoir le jour où il remplacera le sang malais.

L'envahissement des Philippines par l'élément chinois a quelquefois essayé de se produire à main armée, notamment en 1573 [1]; aucune de ces tentatives ne paraît avoir eu de résultats importants.

C'est pacifiquement, par la voie du commerce, que les Chinois envahissent les Philippines, procédé qui n'est pas sans analogie avec celui que les Arabes ont suivi, aux siècles derniers, dans le sud de l'archipel. Les Chinois sont aujourd'hui établis dans tous les pueblos, où ils se sont substitués aux Indiens dans l'exer-

[1] Le corsaire Lima-Hong se présenta devant Manille avec une flotte de soixante jonques bien armées; cette attaque fut repoussée, mais la colonie courut le plus grand danger.

cice de toutes les professions urbaines, ainsi que dans le petit commerce. Beaucoup d'entre eux ont conquis des situations commerciales de premier ordre, égales, sinon supérieures à celles des meilleures maisons européennes et américaines. A plusieurs reprises, l'Espagne a essayé de limiter par des prohibitions diverses l'immigration chinoise; ces mesures sont demeurées sans résultat. Depuis longtemps déjà les Chinois entrent librement aux Philippines et y séjournent sans subir d'autre obligation que celle de payer une capitation personnelle beaucoup plus élevée que celle des Indiens.

L'immigration chinoise s'étant toujours limitée aux hommes, on comprend combien ont dû être nombreux leurs croisements avec les indigènes. Les métis issus de leur union légale avec les Indiennes portent le nom de *Sangleyes* et sont fort nombreux, car le croisement du Chinois et de l'Indienne est eugénésique au plus haut degré. Mais les *Sangleyes* ne forment encore qu'une petite part des *métis*, auxquels les Chinois ont transmis leur penchant aux rapports sexuels et leurs facultés prolifiques.

Dans les croisements sino-indiens, le sang chinois est doué d'une force d'attraction extraordinaire; il suffit, même en proportion peu considérable, pour imprimer au Bicol une déviation notable, qui se traduit par l'élévation de la taille et du crâne, l'obliquité des yeux, l'allongement des extrémités.

Enfin les Bicols d'Albay sont encore mêlés de sang espagnol; ce métissage, dû à des individus peu nombreux, n'en a pas moins une certaine importance, car il s'est constamment opéré pendant trois siècles, la conquête de la province d'Albay, l'une des premières soumises, étant antérieure à 1560. C'est surtout par la conformation du nez, intermédiaire entre les deux types si distincts que revêt cet organe chez l'Européen et chez le Malais, que se reconnaît l'influence du premier.

Cet exposé peut faire pressentir dans quelles proportions parfois excessives doit varier le type bicol. Dans la population d'Albay, le type malais fondamental oscille constamment, pour ainsi dire, entre les quatre types précédents, mais avec beaucoup plus de fréquence dans la direction du type chinois. Tous les caractères, sauf la forme du crâne, se modifient sous ces influences diverses.

La région postérieure du crâne est presque toujours fortement aplatie *en coup de hache*. Par un singulier hasard, les deux seuls

crânes bicols contemporains que nous ayons pu nous procurer (n°s 1 et 2), et qui ont été décrits par MM. de Quatrefages et Hamy [1], ne présentent pas nettement cette conformation particulière; elle domine pourtant dans toute la province, et elle est à ce point prononcée qu'elle est visible à distance, même chez les femmes, quand leur longue et abondante chevelure est déroulée.

Cette conformation, qui rappelle celle des Négritos, mais qui est beaucoup plus prononcée et qui se retrouve chez tous les Indiens (Tagalocs, Bisayas, etc.), est-elle le résultat d'une déformation provoquée? Je ne le crois pas; j'en donnerai la raison en parlant des crânes que nous avons trouvés dans les grottes de la province.

La coloration des cheveux, qui blanchissent quelquefois à un âge avancé, est celle du numéro 41, quelquefois 27; celle des yeux, 1 et 2; celle de la peau est presque toujours 21, quelquefois 28, 30, 37. La barbe est toujours peu abondante et ne pousse que fort tard.

L'implantation des dents est souvent irrégulière; la carie est fréquente. Les incisives supérieures sont toujours limées transversalement sur leur face antérieure. Le sillon horizontal déterminé ainsi présente une section plus profonde près de la gencive; il se termine, vers le bord inférieur de la dent, par une courbe très allongée. La profondeur du sillon varie beaucoup avec les sujets: parfois le sillon atteint la cavité de la dent, qui communique alors avec l'extérieur par un orifice circulaire de 1 à 2 millimètres de diamètre, ainsi du reste qu'on le voit aussi à Soulou (fig. 83, pl. XXX).

L'opération, pratiquée en plusieurs temps et à plusieurs jours d'intervalle, ne cause, au dire des Bicols, qu'une douleur sourde, supportable; les dents limées conservent pendant un mois ou deux une certaine sensibilité, qui interdit au sujet de s'en servir pour mordre et déchirer les aliments; cette légère incommodité disparaît à son tour sans laisser de traces *immédiates*. Mais, plus tard, les abcès et les kystes deviennent assez nombreux, si l'on en juge d'après les maxillaires des crânes n°s 3 à 42 dont il sera question plus loin.

Les dents des Bicols des deux sexes doivent à l'usage continuel du *buyo* (bétel) une couleur noire prononcée que l'usage presque aussi constant du tabac à fumer ne suffirait pas à leur donner. Les

[1] *Crania ethnica*, p. 450.

Bicols n'emploient aucune préparation en vue de produire cette coloration, qu'ils ne considèrent point comme un ornement et dont quelques jeunes femmes parviennent même à se préserver, sans renoncer ni au tabac ni au bétel, en faisant plusieurs fois par jour un usage énergique de la brosse à dents. C'est sans doute à l'usage de ces deux agents, astringent et anesthésique, que les Bicols doivent de ne pas présenter un plus grand nombre de fluxions et d'abcès, malgré le mauvais état de leur dentition.

Les usages et les mœurs des Bicols ayant été décrits ailleurs [1], je n'en dirai rien ici; je noterai seulement que leur imprévoyance, leur insouciance, leur amour du plaisir, défauts imputables à la race et au climat, sont dus aussi, pour une part, au régime politique auquel ils sont soumis.

Leur intelligence est vive et très susceptible d'éducation; presque tous les Bicols savent lire et écrire, mais ils sont peu instruits, les ouvrages écrits dans leur dialecte étant fort peu nombreux.

Ils sont remarquablement doués au point de vue musical; tous les pueblos ont au moins une fanfare, où l'on rencontre parfois des artistes qui ne manquent pas de valeur. La patience des Bicols est extrême; il leur en faut plus encore que d'habileté pour tisser les fines étoffes d'*abaca* qui constituent un de leurs principaux luxes. S'ils ne retirent pas de leur sol, merveilleusement fertile, toutes les richesses qu'il est capable de produire, c'est que leur existence facile suffit à leurs appétits bornés, c'est qu'à l'abri de la domination espagnole ils n'ont pas à se préoccuper du lendemain, c'est qu'ils sont hommes, après tout, et que, comme la grande majorité de leurs semblables, ils voient dans le travail un moyen et non un devoir.

Les Bicols ressentent aussi vivement les peines morales que les peines matérielles; leur insensibilité n'est qu'apparente, il est facile de s'en assurer. Il est vrai cependant qu'ils oublient assez vite et qu'ils s'émeuvent difficilement pour des causes futures et incertaines. Cet état intellectuel sera certainement modifié par l'éducation quand tous les pueblos parleront espagnol, changement qui est en train de s'opérer.

On a vu que nous n'avons pu recueillir que deux crânes contemporains dans la province d'Albay; mais nous avons trouvé des

[1] *Tour du monde*, 1er semestre 1884.

pièces anciennes en nombre bien plus considérable dans deux grottes.

Ces deux grottes, auxquelles j'ai donné avec M. Rey le nom de grotte du *Levant*[1] et de grotte du *Carabao*[2], sont situées dans l'île de *Cagraray*, qui forme une partie de la côte nord du golfe d'Albay. La grotte du Levant occupe la pointe S. E. de l'île, et celle du Carabao est sur la côte sud, près de la pointe S. O. Ces deux grottes sont excavées à une vingtaine de mètres au-dessus du niveau de la mer dans une falaise calcaire à pic, qui n'est accessible que par eau. La grotte du Carabao est plutôt un abri qu'une grotte; celle du Levant est vaste et élevée[3] : un *luçon* (mortier à décortiquer le riz) est évidé dans sa paroi postérieure; il a la forme des luçons actuellement en usage dans la contrée, lesquels ne sont jamais creusés dans la pierre, mais dans un bloc de *molave*[4] ou un autre bois dur.

En dehors des ossements, les deux grottes ne contenaient qu'une tablette de bois dur tombant en poussière (*Carabao*) et une écuelle de porcelaine chinoise (*Levant*). Les deux grottes renfermaient un nombre à peu près égal de crânes, les uns bien conservés, les autres plus ou moins avariés par l'humidité. La conservation ou le délabrement se présentent indifféremment sur les différents types.

Ce qui frappe, en effet, à première vue dans la série de crânes (tableau II, n°s 3 à 42) que nous avons recueillis dans ces deux grottes, c'est la différence profonde, nettement tranchée pour la plupart, que présentent les diverses pièces. Un *premier type*, surtout fréquent parmi les femmes, se rapproche du négrito (pl. XXV, n° 8); un *second* à face allongée, dolichocéphale, rappelle l'indonésien (pl. XXV, n° 9); il n'est représenté que par un petit nombre de pièces. Un *troisième type* (pl. XXIII et XXIV), beaucoup plus fréquent, remarquable par ses dimensions absolues et par la largeur de la face, me paraît très analogue aux Malais de Java et de Sumatra.

Le tableau II montre dans quelle proportion énorme varient et la capacité crânienne et les principaux indices. Les dimen-

(1) D'après son orientation.

(2) A cause d'un rocher qui se trouve exactement en face à quelques brasses du rivage et qui affecte la forme d'un buffle (*Carabao*, en dialecte bicol).

(3) Dimensions maxima : longueur 9 mètres, largeur 3^m 50, hauteur 12 mètres.

(4) Vitex geniculata.

sions absolues varient dans la même mesure que la capacité crânienne.

La comparaison des dimensions absolues, aussi bien que celle des indices, perd d'ailleurs une grande partie de sa valeur à cause de la déformation crânienne artificielle, analogue à certaines déformations américaines, qu'ont subie tous ces crânes, mais dans une mesure très variable.

Les crânes qui présentent (comme les numéros 4 et 6) cette déformation au plus haut degré appartiennent surtout au troisième type, si remarquable par ses dimensions et par le développement en largeur de la face; la déformation est indépendante de l'époque à laquelle remonte la sépulture, autant du moins qu'on peut en juger d'après le degré d'altération des os.

Cet énorme aplatissement du frontal et de l'occipital, le sillon évasé qui sépare les pariétaux répondent parfaitement à la déformation qu'aurait pu produire un appareil en usage depuis un temps immémorial chez quelques tribus de l'intérieur de Bornéo, appareil que M. A-B. Meyer a fait connaître récemment, et que j'ai décrit d'après cet auteur [1].

Il est évident qu'un appareil de ce genre était employé par les tribus qui avaient consacré ces grottes à leur sépulture. Peut-être avait-il été appliqué avec d'autant plus de soin et de persévérance que le sujet appartenait à une famille puissante, ce qui expliquerait l'exagération de la déformation de quelques crânes masculins, et son atténuation ou son absence sur les crânes féminins négritoïdes.

Tous les ossements étant bouleversés, confondus, il est bien peu de maxillaires inférieurs qui aient pu être rattachés avec certitude aux crânes dont ils faisaient partie. Les maxillaires qui appartiennent au troisième type sont remarquables par leurs proportions massives; généralement la branche montante, coudée à angle droit, a une largeur considérable.

Le prognathisme du maxillaire supérieur varie dans des proportions considérables; il est souvent extrême dans le troisième type.

Presque toutes les incisives et les canines supérieures manquent; sur les quelques crânes où il en reste une ou deux, les dents sont

[1] *Über Künstlich Deformirte Schädel*, etc. Leipzig et Dresde, 1881. Compte rendu in *Revue d'ethnogr.*, t. I, 1882.

limées *en pointe mousse*, à peu près suivant le type des Négritos de Marivelès. J'ai signalé plus haut les lésions auxquelles cette pratique a donné lieu.

Les molaires sont très fortes, à tubercules atténués, souvent absolument effacés; c'est le cas ordinaire chez toutes les populations de l'archipel; la carie est très fréquente.

Les os des membres et du tronc indiquent une race vigoureuse et bien conformée. Deux des humérus sont perforés; chez plusieurs, le fond de la cavité olécranienne est très mince. Aucun des fémurs n'est *à colonne;* les tibias sont, pour la plupart, légèrement platycnémiques. Un des péronés est fortement tordu sur son axe.

Les os recueillis dans les grottes du Carabao et du Levant sont au nombre de :

Humérus	8
Cubitus	2
Radius	3
Fémur	8
Tibia	9
Péroné	1

Voici les longueurs moyennes de ces os et les rapports que ces longueurs présentent entre elles :

	LONGUEUR MOYENNE.	MAXIMUM.	MINIMUM.
	millimètres.	millimètres.	millimètres.
Humérus	308	318	293
Cubitus	237	252	223
Radius	238	256	220
Fémur	413	435	393
Tibia	349	362	330
Péroné	353	"	"

INDICES.

Humérus = 100, Radius = 77.27.
Fémur = 100, Tibia = 84.50.
Fémur = 100, Humérus = 74.57.

A quelle population convient-il d'attribuer les crânes des grottes du Levant et du Carabao?

Il n'est pas douteux que ces grottes ne fussent connues d'une grande partie des habitants de la région, et il est fort possible que, sous l'empire d'une de ces traditions auxquelles les pratiques du catholicisme se sont superposées sans les détruire, quelque pêcheur bicol dépose parfois une offrande dans ces antiques ossuaires. Mais il est absolument certain que tous les crânes ont été mis là à une époque reculée. La conquête politique et la conquête religieuse ayant constamment marché de pair aux Philippines et l'inhumation étant une pratique dont les missionnaires ont toujours surveillé l'exécution, l'usage des grottes du Levant et du Carabao comme abri sépulcral est donc antérieur à l'arrivée des Espagnols. On ne comprendrait pas que des cadavres aient pu être transportés en pirogue sur un point voisin du mouillage le plus fréquenté de la province. D'autre part, la présence du *luçon* creusé dans la paroi ouest de la grotte du Levant paraît indiquer que celle-ci a servi d'habitation, peut-être à l'époque où les habitants faisaient encore usage *des dents de l'animal du tonnerre* [1]. Des fouilles, que nous n'avons pas eu le temps d'opérer dans le sol couvert de stalagmites, fourniraient sans doute d'intéressantes révélations à ce sujet. Mais il est certain que la grotte du Levant n'a plus servi d'abri aux vivants depuis qu'on y a déposé des cadavres, car la disposition des squelettes à la surface du sol et l'état de conservation de la plupart des crânes sont inconciliables avec cette supposition.

L'état des crânes les plus anciens, la nature des avaries de ceux qui sont détériorés, montrent, d'un autre côté, qu'ils ne remontent pas à une très haute antiquité, et que le dommage qu'ils ont subi tient surtout à l'humidité. Cependant leur état de conservation, très variable, prouve que les grottes ont servi de sépulture pendant une période assez longue. Les trente-neuf crânes que nous avons recueillis (joints à quelques débris que nous avons dû laisser dans la grotte du Levant) indiquent que la population qui se servait de ces ossuaires était peu nombreuse.

La diversité des types, le petit nombre des sujets, l'état des

[1] C'est le nom que donnent les insulaires de Mindanao aux instruments de pierre polie; M. Sébastian Vidal y Soler, directeur des eaux et forêts, en a trouvé plusieurs échantillons dans cette île. Je n'ai pas entendu dire qu'on en ait rencontré dans la province d'Albay.

crânes, nous amènent donc à la même conclusion : les grottes du Levant et du Carabao servaient, avant la fin du XVI[e] siècle, de lieu de sépulture à une tribu (ou à plusieurs tribus peu importantes) de race malaise qui comprenait en outre quelques individus indonésiens. Cette tribu s'était déjà assimilé une forte proportion d'éléments négritos. Mais une fusion complète n'avait pas encore eu lieu entre ces trois éléments si distincts; elle était peut-être retardée par les coutumes et ne s'accomplit qu'à la suite de la suppression de l'esclavage et par la concentration des tribus en *pueblos*, faits consécutifs de la conquête espagnole.

La déformation de ces crânes (semblable à celle des crânes de Lanang et de Nipa-Nipa, recueillis par M. F. Jagor)[1], l'aplatissement si net de la région occipitale, qui forme une surface quadrilatère inclinée de haut en bas et d'arrière en avant, se reproduisent-ils par voie d'hérédité et sous une forme atténuée dans la population actuelle, ou bien, au contraire, l'aplatissement occipital qu'on observe chez les Bicols (comme aussi chez les autres Indiens) est-il provoqué par des manœuvres spéciales? Il paraît impossible de répondre avec certitude à ces questions. On sait positivement que, dans beaucoup de régions (dans le département de Haute-Garonne, par exemple, pour la déformation dite *toulousaine*), les déformations crâniennes ont disparu avec les manœuvres qui les provoquaient. D'un autre côté, dans la province d'Albay, comme dans les autres provinces des Philippines, j'ai pénétré à toute heure dans les cases des indigènes et je n'ai jamais vu que les enfants fussent soumis à quelque pratique ayant pour objet la déformation du crâne : l'enfant indien repose nu sur une natte ou dans un hamac et prend la position qui lui convient le mieux. Je dois dire aussi que j'ai habité pendant quelque temps chez un fonctionnaire espagnol, père de deux enfants nés de son union avec une Indienne à occipital aplati. Les deux jeunes métis présentaient, entre autres caractères indiens, cet aplatissement caractéristique de l'occipital; cependant leur père veillait avec le plus grand soin à les préserver de tous les usages et de toutes les pratiques qui auraient pu rendre plus marqués les caractères du croisement dont ils étaient issus.

Le croisement des Espagnols et des Indiennes (Bicoles, Tagales, etc.), eugénésique, produit de nombreux métis qui pré-

(1) *Reisen in den Philippinen.*

sentent des caractères anthropologiques bien plutôt juxtaposés que fondus[1]. Chez ces métis, le nez est droit; les yeux n'ont ni obliquité ni repli falciforme; la raideur des cheveux, l'aplatissement postérieur du crâne, la finesse des extrémités, sont indiens; la saillie des pommettes est notablement moindre, le prognathisme alvéolaire et la grosseur des lèvres ne sont que légèrement atténués. Le métis a, dans ses premières années, une physionomie entièrement européenne; son teint est clair. Les caractères de la face ne s'indianisent que plus tard; mais l'aplatissement du crâne se montre dès la naissance, j'en ai cité deux exemples plus haut. La section transverse des cheveux affecte plusieurs formes sur le même sujet, triangulaire, circulaire et légèrement elliptique, comme chez le numéro 151 (tabl. I et pl. IX), métisse d'Espagnol et de mère négrito-bisaya; ce sujet présente en outre une assez forte proportion de sang négrito; si la chevelure n'était soigneusement maintenue par des tresses, elle se déroulerait en boucles très frisées.

J. — Tagalocs.

Tout ce qui a été dit des Bicols s'applique également aux Tagalocs. Groupés autour de Manille, dans les provinces les plus civilisées des Philippines, au nombre d'environ 1,200,000, quelques-uns d'entre eux inclinent à prendre les costumes et les usages de la vie européenne. Beaucoup, après suivi les cours de l'Ateneo municipal et de l'Université de Manille, remplissent diverses charges secondaires de l'administration et de la justice; quelques-uns entrent à l'Académie militaire et servent comme officiers dans l'armée indigène. Plusieurs jeunes Tagalocs, étudiant en ce moment dans les universités et dans les académies de musique de l'Europe, ne s'y montrent pas inférieurs à leurs camarades de race blanche. Les Tagalocs fournissent une grande partie des élèves du grand séminaire de Manille et des prêtres indigènes.

K. — Bisayas[2].

Les Bisayas, répandus au nombre de 2 millions dans les îles du même nom, forment aussi des colonies sur les côtes de Mindanao.

[1] Pl. IX, n° 138.
[2] Pl. VI, VII et XXVI.

Ces colonies ne sont pas anciennes, elles ont été fondées pour la plupart au xviie siècle, sous la conduite des religieux espagnols[1]. Pris dans leur ensemble, les Bisayas sont moins civilisés que les autres Indiens. Quelques-uns d'entre eux, notamment ceux de Bohol, avaient la réputation d'affronter vaillamment les pirates *Moros* et de leur être souvent supérieurs. Un écrivain espagnol estime même que la supériorité des pirates tenait uniquement aux lois des Philippines, qui, en interdisant de réduire en esclavage et de vendre les *Moros* prisonniers, enlevaient aux Indiens le stimulant auquel leurs adversaires devaient toute leur hardiesse. Cette opinion me paraît difficile à soutenir.

K'. — Pampangos, Pangasinans, Ilocanos[2].

J'ai pris quelques observations de ces Indiens, qui se trouvaient fortuitement hors de leurs provinces, que je n'ai pas visitées. Ces sujets doivent, je pense, leur taille élevée à la présence du sang indonésien, représenté, dans le centre de la moitié nord de Luçon, par plusieurs tribus indépendantes ou récemment soumises à l'Espagne.

L. — Malais ou Moros de Soulou (Orang-Islam, Orang-Soulou)[3].

En souvenir des antiques guerres de la métropole, les Espagnols donnent le nom de *Moros* aux Malais mahométans de l'archipel. Ce mot est passé dans tous les dialectes des Philippines et les *Moros* eux-mêmes se désignent souvent ainsi.

Arrêtés par l'Espagne dans leur mouvement d'expansion vers le nord, les points extrêmes qu'ils occupent dans cette direction sont l'île de Palawan et le tiers méridional de la côte orientale de Mindanao. Sur ces deux points, ils n'existent qu'en groupes clairsemés, insignifiants. Ils sont beaucoup plus nombreux et plus puissants dans la partie sud de Mindanao, surtout dans le bassin du Rio Grande et autour des lacs situés au nord de ce fleuve. Ils

[1] La population de ces pueblos s'élève à 500,000 habitants. Mais dans ce nombre sont compris beaucoup de *Manobos*, qui sont désignés sous le nom de Bisayas dès qu'ils se convertissent au christianisme et se réunissent aux anciens pueblos ou en forment de nouveaux. (Voir § III.)

[2] Pl. V.

[3] Pl. X, XI, XII, XIII, XXVI, XXX.

peuplent Banguey, Balabac, les côtes de Bornéo, et règnent sans partage dans tout l'archipel de Soulou.

L'île de Soulou, située au milieu de l'archipel du même nom, a toujours été le centre politique, religieux et commercial de tous les *Moros*. Encore aujourd'hui, bien que l'Espagne ait depuis 1876 occupé cette île et imposé son protectorat au sultan, tous les autres sultans et les *datos* (seigneurs) de la grande région que je viens d'indiquer témoignent, au moins en paroles, un grand respect et une profonde déférence pour le prince, aujourd'hui réduit au rôle de roi fainéant.

Le type des Malais de Soulou est influencé en proportion très inégale par deux éléments distincts et opposés : l'indien ou malais des îles Philippines et l'arabe.

Jusqu'en ces dernières années, les *Moros* en général et les Soulouans en particulier pratiquaient sur les côtes des Philippines, jusques et y compris Luçon, des razzias continuelles. S'ils eussent gardé pour eux seuls toutes les esclaves qu'ils se procuraient ainsi, la population de Soulou ne serait aujourd'hui qu'un mélange d'Indiens. Mais les pirates vendaient une bonne partie de leurs esclaves, et, des jeunes femmes capturées qui restaient à Soulou, le plus grand nombre était destiné au harem du sultan et des datos, armateurs de toutes les expéditions.

Quoique présentant une étroite parenté avec les Indiens (cf. tabl. I, *vivants;* et tabl. II, *crânes*), les Soulouans s'en distinguent assez nettement cependant par plusieurs traits. Ils sont plus robustes, et, comparés aux Bicols, plus petits. Le premier de ces caractères est en rapport avec leur genre de vie, beaucoup plus aventureux et plus actif que celui des paisibles Bicols. L'infériorité de la taille des Soulouans tient à une moins grande proportion de sang chinois, non que ces jaunes manquent à Soulou (ils ont même pénétré jusque dans le palais), mais ils y sont moins nombreux qu'à Luçon et ils y trouvent moins de facilités pour procréer des métis.

Les Soulouans se distinguent, en outre, des Indiens par les caractères suivants :

Absence d'aplatissement de la région postérieure du crâne. Saillie des pommettes moindre; prognathisme alvéolaire et dentaire aussi plus faible. Face moins déprimée, nez plus saillant. Repli falciforme moins marqué, quelquefois nul. Axe transverse de l'ouverture palpébrale moins oblique; celle-ci affectant la forme

d'une amande et beaucoup plus arrondie que celle des Indiens et des Chinois; cheveux bien plus fins, à section légèrement réniforme et non triangulaire[1]; sourcils peu fournis.

Coloration de la peau souvent plus claire que chez les Indiens, se rapprochant moins que chez les premiers du jaune et du gris cendré.

Les mamelles ne sont pas coniques et fermes comme chez les Indiennes, même vieilles. Chez les Soulouanes jeunes, elles sont plutôt hémisphériques; elles se rident promptement et deviennent tout à fait pendantes chez les sujets âgés.

Les dents incisives et canines sont limées transversalement, et sur leur face antérieure, et sur leur bord inférieur.

L'Arabe a beaucoup moins modifié le Soulouan. Les sujets de cette race, en nombre insignifiant, n'auraient laissé aucun vestige de leur présence s'ils n'avaient, pour la plupart, occupé de hautes situations et si les unions n'avaient été fréquentes entre leurs descendants. Les sujets qui présentent des traces plus ou moins profondes de ce sang ne sont pas très rares, et il en est qui reproduisent le type original avec une étonnante fidélité; un des *panditas* (prêtre) de Soulou, chef de l'une des familles les plus anciennes de l'île, est l'exemple le plus frappant que j'aie rencontré[2].

Le régime politique de la sultanie de Soulou n'a pas varié, du moins en théorie, depuis qu'elle est placée sous le protectorat de l'Espagne, bien que la suppression de la piraterie ait frappé au cœur un État dont tout l'éclat et toute la prépondérance résultaient d'une lutte, qu'on croyait éternelle, contre les chrétiens.

Le sultan est toujours le souverain et le maître absolu des hommes et des choses dans toute l'étendue de son empire, c'est-à-dire dans les trois groupes d'îles qui constituent l'archipel de Soulou[3]. En réalité, il ne jouit d'un pouvoir aussi absolu que dans les districts qui forment son domaine privé et dans ceux de quelques *datos* qui sont ses parents ou ses alliés. Les autres districts sont gouvernés d'une façon à peu près indépendante par leurs possesseurs, *datos* héréditaires, dont le pouvoir est sans contrôle. Actuellement l'autorité effective du sultan est fort affaiblie; d'ailleurs, même avant l'occupation espagnole, le sultan ne prenait jamais de

[1] Pl. XXXI, nos 99 et 106.
[2] Pl. XII, A.
[3] Basilan, Soulou et Tawi-Tawi.

décision sans consulter le conseil des *datos* ou *Rumah Bitjara*, vrai pouvoir législatif, et en partie exécutif, de cet État en réalité oligarchique.

Les *datos*, seigneurs féodaux, souverains effectifs dans leurs domaines (*rancherias* des Espagnols) ont au-dessous d'eux des seigneurs d'un ordre moindre dont relèvent les *tao marahay* (homme bon, vaillant) ou hommes libres; tout le reste de la population est *sacope* (vassal) ou esclave.

La propriété est individuelle, la polygamie n'est pas admise: une seule des nombreuses femmes des datos a la qualité d'épouse légitime. Le mariage, précédé d'un enlèvement simulé de la fiancée, est conclu devant le *pandita*. Le divorce est prononcé sur la demande de l'un des deux époux.

Les prescriptions du Koran en matière religieuse civile et en matière criminelle ne sont pas suivies avec exactitude; l'influence de la loi mahométane se traduit surtout par la haine que tout Soulouan professe pour les infidèles. Il est rare que l'amputation de la main soit infligée pour le vol, et celle de la langue pour le blasphème. La peine de mort est habituellement prononcée pour toute espèce de crimes et de délits, sauf pour la fornication, qui est d'ailleurs absolument interdite. A Maïbun (résidence du sultan), le pouvoir ferme habituellement les yeux sur ce genre de délit; mais si une dénonciation, un incident quelconque rendent le fait public, le châtiment encouru est appliqué sans miséricorde. Les dames de la cour sont chargées de l'exécution en ce qui concerne la femme. La coupable est amarrée sur un tréteau, les jambes écartées; les parties génitales sont d'abord arrosées d'eau bouillante, puis fortement pincées et tordues par toutes les princesses à tour de rôle; une friction pratiquée avec des piments rouges pilés termine le supplice, qui amène souvent la mort. En cas de récidive, la coupable subit l'amputation d'une oreille.

Les condamnés à mort ont la tête tranchée par le bourreau ou sont livrés à la multitude, qui les hache à coups de kriss donnés avec ordre, un par un. Ces exécutions sont de grandes fêtes pour la population de Maïbun, avide de sang comme tous les Soulouans.

Malgré ces instincts féroces, malgré leur amour de la piraterie, leur avidité à capturer des esclaves, les Soulouans unissent parfois à la bravoure des coutumes quasi chevaleresques: ils ont des égards pour les femmes libres, et il est assez curieux de remarquer qu'à

Soulou des femmes peuvent vivre seules, sans que leurs personnes et leurs biens soient exposés à aucun danger spécial résultant de leur faiblesse et de leur isolement.

En 1879-1880 l'île de Soulou, d'après des renseignements assez incertains, renfermait environ 10,000 habitants, nombre qui était en décroissance par suite de l'émigration à Sandakan (Bornéo)[1].

Dans tous les points où les *Moros* sont en contact avec les Indiens, le parallèle est tout d'abord peu favorable aux premiers. A Zamboanga, par exemple, ces Malais sordides, à la physionomie sombre et brutale, font tache à côté de la population indienne et métisse, dont la gaieté, la délicatesse et la beauté sont justement renommées aux Philippines. Cependant il n'est pas douteux que, soustraits à la protection des baïonnettes espagnoles, les Indiens ne fussent promptement dominés par ceux-là mêmes qui vivent auprès d'eux dans une sorte d'abjection.

M. — Malais (ou *Moros*) du golfe de Davao (S. E. de Mindanao)[2].

Ils occupent la côte, l'embouchure des rivières, les îles, et exercent une influence oppressive assez loin dans l'intérieur; ils s'opposent autant qu'ils le peuvent aux communications des tribus sauvages indonésiennes soit avec les quelques colons bisayas établis sur la côte, soit avec les autorités espagnoles de Davao. Ils se sont constitués les intermédiaires obligés des échanges entre les trafiquants bisayas et les *Infieles*, monopole lucratif qui remplace pour eux la piraterie, au moins sur mer, depuis que l'Espagne s'est établie effectivement dans le golfe. Ils sont aussi attachés à l'islâmisme que les Soulouans, quoique moins fanatiques, moins audacieux et moins exacts encore dans l'observation des prescriptions du Koran. Ils sont presque absolument illettrés; quelques panditas seulement sont capables de lire et d'écrire, non sans difficulté, dans le dialecte soulouan, le seul qui soit connu de tous ces *Moros*. Leurs mœurs et leur costume sont à peu près ceux de Soulou. Beaucoup d'hommes laissent pousser leur chevelure et la tordent en chignon, comme les femmes.

Je n'ai jamais vu chez les *Moros* des divers points du golfe de Davao ces types fins à front élevé, à nez droit, comme on en ren-

[1] Pour plus de détails sur Soulou, voir *Bulletin de la Soc. de géogr.*, 1882, et *Tour du monde*, 1er semestre 1884.

[2] Pl. XIII.

contre à Soulou, et qui sont dus à une plus ou moins grande proportion de sang arabe. Mais ce caractère est assez rare à Soulou et son absence ne suffirait pas pour distinguer les *Moros* de Davao.

Ces derniers diffèrent de ceux de Soulou par la présence du sang indonésien, dû aux unions contractées à la suite de l'achat ou de l'enlèvement de femmes appartenant aux tribus de l'intérieur. Ce mélange abaisse l'indice céphalique (81.94 au lieu de 84.67) et élève la taille (1573mm 6 au lieu de 1526 millimètres).

Ces *Moros* forment la transition entre les Malais du sud des Philippines et les Indonésiens de Mindanao, comme certains Pampangos et Ilocanos entre les Indiens et les tribus indonésiennes de Luçon.

N. — Kalagan.

Le *Kalagan* (tabl. I, n° 163) appartient à une petite tribu de *Moros* voisine de la baie de Malalac (golfe de Davao); cette tribu parle le soulouan, professe le mahométisme; mais, par plusieurs caractères, le numéro 163 est déjà un Indonésien. Sa taille (1665 millimètres) est même supérieure aux moyennes des divers groupes de cette race compris dans mes observations.

III

INDONÉSIENS[1].

O. — Buled-Upih[2].

J'ai déjà parlé[3] de cette race, qui occupe dans le N.E. de Bornéo, près de la baie de Sandakan, les rives du *Sagaliud* et du *Kinobatangan*. Le portrait du numéro 111 donne une bonne idée de ce groupe, qui se trouve, à l'égard des Soulouans de la côte, dans la même situation que les tribus de l'intérieur de Mindanao.

Le type représenté par le numéro 111 n'est pas le seul que l'on puisse voir dans la tribu que j'ai visitée, mais c'est celui qui y domine.

L'indice céphalique moyen des Buled-Upih est très élevé, un des plus élevés même de toutes les séries d'hommes (86.78). Néan-

[1] Pl. XIV.

[2] Pour la valeur de cette dénomination, cf. E. T. Hamy, *Les Alfourous de de Gilolo* (*Bullet. Soc. géogr.*, 1877, p. 480).

[3] *Bulletin Soc. de géogr.*, août 1880.

moins, ces naturels ne me paraissent pas pouvoir être placés à côté de leurs voisins géographiques, les Soulouans, avec lesquels ils présentent un contraste prononcé, surtout par les traits du visage. La taille est aussi fort différente; la couleur de la peau est claire; nos 39, 40; celle des cheveux, 41; celle des yeux, 2 et 3.

Enfin, fait d'une importance secondaire sans doute, mais non indifférent, leur dialecte (voir chap. v) diffère sensiblement du soulouan.

Indonésiens de l'est de Mindanao.

Dans la plupart des populations énumérées jusqu'ici, on a vu les résultats de croisements divers fixés par la sélection; ces populations sont aussi, pour la plupart, soustraites depuis longtemps à l'action des éléments qui ont jadis servi à constituer la race actuelle.

Les tribus de l'intérieur de Mindanao, désignées par les Espagnols sous le nom d'*Infieles* [1], se trouvent dans des conditions toutes différentes. Elles vivent disséminées dans une contrée peu accessible, montagneuse, et perdues au milieu de forêts épaisses, par groupes d'importance très variable, réduits parfois à 15 ou 20 individus, femmes et enfants compris, et dont les plus considérables comptent rarement plus de 250 à 300 âmes.

Il est impossible d'évaluer le nombre de ces Indonésiens, même approximativement, sauf pour quelques groupes isolés; on l'estime parfois à 200,000 ou 300,000 âmes. Ces chiffres sont probablement beaucoup trop élevés. La guerre est pour ainsi dire permanente entre ces divers groupes, qu'ils portent ou non la même dénomination. Le mobile de ces expéditions continuelles est l'amour de la gloire et la capture des esclaves. Les agressions particulières, les *vendette* sont, en outre, très fréquentes; ces diverses causes déterminent pour tous les *Infieles* des conditions d'insécurité telles que j'ai cru pouvoir donner le nom de *Pays de la terreur* à la région comprise entre l'océan Pacifique, la baie de Butuan et le golfe de Davao [2].

Ces populations sont donc profondément mêlées; il est même étonnant qu'elles ne se soient pas confondues dans un type uni-

[1] Par opposition aux catholiques (*Indios*) et aux mahométans (*Moros*).
[2] Voir *Voyage aux Philippines*, chap. vii (*Tour du monde*, 2e sem. 1884).

forme; cependant il n'en est rien, et chacune des *variétés* présente *dans son ensemble* un type assez distinct suffisamment fixe et facilement reconnaissable, même chez les divers groupes du même type séparés par des distances qui, vu la difficulté des communications et la présence d'autres types sur des points intermédiaires, présentent des obstacles insurmontables.

Bien que la spécialisation de chaque variété soit incontestable, on ne doit pas s'attendre que les moyennes des observations sur le vivant donnent des résultats frappants, vu surtout le petit nombre d'observations auquel des difficultés de tout ordre m'ont obligé de me restreindre pour chaque groupe. La présence de races distinctes non encore fondues dans un type homogène amène un résultat semblable pour les moyennes des crânes que j'ai recueillis dans les diverses grottes de Mindanao. Enfin, il faut faire la part des faits d'atavisme, très fréquents, qui reproduisent le type malais pur ou la variété indienne bisaya. Malgré toutes ces causes de confusion, je crois devoir diviser les diverses tribus que j'ai observées en huit variétés.

Tous les Indonésiens de l'est de Mindanao résultent de la fusion des trois éléments, qui sont, par ordre d'importance : le polynésien, le malais-bisaya, le négrito.

La part du bisaya est considérable et se traduit par l'augmentation du diamètre transverse du crâne; celle du négrito est plus restreinte; ses caractères les plus accusés se montrent dans les boucles de la chevelure, l'élévation et la saillie du front, la couleur sombre de la peau. Les métis de Négritos sont d'ailleurs nombreux. Quant aux Négritos purs, j'ai dit (§ B, Mamánuas) qu'on les rencontre, à l'état de tribus très réduites, autour du lac de Maïnit, et que j'ai vu quelques rares femmes de cette race esclaves dans l'intérieur de Mindanao.

Les caractères anatomiques communs à toutes les tribus indonésiennes consistent dans l'élévation de la taille, le développement musculaire, la saillie de la région occipitale, qui contraste nettement avec l'aplatissement propre aux Malais en général, et surtout à ceux des Philippines.

A l'exception des Bilàns, tous les indigènes non négritos de l'intérieur sont vigoureusement constitués et présentent à un haut degré les attributs de la santé. Les vieillards, autant que j'ai pu en juger par quelques exemples, atteignent sans infirmités un

âge très avancé; mais ces sujets sont rares, car, dans toutes les razzias, le vainqueur immole constamment les sujets âgés, comme étant inutiles.

Toutes les tribus indonésiennes pratiquent le limage des dents et d'après les types les plus variés; je n'ai pas vu qu'un type déterminé fût spécialement adopté par telle ou telle tribu. Généralement l'usure de la dent est profonde, et généralement aussi, le volume des dents étant considérable, les dents usées en pointe reproduisent avec exagération le modèle de nos trocarts les plus aigus, ainsi qu'on en voit un exemple sur le Bagobo n° V (pl. XXX).

La carie des molaires est fréquente, plus encore peut-être que chez les Bicols; la pratique de chiquer le buyo et le tabac est tout aussi répandue; quand ils ne mastiquent pas une de ces chiques, hommes et femmes la gardent toujours en réserve, fixée entre la lèvre et les incisives supérieures.

Presque toutes les tribus pratiquent dans le lobule de l'oreille un orifice d'abord étroit, mais qui, progressivement agrandi par l'introduction de rondelles en os de dugong de plus en plus volumineuses, acquiert 2 et 3 centimètres de diamètre.

Le tatouage est surtout répandu parmi les tribus qui entourent le golfe de Davao; il est pratiqué sur les enfants de 5 à 6 ans par la mère, en vue de leur imposer une marque indélébile et de pouvoir les reconnaître quand ils sont enlevés par ruse ou par violence, cas excessivement fréquents. L'instrument employé est non une pointe conique, mais le sommet de la lame d'un couteau; les petites incisions pratiquées ainsi sont toujours reconnaissables. La couleur est obtenue en exposant la peau à la fumée de diverses résines; c'est du moins ce qu'affirment les *Infieles*, qui n'ont jamais voulu me rendre témoin de cette opération.

Les armes de tous les Indonésiens sont l'arc, la lance, le *bolo* ou sabre court et, en outre, pour les Mandayas, le poignard. Les lames et les pointes sont de fer et fabriquées par les indigènes. Cependant quelques groupes voisins du mont Hoagusan se servent de flèches à pointe de bambou; ces traits peuvent causer des blessures mortelles à la distance de cinquante à soixante pas, ainsi que j'en ai vu un exemple.

P. — Samals[1].

Ils habitent l'île Samal[2], située dans le golfe de Davao; ils sont divisés en plusieurs tribus, qui vivent dans un état de paix relative; beaucoup moins sanguinaires et féroces, plus industrieux et meilleurs agriculteurs que les autres sauvages de Mindanao, ils accueillirent bien les Espagnols et se sont toujours montrés leurs alliés fidèles. Je n'ai pu acquérir de détails précis sur leur religion; mais il est certain qu'ils admettent l'existence d'esprits qui président aux divers actes de la vie et auxquels ils offrent des sacrifices.

Ils déposent leurs morts dans des cercueils en forme de pirogue, sous les abris naturels formés par les roches des îlots *Malipano*[3], où j'ai pris les squelettes n°s VII, VIII et les crânes n°s 112, 113 (tabl. II).

Voici les dimensions des os et des membres des squelettes VII et VIII :

	VII		VIII	
	DROIT.	GAUCHE.	DROIT.	GAUCHE.
	millimètres.	millimètres.	millimètres.	millimètres.
Humérus	276	277	345	341
Cubitus	234	232	278	279
Radius	221	220	265	260
Fémur	410	411	474	474
Tibia	330	333	415	410

INDICES.

	VII	VIII
Humérus = 100, Radius	= 80.03	72.76.
Fémur = 100, Tibia	= 80.48	87.55.
Fémur = 100, Humérus	= 67.31	76.80.

Les Samals ont les épaules larges et une taille relativement

(1) Pl. XIV.

(2) Une île du même nom est comprise dans l'archipel de Soulou; ses habitants sont *Moros*.

(3) Pour la description de cette sépulture, voir *Voyage aux Philippines*, ch. v (*Tour du monde*, 1884, 2e sem.).

élevée (le numéro 130 atteint 1680mm et il en est de plus grands). Le mollet est dur et saillant; les mains et les pieds, robustes sans être volumineux, n'ont rien de la gracilité de la race malaise.

Le crâne, brachycéphale, est loin d'être aussi aplati que chez les Bisayas. Le prognathisme alvéolaire est considérable, le nez court, relevé, à lobule écrasé. Les pommettes, très saillantes, surtout latéralement, donnent au visage un aspect caractéristique, presque félin, augmenté par la présence de poils raides et assez abondants sur la lèvre supérieure et le menton. La chevelure, longue (col. 27), n'est pas entièrement touffue; elle grisonne ainsi que le la barbe. La coloration de la peau varie (37-38, 27).

Il y a parmi eux beaucoup de métis de Négritos, qu'ils désignent sous le nom de métis d'*Atas*. Ces métis, quoique laissant leur chevelure croître indéfiniment, suivant l'usage des Samals, l'ont beaucoup moins longue que ces derniers; elle est fort raide et très frisée; la couleur de la peau de ces métis est beaucoup plus sombre et leur nez beaucoup moins écrasé; les pommettes sont moins saillantes. La vigueur n'est pas atténuée.

Q, R. — Bagobos et Guiangas [1].

Disséminés sur les versants méridional et oriental du volcan Apo, ces tribus, malgré la différence de leur nom, présentent le même type. Parmi les tribus de Bagobos, il en est de puissantes, tandis que tous les groupes guiangas sont peu importants.

Les mœurs et la religion de ces tribus, qui paraissent ne pas différer de celles des autres Indonésiens de Mindanao, sont empreintes d'un caractère de violence et de férocité très prononcé [2]. Les Bagobos sont assez industrieux, moins pourtant que les Samals, et moins bons agriculteurs.

Leur taille est élevée (le Guianga n° 149 atteint 1715mm); ils sont fort robustes et font rudement sentir leur supériorité aux tribus moins bien douées qui les entourent. Malgré leurs mœurs féroces, leur physionomie est souvent efféminée, et beaucoup de jeunes gens pourraient être pris pour des filles, lesquelles partagent d'ailleurs la vigueur du sexe mâle. Le nez est droit, le prognathisme très variable. Le repli falciforme est généralement

(1) Pl. XV et XXX.
(2) *Bull. Soc. géog.*, juin 1881.

plus prononcé que chez les *Moros;* l'axe transverse de l'œil est droit et ne présente pas la légère obliquité en bas et en dedans de ces derniers.

La couleur de la peau est claire (n[os] 21, 23, 39, 40).

Voici les dimensions des os des membres d'un squelette Bagobo (pour le crâne, voir tabl. II, n° V).

Humérus	321
Cubitus	267
Radius	250
Fémur	430
Tibia	356

INDICES.

Humérus	= 100,	Radius	= 77.88.
Fémur	= 100,	Tibia	= 82.79.
Fémur	= 100,	Humérus	= 74.65.

S. — Atas [1].

Ce nom, qui désigne aux Philippines des populations de races si diverses, est donné, dans le sud de Mindanao, aux Négritos qui existent (ou existaient il y a peu de temps encore) dans l'intérieur, au N. O. du golfe de Davao, et à quelques tribus de race indonésienne qui habitent le versant du volcan Apo, dans la même direction.

Les Atas indonésiens présentent un type supérieur, les chefs surtout; ceux-ci ont le nez aquilin, la barbe abondante, la taille élevée. Le numéro XXXII (pl. XVI) est un bon exemple de ces Atas. La couleur de la peau est variable (n[os] 21, 22 et 37).

Ces tribus Atas jouissent d'une réputation de bravoure méritée, ce sont les seules qui ne craignent pas de se mesurer avec les *Moros*, bien qu'elles ne possèdent pas plus que les autres d'armes à feu, et souvent le succès a couronné leur valeur.

T. — Tagacaolos [2].

Ces tribus, qui redoutent extrêmement toutes celles qui les entourent (sauf les *Bilâns* [3]), vivent sur les sommets de la chaîne qui s'étend parallèlement à la côte ouest du golfe de Davao entre Cauit

[1] Pl. XVI et XVII.
[2] Pl. XVIII.
[3] Voir S Y.

et Malalac, et dans la région montagneuse du côté opposé du golfe, aux environs de la baie de Pujada. Ils se tiennent sur les hauteurs les plus inaccessibles, afin de se mettre à l'abri des entreprises de leurs voisins, bien que la situation de leurs demeures les oblige à de fatigantes courses quotidiennes pour se procurer de l'eau.

Les Tagacaolos sont sveltes, élancés, presque grêles. La courbe antéro-postérieure du crâne est régulièrement courbe ou légèrement aplatie dans sa partie postérieure et ne présente pas le ressaut occipital que j'ai observé chez leurs voisins les Bilâns. Le prognathisme est médiocre. Le visage long, à pommettes saillantes, présente un losange allongé; les yeux sont souvent obliques en bas et en dedans; le nez est droit, assez saillant, et le lobule recourbé en bas et en arrière donne à leur physionomie une expression qui ne manque pas de grâce.

La barbe est assez fournie et pousse d'assez bonne heure, vers 30 ans.

La couleur de la peau est généralement claire (n[os] 21, 46, 47).

U. — Tagabawas [1].

Dispersés sur plusieurs points des côtes du golfe, notamment au nord, près du Rio Hijo, ces Indonésiens sont le résultat d'un mélange de Bagobos, de Manobos et de Tagacaolos, dont ils reproduisent les divers traits, juxtaposés ou confondus. La coloration de la peau est souvent foncée (quelquefois 37, 22).

Ils sont misérables et peu nombreux.

V. — Manobos [2].

Ce sont les plus nombreux, les plus puissants et les plus féroces indigènes de la région.

Leur domaine est très étendu; au nord, ils occupent la péninsule de Surigao, où ils sont en contact avec les *Mamánuas* et les Bisayas. Ils dominent dans tout le bassin de Rio Agusan jusqu'à la hauteur du mont Hoagusan, où ils confinent, au sud et à l'est, au domaine des Mandayas. On les trouve encore près de la mer sur la côte occidentale du golfe de Davao, au nord de la baie de Malalac.

[1] Pl. XVIII.
[2] Pl. XIX, XXVIII.

Les Manobos présentent deux types bien distincts : le premier, dont j'ai trouvé l'expression la plus pure chez un chef, est caractérisé par une taille élevée (le numéro 162 atteint 1705^{mm}), par une conformation presque athlétique; le front est haut et découvert, le nez aquilin, légèrement recourbé, la chevelure quelque peu frisée, la barbe abondante et la coloration de la peau très claire. Ce sujet offrait une ressemblance frappante avec le type polynésien. Le second type a la peau très brune et une taille beaucoup moins élevée que le précédent; le nez est droit et plus court; les narines sont à la fois très minces et développées en largeur, la courbe antéro-postérieure du crâne est plus développée dans sa partie occipitale.

Ces deux types extrêmes, qui ne sont pas rares, se combinent, chez la plupart des sujets, pour former un type moyen qui présente des caractères de supériorité bien plus marqués dans la région du golfe de Davao que dans celle de l'Agusan, du moins pour les sujets que j'ai observés.

Dans ce type moyen, la courbe antéro-postérieure du crâne s'infléchit en arrière dans la région frontale; les bosses pariétales sont saillantes, sans nul aplatissement de l'occipital, qui forme parfois un léger ressaut. Le crâne est souvent très développé en hauteur. Les yeux sont sans obliquité ni repli falciforme. Les arcades sourcilières sont saillantes; il en est de même du point sus-nasal et du nez, droit, bien détaché, à lobule fin, recourbé en bas et en arrière. Le développement des arcades sygomatiques et la réduction du diamètre frontal minimum donnent à la face un aspect losangique. Quant au prognathisme, il varie dans des proportions énormes. La coloration de la peau est quelquefois très claire, mais le plus souvent relativement sombre (n°s 22, 29, 37).

C'est aux Manobos qu'il convient de rapporter la plus grande partie des crânes (n°s 115 à 155) qui proviennent des grottes suivantes :

Îlot de *Magbulacao*, près l'île de Dinagat, N. E. de Surigao;

Grotte de *Tinagho* (ou du Secret), dans un îlot près Taganaan, (côte est de la péninsule de Surigao); cette grotte est très vaste; elle est située sur le bord de la mer, et présente beaucoup d'analogie avec celle du Levant;

Les deux grottes de *Kabatuan*, sur le lac de Maïnit; ces deux grottes, voisines l'une de l'autre, sont situées dans une falaise sur la

berge est du lac, à une vingtaine de mètres au-dessus du niveau moyen des eaux.

Dans la grotte de Tinagho, les squelettes étaient couchés pêle-mêle dans des cercueils en forme de pirogue, analogues à ceux de l'îlot Malipano; ces cerceuils tombaient en poussière; dans toutes les grottes, les ossements confondus, brisés par les éboulements, étaient tous anciens. Il n'y a pas en effet dans le voisinage *tout à fait immédiat* de ces abris de *tribus Manobos indépendantes*, qui pourraient seules y déposer leurs morts, la sépulture dans un sol préalablement consacré étant et ayant constamment été une des pratiques fondamentales du catholicisme dans ces régions. Les Manobos convertis, agglomérés en pueblos et soumis à l'Espagne (désignés à tort sous le nom de Bisayas), disent que le dépôt des cadavres dans les grottes remonte à l'époque où, par crainte des invasions des *Moros* du sud, leurs pères s'étaient réfugiés dans les montagnes. Ces Manobos convertis ne se rendent pas compte que c'est le christianisme qui a modifié leur rite sépulcral et les a fait sortir de leurs retraites; mais leur explication, bien qu'erronée, corrobore ce qu'indique l'aspect des crânes, à savoir qu'ils sont antérieurs à l'établissement du catholicisme dans les environs de Surigao, c'est-à-dire aux premières années du XVIIe siècle.

A cette époque, le type manobo présentait un mélange beaucoup moins intime des éléments qui le constituent, éléments qui (on peut le voir en consultant les tableaux I et II) sont bien loin d'être complètement fondus.

Parmi les trente-sept crânes provenant des grottes ci-dessus indiquées, la fréquence d'un type très voisin du polynésien est frappante [1]. Par les caractères de la face, par ceux de la courbe antéro-postérieure du crâne, par la saillie du crochet iniaque, par le méplat des régions antérieure et supérieure des pariétaux, ces pièces se rapprochent notamment d'un lot de Nuka-Hiva récemment apporté au laboratoire d'anthropologie du Muséum par M. le docteur Clavel. Les crânes manobos diffèrent surtout des crânes de Nuka-Hiva par l'élévation du diamètre transverse du crâne et l'effacement des os propres du nez.

Les crânes qui présentent à un degré plus ou moins élevé les caractères des types négrito [2] et bisaya sont en proportion assez con-

[1] Voir n° 117, pl. XXVII.
[2] Voir n° 115, pl. XXVII.

sidérable; ceux du premier de ces types sont tous les métis déjà profondément modifiés. Ceux qui appartiennent au type bisaya[1] sont surtout remarquables par l'aplatissement de la région occipitale.

Les habitants des pueblos de la péninsule de Surigao, tous catholiques ou *reducidos*[2] (expressions qui ont une valeur identique), se qualifient depuis longtemps de Bisayas; mais il suffit de l'examen le plus superficiel pour se convaincre que la plus grande partie d'entre eux appartiennent au type manobo. Les métis manobo-bisayas sont naturellement nombreux dans ces populations, qui ont perdu tout souvenir de la diversité des éléments qui les constituent; les métis se distinguent des Bisayas par leur taille plus élevée et plus élancée, coïncidant avec une carnation jaune clair, par leur nez à lobule crochu, et surtout par l'aplatissement moindre de la région occipitale; ce dernier caractère est celui qui persiste avec le plus de netteté et indique le plus sûrement le mélange du sang manobo.

En renonçant à leur vie de surprises et de combats, les Manobos *conquistados* ont perdu leurs qualités énergiques et sont devenus aussi peu redoutables que les Bisayas, sans s'élever au même degré de civilisation que ces derniers; oppresseurs des débiles *Mamánuas*, ils étaient à leur tour razziés sans merci par les *Moros* de Davao avant que l'Espagne se fût solidement établie dans ce golfe.

X. — Mandayas[3].

Les Mandayas sont, après les Manobos, les plus nombreux des indigènes de la partie orientale de Mindanao. Ils sont regardés par tous les autres *Infieles* comme formant la race la plus antique et la plus illustre; leurs mœurs sont celles des Manobos. Ils occupent, divisés en groupes généralement peu importants, le bassin du Rio Sahug, celui du haut Agusan jusqu'au niveau du mont Hoagusan, et, à partir de ce point, toute la contrée montagneuse qui s'étend parallèlement à la côte du Pacifique, jusqu'aux environs des golfes de Mayo et de Pujada, où ils confinent aux Tagacaolos.

(1) Voir n° 118, pl. XXVI.

(2) *Reducido*, *conquistado*, *christiano nuevo*, tous ces termes sont employés indifféremment par les Espagnols et par les Indiens pour désigner les *Infieles* convertis au catholicisme et soumis à l'Espagne; ces deux qualités sont inséparables.

(3) Pl. XX, XXI, XXIX.

Les Mandayas se distinguent des variétés indonésiennes précédentes par trois caractères :

1° Direction rectiligne de la partie moyenne de la courbe crânienne antéro-postérieure;

2° Développement en largeur de l'ouverture palpébrale, sa forme amygdaloïde; cils très sombres et très longs donnant à la physionomie une expression toute spéciale. Ces caractères font paraître la face plus large que dans les autres variétés, bien que ses proportions ne varient pas;

3° Coloration spéciale de la peau, qui tourne au gris cendré et non au jaune.

Ce dernier caractère est peut-être en rapport avec un mélange de sang négrito, plus abondant chez les premiers envahisseurs indonésiens, fait que semblent corroborer les traditions *infieles*. Il en est de même de la coupe transversale du cheveu, dont l'ellipse se rapproche souvent de celle du cheveu négrito (pl. XXXI, n° 153).

Le nez est droit, saillant; les narines ne sont pas aplaties, bien qu'elles le paraissent être au premier abord, le bord inférieur de la narine n'étant pas horizontal mais oblique en bas et en arrière.

Les sourcils sont rares, la barbe est médiocrement abondante et presque toujours rasée.

Les cheveux sont abondants et blanchissent souvent à un âge qui ne paraît pas très avancé.

On observe parfois l'aplatissement occipital des Malais et aussi, plus rarement, la disposition de la face caractéristique des Bilâns.

En général, le prognathisme est médiocre.

Il est remarquable que certains détails de l'ornementation extérieure des cases des Mandayas, dont la construction est si spéciale [1], reproduisent exactement l'ornementation usitée chez les Dayaks du centre de Bornéo [2].

Y. — Bilâns [3].

Ces *Infieles,* aussi misérables que les Mamánuas, paraissent être inférieurs à ceux-ci au point de vue de l'intelligence. Ils vivent en

[1] *Voyage aux Philippines*, ch. VII.

[2] Voir les dessins donnés par M. Carl Bock, *The Head-Hunters of Borneo*, 2° éd., London, 1882.

[3] Pl. XVI, n° 146.

nombre excessivement restreint à l'ouest du golfe de Davao, sur les sommets les plus reculés, les moins accessibles, entre Lubu et Sarangani; malgré la profondeur de leurs retraites, les Bilâns sont une proie pour toutes les tribus qui les entourent, et leur débilité leur interdit toute représaille.

Je ne sais s'il faut attribuer à un hasard isolé, affaiblissant, à la suite d'une épidémie ou d'un cataclysme volcanique, un petit nombre de tribus, et les réduisant subitement à un état de faiblesse dont les agressions de tribus voisines ne leur ont jamais permis de se relever, la formation d'une race spéciale dont les caractères d'infériorité se seraient sans cesse accrus, conséquence de l'enlèvement constant des sujets les moins médiocres et de conditions d'existence de jour en jour plus difficiles.

En tout cas, les Bilâns diffèrent absolument de toutes les tribus indonésiennes précédemment énumérées, sans se rapprocher cependant en aucune façon des Négritos.

Vu le petit nombre des Bilâns, il m'a été impossible de trouver des crânes de leur race, et mes mensurations sur le vivant n'ont pas porté sur des sujets réunissant bien les caractères dominants de ce groupe. Cependant le numéro 146 (pl. XVI), enfant de 12 ans environ, en donne une idée approchée.

La coloration de la peau est très variable (nos 37, 28, 21, 39-40); celle des cheveux se tient entre 27 et 34-35, et celle des yeux entre 1-3.

Le Bilân se distingue par sa petite taille et ses formes trapues. Le crâne est remarquable par l'allongement, l'aplatissement de la courbe antéro-postérieure, laquelle, au niveau de la partie supérieure de l'occipital, est fortement renflée. Le front, très proéminent, fait avec la face, très large et très aplatie, un angle dièdre; le nez est effacé, les narines sont très larges. Le prognathisme est considérable; le maxillaire inférieur, très proéminent, se prolonge en avant dans la même direction que le maxillaire supérieur, ce qui augmente encore la dépression de la région moyenne de la face.

Les cheveux sont lisses, très raides et abondants; la barbe, très peu fournie, ne pousse que vers 35 ou 40 ans.

IMPRIMERIE NATIONALE

TABLEA[U]

RÉSUMÉ DES OBSERV[ATIONS]

		INDICES					TAILLE absolue en milli-mètres
		CÉPHAL.	FACIAL.	GÉNÉRAL de la tête.	FRONTAL.	NASAL.	
NÉGRITOS	18 ♂. Moyenne..	84.66	56.24	71.38	69.31	94.67	1485.
	Maximum	89.19	61.64	82.54	74.65	122.80	1575.0
	Minimum	77.09	51.43	63.59	61.31	82.00	1425.
	12 ♀. Moyenne..	86.95	55.93	70.98	72.64	96.62	1431.
	Maximum	96.86	60.92	80.57	95.07	105.40	[illegible]
	Minimum	80.56	53.03	62.56	66.90	88.09	1350.0
MAMÁNUA	1 ♀	82.35	•	•	64.28	73.91	1450.0
NÉGRITOS MÉTIS D'ALBAY	5 ♂. Moyenne...	85.81	57.26	69.15	68.59	92.67	1505.
	Maximum	91.43	61.11	70.37	72.97	102.38	1561.0
	Minimum	81.92	53.03	66.32	60.67	88.64	139[illegible]
	1 ♀	88.49	54.55	76.74	65.07	107.40	138[illegible]
MANTHRAS	7 ♂. Moyenne...	80.01	•	71.27	•	•	148[illegible]
	Maximum	82.38	•	76.47	•	•	1580.
	Minimum	76.66	•	66.66	•	•	1390.0
	5 ♀. Moyenne...	81.40	•	67.43	•	•	1425.
	Maximum	85.52	•	74.40	•	•	1490.
	Minimum	76.70	•	62.85	•	•	1330.
KNABOUÏS	6 ♂. Moyenne...	80.49	•	70.43	•	•	1525.
	Maximum	74.28	•	65.10	•	•	151[illegible]
	Minimum	72.22	•	64.10	•	•	1455.
	2 ♀. Moyenne...	73.25	•	64.60	•	•	14[illegible]
UDAÏS	1 ♂	80.55	•	75.67	•	•	1515.
	1 ♀	85.89	•	74.11	•	•	1390.
JAKUNS	2 ♂. Moyenne...	81.52	•	63.88	•	•	1535.
	Maximum	83.37	•	64.37	•	•	1550.
	Minimum	79.67	•	63.39	•	•	15[illegible]
AETAS de Camarines-Sur (Luçon)	2 ♂. Moyenne...	81.29	60.73	67.62	71.39	93.97	1550.
BICOLS	6 ♂. Moyenne...	86.63	56.79	72.10	71.96	86.51	158[illegible]
	Maximum	92.94	62.31	96.25	73.94	100.00	1655.
	Minimum	81.14	56.05	59.58	67.74	79.59	147[illegible]
	10 ♀. Moyenne..	86.60	60.09	69.31	69.89	86.38	150[illegible]
	Maximum	91.18	66.67	82.08	72.41	94.74	161[illegible]
	Minimum	82.35	55.00	60.61	67.74	77.55	[illegible]

• I.

IONS SUR LE VIVANT.

HUM. = 100 ; RAD. =	TAILLE = 100 ; MEMBRE SUP. =	FÉMUR = 100 ; TIB. =	TAILLE = 100 ; MEMBRE INF. =	MEMBRE INF. = 100 ; BRAS =	TAILLE = 100 ; GRANDE ENV. =	TAILLE = 100 ; MAIN =	TAILLE = 100 ; PIED =	TAILLE = 100 ; B. IL. =	TAILLE = 100 ; MARCHE =	TAILLE = 100 ; ÉPAULE =	OBSERVATIONS.
96.74	32.89	95.04	49.00	65.95	105.31	11.72	15.92	14.66	16.85	22.27	
06.67	33.33	108.20	50.64	71.28	105.80	10.83	16.51	15.90	17.73	23.95	
90.20	31.21	85.13	47.16	61.99	101.75	12.63	14.95	13.33	14.35	20.74	
92.68	31.32	92.39	48.10	65.14	103.62	11.62	15.41	15.19	17.98	21.08	
97.73	33.40	100.00	51.28	70.68	107.19	12.69	15.98	16.67	18.84	14.53	
88.00	29.76	83.55	45.33	62.12	100.36	10.52	14.53	13.33	16.58	22.56	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
84.94	33.45	•	•	•	101.85	11.72	15.75	•	17.85	22.44	
88.14	36.00	•	•	•	106.[illegible]8	12.16	16.83	•	24.60	20.52	
80.73	31.74	•	•	•	97.93	11.13	15.05	•	10.23	23.56	
72.92	30.03	•	•	•	•	11.43	15.92	•	18.67	22.07	
92.37	30.91	95.09	46.66	66.39	106.08	11.53	15.54	14.42	18.00	22.84	
95.56	31.89	100.00	48.99	62.88	110.85	12.23	15.86	16.26	18.97	24.82	
89.96	29.73	75.64	46.90	77.05	100.69	10.76	14.87	10.86	17.41	20.89	
92.70	31.27	89.81	47.51	66.88	98.01	10.68	15.81	16.28	19.15	21.70	
97.78	36.24	95.83	48.87	76.60	102.27	11.01	16.42	16.78	20.13	22.48	
85.72	29.27	80.56	46.65	60.00	93.23	10.35	15.44	15.70	18.05	20.81	
92.88	31.15	89.60	47.87	65.11	103.05	11.04	15.68	13.92	17.58	23.03	
99.59	32.36	100.00	49.99	68.84	106.85	12.73	16.39	14.61	18.39	24.52	
89.80	30.13	80.49	46.14	61.89	100.62	9.24	15.05	13.07	16.79	21.67	
•	30.17	•	44.79	67.51	101.81	11.47	15.18	14.98	17.52	22.58	
97.92	30.75	97.44	49.84	61.69	103.56	11.00	15.53	16.18	19.42	22.33	
97.50	28.42	108.20	45.68	62.21	99.28	10.79	15.68	16.55	18.35	22.30	
•	31.54	•	•	•	•	11.70	15.76	13.98	17.89	24.38	
•	32.26	•	•	•	•	12.58	16.45	14.84	18.36	25.81	
•	30.82	•	•	•	•	10.82	15.08	13.12	17.42	22.95	
89.33	34.21	89.73	50.49	67.72	106.79	11.29	15.74	•	17.58	21.61	
90.73	32.25	89.35	48.21	67.61	104.36	11.49	15.33	15.41	18.03	22.81	
94.83	34.14	90.00	48.83	70.19	107.27	12.18	15.90	17.32	19.36	24.28	
80.88	30.56	88.75	47.25	65.22	98.51	11.06	15.03	13.78	16.93	21.52	
85.52	32.26	•	•	•	107.97	11.13	15.02	•	19.28	22.39	
93.38	35.26	•	•	•	104.94	12.01	15.98	•	20.91	23.68	
79.46	30.91	•	•	•	99.27	10.59	14.14	•	17.57	21.51	

TABLEA[illegible]

		INDICES					TAILLE ABSOL[illegible] en [illegible]
		CÉPHAL.	FACIAL.	GÉNÉRAL de la tête.	FRONTAL.	NASAL.	
TAGALOCS	4 ♂. Moyenne	83.69	59.70	68.43	68.06	82.52	15[illegible]
	Maximum	89.63	64.88	72.82	74.28	88.37	1655[illegible]
	Minimum	80.55	57.04	61.56	61.29	60.00	1505[illegible]
BISAYAS	2 ♂. Moyenne	87.54	•	•	•	71.30	1501[illegible]
	Maximum	89.63	64.88	67.00	68.02	82.61	1512[illegible]
	Minimum	85.46	59.84	65.50	65.30	60.00	1490
	1 ♂	82.35	62.40	61.56	74.28	85.00	133[illegible]
PANGASINAN	1 ♂	83.78	60.69	69.04	67.74	75.00	165[illegible]
PAMPANGO	1 ♂	77.29	59.44	68.39	76.92	82.22	163[illegible]
ILOCANOS	3 ♂. Moyenne	86.78	63.95	66.11	71.26	86.71	1619[illegible]
	Maximum	89.41	65.38	70.31	76.66	91.10	168[illegible]
	Minimum	85.22	61.31	65.23	65.79	80.42	158[illegible]
MÉTISSE NÉGRITO-BISAYA	1 ♀	87.88	52.31	65.00	63.44	102.85	14[illegible]
MÉTISSE HISPANO-NÉGR.-BIS.	1 ♀	89.37	49.56	56.09	62.93	77.50	1495[illegible]
SOULOU	6 ♂. Moyenne	84.67	62.47	70.53	73.65	86.60	1526[illegible]
	Maximum	87.88	74.59	73.03	78.77	95.24	159[illegible]
	Minimum	78.89	56.64	60.40	71.23	76.60	145[illegible]
	4 ♀. Moyenne	86.72	54.31	69.57	69.96	85.05	1430[illegible]
	Maximum	93.83	58.33	75.84	77.93	91.43	1465[illegible]
	Minimum	77.14	50.41	67.22	60.53	73.91	139[illegible]
MOROS DE DAVAO	5 ♂. Moyenne	81.94	56.11	71.26	73.45	84.56	157[illegible]
	Maximum	86.11	62.96	69.77	78.57	95.35	162[illegible]
	Minimum	75.27	55.86	69.31	63.02	75.47	150[illegible]
KALAGAN	1 ♂	79.46	54.80	78.92	76.19	102.50	166[illegible]
BULED-UPIH.	4 ♂. Moyenne	86.78	61.53	65.52	72.03	84.33	155[illegible]
	Maximum	88.57	66.11	68.50	73.83	93.02	161[illegible]
	Minimum	85.71	58.65	60.50	70.00	80.85	156[illegible]
SAMALS	2 ♂. Moyenne	81.88	65.99	57.29	67.77	80.42	15[illegible]
	Maximum	86.11	67.69	•	67.81	80.85	168[illegible]
	Minimum	77.66	64.29	•	67.74	80.00	14[illegible]
BAGOBO	1 ♂	81.46	60.00	66.50	69.66	77.78	15[illegible]
GUIANGAS	4 ♂. Moyenne	80.73	59.41	69.64	69.08	79.74	16[illegible]
	Maximum	82.86	61.48	71.28	72.41	88.37	17[illegible]
	Minimum	76.76	56.84	67.50	64.33	65.39	154[illegible]

I. (Suite.)

…HUM. =100; …AD. =	TAILLE =100; MEMBRE SUP. =	FÉMUR =100; TIB. =	TAILLE =100; MEMBRE INF. =	MEMBRE INF. =100; BRAS =	TAILLE =100; GRANDE ENV. =	TAILLE =100; MAIN =	TAILLE =100; PIED =	TAILLE =100; B. IL. =	TAILLE =100; HANCHE =	TAILLE =100; ÉPAULE =	OBSERVATIONS.
3.28	32.48	92.22	47.44	69.93	102.04	11.77	15.81	16.92	16.52	20.81	
8.93	34.02	93.90	48.04	71.43	102.72	14.32	18.13	22.66	18.41	22.72	
5.44	29.94	89.19	46.51	67.55	99.75	10.44	15.06	14.59	16.00	18.41	
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
7.69	34.52	93.70	48.48	71.22	108.99	11.75	15.64	15.44	18.79	22.82	
6.43	33.76	91.38	46.91	71.15	105.16	10.81	15.21	13.69	17.92	22.62	
1.54	34.16	83.70	50.52	67.60	103.59	10.84	16.52	14.65	16.07	22.42	13 ans.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
2.08	33.67	83.54	48.34	69.68	103.78	11.68	15.91	15.04	17.83	23.06	
8.89	35.18	94.67	49.93	71.98	107.26	12.43	16.80	16.80	19.03	23.93	
7.55	32.46	79.04	47.25	69.18	99.19	10.84	14.67	14.45	16.97	22.18	
5.52	32.90	93.21	49.20	68.27	103.52	11.57	15.74	.	18.04	21.75	
8.46	34.19	94.12	51.20	71.21	104.70	11.74	16.45	.	18.99	23.41	
8.83	30.36	93.21	47.21	65.33	102.39	11.47	15.02	.	16.10	20.89	
9.39	33.08	87.59	47.41	70.18	104.48	11.08	15.19	15.27	18.74	22.84	
2.96	33.54	92.68	48.62	71.37	106.03	11.81	15.70	15.91	19.28	23.86	
2.76	32.25	82.50	46.20	68.99	103.04	10.43	14.70	14.54	18.22	20.99	
8.33	33.93	91.16	49.37	68.73	105.10	11.89	15.62	14.12	17.54	24.02	
6.97	33.83	.	.	.	102.56	11.42	15.55	.	.	22.66	
0.74	35.78	.	.	.	102.86	11.64	15.72	.	.	23.00	
2.82	32.64	.	.	.	102.17	10.99	15.34	.	.	21.98	
7.76	31.85	.	.	.	99.75	10.59	15.13	13.57	17.56	23,42	
0.91	32.45	.	.	.	102.84	11.37	16.04	14.89	18.27	24.70	
4.62	31.25	.	.	.	96.67	9.82	14.23	12.26	16.85	22.14	
5.97	34.46	84.71	51.04	67.52	105.98	11.18	15.22	14.63	17.23	22.43	
5.05	32.84	84 90	48.85	66.81	103.82	11.19	15.04	15.58	18.65	22.34	
9.47	34.56	87.36	51.35	72.72	107.03	11.36	15.90	16.88	19.81	24.03	
7.36	30.52	80.90	46.75	62.98	101.04	11.01	14.31	14.58	17.49	21.28	

TABLEA

		INDICES					TAILLE ABSOLUE, en mi[illegible]
		CÉPHAL.	FACIAL.	GÉNÉRAL de la tête.	FRONTAL.	NASAL.	
ATAS DE L'APO.	♂	83.53	60.34	58.58	64.79	81.08	[illegible]
	♂	82.25	64.08	65.14	66.66	78.43	[illegible]
	♂	79.41	58.19	64.21	68.15	97.14	[illegible]
TAGACAOLOS	2 ♂. Moyenne	80.79	54.90	69.95	72.24	85.52	[illegible]
	Maximum	84.44	55.25	70.79	74.08	86.05	[illegible]
	Minimum	77.14	54.55	69.11	70.40	85.00	[illegible]
	♂	76.47	59.84	65.39	76.92	91.67	[illegible]
TAGABAWAS	♂	80.33	55.86	69.05	76.19	93.18	[illegible]
	♂	77.22	60.61	67.69	68.35	82.50	[illegible]
	♂	80.12	60.77	68.42	70.92	87.18	[illegible]
	♂	71.81	58.39	56.82	71.11	87.81	[illegible]
	♂	77.19	53.91	62.45	71.97	100.00	[illegible]
MANOBOS du golfe de Davao.	3 ♂. Moyenne	77.99	58.63	71.31	79.34	93.47	[illegible]
	Maximum	78.38	61.48	72.97	81.75	97.61	[illegible]
	Minimum	77.29	56.62	68.00	75.86	95.00	[illegible]
	1 ♂	83.72	62.99	67.55	70.83	81.40	[illegible]
MANOBOS du Rio Agusan.	5 ♂. Moyenne	82.52	58.68	76.37	72.07	93.39	[illegible]
	Maximum	86.11	62.88	81.11	76.39	100.00	[illegible]
	Minimum	79.12	57.04	74.74	68.59	88.10	[illegible]
	♂	87.35	58.20	64.89	66.21	86.84	[illegible]
MANDAYAS	2 ♂. Moyenne	81.26	58.15	68.88	74.13	90.80	[illegible]
	Maximum	82.86	60.00	69.23	75.86	90.91	[illegible]
	Minimum	79.67	56.30	68.53	72.41	90.70	[illegible]
	2 ♀. Moyenne	85.86	53.73	•	72.16	87.18	[illegible]
	Maximum	90.62	•	•	75.86	87.18	[illegible]
	Minimum	81.11	•	•	71.92	87.18	[illegible]
BILÂNS	3 ♀. Moyenne	81.15	54.65	74.90	71.97	89.78	[illegible]
	Maximum	83.33	59.09	79.24	74.47	100.00	[illegible]
	Minimum	80.12	50.37	67.82	70.00	32.50	[illegible]
	♂	82.64	60.16	63.73	73.19	89.19	[illegible]
	♂	77.65	54.92	61.00	75.76	106.66	[illegible]
	♂	77.78	62.31	65.00	65.72	89.19	[illegible]
	♂	79.65	53.07	57.71	69.34	103.45	[illegible]

N° I. (Suite.)

HUM. = 100; RAD. =	TAILLE = 100; MEMBRE SUP. =	FÉMUR = 100; TIB. =	TAILLE = 100; MEMBRE INF. =	MEMBRE INF. = 100; BRAS =	TAILLE = 100; GRANDE ENV. =	TAILLE = 100; MAIN =	TAILLE = 100; PIED =	TAILLE = 100; B. IL. =	TAILLE = 100; HANCHE =	TAILLE = 100; ÉPAULE =	OBSERVATIONS.
89.47	31.36	92.59	45.30	69.23	105.04	11.85	16.44	13.94	16.73	23.08	10 ans.
90.43	31.81	•	•	•	95.74	11.14	16.00	14.81	17.18	21.33	Adulte.
86.28	33.81	90.67	50.39	66.43	105.34	12.10	15.94	14.95	16.37	20.36	13 ans.
86.45	33.02	86.65	48.41	68.25	100.83	11.07	15.54	14.67	17.82	22.10	
88.15	33.60	90.12	49.36	70.78	103.57	11.41	16.34	15.29	17.88	22.81	
84.75	32.44	83.18	47.47	65.72	98.09	10.73	14.75	14.05	17.76	21.39	
88.89	31.69	83.33	49.22	64.39	101.42	11.04	15.81	13.42	16.78	20.51	Enfant.
87.72	39.19	87.06	58.24	67.30	102.15	12.45	17.73	15.82	19.05	27.25	Adulte.
87.27	33.44	89.55	49.48	67.59	104.54	11.37	15.59	14.94	17.86	21.43	18 ans.
81.35	33.60	91.31	48.53	69.24	104.41	11.40	16.77	15.44	16.55	22.06	13 ans.
83.78	32.91	82.50	49.34	66.71	102.02	10.81	15.95	15.21	15.54	20.68	13 ans.
83.33	29.73	88.89	45.95	64.71	96.40	11.26	16.04	15.50	17.57	20.72	7 ans.
89.44	33.39	90.62	49.53	67.00	104.44	11.33	15.16	13.96	17.41	22.73	
90.00	33.85	92.11	51.03	68.49	105.84	11.69	15.39	15.39	17.85	23.51	
88.68	32.90	89.13	48.03	65.52	103.68	10.86	14.96	12.02	16.78	21.99	
87.72	34.12	83.74	48.28	70.68	102.68	10.52	15.31	14.54	17.99	22.00	Type brun.
88.60	34.88	87.85	50.31	69.34	104.36	10.94	15.27	15.33	18.37	23.16	
95.86	36.65	92.78	51.79	73.29	106.62	11.59	15.41	15.81	19.21	24.00	
82.53	32.51	82.35	49.54	65.37	102.14	10.35	15.10	13.69	17.36	21.43	
87.07	33.38	92.31	48.08	69.44	100.77	11.00	16.38	13.46	16.92	21.54	Enf^t métis de Négr.
86.12	31.85	90.20	48.78	65.28	99.54	10.92	15.13	14.15	18.00	22.30	
86.79	32.31	92.31	48.95	66.00	103.14	10.08	15.26	15.08	18.15	22.32	
85.45	31.39	88.10	48.62	64.56	95.95	10.77	15.01	13.23	17.85	22.38	
85.42	31.38	•	•	•	103.00	10.76	15.07	16.39	19.26	22.68	
•	•	•	•	•	104.45	11.04	15.37	•	20.40	23.41	
•	•	•	•	•	101.55	10.48	14.78	•	18.12	21.16	
83.13	31.52	•	•	•	100.81	10.69	15.18	16.67	19.63	22.90	
•	33.20	•	•	•	101.81	11.80	16.45	•	•	24.46	
•	30.04	•	•	•	98.99	9.81	14.30	•	•	21.53	
95.68	32.16	86.59	48.83	65.87	102.17	11.33	15.79	12.57	17.25	22.81	14 ans.
84.09	32.02	92.06	47.83	66.94	101.19	11.07	15.97	15.65	16.60	20.16	12 ans.
79.58	34.48	87.69	48.80	70.66	104.80	12.00	17.04	16.00	17.20	21.20	12 ans.
89.01	32.06	92.98	43.52	73.66	100.28	10.25	16.22	16.31	17.24	22.83	8 ans.

TABLE[AU]

RÉSUMÉ DES MEN[SURATIONS]

		CAPACITÉ CRÂNIENNE.	PROJECTIONS TOTALE.	FACIALE.	OCCIPITALE
		cent. cubes.	millimètres.	millimètres.	millimètres
Manthra	♂	1310	82,0	7,0	89,0
Négrito	♂	1230	88,0	13,0	85,0
Bicols	2 ♂	1380	99,9	16,0	91,0
Grotte du Levant.	5 ♂. Moyenne	1632	101,0	24,6	91,0
	Maximum	1675	108,0	30,0	95,0
	Minimum	1590	96,0	20,0	87,0
	9 ♀.. Moyenne	1313	95,5	14,7	86,5
	Maximum	1480	105,0	17,0	91,0
	Minimum	1210	85,0	13,0	77,0
Grotte du Carabao.	16 ♂. Moyenne	1520	99,0	18,0	85,0
	Maximum	1625	106,0	25,0	98,0
	Minimum	1410	91,0	11,0	75,0
	7 ♀. Moyenne	1420	94,0	17,0	81,5
	Maximum	1550	102,0	22,0	72,0
	Minimum	1245	92,0	9,0	87,0
Moros de Soulou.	5 ♂. Moyenne	1575	100,0	18,0	91,0
	Maximum	1750	105,0	24,0	95,0
	Minimum	1435	94,0	15,0	88,0
	5 ♀. Moyenne	1352	91,0	21,0	89,0
	Maximum	1565	101,0	26,0	101,0
	Minimum	1180	96,0	15,0	83,0

II.

ATIONS CRÂNIENNES.

INDICES			ANGLES		INDICES		
LONG. = 100; LARG. =	LONG. = 100; HAUT. =	LARG. = 100; HAUT. =	ALVÉOLAIRE.	MANDIBULAIRE.	ORBITAIRE.	NASAL.	FACIAL.
79.26	78.04	98.46	74°	49°	100.00	55.55	63.47
76.82	77.43	100.79	70°	68°	83.78	73.81	60.00
78.09	76.96	98.56	64°	•	89.47	51.92	65.21
87.13 90.90 83.51	77.02 78.97 74.28	88.20 92.10 84.41	66° 69° 64°	66° 72° 59°	88.83 92.85 85.36	50.50 57.44 42.62	67.10 69.93 62.93
78.94 82.50 75.53	79.10 85.62 75.53	100.16 103.78 96.87	70° 72° 69°	70° 70° 70°	90.08 92.85 86.84	55.27 58.18 51.63	69.90 73.23 66.41
85.75 95.00 75.56	78.47 84.66 73.86	91.28 100.75 84.96	68° 70° 65°	• • •	91.15 95.00 78.57	52.14 61.81 48.07	65.47 69.92 59.57
86.88 93.59 77.38	81.38 69.41 87.18	91.95 101.47 75.16	• • •	• • •	90.55 97.22 82.92	50.65 45.45 53.06	64.01 69.16 61.03
80.41 81.56 79.54	77.20 80.81 73.74	96.01 99.28 93.74	67° 72° 65°	57° • •	81.06 84.61 78.05	51.72 54.90 49.01	68.32 69.92 65.21
80.32 82.56 77.30	75.99 78.52 74.07	94.68 101.50 90.97	66° 70° 61°	58° 62° 52°	87.82 91.67 85.36	52.16 58.69 43.63	69.83 74.61 65.10

TABLEA

		CAPACITÉ CRÂNIENNE.	PROJECTIONS TOTALE.	PROJECTIONS FACIALE.	PROJECTIONS OCCIPITAL
		cent. cubes.	millimètres.	millimètres.	millim
GROTTE DE TINAGHO.	3 ♂. Moyenne	1640	100,6	15,3	88,0
	Maximum	1755	103,0	23,0	95,0
	Minimum	1545	98,0	8,0	78,0
	1 ♀	1160	102,0	22,0	79,0
ÎLE DE MAGBULACAO.	2 ♂. Moyenne	1555	.	.	.
	Maximum	1595	.	.	.
	Minimum	1515	.	.	.
	2 ♀. Moyenne	1367	94,0	16,0	83,0
	Maximum	1435	94,0	17,0	89,0
	Minimum	1300	94,0	15,0	77,0
GROTTES DE KABATUAN.	19 ♂. Moyenne	1538	99,6	17,0	88,4
	Maximum	1750	108,0	30,0	95,0
	Minimum	1290	93,0	13,0	81,0
	10 ♀. Moyenne	1422	93,8	16,0	88,4
	Maximum	1510	97,0	22,0	95,0
	Minimum	1325	88,0	11,0	80,0
MANOBO	1 ♂	1605	93,0	6,0	84,0
BAGOBOS	2 ♂. Moyenne	1562	100,0	13,5	75,5
	Maximum	1660	100,0	7,0	88,0
	Minimum	1465	100,0	20,0	63,0
SAMALS	1 ♂	1650	102,0	30,0	98,0
	1 ♀	1300	98,0	17,0	87,0
MANDAYAS	2 ♂. Moyenne	1465	92,5	10,0	89,5
	Maximum	1535	93,0	13,0	95,0
	Minimum	1395	92,0	7,0	84,0
	3 ♂. Moyenne	1473	90,0	10,3	90,6
	Maximum	1765	92,0	15,0	95,0
	Minimum	1225	87,0	6,0	85,0

N° II. (Suite.)

INDICES			ANGLES		INDICES		
LONG. = 100 ; LARG. =	LONG. = 100 ; HAUT. =	LARG. = 100 ; HAUT. =	ALVÉOLAIRE.	MANDIBULAIRE.	ORBITAIRE.	NASAL.	FACIAL.
83.65	78.59	93.89	67°	.	85.62	54.05	67.02
90.18	85.89	95.23	64°	.	95.00	57.44	74.82
78.37	73.51	92.66	73°	.	74.36	52.00	60.56
80.98	80.37	99.24	63°	.	86.84	56.25	69.53
80.54	77.73	96.61	.	.	87.19	61.29	61.88
85.05	80.46	98.63	.	.	91.89	64.58	67.83
76.04	76.00	94.59	.	.	82.50	58.00	55.94
86.17	78.05	90.55	70°	.	91.77	54.83	65.64
91.77	83.54	91.03	70°	.	97.06	55.32	68.00
80.57	72.57	90.07	70°	.	86.48	54.34	63.28
84.03	80.84	95.25	67°	.	89.37	53.59	66.74
92.21	85.29	104.50	63°	.	97.50	64.00	70.21
76.75	76.13	88.35	71°	.	82.92	40.74	58.15
85.39	79.65	92.73	67°	68°	90.89	59.26	65.76
94.11	86.27	100.74	63°	71°	97.22	89.27	71.54
72.82	73.37	89.47	70°	64°	84.21	46.00	58.27
87.64	83.53	95.30	76°	79°	90.00	51.92	60.14
79.80	78.61	98.56	69°	69°	88.18	52.93	62.56
81.39	79.33	101.42	70°	74°	89.19	49.01	67.16
78.21	77.90	95.71	68°	64°	87.18	56.86	57.97
82.22	74.99	91.21	62°	67°	91.89	50.00	69.69
78.69	74.55	94.73	66°	60°	91.67	43.39	70.83
80.41	76.96	95.62	73°	62°	85.71	50.81	65.60
84.70	82.35	97.22	75°	.	85.71	51.63	66.40
76.13	71.58	94.02	72°	.	85.71	50.00	64.80
80.99	78.85	97.34	.	.	86.00	50.15	66.43
82.09	80.24	97.74	.	.	88.57	51.63	68.33
80.35	77.97	97.03	.	.	83.33	47.72	64.86

A l'exception des Bilâns et des Mamánuas, *les tribus de l'intérieur* de la partie orientale de Mindanao appartiennent donc à une race unique, à variétés assez nettes, où il est impossible de méconnaître les traits essentiels de celle qui, partie probablement de Bourou [1], s'est étendue sur les archipels du Pacifique.

Mindanao représente une des étapes vers le nord de cette race, qui se répandit avec une puissance irrésistible aussi bien dans les Philippines que dans le reste de la Malaisie et dans la Polynésie. Après avoir eu une fortune presque également brillante, les divers rameaux émanés du vigoureux tronc polynésien paraissent voués à la même décadence. Les Indonésiens de Mindanao, jusqu'ici éloignés du contact des Européens, n'ont pas souffert des épidémies qui dévorent leurs frères du Pacifique; mais il est probable que l'heure fatale sonnera bientôt pour eux; sous l'action combinée des Européens, des Malais et des Chinois, ils ne survivront guère aux Négritos qu'ils auront anéantis.

CHAPITRE IV.

PATHOLOGIE.

I

En général, les Européens qui n'habitent pas des points exceptionnellement malsains et qui n'ont pas à endurer des fatigues excessives tolèrent bien le climat des Philippines. Il n'est pas très rare de rencontrer des fonctionnaires et des négociants âgés de 60 ans et plus, séjournant dans l'archipel depuis trente ou quarante ans et dont la constitution ne paraît nullement altérée.

Le plus souvent pourtant, après huit ou dix années de séjour continu, l'anémie apparaît; celle-ci fait de rapides progrès, et il devient urgent pour l'Européen de reconstituer dans un climat tempéré son organisme ébranlé.

De tous les individus de race blanche, l'Espagnol est celui qui résiste le mieux au climat; mais, pour lui comme pour les autres, ce terme moyen de huit à dix années est très abrégé s'il a subi l'at-

[1] De Quatrefages, *Les Polynésiens et leurs migrations;* Paris, 1866; — et *Hommes et fossiles et hommes sauvages;* Paris, 1884, ch. VIII, *Migrations polynésiennes.*

teinte des affections ordinaires du pays : diarrhée, dysenterie et malaria.

La fièvre paludéenne est de toutes les maladies la plus fréquente; ses allures varient avec les régions; presque tous les points habités par les Européens y sont exposés, mais les accès pernicieux sont médiocrement fréquents dans la plupart des villes et des *pueblos*. En général, les Européens sont beaucoup moins sensibles au paludisme que les indigènes; les accès sont moins violents chez les premiers; la convalescence est plus rapide, et les rechutes sont moins promptes, pourvu toutefois que la constitution des sujets n'ait pas été préalablement délabrée par l'anémie. Cette immunité relative est due surtout à l'usage du vin et à une alimentation tonique qui, dans les centres d'une certaine importance, ne diffère guère de celle qui est usitée en Europe; elle est due aussi au bon aménagement des habitations, qui sont bien closes, sans humidité, aux vêtements et aux couvertures de laine, qui préservent du refroidissement de la nuit.

La diarrhée vient en seconde ligne par ordre de fréquence; elle reconnaît souvent pour cause les refroidissements, source d'un grand nombre d'affections (parfois légères, il est vrai). Dans toutes les maisons européennes, les appartements de réception sont disposés de telle sorte qu'ils sont constamment balayés par un courant d'air qui produit sur le corps, toujours couvert de transpiration, une impression d'autant plus nuisible qu'elle est plus agréable et qu'on s'y abandonne plus longtemps.

La diarrhée produite par le refroidissement guérit facilement. Il en est autrement de celle qui succède à l'abus des boissons alcooliques (*gin* et *anisado* [1]); elle ne tarde pas alors à se changer en dysenterie, affection rarement curable aux Philippines, quand elle survient dans ces conditions, et qui exige alors presque toujours le retour en Europe.

La dysenterie s'établit souvent aussi d'emblée, et quelquefois d'une façon presque foudroyante. Après quelques heures de malaise et de douleurs lombaires vagues, le malade perd à peu près connaissance; il gît sans force avec une sensation de brisement des plus pénibles; alors se succèdent les selles presque ininterrompues, qui peuvent se continuer pendant plusieurs jours; la maladie se

[1] Anisette non sucrée; la consommation en est très considérable.

termine assez souvent par la guérison complète, mais le trouble souffert par l'économie est toujours profond, et la convalescence assez longue.

Dans les causes productrices de la diarrhée et de la dysenterie, il me paraît impossible de ne pas faire une part à l'excitation transmise par la moelle au système nerveux splanchnique. Cette excitation de la moelle, difficile à démontrer par des preuves directes, me paraît cependant incontestable; elle est sans doute développée par l'exagération des fonctions de la peau et par le degré presque constamment élevé de l'électricité atmosphérique.

Cette excitation de la moelle joue aussi un rôle important en provoquant des accès chez les sujets qui, depuis quelque temps sous l'influence paludéenne, acquièrent une extrême sensibilité aux refroidissements; dans l'état de santé, elle peut, chez quelques sujets irritables, modifier le caractère, mais non au degré constaté en Cochinchine par M. le Dr A.-T. Mondière. Les excès cités par cet observateur distingué [1] me paraissent uniquement dépendre de la situation réciproque des subordonnés et des supérieurs, si différente de celle qui est établie en Europe. Aux colonies comme ailleurs, on rencontre des Européens justes, indulgents, compatissants, à côté d'autres qui sont sévères, durs, prompts à s'irriter et à sévir.

Les affections catarrhales sont fréquentes, mais habituellement légères. Le rhumatisme articulaire aigu, moins fréquent, est plus grave; il dégénère parfois en arthrite chronique.

La syphilis, que l'on ne trouve guère d'ailleurs que dans les ports de mer et les grands centres, est infiniment plus grave pour les Européens que pour les indigènes.

Le chancre simple, assez fréquent, devient facilement phagédénique.

La blennorragie, très fréquente, récidive avec la plus grande facilité.

L'immunité relative des Européens à l'égard du climat ne concerne que les hommes; les femmes européennes sont loin de présenter la même résistance. L'anémie survient chez elles beaucoup plus rapidement et ne tarde pas à être aggravée par des

[1] *Anthropologie de la race annamite* in *Mémoires Soc. anthrop. de Paris*, 1873, t. I, p. 253.

leucorrhées et par des menstruations d'une abondance excessive. La fécondité n'est pas atteinte, mais les accouchements sont souvent difficiles; ils sont rendus fort longs par l'inertie de l'utérus, et deviennent souvent mortels par les hémorragies incoercibles qui les suivent.

Les enfants de race blanche sont plus éprouvés encore par le climat; leur peau est généralement décolorée, souvent terreuse, leurs chairs sont molles, leurs mouvements et leur caractère perdent cette vivacité si fréquente en Europe. La tuberculose abdominale et la fièvre paludéenne prélèvent sur eux un large tribut.

Le tempérament lymphatique et l'anémie dominent chez tous les indigènes des Philippines, du moins chez tous ceux de race malaise qui occupent les régions basses et les côtes et qui forment la grande majorité des populations de l'archipel.

A ce fait prépondérant est subordonnée toute la pathologie de de la race; il donne la raison de l'amoindrissement de la taille et de l'infériorité des indigènes à l'égard des colons européens et chinois. Tous les chirurgiens attachés aux divers corps de l'armée indigène constatent ce lymphatisme et cette anémie, contre lesquels ils emploient avec succès les ferrugineux.

Les 1,200 conscrits qui recrutent annuellement l'armée indigène des Philippines nécessitent l'appel de trois ou quatre fois autant de jeunes gens jugés aptes au service après un premier examen subi dans leurs pueblos. Presque tous les individus récusés le sont pour cause de lymphatisme ou de l'un des défauts constitutionnels liés à ce tempérament.

Cette infériorité ethnique ne paraît pas *directement* produite par le climat, car les Chinois et les métis de Chinois nés aux Philippines, et vivant dans d'autres conditions que les Indiens, sont loin de présenter la même apparence. Cette infériorité paraît entièrement dépendre de la nature de l'alimentation.

Dans presque tous les pays froids ou tempérés, les besoins alimentaires et domestiques d'une part, de l'autre la division du sol entièrement occupé, obligent la masse de la population à un travail énergique et quotidien; depuis un demi-siècle le développement progressif de l'instruction éveille en outre des besoins nouveaux dont la satisfaction, sans servir exclusivement à l'augmentation du bien-être matériel, a toujours cependant pour résultat une amélioration notable de l'alimentation.

Il en est autrement aux Philippines prises dans leur ensemble, comme dans la plus grande partie du grand archipel d'Asie. L'étendue du sol cultivable, d'une merveilleuse fertilité, dépasse de beaucoup celle qui peut être utilisée par la population. Indolent et peu enclin aux efforts soutenus, n'ayant en dehors de l'alimentation que des besoins très restreints, l'Indien, livré à lui-même, limite son travail à la culture qui assure le plus facilement sa subsistance, sans se préoccuper du gain que lui procureraient des cultures plus pénibles et de l'amélioration qu'elles lui permettraient d'apporter à son régime.

Le riz et la *camote* (*Convolvulus Batatas*) sont les plantes qui répondent le mieux à son besoin d'oisiveté; elles forment la base de son alimentation, le riz surtout, car la patate a une valeur alimentaire par trop insuffisante. Le riz en possède une un peu plus élevée, mais la quantité nécessaire à l'alimentation représente encore un volume considérable. Il serait impossible, même à un Indien, d'absorber cet aliment fade en aussi grande quantité sans condiments d'une saveur très relevée. Souvent le poisson séché ou salé en tient lieu, mais plus souvent encore l'assaisonnement du repas est uniquement fourni par le sel ou les piments rouges. L'usage du vin est inconnu; celui de la *tuba* (liqueur alcoolique tirée par la fermentation de la sève de divers palmiers) est exceptionnel.

Les conséquences immédiates de ce régime sont les mêmes pour tous les Indiens: tous sans exception, hommes et femmes, sont constamment atteints de diarrhée; leurs selles sont toujours lientériques, et très diffluentes. C'est là un fait d'une importance capitale et bien facile à constater, vu la disposition des lieux d'aisances, dépourvus de fosses, dans toutes les habitations indigènes; il me paraît impossible de ne pas y attribuer une grande valeur au point de vue de la constitution physique et morale de la race, et de sa faible résistance aux maladies endémiques et aux épidémies de choléra.

Il ne peut être question pour légitimer ce régime, de besoins organiques spéciaux cherchant instinctivement leur satisfaction dans une nourriture presque exclusivement végétale. Quand un Indien est soumis à l'alimentation des Européens, peu de jours suffisent pour que son estomac s'habitue à ne recevoir qu'un volume moindre d'aliments, et il ne tarde pas à préférer son nouveau régime. Ce fait est journellement constaté sur ceux des navires de l'escadre des Philippines qui ont un équipage mixte d'Européens

et d'indigènes. Ces derniers sont autorisés à choisir entre la ration des troupes indigènes et celle des Européens; ils ne tardent pas à préférer la dernière, au grand bénéfice de leur vigueur et de leur santé.

Vu les conditions énumérées plus haut, on conçoit combien les diverses manifestations de la scrofule doivent être fréquentes, il en est de même de la carie dentaire (enrayée cependant par les principes astringents du *buyo*, bétel), des adénites cervicales et autres. Les phlegmons succèdent facilement aux contusions et donnent lieu à des décollements étendus, à des suppurations intarissables. Le grand avantage, le seul peut-être que les Indiens ont sur les Européens, tient à leur peu de transpiration, qui les préserve de la plupart des affections catarrhales, et surtout de l'*anémie rapidement progressive* qui est le grand écueil du séjour prolongé des Européens. Il est probable que ces derniers arriveraient à modifier favorablement l'abondance de leur transpiration si l'usage leur permettait de s'habituer progressivement à ne porter que des vêtements aussi légers et aussi incomplets que ceux des indigènes.

La phtisie pulmonaire est très fréquente et marche rapidement chez les Indiens. La fièvre paludéenne est beaucoup plus fréquente chez eux que chez les Européens, et récidive avec une grande facilité. Il n'est pas rare de rencontrer des individus âgés, des deux sexes, qui ont chaque année, depuis leur enfance, des accès intermittents et qui vivent dans un état de santé relatif avec des rates énormes. Beaucoup aussi succombent à la cachexie paludéenne. Il est remarquable que, dans les accès paludéens, les indigènes, avec des températures fréquentes de 40 à 41 degrés, n'aient que 80 à 90 pulsations.

La dysenterie, les affections rhumatismales, ne paraissent pas suivre chez les Indiens une marche spéciale. Les affections cutanées sont assez rares, et celles qui reconnaissent une influence nettement parasitaire sont exceptionnelles, grâce au soin que les individus des deux sexes prennent de leur chevelure et aux bains quotidiens et bi-quotidiens auxquels ils ne manquent jamais.

On a vu que la syphilis était peu répandue en dehors des grands centres et des ports de mer. Elle est infiniment moins grave pour les indigènes que pour les Européens, du moins quant aux accidents primitifs et secondaires; mais sa marche n'est pas modifiée,

car on constate chez les indigènes âgés des accidents tertiaires qui ne diffèrent pas de ceux qu'on observe en Europe.

La difformité la plus fréquente paraît être le bec-de-lièvre. (Voir, plus bas, *Albay*.)

Je dois noter le nombre considérable d'epithéliomas des lèvres et de la face que j'ai rencontrés à Butuan (Mindanao), sans pouvoir le rattacher à une cause spéciale.

Bien que l'imprévoyance des indigènes s'oppose certainement aux pratiques qui, dans d'autres pays, limitent la fécondité, les familles sont généralement peu nombreuses. Les déplacements de l'utérus et les métrites chroniques, conséquences de pratiques violentes qui sont employées par les matrones du pays pour peu que l'accouchement soit laborieux, et aussi du peu de repos que prennent les nouvelles accouchées, rendent celles-ci stériles de bonne heure. En outre, la mortalité des enfants en bas âge est considérable; elle paraît due en grande partie à l'athrepsie, aux diarrhées colliquatives, suites d'une alimentation grossière et prématurée.

Les populations sauvages, insoumises, retirées dans l'intérieur, présentent une constitution très différente, qui tient beaucoup moins à leurs aptitudes de race qu'à l'abondance ou aux privations inhérentes à leur puissance ou à leur faiblesse comme tribus.

La plupart des tribus de l'intérieur de Mindanao sont vigoureuses, bien constituées, et ne sont ni anémiques ni lymphatiques comme les Indiens soumis.

Les Négritos de Mindanao (Mamánuas), quoique vivant fort misérablement, ne m'ont pas présenté d'affections spéciales. Ceux de la Sierra de Marivelès (Luçon), petits et grêles, ont un bon tempérament. Dans les deux tribus du mont Samat que j'ai visitées et qui comptaient ensemble environ 60 individus des deux sexes, il n'y avait ni infirmes ni malades (sauf quelques individus atteints de psoriasis). Mais, chez ces naturels, plus encore que chez les Indiens, la fécondité est restreinte par les pratiques qui suivent l'accouchement. (Voir chap. III.) Les Négritos sont en outre souvent décimés par des épidémies de variole.

Dans les montagnes de la péninsule de Malacca, au contraire, les tribus sauvages sans agriculture, affamées, présentent de nombreux cas de rachitisme. Deux fois j'ai constaté l'épilepsie, qui doit sans doute être assez fréquente; j'ai noté aussi le strabisme. Chez tous les enfants et chez une partie des adultes, l'abdo-

men est excessivement développé, conséquence d'une alimentation grossière et insuffisante; beaucoup d'enfants succombent avant leur deuxième année. Les maladies cutanées sont très développées chez les adultes des deux sexes; les plus fréquentes sont l'echtyma, les psoriasis et le pityriasis.

II

Je donnerai maintenant les faits que j'ai pu recueillir sur l'hygiène et la pathologie de chacun des points que j'ai visités.

1. *Manille.* — Au premier abord, la ville de Manille paraît devoir être excessivement malsaine; en effet, les faubourgs (qui renferment les trois quarts de la population) sont sillonnés d'arroyos encombrés d'ordures et de détritus de toute nature immobilisés dans la vase et exposés à l'air pendant toute la durée du jusant. Le Pasig charrie constamment d'énormes quantités de *Quiapo*[1] flottants, qui ne peuvent vivre qu'en enlevant à l'eau une partie de son oxygène. Cependant, je ne crois pas que le choléra se soit jamais développé spontanément à Manille; la fièvre paludéenne n'y est habituellement ni très grave ni très fréquente, et, en somme, la constitution médicale habituelle y est en contradiction formelle avec l'état apparent du milieu. Il est possible que l'influence délétère de la putréfaction des détritus organiques soit en partie neutralisée par l'ozone, dont le pouvoir d'oxydation est si considérable.

En l'absence de statistiques détaillées et raisonnées, il est difficile de se faire une idée précise de la salubrité de Manille soit pour les indigènes, soit pour les Européens, et de la possibilité pour ces derniers de s'y acclimater définitivement, c'est-à-dire de se perpétuer par des générations indéfiniment fécondes, sans mélange de sang indigène.

Les Européens qui atteignent un âge avancé ne sont pas plus rares à Manille que dans les autres parties des Philippines. Les mariages des blancs sont habituellement très féconds, mais il est impossible de savoir ce que serait la fécondité des créoles purs et de leur descendance; car, soit qu'ils quittent les Philippines, soit qu'ils y demeurent, ces créoles se marient avec des individus de race blanche non créoles, et quelquefois, dans le second cas, avec

[1] *Pistia stratiotes*, Bl. (Aroïdées).

des individus plus ou moins métissés de sang indien. Les familles créoles anciennes exclusivement constituées par des sujets de race blanche nés dans l'archipel doivent donc être excessivement rares, et il est impossible au voyageur d'acquérir des données certaines à cet égard. Quant aux croisements d'Espagnols et d'Indiens, ils sont essentiellement eugénésiques à tous les degrés; les métisses de Manille ont une réputation de beauté qui n'est pas exagérée; la vigueur, la santé, la fécondité des métis des deux sexes est supérieure à celle des Espagnols et des Indiens purs. Il n'en est pas tout à fait ainsi des métis, beaucoup moins nombreux, des races indienne et saxonne; ceux-ci paraissent inférieurs aux premiers.

A défaut de documents plus étendus, j'emprunte aux deux ouvrages de don Agustin de la Cavada [1] les données suivantes :

MORTALITÉ DE LA POPULATION DE MANILLE EN 1880.

ÂGE.	ESPAGNOLS.	MÉTIS HISPANO-INDIENS.	INDIENS.	MÉTIS SINO-INDIENS.	TOTAL.
De moins de 1 an	14	13	862	135	1,024
De 1 à 7 ans	13	2	588	67	670
De 8 à 15 ans	3	»	48	2	53
De 16 à 25 ans	»	1	74	21	96
De 26 à 60 ans	42	9	932	98	1,081
De 61 à 80 ans	»	»	39	17	56
Totaux	72	25	2,543	340	2,980
Chinois, tous adultes	....	....	....	....	201
Total général	....	....	....	....	3,181

L'auteur cité indique que ce chiffre constitue une *proportion annuelle* de 3.45 p. 0/0, qui ne concorde pas cependant avec le chiffre de la population du *district municipal* (Manille et ses faubourgs), qui s'élève, d'après le même auteur, à 74,306 habitants.

Si l'on admettait ce nombre d'habitants, 3,181 décès donneraient une énorme mortalité de 4.27 p. 0/0. La proportion considérable

[1] *Historia geogr. geolog. y estadist. de Filipinas.* Manila, 1876. — *Guia de Filipinas para 1881.* Manila, 1881.

des décès de 0 à 1 an (1,024 : 3,181 :: à peu près 322 : 1,000) n'expliquerait qu'en partie l'élévation de la mortalité générale. Il est très probable que cette mortalité s'atténuerait considérablement si l'on connaissait le chiffre réel de la population de Manille, lequel, vu les procédés adoptés pour le recensement, ne peut être déterminé avec certitude. Le chiffre de 74,306 habitants est sans doute beaucoup trop faible. (Voir *Population des Philippines*, chap. VI.)

Les nombres relatifs aux divers âges et aux diverses catégories des habitants de Manille faisant défaut, il est impossible d'avoir aucune idée de la proportion pour laquelle ces âges et ces catégories concourent à la mortalité générale; même si l'on avait ces renseignements, ils ne seraient utilisables que pour les Espagnols et pour les Chinois; car, dans le recensement, les deux catégories de métis ne comprennent que le petit nombre de ceux qui sont issus d'unions légitimes ou qui ont été reconnus par le père, tous les autres étant administrativement confondus avec les Indiens.

L'hôpital *civil* de San-Juan-de-Dios reçoit des malades de toute catégorie; les résultats ne sont donnés que pour les années 1870 et 1879, et ils sont tellement sommaires qu'il est difficile d'en tirer quelque conclusion.

MOUVEMENT DE L'HÔPITAL DE SAN-JUAN-DE-DIOS POUR 1870.

	EUROPÉENS.	INDIGÈNES.		CHINOIS.
		HOMMES.	FEMMES.	
Nombre des malades traités dans l'année	154	992	259	119
Proportion p. 100 — des guérisons	86.01	72.53		74.74
Proportion p. 100 — des décès	13.99	27.47		25.26

Pour l'année 1879, les renseignements se bornent aux suivants :

Malades des deux sexes au 31 décembre 1878	303
Malades des deux sexes entrés en 1879	3,814
Guérisons	3,156
Décès	654
Malades restant au 31 décembre 1879	307

soit une proportion de 17.16 p. o/o pour les décès, et de 82.83 p. o/o pour les guérisons. L'auteur avertit que dans le nombre des décès sont comptés les cadavres recueillis par la police, et que plus de 40 p. o/o de la mortalité est attribuable aux Indiens des deux sexes, qui, à cause de la répugnance que leur inspire l'hôpital, n'y sont entrés que parvenus à la période ultime de leur mal. Cette remarque tendrait à réduire l'avantage présenté par les Européens (pour 1870), s'il n'était très vraisemblable que la plupart de ces derniers sont des marins du commerce de nationalités diverses, ayant contracté leurs affections hors des Philippines [1].

Un hôpital spécial situé dans les environs de Manille est consacré au traitement de la lèpre tuberculeuse; ayant été presque toujours malade quand je suis passé à Manille, je n'ai pu le visiter; la lèpre ne paraît pas très fréquente dans la province; l'éléphantiasis des Arabes et le pied de Madura y sont inconnus, comme dans le reste de l'archipel.

Les documents relatifs à l'hôpital militaire de Manille sont un peu moins sommaires que ceux qui sont donnés pour Saint-Juan-de-Dios.

Voici le mouvement de cet hôpital pour les années 1856-1860; les renseignements suivants s'appliquent à tous les militaires, européens et indigènes :

	GUÉRISONS.	DÉCÈS.
1856	93.61 p. o/o	6.39 p. o/o
1857	87.63	12.37
1858	92.92	7.08
1859	89.88	10.12
1860	93.03	6.97

Pour l'année 1879, la distinction a été faite pour les Européens et pour les indigènes ainsi que pour les divers corps.

Je ne reproduis le détail des corps que pour les deux bataillons d'artillerie, car ce sont les seuls dont l'effectif soit connu, *pour les hommes d'une même race*. J'ignore quel est le nombre des offi-

[1] D'après Bertillon, art. *Mortalité* (*Dict. encycl. des sciences médicales*), la mortalité moyenne des hôpitaux de Paris est de 11.415 pour 100 malades, assez peu inférieure, on le voit, à celle des Européens à Saint-Juan-de-Dios, malgré les causes qui élèvent indûment cette dernière.

ciers et des sous-officiers européens compris dans l'effectif des corps indigènes.

MOUVEMENT DE L'HÔPITAL MILITAIRE DE MANILLE EN 1879.

			ENTRÉES.	SORTIES.	DÉCÈS.
Euro-péens.	Officiers		26	23	1
	Troupe.	1er bataillon d'artillerie.	498	503	5
		2e bataillon d'artillerie.	342	365	6
		Autres corps	207	205	1
	Totaux		1,073	1,096	13
Indigènes			1,280	1,299	48

Les deux bataillons d'artillerie sont exclusivement recrutés par des Espagnols nés en Europe, à l'exception de quelques ordonnances indigènes qui ne sont pas comptées dans l'effectif *peninsular* [1]. Cet effectif est, pour les sous-officiers et les soldats :

1er bataillon	719	hommes.
2e bataillon	730	
Total	1,449	

Ces 1,449 Européens n'ont donné que 11 décès pour l'année 1879, soit 0.76 p. o/o.

Les Européens des autres corps n'ont fourni qu'un seul décès.

Tous les malades européens ont présenté, ensemble, un total de 25,550 journées d'hôpital, et les malades indigènes un total de 44,630 journées.

Les 1,449 sous-officiers et soldats de l'artillerie ont donné 840 entrées, soit 78.28 p. o/o du total des entrées pour les Européens, et 868 sorties, soit 79.19 p. o/o des sorties pour le même groupe. En prenant la moyenne de ces deux proportions, soit 78.73 p. o/o et en l'appliquant au nombre total de journées d'hôpital des Européens, on arrive à attribuer aux artilleurs, avec une probabilité suffisante, 20,115 de ces journées, soit une moyenne de 23.94 jour-

[1] *Peninsular* désigne le citoyen espagnol né dans la métropole.

nées d'hôpital par malade, et de 13.88 journées par homme, pour l'effectif des deux bataillons.

Bien que les sorties comprennent sans doute un nombre considérable d'hommes réformés ou convalescents renvoyés en Europe, ces résultats n'ont d'équivalent dans aucune autre colonie tropicale, et ceux que donne notre armée, même en Algérie, sont bien moins favorables [1].

On voit, en outre, combien l'Indien est inférieur à l'Européen quand ce dernier est bien constitué, bien nourri et non affaibli par l'anémie, ce qui est le cas pour les artilleurs espagnols, dont le séjour aux Philippines est habituellement de quatre années, rarement de six.

Tandis que, pour l'année 1879, les artilleurs ne donnent que 1.30 décès pour 100 malades entrés à l'hôpital et 23.94 journées de traitement par malade, les indigènes fournissent 3.75 décès pour 100 entrées et 34.94 journées de traitement par malade.

Les artilleurs résident constamment à Manille, sauf dans certaines occasions exceptionnelles; leur solde est élevée; ils sont bien nourris. Ce sont les seuls militaires espagnols péninsulaires qui servent aux Philippines comme simples soldats; leur corps est aussi le seul de l'armée de terre qui soit exclusivement européen; les autres corps sont formés d'indigènes et les Européens n'y servent que comme officiers, sous-officiers ou caporaux.

(1) MORTALITÉ COMPARÉE DES ARMÉES FRANÇAISE, ANGLAISE, ESPAGNOLE.

	DÉCÈS pour 1,000 HOMMES.	NOMBRE D'ENTRÉES à l'hôpital pour 1,000 homm.	MOYENNE DE LA DURÉE du traitement par malade.	MOYENNE DE LA DURÉE du traitement par homme d'effectif.
Armée française en France (1862-1869)	10.10	312	•	•
Armée française en Algérie (1862-1869)	17.16	594	•	•
Armée française en France et à l'extérieur (1862-1869).	•	•	26.02	•
Armée anglaise dans l'Inde (1859-1866)	27.46	1,650	•	23.24
Artillerie espagnole à Manille (1879)	7.60	579	23.94	13.88

Don Agustin de la Cavada donne les résultats suivants pour le corps de l'artillerie et pour les deux séries triennales 1850-1852, 1853-1855 (ce corps ne comptait alors que 350 hommes de troupe) :

	1850-1852.	1853-1855.
	—	—
Réformés par an.............	4.85 p. o/o	1.62 p. o/o
Décès par an................	1.38	0.52

Pendant l'épidémie de choléra de décembre 1854, le corps ne présenta que vingt cas, dont aucun ne fut suivi de décès.

2. *Province d'Albay.* — En l'absence de toute statistique connue, je dois me borner à rapporter les quelques remarques que j'ai pu faire pendant un séjour d'un mois dans cette province.

La partie orientale, la seule que j'aie visitée, située au pied du volcan Mayon, paraît remarquablement salubre; il n'y a pas de marais, et la côte est dépourvue de palétuviers.

Les Européens qui habitent cette province, depuis très longtemps pour la plupart, paraissent tolérer parfaitement le climat, quoiqu'il soit assez chaud et remarquablement humide. La dysenterie et la fièvre paludéenne, coexistant le plus souvent chez un même sujet, les affections catarrhales légères, le rhumatisme articulaire aigu et chronique, sont les affections dominantes. Cette dernière affection est favorablement influencée par les sources sulfureuses thermales de Tiwi [1].

Quant aux femmes, l'anémie prélève sur elles un lourd tribut, et toutes les affections énumérées ci-dessus acquièrent par ce fait plus de gravité, ainsi que je l'ai indiqué plus haut.

Les mêmes affections sévissent, avec une gravité médiocre, sur les indigènes, qui présentent en outre :

La *migraine*, dont la fréquence est excessive; mais la durée en est courte : quelques heures, une journée en général.

Cette affection légère donne lieu à une difformité provoquée assez curieuse. Le malade cherche d'abord un soulagement en comprimant son front au moyen d'un bandeau fortement serré. Si ce moyen est insuffisant, tous les hommes (et les femmes quand elles ne sont plus jeunes) étirent la peau de la région cervicale entre les trois doigts du milieu de leur main droite, de ma-

[1] Au nord de la ville d'Albay. (Voir chap. 1.)

nière à former un double pli dont le sillon médian loge le doigt médius. Ils compriment ainsi la peau de la région et, la tirant fortement en arrière, arrivent à déterminer une ecchymose. Il paraît que cette ventouse d'un nouveau genre est fort efficace; aussi les indigènes y ont-ils fréquemment recours. Cette pratique détermine à la longue la production d'un kyste, parfois énorme, dont la fréquence frappe toutes les personnes qui arrivent à Albay.

La *syphilis* ne paraît pas être fort répandue. La fécondité, généralement médiocre, des femmes indigènes semble devoir être plutôt rapportée aux causes déjà indiquées : déplacements de l'utérus, métrites chroniques, conséquence des pratiques grossières des matrones du pays et du peu de repos que prennent les nouvelles accouchées.

Il y a quelques cas de *lèpre tuberculeuse* et un nombre beaucoup plus élevé de *lupus*, non *exedens* mais envahissant, de la face et des membres, que les indigènes prennent le plus souvent pour la *lèpre*.

Le *bec-de-lièvre* est très fréquent. Les Bicols ont un mot spécial, *kiput*, pour désigner cette difformité, qui est, dit-on, surtout répandue dans le petit village de *Kilikao*. Je n'ai pu, pendant mon court séjour dans la province, chercher à élucider la cause réelle de la fréquence anormale de cette difformité, rapportée généralement à une nourriture insuffisante, irritante, composée de poisson sec et de mollusques, explication certainement erronée, car la population d'Albay prise dans son ensemble n'a pas un caractère d'infériorité. La province est une des plus riches des Philippines et l'alimentation, semblable à celle de tous les indigènes de l'archipel, y est certainement plus facile et plus abondante que sur d'autres points. La fréquence du bec-de-lièvre pourrait être regardée avec plus de vraisemblance comme une conséquence de la forte proportion du sang chinois.

3. *Puerto-Princesa*. — Cet établissement de la côte orientale de *Palawan* (*Paragua* des Espagnols), récemment fondé sur les bords d'un magnifique havre naturel, ne comprend qu'une garnison de deux compagnies d'infanterie, plus une compagnie de discipline formée de déportés; les soldats de ces deux corps sont indigènes; la colonie européenne est limitée à quelques officiers européens et à leurs familles. La salubrité de Puerto-Princesa était satisfai-

sante à l'époque de mon passage, malgré les travaux de défrichement exécutés constamment depuis plusieurs mois par les condamnés. L'effectif de la compagnie disciplinaire ne comptait, sur 96 indigènes, que 7 malades, presque tous atteints d'ulcères des jambes (ulcère de Cochinchine). Les condamnés sont destinés à coloniser les environs de l'établissement après leur libération; malgré les conditions favorables où se trouverait la nouvelle colonie, il faudra beaucoup de persévérance pour l'établir; l'Indien catholique n'est pas colonisateur; habitué aux ressources d'une civilisation avancée, à la vie joyeuse et insouciante des pueblos, il répugne à l'âpreté des efforts que réclame la conquête d'une nouvelle patrie.

4. *Balabac.* — Ce point stratégique important, situé sur le détroit du même nom, ancien lieu de déportation pour les condamnés indigènes, ne comprend aujourd'hui que quelques habitants civils, une garnison d'infanterie et une station navale.

Des pluies abondantes durent à Balabac pendant toute l'année; la moyenne thermométrique oscille entre 27° et 31° C. Pendant la mousson du S. O. la salubrité est assez bonne; mais, dès que s'établissent les vents de N. E. qui balayent les marais situés dans cette direction, des fièvres graves se développent dans le pueblo.

Voici quel était l'état sanitaire lors de mon passage (nov. 1879):

La garnison se composait de 208 hommes d'infanterie indigène, et la station navale comprenait 75 matelots, aussi indigènes, formant l'équipage d'une canonnière mouillée sur rade. Les malades de ces deux provenances étaient soignés à terre dans deux infirmeries séparées, dirigées par M. le Dr don Pedro Saura Coronas pour l'armée, et par M. le Dr don José Arias de Reina pour la marine; ces messieurs me firent visiter leurs services et me fournirent avec le plus grand empressement les détails suivants.

L'infirmerie de la marine renfermait 7 malades, et celle de l'armée 37, dont 8 gravement atteints allaient être évacués sur Zamboanga. L'infirmerie de l'armée contient presque toujours 20 p. o/o de l'effectif pendant la mousson de N.E.

Les affections se réduisent presque exclusivement aux fièvres paludéennes, à l'ulcère phagédénique des extrémités inférieures et à quelques rhumatismes.

Le type habituel des fièvres est le quotidien; les types tierce et quarte ne sont presque jamais observés; les formes ataxiques, comateuses et pneumoniques se présentent parfois. Dans les cas ordinaires, le traitement débute par un léger purgatif; on donne ensuite 2 grammes de sulfate de quinine par jour, en dix pilules, mêlés à 10 centigrammes de tartre stibié ou de sulfate de soude et à 10 centigrammes d'opium. Dans les cas pernicieux, on administre des doses énormes de sel quinique, sans que jamais les médecins aient observé d'autre accident qu'une surdité passagère. Il y a des mois où les infirmeries de Balabac emploient jusqu'à 1 kilogr. 500 de ce sel.

L'hépatite et les abcès du foie sont inconnus, mais la dégénérescence amyloïde est excessivement fréquente.

Les indigènes sont bien plus fréquemment atteints de la fièvre que les Européens (officiers et sous-officiers), fait qui est incontestablement en rapport avec la différence d'alimentation; mais, chez ces derniers, les rechutes sont plus tenaces et plus graves, sans doute à cause de l'anémie.

L'ulcère des jambes débute souvent dans un nid d'acarus; le repos et les cautérisations au nitrate d'argent amènent promptement la guérison, mais les récidives sont promptes et fréquentes.

La syphilis est à peu près inconnue dans le poste de Balabac, bien qu'elle existe parmi les Malais du voisinage, chez lesquels elle est importée sans doute par les trafiquants chinois.

5. *Zamboanga*, résidence du gouverneur général de Mindanao, fondé par les Espagnols en 1635, a toujours été leur base d'opération contre les pirates malais (*Moros*) du sud de l'archipel et de Bornéo.

Cette ville est située sur le bord de la mer, au pied de montagnes boisées, dans une plaine basse coupée de vastes marais saumâtres. Cependant Zamboanga jouit d'une salubrité remarquable; c'est même le point réputé le plus sain de toutes les Philippines.

L'hôpital militaire est bien construit et très bien tenu; il est destiné au service de la garnison, de la station navale et des *presidiarios* ou forçats. Il peut recevoir 400 malades. Il n'en contenait, à mon passage (novembre 1879), que 24, dont 8 presidia-

rios, pour un effectif de 500 hommes d'infanterie, de 160 matelots et d'une centaine de presidiarios, tous indigènes, à l'exception des officiers et des sous-officiers.

Le nombre des lits occupés est de 30 en moyenne.

L'affection dominante et presque unique est la fièvre intermittente à type quotidien, généralement peu grave. Les presidiarios présentent quelques cas d'ulcère chronique.

En me donnant ces détails, le directeur et médecin en chef de l'hôpital, M. le Dr don Leopoldo Castro Blanc, voulut bien y joindre la statistique de l'hôpital pour les années 1876 à 1879, dont j'extrais les renseignements suivants :

Depuis que les Espagnols se sont établis dans l'île voisine de Soulou, la garnison de Zamboanga est moins considérable; elle comprenait autrefois 800 hommes pour l'infanterie seulement. Il faut remarquer en outre, les chiffres l'indiqueront assez, qu'une partie des statistiques suivantes correspond à l'expédition des Espagnols contre Soulou (février 1876). A cette époque, l'hôpital de Zamboanga eut à traiter les blessés et les malades d'un corps expéditionnaire considérable qui, pendant les premiers temps de l'occupation de Soulou, campé plutôt que logé dans une ville malaise ruinée, malsaine, dépourvue de toute installation convevable, se trouva dans de très mauvaises conditions hygiéniques.

MOUVEMENT DE L'HÔPITAL MILITAIRE DE ZAMBOANGA DE 1876 À 1879.

ANNÉES.	NOMBRE DE MALADES traités (1).			NOMBRE DE JOURNÉES de traitement.			NOMBRE DE MALADES sortis (4).			DÉCÈS.		
	Espagnols (3).	Indigènes (2).	TOTAL.	Espagnols.	Indigènes.	TOTAL.	Espagnols.	Indigènes.	TOTAL.	Espagnols.	Indigènes.	TOTAL.
1876........	598	2,145	2,743	9,172	56,248	65,420	548	1,768	2,316	50	377	427
1877........	305	1,712	2,017	5,338	55,182	60,520	278	1,414	1,692	7	233	230
1878........	41	674	715	590	24,914	25,504	40	611	651	1	45	46
1879 (1er janv.-31 octobre).	21	406	427	461	12,746	13,207	21	368	389	•	17	17

(1) La différence entre le nombre des malades traités, d'une part, et celui des sorties et des décès, de l'autre, représente les malades au cours de traitement à la fin de l'exercice.
(2) Militaires, disciplinaires et condamnés du presidio et de la déportation.
(3) Officiers, sous-officiers et soldats.
(4) Guéris, en congé de convalescence et réformés.

HÔPITAL MILITAIRE DE ZAMBOANGA.

RÉPARTITION DU NOMBRE DES MALADES, DES DÉCÈS, ET DE LA DURÉE DU TRAITEMENT DES CAS MORTELS POUR LES MALADIES LES PLUS FRÉQUENTES.

NATURE DES AFFECTIONS.	1876.			1er JANV.-30 NOV. 1877.			1878.			1er JANV.-31 OCT. 1879.		
	NOMBRE de malades traités.	DÉCÈS.	MOYENNE des jours de traitement des cas mortels.	NOMBRE de malades traités.	DÉCÈS.	MOYENNE des jours de traitement des cas mortels.	NOMBRE de malades traités.	DÉCÈS.	MOYENNE des jours de traitement des cas mortels.	NOMBRE de malades traités.	DÉCÈS.	MOYENNE des jours de traitement des cas mortels.
Fièvres gastro-bilieuses	29	4	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Fièvres exanthématiques	82	50	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Fièvres catarrhales	103	58	.	6	1	.	2	.	.	6	.	.
Fièvres typhoïdes	11	3	33.0	2	1	.	14	1	14.0	8	.	.
Fièvres intermittentes simples	707	5	3.0	501	9	31.0	145	.	.	163	.	.
Fièvres intermittentes malignes	51	26	6.3	40	21	7.2	15	11	13.2	5	3	4.0
Dysenterie	477	99	19.3	199	36	24.8	45	6	36.4	28	5	18.0
Affections aiguës des organes respiratoires	30	5	.	22	5	.	3	.	.	9	.	.
Phtisie pulmonaire	18	9	14.0	18	13	22.0	14	5	46.0	5	5	29.3
Coliques	23	.	.	103	1	.	12	.	.	.	.	.
Indigestions simples et diarrhée	294	19	31.0	185	19	32.7	41	1	.	36	.	.
Cachexie paludéenne	1	.	42.0	16	5	31.1	.	3	52.3	.	.	.
Affections vénériennes aiguës	14	.	.	12	.	.	16	.	.	26	.	.
Affections vénériennes chroniques	3	.	.	.	.	.	2	.	.	1	.	.
Blessures	82	19	.	11	1	.	10	2	30.5	20	1	.
Ulcères chroniques	365	45	31.0	656	92	32.8	331	6	107.5	109	1	.
Gale	111	8	.	45	.	.	12	.	.	4	.	.
TOTAUX	2,402	340	......	1.816	204	......	661	43	......	425	15	......

Je n'ai pas le chiffre des effectifs pour les diverses périodes; je sais seulement qu'en 1876 et en 1877 Zamboanga reçut la plupart des malades du corps expéditionnaire de Soulou, dont l'effectif était beaucoup plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui et qui comprenait alors en Européens, non seulement des officiers et des sous-officiers des différents corps, mais encore quelques centaines de soldats (artilleurs).

Depuis 1878, le corps d'occupation de Soulou, réduit à une simple garnison, soigne la plupart de ses malades sur place et expédie presque tous les autres à Manille; très peu doivent être dirigés sur l'hôpital militaire de Zamboanga. Il en est de même des garnisons qui occupent Balabac, Cottabato et Davao.

D'après ce que j'ai pu observer ailleurs, le nombre élevé des décès qui figurent sous la rubrique *Ulcères chroniques* pourrait être mis, en grande partie du moins, sur le compte de la phtisie pulmonaire, de la dysenterie ou de la cachexie paludéenne. Il est rare que les malheureux malades affectés d'ulcères étendus et anciens ne présentent pas une ou plusieurs des affections précédentes. La cause *ulcère* assignée à leur décès provient sans doute de ce qu'ils étaient traités à ce titre dans les services de chirurgie.

Dans ces quatre périodes, le choléra est signalé deux fois, en 1878 (six cas, trois décès, en janvier; un cas, un décès, en juillet) je n'ai pas d'autres détails à ce sujet.

6. *Isabela de Basilan,* ville et arsenal maritime, située dans l'île de Basilan sur la magnifique rade de Malamaui. Cet établissement, autrefois simple poste, était tellement malsain qu'à un moment l'évacuation en fut décidée. Quand on relevait la garnison (mensuellement), sur les 30 à 40 hommes qui la composaient, il n'y en avait souvent pas un seul capable de monter la garde. D'autres idées ayant prévalu, une commission sanitaire envoyée de Manille prescrivit de déboiser les collines qui dominent la ville et de combler les bourbiers et les marais. Les 200 forçats qui accomplirent ces travaux succombèrent tous, mais l'état hygiénique fut radicalement transformé.

Le pueblo de la Isabela compte aujourd'hui environ 1,000 habitants civils, qui ont donné 12 décès du 1er janvier au 14 novembre 1879.

L'effectif moyen des troupes est de 40 hommes d'infanterie de

marine (Européens) et de 135 marins; il y a en outre 25 presidiarios.

Les malades fournis par ces 200 hommes sont soignés dans deux infirmeries dirigées par M. le D[r] don Antonio Trelles y Burgos, qui voulut bien me les faire visiter et me fournir les détails que je reproduis ici.

Ces 200 hommes donnent, en moyenne, 250 malades par an, traités pendant un mois chacun. Les condamnés figurent dans ce chiffre pour une proportion énorme; les affections qu'ils présentent sont presque uniquement l'ulcère chronique et la fièvre paludéenne, produits par les travaux d'assainissement auxquels ils sont constamment occupés.

A mon passage, les deux infirmeries renfermaient ensemble 21 malades, dont 2 Européens. Presque tous étaient atteints de fièvre paludéenne à type quotidien, lequel est de beaucoup le plus fréquent à la Isabela; la dysenterie et le rhumatisme articulaire aigu y sont très rares.

Un des lits était occupé par un matelot indigène simulateur. D'après M. Trelles, les cas de simulation sont très rares parmi les soldats et les matelots indigènes, mais désespérants par leur ténacité.

L'un des deux malades européens était atteint de vésanie nostalgique, cas très rare dans les troupes espagnoles et qui ne se produit guère que parmi les hommes provenant de la Galice.

7. *Soulou.* — Lorsque les Espagnols s'emparèrent de la ville *more* de Tianggi (au N. O. de l'île) et s'y établirent en mars 1876, cette ville offrait les conditions hygiéniques les plus défectueuses : la plage, basse, limitée du côté de la terre par une ceinture de marais, se continuait du côté de la mer par des bancs de madrépores qui découvraient à marée basse et sur lesquels s'entassaient les ordures et les débris organiques provenant des cases indigènes bâties sur pilotis.

Le corps d'occupation fut cruellement éprouvé pendant les premiers temps, surtout par la dysenterie et par les accès pernicieux. Les compagnies d'artillerie européennes durent être ramenées à Manille. Les soldats indigènes payèrent un lourd tribut aux affections dominantes; chaque homme, dans le cours d'une année, entrait plusieurs fois à l'hôpital; les Indiens étaient souvent comme

foudroyés par la malaria, en mangeant, en montant la garde. Un régiment d'infanterie indigène perdit en une année 500 hommes sur 1,100; les officiers européens n'éprouvèrent par une mortalité proportionnelle.

Des travaux considérables ont été entrepris pour modifier les détestables conditions hygiéniques du lieu; ils étaient presque terminés quand j'ai quitté Soulou. Les marais ont été comblés, les palétuviers arrachés, et la zone inondée à marée haute a été transformée en esplanade. Ces travaux ont été exécutés sous la direction des officiers du génie (*ingenieros*) par trois catégories de condamnés : *presidiarios* (forçats), *deportados* (déportés) et soldats d'une compagnie de discipline.

L'hygiène de la ville s'est rapidement améliorée; mais les travailleurs, exposés aux intempéries, travaillant dans la vase, tantôt sous des pluies torrentielles, tantôt sous un soleil ardent, ont fourni un grand nombre de maladies et de décès.

Pendant mon séjour à Soulou, le service médical était sous la direction de M. le Dr don Manuel Rabadan y Arjona, homme de science et de cœur, dont, malade moi-même, j'ai pu apprécier les grandes qualités. Il était chargé du service de la garnison et des condamnés.

L'ulcère phagédénique des extrémités inférieures était l'affection qui fournissait le plus grand nombre de cas; les Européens n'en étaient jamais atteints et, parmi les indigènes, les condamnés seuls présentaient cette affection. C'étaient aussi les seuls individus qui fussent exposés par leurs travaux à l'action irritante et prolongée de l'humus et de la vase. La cautérisation au nitrate d'argent amenait une guérison assez rapide, mais la récidive était nécessairement fréquente; la pourriture d'hôpital se montrait assez souvent sur les sujets affaiblis soit par la fatigue, soit par la fièvre, conditions presque toujours inséparables, et nécessitait l'application du cautère actuel, moyen qui donnait le plus souvent de bons résultats. Au mois de décembre 1879, sur 116 malades, l'hôpital en renfermait 65 atteints d'ulcères, conséquence de travaux excessifs.

La constitution médicale de Soulou se modifie sensiblement avec la mousson humide de S.O. En mars 1880, les pluies, habituelles à cette époque, amenèrent dans toutes les catégories de la population le développement brusque des fièvres bilieuses; à ce

IMPRIMERIE NATIONALE.

moment, la population, militaire et civile, s'élevait environ à 2,000 habitants et comprenait plus de 250 malades, dont un tiers environ atteints de cette affection.

La maladie débutait par une céphalalgie et une rachialgie violentes, promptement suivies de vomissements bilieux abondants. Un vomitif supprimait les douleurs, et l'affection guérissait spontanément après huit jours de fièvre très intense, sans intermittence. On ne donnait le sulfate de quinine que dans le cas où l'intermittence succédait aux symptômes précédents.

A la même époque, la variole fut importée par un bataillon venu de Manille; il y eut six cas, dont deux mortels. Tous les Indiens sont vaccinés, ainsi que les Soulouans qui ont fait leur soumission à l'Espagne.

La fréquence variable de la fièvre est, pendant toute l'année, à Soulou, sous l'influence de l'heure de la marée. Il n'y a dans ces parages qu'une marée par jour. (Voir chap. II.) Quand le reflux coïncide avec la nuit, les parties momentanément émergées du rivage ne recevant pas les rayons du soleil, les cas de fièvre sont beaucoup moins nombreux.

Les affections catarrhales et rhumatismales sont excessivement fréquentes, surtout chez les Européens, malgré les variations très limitées du thermomètre. Elles reconnaissent pour cause l'habitude de s'asseoir dans les courants d'air, le corps étant en transpiration. Ces affections sont généralement assez bénignes; cependant chez les sujets anémiés le rhumatisme a de la tendance à se fixer sur une articulation et il y produit alors des complications graves.

Les équipages indigènes et européens des navires de guerre qui sont mouillés sur la rade de Soulou sont beaucoup moins éprouvés par toutes les affections précédentes que les personnes résidant à terre; leur immunité relative est due, au moins pour une bonne part, à la salubrité et à la rigueur de leur régime.

Les blessures guérissent à Soulou avec une rapidité remarquable; presque toutes les amputations pratiquées à la suite d'accidents causés par les travaux sont couronnées de succès. La seule complication qu'elles présentent, le tétanos, sera presque toujours évitée quand l'hôpital sera moins ouvert aux intempéries.

A la suite d'une agression de Soulouans, plusieurs blessés entrèrent à l'hôpital pendant mon séjour. Ils étaient tous atteints

de coups de *kriss* (sabre court et très tranchant, qui produit des blessures étendues). Tous les blessés qui ne moururent pas quelques instants après avoir été frappés guérirent avec rapidité; leurs blessures étaient cependant multiples et fort graves : un, entre autres, que j'ai soigné, avait le bras et l'avant-bras droits fracturés en trois endroits, le fragment inférieur de l'humérus faisant saillie dans la plaie. Cet homme était parfaitement guéri un mois plus tard, ne gardant d'un délabrement aussi profond qu'une ankylose du radius.

J'ai observé un fait analogue sur un Chinois de la Isabela.

J'ai eu le plaisir de revoir M. le Dr Rabadan une année environ après mon départ de Soulou. Les travaux entrepris étant terminés, la situation sanitaire s'était grandement améliorée : en quittant son service, M. Rabadan n'y laissait que 75 malades (les effectifs n'ayant pas varié), tandis que précédemment la moyenne des hommes en traitement était de 250.

8. *Cottabato.* — Ce petit pueblo, situé sur la rive gauche du Rio Grande de Mindanao, au milieu de vastes rizières d'une fertilité exceptionnelle, constamment humides par conséquent, jouit d'une salubrité remarquable. Le chef du service sanitaire, M. le D^r don Francisco Farinos, me dit qu'en un an il n'avait enregistré que 8 décès pour une population de 800 hommes (militaires et condamnés). L'hôpital n'a jamais reçu plus de 6 à 7 malades à la fois, tous atteints de fièvre paludéenne et de rhumatismes.

9. *Davao.* — Sur le golfe du même nom. La région est salubre, sauf sur quelques points où les mouvements du sol, très fréquents, ont pour résultat la stagnation des eaux de la mer au milieu des forêts de la côte, dont la végétation se putréfie à leur contact. Les Européens résistent bien au climat, et leur santé ne donne pas lieu, non plus que celle des indigènes, à des remarques spéciales. L'infirmerie de la station navale (75 hommes indigènes) et celle de la compagnie de discipline (environ 200 hommes indigènes) étaient souvent sans malades. Malgré la bénignité relative du climat, ce résultat fait le plus grand honneur au gouverneur de Davao, M. le commandant don Joaquin Rajal y Lare, au chef de la station navale, M. le commandant don Enrique de Ramos y Azcáraga, et au directeur du service sanitaire, M. le D^r don Ga-

briel Lopez y Martin, dont j'ai pu apprécier la science et le dévouement. Grâce à leur constante sollicitude, au soin avec lequel étaient réglés les exercices et les travaux, et aussi à la surveillance exercée sur l'alimentation, les effectifs étaient toujours dans les meilleures conditions hygiéniques.

Quant à la population civile de Davao (colons bisayas fixés dans le pueblo depuis plus ou moins longtemps), elle est peu nombreuse; les quelques malades que j'ai soignés ne m'ont rien présenté qui fît exception aux données exposées plus haut.

CHAPITRE V.

DIALECTES.

Tous les dialectes des tribus indépendantes que j'ai visitées appartiennent à la famille des langues malayo-polynésiennes et se rattachent étroitement au groupe dont le tagaloc est considéré comme le type. Ce groupe se compose d'un assez grand nombre de dialectes déjà connus; mais, sous le nom de *Groupe tagaloc*, je comprendrai seulement le *tagaloc*, le *bisaya* et le *bicol*, qui sont les plus répandus [1] et qui sont aussi les seuls avec lesquels j'aie été en contact pendant mon séjour dans les provinces civilisées des Pilippines.

Après un exposé succinct des rapports que ces dialectes présentent soit entre eux, soit avec le malais, l'examen des vocabulaires et des phrases que j'ai recueillis chez les tribus indépendantes montrera que les dialectes de ces tribus doivent être classés dans le groupe tagaloc.

I

Les affinités du malais et du groupe tagaloc sont étroites, les caractères essentiels de ces dialectes sont identiques. Dans ces langues, il n'y a pas, à proprement parler, de parties du discours; théoriquement tous les mots peuvent être considérés comme des

[1] Area occupé par ces dialectes et nombre d'indigènes qui les parlent :

Tagaloc : Manille et les provinces voisines; environ 1,200,000 âmes.

Bisaya et ses divers sous-dialectes : les îles Bisayas (entre Luçon et Mindanao) et les pueblos des côtes de Mindanao, 2,500,000 âmes.

Bicol : provinces de Albay, Camarines-Norte, Camarines-Sur, partie de celle de Tayabas (S. E. de Luçon), 350,000 âmes.

racines n'ayant par elles-mêmes qu'un sens vague. Leur valeur comme substantif ou objet, comme verbe ou action, est déterminée par des affixes, peu nombreux en malais, multiples et d'un usage compliqué dans le groupe tagaloc. Ainsi les racines *sulat* (malais)[1], *lacas* (tagaloc) n'acquièrent un sens précis que par l'adjonction d'un préfixe : *ter-sulat di batu* « écrit ou gravé sur pierre »; *ma-lacas na tauo* « un homme vigoureux ».

Toutes les racines, y compris celles qui répondent à nos adverbes et à nos prépositions, peuvent former par ce moyen des substantifs, des adjectifs ou des verbes : *Djaw* (malais) « loin » = *djaw-lah dia* « qu'ils s'éloignent ». *Onsa* (bisaya) « comment? » = *onsa-on có?* « que ferais-je? »

Le malais vulgaire, parlé dans tous les ports de la Malaisie, réduit l'emploi des affixes au minimum; dans ce dialecte, la place occupée dans la phrase par la racine suffit le plus souvent à en déterminer le sens : *Kaçi sama saya* PUKUL *itu* = Donne-moi ce marteau; et : *Dia* PUKUL *beçi yang panas* = Il frappe le fer chaud. Mais ces phrases ne sont pas correctes, elles appartiennent plutôt à un jargon malais qu'à la langue malaise; un Malais qui sait sa langue dira, dans le premier cas : PEMUKUL *itu*, et, dans le second : *dia* MEMUKUL.

Dans le groupe tagaloc, que ses rapports restreints avec les Européens et les difficultés qu'il leur oppose ont préservé d'un jargon collatéral, les particules sont beaucoup plus nombreuses qu'en malais, et l'usage en est à la fois infiniment plus nécessaire et plus compliqué. C'est la seule, mais très grande difficulté qui rebute le plus souvent les Européens.

Les sons du malais et du tagaloc se trouvent tous dans le français, sauf le *ng* ($n + h$), que les auteurs espagnols écrivent *ng̃*. *Angin* (mal.) et *hang̃in* (tag.) « vent » se prononcent *anhin* et *hanhin*, avec cette différence que le *ng̃* tagaloc est beaucoup plus nasal que le *ng̃* malais. Ces sons spéciaux ne présentent pas de difficulté pour les personnes de langues néo-latines, et les Français, par exemple, surtout ceux du Midi, parviennent rapidement à parler le malais sans accent étranger. Le groupe tagaloc possède en outre le *mg̃* ($m + h$) et le *g̃n* ($g + h$), ce dernier particulier au

[1] Dans la transcription de tous les mots malais, etc., *u* a toujours la valeur de notre *ou*.

bicol. Le *j* consonne et le *f* manquent; le malais seulement possède ce son pour les mots d'origine arabe.

Dans les deux groupes, la forme active est rarement employée; la signification passive de la plupart des verbes malais, même à l'état de racine dépourvue d'affixes, est clairement établie dans la belle grammaire de M. l'abbé P. Favre[1]; le même fait se reproduit dans le groupe tagaloc, peut-être avec plus de généralité encore :

Malais : *Wang itu sudah dia ambil :* « Il a pris cet argent; » littér. : *Cet argent* A ÉTÉ PRIS *par lui.*

Tagaloc : *Biggyan mo anğ bigas :* « Donne du riz; » littér. : SOIT DONNÉ *de toi le riz.*

Le sens passif de la racine isolée est seulement moins apparent en tagaloc, parce que cette racine n'est presque jamais employée sans affixes dans le sens verbal.

DU GENRE. — Tous les mots, racines simples ou pourvues d'affixes, sont invariables; le genre est exprimé par les mots : *laki-laki* (mal.) *lelaki* (tag.) « mâle », et *perampuan* (mal.), *babay* (tag.) « femelle ». Dans le groupe tagaloc, ces mots servent aussi bien pour les personnes que pour les animaux; le malais emploie exclusivement pour les animaux : *djantan* « mâle », *betina* « femelle ».

DU NOMBRE. — Les pronoms personnels seuls ont un pluriel en malais; à l'exception de ce cas, le pluriel est exprimé soit par la répétition du mot, soit par un adverbe de quantité : *orang itu* « cet homme »; *bagnaq orang* ou *orang-orang* « des hommes ».

Dans le groupe tagaloc, le pluriel est toujours exprimé par la particule *mğa* invariable (*mağna, mğna* en bicol) : *ang tao* « l'homme », *ang mğa tao* « les hommes ».

Tels sont, outre l'identité des racines (au moins de la plupart), les principaux caractères communs des langues malaise et tagale. Un examen sommaire des diverses parties du discours donnera une idée de leurs différences essentielles.

1. ARTICLE. — L'article manque en malais, à moins qu'on ne

[1] *Grammaire de la langue malaise.* Vienne et Paris, 1876.

veuille considérer comme tel *yang*, qui est plutôt un pronom relatif. Le groupe tagaloc possède deux articles : *si* pour les noms propres et *ang* pour les noms communs; ils servent pour les deux genres. *Ang* est invariable; son pluriel se forme en ajoutant *mg̃a, mag̃na, mg̃na.*

L'article *si* se décline de la façon suivante :

	TAGALOC.		BICOL.		BISAYA.	
	singulier.	pluriel.	singulier.	pluriel [1].	singulier.	pluriel.
Nominatif...	*si.*	*sina.*	*si.*	*sa.*	*si.*	*sa.*
Génitif.....	*cay* ou *ni.*	*nina.*	*qui* ou *ni* [2].	*na.*	*ni.*	*na.*
Datif.......	*cay* ou *ni.*	*cana.*	*qui.*	*na.*	*can.*	*ca.*
Accusatif...	*cay.*	*cana.*	*qui.*	*na.*	*can.*	*ca.*
Ablatif.....	*cay.*	*cana.*	*qui.*	*na.*	*can.*	*ca.*
Nominatif...	*ang.*		*an.*		*ang.*	
Génitif.....	*sa* ou *nang.*		*nin, can* ou *sa.*		*sa.*	
Datif......	*sa.*		*sa.*		*sa.*	
Accusatif...	*sa* ou *nang.*		*nin, can* ou *sa.*		*sa.*	
Ablatif.....	*sa.*		*nin, can* ou *sa.*		*sa.*	

Il est évident que ce n'est pas là une déclinaison proprement dite; les diverses personnes sont simplement indiquées par les particules *sa, ca, can, ni*, etc., qui sont identiques à celles du malais ou en dérivent : *kan, akan* « à, pour »; *deri, di* « à, par » [2].

2. Substantif. — En malais comme dans le groupe tagaloc, la racine isolée est rarement employée comme substantif; elle acquiert cette signification au moyen de particules, préfixes et suffixes, employées seules ou réunies. Ex. :

MALAIS.

RACINE.	SUBSTANTIF.
Makan, manger..............	*makan-an*, vivres.
Mati, mourir................	*ka-mati-an*, la mort.
Adjar, apprendre.............	*pel-adjar-an*, instruction.
Bunoh, tuer.................	*pem-bunoh-an*, meurtrier.
Djaïb, coudre................	*pen-djaïb*, tailleur.
Lihat, voir..................	*peng-lihat-an*, la vue.
Mandi, se baigner............	*per-mandi-an*, lieu où l'on se baigne.

[1] Le pluriel se forme aussi avec *mg̃a* et *mg̃na* (bic.) = *Si Mg̃a Pedro* « les Pierre ». *Sa Pedro* signifie plutôt : Pierre et les siens, Pierre et ses camarades.

[2] J'écris *can, qui*, au lieu de *kan, ki*, pour me conformer à l'orthographe adoptée par tous les auteurs espagnols.

TAGALOC.

RACINE.	SUBSTANTIF.
Pusuli, se baigner	*pusali-an*, lieu où l'on se baigne.
Sama, faute, péché.	*ca-sama-an*, pécheur.
Masid, observer.	*mapag-masid*, observateur.
Inum, boire	*pala-inum*, buveur.
Ulan, pluie	*tag-ulan*, temps de pluie.
Tanod, garder	*taga-tanod*, pasteur.
Saguing, banane	*saguing-an*, jardin de bananiers.

BICOL.

RACINE.	SUBSTANTIF.
Raut, nuire	*ca-raut-an*, méchanceté.
Haron, maison.	*cag-haron*, propriétaire.
Bansay, beauté.	*ca-bansay-an*, beauté.
Tacot, craindre	*pagca-tacot*, crainte.
Surat, écrire	*para-surat*, écrivain.
Tahé, coudre.	*para-tahé*, tailleur.
Cacan, manger	*cacan-on*, vivres.

BISAYA.

RACINE.	SUBSTANTIF.
Putus, finir.	*ca-tapus-an*, fin.
Bato, pierre.	*ca-bato-an*, carrière.
Hubug, s'enivrer.	*pala-hubug*, ivrogne.
Tahom, être beau.	*pagca-tahum*, beauté.
Sulat, écrire	*pag-sulat*, écrivain.
Itum, noir.	*ca-itum*, noirceur.
Puti, blanc	*ca-pati-an*, blancheur.

Parfois la première syllabe de la racine se modifie ou est redoublée au contact du préfixe.

MALAIS.

RACINE.	SUBSTANTIF.
Sapu, balai, torchon	*pegn-apu*, balayeur.
Samun, piller.	*pegn-amun*, voleur, pillard.

TAGALOC.

RACINE.	SUBSTANTIF.
Tahi, coudre.	*mana-nahi*, tailleur.
Sáca, labourer.	*mag-sa-sáca*, laboureur.
Holog, tomber.	*ca-ho-holog-an*, passage difficile, lieu où les chutes sont fréquentes.

BISAYA.

RACINE.	SUBSTANTIF.
Sala, faute, péché	*maca-sa-sala*, pécheur.
Uali, discourir	*mag-u-uali*, orateur.
Toon, enseigner	*mag-to-toon*, professeur.

Dans le tableau précédent, la signification de chaque racine est indiquée par un verbe ou un adjectif, afin d'abréger. Il ne faut pas oublier que cette traduction n'est pas rigoureusement exacte; *putus*, par exemple, ne signifie pas plus *fin* que *finir;* cette racine exprime seulement une *idée abstraite de conclusion, d'accomplissement.* Quant aux mots formés par l'union de la racine et des affixes et que nous avons classés parmi les substantifs, afin de suivre dans cette étude l'ordre adopté pour les langues européennes, il faut être averti que, dans le groupe tagaloc, ils ne représentent pas tous exactement cette partie du discours; plusieurs sont, à vrai dire, aussi bien adjectifs que substantifs, et même peuvent être considérés comme des verbes. *Pagsulat* (bis.), par exemple, peut être employé comme un infinitif et se traduire par *écrire*, le sens précis de tous les mots n'étant indiqué que par des particules indépendantes et par leurs rapports mutuels dans le discours. Ex. :

Pourquoi écrirais-je cela? *Onsaon co pagsulat niaca?* (bis.) Littéralement : Pourquoi je écrire cela?

Le sens de cette phrase est absolument précis, et cependant, sur les quatre mots qui la composent, il en est deux qui, pris isolément, n'ont pas un sens déterminé, car *onsaon* (racine : *onsa*) signifie tout aussi bien *que faire?* Exemple : *Onsaon có?* « Que ferais-je? »

3. Adjectif. — Dans tous les dialectes, l'adjectif est invariable et suit le substantif. En malais, la racine seule est fréquemment employée comme adjectif : *kuda itam* « le cheval noir »; *orang beçar* « homme grand, grand personnage »; souvent aussi l'adjectif est formé au moyen des préfixes *ber, ter : ber-laki* « mariée », de *laki* « homme, époux »; *ber-buluh* « garni de plumes », de *buluh* « plume »; *ter nama* « célèbre », de *nama* « nom ». Dans les deux cas, le substantif est souvent séparé de l'adjectif par la particule *yang*, dont le sens peut être assimilé à celui de notre pronom *qui :*

Le cheval noir : *kuda itam* ou *kuda yang itam.* Une femme mariée : *Perampuan berlaki* ou *yang berlaki.*

Dans le groupe tagaloc, l'adjectif, comme le substantif, est toujours formé par l'union de la racine et d'un ou de plusieurs affixes.

TAGALOC.

RACINE.	ADJECTIF.
Puti, blanc	*ma-puti*, blanc.
Cusug, être fort	*ma-cusug*, fort.
Taua, rire	*ma-taua-in*, rieur.
Tacot, craindre	*ma-ta-tacot-in*, peureux.
Galis, gale	*galis-in*, galeux.
Usap, procès	*pala-usap*, processif.

BICOL.

RACINE.	ADJECTIF.
Puti, blanc	*ma-puti*, blanc.
Cusug, être fort	*ma-cusug*, fort.
Hinug, mûrir	*ma-hinug*, mûr.
Daya, ruse	*para-daya*, trompeur.
Hamis, doux	*ma-hamis*, doux.
Arac, liqueur forte	*maqui-arac*, adonné à la boisson.
Babay, femme	*maqui-babay*, débauché.

BISAYA.

RACINE.	ADJECTIF.
Puti, blanc	*ma-puti*, blanc.
Buhat, travailler	*himuhat*, laborieux.
Caon, manger	*hing̃-caon*, vorace.
Gugma, aimer	*hili-gugma-on*, estimable.
Polong, parler	*tig-polong*, bavard.
Gahom, dominer	*maca-ga-gahom*, puissant.
Babay, femme	*maquig-babay*, débauché.
Tao, homme	*quina-tao*, humain.

Dans ces trois dialectes, encore plus fréquemment qu'en malais, le substantif est séparé de l'adjectif par une particule, le *ng̃a* ($n+ha$), transformation évidente de *yang* et qui a la même valeur.

Le *comparatif* est formé en malais au moyen de l'adverbe *lebeh* « trop » et des prépositions *deri*, *deri pada* « de, de là ».

Orang ini lebeh baïq deri pada yang laïn : Cet homme est meilleur que l'autre.

Le *superlatif* est exprimé soit au moyen du préfixe *ter*, soit

au moyen des adverbes *terlalou* « extrêmement » et *sakali* « complètement, tout à fait ».

Kapal ter-beçar « très grand navire ». *Di atas bukit terlalu tinggi* « sur une montagne très élevée ».

Dans le groupe tagaloc, le comparatif se forme soit au moyen des adverbes *labi* « davantage » et *pa* « encore », isolés ou réunis, soit simplement au moyen de la préposition *sa* « à », précédent l'objet pris pour terme de comparaison.

Ex. en bisaya :

Le buffle est plus courageux que les chèvres : *Labi nğa maisuc ang carabao sa mğa canding.*

Louis est le meilleur des hommes : *Si Luis labi pa nğa maayo sa nğtanan.*

Les fleurs sont encore plus belles que les perles : *Ang mğa bulac labing pa maanag sa mğa mutia.*

L'or est plus précieux que l'argent : *Ang bulauan mahal sa salapi.*

Le superlatif est simplement caractérisé par un adverbe, tel que *caayo* « extrêmement ».

Bata nğa maalam caayo « enfant très sage ». *Tao nğa palabila-bihin caayo* « hommes très orgueilleux ».

Le tagaloc forme des diminutifs pour les adjectifs, comme aussi pour les substantifs, au moyen du préfixe *ma* et de la réduplication de la racine : *ma-buti-buti* « médiocrement bon » [1].

Les *nombres cardinaux* ne présentent que de légères différences en malais et dans le groupe tagaloc. Les nombres ordinaux se forment à (l'exception de *premier*) au moyen des préfixes *ka, ica.*

	MALAIS.	TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
Premier....	*pertâma.*	*naona.*	*nahona.*	*nahauna.*
Second.....	*ka dua.*	*ica-laua.*	*ica-dua.*	*ica-dua.*
Troisième...	*ka tiga.*	*ica-tlo.*	*ica-tolo.*	*ica-tlo.*
Dixième....	*ka pulu.*	*ica-puo.*	*ica-polo.*	*ica-polo.*

[1] *Ensayó de gramatica hispano-tagala*, par le R. P. Fr. Toribio Minguella. Manila, 1878.

4. PRONOM. — PRONOM PERSONNEL MALAIS.

Je......	*aku* (peu usité); *saya* et *samba*, employés habituellement, sont des substantifs dont le sens littéral est : serviteur, esclave. *ku* se place après le substantif et s'unit à lui; *taanku* « seigneur de moi, monseigneur ».
Nous...	*kami*, désignant la personne qui parle et celle à qui l'on parle. *kita*, excluant la personne à qui l'on parle.
Tu.....	*angkaw*, inusité; est suppléé par le nom ou la qualité de la personne à qui l'on parle. En s'adressant à un domestique, par ex., on ne dit pas : *Tu viendras*, mais *Ali viendra*. (*la*, terme de mépris, est une importation chinoise).
Vous...	*kamu*, peu usité. *mu*, employé dans le même cas que *ku* : *tuan-mu* « votre seigneur, votre maître ».
Il, elle, Ils, elles.	*iya*, *inya*, *diya*, *dia*. La contraction *nia*, *gna* est très usitée après le substantif : *rupa-gna* « la forme de lui, sa forme ». Très souvent aussi, ce mot est employé uniquement par euphonie entre deux mots ou à la fin d'une phrase.

Les divers cas sont indiqués au moyen des prépositions, etc., *sama*, *akan*, *ka*, *pada*, etc.

PRONOM PERSONNEL DU GROUPE TAGALOC.

Dans ce groupe, le pronom personnel paraît moins simple au premier abord; mais il suffit du plus léger examen pour se convaincre qu'il ne diffère du malais que par des particularités peu importantes et que sa prétendue déclinaison n'existe pas. Mais tandis qu'en malais la moitié des formes du pronom personnel sont inusitées ou peu usitées, toutes les formes sont également employées dans le groupe tagaloc. En outre, inversement de ce qui a lieu en malais, *kita* est pris dans le sens général et *kami* dans le sens exclusif.

		TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
Je......	Nominatif.	*acó.*	*acó.*	*acó.*
	Génitif...	*co, aquin.*	*co, niaco, saco, sacoya.*	*aco, co, naco.*
	Datif....	*sa aquin.*	*sacó, sacoya.*	*canaco.*
	Accusatif.	*sa aquin.*	*sacó, sacoya.*	*canaco.*
	Ablatif...	*sa aquin.*	*sacó, sacoya.*	*canaco.*

		TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
Nous .... (général)	Nominatif.	*tayo.*	*kita.*	*kita.*
	Génitif...	*atin, natin.*	*niato, ta, satoya, sato.*	*ato, ta, nato.*
	Datif			
	Accusatif.	*sa atin.*	*satoya, sató.*	*canato.*
	Ablatif...			
Nous .... (exclusif)	Nominatif.	*kami.*	*kami.*	*kami.*
	Génitif...	*amin, namin.*	*niamo, samo, ni samoya.*	*amo, namo.*
	Datif			
	Accusatif.	*sa amin.*	*samo, samoya.*	*canamo.*
	Ablatif...			
Tu	Nominatif.	*Icao, ca.*	*icá.*	*Icáo.*
	Génitif...	*Iyo, mo.*	*imo, mo.*	*imo, mo, nimo*
	Datif			
	Accusatif.	*sa iyo.*	*caimo.*	*canimo.*
	Ablatif...			
Vous	Nominatif.	*kayó.*	*kamo.*	*kamo.*
	Génitif...	*inio, niniyo.*	*inio.*	*Inio, niniyo.*
	Datif			
	Accusatif.	*sa inyó.*	*caninio.*	*caninio.*
	Ablatif...			
Il, elle...	Nominatif.	*siya.*	*siya.*	*sia.*
	Génitif...	*caniya, niya.*	*nia, canya.*	*ya, nia.*
	Datif			
	Accusatif.	*sa caniya.*	*cania.*	*cania.*
	Ablatif...			
Ils, elles..	Nominatif.	*sila.*	*sinda.*	*sila.*
	Génitif...	*sila, canila.*	*ninda, caninda.*	*ila, nila.*
	Datif			
	Accusatif.	*sa canila.*	*caninda.*	*canila.*
	Ablatif...			

On voit qu'il n'y a là rien qui ressemble à une déclinaison proprement dite et que les cas sont indiqués par les particules *ka*, *sa*, *ta*, *ni*, sauf peut-être pour la première personne du tagaloc.

Pronom possessif. — Les exemples précédents rendent inutile un tableau comparatif détaillé pour les autres pronoms.

Le pronom possessif malais, invariable pour tous les genres, les cas et les nombres, est *pagna*, toujours placé après le sujet :

« mon embarcation » *saya pugna praw;* « leur maison » *dia pugna rumah*.

Dans le groupe tagaloc, le pronom possessif est formé par le génitif du pronom personnel, toujours suivi, par euphonie, des consonnes *ng*. Ex. : *aquing amin* (tag.) « mon père ». Ce pronom précède toujours le substantif.

Ce pronom suit la pseudo-déclinaison indiquée pour le pronom personnel.

Dans ce groupe, comme dans le malais, le pronom possessif est souvent remplacé par une des formes brèves du pronom personnel, toujours placée après le substantif. La forme *anac-mo* « ton enfant », par exemple, est commune au malais et au groupe tagaloc.

PRONOM DÉMONSTRATIF. — Le malais ne possède que deux pronoms de ce genre : *ini* « ce, celui-ci »; *itu* « celui-là, cela ». Le groupe tagaloc en a trois et quatre :

		TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
Ce, cette, celui-ci, celle-ci, ceci.	Nominatif...	*itó.*	*ini.*	*quini.*
	Genitif, etc..	*ditó, nitó.*	*caini.*	*niini.*
	Nominatif...	*yeri, yari.*	....	*cari, caron.*
	Génitif, etc..	*diri, dini.*	....	*niari, niaron.*
	Nominatif...	*iyan.*	*iyan.*	*cana.*
	Génitif, etc..	*diyan, niyan.*	*caiyan.*	*niana.*
Celui-là, celle-là, cela.	Nominatif...	*yaon, yoón.*	*idto.*	*cadto.*
	Génitif, etc..	*doon, niyoon.*	*caidto.*	*niadto.*

PRONOM RELATIF. — La particule *yang* remplit ce rôle en malais pour tous cas et pour tous les genres. *Kapal yang beçar* « le navire qui (est) grand »; contractée en *nḡa* et *ng*, elle est employée de même dans le groupe tagaloc.

Yang, nḡa et *ng* sont aussi employés très fréquemment par euphonie, alors même qu'ils sont absolument inutiles à la clarté du discours. *Bunga yang merah* (mal.) signifie « fleur rouge » aussi bien que « la fleur qui est rouge ». *Kami nḡa mḡa tao* ou *kaminḡ nḡa mḡa tao* (bis.) « nous, hommes », ou « nous qui (sommes des) hommes ».

5. VERBE. — De toutes les parties du discours, c'est celle qui s'écarte le plus des règles suivies dans les langues à flexion. Dans le groupe tagaloc, les moyens d'exprimer l'action sont nombreux,

complexes et l'étude en est hérissée de difficultés. Quoique très différent du verbe des langues néo-latines par exemple, le verbe malais a du moins une existence propre et il est facile d'exposer la loi qui préside à sa formation.

Les verbes auxiliaires *être* et *avoir* manquent en malais; l'idée qu'ils expriment est représentée par *ada*, invariable, et qui ne contribue jamais à la formation des temps.

Les autres verbes sont formés par l'union de la racine et d'un ou de deux affixes, comme dans les exemples suivants :

PRINCIPAUX AFFIXES DONT L'UNION AVEC LA RACINE CONSTITUE LE VERBE EN MALAIS.

ACTIF.

AFFIXE.	RACINE.	VERBE.
Ber, Ber-an..	*baïq*, bien.	*ber-baïq-an*, faire le bien.
	bau, odeur.	*ber-bau*, exhaler une odeur.
	anaq, enfant.	*ber-anaq*, enfanter.
	anaq, enfant.	*ber-anaq-an*, avoir des enfants.
Bel........	*adjar*, leçon.	*bel-adjar*, apprendre.
Me........	*makan*, manger.	*me-makan*, manger.
Meng, Meng-kan.	*kikis*, effacer.	*meng-kikis*, effacer.
	hangat, chaud.	*meng-hangat-kan*, faire chauffer.
Megn, Megn-kan.	*sutji*, net, propre.	*megn-utji*, laver.
	sutji, net, propre.	*megn-utji-kan*, purifier.
Men, Men-kan.	*djatah*, renverser.	*men-djatuh-kan*, renverser.
	djaga, veiller.	*men-djaga*, veiller, garder.
	djaga, veiller.	*men-djaga-kan*, réveiller, faire veiller.
Mem, Mem-kan.	*balit*, enveloppe.	*mem-balit*, envelopper.
	balit, enveloppe.	*mem-balit-kan*, envelopper.

On voit que les verbes dans la formation desquels intervient le suffixe *kan* expriment une idée de puissance, de causalité; ce fait ne souffre guère d'exceptions.

PASSIF.

Le préfixe *di* est celui dont l'usage est le plus fréquent; il est employé seul ou avec le suffixe *kan;* il en est de même de *ber* et de *ka.*

Di, Di-kan.	*hina*, vil.	*di-hina-kan*, être avili.
	bunoh, tuer.	*di-bunoh*, être tué.
	buang, renverser.	*di-buang*, être renversé.
Ber, Ber-kan.	*kasut*, chaussure.	*ber-kasut-kan*, être chaussé.
	hirit, traîner.	*ber-hirit*, être traîné.
Ka-an......	*makan*, manger.	*ka-makan-an*, être dévoré.

Les participes passés sont plus spécialement formés par le préfixe *ter :*

surat, écrire.	*ter-sulat*, écrit.	*tunu*, griller.	*ter-tunu*, grillé.
tulong, aider.	*ter-tulong*, aidé.	*tulis*, dessiner.	*ter-tulis*, dessiné.

Cette divisop en verbes actifs et en verbes passifs n'est pas rigoureuse; *ber*, par exemple, indique aussi bien une action exercée que subie, ex. : *ber-hirit* signifie « être entraîné », *ber-tangoh* = mugissant, et *ber-adang* = être en embuscade.

D'un autre côté, presque tous les verbes à forme active pourraient être interprétés dans un sens passif; *ber-anaq* répond encore mieux à l'idée être pourvu d'enfants qu'à celle d'enfanter; de même, *bel-adjar* = être enseigné, et *megn-utji-kan* = être purifié, etc.

Il n'existe pas de conjugaison; les divers temps sont indiqués au moyen des racines *nanti* = *attendre*, signe du futur; *soudah* = *déjà fini*, signe du passé; et au moyen de plusieurs conjonctions ou adverbes, dont les plus fréquemment employés sont *kalu*, *djikalaw*, *djika* = *si*. Ex. :

INFINITIF.

Faire, travailler.	*Mem-buat.*

INDICATIF.

Je travaille.	*Saya membuat.*
Tu travailles.	*N*, *membuat.*
Il *ou* elle travaille.	*Dia* ou *iya membuat.*
Nous travaillons.	*Kita* ou *kami membuat.*
Vous travaillez.	*N.* ou *kamu membuat.*
Ils *ou* elles travaillent.	*Dia membuat.*
Je travaillais.	*Sayá sudáh membuat.*
J'ai travaillé *ou*	
J'ai fini de travailler.	*Sayá sudáh membuat.*
Je travaillerai.	*Sayá nanti membuat.*

CONDITIONNEL.

Je travaillerais.	*Djika... sayá nanti membuat.*
Si je travaillais.	*Djika sayá membuat.*
Si j'avais travaillé.	*Djika sayá sudáh membuat.*

PARTICIPES.

Travaillé.	*Ter-buat* ou *di-buat*, ou *per-buat.*
Travaillant.	*Ber-buat* ou *ber-buat-kan.*

L'impératif est formé par le suffixe *lah* : *buat-lah* « travaille ».

Le suffixe *kah* sert pour l'interrogation : *Buat-kah ?* « travailles-tu ? »

Verbe dans le groupe tagaloc. — Les moyens d'exprimer l'action sont, dans ce groupe, beaucoup plus précis et infiniment plus compliqués qu'en malais, pour les raisons suivantes :

Les modes et les temps ne sont déterminés que d'une façon subsidiaire par les particules équivalentes aux conjonctions et aux prépositions du malais. Les divers affixes déterminent non seulement le moment de l'action, mais encore la *manière dont celle-ci est effectuée*, et souvent aussi le lieu. La signification de chaque affixe n'est pas invariable, mais *souvent elle change suivant la racine à laquelle elle est liée*, et aussi suivant que le verbe est employé à l'actif ou au passif.

La voix active est rarement employée; *chaque voix passive a trois formes distinctes*, caractérisées par des affixes spéciaux non seulement *pour chacune de ces trois formes, mais encore pour les divers temps de chaque forme.*

Les trois formes du passif ne peuvent être indifféremment mises l'une pour l'autre; les règles qui déterminent leur emploi, variant avec chaque *racine* et d'après le *mode* de l'action, paraissent échapper à toute classification.

Une des conséquences les plus importantes des principes précédents est que le verbe (il serait plus exact de dire le *mot composé* qui exprime l'action) ne peut que rarement être traduit par le verbe français seul.

C'est dans ces expressions verbales que le génie des langues de la famille malayo-polynésienne se développe d'une façon caractéristique; à l'état naissant dans le malais, il domine dans le groupe tagaloc et acquiert là sa propriété la plus remarquable, savoir, la faculté de rendre, par la simple union d'une racine et d'un affixe, des idées qui ne peuvent être exprimées, dans les langues à flexion, que par une phrase entière ou par des métaphores. Ex :

Bisaya.	*Nagaquina-chila ug bisti.*	Il *aime* à s'habiller *comme un Espagnol.*
Tagaloc . . .	*Sumasa-baday siya.*	Il reste *continuellement chez lui.*
Bicol.	*Naquiqui-olay acó saimo.*	Je te parlerai, *si tu le permets.*

Une même racine pouvant être unie à un grand nombre d'af-

IMPRIMERIE NATIONALE.



fixes et de particules exprimant des modalités différentes de l'action, et à plusieurs particules (adverbes, prépositions, etc.) précisant les circonstances de temps, etc., la plupart des auteurs ont considéré beaucoup de préfixes comme donnant lieu à autant de conjugaisons. L'un d'eux [1] en compte seize pour le dialecte bicol, chacune de ces seize conjugaisons principales comprenant plusieurs conjugaisons collatérales qui expriment la même idée ou une idée analogue dans chacune des deux voix, au moyen d'affixes peu dissemblables, mais qui ne peuvent être indifféremment pris l'un pour l'autre. Par exemple, la treizième conjugaison de cet auteur comprend les conjugaisons collatérales :

Nani, nagui, napani et *nacani*, pour l'actif;
Pani et *pacani*, pour le passif.

Nani, plus usité, indique que le sujet est modifié, transformé, et acquiert la qualité indiquée par la racine du verbe :

Nani-sukâ idtong arac.
Devenu vinaigre ce vin.
Ce vin s'est changé en vinaigre.
Nani - tao an aqui nin Dios.
Devenu homme le fils (de) le Dieu.
Le fils de Dieu se fit homme.

Cette conception du verbe ne me paraît pas tenir suffisamment compte de l'esprit des dialectes de la famille malaise; en outre, elle en complique l'étude.

Dans le groupe tagaloc, de même qu'en malais, il n'existe ni conjugaison proprement dite, ni verbes auxiliaires; la *fonction auxiliaire* de ces verbes est remplie par les affixes.

Être et *avoir* signifiant: existence, présence, qualités, possession, abondance, sont sous-entendus, ou exprimés par :

	TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
Être.....	*may, ay, na sa, cay.*	*yaon, na pa.*	*mao, man, ania, anaa, tua.*
Avoir....	*may, mayroon.*	*mey, igúa, ma, man.*	*duna, may.*
Tu es bon.	*Icao ai magaling.*	*Icao na marahay.*	*Icao man marayao.*
J'ai du riz.	*Mayroon có palay.*	*Mey có palay.*	*Duna có palay.*

[1] *Arte de la lengua bicol*, por M. R. P. Fr. Andrès de S. Agustin, dado à luz por el M. R. P. Fr. Manuel Crespo. Manila, 1879.

Ces particules n'ont aucun des caractères du verbe, car elles sont invariables; elles répondent mieux à l'idée que nous nous faisons des adverbes, sens dans lequel elles sont fréquemment employées, tandis qu'elles sont le plus souvent sous-entendues dans les cas où elles rempliraient la fonction de verbe. Ex :

	TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
Où est-il?, ...	*Nasaán sia?* Où il?	*Haen sia?* Où il?	*Haín sia?* Où il?

Les affixes qui donnent à la racine un *sens verbal* doivent être divisés en deux catégories, suivant que ce sens est *actif* ou *passif.*

En malais, les affixes employés pour former le passif sont peu nombreux; dans le groupe tagaloc, les affixes du passif sont presque aussi multipliés que ceux de l'actif.

Voici les principaux affixes, actifs et passifs :

SENS DONNÉ PAR L'AFFIXE À LA RACINE.	TAGALOC.	
	ACTIF.	PASSIF.
1. Habitude, fréquence; usage de l'objet indiqué par la racine. .	*na, nan, nang.*	*pinan, ipinan.*
	Ex. : *bangca*, embarcation; *ma-m-angca*, aller en bateau.	
2. Potentiel, causal.	*naca.*	*na, nai.*
	Ex. : *gaua*, faire; *maca-gaua*, pouvoir faire.	
3. Demander, permettre	*napa.*	*pina, ipina.*
	Ex. : *ampon*, protéger; *pa-ampon*, demander protection.	
4. Ordonner, permettre.	*nagpa.*	*pina, ipina.*
	Ex. : *gaua*, faire; *magpa-gaua*, ordonner de faire.	
5. Réciprocité, égalité.	*nag.*	*pinag, ipinag.*
	Ex. : *tiis*, souffrir, supporter; *mag-tiis*, se supporter mutuellement.	
6. Réciprocité, simultanéité ; se joindre à une action déjà commencée.	*naqui.*	*pinaqui, ipinaqui.*
	Ex. : *usap*, parler; *maqui-usap*, se mêler à la conversation.	
7. Réitération.	. . . .	. . . .
8. État; apparence; qualité durable.	*nagca.*	*pinagca, ipinagca.*
	Ex. : *palad*, bonheur; *magca-palad*, être habituellement favorisé par la fortune.	
9. Être réputé.	. . . .	. . . .
10. Simulation	*nag.*	*pinag, ipinag.*
	Ex. : *matapang*, brave; *nag-matapang*, faire le fanfaron.	
11. Erreur, hasard; acte soudain ou involontaire.	*nagcan.*	*ipinagcan, pinagcan.*
	Ex. : *taua*, rire; *nagcan-ta-taua*, rire malgré soi.	
12. Transformation.	*naguin.*	*pinaguin, ipinaguin.*
	Ex. : *bato*, pierre; *maquing-bato*, se changer en pierre, devenir aussi dur que la pierre.	
13. Signification très variable; fréquemment usité dans le sens neutre.	. . . .	. . . .

N. B. Il y a encore en tagaloc une particule essentiellement active um (*ibig*, vouloir; *um-ibig*, passé; *i-b-*. en bisaya : *abi*.

BICOL. Actif.	BICOL. Passif.	BISAYA. Actif.	BISAYA. Passif.
mina, *na*.	*ma*, *mina*.	*mi*.	*gui*.
Ex. : *surat*, écrire ; *mina-surat*, écrire habituellement.		Ex. : *sacay*, embarcation ; *mi-sacay*, s'embarquer.	
naca.	*na*.	*naca*, *nacaq*.	*guica*, *ca*, *hin*.
Ex. : *sopog*, honte ; *naca-so-sopog*, faire honte.		Ex. : *sulat*, écrire ; *nana-sulat*, pouvoir écrire.	
naqui.	*paqui*.	*nañgai*.	*ipañgui*.
Ex. : *olay*, parler ; *naqui-qui-olay*, demander la permission de parler.		Ex. : *ilaba*, aider ; *nañg-laba*, demander appui.	
napa, *nagpa*.	*pa*, *pagpa*.	*napa*.	*guipa*.
Ex. : *guibo*, faire ; *napa-guibo*, ordonner de faire.		Ex. : *uban*, accompagner ; *napa-uban*, ordonner de suivre.	
nagpa.	*pagpa*.	*nagaca*, *nagca*.	*guica*.
Ex. : *tabang*, aider ; *nagpa-tapang*, s'entr'aider.		Ex. : *matay*, mort ; *nagaca-matay*, s'entre-tuer.	
. . . .	. . . .	*naqui*, *naquig*.	*guipagui*, *ipagui*.
		Ex. : *auay*, se disputer, se battre ; *naqui-auay*, frapper l'un sur l'autre.	
nagctaga.	*pagpaca*.	*nagahi*, *naghi*.	*guihi*, *hi*.
Ex. : *lapig*, violent ; *nagtaga lapig*, se mettre fréquemment en colère.		Ex. : *tolog*, dormir ; *nahi-tolog*, s'endormir à plusieurs reprises.	
nagpara.	*pagpara*.	*naga*, *nag*.	*gui*.
Ex. : *tahé*, coudre ; *nagpara-tahé*, coudre continuellement, sans repos.		Ex. : *insic*, Chinois ; *naga-insic*, ressembler à un Chinois, vivre comme un Chinois.	
napacang.	*pacang*.	*nagapinaca*, *nagpaca*.	*pinaca*.
Ex. : *caut*, voleur ; *napacang-caut*, avoir la réputation d'être un voleur.		Ex. : *dato*, seigneur ; *nagapinaca-dato*, avoir la réputation d'être un seigneur, un homme puissant.	
. . . .	. . . .	*nagapaca*, *nagpaca*.	*guipaca*, *paca*.
		Ex. : *ualá*, perdre, manquer ; *nagapaca-ualá*, feindre d'avoir perdu quelque chose.	
. . . .	. . . .	*naha*.	*gui*, *hi*, *hin*.
		Ex. : *tuá*, rire ; *naha-tuá*, rire malgré soi.	
nani, *naqui*, *uapani*, *nacani*.	*pani*, *pacani*.		
Ex. : *suka*, aigre, vinaigre ; *nani-suka*, s'aigrir, se changer en vinaigre.			
. . . .	. . . .	*na*.	*na*, *ca*, *guica*, *quina*.
		Ex. : *hulug*, tomber ; *nahulug*, faire attention pour ne pas tomber.	

futur) qu'il faut éviter de confondre avec la 2ᵉ *passive* tagale et avec les modifications présentées par *mi* venir, impératif *am-abat*.

La plupart de ces affixes, formés par la réunion de particules qui, comme *pa* et *na*, ont un sens propre lorsqu'elles sont isolées, ne subissent que d'insignifiantes altérations en s'unissant aux racines. Parfois la racine est modifiée à leur contact, soit par la suppression ou par le changement de sa première lettre (Ex.: *tauag* (bis.) *mang-auag* « appeler »; *bonĝa* (tag.) « fruit », *ma-monga* « porter des fruits »), soit par le redoublement de sa première syllabe, altérée ou non (Ex. : *ditó* (tag.) « ici », *pa ri ritó* « venir ici », *luhá* (tag.) « pleurer », *magcan lu-luha* « pleurer involontairement »). Ces modifications, qui varient à la fois suivant la racine et suivant l'affixe employés, paraissent ne pouvoir être ramenées à des règles générales.

Toutes les racines ne peuvent être unies aux divers affixes; l'usage seul peut renseigner à cet égard.

Les affixes, bien qu'ils aient, pour la plupart, une ressemblance phonétique, seraient d'un immense secours pour l'intelligence des dialectes du groupe tagaloc, si le sens qu'ils impriment à la racine était invariable; mais il n'en est rien. La signification, dans chaque affixe, n'est constante que pour les divers temps d'une même racine; la signification indiquée dans le tableau précédent est seulement celle qui paraît être la plus fréquente pour chaque affixe, et il faut être averti qu'elle peut beaucoup varier; ainsi :

Nagaca-matay (bis.) signifie « s'entre-tuer », *nagaca-tabang* « s'entr'aider »; mais *nagaca-himungut* signifie simplement « devenir barbu », etc.; à côté de *naha-samad* (bis.) « se blesser par mégarde », *naha-higda* n'a d'autre sens que celui d'« être couché ». *Pa* (tag.) donne *paaua* « implorer le pardon », et *pa-raya* « se laisser tromper », etc.

CONJUGAISONS.

Comme tous les mots de ces dialectes, l'expression verbale ne subit aucune modification relative aux nombres et aux personnes; ces particularités sont simplement indiquées par le pronom, qui se place indifféremment avant ou après l'expression verbale.

Les divers temps sont indiqués par les trois moyens suivants, réunis ou isolés :

A.— Adverbes, conjonctions, prépositions, particules, indiquant l'accomplissement, une idée conditionnelle, le désir. Parmi ces mots, souvent combinés, et dont l'emploi varie suivant la préci-

sion, la fréquence, etc. de l'action exprimée; les plus usités sont les suivants :

	TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
	—	—	—
Particules de conjonction, souvent simplement euphoniques	*at, ay, ni.*	*ca, na.*	*ca, na, ug.*
Déjà..................	*na.*	*na.*	*na.*
Encore, déjà	*pa.*	*pa.*	*pa.*
Sinon................	*cundi.*	*cundi.*	*cundi.*
Si, ou	*con.*	*con.*	*cun, ug.*
Puisse-t-il !............	*naua.*	*untá.*	*untá.*
Fin, fini	*tapus.*	*tapus.*	*tapus.*

Ces mots ou particules n'ont pas une valeur absolue; un de ceux dont l'emploi est le plus fréquent et le moins variable, et que l'on donne comme un signe d'une action passée, déjà accomplie, est cependant loin d'avoir un sens précis. Ex.: *Nagabuhat pa acó sa sinina :* « Je travaille encore à cette chemise. » *Nagsulat sia cahapon sa iang amahan :* « Il écrivit hier à son père. » Dans le premier exemple, l'action exprimée est actuelle, malgré la présence de *pa;* dans le second, elle est passée, malgré l'absence de cet adverbe.

B. — *a.* Répétition de la première lettre ou de la première syllabe de la racine.

b. Transformation ou suppression de lettres de l'affixe. Ex. :

RACINE.	PRÉSENT.	PASSÉ.	FUTUR.	IMPÉRATIF.
—	—	—	—	—
Lacad (tag.), aller.	*naca-la-lacad.*	*naca-lacad.*	*maca-la-lacad*	*maca-lacad.*
Buhat (bis.), travailler, faire...	*naga-buhat.*	*nag-buhat.*	*maga-buhat.*	*mag-buhat.*

Mais les règles, si elles existent, qui président à ces modifications échappent à toute classification; il est certain, du moins, que, dans la plupart des cas, elles ne sont pas fixes, car on trouve souvent dans le même auteur des exemples semblables aux suivants :

RACINE.	PRÉSENT.	PASSÉ.
—	—	—
Buhat (bis.), travailler, faire...	*naga-buhat.*	*naga-buhat.*
Buhat (bis.), travailler, faire..	*nag-buhat.*	*nag-buhat.*
Cayo (bis.), demander.......	*nang-ayo.*	*nang-ayo.*
Tolog (bis.), dormir........	*na-tolog.*	*na-tolog.*

et de même pour les futurs et l'impératif.

c. Changement de la première lettre de l'affixe.

C'est de cette modification que résulte *essentiellement l'idée de temps*. Les lois qui président à cette modification ne sont pas plus absolues que les précédentes; néanmoins, je crois pouvoir formuler les règles suivantes, tout empiriques d'ailleurs et sujettes à exceptions, mais qui me paraissent vraies dans la très grande majorité des cas :

1. Pour l'infinitif: la lettre initiale de tous les affixes devient *p*, et presque toujours les affixes se changent en *pag;* cet infinitif est très fréquemment employé comme substantif : *Ang pag-buhat maayo* (bis.) « il est bon de travailler, » littér. : *le travailler* est bon.

2. Les affixes tels qu'ils ont été donnés dans le tableau ci-dessus sont les signes du *présent* et des *passés*.

Au *futur* et à l'*impératif actifs*, leur *n* initial se change en *m;* ainsi les affixes *na*, *naca*, *nagaca*, etc. deviennent *ma*, *maca*, *magaca*.

ACTIF.

Conformément à ces règles, la *conjugaison active* du groupe tagaloc peut être représentée par le type suivant :

	TAGALOC.		BICOL.		BISAYA.
			INFINITIF.		
Chercher.	*Pag-hanap.*	Semer.	*Pag-tanom.*	Travailler, faire.	*Pag-buhat.*
			INDICATIF.		
			PRÉSENT.		
Je cherche.	*Nag-hahanap có.*	Je sème.	*Nag - tanom có.*	Je fais.	*Naga - buhat có.*
Tu cherches.	*Nag-hahanap ca.*	Tu sèmes.	*Nag - tanom ca.*	Tu fais.	*Naga - buhat ca.*
Ils cherchent.	*Nag-hahanap siya.*	Ils sèment.	*Nag - tanom sinda.*	Ils font.	*Naga - buhat sila.*
			IMPARFAIT.		
Je cherchais.	*Nag-hakanap có.*	Je semais.	*Nag-tatanom cŏ.*	Je faisais.	*Naga - buhat có.*
			PASSÉ DÉFINI.		
Je cherchai.	*Nag - hanap có.*	Je semai.	*Nag - tanom có.*	Je fis.	*Nag - buhat có.*

TAGALOC.		BICOL.		BISAYA.	
		PASSÉ INDÉFINI.			
J'ai cherché.	*Nag - hanap na có.*	J'ai semé.	*Nag - tanom na, có.*	J'ai fait.	*Nag-buhat na, có.*
		FUTUR.			
Je chercherai.	*Mag-hahanap có.*	Je sèmerai.	*Mag - tanom có.*	Je ferai.	*Maga - buhat có.*
		IMPÉRATIF.			
Cherche.	*Mag - hanap ca.*	Sème.	*Mag - tanom ca.*	Fais.	*Mag-buhat ca.*
		CONDITIONNEL.			
Je chercherais.	*Mag - hanap pa, có, con.*	Je sèmerais.	*Mag - tanom pa, có, con.*	Je ferais.	*Mag - buhat pa, có, con* ou *ug.*
		SUBJONCTIF.			
Que je cherche.	*Mag - hanap có, naua.*	Que je sème.	*Mag - tanom có, untá.*	Que je fasse.	*Mag - buhat có, untá.*

La traduction littérale du conditionnel indique le mécanisme de la formation des temps qui ne sont pas caractérisés par l'affixe. Ex. :

Mag-buhat	*pa*	*có,*	*con.*
Travaillerai	encore	je,	si.

Tous les temps composés sont de même rendus au moyen de particules qui sont indispensables dans ce cas, mais qui, le plus souvent, interviennent aussi dans les temps simples pour préciser le moment aussi bien que la *nature* de l'action.

PASSIF.

Les règles précédentes ne s'appliquent qu'à la conjugaison active, dont l'usage est restreint; la *conjugaison passive*, est habituellement employée; elle présente une grande complication.

La *conjugaison passive* du groupe tagaloc comprend trois formes, désignées sous le nom de *passives* de :

TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
In.	*I.*	*I.*
I.	*On.*	*Um, un, on.*
An.	*An.*	*An.*

Théoriquement toutes les racines sont aptes à former un verbe et à être conjuguées indifféremment avec chacune des trois *passives;* mais, en réalité, plusieurs racines ne sont employées qu'avec une seule ou avec deux des trois formes.

Afin d'éviter de trop longs détails et la confusion, je ne parlerai que du passif dans le dialecte bisaya; les deux autres dialectes suivent d'ailleurs des règles semblables, sinon identiques.

Les diverses racines du bisaya ne forment pas leurs *passives* d'une façon exactement semblable; cependant il me paraît possible d'établir pour ces formes des règles à peu près aussi générales que pour l'actif.

1. Pour les trois formes, l'affixe de l'infinitif est presque toujours *pagca;* l'infinitif passif, formé par l'adjonction de ce préfixe, est aussi employé comme substantif et renferme une idée d'abstraction : *Ang pagca-dios* « la divinité ».

2. Les préfixes *gui, gaica, guihi, gui, guipa,* indiquent le présent et les passés pour les trois formes; en outre, la *passive* dite de *an* prend, aux mêmes temps, le suffixe *an.*

Pour les futurs et pour l'impératif:

α. Passive de *i.* Les préfixes se changent en *i, ig, iga.*

β. Passive de *on.* La racine prend le suffixe *on, um, un;* le futur redouble, en outre, la première syllabe de la racine.

γ. Passive de *an.* Cette passive prend le suffixe *an* et redouble, en outre, la première syllabe de la racine pour le futur.

Exemple [1] de *conjugaison passive* dans les trois formes :

Racine : *buhat*, faire, travailler.

PASSIVE DE *I.*	PASSIVE DE *UN.*	PASSIVE DE *AN.*
	INFINITIF.	
Pagca-buhat.	*Pagca-buhat.*	*Pagca-buhat.*
	INDICATIF. PRÉSENT.	
Gui-buhat co.	*Gui-buhat co.*	*Gui-buhat-an co.*

[1] Emprunté à *Apuntes para una grammática bisaya-cebuana,* por D. Tomas Olleros, Manila, 1869; œuvre peu volumineuse, mais d'une grande valeur.

PASSIVE DE *I*.	PASSIVE DE *UN*.	PASSIVE DE *AN*.
	IMPARFAIT.	
Gui-buhat co pa.	*Gui-buhat co pa.*	*Gui-buhat-an co pa.*
	PASSÉ.	
Gui-buhat co na ou *tapus co na igbuhat.*	*Gui-buhat co na* ou *tapus co na buhat-on.*	*Gui-buhat-an co na* ou *tapus co na buhat-an.*
	FUTUR.	
Ibuhat on *ig-buhat.*	*Bu-buhat-on co.*	*Bu-buhat-an co.*
	CONDITIONNEL.	
I buhat ou *ig-buhat có pa con* ou *ug.* *Guibuhat co na, ug* ou *tapus co na igbuhat cun.*	*Bu-buhat-on co pa* ou *ug.* *Gui-buhat co na con* ou *ubus co na buhaton ug.*	*Bu-buhat-an co na con* ou *ug.* *Gui-buhat-an co na ug* ou *tapus co na buhatan con.*
	IMPÉRATIF.	
Ibuhat mo.	*Buhat-on mo.*	*Buhat-an mo.*

On voit que les particules jouent ici un rôle aussi nécessaire que dans la forme active, et qu'elles peuvent être employées indifféremment dans un grand nombre de cas : *J'aurais fait,* s'exprime aussi bien par:

Gui-buhat co na ug,
Travaillé de moi déjà si.

que par :

Tapus co na igbuhat cun.
Fin de moi déjà travaillé si.

Dans les trois dialectes du groupe tagaloc, les trois passives sont également usitées de préférence à la forme active, et c'est de cette multiplicité de formes que résulte la seule mais grande difficulté que l'étude de ces dialectes oppose aux étrangers.

Dans la forme passive, l'agent est invariablement au génitif, et l'objet ou la personne sur qui s'accomplit l'action est au nominatif.

Exemples :

Passive de *i* (bisaya et bicol), *in* (tagaloc).

BISAYA..... *Ihatud mo aco niini.*
Soit porté de toi à moi cela.
Apporte-moi cela.

BICOL...... *Itão mo ang mĝna iyang gubing sa magna helang.*
Soient donnés de toi ces vêtements à les malades.
Donne ces vêtements aux malades.

TAGALOC.... *Papariritohin co sa bahay.*
Sera venu de moi à maison.
J'irai à la maison.

Passive de *un*, *on* (bisaya), *on* (bicol), *i* (tagaloc).

BISAYA..... *Palitun mo ang humay.*
Soit acheté de toi le riz.
Achète du riz.

BICOL...... *Cananon mo iyan tinapay.*
Soit mangé de toi ce pain.
Mange ce pain.

TAGALOC.... *Ipinatolong mo iyang mangagaua.*
Sera aidé de moi cet ouvrier.
J'aiderai cet ouvrier.

Passive de *an*.

BISAYA..... *Guilodhan co icao.*
Agenouillé de moi toi.
Je m'agenouille devant toi.

BICOL...... *Si Juan an pinagpabacalan cong gubing.*
Le Juan le être acheté du mien habit.
Jean a acheté mon habit.

TAGALOC.... *Pinaarálan mo ang mĝa bata.*
Étaient enseignés de toi les enfants.
Tu étais le maître de ces enfants.

Il y a encore une autre forme de passif; elle est impersonnelle et n'est bien usitée qu'avec les passives de *on* et de *an;* on n'emploie dans cette forme que l'impératif :

	PASSIVE DE *I*.	PASSIVE DE *ON*.	PASSIVE DE *AN*.
Buhat (bisaya), faire..	*Buhatan.*	*Buhata.*	*Buhati.*

Dans cette forme de passif, le sujet ou le régime sont sous-entendus, suivant l'importance du rôle qu'ils ont dans l'action.

Exemple : « Donne-moi de l'argent : »

Hatagui aco ug salapi;
Soit donné à moi (de toi) de l'argent;

si le fait essentiel est recevoir l'argent;

Hatagui mo ug salapi;
Soit donné de toi (à moi) de l'argent;

si le fait essentiel est donner.

L'*interrogation* se fait au moyen des pronoms relatifs :

TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
Sino, anó, alin. *Anong.*	*Anó, arin.*	*Quinsa, haïn.*

Le bisaya possède, en outre, la particule interrogative *ba*, dont l'usage est très fréquent : *Onsa* BA *ang guidala nia?* « Qu'a-t-il emporté? »

Parfois *na* (bicol) « déjà » est employé dans le même sens : *Anong panahon* NA? « Quel temps fait-il? »

Ainsi qu'il a été dit, la faculté d'acquérir la signification verbale est inhérente à toutes les racines du malais aussi bien qu'à celles du groupe tagaloc; mais c'est seulement dans ce dernier qu'elle atteint tout son développement. Par rapport aux quelques formes malaises telles que *ber-sama-sama* (de *sama* « avec ») « agir avec correction », *seka-dua-kan* (de *dua* « deux ») « agir d'après un consentement mutuel », les formes analogues du groupe tagaloc sont innombrables, et celles dont les racines répondent à nos adverbes et à nos prépositions sont les plus usitées. En voici quelques exemples en bisaya :

RACINE.	
Ari, ici.	*Umari ca* : Viens ici.
Ari, ici	*Arion mo canila :* Approche-toi d'eux.
Dali, vite.	*Quipadalian aco nia :* Il m'a surpris brusquement, il m'a fait peur.
Dali, vite.	*Dalion mo caná pag buhat :* Fais vite ce travail.
Laïn, autrement	*Ngano guilaïnan mo cana?* Pourquoi as-tu mis cela de côté?
Naog, en bas	*Pacanaogon mo nia :* Dis-lui de descendre.
Onsa, comment; quoi? . .	*Onsaon mo?* Que ferais-je?
Onsa, comment; quoi?. . .	*Guionsa ang imong pagbuhat?* Comment as-tu fait ce travail?
Uli, près	*Ulian mo añg imong ama:* Retourne auprès de ton père.
Dili, non.	*Ayao pagdili canila :* Je ne le leur défends pas.
Dili, non.	*Guidilian co na sia :* Je le lui ai déjà refusé.

6. ADVERBE, PRÉPOSITION, CONJONCTION, INTERJECTION.

Plusieurs *adverbes* se rapprochent de nos locutions adverbialès, la racine étant le plus souvent précédée d'une préposition ou d'une particule, tels sont:

	MALAIS.	TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
Dedans.........	*dalam, di dalam.*	*sa loob.*	*sa irarum.*	*sa alum, sa ilalum.*
Dehors.........	*di klaar.*	*sa labas.*	*duman.*	*so gauas, guá.*
En bas, dessous..	*di bāwa.*	*sa ilalim.*	*sa hilig.*	*sa obus.*
En haut, dessus..	*di atas.*	*sa ibabao.*	*sa ibabao.*	*taas, ha taas.*
Un peu	*siket, sa diket.*	*munti, ca unti.*	*ca diquit.*	*sa diot.*
A la fin, complètement........	*sa kali.*	*tapus, tapus na.*	*tapus na.*	*tapus, tapus na.*
En arrière......	*di blakan.*	*sa liood.*	*sa ribog.*	*sibog, sa libog.*
Ici............	*si ni.*	*dini, dito, diyan.*	*digdi, digdiho.*	*dinhi, sa dinhi.*
Là............	*sa na.*	*doón.*	*duman.*	*diha, anha.*

Les *prépositions* le plus souvent usitées sont les suivantes:

A.............	*di, ka, pada, kapada, sa.*	*sa, ca.*	*sa, can.*	*sa, can.*
De............	*di, deri.*	*sa, ca.*	*sa, can.*	*ni, sa, can.*
Pour	*ka, pada, kapada.*	*sa, ca.*	*sa, can.*	*sa, can aron.*

CONJONCTIONS.

Et............	*dan, dangan.*	*at, ay, ni.*	*ó.*	*ug.*
Avec..........	*sama.*	*sa, nang, cay.*	*sa, can.*	*uban, pati.*
Ou............	*ataw.*	*cun, caya.*	*ó.*	*con.*
Si.............	*kalu, djika.*	*cun.*	*cun.*	*ug.*

Les conjonctions du malais correspondent exactement aux conjonctions françaises et elles sont employées dans les mêmes cas; il n'en est pas de même dans le groupe tagaloc, où elles ne sont presque pas usitées dans le sens de *et*, l'énumération n'exigeant pas cette particule; les affixes suppléent aux mots *pour, avec, ou, si,* d'un usage si fréquent dans notre langue; en revanche, *sa* entre dans presque toutes les phrases sans avoir une signification bien précise et sert plutôt de liaison.

INTERJECTION.

MALAIS.	TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
Djangan.	*Houag.*	*Haré.*	*Ayao.*

ont un sens prohibitif; elles s'emploient isolément ou au début de la phrase, toujours dans le sens de : *Ne fais pas cela!*

Le malais est riche en interjections; elles sont surtout tirées de l'arabe, qui a exercé et exerce encore une grande influence sur la littérature. Le groupe tagaloc possède beaucoup moins de ces particules; la plus fréquemment employée est : *Aroy, Harao*, expression d'étonnement et d'admiration.

PARTICULES DE LIAISON.

L'usage de ces particules, très fréquent en malais, l'est encore davantage dans le groupe tagaloc. Les principales particules sont :

	MALAIS.	TAGALOC.	BICOL.	BISAYA.
Qui, lequel, que.	*yang.*	*nang.*	*na, cang.*	*nang, n̄ga.*
Sans signification, simplement euphonique.....	....	*ng.*	*ng.*	*ng.*
A............	*sa, ka.*	*sa, ca.*	*sa, can.*	*sa, ca, can.*
Et...........	....	*at, ai.*	*a.*	*ug.*
Interrogative	*kah.*	....	*na.*	*ba.*
A lui, le sien....	*gna* ou *niya.*			
Certes, encore...	*pun.*	*pa.*	*pa.*	*pa.*
Déjà..........	....	*na.*	*na.*	*na, da.*

On voit qu'à l'exception de *ng* toutes ces particules ont une valeur propre, et elles sont aussi employées dans ce sens. Ex. :

MALAIS... *Kitab* YANG *dikarang uleh pengarang itu :* Les livres *qui* ont été composés par cet auteur.

BISAYA... *Umin̄gon ca cania* N̄GA *umabut sia :* Dis-lui *qu*'il vienne.

BICOL.... *Sisay idtong aqui* NA *nagsasacat sa cahoy?* Quel est l'enfant qui grimpe à cet arbre?

Mais le plus souvent ces particules ont une valeur est purement euphonique et elles ne modifient pas plus le sens général du discours que notre *t* (dans *a-t-il*), dont elles remplissent exactement le rôle.

Gna = *niya*, *pun* (mal.) *ng* sont toujours suffixes; les autres particules sont employées isolément; il n'est pas une phrase du groupe tagaloc qui n'en contienne une ou plusieurs.

Malais... *Timbang-kan semua-*GNA *barang-barang yang saya sudah bli.*
Pèse toutes marchandises lesquelles je déjà acheté.

Bisaya... *Naauay man sila-*NG *duha.*
Ennemis vraiment eux deux.
Ces deux hommes sont ennemis.

Malais... *Maka radjak* PUN *menagnakan.*
Alors roi (certes) interrogea.
Le roi s'informa.

Bisaya... *Labot* PA NGA *masaquit sia guikapon.*
En outre (encore) (qui) malade lui toujours.
Il est toujours malade.

Bicol.... *Dacol* NA *magna mayaman sa banuan* NA *iyan.*
Beaucoup (lequel) riches à village (lequel) ce.
Il y a beaucoup de riches dans ce village.

La faculté dont jouissent toutes les racines, dans le groupe tagaloc, d'acquérir un grand nombre de significations au moyen des affixes et d'occuper dans le discours la place de notre verbe, donne à ces dialectes une précision supérieure à celle du malais. Tous les actes de la vie matérielle : postures, exercices, travaux, arts manuels, stipulations, rapports de personnes et de choses, sont par ce moyen exprimés avec autant d'exactitude que de concision. Il est loin d'en être de même pour les idées abstraites, et les missionnaires ont besoin d'avoir recours à beaucoup de périphrases pour traduire une partie seulement des idées qui chez nous sont familières aux enfants. Encore n'est-il pas certain que la traduction soit toujours absolument satisfaisante. Ainsi : *Sila nahagugma sa maayong buhat* (bis.), est donné comme signifiant : *Ils aiment la vertu;* or, à moins d'être averti par une phrase ou une allusion antérieures, il est impossible de traduire ces mots autrement que par : *Ils aiment un beau travail,* et mieux : *Ils aiment que le travail soit bien fait.*

On trouvera ci-après l'oraison dominicale en malais, en tagaloc, en bicol et en bisaya, et la comparaison du premier texte avec les trois suivants permettra de voir combien est faible en théorie et considérable dans la pratique la différence qui sépare le malais du groupe tagaloc.

On trouvera aussi deux *pantum;* ces quatrains rimés propres

à la langue malaise contiennent le plus souvent dans les deux premiers vers une énigme ou une demande à laquelle répondent les deux derniers. Je n'ai pu me procurer, pour le groupe tagaloc, aucune pièce analogue aux *pantum* ou aux autres productions si nombreuses du *malais;* la littérature du groupe tagaloc est à peu près nulle; elle n'a jamais subi, comme le malais, l'influence du génie arabe, et si elle a eu, avant la conquête espagnole, quelque vitalité, ses productions sont aujourd'hui tombées dans l'oubli; les auteurs modernes copient servilement les idées et les procédés de la littérature espagnole; leurs œuvres, peu nombreuses d'ailleurs, n'ont aucune valeur littéraire. Cependant, d'après le R. P. Torribio Minguella [1], la poésie tagale comprend les formes suivantes : *Cundiman,* chanson érotique dansée; *Diona,* poésie amoureuse, épithalame; *Sambitan* et *Ombayhan,* chant funèbre. Mais cet auteur n'en donne pas d'exemples. Les caractères de l'écriture nationale sont depuis longtemps sans usage, et les indigènes en ignorent la valeur.

Voici les caractères des alphabets tagaloc et bisaya :

	TAGALOC.	BISAYA.		TAGALOC.	BISAYA.
a.........	ᜀ	ᜀ	m.........	ᜋ	ᜋ
e, i.......	ᜁ	ᜁ, ᜁ	n.........	ᜈ	ᜈ
u.........	ᜂ	ᜂ	ng̃........	ᜅ	ᜅ
B.........	ᜊ	ᜊ	p.........	ᜉ	ᜉ
D.........	ᜇ	ᜇ, ᜇ	s.........	ᜐ	ᜐ
G.........	ᜄ	ᜄ	t.........	ᜆ	ᜆ
h.........	ᜑ	ᜑ	w.........	ᜏ	ᜏ
K.........	ᜃ	ᜃ	y.........	ᜌ	ᜌ
L.........	ᜎ	ᜎ			

Les voyelles sont aussi indiquées par un point, placé soit au-dessus de la consonne (pour *é* et *i*), soit au-dessous (pour *u* et *o*).

[1] *Ensay de gramatica hispano-tagala.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

ORAISON

MALAIS.

—

Bapa kami yang ada di sorga, namâ
Père de nous qui être à ciel, nom de

mu djadilah kudus; karadjaan mu datanglah;
toi devienne sacré; royaume de toi arrive;

kaendak mu djadilah, seperti di dalam
volonté de toi soit accomplie, de même dans

sorga, demkienlah di atas bumi. Rôti kami
ciel, ainsi que sur terre. Pain à nous

saari-ari brilah kami pada ari ini;
de tous les jours apporte à nous pour jour ce;

dan amponilah pada kami segala sala kami
et pardonne à nous tous péchés de nous

seperti lagui kami ini mengamponi pada
comme aussi nous cela pardonnons à

orang yang bersala pada kami; dan
individus qui ont péché contre nous; et

djanganlah membâwa kami kapada pertjobataan,
ne fais pas porter nous vers tentation,

âgna lapaskanlah kâmi deri itu
mais au contraire délivre nous de cela

yang djaat.
qui nuisible.

TAGALOC.

—

Ama namin sumasalañgit ca; sambahin
Père de nous être au ciel toi; adoré soit

ang gñalan mo; mapasa amin ang caharian
le nom de toi; vienne à nous le royaume

mo; sundin ang loob mo, dito sa lupa
de toi; soit faite la volonté de toi, ici à terre

para nang sa lañgit; biggyan mo cami
comme à ciel; soyons donnés de toi Nous

ñgayon nang aming canin sa arao-
maintenant la notre nourriture pour chaque

arao; at patauarin mo Cami nang
jour; et soyons pardonnés de toi Nous les

aming mañga utang, para nang pagpatauad
nôtres dettes, comme est pardonné

namin sa mañgag ca cautang
de nous à ceux qui ont contracté des dettes

sa amin; at houag mo Caming ipa-
envers nous; et non pas de toi Nous être

intulot sa tocso, at idya
portés à tentation, mais soyons délivrés

mo cami sa dilang masama.
de toi nous de tout mal.

BICOL.

—

Ama niamo na yaon ca sa lag̃nit,
Père de nous qui se trouve toi à ciel,

sasambahon an g̃naran mo, mapasa-muya
soit adoré le nom de toi, arrivé veuille

an cahadean mo; cucuyogon an boot mo
le royaume de toi; soit faite la volonté de toi

digdiho sa daga, nin siring sa lag̃nit an samong
ici à terre, comme à ciel. Le notre

cacanon sa aroaldao itao mo
manger de tous les jours soit donné de toi

samuya gnunian; patauadon mo
à nous maintenant; soyons pardonnés de toi

Kami can samong mag̃na casalan nin siring
Nous pour nos péchés comme

can pagpatauad niamo sa mag̃na maraot an
à pardonner de nous à méchants la

boot sa muya. g̃naning day
volonté à nous. Semblablement ne fais pas

Cami madaog nin sugot, alagad
Nous aller à tentation, au contraire

agauon mo cami sa tibaad
soyons délivrés de toi nous quant à action

nang maraot.
laquelle nuisible.

BISAYA.

—

Amahan namu ng̃a anaa ca sa lañg̃it,
Père de nous qui se trouve toi à ciel,

ipapagdayeg mo ang ng̃alan
soit ordonné être honoré de toi le nom

mo; umabut canamu ang pagcahari mo;
de toi; vienne à nous le règne de toi;

ipapagtuman mo ang buut
soit ordonné s'accomplir de toi la volonté

mo dinhi sa yuta, maiñgun sa lañgit. Ang
de toi ici à terre, de même à ciel. Le

calanôn namu sa matagadlao ihatag
manger de nous pour tous les jours soit donné

mo caron ng̃a adlaua, ug pasiloon
de toi présent lequel jour, et soyons délivrés

mo cami sa utang canimo, maiñgun sa
de toi nous quant à dette à toi, comme à

panagpasaylo namu sa mg̃a nanag pacautang
il est délivré de nous quant à dettes

canamu, ug dili mo usab cami
à nous, et non de toi semblablement nous

ipapagdaug sa panulay, hinonoo
soyons conduits à tentation, mais plutôt

panlabanan kami sa mg̃a cadautan.
soyons protégés nous quant à maux.

PANTUM[1].

كالو تون دهول	*Kalaw tuan daulu,*
چريكن ساي داون كمبوج	*Tcharikan saya daun kanbodja:*
كالو تون مات دهول	*Kalaw tuan mati daulu,*
ننتيكن ساي د ڤنتو سرڬ	*Nantikan saya di pintu sorga.*

Si tu me laisses en promenant,
Cueille pour moi la fleur des tombes;
S'il faut qu'avant moi tu succombes,
A la porte du ciel demeure en m'attendant.

بورڠ ڤوته تربڠ كجاتى	*Burong puteh terbang ka djati,*
لاڬ تترن دماكن سمت	*Lagi tuturgna di makan semut;*
بيج مات جنتڠ هات	*Bidji mata, djantong hati,*
سرڬ دمان كيت منورت	*Sorga di mana kita menurut?*

Sur l'arbre à teck un oiseau blanc s'envole,
En gazouillant il happe les fourmis;
Lumière de mes yeux, ô mon idole,
Te suivre aux cieux me sera-t-il permis?

II

DIALECTES NÉGRITO (LUÇON), BULED-UPIH (BORNÉO), SUOLOUAN (ÎLE SOULOU), SAMAL, MANOBO, BAGOBO, TAGACAOLO, ATAS, BILÂN (MINDANAO).

On pourrait croire que les tribus sauvages refoulées dans les montagnes conservent au moins quelques vestiges d'une langue étrangère à la famille malayo-polynésienne. Il m'a été impossible de constater ce fait pendant mon voyage. Dans la péninsule de Malacca, je pouvais à peine saisir quelques mots malais dans le langage des Manthrâs, des Jakuns, des Knabuïs, des Udaïs. Le temps m'a fait défaut pour recueillir un vocabulaire de leurs dialectes; mais un missionnaire de la région, le R. P. Pouget, malaïsant distingué, m'a affirmé que ces dialectes ne sont que du malais plus ou moins altéré, mêlé de quelques mots siamois.

[1] W. Marsden, *A Grammar of the malayan language.* London, 1812.

I. Négrito.

Les Négritos de la Sierra de Marivelès (province de Bataan) ne parlent pas une langue spéciale, bien qu'ils soient incontestablement les plus anciens parmi les habitants des Philippines. Le vocabulaire n° 1 [1], quelque écourté qu'il soit, lève toute incertitude à cet égard. Ce vocabulaire a été recueilli et publié par M. le docteur Meyer [2]. Je n'ai eu qu'à en constater la parfaite exactitude. Il ne m'a pas été possible de l'augmenter, car je n'ai pas séjourné longtemps au milieu des Négritos et l'effort que ceux-ci étaient obligés de faire pour répondre à mes questions leur causait, au bout de peu d'instants, une gêne et un malaise inexprimables. J'ai mis en regard des mots négritos les racines ou mots correspondants en malais et en tagaloc, et on peut voir qu'ils sont pour la plupart identiques; quelques autres sont facilement reconnaissables, malgré leur altération : *bomilé* = mal. *bli* « acheter »; *alé* « tante » = mal. *adeq* « frère ». Une connaissance approfondie du malais et du tagaloc permettrait peut-être de réduire tous les mots de ce vocabulaire à des racines malaises. Ces faits n'établissent pas la non-existence d'une langue propre à la race négrito; l'hypothèse contraire est beaucoup plus vraisemblable. Il serait nécessaire, pour résoudre cette question, d'être familiarisé avec les dialectes négritos des Philippines aussi bien qu'avec ceux des Sakkayes de Pérak et des Mincopies. Peut-être aussi retrouvera-t-on les éléments dispersés de la langue primitive des populations noires de l'archipel dans divers dialectes qui, selon M. Miklucho-Makay, retiennent quelques vestiges d'un vieil idiome qui s'efface chaque jour. M. de la Croix a publié un vocabulaire sakkaye [3] dont trois mots seulement me paraissent plus ou moins semblables à ceux du dialecte des Négritos de Marivelès; M. E.-H Man [4] a donné quelques phrases du dialecte des îles Andaman; ce dialecte paraît n'avoir aucune relation avec celui des Négritos de la province de Bataan.

[1] Voir à la fin du chapitre.

[2] *Über die Negritos oder Aëtas der Philippinen.* Dresden, 1878.

[3] *Étude sur les Sakkaies de Pérak*, dans la *Revue d'ethnographie*, Paris, 1882. « Poule, oiseau » : sakk., *manok*, négr., *manok*; « homme » : sakk., *toh.*, négr., *tao*, « femme » : sakk., *baba*, négr., *babay*.

[4] *The Journal of the anthropological Institute* (août et novembre 1882). London.

J'ai recueilli parmi les Négritos de la Sierra de Marivelès les phrases et la strophe suivantes, qui établissent que leur dialecte se rapproche autant du tagaloc par la grammaire que par les racines :

1. *Lumacal acó bucas.*	J'irai demain.
2. *Ibug mo lumacal?*	Veux-tu aller?
3. *Ibug có lumacal.*	Je veux aller.
4. *Alika mana.*	Viens ici.
5. *Ibug có man-kasso.*	Je vais chasser.
6. *Maïn có malake baï.*	J'ai un grand arc.
7. *Acó na-lu-lunus.*	J'ai faim.
8. *Acó na-la-lata.*	J'ai soif.
9. *Kukum maca-quita có panilan,*	Si je trouve un nid (d'abeilles),
10. *Biguian ta ca sabu.*	Je te donnerai le miel.
11. *Bayum bayum luma.* Jeune jeune vieux.	Quoique jeune, tu es aussi lent qu'un vieillard.
12. *Awit :*	Chanson :
Maca-alis ako, ina; Pars je, amie;	Je pars, amie;
magpaca-baït ca, ina; sois bien toi, amie.	sois bien sage, prudente, amie.
Ta ma papaca sayon aco, ina, Tandis que être éloigné je, amie,	Tandis que je serai éloigné, amie,
into ca man sa biling ianmo, là toi se trouver à demeure de toi,	et que tu demeureras dans ton habitation,
hanag banuan dalipatan co. non pas village, pays, être oublié de moi.	je n'oublierai pas ton village.

Quelque brèves qu'elles soient, ces phrases montrent tous les traits caractéristiques du tagaloc, savoir :

Les pronoms dans tous les exemples;

Le redoublement de la première syllabe de la racine pour la formation de l'expression verbale : *na-LU-lunus* (7); *na-LA-lata* (8);

Le rôle des affixes dans le même cas : *maca-alis*, *magpaca-baït* (12).

L'usage prédominant du passif : *Bigui-an mo ta ca* (10) « sera donné de moi, toi »; *dalipat-an co* (12) « être oublié de moi »; formes qui reproduisent la *passive* de *an*.

II. Buled-Upih.

J'ai recueilli ce vocabulaire n° 2 chez les Buled-Upih de la rivière Sagaliud (baie de Sandakan; N. E. de Bornéo). J'ai mis en regard de

chaque mot les racines ou mots correspondants malais, bisayas et, autant que je l'ai pu, soulouans.

La communauté des racines, soit avec le bisaya, soit avec le malais, est ici moins complète. Évidemment *lugui*, « perdre »; = mal. *rugui;* et *hendong*, « nez » = mal. *idong;* mais il est d'autres mots absolument différents, soit du malais, soit du soulouan et du bisaya. Il se peut cependant que cette différence ne soit qu'apparente. Par exemple, *supa* « eau » ne rappelle en rien *ayer* (mal.) ni *tubig* (tag. et soul.). Mais c'est le *suba* « rivière » de ces deux derniers dialectes.

De même, *sawer* « mari » doit être rapproché non de *bana*, mais de *asaua* (bis.) « épouse », *djuga* « suivre » = mal. *djuga* et non *turut; lipandey* « ignorant » = *dili* (bis.) « non » et *panday* (bis.) « ouvrier habile, savant ».

Le buled-upih se rapproche du malais par le défaut d'articles, et du bisaya par la valeur des préfixes : *ma-hohé* « soir » (bis. *ca-hapon*); *ma-apoy* « faire bouillir », de *apoy; ma-guling* « rôtir », de *guling;* et aussi par la numération. Ce dialecte pourrait donc être considéré comme constituant une transition entre le malais proprement dit et le groupe tagaloc.

Les Buled-Upih, réduits à quelques tribus sans importance, ne savent en général ni lire ni écrire, et n'ont aucune idée de caractères spéciaux à leur dialecte. Quelques-uns d'entre eux, en rapport avec les trafiquants de la côte, parlent le malais, et quand ils savent tracer quelques mots, se servent, comme les Malais, de caractères arabes.

III. Soulouan.

Le soulouan n'est qu'une variété du bisaya; les sons et la plus grande partie des racines sont les mêmes; il comprend cependant plus de mots malais proprement dits.

Le R. P. Frederico Vila a bien voulu me communiquer une grammaire et un vocabulaire manuscrits rédigés par le R. P. Batlló pendant son séjour à Soulou. C'est à cette source que j'emprunte les détails suivants :

Le soulouan ne possède pas d'*article* spécial pour les noms propres. *In* = *ang̃* (bis.) sert à la fois pour les noms propres et les substantifs : Nom. *in*. Génit. *sina* ou *ni*. Dat. acc. ablat. *in* ou *sa*.

Le pluriel est indiqué par la particule *mg̃a* : *In kuda* « le cheval »; *in mg̃a kuda* « les chevaux ».

Le *substantif* et *l'adjectif*, indéclinables, se forment comme en bisaya : *ca-tapus-an* « fin », de *tapus; ca-usba-han* « héritage », de *usba* « héritier »; *pa-mumucut* « pêcheur », de *mumucut; ma-tigas*, de *tigas* « fort, solide »; *ma-haggud*, de *haggud* « froid, frais »; *ma-manis*, de *manis* « beau ».

Le comparatif et le superlatif se forment soit par la répétition du positif, soit avec *labi* « plus », soit avec les particules *deni, sin*. Ex. :

Marayao, bon; *marayao-marayao* ou *marayo deni*, meilleur; *marayao sin*, excellent.

Ing carut ini asibi, sagua in yatto in labin-asibi, in caimo labi pa asibi tund : Ce sac est petit, mais celui-là est plus petit et le tien est le plus petit de tous.

La formation de l'expression verbale est celle du bisaya.

Être et *avoir*, rendus par les particules *man, hay, aun*, sont très souvent sous-entendus; *hay* se contracte aussi en *y* suffixe. *Acó-y ma-saquit* « je suis malade ». *Icao misquin na* « tu es pauvre ». *Maraun karabao acó* « j'ai beaucoup de buffles ». La formation des verbes : *mag-sumpan* « servir »; *mah-sasat* « conseiller, pousser à », et les conjugaisons, paraissent conformes à celles du bisaya.

Les *pronoms* et les *adjectifs numéraux* ne diffèrent du bisaya que par des particularités insignifiantes suffisamment indiquées par le vocabulaire n° 3.

Les *pandita* et les *dato* de Soulou savent tous écrire couramment. Ils se servent, comme les Malais, de caractères arabes, mais légèrement modifiés.

Les voyelles sont indiquées ainsi :

A = ـَ *Balis hatas* (trait supérieur), ex. : *na* = نَ.

E et *i* = ـِ *Balis habata* (trait inférieur), ex. : *ne* ou *ni* = نِ.

U et *o* = ـُ *Balis dapan* (trait antérieur), *nu* ou *no* = نُ.

Un quatrième signe ° ou ـْ indique que la consonne ne

s'appuie pas sur une voyelle : دُنْ = *dun* ou *don*, tandis que دُنُ = *dunu*.

Les Malais ne se servent presque jamais des signes de voyelles : les Soulouans, au contraire, ne les omettent jamais, et même ceux qui connaissent le malais sont incapables de lire les écrits où ces signes manquent. C'est du moins ce que m'a assuré le défunt sultan de Soulou, qui était le plus fameux lettré de son empire.

Le dialecte soulouan est parlé par tous les Malais ou Moros de Mindanao, de Palawan, de Balabac, de Basilan, des archipels de Soulou et de Tawi-Tawi, et du nord de Bornéo.

IV. **Samal, manobo, bagobo, atas, tagacaolo, bilân.**

Ces dialectes sont parlés dans les régions suivantes :

Samal : dans l'île Samal, au nord du golfe de Davao;

Manobo : dans tout le bassin du Rio Agusan (est de Mindanao) et sur quelques points de la province de Davao;

Bagobo : sur les versants N. E., sud et S. O. du volcan Apo (province de Davao);

Atas : sur le versant N. O. du même volcan;

Bilân : dans les montagnes qui séparent le golfe de Davao du bassin du Rio Grande de Mindanao;

Tagacaolo : sur le même point et dans la cordillère qui s'étend entre le golfe de Davao et l'océan Pacifique, dans la péninsule S. E. de Mindanao.

J'ai recueilli sur place les six vocabulaires et les quelques phrases donnés ci-après (vocabulaire n° 3); j'aurais voulu qu'ils fussent plus complets, mais il m'a été impossible d'obtenir davantage des indigènes de Mindanao, qui vivent à l'état sauvage et n'ont aucune notion de l'écriture.

Tous ces dialectes doivent être classés dans le groupe tagaloc.

La phonétique est celle du tagaloc et du bisaya, sauf les particularités suivants :

Les sons *é*, *è* sont plus fréquents, surtout en *bilân : èèl* « eau »; *yéé* « mère »; *balnem* « donner », etc. En cela, ce dialecte se rapproche du bicol, où le son *é* est relativement fréquent : *ogalé* « qualité, nature »; *hematé* « écouter »; *canalé* « marmite », etc.

Le *f*, qui n'existe en malais que pour les mots d'importation arabe

et qui est inconnu dans tous les autres dialectes examinés plus haut, se rencontre dans le tagacaolo et le bilân : *fito*, *nagfito* « sept » (bis. *pito*); *folo*, *faolan* « dix » (bis. *polo*); *tifay* « coquillage » (bis. *tipay*); tagacaolo : *fali* « blesser », *fandas* « être malade », et bilân : *sfaláa* « dire », *fuleh* « poser ». Il est remarquable que ce son *f*, spécial aux tribus les plus sauvages et les moins accessibles de Mindanao, se retrouve dans le malgache; le *f* existe aussi en *ibanag*, dialecte parlé par quelques sauvages de la province de Cagayan, dans le nord de Luçon.

Le samal adoucit les sons du bisaya; le bagobo, au contraire, est plus rude et remarquable par la fréquence de *r*, particularité qui distingue aussi le bicol. Ex. :

	BISAYA.	SAMAL.	BAGOBO.
En arrière......	*olaghi.*	*mauli.*	*tapuri.*
Beaucoup......	....	*madiao.*	*madigur.*
Combien?.......	*pila?*	....	*pira?*
Non..........	*dili.*	....	*diri.*
Île............	*pulo.*	....	*poro.*
Trop..........	*hilabihan.*	*calabian.*	
Maintenant......	*caron.*	*adun.*	
Buffle..........	*karabao.*	*kabao.*	
Labourer.......	*daroh.*	*dadoh.*	
Trois..........	*totló.*	*toó.*	*ribu.*
Mille..........	*libó.*		

Le bilân change *a* du bisaya en *o*.

Suba (bisaya) = *subo* (bilân).
Hangap (bisaya) = *amkop* (bilân).
Lima (bisaya) = *limo* (bilân).

Quant à l'étymologie, il faut se rappeler la réserve déjà faite à propos du buled-upih. Par exemple, *blem* (bilân) « vendre » n'est pas réductible au malais *djual;* cette racine doit être rapportée au malais *bli* « acheter », interversion de signification fréquente dans les dialectes de l'archipel.

L'article du nom propre et celui du nom commun avec la particule du pluriel existent dans tous ces dialectes, à l'exception du bilân, où la particule *ni* paraît remplacer à la fois les deux articles et les pronoms relatifs et démonstratifs bisayas.

Les pronoms personnels sont, à peu de chose près, ceux du groupe tâgaloc. *Si kandan* (manobo et bagobo) « nous » doivent être

rapprochés du pluriel de la troisième personne du bicol : *ninda, caninda;* et *kamuyan* (tagacaolo), *guoya* (bilân) = *samoya* (bicol). Ils se déclinent de la même façon, même en bilân, ainsi qu'on peut le voir dans l'exemple : *Bongnaua yéé* TAGO : « *Mère est aimée* DE MOI. »

Les adjectifs numéraux sont les mêmes qu'en bisaya, avec quelques différences assez sensibles cependant pour le tagacaolo et surtout pour le bilân.

Le rôle du préfixe *ma* est le même dans tous ces dialectes pour la formation des adjectifs : *ma-itum* « noir », *ma-puti* « blanc », sauf pour le bilân.

Le bilân paraît du reste faire un emploi beaucoup moins général des affixes. Le vocabulaire ci-après contient les mots tels que je les ai entendu prononcer; il est probable que les indigènes interrogés me donnaient les mots racines avec ou sans affixe, au hasard, car la plupart du temps ils joignaient au verbe demandé un pronom ou un adverbe. Tel qu'il est cependant, ce vocabulaire montre que le bilân est pauvre en affixes, tandis que ces particules remplissent dans les autres dialectes le même rôle qu'en bisaya, soit pour la formation du substantif, soit pour celle du verbe :

Daroh (bis.) « labourer » = *mag-da-dudoh* (manobo). *Gahom* « pouvoir », *maca-gahom* (bis.) « puissant » = *dacul, magcadacul* (bagobo); *gaus, maca-gaus* (tagacaolo).

Mag-inom, de *inom* (bis.) « boire ensemble, en compagnie » = *mag-inom* (samal), *mag-inung-i* (manobo), *miga-inum* (bagobo).

Pag-tolog, de *tolog* (bis.) « dormir » = *ma-tuug* (samal), *ma-tolog* (tagacaolo); *pag-tabacco* (bis.) = *mag-sigupan* (bagobo) « fumer », etc.

L'analyse des phrases reproduites à la suite des vocabulaires démontre la valeur et la fréquence des affixes et des particules dans ces dialectes, à l'exception du bilân. Ex. :

MANOBO n° 4... *MAGA HUNGUN sicandin :* Il est marié.

BAGOBO n° 7... *Yan PAG-BUNAL TA ca bata MAN.*
Le battre (partic. de liaison) à enfant (partic. euphon.).
Il est mal de battre les enfants.

TAGACAOLO n° 8. *PAG-BILI cao nadto SA humay.*
Acheter toi ce à riz.
Achète ce riz.

Dans tous les dialectes sans exception, la forme passive est employée comme en bisaya :

Manobo n° 11. *Gui-pali-an to cuadriyero :* A été blessé le cuadrillero. (passive de *an*).

Bagobo n° 8... *Bilino yan omé :* Soit acheté ce riz. (passive de *on*).

Tagacaolo n° 9. *Umatum ambactan :* Soit étendu le bras. (passive de *on*).

Bii Ân n° 12... *Bongnaua yé tago :* Aimée mère de moi.

Les phrases suivantes, obtenues d'un Bagobo un peu moins sauvage que les autres, sont un bon exemple de l'affinité du bagobo et du bisaya :

BAGOBO.

Il y a un mois,	*Nabulanan don,* Un mois accompli déjà,
je vis Pierre.	*migquita si Pedro,* a été vu, rencontré, le Pierre,
Je lui dis :	*ug cagin cas cona :* et parler à lui :
Si tu me fais l'avance	*Moké canac angcat* Donne à moi prêt
de six brasses de cotonnade,	*annom dupa na crudo,* six brasses qui cotonnade,
j'irai dans la montagne de l'île,	*daton ta patongan sa poro,* là-bas à montagne de île,
j'y couperai des palmiers, j'y chercherai de la résine.	*pélec basac, canhé suló;* couper palmier, chercher résine;
Tu me donneras en outre	*cono sumoké pasig,* aussi être donné également,
deux mesures de riz,	*doa bakid ommé cosacon,* deux mesures riz à moi,
et je te rembourserai tes avances.	*moli ca bayadan angcatan.* rendre pour payer la chose prêtée.
Je suis allé dans l'île,	*Daton sa poro* Là-bas à île
j'ai recueilli beaucoup de résine,	*pagcanhé madita suló,* avoir recueilli beaucoup résine,
j'ai remboursé Pierre,	*mekimpas Pedro,* payé Pierre,
et maintenant nous pouvons passer	*gamma cabatog* maintenant pouvoir
longtemps sans travailler.	*modo madogé daa paglomo.* long temps sans travailler.

VOCABULAIRE N° 1.

	MALAIS.	TAGALOC.	NÉGRITO de LA PROVINCE DE BATAAN.
parler..........	*kita.*	*maguica, mañgusap*	*magusap.*
interroger.......	*tagna.*	*tumanong.*	*tanunguin.*
appeler.........	*panggil.*	*tumauag.*	*tauagin.*
entendre	*dengar.*	*diñgig.*	*magineo.*
crier	*triak.*	*mgiwi.*	*hiawan.*
regarder........	*tingoq.*	*tumiñguin.*	*tingnan.*
renvoyer........	*balas.*	*paalisin.*	*isalian.*
marcher........	*djalan.*	*lumacad.*	*lomagat.*
courir..........	*lari.*	*tumacbo.*	*tumacbo.*
sauter..........	*megnuçong.*	*lumocsó.*	*lemocsó.*
danser.........	*mendri.*	*sumayao.*	*magscao.*
rire	*tertawa.*	*tumawa.*	*tom atawa.*
pleurer.........	*menangis.*	*tumañgis.*	*omiac.*
acheter.........	*membli.*	*bumili.*	*bomilé.*
se marier.......	*kawin.*	*pagasaua.*	*sagad.*
mourir.........	*mati.*	*mamatay.*	*patay.*
tuer...........	*bunoh.*	*pamatay.*	*pataïn.*
manger	*makan.*	*cumaïn.*	*caïn.*
boire	*minom.*	*ninum.*	*minum.*
dormir.........	*tidor.*	*matulog.*	*matulog.*
oui............	*ya.*	*oó.*	*oó.*
non	*djangm, tida.*	*hindi.*	*ayaw.*
je.............	*akou.*	*acó.*	*acó.*
tu.............	*angkaw.*	*icao, ca.*	*icao.*
il.............	*ia, dia, siya.*	*sia.*	
nous...........	*kami, kita.*	*kami, tayo.*	
vous...........	*kamu.*	*cayó.*	
ils	*dia, siya.*	*sila.*	
le, la..........	....	*ang, si.*	*ang.*
les............	....	*ang mña.*	*ang mña.*
1.............	*satu.*	*isa.*	*isa.*
2.............	*dua.*	*delawa.*	*delawa.*
3.............	*tiga.*	*tatló.*	*tatló.*
4.............	*ampat.*	*apat.*	*apat.*
5.............	*lima.*	*lima.*	*lima.*

VOCABULAIRE N° 1. (Suite.)

	MALAIS.	TAGALOC.	NÉGRITO de LA PROVINCE DE BATAAN.
6.............	*anam.*	*anim.*	*anem.*
7.............	*tudja.*	*pitó.*	*pitó.*
8.............	*delapan.*	*ualó.*	*ualó.*
9.............	*sembilan.*	*siam.*	*siam.*
10............	*sa pulu.*	*sangpuó.*	*sampo.*
100...........	*sa ratus.*	*sangdaan.*	*sandaan.*
demain.........	*becoq.*	*bucas, umaga.*	*bucas, umaga.*
ici	*sini.*	*dini.*	*mayondin.*
vite............	*lakas.*	*madali.*	*madali.*
lentement.......	*lambat.*	*dahay dahay.*	*maginteca.*
homme	*laki, orang.*	*lalaki.*	*lakake.*
femme.........	*perampuan.*	*babay.*	*babay.*
père...........	*bapa.*	*amá.*	*amá, totang.*
mère	*mama, ibu.*	*iná.*	*inang.*
fils............	*anaq.*	*anaq.*	*anaq.*
jeune enfant.....	*budaq.*	*bata.*	*anaq.*
grand-père......	*neneq.*	*núno.*	*apo.*
tante	*pa ua.*	*ali.*	*alé.*
oncle	*pa tua.*	*amaïn.*	*mama.*
frère...........	*sudara.*	*capatid.*	*capatid.*
sœur...........	*sudara.*	*capatid n̄gababay.*	*capatid na babay.*
œil	*mata.*	*mata.*	*mata.*
nez............	*idong.*	*ilong.*	*ilong.*
bouche.........	*mulut.*	*bibig.*	*bebec.*
oreille..........	*telinga.*	*taiñga.*	*taenga.*
tête	*hula, kapala.*	*ulo.*	*ulo.*
cheveu	*rambot.*	*buhoc.*	*bohoc.*
main	*tangan.*	*camay.*	*camay.*
bras	*langan.*	*camay.*	*camay.*
doigt	*djari.*	*dali.*	*daliri.*
cuisse..........	*pahu.*	*hita.*	*padá.*
poitrine	*dada.*	*suso.*	*debdeb.*
ventre..........	*tian.*	*tian.*	*tian.*
rivière	*sunggey.*	*ilog.*	*ilog.*
eau............	*ayer.*	*tubig.*	*tubig.*
pluie	*ulan.*	*ulan.*	*ulan.*

VOCABULAIRE N° 1. (Suite.)

	MALAIS.	TAGALOC.	NÉGRITO de LA PROVINCE DE BATAAN.
pierre	*bato.*	*bato.*	*bato.*
colline	*bukit.*	*bukid.*	*parang.*
feu, chaud	*api, panas.*	*apoy.*	*apoy.*
froid	*dinngin.*	*maginao.*	*maginao.*
blanc	*puteh.*	*maputi.*	*maputi.*
noir	*itam.*	*maïtim.*	*maïtim.*
vert	*idjaw.*	*hilao, mura.*	*mura.*
bleu	*biru.*	*baghao.*	*baghao.*
jaune	*kuning.*	*madilao.*	*madilao.*
rouge	*merah.*	*mapula.*	*mapula.*
cerf	*rusa.*	*usa.*	*usa.*
crabe	*ketam.*	*alimango.*	*alimasag.*
grenouille	*katag.*	*tugac.*	*palaga.*
faucon	....	....	*ibu.*
iguane	*biawaq.*	*himbubuli.*	*cambubulé.*
oiseau	*burong.*	*ibun.*	*ibun.*
porc	*babi.*	*baboy.*	*baboy.*
poisson	*ikan.*	*isda.*	*isda.*
papillon	*kupu kupu.*	*paroparo.*	*campubulac.*
rat	*tikus.*	*daga.*	*daga.*
serpent	*ular.*	*ahas.*	*ahas.*
scarabée	....	*ûwang.*	*ûwang.*
tourterelle	*tekukur.*	*calapati.*	*bato bato.*
volaille	*ayam.*	*manoc.*	*manoc.*
maison	*rumah.*	*bahay.*	*bahay.*
maître	*tuan.*	*panginoon.*	*panqinoon.*
esclave	*amba, abdi.*	*alipin.*	*alila.*
arc	*panâ.*	*busog.*	*busoc.*
flèche	*anaq panâ.*	*pana.*	*pana.*
couteau	*pisaw.*	*pisaw, campit.*	*campit.*
arbre	*pohon, kayu.*	*pono.*	*cahoy.*
feuille	*daun.*	*dahon.*	*dahon.*
fleur	*bunga.*	*bulac.*	*blaclac.*
fruit	*buah.*	*bunga.*	*bunga.*
riz en grain	*bras.*	*bigas.*	*bigas.*

VOCABULAIRE N° 2.

	MALAIS.	SOULOUAN.	BISAYA.	BULED-UPIH.
alors	*maka.*	*hati.*	*niadtó.*	*sembi.*
assez	*tjukup.*	*sarang.*	*higho.*	*gunap.*
aujourd'hui	*ari ini.*	*adlau mi.*	*caron adlao.*	*hohé.*
hier	*kalmarin.*	*cahapun.*	*cakapon.*	*ada swabi.*
demain....	*becoq.*	*quinsum.*	*ugma.*	*swog.*
combien?..	*brapa.*	*pila.*	*pila.*	*komero.*
pas encore.	*belom.*	....	....	*dapan.*
parce que..	*sebab.*	*magitta.*	*cay.*	*sebab.*
être	*ada.*	*man.*	*mao, man.*	*akay.*
avoir	*ada.*	*aun.*	*duna, may.*	*akay.*
faire	*bekin, buat.*	*buhat.*	*pagbuhat.*	*buat, mokong-kot.*
former....	*merupakan.*	*magginang.*	....	*mangasa.*
vouloir....	*mao.*	*mabaya.*	*pagbuut.*	*malo.*
pouvoir ...	*buleh.*	*magcadhari.*	*gahom.*	*buleh.*
finir......	*memutus.*	*maubus.*	*ubus, human.*	*nopod.*
donner....	*kaci.*	*dihil.*	*hatag.*	*magcay.*
prendre...	*ambil.*	*cauaan.*	*cugha.*	*lapo.*
prêter.....	*kacipindjam.*	*guipabuut.*	*bailo.*	*pintamacon.*
perdre....	*meragui.*	*malaua.*	*uala.*	*lugui.*
marcher ..	*berdjalan.*	*magid.*	*lacao.*	*mogad.*
aller	*pegui.*	*panao.*	*adto.*	*tomidor.*
venir	*datang.*	*dumatung.*	*abut.*	*madjan.*
courir.....	*lari.*	*dumagan.*	*pagdalagán.*	*melauī, maīlo.*
rester.....	*tinggal.*	*nacabin.*	*pabilin.*	*matinibas..*
suivre.....	*turut.*	....	*sumunod.*	*djuga.*
attendre...	*menanti.*	*tumagad.*	*tagad.*	
entrer.....	*macoq.*	*masulut.*	*pagsulut.*	*niambè.*
sortir.....	*kluar.*	*mui.*	*paggua.*	
garder, retenir......	*simpan.*	....	*simpan.*	*rokopan.*
éloigner...	*malay.*	*maayo.*	*malayo.*	*komaro koro.*
veiller	*mendjaga.*	*djumaga.*	*mao ingat.*	*masun.*
descendre..	*turon.*	*naug.*	*naug.*	*hantiba.*
ramer	*mendayongkan.*	*lumupad.*	*paglupat.*	*gomao, gayongo.*

VOCABULAIRE N° 2. (Suite.)

	MALAIS.	SOULOUAN.	BISAYA.	BULE-DUPIH.
passer une rivière...	*megnabranq.*	....	....	*montus kadi-paw.*
nager.....	*bernang.*	*lumanguy.*	*lañgoy.*	*malong.*
plonger...	*tenggelam.*	....	....	*moyog.*
voler.....	*terbang.*	*lumupad.*	*lupad.*	*tamalud.*
grimper...	*pandjat.*	....	*paghangap.*	*komow.*
tomber....	*djato.*	*makulug.*	*pagholog.*	*magañginkom.*
se remuer .	*begra.*	*magcagibal.*	*uyoga.*	*goyango.*
pousser...	*menurung.*	....	....	*surun.*
s'asseoir...	*dudoq.*	*lincut.*	*paglingcud.*	*mogom.*
se lever...	*bangun.*	*pagtindog.*	*pagtindog.*	*mudé.*
se coucher.	*telantang.*	*paghida.*	*paghigda.*	*komilia.*
boire.....	*minom.*	*minum.*	*paginom.*	*malisop.*
manger...	*makan.*	*macaan.*	*pagcaon.*	*mamakan, anun.*
dormir....	*tidor.*	*matuug.*	*paglolog.*	*camakap.*
mordre....	*gigit.*	*mangutcut.*	*pangut.*	*manhabut.*
dire......	*kata.*	*mamung.*	*pagpamulang.*	*mano.*
parler.....	*bitjara.*	*bitjara.*	*pagsulti.*	*uni.*
appeler....	*panggil.*	*magtauag.*	*pagtaoag.*	*tumacad; ma-nago.*
crier......	*triak.*	*mabucag.*	*sigao.*	*manaï, glocaw.*
écouter....	*tinggoq.*	*pagdunguc.*	*taling hoc.*	*moboong.*
entendre...	*dengar.*	*magcaïngat.*	*pagdungug.*	*magrongo.*
pleurer....	*menangis.*	*matangis.*	*tumañgis.*	*tâta.*
craindre...	*takut.*	*mabuga.*	*matacot.*	*luma.*
désirer....	*suka.*	*baugan.*	*mag nasa.*	*apao.*
mépriser ..	*menghinakan.*	....	*humámac.*	*marito.*
comprendre	*mengarti.*	*magcaïngat.*	*pagsabút.*	*mutré.*
ignorer ...	*bebal.*	*magdupang.*	....	*lipandé.*
1........	*satu.*	*isa, hambuc.*	*usa.*	*idoo.*
2........	*dua.*	*dua.*	*dua.*	*duho.*
3........	*tiga.*	*tuu.*	*totló.*	*talo.*
4........	*ampat.*	*upat.*	*upat.*	*apat.*
5........	*lima.*	*lima.*	*lima.*	*limo.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

VOCABULAIRE N° 2. (Suite.)

	MALAIS.	SOULOUAN.	BISAYA.	BULED-UPIH.
6........	*anam.*	*unum.*	*unum.*	*onom.*
7........	*tudju.*	*pitó.*	*pitó.*	*taro.*
8........	*delapan.*	*ualó.*	*ualó.*	*ualó.*
9........	*sembilan.*	*siam.*	*siam.*	*shuo.*
10.......	*sa pulu.*	*hampó.*	*na poló.*	*napulu.*
11.......	*sa blas.*	*hampó tag isa.*	*na polo ug usa.*	*napulu idoo.*
12.......	*dua blas.*	*hampó tag dua.*	*na polo ug dua.*	*na pulu duho.*
20.......	*dua pulu.*	*cahuhaan.*	*caluhaan.*	*duho na pulu.*
21.......	*dua pulu satu.*	*cahuhaan cag isa.*	*caluhaan ug usa.*	*duho na pulu idoo.*
30.......	*tiga pulu.*	*catloan.*	*catloan.*	*talo na pulu.*
100......	*sa ratus.*	*hañgatus.*	*usa ca gatus.*	*na atus.*
1,000....	*sa ribu.*	*hañgibu.*	*usa ca libo.*	
le, la.....	....	*in.*	*ang.*	
les.......	....	*in mĝa.*	*ang mĝa.*	
je........	*aku.*	*acó.*	*acó.*	*aco.*
tu	*angkaw.*	*icao.*	*icao.*	*ikaw.*
il........	*dia.*	*sia.*	*sia.*	*ano.*
nous......	*kita, kami.*	*kita, kami.*	*kita, kami.*	*kita, kami.*
vous	*kamu.*	*kamu.*	*kamu.*	*kamu.*
ils	*dia.*	*sila.*	*sila.*	*koswangan.*
blanc.....	*puteh.*	*maputi.*	*maputi.*	*puti.*
noir......	*itam.*	*maïtum.*	*maïtum.*	*sarob.*
vert......	*idjaw.*	*sayulañ.*	*caluhuhao.*	*gadong.*
bleu......	*biru.*	*bilu.*	....	*bilo.*
jaune.....	*kuning.*	*bianing.*	*madalag.*	*sibow.*
rouge.....	*merah.*	*mapulah.*	*mapulah.*	*miang.*
aimer.....	*suka.*	....	*paghigugma.*	*suka.*
flairer, sentir......	*tjium.*	*maghamut.*	*hamalic.*	*yutu.*
goûter	*raçá.*	....	....	*mangraça.*
travailler ..	*kerdju, buat.*	*magginang.*	*pagbuhat.*	*manoço.*
battre.....	*pukul.*	*mag pagut.*	*hampac.*	*minuntag.*
frapper....	*pukul.*	*mag pagut.*	*bonal.*	*meriço.*
attacher...	*ikat.*	*hucutan.*	*paghigot.*	*hawdimorong.*

VOCABULAIRE N° 2. (Suite.)

	MALAIS.	SOULOUAN.	BISAYA.	BULED-UPIH.
couper....	*petja.*	*putal.*	*putal.*	*mamintos.*
porter....	*antar.*	*magbalung.*	*paghatud.*	*manondung.*
laisser....	*tingalkan.*	*gibiin.*	*pagbia.*	*kakatog.*
presser....	*apit.*	....	....	*karunsoy.*
broyer....	*tumbuq.*	....	*cot cot.*	*manshor.*
brûler....	*angus, tunu.*	*magsunuc.*	*sonog.*	*mampó.*
chauffer...	*panaskan.*	*papasua.*	*init.*	*sunginamot.*
éteindre...	*padam.*	*palitaan.*	*pagtauin ang apoy.*	*pada.*
bouillir...	*rebus.*	*manabuna.*	*bocal.*	*ma apoy.*
rôtir.....	*goring.*	*bansing.*	*pagtapa.*	*ma guling.*
bon......	*baïq.*	*marayao.*	*maayo.*	*horon.*
mauvais...	*buruq.*	*mañgui.*	*dautan.*	*rayray.*
propre....	*sutji.*	*matchutchi.*	....	*tchutchey.*
vaillant....	*brâni.*	*maïsuc.*	*maïsuc.*	*pusu.*
silencieux..	*diam.*	....	*tahimic.*	*mangopoc.*
inquiet....	*souçã hati.*	....	....	*mentagal.*
endormi...	*bertidor.*	*matuúc.*	*matolog.*	*alud mango.*
fatigué....	*lelah.*	*liaul.*	....	*wab.*
humide...	*basa.*	*alú.*	*mabasa.*	*murung.*
chaud.....	*panas.*	*mapasug.*	*mapaso.*	*pdnas.*
fort......	*kras.*	*matigas.*	*matigas.*	*alang.*
solide.....	*kuat.*	*matigas.*	*matigas.*	*pagon.*
raide.....	*tegar.*	*matigas.*	*magahi.*	*alanut.*
mou, flexible.....	*tambeq.*	*malunug.*	*mahomog.*	*lum.*
faible.....	*lema.*	*macayúg.*	*mahina.*	*lama.*
fin, ténu..	*alus.*	*manipis.*	*manipis.*	*atis.*
diable.....	*antu.*	*saitan.*	*yaua.*	*antu.*
science, art.	*ilmu.*	....	....	*ilmu.*
juge......	*hukum.*	*hukum.*	....	*hukum.*
tête......	*hulu, kapala.*	*uú.*	*oló.*	*hulu.*
face......	*muka.*	*dagbus.*	*nauong.*	*paras.*
cheveux...	*rambot.*	*buhuc.*	*buhuc.*	*abok.*
nez.......	*idong.*	*ilung.*	*ilong.*	*hendong.*
œil.......	*mata.*	*mata.*	*mata.*	*mato.*
poitrine...	*dada.*	*daga.*	*dughan.*	*kuap.*

VOCABULAIRE N° 2. (Suite.)

	MALAIS.	SOULOUAN.	BISAYA.	BULED-UPIH.
ventre....	*tian.*	*tian.*	*tiyan.*	*tian.*
dos.......	*blakan.*	*taïcud.*	*licud.*	*lakud.*
épaule....	*bahu.*	....	*balicat.*	*sidong.*
bras......	*langan.*	*buctun.*	*bocton.*	*longon.*
main......	*tangan.*	*lima.*	*camot.*	*amplan.*
doigt.....	*djari.*	....	*todló.*	*tandudok.*
ongle.....	*kuku.*	*cuccú.*	*cuco.*	*pasow.*
cuisse....	*pahu.*	*paa.*	*paa.*	*pá.*
genou.....	*lulut.*	*tahud.*	*tohod.*	*alud.*
jambe.....	*betis.*	*bitis.*	*paa.*	*bitis.*
pied......	*kaki.*	*siqui.*	*téel.*	*hakad.*
maladie...	*sakit.*	*saquit.*	*saquit.*	*saquit.*
maladie de la peau..	....	....	....	*gagayan.*
sourd.....	*tuli.*	....	....	*bongol.*
aveugle...	*buta.*	*buta.*	*buta.*	*bua.*
homme.....	*laki, orang.*	*tao, usug.*	*tao, lalaki.*	*cohe, ulun, labo.*
femme.....	*perampuan.*	*babay.*	*babay.*	*winé, liun.*
jeune fille.	*dara.*	....	*daraga.*	*kara.*
jeune garçon....	*budaq.*	....	*bata.*	*waiju.*
père......	*bapa.*	*ama.*	*amahan.*	*ama.*
mère......	*mama, ibu.*	*ina.*	*inahan.*	*ina.*
enfant, fils.	*anaq.*	*anaq.*	*anaq.*	*lilin.*
frère.....	*adep.*	*taymanhud.*	*igsoon.*	*adi.*
mari......	*laki.*	*bana.*	*bana.*	*sawer.*
soleil....	*mata ari.*	*adlao.*	*adlao.*	*mataraunat.*
lune......	*bulan.*	*bulan.*	*bulan.*	*bulan.*
étoile....	*bintan.*	*bituun, bintan.*	*bitoon.*	*bittertin.*
jour......	*siang, ari.*	*adlao.*	*adlao.*	*runat.*
nuit......	*malani.*	*malam, duum.*	*gabi.*	*awai.*
matin.....	*pagui.*	*maginaad.*	*bungtag.*	*sosuab.*
soir......	*petang.*	*iapun, magapun.*	*hapon.*	*mahohè.*
ciel......	*sorga, langit.*	*langit.*	*langit.*	*bulinton.*
vent......	*angin.*	*hangin.*	*hangin.*	*wassi.*
tourbillon..	*puçaran.*	*hangin.*	*onos, libot.*	*berawad.*

VOCABULAIRE N° 2. (Suite.)

	MALAIS.	SOULOUAN.	BISAYA.	BULED-UPIH.
pluie.....	*udjan.*	*ulan.*	*ulan.*	*uran.*
tonnerre...	*guntur.*	*ducduc.*	*dabugdug.*	*tankarud.*
éclair.....	*kilat.*	*lintic.*	*lintic, kilat.*	*tingkiloq.*
terre......	*tanah, darat.*	*tanah, lupa.*	*lupa, yata.*	*tana, dunia.*
mont (place de désir).	....	....	....	*buled.*
haute montagne....	*gunong.*	*but, bukit.*	*bukidnon.*	*buled buled.*
colline....	*buçut, bukit.*	*bat, bukit.*	*bukid.*	*kudu.*
plaine.....	*padang.*	*datag.*	*capatagan.*	*gana.*
forêt......	*utan, kayu.*	*gulangan.*	*cacahuyan.*	*kayu.*
jungle....	*lalang.*	*cogon.*	*cogon.*	*nagus.*
chemin...	*djalan.*	*daan.*	*dalan.*	*lavan.*
vase......	*lompur.*	*pisac.*	*lapoc.*	*butaq.*
sable.....	*paçir.*	*buhangui.*	*balas.*	*agis.*
marais....	*rawa.*	....	*patubigan.*	*gaçop.*
eau......	*aier.*	*tubig.*	*tubig.*	*supa.*
rivière....	*sunggey.*	*suba.*	*suba.*	*sunggey.*
courant...	*arus.*	*suluc.*	*sulug.*	*pudug.*
nuage.....	*awan.*	*tagganguin, awan.*	*dagum.*	*was.*
année.....	*taon.*	*tahun.*	*tuig.*	*taon.*
mois.....	*bulan.*	*bulan.*	*bulan.*	*bulan.*
abeille....	*leba.*	*puchucan.*	*camumo.*	*manapo.*
buffle.....	*karbaw.*	*karbaw.*	*carabao.*	*karbaw.*
bœuf.....	*sapi.*	*sapi.*	....	*sapi.*
cerf......	*rusa.*	*usa.*	*usa.*	*payo.*
cheval....	*huda.*	*kuda.*	*cabayo.*	*kuda.*
crevette...	*udang.*	*pasan.*	*hipon.*	*paçan.*
crocodile..	*buaya.*	*buaya.*	*buaya.*	*buaya, wain.*
éléphant...	*gadja.*	*gadja.*	....	*lima, gadingan.*
écureuil...	*tupê.*	....	....	*wasing.*
grenouille.	*kataq.*	*ambac.*	*tugac.*	*krataq.*
iguane....	*biawaq.*	....	*bayanac.*	*mendatang.*
moustique.	*niamoq.*	*guilam.*	*lamoc.*	*namoq.*
ours......	....	....	....	*bawan.*
orang-ou-tang.....	*orang utan.*	*orang utan.*	....	*tagio.*

VOCABULAIRE N° 2. (Suite.)

	MALAIS.	SOULOUAN.	BISAYA.	BULED-UPIH.
porc......	*babi.*	*babuy.*	*babuy.*	*kales.*
rat.......	*tikus.*	*amban.*	*daga.*	*tikus.*
singe.....	*muniet.*	*anui.*	*ama.*	*paçoy.*
grand singe.	....	*kalanat.*	....	*balalan.*
petit singe.	....	....	....	*sandayan.*
serpent....	*ular.*	*haas.*	*akas.*	*ulan.*
scolopendre	*alipan.*	*lipan.*	*alopihan.*	*lapan.*
scorpion...	*kala.*	*calahangkin.*	*atang-atang.*	*pilulu.*
oiseau	*burong.*	*manog manog.*	*langam.*	*losag.*
poisson....	*ikan.*	*isna.*	*isda.*	*pit.*
arbre.....	*pohon, kayu.*	*kayu.*	*cahóy, póno.*	*kayu.*
arbuste....	*pohon.*	....	....	*narongpag.*
banane....	*pisang.*	*saguing.*	*saguing.*	*putti.*
bambou...	*Buluh.*	*patong.*	*caña.*	*taring.*
branche....	*rangkas.*	*sanğa.*	*sanğa.*	*rahan.*
concombre.	*ketimun.*	*maras.*	....	*sangkun.*
camphre ..	*kapor.*	*capul.*	....	*dadog.*
cocotier ...	*klapa, nior.*	*laging.*	*niób.*	*niob.*
durian....	*durian.*	....	....	*nurang.*
écorce	*kulit.*	....	*banacal.*	*kulit.*
feuille	*daun.*	*dahun.*	*dahun.*	*antoh.*
fleur	*bunga.*	*sumping.*	*búlac.*	*bobuah.*
fruit......	*buah.*	*bunga.*	*bunğa.*	*buah.*
gutta-percha	*geta pertja.*	*geta pertja.*	....	*pulut.*
gambir....	*gambir.*	*gambir.*	....	*gambir.*
herbe.....	*rompot.*	*sagbut.*	*damó.*	*rompot.*
nipong....	....	....	....	*nipung.*
patate.....	*ubi.*	*camote.*	*camóte.*	*patila, pitteul.*
riz en grain.	*bras.*	*bugao.*	*bigas.*	*wagas.*
riz en herbe.	*paddi.*	*palay.*	*paláy.*	*paray.*
riz bouilli..	*naçi.*	*canaun.*	*canaun.*	*kanun.*
rotin	*rotan.*	*uaï.*	*palaçan.*	*ganot.*
bétel	*siri.*	*buyo.*	*búyo.*	*bayu.*
tabac.....	*roko.*	*roko.*	*tabáco.*	*sigup.*
maison....	*rumah.*	*bahay.*	*balay.*	*waloy.*
fenêtre....	*djendla.*	*tandauan.*	....	*bila.*

VOCABULAIRE N° 2. (Suite.)

	MALAIS.	SOULOUAN.	BISAYA.	BULED-UPIH.
porte.....	*pinta.*	*lauang.*	*pintó.*	*kibaban.*
lumière...	*trang.*	*apoy.*	*saga.*	*lapit.*
feu.......	*api.*	*apoy.*	*calayo.*	*apoy.*
briquet...	*beçi api.*	....	....	*sentekan.*
jarre.....	*tepayan.*	*tepayan.*	*tepayau.*	*kuboq.*
viande....	*daging.*	*umud, isi.*	*unod.*	*hamsé.*
graisse....	*gumoq.*	*dayuing.*	*tabá.*	*lomoq.*
huile.....	*mignaq.*	*lana.*	*lana.*	*anaçaq.*
sel.......	*asin.*	*asin.*	*asin.*	*masin.*
sucre.....	*gula.*	*gula.*	....	*gula.*
liqueur forte	*arac.*	*arac.*	*tuba.*	*alap, garó.*
chaux....	*kapor.*	*banquit.*	*apog.*	*apog.*
cheville, clou.....	*paku.*	*lauchang.*	*lansang.*	*landsang.*
oreiller....	*bantal.*	*uan.*	....	*bantal.*
vêtement..	*pekaïn.*	*pagcayan.*	*saplot.*	*monkalaman.*
sarong....	*sarong.*	*sarong.*	....	*belaq, tadjoug.*
linge, mouchoir....	*sapu.*	*sapu.*	*panyo.*	*teloas.*
fusil, canon.	*lentaca.*	*sinapang.*	....	*lentaca.*
embarcation.....	*praw, sampan.*	*praw, sacayan.*	*sacayan.*	*alud.*

	MALAIS.	BISAYA.	SOULOUAN.	SAMAL.
d'abord	*sebermula.*	*salinugdan.*	*macauna.*	*muna.*
alors	*maka.*	*niadtó.*	*hati.*	*unian.*
ainsi	*begitu.*	*inğun niana.*	*biayaan.*	....
en avant	*di adapan.*	*panao.*	*unacan.*	*maguná.*
en arrière	*di blakan.*	*sa olaghi.*	*mahulí.*	*mauli.*
assez	*tjukup.*	*highó.*	*sarang.*	*sugadda.*
aujourd'hui	*ari ini.*	*caron adlao.*	*adlau ini.*	*aduun.*
auprès	*dekat.*	*sa luyo.*	*masuúc.*	*masaïd.*
aussi	*lagi, djuga.*	*usap.*	*isap.*	*ninian.*
autrefois	*daulu kala.*	*tanğgin.*	*tagnaan.*	....
après	*kemdian.*	*oniá.*	*gana gana.*	*cagayada.*
beaucoup	*bagnaq.*	*dahan.*	*mataud.*	*madaïd.*
bien	*baïq.*	*maayo.*	*marayáo.*	*madiáo.*
combien	*brapa.*	*pila.*	*pila.*	*pila.*
comment	*beguimâna.*	*unsay, guionsa.*	*subay.*	*unian.*
comme	*seperti.*	*inğun.*	*subay.*	....
davantage	*lébéh.*	*labing.*	*labi.*	....
certainement	*tentu.*	*matood.*	*tuud.*	....
dedans	*di dalam.*	*sa sulud.*	*palaum.*	*sa suud.*
dehors	*di kluar.*	*sa goa.*	*hagoa.*	*sa luqua.*
devant	*di muka.*	*sa tabanğgan.*	*mahadarat.*	*sa tubanhan.*
derrière	*di blakan.*	*sa licud.*	*huli.*	....
à droite	*ka kanan.*	*sa toó.*	*tau.*	*calintoó.*
à gauche	*ka kiri.*	*sa ualá.*	*pauá.*	*cauá.*
au milieu	*di tenga.*	*sa tunğa.*	*sa tunğa.*	*sa atunğa.*
déjà	*soudah.*	*na.*	*na.*	*na.*
demain	*beçoq.*	*ugma.*	*quinsum.*	*tinsõm.*
dessous	*di bawah.*	*sa ubus.*	*hababa.*	*daum.*
dessus	*di atas.*	*sa itaas.*	*ataas.*	*sa taas.*
ensemble	*sama sama.*	*uban.*	*iban.*	*magdacut.*
excepté	*melaïnkan.*			
encore	*lagi.*	*pa.*	*pa.*	*pa.*
pas encore	*belom.*			
hier	*kalmarin.*	*cahapon.*	*cahapun.*	*sa caagabi.*
ici	*sini.*	*dinğhi, dini.*	*dii.*	*dini.*
depuis	*deri pada.*	*cutub.*	*deinduun.*	*sepat.*
jusque	*sampé.*	*cutub.*	*sampay.*	*sepat.*

AIRE N° 3.

MANOBO.	BAGOBO.	TAGACAOLO.	BILÂN.	ATAS.
nuna.	*satigcanacan.*			
unian.	*toccunun.*			
....	*iring cani.*			
naguná.	*tasigki.*	*uná.*		
naúli.	*sa tapuri.*	*múli.*		
ıgádda.	*punghadum.*	*umbada.*		
ıdun.	*mani adló.*	*aduun adlao.*		
nasaïd.	*nigbaluy.*	*malapit.*		
nian.	*puman.*			
....	*cannum.*			
nadlao.	*cani.*			
nadita.	*madita.*	*madaïg.*		
natia.	*madigur.*	*madiao.*		
pila.	*pira.*	*pila.*		
unian.	*undin iaan.*			
....	*gamac no.*			
....	*sunnud.*			
....	*toó.*			
temuud.	*tundalun.*	*sulud.*		
palugua.	*sa lua.*	*lua.*		
adap.	*patubañgi.*			
....	*sa buccó.*			
calintoó.	*sa cananan.*	*kalintuq.*		
biban.	*sa hiban.*	*canalá.*		
sa atuñga.	*tuñgaan.*	*tuñga.*		
na.	*na.*	*na.*		
caaldao.	*simag.*	*cunadlao.*		
sium.	*sirug.*	*dalug.*		
idatas.	*sa buó.*	*itaas.*		
magidapan.	*mag-hin.*	*mag-ipid.*		
pa.	*pa.*	*pa.*		
gabaninipa.	*bani.*	*pagabi.*		
dini.	*dini.*	*dini.*		
ipat.	*tacud.*	*utub.*		
ipat.	*sippan.*	*utub.*		

	MALAIS.	BISAYA.	SOULOUAN.	SAMAL.
jamais	*ta perna.*	*uala sugat.*	*haumul.*	
là............	*sana, di situ.*	*didtó, ahi.*	*dittó.*	*adtó.*
loin	*djauw.*	*malayu.*	*maayo.*	*maniat.*
longtemps	*di sana.*	*dugay.*	*maayong maa.*	*madaīn adlaa.*
maintenant.....	*sekarang.*	*caron.*	*bihnnd.*	*adun.*
mieux	*lébéh baīq.*	*labing maayo.*	*labid marayao.*	*madiaó.*
moins	*korang.*	*labing diutay.*	*culang.*	*kuan.*
non..........	*tida, bucan.*	*dili, ayao.*	*di, indi, bucan.*	*dí.*
où...........	*di mana.*	*haīn.*	*hariin.*	*lohen.*
partout........	*di semua tampat.*	*katap nan banua.*	....	*kadita tampan.*
pourquoi	*apa, mengapa.*	*ngano.*	*mayitta.*	*ngang.*
parce que......	*sebab.*	*cay.*	*magitta.*	....
peu	*sadiket.*	*diutay.*	*tiú tiú.*	*tacbi.*
quand	*apabila.*	*canusa.*	*cuunú.*	*canupa.*
souvent	*ulang ulang.*	*masupsup.*	....	*madaī.*
seulement	*sadja.*	*láman.*	*subay.*	*minian.*
peut-être	*barangkali.*	*magimó.*	*caló caló.*	*dimaīmó.*
si (conj.)......	*kalu.*	*cun.*	*cun.*	*cun.*
près..........	*dekat.*	*malapit.*	*masuuc.*	*masaīd.*
toujours.......	*selalu.*	*guihapon.*	*tab tab.*	*diapun.*
trop..........	*lébeh.*	*hilabihan.*	*masaua tuud.*	*calabian.*
très	*terlalu.*	*caayo.*	*tuud.*	*madaygay.*
tout à fait, complètement fini.	*sudah abis.*	*tapus na.*	*ubusun.*	*tapus da.*
vraiment	*betul, tentu.*	*matood.*	*budnal.*	*butnaá.*
être..........	*ada.*	*mao, man, ania.*	*man, hay.*	*man.*
avoir	*ada.*	*duna, may.*	*aun.*	*aun.*
faire..........	*buat, bekin.*	*pay buhat.*	*magginang.*	*imó.*
vouloir........	*mao.*	*buut.*	*mabaya.*	*kalin.*
pouvoir	*buleh.*	*gahom.*	*magcadhari.*	*bansa.*
puissant.......	....	*macagagahom.*	....	....
accomplir......	....	*tuman.*	....	*tuman.*
essayer........	*tjoba.*	*sayud.*	*sulayan.*	*tamanan.*
commencer	*mulay.*	*sugdan.*	*sugud.*	*panug.*

3. (Suite.)

MANOBO.	BAGOBO.	TAGACAOLO.	BILÀN.	ATAS.
utun.	dutun.	adtó.		
adio.	madio.	maanat.		
adaīn adlao.	sayan.	manat na gabi.		
ini.	adun.	adun.		
atia.	madiao.	magtugad.		
ua.	dilug.	mangud.		
ocúd.	diri.	dili.		
anaan.	hunda.			
nanga.				
ga alay.	manan.			
....	cay.			
iito.	diluc.	tacbi.		
anupa.	cadungan.	tinunu.		
arita.	tinunan.	madaïq.		
a ian.	manung.	iandagao.		
ocod kabaal.	mimó.	maïmo.		
un.	cun.	cun.		
adapac.	marani.	malapi.		
....	tinunan.			
alabian.	misun-nudan.	palaban.		
adita.	madigut.	adun adun.		
on adon.	punghadun.	abus da.		
utnut.	toó.	butnal.		
an.	tooy.	man.	ago ni.	man.
un.	duun.	aun.	nunda.	duan.
nang.	pagimu.	pag imó.	nimo.	.....
alim.	magcaliag.	malim.	mayo.	guinana.
acating.	cagatigan.	cabagsugan.	tuá.	.....
....	magcadacul.	macagaus.		.....
umuman.	tumuman.	putus.	tumuman.	tuman.
alamanan.	nagasud dur.	talamanun.	nayú.	gaddam.
unug.	tigcaanaya.	tugbuan.	tunug.	......

	MALAIS.	BISAYA.	SOULOUAN.	SAMAL.
finir..........	*habiskan.*	*haman.*	*maubas.*	*tapus.*
donner........	*kaci.*	*hatag.*	*dihil.*	*hatag.*
recevoir.......	*trima.*	*dauat.*	*mac sambut.*	*dauat.*
prendre.......	*ambil.*	*cagha.*	*cauaan.*	*habidan.*
rendre........	*kaci kombali.*	*uli.*	*giuli.*	*muli.*
choisir........	*pili.*	*pili.*	*pilian.*	*pili.*
acheter........	*membli.*	*palit.*	*mihi.*	*bilit.*
vendre........	*djual.*	*baliguia.*	*pabihihan.*	*baliguia.*
changer.......	*ganti.*	*ilis.*	*magganti.*	*malilin.*
payer.........	*bayar.*	*bayad.*	*pagbayat.*	*bayad.*
prêter.........	*kaci pindjam.*	*bailo.*	*guipabuut.*	*pantanğun.*
louer (donner en location)......	*bri sewa.*	*abang.*	*tahumacay.*	*tumandan.*
emprunter.....	*pindjam.*	*utang.*	*buus.*	*pangcatun.*
gagner........	*ontong.*	*pagpulus.*	*mauntung.*	....
perdre........	*merugui.*	*uala.*	*malaua.*	*miatanag.*
chercher.......	*tjari.*	*quitá.*	*lumauag.*	*manap.*
trouver	*dapat.*	*quita.*	*magbaac.*	*quita.*
promener	*berdjalan.*	*lacao.*	*lunsúl lunsul.*	
aller	*pegui.*	*adtó.*	*panau.*	*panáo.*
revenir........	*pulang.*	*balic.*	*balig mari.*	
marcher.......	*djalan.*	*lacao.*	*magid.*	....
arriver........	*datang.*	*abut.*	*dumatung.*	*dumatun.*
courir.........	*lari.*	*dumagan.*	*dumagan.*	*dumagan.*
partir.........	*meninggal.*	*pagguican.*	*muĩ.*	*manao.*
attendre.......	*menanti.*	*tagat.*	*tumagad.*	*magtagad.*
entrer.........	*maçoq.*	*pagsulut.*	*masulud.*	*tumuud.*
sortir.........	*kluar.*	*paggua.*	*muĩ.*	*tumugud.*
monter	*naïq.*	*pagsaca.*	*masacat.*	*panig.*
descendre......	*turon.*	*naug.*	*manaug.*	*manaug.*
remonter une rivière	*mudiq.*	*suba.*	....	*sumúba.*
descendre une rivière	*ilir.*	*ilig.*	....	*suúg.*
ramer.........	*dayong.*	*gumaod.*		
voler (dans l'air).	*terbang.*	*lupad.*	*lumupad.*	*lupad.*
nager.........	*bernang.*	*lanğoy.*	*lumanguy.*	*lumanğuy.*
danser........	*mendri.*	*pagsayao.*	*manğalay.*	*sayao.*
sauter	*megnuçong.*	*locso.*	*malucsu.*	*lumúpad.*

3. (Suite.)

MANOBO.	BAGOBO.	TAGACAOLO.	BILÂN.	ATAS.
apus.	*bunĝha.*	*abus da.*	*tacnó.*	
aagay.	*bugdi.*	*tágan.*	*balnem.*	*baggay.*
iinaua.	*dauatum.*	*auatan.*	*tinaam.*	*induq.*
abidan.	*canĝhahiun.*	*kamaun.*	*nagot.*	*anĝay.*
uli.	*uli.*	*buadi.*	....	*uli.*
ili.	*sumali.*	*dimalim.*	*malep.*	*pili.*
aili.	*bal-li.*	*bili.*	*suó.*	*badlig.*
lagan.	*pagpabal-li.*	*baliguia.*	*blem.*	*balikid.*
alilin.	*balió.*	*sayugan.*	*dulac.*	*alinan.*
ayad.	*bayad.*	*bayadan.*	*mayad.*	*bayad.*
antanĝun.	*bulusan.*	*pangcat.*	*mubug.*	*paangcad.*
umandan.	*sangda.*			
nangad.	*angcat.*	*utang.*	....	*angkatan.*
....	....	....	....	*duruntung.*
talun.	*minal-la.*	*malagap.*	*laua.*	*ualad.*
aanap.	*namaat.*	*paninaun.*	*maabal.*	
....	*migqnita.*	*quinita.*	*tataon.*	*quita.*
panáo.	*dulun.*	*adtó.*	*maago.*	*panoad.*
....	*pano.*	*panao.*		
dumatun.	*magdato.*	*dumatun.*	*tacol.*	*ikuma.*
lumagnan.	*pumanagui.*	*dumalagan.*	*milá.*	
mananao.	*pagpanao.*	*panao.*	*magui.*	*ipanáo.*
tumagad.	*manĝat.*	*tagad.*	*patanam.*	*tagat.*
didalum.	*maghuc.*	*laçoq.*	*gadilam.*	*ligauan.*
lugua.	*panó.*	....	*lamua.*	*lua.*
panaĩca.	*magpanig.*	*panig.*	*miap.*	*peneg.*
manaug.	*munug.*	*panaug.*	*maago.*	*ponog.*
sumúba.	*sumubat.*	*sumubas.*	*subó.*	
masúlug.	*musaug.*	*musaúg.*	*poól.*	
malupad.	*layang.*	*lumáyam.*	*moyóng.*	*layan.*
lumayug.	*lanĝoy.*	*dumanĝoy.*	*cahung.*	
sumayao.	*sayao.*	*sumayao.*	*sayao.*	*insayao.*
lumúpad.	*magtucpo.*	*lumucpad.*	*faltug.*	*luncasó.*

	MALAIS.	BISAYA.	SOULOUAN.	SAMAL.
laisser	*tinggalkan.*	*pagbia.*	*gibiin.*	. . . .
enlever.	*buka.*	*dala, hatud.*	*cauaan.*	*haīawan.*
soulever	*angkat.*	*pagtaas.*	*magtinduc.*	*kunḡat.*
allumer.	*paçang.*	*ducut.*	*magsaua.*	*sugaán.*
brûler	*angus, tunu.*	*sonog.*	*magsunuc.*	*sanḡab.*
chauffer.	*panaskan.*	*init.*	*papasua.*	*init.*
éteindre.	*padam.*	*pagtauin aug apoy.*	*palitaan.*	
cuire	*maçaq.*	*pagloto.*	*maglutu.*	*paunun.*
bouillir.	*rebus.*	*bocal.*	*manubuna.*	*magtanḡun.*
rôtir, griller. . . .	*goring.*	*pagtapa.*	*bansing.*	*magicá.*
aimer.	*suka.*	*paghigugma.*	*maccasi.*	*canian.*
honorer.	*hormad.*	*pagtacud.*	*pagtahud.*	. . . .
haïr.	*bintji.*	*pagdumut.*	*mabunhi.*	*matanginaua.*
plaindre	*sayang.*	*looy.*	. . . .	
se souvenir.	*ingat.*	*pagdundum.*	*catumtuman.*	*dundum.*
battre, frapper. .	*pukul.*	*bonal.*	*mag pagut.*	*badasun.*
fouetter	*tjabuq.*	*hampac.*	*sampag.*	. . . .
combattre.	*prang.*	*panḡubat, paglalio.*	*pagbuna.*	*maganay.*
couper	*patâh.*	*putul.*	*putul.*	*kutudun.*
briser.	*petjâ.*	*bactó.*	*balian.*	*apsaun.*
fendre	*bela.*	*liki.*	*maliki.*	
arracher.	*tjabot.*	*abót.*	*gilaun.*	*gabnútun.*
piquer	*tjutjuq.*	*ibut.*	*umastul.*	*tucbuc.*
blesser	*meluka.*	*samad.*	*pialian.*	*samad.*
tuer	*bunoh.*	*pagmatay.*	*magbunac.*	*pataīun.*
mourir	*mati.*	*patay.*	*manatay.*	*matay.*
guérir	*megnumbo.*	*tambal.*	*yubatan.*	*pagdayun.*
vivre	*hidup.*	*buḡhi.*	*mabugi.*	. . . .
être malade. . . .	*sakit.*	*masaquit.*	*masaquit.*	*masaquit.*
se noyer.	. . . .	*lumus.*	*nalumus.*	*ilumus.*
travailler	*buat, kerdja.*	*pagbuhat.*	*magginang.*	*lamunun.*
travailleur	. . . .	*himuhat.*	. . . .	*maghinang.*
labourer	*menanggala.*	*daroh.*	*tauhul.*	*dadok.*
semer.	*tanam.*	*tamna.*	*tanum.*	*tanum.*
creuser	*koreq, gali.*	*cutcut.*	*cutcut.*	*kamas.*
aiguiser	*mengaça.*	*baïd.*	*yabaun.*	
forger.	*timpa.*	. . . .	. . . .	. . . .
attacher	*ikat.*	*baat.*	*hucutan.*	*bagcutun.*

3. (Suite.)

MANOBO.	BAGOBO.	TAGACAOLO.	BILÂN.	ATAS.
....	*pagbaïan.*			
tanáni.				
unáti.	*natun.*	....	....	*matikan.*
tontomi.	*rucut.*	*tontama.*	*antaman.*	*dakat.*
mamañgab.	*gobbo.*	....	....	*katutun.*
init.	*init.*	....	....	*ĩnit.*
natayan.	*muming.*	....	....	*iloto.*
nagalumó.	*laccaddag.*	*caïnit.*	*tabal.*	*lacadda.*
nacambaiat.	*paiat.*			
caiduan, dacal.	*pagdacul.*	*caliman.*	*caió.*	
....	....	....	....	*hipat.*
nadaat.	*tiñgud.*	....	....	*tingad.*
	canigua.	....	....	*kéruan.*
anuanum.	*manundum.*	*anumanum.*	*faldam.*	*palundum.*
nadasin.	*tigbas.*	*bunalan.*	*sunal.*	*lampos.*
....	....	....	....	*gubat.*
bulao.	*pasocoy.*	*bulao*	*macasduum.*	
tapuun.	*tampol.*	*mactibasin.*	*mibót.*	*tempog.*
hurbakun.	*buctús.*	....	....	*kabuctus.*
kugútun.	*bittot.*	*gabutum.*	*nansóc.*	*barot.*
tiukun.	*ubut.*	....	....	*tinq.*
páli.	*nina.*	*fali.*	*macsaoy.*	*napalian.*
nataïan.	*maté.*	*miatay.*	*namati.*	*imatay.*
nataidun.	*minati.*			
pagdayun.	*baui.*	*babulun.*	*buluun.*	
....	*manté.*			
kasaquitan.	*kabogocan.*	*kasaquitan.*	*fandas.*	*kasakitan.*
ilumus.	*milumus.*	*lumus.*	*namlimas.*	*kalannad.*
lumuhun.	*bagcas.*	*mayhimú.*	*namimo.*	
naghinang.	*maglaluma.*			
nagdadudoh.	....	*magdadoh.*	*kamloh.*	*ilamun.*
tinanum.	*pamula.*	*mananum.*	*moloó.*	*pamula.*
kamas.	*magcutcut.*	....	....	*kali.*
....	*salsal.*			
bagcasan.	*lagus.*	*butucunta.*	*almafuta.*	*dakop.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

	MALAIS.	BISAYA.	SOULOUAN.	SAMAL.
laisser........	*tinggalkan.*	*pagbia.*	*gibiin.*	....
enlever........	*buka.*	*dala, hatud.*	*cauaan.*	*haïauan.*
soulever.......	*angkat.*	*pagtaas.*	*magtinduc.*	*hungat.*
allumer.......	*paçang.*	*ducut.*	*magsana.*	*sugaán.*
brûler........	*angus, tunu.*	*sonog.*	*magsunuc.*	*sangab.*
chauffer.......	*panaskan.*	*init.*	*papasua.*	*init.*
éteindre.......	*padam.*	*pagtanin ang apoy.*	*palitaan.*	
cuire.........	*maçaq.*	*pagloto.*	*maglutu.*	*pannun.*
bouillir........	*rebus.*	*bocal.*	*manubana.*	*magtangun.*
rôtir, griller....	*goring.*	*pagtapa.*	*bansing.*	*magicu.*
aimer.........	*suka.*	*paghigugma.*	*maccasi.*	*canian.*
honorer.......	*hormad.*	*pagtacud.*	*pagtahud.*	....
haïr..........	*bintji.*	*pagdumut.*	*mabunki.*	*matanginana.*
plaindre.......	*sayang.*	*looy.*	....	
se souvenir.....	*ingat.*	*pagdundum.*	*catumtuman.*	*dundum.*
battre, frapper..	*pukul.*	*bonal.*	*mag pagut.*	*badasun.*
fouetter.......	*tjabuq.*	*hampac.*	*sampag.*	....
combattre......	*prang.*	*panggubat, paglalio.*	*pagbuna.*	*magaaay.*
couper........	*patah.*	*putul.*	*putul.*	*hutudun.*
briser........	*petjá.*	*bucto.*	*balian.*	*apsaan.*
fendre........	*bela.*	*liki.*	*maliki.*	
arracher.......	*tjabot.*	*abót.*	*gilaun.*	*gabnutan.*
piquer........	*tjutjuq.*	*ibut.*	*umastul.*	*tucbuc.*
blesser........	*meluka.*	*samad.*	*pialian.*	*samad.*
tuer..........	*bunoh.*	*pagmatay.*	*magbunac.*	*pataiun.*
mourir........	*mati.*	*patay.*	*manatay.*	*matay.*
guérir........	*megnumbo.*	*tambal.*	*yubatan.*	*pagdayun.*
vivre.........	*hidup.*	*bughi.*	*mabugi.*	....
être malade....	*sakit.*	*masaquit.*	*masaquit.*	*masaquit.*
se noyer.......	....	*lumus.*	*nalumus.*	*ilumus.*
travailler......	*buat, kerdja.*	*pagbuhat.*	*magginang.*	*lamunun.*
travailleur.....	....	*himuhat.*	....	*maghinang.*
labourer......	*menanggala.*	*daroh.*	*tauhul.*	*dadoh.*
semer.........	*tanam.*	*tamna.*	*tanum.*	*tanum.*
creuser.......	*koreq, gali.*	*cutcut.*	*cutcut.*	*kamas.*
aiguiser.......	*mengaça.*	*baïd.*	*yabaun.*	
forger........	*timpa.*	....	....	....
attacher.......	*ikat.*	*baat.*	*hucutan.*	*bagcutan.*

3. (Suite.)

MANOBO.	BAGOBO.	TAGACAOLO.	BILÂN.	ATAS.
....	*pagbaïan.*			
anáni.				
ináti.	*natun.*	....	....	*matikan.*
ontomi.	*rucut.*	*tontama.*	*antaman.*	*dakat.*
umanĝab.	*gobbo.*	....	....	*katutun.*
nit.	*init.*	....	....	*ïnit.*
natayan.	*muming.*	....	....	*iloto.*
nagalumó.	*laccaddag.*	*caïnit.*	*tabal.*	*lacadda.*
nacambaiat.	*paiat.*			
aiduan, dacal.	*pagdacul.*	*caliman.*	*caió.*	
....	....	....	....	*hipat.*
nadaat.	*tiñĝud.*	....	....	*tingad.*
	canigua.	....	....	*kêruan.*
nuanum.	*manundum.*	*anumanum.*	*faldam.*	*palundum.*
nadasin.	*tigbas.*	*bunalan.*	*sunal.*	*lampos.*
....	....	....	....	*gubat.*
ulao.	*pasocoy.*	*bulao*	*macasduum.*	
apuun.	*tampol.*	*mactibasin.*	*mibót.*	*tempog.*
urbakun.	*buctús.*	....	....	*kabuctus.*
ugútun.	*bittot.*	*gabutum.*	*nansóc.*	*barot.*
iukun.	*ubut.*	....	....	*tiuq.*
áli.	*nina.*	*fali.*	*macsaoy.*	*napalian.*
nataïan.	*maté.*	*miatay.*	*namati.*	*imatay.*
nataidun.	*minati.*			
agdayun.	*baui.*	*babulun.*	*buluun.*	
....	*manté.*			
asaquitan.	*kabogocan.*	*kasaquitan.*	*fandas.*	*kasakitan.*
lumus.	*milumus.*	*lumus.*	*namlimas.*	*kalannad.*
umuhun.	*bagcus.*	*maghimú.*	*namimo.*	
naghinang.	*maglulumu.*			
nagdadudoh.	....	*magdadoh.*	*kamloh.*	*ilumun.*
tinanum.	*pamula.*	*mananum.*	*moloó.*	*pamula.*
kamas.	*magcutcut.*	....	....	*kali.*
....	*salsal.*			
bagcasan.	*lagus.*	*butucunta.*	*almafuta.*	*dakop.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

	MALAIS.	BISAYA.	SOULOUAN.	SAMAL.
détacher	*urey.*	*bagi.*	*bagi.*	*butauanan.*
délivrer	*melepaskan.*	*pasaylo.*	*pasaylu.*	*bayaanda.*
coudre	*djaïb.*	*taïb.*	*tagi.*	*táy.*
clouer, enfoncer une cheville	*pakukan.*	*paglangsang.*	*lausang.*	*lansan.*
1	*satu.*	*usa.*	*isa, hambúc.*	*isa.*
2	*dua.*	*dua.*	*dua.*	*dua.*
3	*tiga.*	*totló.*	*tuu.*	*toó.*
4	*ampat.*	*upat.*	*upat.*	*upat.*
5	*lima.*	*lima.*	*lima.*	*lima.*
6	*anam.*	*unum.*	*anum.*	*icaunum.*
7	*tudju.*	*pitó.*	*pitó.*	*icapitó.*
8	*delapan.*	*ualó.*	*való.*	*uaó.*
9	*sembilan.*	*siam.*	*siam.*	*siam.*
10	*sa pulu.*	*na poló.*	*hampo.*	*sampo.*
11	*sa blas.*	*napolo ug usa.*	*hampo tag isa.*	*sampo isá.*
12	*dua blas.*	*napolo ug dua.*	*hampo tag dua.*	....
20	*dua pulu.*	*caluhaan.*	*cauhahan.*	*cauaan.*
21	*dua pulu satu.*	*caluhaan ug usa.*	*cauhahan cag isa.*	....
30	*tiga pulu.*	*catloan.*	*catloan.*	*atloan.*
100	*sa ratus.*	*usa ca gatus.*	*hangatus.*	*sang gatus.*
1,000	*sa ribu.*	*usa ca libo.*	*hañgibu.*	*sang man.*
10,000	*sa laksa.*	*na polo ca libó.*	*hampo sa ibu.*	....
le, la	....	*ang.*	*in.*	*yan.*
les	....	*ang mḡa.*	*in mḡa.*	*yan mḡa.*
je	*aku* (inusité).	*acó.*	*acó.*	*aco.*
tu	*angkaw* (inusité).	*icao.*	*icao.*	*icao.*
il	*dia.*	*sia.*	*sia.*	*iaan.*
nous	*kita, kami.*	*kita, kami.*	*kita, kami.*	*kita, kami.*
vous	*kamu.*	*kamu.*	*kamu.*	*kamu.*
ils	*dia.*	*sila.*	*sila.*	*silan.*
ce, cette	*itu, ini.*	*quini.*	*ini.*	*ini.*
ces	*itu, ini.*	*ang mḡa quini.*	*in mḡa ini.*	*inian.*
homme	*laki, orang.*	*tao.*	*tao.*	*usug.*
femme	*perampuan.*	*babay.*	*babay.*	*bubay.*
père	*bapa.*	*amahan.*	*ama.*	*ama.*
mère	*mama, ibu.*	*inahan.*	*ina.*	*inah.*

N° 3. (Suite.)

MANOBO.	BAGOBO.	TAGACAOLO.	BILÂN.	ATAS.
butauian.	*lungaan.*	*badunta.*	*ambool.*	*subucan.*
bayaanda.	*pasasagsagad.*			
magtabir.	*tubbil.*	*mataï.*	*tambol.*	*tabbil.*
lansan.	*pagpagcan.*	*magbiusa.*	*namfuq.*	*pansal.*
sabad.	*sebag.*	*isa.*	*anisu.*	*saccad.*
cadua.	*dua.*	*dua.*	*aluú.*	*arua.*
icatló.	*tatló.*	*catlo.*	*atló.*	*tatló.*
upat.	*apat.*	*ufat.*	*faat.*	*appat.*
lima.	*linia.*	*lima.*	*limó.*	*limma.*
icaunum.	*unum.*	*canuon.*	*aguaman.*	*annam.*
icapitó.	*pittó.*	*fitó.*	*nagfitó.*	*pittó.*
ualó.	*ualó.*	*caulian.*	*gualó.*	*ualó.*
siaó.	*sió.*	*siam.*	*gasium.*	*siaw.*
poló.	*sa polo.*	*sam folo.*	*gasfaolan.*	*sa pulo.*
polo isa.	*sa polo sabbat.*	*samfolo tag isa.*	*sanfalo satu.*	*sa pulo isagcad.*
....	*sa polo dua.*	....	....	*sa pulo arua.*
dua polo.	*dua polo.*	*karuan.*	*aluú falo.*	*aruan pulo.*
....	*dua polo sabbat.*			
lolo polo.	*tatlo polo.*	*catloan.*	*atlo falo.*	*atadlum pulo.*
sabad da gatus.	*sabbat gatus.*	*sang gatus.*	*am libo.*	*saccad na gatus.*
sabad mararan.	*sabbat mararan ou*	*sang maala.*	....	*saccad na mararan.*
....	*sabbat ma ribu.*	....	....	*manque.*
yan.	*yan.*	*ang.*	*ni.*	*ang.*
yan mĝa.	*yan mĝa.*	*ang mĝa.*	*ni.*	*ang mĝa.*
si acon.	*sacon.*	*aco.*	*agu.*	*siccao.*
icuna.	*sicuna.*	*icao.*	*gufa.*	*siap.*
ian.	*sicandin.*	*iaan.*	*sanito.*	*sia.*
sikami.	*kita, kami.*	*karaygan.*	*guictodoon.*	*sikami.*
sikaum.	*sikio.*	*kamu.*	....	*si kiu.*
sikandan.	*sikandan.*	*kamuyan.*	*guoya.*	*sikandan.*
iani.	*ian.*	*ini.*	*ani.*	*ini.*
ninian.	*ini.*	*inian.*	*anian.*	*ĩnian.*
maama.	*manobo.*	*usug.*	*laguigó.*	*minobo.*
bay.	*bay.*	*bubay.*	*libun.*	*bahay.*
amay.	*ama.*	*ama.*	*maḍ.*	*amay.*
inay.	*inah.*	*inah.*	*yèé.*	*inay.*

	MALAIS.	BISAYA.	SOULOUAN.	SAMAL.
enfant, fils, fille.	*anaq.*	*bata, anaq.*	*anaq.*	*anaq.*
frère..........	*adeq.*	*igsoon.*	*taymankud.*	*lumun.*
sœur.........	*sudara.*	*igsoon nĝa babuy.*	*taymankud.*	*lumun.*
mari..........	*laki.*	*bana.*	*bana.*	*saua.*
épouse........	*bini.*	*asaua.*	*asaua.*	*saua.*
mer..........	*laut.*	*dagat.*	*laut, dagat.*	*dagat.*
rivière........	*sunggey.*	*suba.*	*suba.*	*saub.*
ruisseau.......	....	*sappa.*	....	*saub nĝa tacbi.*
eau...........	*ayer.*	*tubig.*	*tubig.*	*tubig.*
sable.........	*paçir.*	*balas.*	*buhangui.*	*pantad.*
pierre.........	*batu.*	*bato.*	*bato.*	*ampasun.*
terre..........	*tanah.*	*yata.*	*tanah, lupa.*	*lupa.*
bois..........	*kayu.*	*kayu.*	*kayu.*	*kaui.*
caverne.......	*gua.*	....	*lugan.*	....
ciel...........	*langit, sorga.*	*lanĝit.*	*sorga, lanĝit.*	
air...........	*angin.*	*hanĝin.*	*hanĝin.*	*samut.*
soleil.........	*ari.*	*adlao.*	*adlao.*	*suga.*
jour..........	*ari, siang.*	*adlao.*	*adlao.*	*adlao.*
nuit..........	*malam.*	*gabi.*	*malam, duum.*	*gabi.*
lune..........	*bulan.*	*bulan.*	*bulan.*	*buan.*
étoile.........	*bintang.*	*bitoon.*	*bituun, bintan.*	*bitoon.*
année.........	*taon.*	*taig.*	*taun.*	*sa cahumay.*
mois..........	*bulan.*	*bulan.*	*bulan.*	*san buan.*
pluie.........	*ulan.*	*ulan.*	*ulan.*	*uan.*
vent..........	*angin.*	*hanĝin.*	*hanĝin.*	*kanĝin.*
nuage.........	*awan.*	*dagum.*	*tagganguin, awan.*	*pangkamud.*
éclair.........	*kilat.*	*lintic, kilat.*	*lintic.*	*lintic.*
tonnerre.......	*guntur.*	*dalugdug.*	*ducduc.*	*kilat.*
grand.........	*beçar.*	*dacú.*	*dacula.*	*dacua.*
petit..........	*ketchil.*	*diutay.*	*asibi.*	*tacbi.*
cher..........	*maal.*	*maal.*	*mahal.*	*maal.*
bon marché....	*mura.*	*mura.*	*mura.*	*magan.*
chaud........	*panas.*	*maīnit.*	*mapasug.*	*maīnit.*
froid.........	*dinngin*	*bugnó.*	*mahaggud.*	*maticnao.*
blanc.........	*puteh.*	*maputi.*	*maputi.*	*maputi.*
noir..........	*itam.*	*maītum.*	*maitum.*	*maītum.*
vert..........	*idjair.*	*calakuhao.*	*saylan.*	*malunao.*
bleu..........	*biru.*	....	*bilu.*	*gadum.*
jaune.........	*kuning.*	*madalag.*	*bianing.*	*dinani.*

N° 3. (Suite.)

MANOBO.	BAGOBO.	TAGACAOLO.	BILÂN.	ATAS.
bata.	*bata.*	*isok.*	*maaq.*	*anaq.*
kadua.	*kataladi.*	*inuluq.*	*lonoq.*	*sulad.*
kadua.	*tebbé.*	*inuluq nḡa bubay.*	*libun.*	*sulad.*
saua.	*saua.*	*asana.*	*asaua.*	*asaua.*
saua.	*saua.*	*asana.*	*asaua.*	*asaua.*
dagat.	*dagat.*	*dagat.*	*namaïn.*	*dagat.*
baub.	*uaï.*	*alug.*	*suba.*	*suba.*
itug nḡa baub.				
uayug.	*uaïg.*	*tubig.*	*èèl.*	*uèèg.*
anay.	*baclayan.*	*pantad.*	*halap.*	*paloc.*
ampasun.	*bato.*	*bato.*	*bato.*	*bato.*
tanah.	*tanah.*	*lufah.*	*tanah.*	*labuta.*
kayu.	*kayu.*	*kaui.*	*kayu.*	*kayu.*
....	....	....	....	*badlayan.*
karamag.	*karamag.*	*samod.*	*nus.*	*kalamag.*
aldao.	*adló.*	*sega.*	*doó.*	*adlao.*
aldao.	*adló.*	*sega.*	*doó.*	*adlao.*
dalam.	*dukilam.*	*gabi.*	*butan.*	*bul-li.*
bulan.	*bulan.*	*bulan.*	*bulon.*	*bulan.*
bitoon.	*karami.*	*bitoon.*	*blatic.*	*bituan.*
subat sa kumay.	*sébag hommé.*	*sa cakumay.*	*safali.*	*sacad malagun.*
subat sa bulan.	*sebag bulan.*	*sa bulan.*	*sa bulon.*	*sacad na bulan.*
udan.	*udan.*	*ulan.*	*ulon.*	*udan.*
karamag.	*karamag.*	*samod.*	*nus.*	*karamag.*
panharap.	*labun.*	*labun.*	*labun.*	*sagulapun.*
kirum.	*kirum.*	*kilat.*	*sila.*	*kilat.*
kilat.	*dilam dilam.*	*kilat.*	*logom.*	*balansi.*
dacul.	*dacal.*	*dacula.*	*dacal.*	*dacol.*
ituc.	*dilog.*	*tacbi.*	*dilog.*	*desog.*
mabugat.	*malagat.*	*dacula alaga.*	*bunḡit tasan.*	*matagao.*
maacca.	*baggi tauan.*	*tacbi alaga.*	*tucaïb tasan.*	*magagca.*
maïnit.	*maïnit.*	*suga.*	*maminit.*	*maïnit.*
maganao.	*magonno.*	*maniqui.*	*natnó.*	*magadnao.*
maputi.	*maputi.*	*maputi.*	*balantan.*	*maputi.*
maïtum.	*maïtum.*	*maïtum.*	*fitam.*	*maïtom.*
malunao.	*malunao.*	*malunao.*	*lunu.*	*maludnao.*
gadum.	*gadum.*	*gadin.*	*ulol.*	*malalag.*
dinani.	*malarag.*	*malalag.*	*malalal.*	*malalag.*

	MALAIS.	BISAYA.	SOULOUAN.	SAMAL.
rouge.........	*mérah.*	*mapulah.*	*mapulah.*	*mapua.*
or............	*mas.*	*bulauan.*	*bulauan.*	*buauan.*
argent	*peraq.*	*salapi.*	*pilac.*	*sapi.*
cuivre.........	*brass.*	*tumbaga.*	*banat.*	*gaan.*
fer...........	*beçi.*	*puthao.*	*baçi.*	*putao.*
perle.........	*mutiara.*	*mutia.*	*mutia.*	*mutia.*
coquille.......	*biya.*	*taclobo.*	*tipay.*	*tipay.*
poisson........	*ikan.*	*isda.*	*isna.*	*isda.*
crocodile.......	*buaya.*	*buaya.*	*buaya.*	*buaya.*
serpent	*ular.*	....	*haas.*	
oiseau	*burong.*	*langam.*	*manog manog.*	*langam.*
volaille	*ayam.*	*manoc.*	*manog.*	*manoc.*
cerf..........	*rusa.*	*usa.*	*usa.*	*usa.*
porc..........	*babi.*	*babuy.*	*babuy.*	*babuy.*
cheval	*kuda.*	*cabayo.*	*kuda.*	*kuda.*
bœuf.........	*sapi.*	*bacca.*	*sapi.*	
buffle	*karbaw.*	*karabáo.*	*karabáo.*	*kabáo.*
rat...........	*tikus.*	....	*amban.*	
chien.........	*antjing.*	*iró.*	*iró.*	*idó.*
chat..........	*kutjing.*	*iring.*	*cuting usug.*	*minkó.*

N° 3. (Suite.)

MANOBO.	DAGOBO.	TAGACAOLO.	BILÂN.	ATAS.
maracdac.	*maluto.*	*mapulah.*	*fulah.*	*maluto.*
bulaua.	*bulauan.*	*bulauan.*	*blauon.*	*bulauan.*
sapi.	*salapi.*	*sapi.*	*safi.*	*salapi.*
galan.	*galan.*	*galan.*	*nagalaan.*	*galan.*
putao.	*puto.*	*putao.*	*natop.*	*putao.*
mutia.	*buntia.*	*mutia.*	*mutia.*	*muntia.*
tipay.	*tipay.*	*tifay.*	*tifay.*	*tipay.*
ikan.	*salda.*	*isda.*	*nalaf.*	*luddon.*
buaya.	*buaya.*	*buaya.*	*buaya.*	*buaya.*
upa.	*upa.*	*upa.*	*upa.*	*manoc.*
manoc.	*manoc.*	*manoc.*	*manoc.*	*mamoppo.*
usa.	*usa.*	*usa.*	*isdo.*	*usa.*
babuy.	*babuy.*	*babuy.*	*blac.*	*babuy.*
kuda.	*kuda.*	*kuda.*	*kuda.*	*kuda.*
karabáo.	*karabo.*	*harabáo.*	*karabáo.*	*karabo.*
tuian.	*asó.*	*idó.*	*aium.*	*idó.*
miáo.	*miáo.*	*miáo.*	*iáo.*	*upus.*

	BISAYA.
1. Le père de Bitil et la mère de Mani.	1. *Ang amay ni Bitil cong ang amay ni Mani.*
2. La troisième maison du chemin est la plus belle du village.	2. *Ang icatolo ca balay sa dalan ang labing maayo sa longsod.*
3. Les fleurs sont encore plus belles que les perles.	3. *Ang mg̃a bulac labing maanag sa mg̃a mutia.*
4. Il est marié.	4. *Mino sia.*
5. Nous, les Espagnols, nous avons plus de barbe que vous, Bisayas.	5. *Caming, ng̃a Cachila, labi ng̃a bung̃atan canimong ng̃a Bisaya.*
6. Ce chapeau est noir, celui-là blanc.	6. *Quining calo ng̃a maitum, quinang maputi.*
7. Il est mal de battre les enfants.	7. *Ang paghampag sa mg̃a bata, dautan caayo.*
8. Achète du riz en grain.	8. *Palitun mo ug palay.*
9. Étends le bras.	9. *Ituyud mo ang camut.*
10. Prends ce tabac.	10. *Pagcoahan mo quining tabaco.*
11. Le voleur blessa le cuadrillero.	11. *Ang cauatan nagasamad sa cuadriyero.*
12. J'aime ma mère.	12. *Nahagugma co sa inahan mo.*

	BISAYA.
1. Le père de Bitil et la mère de Mani.	1. *Ang amay ni Bitil cong ang namay ni Mani.*
3. Les fleurs sont encore plus belles que les perles.	3. *Ang mg̃a bulac labing maanag sa mg̃a mutia.*
6. Ce chapeau est noir, celui-là blanc.	6. *Quining calo ng̃a maïtum, quining maputi.*
8. Achète du riz en grain.	8. *Palitun mo ug palay.*
9. Étends le bras.	9. *Ituyud mo ang camut.*
10. Prends ce tabac.	10. *Pagcoahan mo quining tabaco.*
12. J'aime ma mère.	12. *Nahagugma có sa inahan mo.*

MANOBO.	BAGOBO.
1. *To amay ni Bitil ug to inay ni Mani.*	1. *Yan ama ni Bitil ango inah ni Mani.*
2. *To icadlo no bahuy sa ini no dalan maoy madio pa to duma to longsod.*	2. *Yan tetlo ca balé ta dalan yan sunod madigor sa banua.*
3. *Sicaan labin payal no bua sican mutia.*	3. *Yan mḡa caboḡadan madigor ta mḡa buntia.*
4. *Magahungun sicandin.*	4. *Don saua din.*
5. *Si kami, no Cachila, daug canio to pagnabuntun.*	5. *Cami, Cachila, sunod bunḡoton nio, bisaya.*
6. *Sicang calo no maïtum, ug suya maputi.*	6. *Oquet matom, sapot mapoti.*
7. *Maduut sican paghampag sí ini no mḡa bata.*	7. *Yan pagbunal ta ca bata madat man.*
8. *Magpabilya ke ta humay,*	8. *Bilino yan omé.*
9. *Unatin sa babanayan mo.*	9. *Pagsangal no yan lima mo.*
10. *Abati dini ang tabaco.*	10. *Canhayon mo yni tombacco.*
11. *Guipalian to cuadriyero sa ini pagpanindacao.*	11. *Mesaso yan taccaon sa tartomon.*
12. *Dacal saguimana inay mo.*	12. *Dacol ac inah nico.*

TAGACAOLO.	BILÂN.
1. *Ang ama ni Bitil iang ang inah ni Mani.*	1. *Maá ni Bitil yèé ni Mani.*
3. *Ang mḡa bulac lumabi sa caday nḡa mutia.*	3. *Fiu bulac sa mutia.*
6. *Ini talanda maïtum, iang ini talanda maputi.*	6. *Caloni fiatam, calo ni bukay.*
8. *Pagbili cao nadto sa humay.*	8. *Asuó itu fali.*
9. *Unatum ambuctun.*	9. *Monotum sigalun.*
10. *Canmula ini tabaco.*	10. *Anuan fini tabaco.*
12. *Malim acó sa inahmo.*	12. *Bgngnaua yèé tago.*

CHAPITRE VI.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE. — AGRICULTURE. — COMMERCE.

Géographie politique. — Les îles Philippines comprennent trois grands gouvernements, qui correspondent à la division géographique de l'archipel : 1° Luçon, 2° les îles Bisayas, 3° Mindanao.

Un *capitan general*, chef suprême de la colonie, commande les forces de terre et de mer, et administre directement Luçon ; les deux autres régions sont commandées par des officiers généraux d'un grade moins élevé.

Chacun de ces gouvernements est divisé en provinces, à la tête desquelles sont placés des gouverneurs, soit militaires (*gobernadores politico-militares*), soit civils (*alcades* de première ou de deuxième classe).

L'alcade gouverneur d'une province est en même temps juge civil et criminel en première instance. Les gouverneurs militaires sont assistés d'un alcade de troisième classe, pour l'administration de la justice. Un *promotor fiscal* remplit les fonctions de ministère public, et un *escribano*, souvent indigène, celles de notaire et de greffier. Tous ces fonctionnaires sont amovibles.

La province est divisée en *pueblos*, terme qui désigne à la fois la circonscription et son chef-lieu. Dans la première acception, le pueblo répond plutôt à notre canton qu'à notre commune. Il comprend en effet plusieurs villages et hameaux (*visitas, barangay*), à la tête desquels sont placés des *tenientes*, qui relèvent du chef du pueblo (*gobernadorcillo*), lequel remplit des fonctions assez semblables à celles de maire et de juge de paix.

Le *gobernadorcillo* et les *tenientes*, fonctionnaires indigènes, sont élus pour trois ans par les habitants du pueblo.

Le *capitan general* réside à Manille, capitale des Philippines ; auprès de lui sont institués deux commissions consultatives (*Junta de autoridades* et *Consejo de administracion*), formées des principaux fonctionnaires des divers services.

La *justice* est rendue au premier degré par les *gobernadorcillos* (indigènes) pour les contraventions et les causes minimes, par les *alcades* pour les causes civiles plus importantes, pour les délits et les crimes ; il peut être fait appel de tous les jugements devant la cour de Manille (*Real Audiencia*).

L'*armée* comprend 1,449 soldats européens *peninsulares*, qui forment un régiment d'artillerie; tous les autres corps sont indigènes[1], et sont commandés par des sous-officiers et des officiers pour la plupart européens. Voici les effectifs des divers corps.

Européens. —	Régiment d'artillerie à 2 bataillons..	1,449	hommes.
Indigènes. —	7 régiments d'infanterie à un bataillon.	3,780	
Indigènes. —	2 escadrons de lanciers...........	300	
Indigènes. —	1 bataillon du génie.............	433	
Indigènes. —	Service de santé.................	202	
	TOTAL (non compris les officiers)...	4,715	

A ces troupes, il convient d'ajouter les corps suivants, qui, en cas de troubles ou de guerre, rendraient de très bons services :

Indigènes. —	*Guardia civil* (gendarmerie).......	3,374	hommes.
Indigènes. —	*Carabineros* (douaniers)..........	2,206	
	TOTAL (non compris les officiers)..	5,580	

Ce chiffre, joint à celui des troupes de ligne, donne un total de 11,744 hommes, dont 10,295 indigènes et 1,449 Européens.

La *marine* est représentée par 2 corvettes, 6 avisos et 16 canonnières, montés par 1,999 hommes, y compris la garnison des arsenaux de *Cavite* (Luçon) et de l'île de Basilan; tous les états-majors et la moitié environ de cet effectif sont européens. Les forces de l'Espagne aux Philippines s'élèvent donc a 13,744 hommes, dont 2,500 européens; elles suffisent pour garder une colonie qui compte 9 millions de sujets (voir, ci-dessous, *Population*), et pour tenir en respect les pirates toujours hostiles de Mindanao, de l'archipel de Soulou et du nord de Bornéo[2].

[1] Le recrutement des corps indigènes s'opère dans chaque province par voie de tirage au sort annuel parmi tous les jeunes gens âgés de 18 à 24 ans. Les exemptions pour cause de faiblesse de constitution sont nombreuses. (Voir, plus haut, ch. III.) La durée du service est de huit années. Le contingent annuel de la colonie est en moyenne de 1,200 hommes.

Dans la province d'Albay (Luçon), le contingent annuel est en moyenne de 60 hommes (pour une population de 250,000 âmes).

Le remplacement est autorisé. Dans la province d'Albay (une des plus riches), le prix d'un remplaçant varie de 40 à 50 $ (200 à 250 francs).

[2] Il est intéressant de comparer les effectifs entretenus par les diverses puissances dans leurs colonies. Le tableau suivant donne quelques-uns des éléments

Les *finances* sont administrées par l'*Intendencia de hacienda*, dont les actes sont contrôlés par une *Contaduria general* qui les soumet au jugement du *Tribunal superior de Cuentas*.

Le budget des Philippines est établi par les Cortès de Madrid, sur le rapport du ministère de Ultramar.

Le régime économique de la colonie vient de subir deux modifications très importantes. La culture du tabac était limitée à certaines provinces; elle y était obligatoire et le gouvernement était le seul acheteur des produits à un taux fixé par lui-même; ce monopole a été aboli en 1882 et la culture du tabac est devenue libre, mesures qui font le plus grand honneur à S. Exc. M. D. Léon Castillo, ministre de Ultramar. D'un autre côté, l'impôt direct vient d'être considérablement augmenté par la création d'un impôt sur la propriété bâtie[1] et d'une *contribucion urbana*, ou impôt de patentes, dont le tarif est élevé; il varie d'ailleurs suivant l'importance des villes, qui sont divisées à ce point de vue en trois catégories.

Avant l'établissement de ces taxes, les seuls impôts directs étaient

de cette comparaison. L'effectif attribué plus haut à l'armée de terre des Philippines serait un peu trop faible, car il ne comprend pas les officiers; j'augmente en conséquence cet effectif de 10 p. o/o, soit de 1,180 Européens, plus quelques autres officiers pour les états-majors et le corps de santé. Cette évaluation, assurément très large, donne en chiffres ronds, pour l'effectif européen, 2,680 hommes, et pour l'effectif total, 12,980 hommes.

FORCE ET COMPOSITION DE L'ARMÉE DANS QUELQUES COLONIES, ET PROPORTION DE L'EFFECTIF PAR RAPPORT À LA POPULATION INDIGÈNE DE LA COLONIE.

PUISSANCES.	COLONIES.	POPULATION INDIGÈNE.	TROUPES			PROPORTION, pour 1,000 habit., de l'effectif		
			européennes	indigènes.	TOTAL.	européen.	indigène.	TOTAL.
		habitants.	hommes	hommes	hommes			
Espagne.....	Philippines.......	9,000,000	2,680	10,300	12,980	0.30	1,14	1.44
Pays-Bas....	Indes néerlandaises.	24,000,000	15,513	23,518	39,031	0.64	0.98	1.62
Gde-Bretagne.	Inde anglaise.....	253,000,000	64,520	124,978	189,498	0.25	0.49	0.75
France	Cochinchine......	1,550,000	3,300	2,200	5,500	2.13	1.41	3.54
	Algérie.........	3,300,000	32,000	13,000	45,000	9.69	3.94	13.63

[1] Cet impôt est de 10 p. o/o de la valeur locative pour les habitations dont la toiture est en tôle ou en tuiles, et de 5 p. o/o de la même valeur pour les cases recouvertes en feuilles de *nipa* (palmier).

le *tributo* et les *polos y servicios*, auxquels ne sont pas soumis les Européens [1].

Ces deux impôts sont perçus par le *gobernadorcillo*, les *tenientes* et les notables (*cabezas*), responsables du recouvrement chacun pour leur circonscription. Ils en versent le montant entre les mains du *director de hacienda* de la province.

Le *tributo* est une cote personnelle payée par un couple indigène; un *tributo* entier représente donc la part de deux personnes; un célibataire, homme ou femme, ne paye qu'un demi-tribut.

Un *tributo* s'élève à la somme de *1 piastre 15 cuartos* (environ 5 fr. 45) [2] et se compose des articles suivants :

Tribut proprement dit	3f 80
Sanctorum (frais de culte) / *Caja de comunidad* (fonds communaux)	1 65
TOTAL	5 45

Les *hommes* doivent en outre 40 journées gratuites, soit pour l'entretien des routes, soit pour le service de *cuadrillero* (milice communale). Ils peuvent s'exonérer de ces 40 jours de travail, qui constituent les *polos y servicios*, en versant la somme de 3 $ (piastres), soit...... 15 00

La somme à payer par un indigène mâle qui s'est exonéré des *polos y servicios* s'élève donc au total de.... 20 45

Le tribut est payé par tous les Indiens *valides* des deux sexes jusqu'à 60 ans, depuis l'âge de 20 ans pour les femmes, et de 16 ans pour les hommes.

Les chiffres précédents ne concernent que les indigènes; le tribut des Chinois s'élève à 6 $ (30 francs), et celui de leurs métis à 3 $ (15 francs). Les métis d'Européens ne payent pas de tribut.

L'énumération suivante des chapitres du budget des Philippines indique l'importance des diverses contributions et la *nature* des impôts indirects :

[1] D'après les dernières nouvelles, les *polos y servicios* seraient devenus exigibles pour les Européens et l'administration étudie les moyens de remplacer le *tributo* par un impôt d'un caractère moins personnel.

[2] En admettant que 1 $ (piastre) = 5 francs (le plus souvent elle n'atteint pas tout à fait ce cours), 1 $ = 8 réaux *fuertes*; 1 réal fuerte = 20 cuartos.

BUDGET DES PHILIPPINES POUR 1880-1881.

RECETTES.

Tributs et impôts sur la propriété (dont 74,000 $ pour la propriété urbaine et 136,488 $ pour taxe sur la fabrication du rhum)	2,732,118 $
Contribucion industrial	3,692,666
Douanes et impôt de navigation	1,605,700
Vente de tabac à l'intérieur et à l'exportation (1)	6,571,200
Ferme de l'opium	309,820
Papier timbré, timbres-poste, télégraphes, etc.	500,500
Droits sur les combats de coqs	118,500
Loterie	892,500
Domaines	213,600
Divers	726,000
TOTAL	14,630,486
SOIT	73,152,430f

DÉPENSES.

Pensions, retraites, indemnités, crédits divers, dont:		
Entretien de la colonie de Fernando-Pô (Afrique)	25,269 $	2,051,639
Amortissement de bons du Trésor	600,000	
Reliquats d'exercices antérieurs	278,632	
Dépenses pour les légations et consulats d'Espagne en Chine et au Japon		71,900
Justice et cultes		980,120
Armée		3,398,332
Finances (y compris les frais relatifs à la surveillance de la culture du tabac et à la fabrication (2)		5,860,686
Marine		1,069,067
Administration (intérieur), postes, télégraphes, *presidios* (bagnes) et prisons		644,134
Instruction publique, travaux publics, mines, eaux et forêts		209,752
TOTAL		15,185,630

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Achat et réparation de matériel naval. — Constructions de lignes télégraphiques et divers	639,339
TOTAL	15,824,969
SOIT	79,124,845f

(1) Article supprimé aujourd'hui.

(2) Frais supprimés aujourd'hui.

Les dépenses s'élevant à 15,824,969 $, soit, en chiffres ronds, 79,124,845 francs; les recettes s'élevant à 14,630,486 $, soit, en chiffres ronds, 73,152,430 francs; la différence est donc de 5,972,415 francs, sur lesquels 5 millions environ sont imputables à des déficits résultant d'exercices antérieurs.

Dans le budget des dépenses figure une somme de 475,000 francs environ pour l'entretien de la colonie de Fernando-Pô et du corps diplomatique espagnol en Chine et au Japon, charges que les Philippines ont supportées de tout temps.

Je n'ai pas de renseignements sur le chiffre des bons du Trésor; l'amortissement de ces bons figure aux dépenses pour 3 millions de francs.

Instruction publique. — Manille possède un grand nombre d'institutions dues à des fondations particulières où sont élevées les garçons et les filles, européens et indigènes.

En outre, l'enseignement secondaire est donné dans deux collèges : *Colegio de San Tomas* (Pères Dominicains), *Ateneo municipal* (Compagnie de Jésus). Les PP. Jésuites dirigent aussi l'*Observatoire* (voir chap. II) et une *école normale* qui forme des instituteurs primaires indigènes. Il y a d'autres écoles normales dans les provinces.

A l'*Université de Manille*, dirigée par les Pères Dominicains et dont plusieurs professeurs sont laïques, est donné l'enseignement supérieur pour la théologie, la philosophie, les sciences et la médecine.

Le collège de *San José*, annexe de l'Université, forme des *practicantes* (médecins et pharmaciens qui ne suivent que des cours élémentaires) et des sages-femmes.

Presque tous les pueblos sont pourvus d'instituteurs ou d'institutrices primaires indigènes parlant l'espagnol; l'enseignement de cette langue est une de leurs principales obligations.

Culte. — Un archevêché à Manille et trois évêchés dans les provinces. Les grands séminaires de Manille et des évêchés de *Nueva-Caceres* (Luçon), *Jaro* (Panay) et *Cebú* forment le clergé séculier indigène. La plus grande partie des *pueblos* est desservie par le clergé régulier *peninsular;* le clergé séculier espagnol, peu nombreux, n'occupe que de rares postes dans les provinces; il compose le chapitre de la cathédrale de Manille.

Population. — Le recensement de la population se fait non par tête, mais par *tributo,* condition qui, sans parler d'autres causes d'erreur, suffirait à expliquer les divergences des divers auteurs. On n'est point d'accord, en effet, sur le nombre d'habitants de tout âge et de tout sexe que représente *un tributo,* c'est-à-dire un couple adulte. Certains auteurs n'admettent que quatre habitants pour un *tributo,* tandis que d'autres élèvent cette proportion à 7 habitants.

M. J.-F. del Pan [1], en admettant que 1 *tributo* égale 6 habitants, estime la population totale des Philippines en 1875 (y compris le petit archipel des Mariannes) à 9,053,598 habitants, dont: Européens, 10,000; Chinois, 40,000; *Infieles* [2] de Luçon, 50,000; des îles Bisayas, 10,000; de Mindanao, 150,000.

Les chiffres fournis pour 1873 par M. Jagor [3] donnent aussi un total d'à peu près 9 millions d'habitants.

C'est également le nombre auquel s'arrête le R. P. Baranera [4] et qui paraît le plus probable. Cet auteur admet 50,000 Chinois, augmentation qui a pu se produire, en effet, de 1875 à 1878.

Les documents sur le mouvement de la population manquent.

Riquelmi, cité par M. del Pan, estime que, pour les indigènes, l'augmentation annuelle est à Manille de 2.24 p. o/o.

Agriculture. — Le sol des Philippines est excessivement fertile et convient à toutes les cultures tropicales; les plus répandues dans l'archipel sont: le riz, la canne à sucre et l'*abaca.*

Le riz est cultivé partout. Cette céréale forme la base de l'alimentation; elle est semée au commencement de la saison des pluies, dont l'époque varie suivant les régions (voir chap. II), et récoltée cinq à six mois plus tard. Les plaines d'alluvion du Rio Grande (sud de Mindanao), cultivées par les *Moros*, sont spécialement favorables à ce genre de culture et donnent des ré-

(1) *Revista de Filipinas.* Manila, 1879.

(2) Populations idolâtres et indépendantes existant dans l'intérieur des diverses îles. Sans doute sous cette dénomination M. del Pan comprend aussi les *Moros*, Malais mahométans du sud de l'archipel, qui sont plus habituellement désignés sous ce dernier nom.

(3) *Reisen in den Philippinen,* Berlin, 1873, et trad. par M. D. Sebastian Vidal y Soler (*Viajes por Filipinas.* Madrid, 1875).

(4) P. Francisco-X. Baranera, de la Compagnie de Jésus, *Compendio de geografia de los archipielagos de Filipinas, Marianas y Joló.* Manila, 1878.

sultats extraordinaires. Dans les années de sécheresse, les Philippines ne produisent pas la quantité nécessaire à la consommation locale; la différence doit être demandée à l'importation, qui grève lourdement les ressources de la colonie; mais, dans les années normales, les besoins sont dépassés, et l'exportation du riz est assez considérable.

La canne à sucre est surtout cultivée dans les îles Bisayas; la plus grande partie des moulins sont mus par l'eau, mais l'usage des machines à vapeur commence à se répandre.

Dans la province de Bataan (Luçon), où comme partout on cultive le riz et où il existe aussi quelques plantations de canne à sucre, le prix de la terre varie, en nombres ronds, de 900 à 1,800 francs l'hectare[1], suivant sa qualité et la proximité des pueblos. Le revenu net est généralement de 10 à 15 p. o/o quand la terre est cultivée en riz; il atteint 30 p. o/o quand elle l'est en canne et que les labours se font au moyen de buffles et non à bras. Le matériel agricole est, dans les deux cas, très rudimentaire: les instruments aratoires sont en bois, à peine si le soc des araires est garni de fer. Beaucoup d'indigènes de cette province sont petits propriétaires; les propriétés d'une certaine étendue sont cultivées par des travailleurs gagés soit à l'année, soit à la journée. Le prix moyen de la journée d'un homme adulte est de *un real fuerte* (62 centimes et demi); la journée de labour d'une paire de buffles et de leur conducteur est évaluée à 1 fr. 50.

Dans les environs de Manille, le prix moyen de la balita est de 500 francs; mais certaines prairies, qui donnent tous les 45 jours une coupe de fourrage, atteignent un prix beaucoup plus élevé.

Dans les provinces reculées, à Nueva-Ecija par exemple, la terre est presque sans valeur.

L'*abaca* est une source de richesse pour toutes les provinces, notamment pour celle d'Albay. On désigne sous le nom d'abaca un bananier (*Musa troglodytarum textoria.* Bl.) et les filaments qu'on en retire; ceux-ci ont, suivant leur grosseur, un grand nombre d'usages : par exemple, ils servent à la fabrication des câbles et à celle des tissus les plus délicats.

[1] 50 à 100 $ la *balita;* la balita = 27 ares 95 centiares; elle se divise en 10 *loanes;* 1 loane = 100 brasses carrées; une brasse carrée = 2 centiares 79. Le multiple de la balita est le *quiñon*, qui équivaut à 10 balitas.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le procédé au moyen duquel les indigènes dégagent les fibres de l'abaca est des plus primitifs et fait perdre une quantité notable du produit. L'arbre est abattu au moment où le fruit commence à se former; on coupe d'abord les feuilles, puis on enlève un à un les pétioles; ces pétioles sont débités en longues lanières de deux doigts de largeur. L'ouvrier saisit une lanière par l'une de ses extrémités et la pose à plat sur une lame de bois élastique; il appuie sur la face supérieure de la lanière, et normalement à celle-ci, près de l'extrémité saisie, le tranchant d'un couteau ébréché en dents de scie, et tire fortement à lui; cette opération répétée plusieurs fois donne une mèche de filasse qui renferme des fils de toute grosseur ultérieurement triés par des femmes.

Les plantations d'abaca donnent un tiers de récolte au bout de deux ans; à la fin de troisième année, la terre est en plein rapport.

Un quiñon planté en abaca donne par an 5 *picos* de fibres (1 pico = 63 kilogr. 262); à mon passage dans la province d'Albay, le prix du pico, jugé excessivement bas, était de 5 $.

La culture et la récolte de l'abaca s'opèrent habituellement à moitié fruit, le produit en nature étant partagé entre le propriétaire et l'ouvrier.

Le prix moyen de la journée des ouvriers agricoles est plus élevé dans la province d'Albay que dans celle de Bataan. Généralement les ouvriers sont engagés à raison de 5 $ (25 francs) par mois, plus la nourriture, dont la valeur varie de 30 à 40 centimes par jour.

Les plaines seules sont cultivées dans la province d'Albay; les hauteurs couvertes de forêts, propriétés de l'État, sont vendues au prix de 1 à 3 $ le quiñon; les forêts dont la situation permet une exploitation facile sont vendues à un prix variable suivant la valeur des essences.

Le *café* est très inégalement cultivé dans les diverses provinces; Batangas, l'une des plus riches, est celle qui en produit le plus; la qualité est celle du café de Java. Les *Moros* de Pollok (sud de Mindanao) cultivent une qualité bien supérieure, mais cette production est peu importante.

Le *cacao* est peu cultivé; dans la province d'Albay, le cacaoyer se reproduit spontanément dans les jardins, et ses fruits tombent

le plus souvent sur le sol sans que les habitants se donnent la peine de les recueillir.

La meilleure qualité de cacao provient des hauteurs situées à l'ouest du golfe de Davao, où les *Infieles* le cultivent sur une assez grande échelle comme objet d'échange avec les négociants espagnols de Davao. Le cacao est semé en mai et transplanté deux mois plus tard; la plantation est en rapport au bout de trois ans ou un peu plus. Les arbres portent des fruits pendant toute l'année, mais la récolte n'est abondante qu'en juillet et en décembre. Un cacaoyer produit deux et même trois *gantas* (1 ganta = 3 litres) par année. Le prix du cacao était à Davao de 1 piastre la ganta.

Le *tabac*, de qualité supérieure, était cultivé partout en petite quantité sur les points qui n'étaient pas soumis au monopole. Je n'ai pas visité les provinces de Luçon où la culture était forcée et l'achat monopolisé par l'État, régime aboli en 1882, ainsi que je l'ai dit, par S. Exc. M. D. Léon Castillo, ministre de Ultramar.

Avant l'occupation espagnole, l'île de Soulou était fort bien cultivée, grâce aux nombreux esclaves possédés par les propriétaires *Moros*. Lors de mon passage, la plupart des plantations de la partie ouest de l'île avaient été abandonnées, et le prix du café était, à Maïbun même, beaucoup plus élevé qu'à Singapore. Un planteur anglais a obtenu à Soulou une concession de terre du sultan; il la cultivait au moyen de coolies chinois recrutés à Singapore; le prix du passage par steamer de Singapore à Soulou est de 18 $ (90 francs) par coolie; le salaire mensuel est de 7 $ (35 francs) plus la nourriture et le tabac, que ce planteur évaluait à 3 $.

La *richesse forestière* des Philippines est immense; presque toutes les montagnes, propriétés de l'État, sont couvertes d'essences dont plusieurs présentent des qualités de premier ordre, soit pour les constructions urbaines et navales, soit pour l'ébénisterie et la menuiserie.

Voici la liste des essences dont j'ai rapporté des échantillons (déposés dans les collections du Muséum). Toutes ces essences proviennent de Mindanao; elles sont communes, à l'exception du *Mag Cono* (voir plus bas) dans les diverses parties de l'archipel. Le numéro qui précède chaque essence est celui que porte l'échantillon dans ma collection.

NUMÉROS.	NOM INDIGENE.	ESPÈCE.	USAGES ET PROPRIÉTÉS.
1	Mangachapui..	Dipterocarpus Mang. Bl. (Dipt.)	Très résistant. Mâture et charpente.
2	Anilao.......	Colombia An. Bl. (Til.)	
3	Bolongita	Diospyros pilosanthera Bl. (Ébén.)	Analogue à l'ébène.
4	Molave......	Vitex geniculata. Bartl. (Vitic.)	Incorruptible. Charpente.
5	Calompang...	Sterculia fœtida. L. (Bittner.)	Bois tendre; fréquemm[t] employé pour la sculpture.
6	Duclitan.....	Sideroxylon Ducl. Bl. (Sapot.)	
7	Talisay......	Terminalia mauritiana. Lam. (Combrét.)	
8	Narra colorada.	Pterocarpus santalinus. L. (Légum.)	Analogue à l'acajou; beau bois d'ébénisterie.
9	Dungon......	Sterculia cimbiformis. D. C. (Malv.)	Quilles de bateau.
10	Anagap	Mimosa scutifera. Bl. (Légum.)	Presque incorruptible.
11	Alintatao	Diospyros? (Ébénac.)	Charpente.
12	Alimbabao ...	Broussonetia Luzonica (Morées.)	
13	Lanutan	Unona latifolia. Dun. (Anonac.)	Bois dur et résistant.
14	Camagon.....	Diospyros discolor. Willd. (Ébén.)	Analogue à l'ébène; bois magnifique. Charpente et menuiscrie.
15	Malapapaya...	Aralia pendula. Bl. (Aral.)	
16	Palo Maria....	Calophyllum inophyllum. L. (Guttif.)	Mâture.
17	Amuguis	Cyrtocarpus quinquestila. (Anacard.)	Charpente.
18	Guijo	Dipterocarpus g. Bl. (Dipt.)	Charpente.
19	Calantas.....	Cedrela odorata. L. (Méliac.)	Embarcations et tabletterie.
20	Bitoon.......	Barringtonia speciosa. L. (Myrt.)	
21	Calamansanay.	Gimbernatia C. Bl. (Combrét.)	Parquets.
22	Culin manoc..	Laurus? (Laurin.)	
23	Anajao	Corypha minor. Bl. (Palm.)	Lattes pour planchéier les cases indigènes.
24	Malatapay....	Diospyros embryopteris. Pers. (Éb.)	
25	Banabe......	Lagerstrœmia speciosa. Pers. (Lytrar.)	
26	Dalisay......	?	
27	Bangcal......	Nauclea glaberrima. D. C. (Rub.)	Très durable. Embarcations.
28	Camongsi....	Artocarpus Cam. Bl. (Artocarp.)	
29	Pagatpat.....	Sonneratia p. (Rhizophor.)	
30	Narra blanca ..	Pterocarpus pallidus. Bl. (Légum.)	Comme le numéro 8.
31	Antipolo.....	Arcocarpus incisa. Bl. (Artoc.)	Très durable. Embarcations.

NUMÉROS.	NOM INDIGÈNE.	ESPÈCE.	USAGES ET PROPRIÉTÉS.
32	Balete.......	Ficus elastica. Roxb. (Morées.)	Charpente.
33	Banay-banay..	Millingtonia pinnata. Bl. (Bignon.)	
34	Bayoq.......	?	
35	Lanete......	Anasser Laniti. Bl. (Apocyn.)	Ébénisterie.
36	Avilo........	Icica avilo. Bl. (Bursérac.)	
37	Cana fistola...	Cassia fistula. Bl. (Légum.)	
38	Baticulin.....	Olax baticulin. Bl. (Olacin.)	Tendre et incorruptible. Sculpture.
39	Balañgi......	Excœcaria? Bl. (Euphorbiac.)	
40	Mag Cono....	Xanthostemum verdugonianum. Naves. (Myrt.)	Charpente. Incorruptibilité extraordinaire; ne croît que dans la péninsule de Surigao et près du golfe de Pujada (Mindanao).
41	Camonchile...	Inga lanceolata. Willd. (Légum.)	
42	Anonan......	Cordia anonang. Bl. (Cordiac.)	Instruments de musique.
43	Ipil.........	Eperua decaudra. Bl. (Légum.)	Incorruptible. Charpente.
44	Sibucao......	Cæsalpinia Sappan. Bl. (Légum.)	*Idem.*
45	Yacal........	Dipterocarpus plagatus. N. (Dipt.)	Très résistant.
46	Tangile......	Dipterocarpus polyspermus. Bl. (Dipt.)	Embarcations.
47	Lauan.......	Mocanera polysperma. Bl. (Ternstr.)	Embarcations.

Les indigènes connaissent bien en général tous ces bois, leurs propriétés et leur habitat. Beaucoup de noms de lieux sont ceux des arbres ou des autres plantes qui abondent sur ces points. Je crois même qu'une connaissance complète des dialectes permettrait de retrouver dans la flore des Philippines l'étymologie de presque tous les noms géographiques. J'ai réuni à la fin de ce rapport (voyez *Appendice*) ceux de ces noms dont j'ai pu retrouver la signification.

L'exploitation des forêts a pris un assez grand développement, notamment dans la province de Tayabas (Luçon) et sur quelques autres points. L'administration des forêts (*Montes*) a divisé les diverses essences en cinq séries [1]. Chaque série est cotée à deux prix

[1] D. Domingo Vidal y Soler, *Manual del Maderero en Filipinas.* Manila 1877.

différents, suivant la province où a lieu la vente. Le prix le plus élevé est payé dans les provinces de Manille, la Laguna, Morong, Pampanga, Tarlac, Bulacan, Nueva-Ecija; le prix inférieur est payé dans tout le reste de l'archipel. Ces prix sont, pour *un pied cube :*

Première série (Camagon, Molave, etc.)............	0f 30	et	0f 25
Deuxième série (Ipil, Yacal, etc.).................	0 24	et	0 20
Troisième série (Amuguis, Calamansanay, etc.)......	0 18	et	0 15
Quatrième série (Balete, Dapdad, etc.)............	0 12	et	0 10
Cinquième série (Anajao, etc.), pour tout l'archipel..			0 04

Ces prix ne sont payés que pour les quantités cubées après que le bois a été équarri.

Commerce. — Le commerce et le régime économique des Philippines ont été longtemps subordonnés à des règlements étroits, incompatibles avec le développement des échanges et de la fortune publique; ces règlements sont aujourd'hui abolis. L'histoire économique de la colonie a été résumée de la façon la plus claire et plus attachante dans un excellent ouvrage de M. Azcárraga [1], promoteur des principales réformes qui ont été introduites depuis, au grand avantage de la richesse du pays.

Quatre ports sont ouverts au commerce extérieur, mais il prend presque tout entier la voie de Manille; cependant, à mon passage à Ilo-Ilo (île de Panay), il y avait sur rade plusieurs clippers des États-Unis, de 1,200 à 1,500 tonneaux, qui venaient prendre dans ce port des chargements complets de cassonade.

Pour 1880, la valeur de l'exportation et de l'importation, pour tout l'archipel, a été, en nombres ronds, de :

Importation..................................	88,600,000f
Exportation..................................	94,000,000

Les droits de douane (à l'entrée et à la sortie) ont produit plus de 9,500,000 francs.

[1] Don Manuel Azcárraga y Palmero, *La Libertad de comercio en las islas Filipinas.* Madrid, 1872.

Les principaux articles exportés sont :

Abaca, pour plus de	16,000,000f
Or monnayé et en lingots	11,000,000
Sucre	22,500,000
Café	6,000,000
Tabac	6,500,000

Les principaux articles importés ont consisté en :

Tissus de coton	22,500,000f
Argent monnayé et en lingots	17,500,000
Riz	13,000,000

La plus grande partie du commerce est représentée par les marchandises et par le pavillon anglais. La part de l'Allemagne, restreinte encore, tend à s'accroître; ses produits font à ceux de notre pays une concurrence sérieuse, notamment pour les soieries destinées aux vêtements, qui autrefois étaient exclusivement fournies par nos fabriques de Lyon.

La très grande partie de la navigation au long cours est effectuée par de grands steamers; plusieurs ont un service régulier. La vapeur tend aussi à se substituer à la voile pour le cabotage; depuis le mois de juillet 1879, plusieurs lignes à service périodique desservent le chef-lieu de chaque île et beaucoup d'autres points.

Les principales maisons de commerce sont anglaises, allemandes et américaines; quelques négociants chinois sont aussi à la tête de maisons très importantes.

Le commerce de détail est presque tout entier entre les mains des commerçants chinois; leur clientèle est souvent onéreuse aux maisons de gros, vu l'habitude enracinée aux Philippines d'ouvrir de larges crédits et la difficulté de se renseigner sur la solvabilité de ces étrangers.

Depuis que l'Espagne s'est établie dans l'île Soulou, le port de celle-ci a été déclaré libre. Ce marché peut devenir important, surtout pour l'exportation, à cause des produits spéciaux, qui sont abondants dans les nombreuses îles qui l'entourent.

Les produits principaux du marché de Soulou sont :

Le *trepang* (holothuries desséchées), exporté en Chine, où il atteint un cours très élevé, sans doute à cause de sa réputation d'aphrodisiaque;

Les *tipaye*[1] ou *concha* (*Placuna placenta*), dont le test découpé en lames minces est employé comme vitres dans toutes les Philippines. A mon passage, le cours était de 3 fr. 15 le kilogramme, ce qui portait le prix d'une paire de valves moyennes à 7 fr. 50;

La *gutta-percha*, de diverses sortes. Le prix de cet article est des plus variables.

[1] L'huître perlière, abondante à Soulou et aussi désignée sous le nom de *tipaye*, est la *Meleagrina margaritifera*. Les perles ne sortent guère de l'archipel de Soulou, où elles grossissent le trésor du sultan et des *datos;* elles ont d'ailleurs à Soulou une valeur supérieure à celle qu'elles atteindraient en Europe.

APPENDICE.

ÉTYMOLOGIE BOTANIQUE DE QUELQUES NOMS GÉOGRAPHIQUES DES ÎLES PHILIPPINES.

NOTA. Dans l'indication des divers dialectes, *tag.* = tagaloc; *bis.* = bisaya; *bic.* = bicol; *iloc.* = ilocano; *pamp.* = pampango.

NOMS GÉOGRAPHIQUES.	DIALECTE.	SITUATION.	SIGNIFICATION BOTANIQUE.
Abaca	Tag. bis.	Village, Panay	Musa troglodytarum textoria. (Palmiers.)
Agaga	Iloc.	Mont, prov. Ilocos-Norte. Luçon	Trichilia tripetala? (Méliac.)
Agoho	Tag.	Village, prov. Pangasinan. Luçon	Ipomœa quamoclit. (Convolv.)
Agonoy	Bis.	Ilots, baie de Bislig. E. Mindanao	Spilanthes acmella. (Compos.)
Aguiu	Bis.	Village, Panay	Turrœa decandra? (Méliacées.)
Alang-Alang	Malais	Village, Leyte	Imperata arundinacea. (Gram.)
Alang-Ilang	Tag.	Village, prov. Bulacan. Luçon.	Unona odorata. (Anonac.)
Alas	Tag.	Baie, ouest de l'île Masbate	Pandanus exaltatus. (Pandan.)
Alaya	Tag.	Pointe, est de Mindoro	Quercus molucca? (Cupulif.)
Alibanbang	Bis.	Pointe, est de Samar	Bauhinia tomentosa. (Cæsalp.)
Alibun	Bis.	Vill., Cébu	Conyza balsamifera. (Compos.)
Alintatao	Bis.	Ilots, nord-est de Mindanao	Diospyros? (Ébénac.)
Alipata	Bis.	Pointe sud de Samar	Exæcaria agallocha. (Euphorb.)
Amolong	Iloc.	Village, prov. de Cagayan. Luçon	Pothos pinnata. (Aroïdées.)
Amuraon	Bis.	Pointe, est Mindanao	Vitex latifolia. (Viticées.)
Anao	Tag.	Village, prov. Iloc.-Norte. Luçon	Corypha minor. (Palmiers.)
Anii	Bis.	Village, Panay	Erythrea picta. (Gentianées.)
Anilao	Bis.	Village, Panay	Columbia anilao. (Tiliac.)
Antipolo	Tag.	Vill., prov. Manille. Luçon	Artocarpus incisa. (Morées.)
Apalit	Pamp.	Vill., prov. Pampanga. Luçon.	Pterocarpus santalinus. (Légum.)
Aparri	Tag.	Vill., prov. Cagayan. Luçon	Urtica umbellifera. (Urtic.)
Apiton	Bis.	Port, côte est de Panay	Mocanera grandiflora. (Ternstrœm.)

NOMS GÉOGRAPHIQUES.	DIALECTE.	SITUATION.	SIGNIFICATION BOTANIQUE.
Argao......	Bis.....	Vill., Cebú................	Premna odorata? (Verbénac.)
Arum.......	Bis.....	Hameau, prov. Abra. Luçon.	Adelia Bernardia. (Euphorb.)
Asan........	Bis.....	Vill., prov. Pangamian. Luçon.	Pterocarpus pallidus. (Légum.)
Bacong......	Bis.....	Vill., Négros.............	Hœmanthus pubescens. (Amaryllid.)
Badoc.......	Iloc...	Vill., prov. Iloc.-Norte. Luçon.	Xeranthemum. (Compos.)
Bago.......	Tag...	Vill., prov. Pangasinan. Luçon.	Gnetum gnemon. (Conifères.)
Bahayen.....	....	Rivière, Mindanao..........	Dioscorea Bolojonica? (Diosc.)
Balabac......	....	Île et détroit..............	Jussieua erecta. (Onagrariées.)
Balatong.....	Tag....	Vill., prov. Bulacan. Luçon..	Phaseolus mongos. (Légum.)
Balayan.....	Tag....	Baie au sud-ouest de Luçon..	Eperua falcata? (Légum.)
Balete.......	Bis.....	Plusieurs caps, notamment au sud-ouest de Mindanao.	Ficus indica. (Morées.)
Balibago.....	Tag....	Pointe au sud de Luçon.....	Hibiscus tiliaceus. (Malvac.)
Balili.......	Bis.....	Cap à l'ouest de Cebú......	Imperata arundinacea. (Gram.)
Balimbin....	....	Pointe au sud de Tawi-Tawi..	Averrhoa carambola. (Oxalidées.)
Balod.......	....	Îlots du groupe de Basilan...	Nauclea latifolia (Rubiac.)
Balogo......	Iloc....	Vill., prov. Camarines-Sur. Luçon................	Cassuvium reniforme. (Anacard.)
Balugo......	Bis.....	Vill., Samar..............	Adenanthera gogo. (Mimosées.)
Banaba......	Bic.....	District, prov. d'Albay. Luçon.	Munchausia speciosa. (Lytrariées.)
Bancoran....	....	Île de la mer de Mindoro....	Cyperus difformis. (Cypérac.)
Banag.......	Bis.....	Vill., prov. d'Albay. Luçon..	Smilax pseudo-china. (Smilacées.)
Banati......	Bis.....	Vill., Panay..............	Connarus fœtens. (Connarac.)
Banbang.....	Iloc....	Vill., prov. Nueva-Vizcaya. Luçon..................	Plumbago viscosa. (Plombaginées.)
Bangan.....	Iloc....	Riv., prov. Cagayan. Luçon..	Sterculia fœtida. (Sterculiac.)
Bangcal.....	Tag....	Riv. Mindoro.............	Nauclea lutea. (Rubiac.)
Banot......	Bis.....	Pointe au sud-ouest de Marinduque................	Bauhinia scandens. (Cœsalp.)
Baras......	Tag....	Port, île Catanduanes......	Smilax pseudo-china? (Smilac.)
Barilis......	Bis.....	Vill., Cebú..............	Diospyros. (Ebénac.)
Batang......	Bis.....	Pointe, côte nord de Panay..	Cissampelos pareira. (Ménispermées.)
Bato-Bato....	Bis.....	Anse, golfe de Davao. Mindanao.	Laurus lanosa. (Laurinées.)

NOMS GÉOGRAPHIQUES.	DIALECTE.	SITUATION.	SIGNIFICATION BOTANIQUE.
Bayabas.....	Tag....	Vill., prov. Bulacan. Luçon..	Psidium aromaticum. (Myrtacées.)
Bayanga.....	....	Vill., Mindanao...........	Amaranthus spinosus. (Amarantac.)
Bayati.......	....	Île du groupe des îles Batanes.	Menispermum cocculus. (Ménispermées.)
Betis	Pamp...	Riv., prov. Pampanga. Luçon.	Azaola Betis. Bl.
Biga........	Bic.....	Vill., île Catanduanes......	Calla maxima. (Aroïd.)
Bilan	....	Pointe au N.-E. de Mindanao..	Crotona lacciferum. (Euphorb.)
Binucao.....	....	Anse du golfe de Davao.....	Cambogia. (Guttifères.)
Biton.......	Bis.....	Baie de l'île Ticao.........	Barringhtonia speciola. (Myrt.)
Bocaboc.....	Bis.....	Île au nord-ouest de Négros..	Scœvola lobolia. (Goodeniac.)
Bocavi	Tag....	Vill., prov. Bulacan........	Bambusa diffusa. (Gramin.)
Bolong......	Tag....	Vill., prov. de Zamboanga. Mind.................	Costus luteus? (Zingibérac.)
Bonga.......	Bis.....	Pointe à l'est de Luçon.....	Areca catechu. (Palmiers.)
Bongabong...	Tag....	Vill., Mindoro et Luçon.....	Achyranthes villosa. (Amarantacées.)
Bontod......	Tag....	Îlot au nord-est de Masbate...	Oryza aristata. (Gram.)
Botolan	Tag....	Mont. Luçon.............	Cicca pentandra. (Euphorb.)
Botong......	Bis.....	Pointe au nord-ouest de Mindanao................	Barringhtonia speciosa. (Myrt.)
Botuan......	Tag....	Îles au nord de Culion......	Musa troglodytarum. (Musacées.)
Bucacao.....	Iloc	Vill., prov. Nueva-Segov. Luçon..................	Panicum miliaceum. (Gram.)
Bulac.......	Tag....	Vill., prov. Iloc-Sur. Luçon..	Gossypium herbaceum (Malvacées.)
Bulacan.....	Tag....	Prov., Luçon............	Plusieurs esp. de Convolvulus.
Bulalan	Iloc....	Pointe au sud de Négros....	Nauclea lutea? (Rubiac.)
Bulaon......	Tag....	Riv., Luçon.............	Vitex latifolia. (Viticées.)
Buri........	Bis.....	Île à l'ouest de Samar......	Corypha umbraculifera. (Palmiers.)
Busilag......	Tag....	Riv. Luçon..............	Portesia rimosa. (Méliacées.)
Cabcabun....	Tag....	Vill., prov. Bataan. Luçon...	Polypodium quercifolium? (Fougères.)
Cabra	Bis.....	Île voisine de Mindoro......	Erythrea carnea. (Légumin.)
Cabug	....	Mouillage au sud-ouest de Siargao...............	Unona cabug. (Anonac.)

NOMS GÉOGRAPHIQUES.	DIALECTE.	SITUATION.	SIGNIFICATION BOTANIQUE.
Calantas.....	....	Banc au sud-est de Luçon...	Cedrela odorata. (Cédrélac.)
Calamias....	Tag....	Vill., prov. Batangas. Luçon.	Averrhoa Bilimbin. (Oxalid.)
Calapi......	....	Île à l'ouest de Bohol... ..	Calamus maximus. (Palm.)
Calo........	....	Riv., prov. Cavite. Luçon....	Abrus precatorius. (Légumin.)
Calobcob....	Tag....	Riv., prov. Cavite. Luçon...	Eugenia malac. (Myrtac.)
Calumpang...	Tag ...	Île, prov. Bulacan. Luçon...	Sterculia fœtida. (Sterculiac.)
Calumpit....	Tag....	Vill., prov. Bulacan. Luçon..	Terminalia angustifolia. (Combrétac.)
Camiring....	Tag....	Vill., prov. Pangasinan. Luçon.	Semecarpus anacardium? (Anacardiac.)
Camotes.....	Tag.. ..	Iles à l'est de Cebú........	Convolvulus batatas. (Convolvul.)
Campopot....	Bis... .	Baie, côte ouest de Leyte....	Tabernæ montana latifolia. (Apocynées.)
Cantoay.....	Tag....	Pointe de l'île Sibuyan......	Pæderia fœtida. (Rubiac.)
Capas......	Iloc....	Vill., prov. Pampanga. Luçon.	Gossypium paniculatum. (Malvac.)
Carisquis....	Iloc....	Vill., prov. Ilocos-Sur. Luçon.	Mimosa carisquis. (Légumin.)
Casai.......	Tag....	Vill., prov. Bulacan. Luçon..	Mimosa scutifera. (Légumin.)
Catmon.....	Bis.....	Vill., Cebú...............	Dillenia indica. (Dilléniac.)
Colasiman...	Bic.....	Mont., prov. Cam.-Nort. Luçon.	Portulacca oloracea. (Portulacées.)
Culasi.......	Bis.....	Pointe à l'ouest de Panay....	Petaloma alba. (Mélastomac.)
Culiat.......	Tag....	Vill., prov. Pampanga. Luçon.	Thoa pendula. (Gnetacées.)
Cupang.....	Tag....	Riv., prov. Bulacan. Luçon..	Mimosa peregrina. (Légumin.)
Dagami.....	Bis.....	Vill., Leyte..............	Rubus molucca. (Rosacées.)
Dalaguit.....	Bis.....	Pointe à l'est de Cebú......	Ficus indica. (Morées.)
Dancalan....	Bis.....	Pointe au sud-est de Luçon. .	Calophyllum. (Clusiac.)
Danglas.....	Iloc....	Vill. de l'Abra. Luçon......	Vitex trifolia. (Viticées.)
Dapdap.....	Tag....	Pointe au sud-est de Luçon..	Erythrina carnea. (Légumin.)
Dao........	Bis.....	Île au nord-ouest de Cebú...	Poupartia pinnata. (Anacard.)
Dayap.......	Tag....	Pointe à l'est de Mindoro....	Citrus notissimus. (Aurantiac.)
Dilao.......	Tag....	Vill., prov. Manille. Luçon..	Curcuma delagen. (Zingibér.)
Dinglas......	Tag....	Vill., prov. Iloc.-N. Luçon...	Bucida comintana. (Combrét.)
Dumali......	Tag....	Pointe à l'est de Mindoro..	Oryza sativa precox. (Graminées.)
Dusol.......	Tag....	Vill., prov. Zambales. Luçon.	Kaempferia rotunda. (Zingibérac.)

NOMS GÉOGRAPHIQUES.	DIALECTE.	SITUATION.	SIGNIFICATION BOTANIQUE.
Guisijan.....	Tag....	Vill., Panay..............	Sapindus saponaria. (Sapindacées.)
Iba.........	Pamp...	Pointe au sud de Luçon....	Cicca acidissima. (Euphorb.)
Ibaan.......	Tag....	Vill., prov. Batangas. Luçon.	Cnestis diffusa. (Connarac.)
Ilo-Ilo.......	Bis.....	Capitale de l'île Panay......	Argophyllum? (Saxifrag.)
Ipil.........	Bis.....	Île près de Cebú..........	Eperua decandra. (Légumin.)
Isio.........	Bis.....	Vill. de Négros............	Ficus hisp. (Morées.)
Labo.......	Bic.....	Riv., prov. Cam.-N. Luçon..	Anbroma alata. (Bitnériac.)
Laguio......	Tag....	Riv., prov. Tayabas. Luçon..	Acanthus Doloariu. (Acanth.)
Lanhil......	Bis.....	Ile au nord-est de Basilan...	Mimosa rebek. (Légumin.)
Lapo........	Iloc....	Vill., prov. Iloc.-N. Luçon...	Mocanera? (Ternstrœm.)
Larac.......	Tag....	Île voisine de Mindanao.....	Capsicum minuum. (Solan.)
Lavaan......	Tag....	Baie à l'est de Tablas.......	Mocanera - thurifera. (Ternstroem.)
Laiya.......	Tag....	Vill., prov. Iloc.-S. Luçon...	Paliurus dubius. (Rhamnées.)
Layohan.....	Bis.....	Vill., prov. Misamis. Mindanao.	Cicca acidissima. (Euphorb.)
Libong......	Bic.....	Vill., prov. Nueva-Cac. Luçon.	Cacalia sonchifolia. (Composées.)
Linoa.......	Bis.....	Île à l'est de Samar........	Morinda citrifolia? (Rubiac.)
Lipa........	Tag....	Plusieurs riv. de Luçon.....	Urtica umbellata. (Urticées.)
Lipata......	Bis.....	Baie sur la côte est de Cebú..	Excœcaria agallocha. (Euphorbiac.)
Lipay.......	Tag....	Vill. des Iguorottes. Luçon...	Nigretia urens? (Légumin.)
Lucban......	Tag....	Île à l'ouest de Romblon....	Citrus decumana. (Aurantiac.)
Lumbang....	Tag....	Vill., prov. Laguna. Luçon..	Aleurites lobata. (Euphorbiac.)
Macapilao ...	Bis.....	Pointe, sud-ouest de Siquijor.	Amerimnium mimosella. (Légumin.)
Malabago....	Bis.....	Îles à l'est de Panay.......	Hibiscus tiliaceus. (Malvac.)
Malagui.....	Bic.....	Pointe, prov. Cam.-Norte. Luçon....................	Oryza sativa glutinosa. (Gram.)
Malabatuan ..	Tag....	Îlots entre Lubang et Luçon.	Willoughbeia multilocula. (Apocynées.)
Malaho......	Tag....	Pointe au sud-ouest de Samar.	Paliurus edulis. (Rhamnées.)
Malapacuu...	Bis.....	Îles à l'ouest de Palawan....	Justicia erecta. (Acanthac.)
Malarayat....	Tag....	Mont., sud de Luçon.......	Calyptranthes makal. (Myrtac.)
Malaubi.....	Tag....	Pointe au sud de Marinduque.	Aristolochia indica. (Aristol.)
Malis.......	Tag....	Vill., prov. Bulacan. Luçon..	Sida indica. (Malvac.)

NOMS GÉOGRAPHIQUES.	DIALECTE.	SITUATION.	SIGNIFICATION BOTANIQUE.
Malunai.....	Tag....	Vill., prov. Tayabas. Luçon..	Moringa oleifera. (Rubiac.)
Mananoag....	Tag....	Vill., prov. Pangas. Luçon..	Ignatia amara. (Loganiac.)
Manga......	Tag....	Vill., prov. N.-Ecija. Luçon..	Mangifera indica. (Anacard.)
Naga........	Bic.....	Capitale de Camar.-Sur. Luçon.	Pterocarpus pallidus. (Légum.)
Nangca......	Tag....	Îles du Rio San-Mateo. Luçon.	Artocarpus maximus. (Artoc.)
Nato........	Tag....	Riv., prov. Batangas. Luçon..	Terminalia latifolia. (Combrétac.)
Nigui.......	Tag....	Vill., prov. Bulac. Luçon....	Xilocarpus granatum. (Cédrélac.)
Niogan......	Tag....	Vill., prov. Bulac. Luçon....	Ficus pseudo-palma. (Morées.)
Nipa........	Bis.....	Pointe au nord de Panay; îlots.	Nipa littoralis. (Palmiers.)
Nonoc.......	Bis.....	Vill., prov. Surigao. Mindanao.	Ficus indica. (Morées.)
Olango	Bis.....	Île à l'est de Cebú.........	Pandanus radicans. (Pandan.)
Opon.......	Bis.....	Îlot à l'est de Leyte........	Cucurbita lagenaria villosa. (Cucurbit.)
Paco........	Tag....	Vill., prov. Manille. Luçon..	Hemionitis incisa. (Fougères.)
Pagatpat.....	Bis.....	Vill., île de Sibuyan, près Capiz.	Sonneratia pagatpat. (Rhizophorées.)
Palad.......	Bis.....	Banc, prov. Tayabas, sud de Luçon.................	Ruellia repens. (Acanthac.)
Palapa......	Bis.....	Mont, île de Samar........	Sonneratia pagatpat. (Rhizophorées.)
Pandacaqui..	Tag....	Riv., prov. Pamp. Luçon....	Tabernœmontana laurifolia. (Apocyn.)
Pandan	Bis.....	Îles à l'ouest de Mindoro, etc.	Terminalia latifolia. (Combrétac.)
Papaya......	Tag....	Vill., prov. N.-Ecija. Luçon..	Carica papaya. (Papayacées.)
Payapa......	Tag....	Vill., prov. Batang. Luçon...	Ficus papaya. (Morées.)
Piapi	Bis.....	Pointe à l'est de Luçon.....	Avicennia nitida. (Verbénac.)
Pias	Iloc....	Ruisseau, prov. Abra. Luçon.	Averrhoa balimbin. (Oxalid.)
Piris........	Tag....	Baie, prov. Tayabas. Luçon..	Bergera compressa. (Aurant.)
Pitogo	Tag....	Îles au sud-est de Luçon.....	Cycas circinalis. (Cycadées.)
Pisa........	Tag....	Pointe au sud de Luçon....	Canarium album. (Anacard.)
Popotan.....	Bis.....	Vill., Panay.............	Rhizophora candel. (Rhizophorées.)
Quiapo......	Tag....	Riv. et vill. Luçon.........	Pistia stratiotes. (Aroïd.)

NOMS GÉOGRAPHIQUES.	DIALECTE.	SITUATION.	SIGNIFICATION BOTANIQUE.
Salai	Tag....	Vill., prov. Misamis. Mindanao.	Andropogon Schœnanthus. (Gramin.)
Salig	Iloc....	Pointe à l'est de Luçon.....	Pinus tæda. (Conifères.)
Sampaloc....	Tag....	Pointe, lac, etc. Luçon.....	Tamarindus indica. (Légum.)
Santol	Tag....	Mont., prov. Bulacan. Luçon.	Sandoricum ternatum. (Mél.)
Sapan.......	Bic.....	Riv., prov. Albay. Luçon....	Cœsalpinia sappan. (Légum.)
Sibog.......	Tag....	Mont., prov. Bulacan. Luçon.	Mimosa tenuifolia. (Légum.)
Sila	Bis.....	Pointe au nord-est de Samar..	Pterocarpus frutescens. (Légumin.)
Sulaban	Bis.....	Pointe au nord de Mindanao..	Erythrina carnea? (Légumin.)
Sumag......	Bis.....	Vill., Négros.............	Ageratum quadriflorum. (Composées.)
Taal........	Tag....	Lac et volcan, prov. Bat. Luçon.	Eperua decandra. (Légumin.)
Tabing......	Bis.....	Îlots à l'ouest de Leyte......	Sida indica. (Malvac.)
Tagbac......	Bis.....	Pointe au sud-est de Négros..	Renealmia gracilis. (Zingib.)
Talicot......	Bis.....	Île du golfe de Davao (Mindanao).................	Ficus dicarpa. (Morées.)
Talisay......	Tag....	Pointes et vill., prov. Batangas. Luçon, etc.............	Terminalia latifolia. (Combrétac.)
Tambo......	Tag....	Pointe au sud-est Luçon, etc.	Arundo tecta. (Gramin.)
Tamuc......	Bis.....	Îlot à l'ouest de Basilan.....	Costus luteus. (Zingibérac.)
Tarra.......	Bis.....	Pointe à l'est de Calamianes.	Phlomis ceylanica. (Labiées.)
Tayum	Iloc....	Vill., prov. Abra. Luçon....	Marsdenia tagudinia. (Asclépiad.)
Tinga.......	Tag....	Riv., prov. Bat. Luçon......	Mussœnda fondosa. (Rubiac.)
Tingloi......	Tag....	Baie, prov. Misam. Mindanao.	Acanthus. (Acanthac.)
Tugas	Bis.....	Pointe à l'ouest de Samar, etc.	Morinda citrifolia. (Rubiac.)
Tunas	Bis.....	Pointe au sud-ouest Mindanao.	Nymphœa? (Nymph.)
Zapote......	Tag....	Riv., prov. Cavite. Luçon...	Diospyros? (Ébénac.)

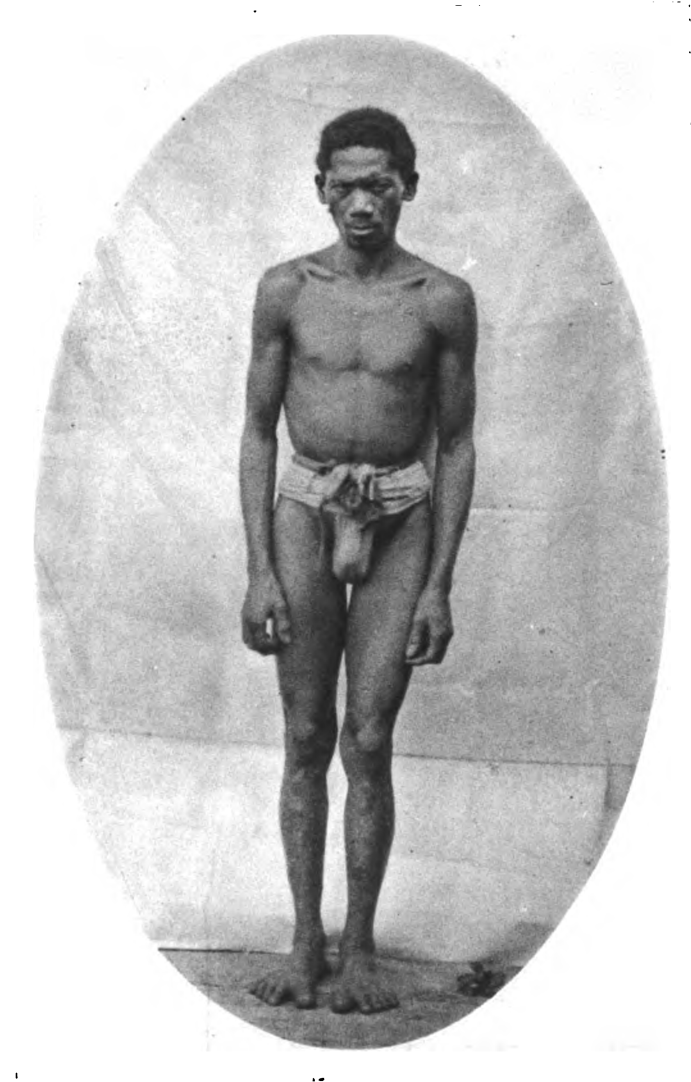


Planche I.

N° 43.

Négrito de la Sierra de Marivelès.

(Province de Bataan. Luçon.)

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.



Planche II.

N° 54. N° 53.

Négritos de la Sierra de Mariveles.

(Province de Bataan. Luçon.)

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

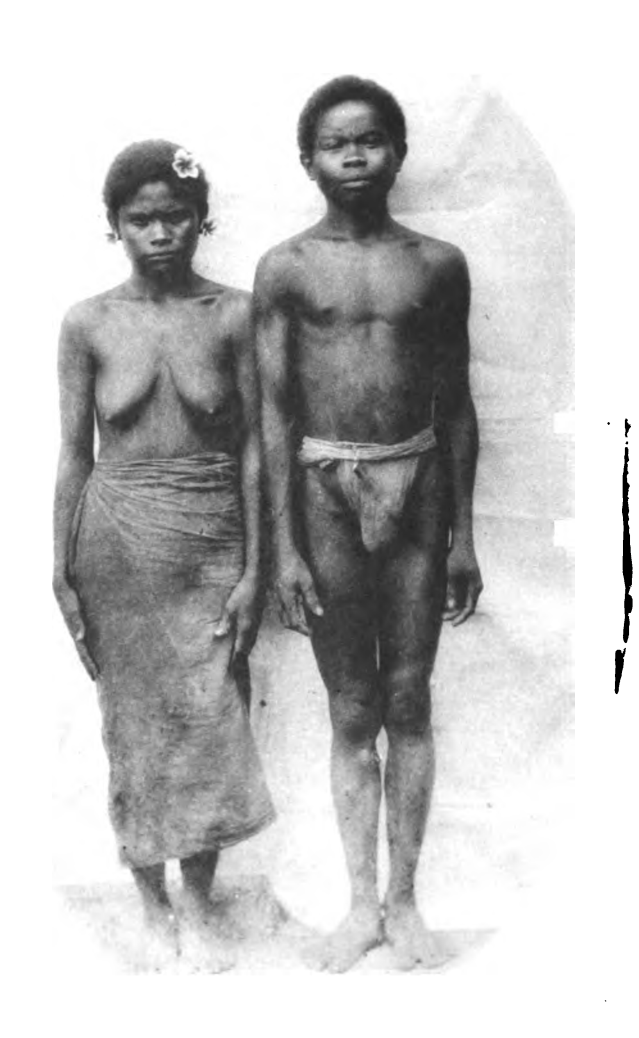


Planche III.

N° 55. N° 56.

Négritos de la Sierra de Marivelès.

(Province de Bataan. Luçon.)

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

N° 97.

Métis négrito-bicol.

(Province d'Albay. Luçon.)

Planche IV.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.



N° 152.

Métisse négrito-bisaya.

(Caraga. Est Mindanao.)



Planche V.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

N° 143.
Pampango de Panique.
(Province de la Pampanga. Luçon.)

N° 139.
Ilocano de Candon.
(Province d'Ilocos Sur. Luçon.)



N° 140.
Bisaya d'Ilo-Ilo.
(Île de Panay.)

Planche VI.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

N° 142.
Bisaya de Caraga.
(Est Mindanao.)



Planche VII.

N° L.

Jeune fille bisaya de Caraga

(Est Mindanao.)

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.



Planche VIII.

N° VIII.

A B

A. Métisse sino-tagale de Manille.

B Tagale de Zamboanga. (Mindanao)

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

N° 138.

Metis hispano-tagaloc de Urbiztondo

(Province de Pangasinan. Luçon.)



N° 151.

Métisse hispano-négrito-bisaya de Davao.

(S.-E. Mindanao.)

Planche IX.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

N° 84.

Bicole de Ligao.

(Province d'Albay. Luçon.)

Planche X.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

N° V.

Femme more de l'île Soulou.

Planche XI.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

N° XI.

Brahamuddin, sultan de Soulou (1883) et deux datos.



Planche XII.

N° I.

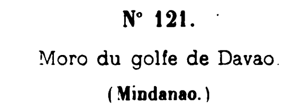
B A C
D E

A. Pandita de l'île Soulou.

B. Tagaloc de Zamboanga (Mindanao).

C D. E. Esclaves mores de Soulou.

Planche XIII.



N° 121.

Moro du golfe de Davao.

(Mindanao.)

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.



N° 102.

Moro de l'île Soulou.



N° XXXIV.

Chef samal de l'île Samal.

(Golfe de Davao [Mindanao].)

Planche XIV.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

N° 111.

Orang buled upih de la rivière Sagaliud.

(N.-E. Bornéo.)



N° XXX.
Dato bagobo de Sibulan.
(Sud Mindanao.)

Planche XV.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.



N° 112.
Guerrier guianga de Tahumu.
(Golfe de Davao [Mindanao]).



N° 146.

Bilàn de Timuluc, près la baie de Sarangani

(Sud Mindanao.)

Planche XVI.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.



N° XXXII.

Dato atas du versant occidental du volcan Apo.

(Mindanao.)



Planche XVII.

N° XL.

Jeunes filles atas du versant occidental du volcan Apo

(**Mindanao.**)

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

Planche XVIII.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.



N° 133.

Tagabawa.

(Côte N.-O. du golfe de Davao [S.-E. Mindanao]).



N° 114.

Tagacaolo de Tibuñgi

(Côte Est du golfe de Davao [Mindanao]).



N° 118.

Manobo du golfe de Davao

(Mindanao.)

Planche XIX.

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.



N° 115.

Manobo du golfe de Davao.

(Mindanao.)



Planche XX.

N°s 155, 156, XLV, XLVI.

Mandayas des sources du Rio Matiao

(S.-E. Mindanao.)

Phototypie A. Ombrac, Toulouse



Planche XXI.

N° 154. N° 153.

Mandayas des sources du Rio Matiao.

(S.-E. Mindanao.)

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.





Planche XXII.

N° 1.

Manthra ♂ (face et profil) des forêts de Kessang.

(Péninsule de Malacca.)





Planche XXIII.

N° 4.

Malais déformé ♂ (face et profil) de la grotte du Levant, île de Cagraray.

(Golfe d'Albay. Luçon.)



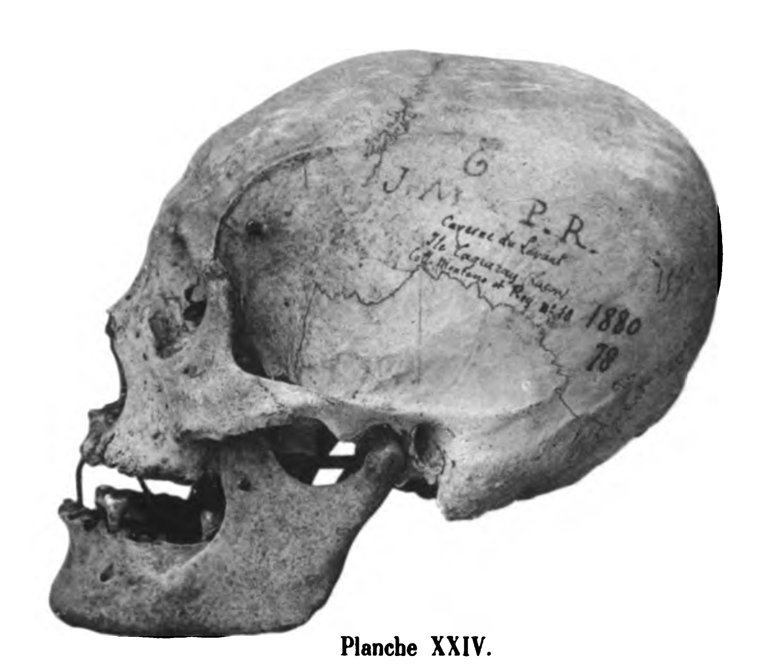


Planche XXIV.

N° 6.

Malais deformé ♂ (face et profil) de la grotte du Levant, île de Cagraray.

(Golfe d'Albay. Luçon.)

Planche XXV.



N° 9. Indonésien ♀ de la grotte du Levant, île de Cagraray.
(Golfe d'Albay. Luçon.)



N° 8. Négrito ♀ de la grotte du Levant, île de Cagraray.
(Golfe d'Albay. Luçon.)

Planche XXVI.



N° 118. Bisaya ♂ de la grotte de Tinagho.
(N.-E. Mindanao.)



N° 48. More ♂ à type sémitique de l'île Soulou

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

Planche XXVII.



N° 115. Type négritoïde ♀ de la grotte de Tinagho.
(N.-E. Mindanao.)



N° 117. Indonésien ♂ de la grotte de Tinagho.
(N.-E. Mindanao.)

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.





Planche XXVIII.

N° 114.

Dato manobo (face et profil) du Rio Agusan

Planche XXIX.



N° V. Bagobo ♂ du volcan Apo.
(S.-E. Mindanao.)



N° 158. Mandaya ♂ du Rio Pandisan
(Est Mindanao.)

Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

Planche XXX.

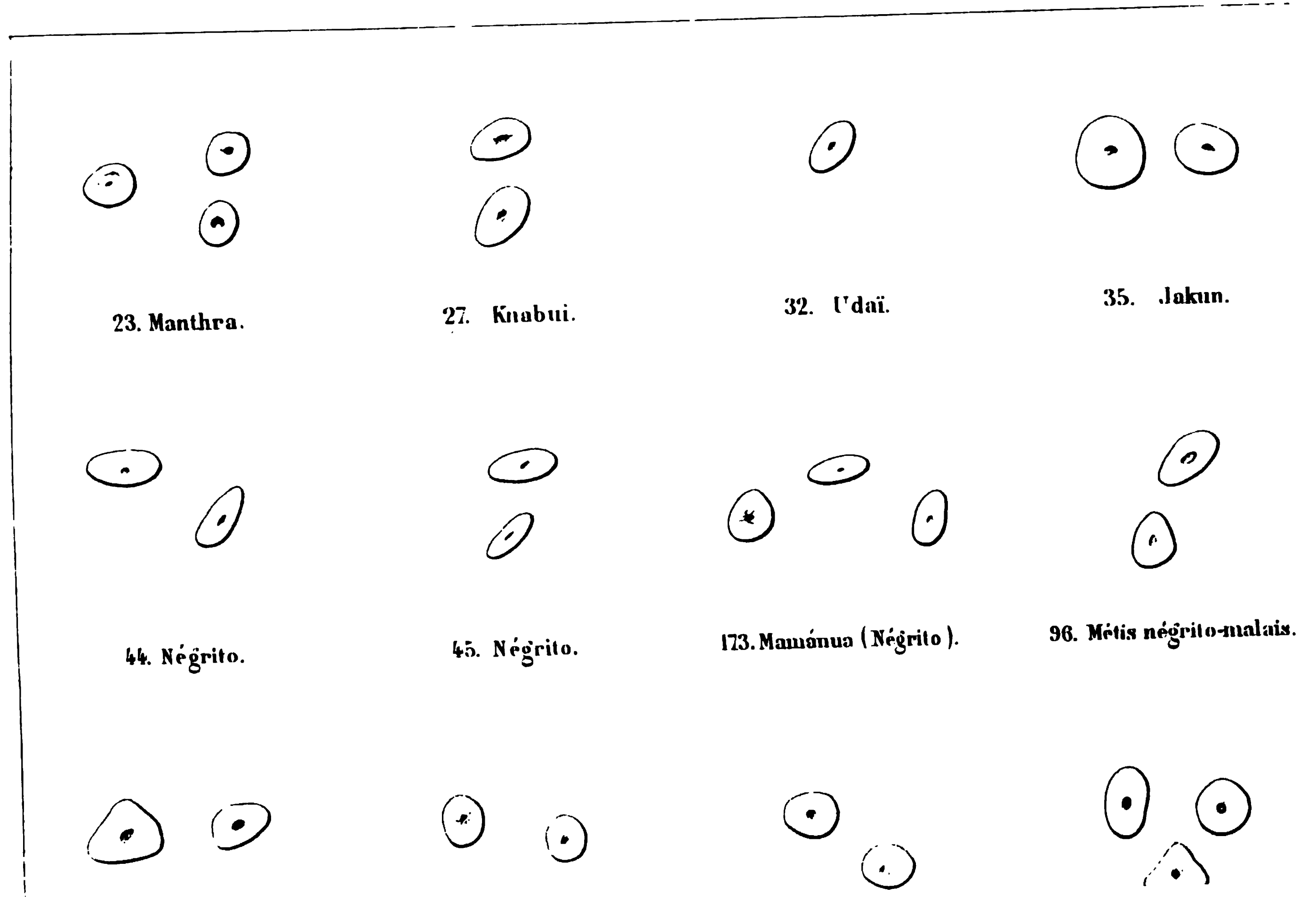


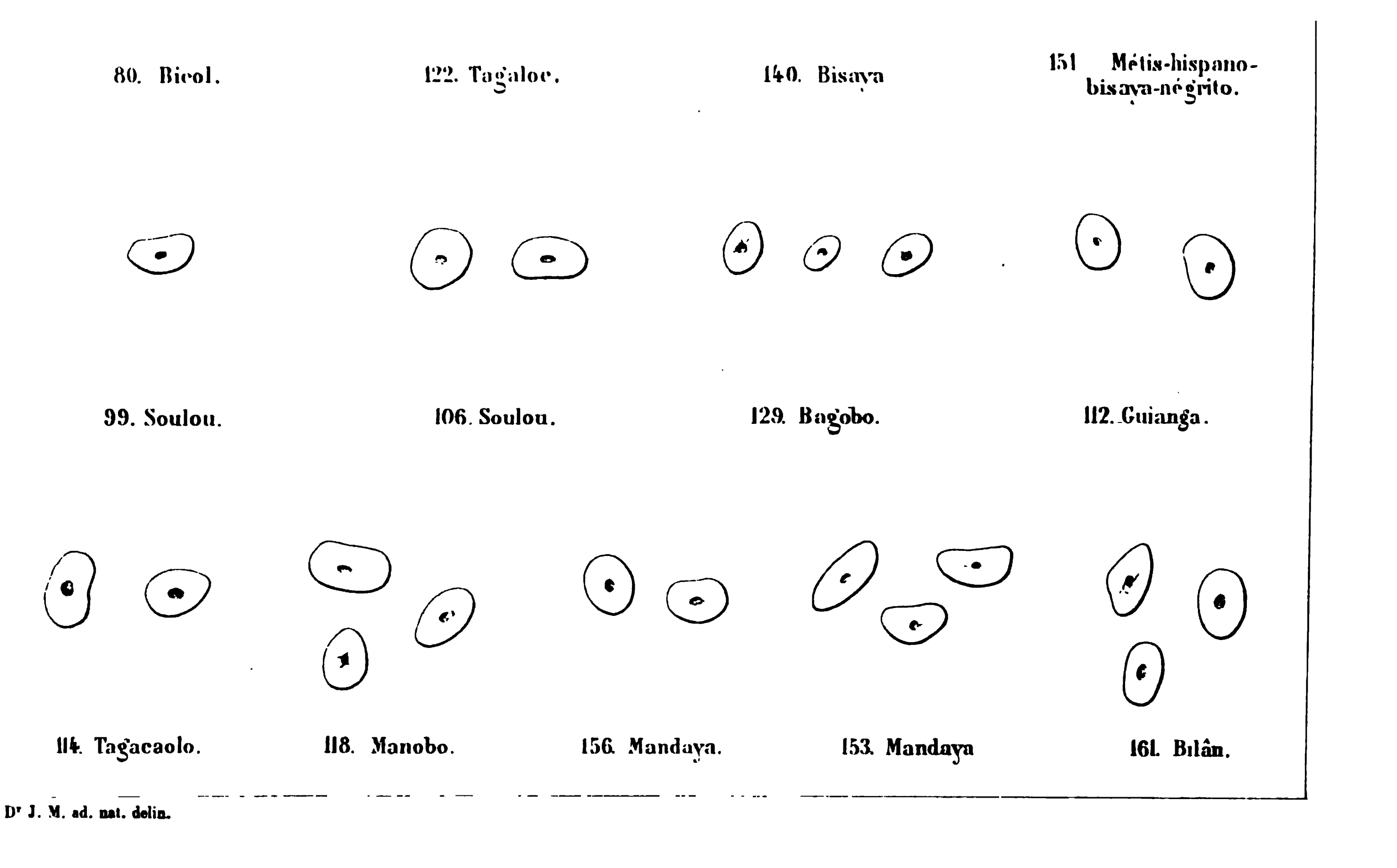
N° 83. More ♀ de l'île Soulou.



N° V. Bagobo ♂ du volcan Apo. (S.-E. Mindanao.)

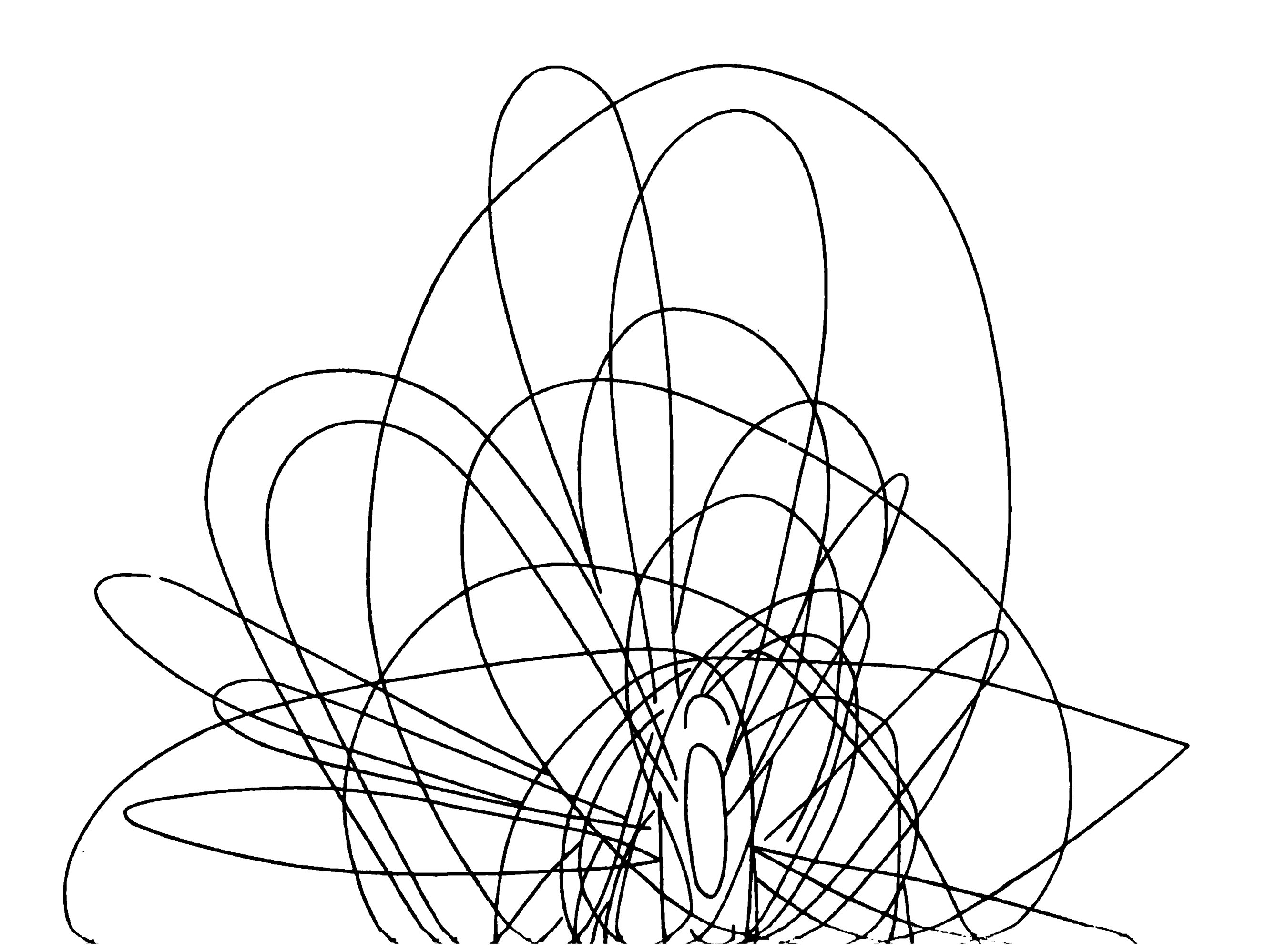
Phototypie A. Quinsac. Toulouse.

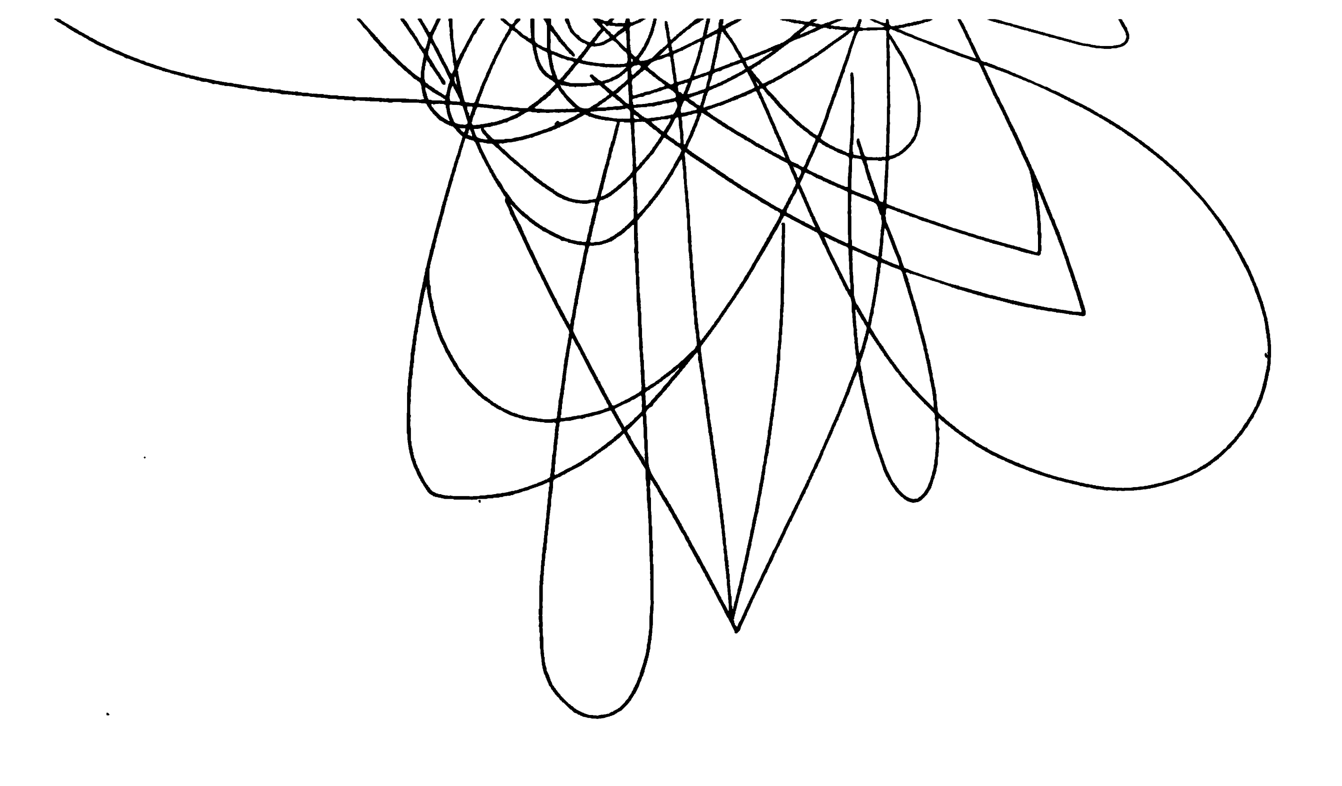

23. Manthra.
27. Knabui.
32. U'daï.
35. Jakun.
44. Négrito.
45. Négrito.
173. Mamánua (Négrito).
96. Métis négrito-malais.



Cheveux; section transversale, $\frac{250}{1}$

Planche XXXII.





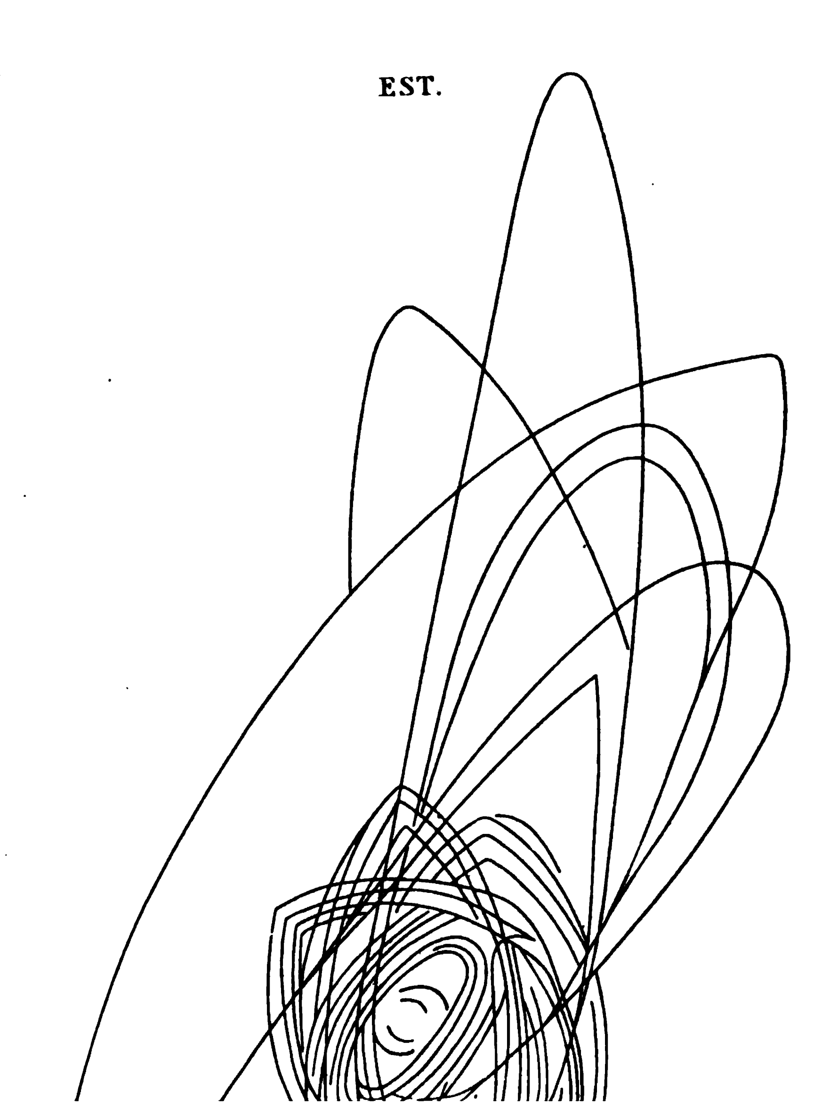
OUEST.

Tracé du sismomètre horizontal de l'observatoire de l'Ateneo municipal de Manille,

le 18 juillet 1880, à midi 40 minutes,
d'après la publication d'*El Comercio* de Manille du 31 juillet 1880.

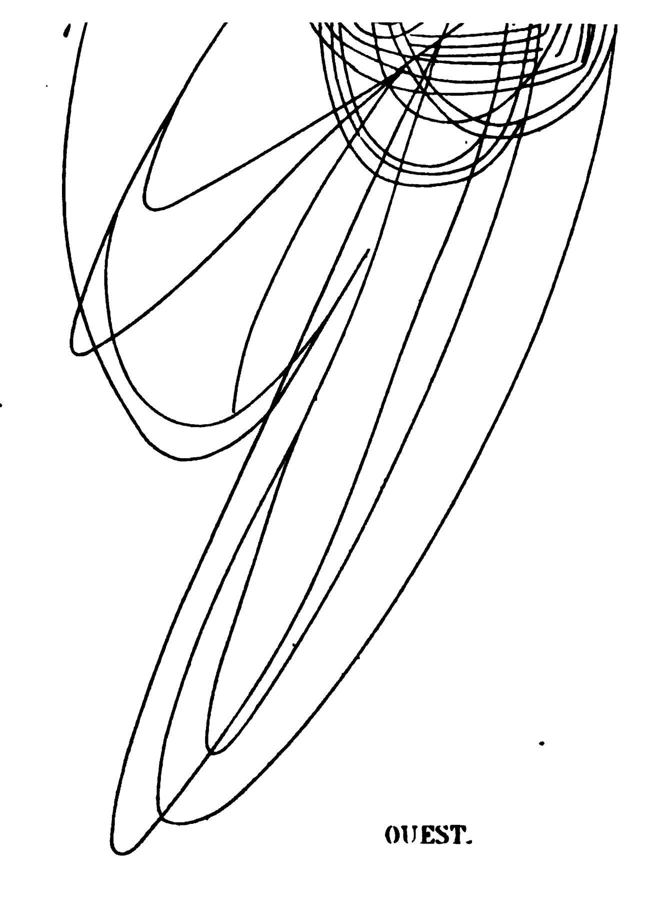
Planche XXXIII.

EST.



NORD.

SUD.



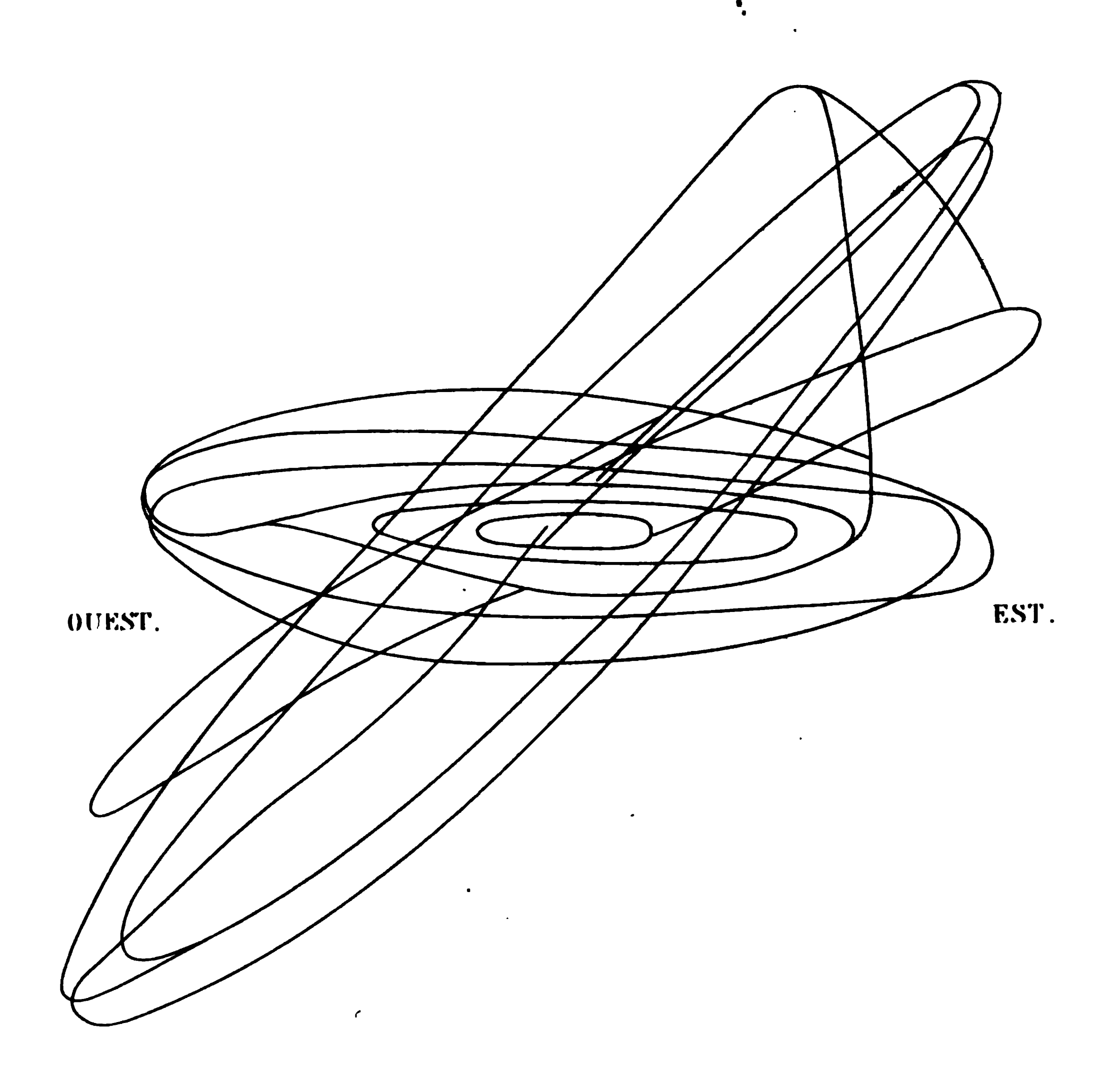
Tracé du sismomètre horizontal de l'observatoire de l'Ateneo municipal de Manille,

le 20 juillet 1880, à 3 heures 40 minutes du soir,

d'après la publication d'*El Comercio* de Manille du 31 juillet 1880.

Planche XXXIV.

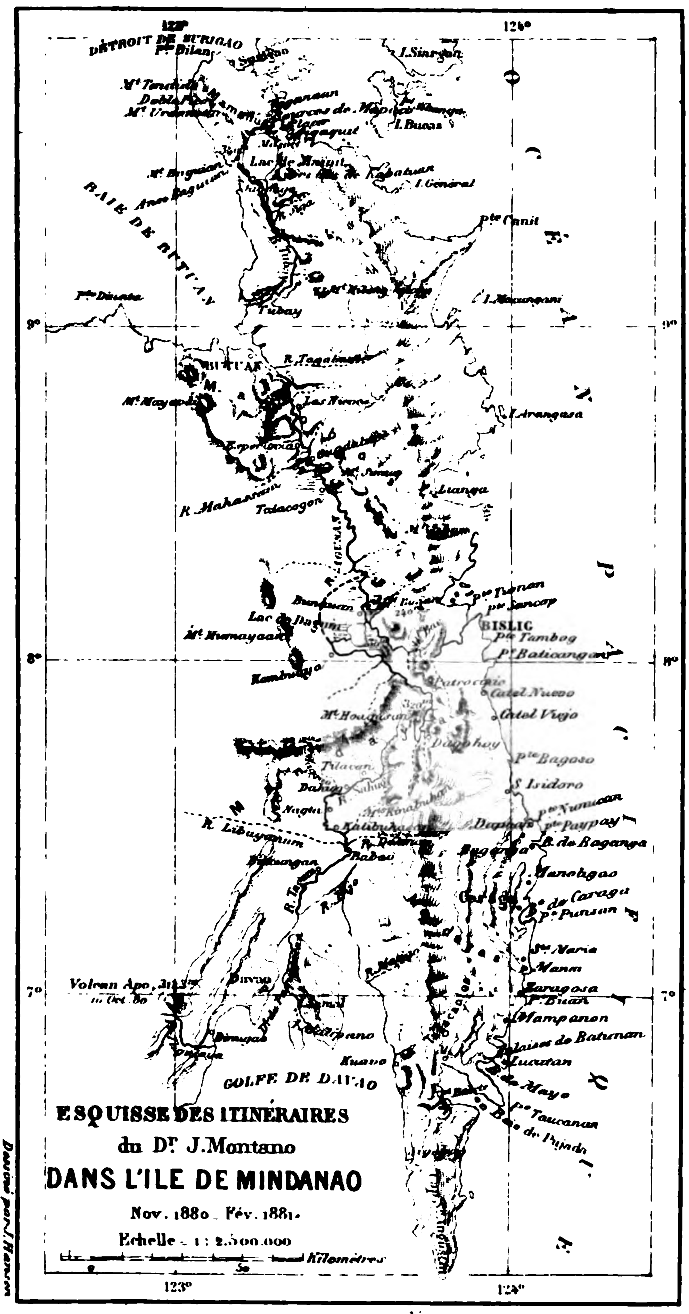
NORD.



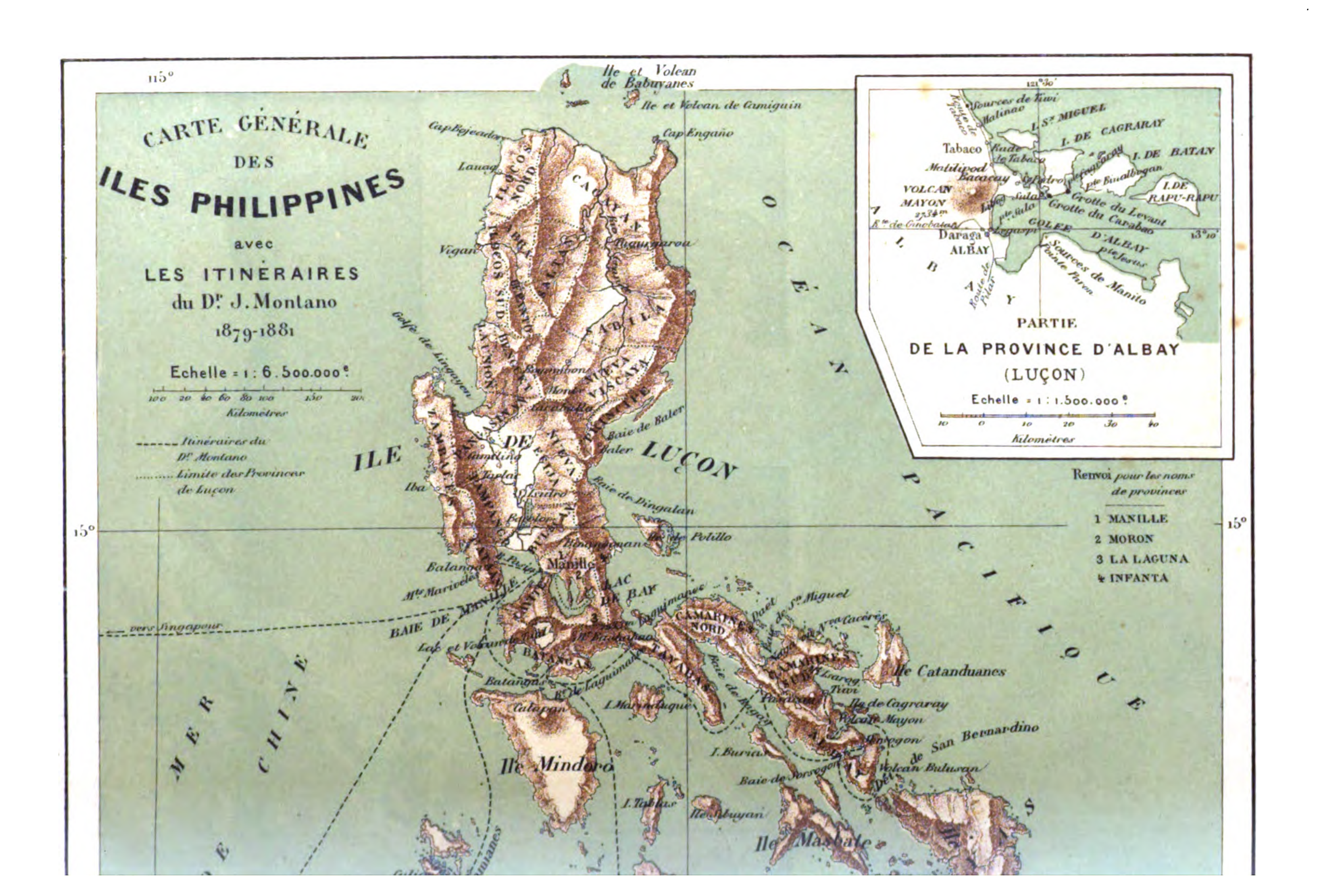
SUD.

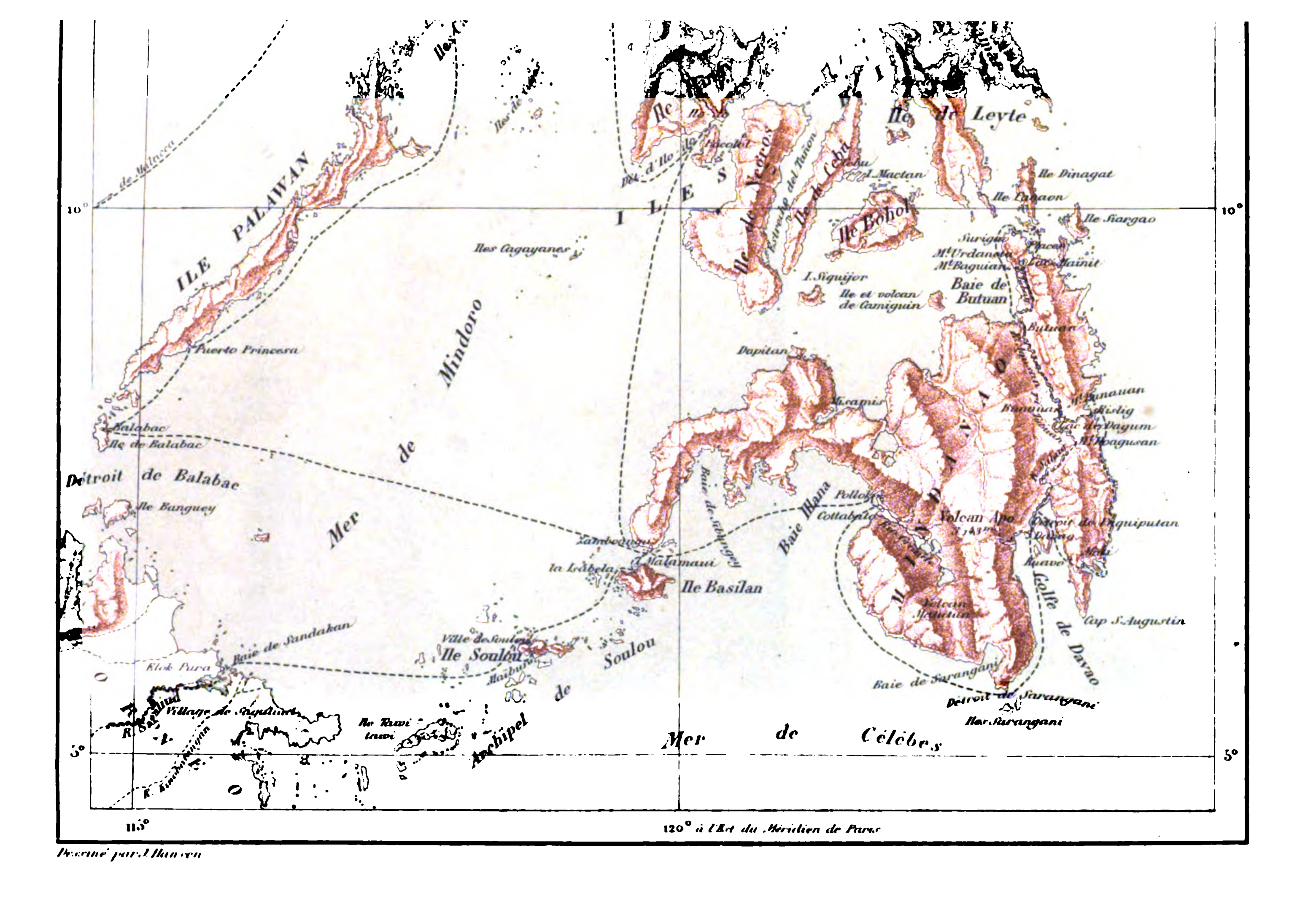
Tracé du sismomètre horizontal
de l'observatoire de l'Ateneo municipal de Manille,

le 20 juillet 1880, à 10 heures 40 minutes du soir,
d'après la publication d'*El Comercio* de Manille du 31 juillet 1880.



Gravé et Imprimé par Erhard 35bis Rue Denfert-Rochereau. Paris.


CARTE GÉNÉRALE
DES
ILES PHILIPPINES
avec
LES ITINÉRAIRES
du Dr. J. Montano
1879-1881
Echelle = 1 : 6.500.000e
Kilomètres
Itinéraires du Dr. Montano
Limite des Provinces de Luçon
115°
15°
Ile et Volcan de Babuyanes
Ile et Volcan de Camiguin
Cap Bojeador
Cap Engaño
Laoag
Vigan
Golfe de Lingayen
ILE DE LUÇON
Iba
Baie de Baler
Baler
Baie de Dingalan
Ile de Polillo
Manille
LAC DE BAY
BAIE DE MANILLE
Mte Mariveles
Balanga
vers Singapour
Batangas
BATANGAS
CAMARINES NORD
CAMARINES SUD
TAYABAS
Ile Catanduanes
Ile de Cagraray
Volcan Mayon
Déit de San Bernardino
Volcan Bulusan
Baie de Ragay
Baie de Sorsogon
I. Burias
I. Marinduque
Calapan
Ile Mindoro
I. Tablas
Ile Sibuyan
Ile Masbate
OCÉAN PACIFIQUE
MER DE CHINE
Renvoi pour les noms de provinces
1 MANILLE
2 MORON
3 LA LAGUNA
4 INFANTA
PARTIE
DE LA PROVINCE D'ALBAY
(LUÇON)
Echelle = 1 : 1.500.000e
Kilomètres
121°30'
13°10'
Tabaco
VOLCAN MAYON
2734m
Daraga
ALBAY
I. Sta MIGUEL
I. DE CAGRARAY
I. DE BATAN
I. DE RAPU-RAPU
Sources de Tiwi
Malinao
Grotte du Levant
Grotte du Carabao
GOLFE D'ALBAY
Sources de Manito
Pointe Paron
Route de Pilar
Route de Tabaco
ALBAY


Ile de Leyte
Ile Dinagat
Ile Panaon
Ile Siargao
Ile Bohol
I. Mactan
Ile de Cebu
Ile de Negros
Iles Cagayanes
ILE PALAWAN
Puerto Princesa
Balabac
Ile de Balabac
Détroit de Balabac
Ile Banguey
Mer de Mindoro
I. Siquijor
Ile et volcan de Camiguin
Baie de Butuan
Dapitan
Misamis
Baie de Sibugey
Baie Illana
Pollok
Cottabato
Volcan Apo
Zamboanga
Malamaui
la Isabela
Ile Basilan
Golfe de Davao
Cap S. Augustin
Baie de Sarangani
Détroit de Sarangani
Iles Sarangani
Ville de Soulou
Ile Soulou
Soulou
Baie de Sandakan
Klok Pura
Village de Sandakan
Ile Tawi tawi
Archipel de Soulou
Mer de Célèbes
10°
5°
115°
120° à l'Est du Méridien de Paris
Dessiné par J. Hansen

